

LA
MYSTIQUE DIVINE
DISTINGUÉE
DES
CONTREFAÇONS DIABOLIQUES
ET DES
ANALOGIES HUMAINES

PAR

M. J. RIBET

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE, PROFESSEUR DE THÉOLOGIE MORALE
AU GRAND SÉMINAIRE D'ORLÉANS

LES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 15

1879

Tous droits réservés.

main
149.3
R 485m
t. 2

LES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES

DISTINCTS

DE LA CONTEMPLATION



PHÉNOMÈNES DE L'ORDRE INTELLECTUEL



LES VISIONS



CHAPITRE V

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE



DIEU

Énumération des objets de la vision surnaturelle. — Apparitions corporelles de Dieu dans l'unité de sa nature; leurs formes diverses. — Manifestations sensibles de la Trinité et de chacune des trois Personnes. — Dieu intervient-il personnellement ou seulement par le ministère des anges? — Visions imaginaires de Dieu Un et Trinité. — Sont-elles personnelles ou impersonnelles? — Révélation intellectuelle de Dieu, dans l'unité de sa nature et la variété de ses attributs, — et du mystère même de la Trinité. — Les trois visions obscure, lumineuse et glorieuse de Dieu.

A la première page de ce second volume, que le lecteur nous permette de lui remettre en mémoire notre plan et notre marche : il reconnaîtra mieux où nous en sommes, où il en est lui-même.

Nous énumérons les aspects multiples de la vie mystique; plus tard nous en discuterons les causes.

2 PHÉNOM. DE L'ORDRE INTELLECTUEL : LES VISIONS

Dans une première partie, nous avons décrit les mystères intimes de la contemplation. Dans une seconde, déjà commencée, nous groupons les phénomènes mystiques qui se distinguent de l'oraison passive, sous l'une des trois formes : intellectuelle, affective et corporelle.

Au premier rang, parmi les faits de l'ordre intellectuel, se place la vision surnaturelle, que nous avons définie et dont nous avons assigné, à la fin du précédent volume, les différentes espèces. Nous devons encore signaler les objets qui s'y révèlent, en donnant à ce point de vue les développements que son importance réclame.

C'est là que nous en sommes.

I. — Les objets que nous connaissons se ramènent nécessairement à ces deux : Dieu et les créatures. Au premier rang parmi les créatures, ou plutôt entre Dieu et la créature, comme tenant de l'un et de l'autre, se place le Sauveur Jésus. Immédiatement après, au sommet des êtres créés, rayonne la figure bénie de la bienheureuse Vierge Marie ; puis viennent les anges et les saints du ciel, les âmes du purgatoire, les démons et les damnés, les hommes vivants, les créatures non raisonnables ou inanimées.

Examinons si ces différents objets peuvent apparaître en vision, en vision corporelle, imaginaire, intellectuelle.

Dieu d'abord.

II. — Dieu est un par nature et triple en personnes. Peut-il se révéler par ce double aspect et sous les trois formes externe, représentative et intellectuelle ? Nous faisons à chacune de ces questions une réponse affirmative.

Premièrement, Dieu peut se manifester et s'est souvent manifesté en vision corporelle comme Un et comme Trinité. Non sans doute que Dieu ait en lui-même rien de matériel ; mais il peut, par une action spéciale sur la matière et sur les sens, présenter à l'homme des formes sensibles pour lui si-

gnifier ses volontés et ses desseins. Entre catholiques, ainsi que l'affirme Suarez¹, ce point est hors de controverse.

L'Ancien Testament contient un grand nombre de manifestations extérieures et sensibles où Dieu apparaît dans l'unité de sa nature. Il se révèle de cette sorte à Adam et à Ève², à Caïn³, à Noé⁴, à Abraham⁵, à Agar⁶, à Loth⁷, à Isaac⁸, à Jacob⁹, à Moïse¹⁰, à Josué¹¹, à Gédéon¹², et aussi aux parents de Samson, puisque, après la disparition de l'ange qui leur parlait au nom de Dieu, Manué et sa femme s'écrient : « Nous mourrons, car nous avons vu Dieu¹³. »

Ces théophanies s'accomplissent sous des formes diverses. Au paradis terrestre, Dieu avertissait Adam et Ève de sa présence par un souffle léger et rafraîchissant, selon l'interprétation que plusieurs donnent à ces paroles de la Genèse¹⁴ : « En entendant la voix du Seigneur leur Dieu, se promenant dans l'Éden à la brise du soir, Adam et sa compagne se cachèrent; » selon d'autres, parmi lesquels saint Augustin¹⁵, c'était sous

¹ SUAREZ, *de Angelis*, l. 6, c. 20, n. 2, p. 766. At vero de apparitione Dei nulla potest esse questio inter Catholicos, cum sit in Scriptura expresse definita et a Patribus constanter tradita. Hoc igitur tanquam certum statuendum est Deum sæpissime apparuisse hominibus sub forma visibili, secluso Incarnationis mysterio.

² *Gen.* III, 9.

³ *Gen.* IV, 3.

⁴ *Gen.* VI, VII, VIII.

⁵ *Gen.* XII, 7; — XVII, 1; — XVIII, 1.

⁶ *Gen.* XVI, 13.

⁷ *Gen.* XIX, 18-21.

⁸ *Gen.* XXVI, 2.

⁹ *Gen.* XXXII, 29; — XXXV, 9.

¹⁰ *Exod.* IV, 2.

¹¹ *Josue.* III, IV, V, VII, VIII.

¹² *Judic.* VI.

¹³ *Judic.* XIII, 22. Morte moriemur, quia vidimus Deum.

¹⁴ *Gen.* III, 8. Et cum audissent vocem Domini Dei deambulantis in paradiso, ad auram post meridiem, abscondit se Adam et uxor ejus.

¹⁵ *De Trinit.* l. 2, c. 17, p. 241. Quomodo enim possit ad litteram intelligi talis Dei deambulatio et collocutio nisi in specie humana, non video. Ne-

la forme humaine que Dieu parlait au premier homme. Il n'est pas douteux qu'il ne se soit montré en cette forme à Abraham, et c'est en général celle qu'il revêt dans ses manifestations sensibles¹. Il se révèle à Moïse² par la flamme du buisson qui brûle sans se consumer; aux Hébreux, dans le désert, par la nuée³ tour à tour obscure et lumineuse; et, au sommet du Sinaï⁴, par la fumée, le bruit des trompettes et les éclats du tonnerre.

Tyrée remarque que Dieu ne s'est jamais montré sous les apparences de la femme, quoiqu'il le puisse absolument⁵, ni sous les traits de l'enfant⁶.

III. — Il n'est pas douteux non plus que Dieu ne puisse se révéler sensiblement par l'aspect de la trinité de ses Personnes. La manifestation collective des trois divines Personnes se produit au baptême de Jésus-Christ : tandis que le Verbe incarné est dans les eaux du Jourdain, le Saint-Esprit se repose sur sa tête en forme de colombe, et le Père, du haut du ciel, fait entendre ces paroles : « Vous êtes mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances⁷. » Une semblable démonstration s'opère sur le Thabor, à la transfiguration du Sauveur⁸ : le Père y fait retentir sa voix pour proclamer de nouveau la divinité de son Fils, et, selon l'interprétation de

que enim dici potest vocem solam factam ubi deambulasse dictus est Deus, aut eum qui deambulat in loco non fuisse visibilem, cum et Adam dicat quod se absconderit a facie Dei.

¹ TYRÆUS. *De apparit. visibili*, l. 1, c. 4, n. 6, p. 140. Una humana forma est, qua se Deus spectandum exhibuit.

² *Exod.* IV, 2.

³ *Exod.* XL, 36.

⁴ *Exod.* XIX, 3, 16.

⁵ *De apparit. visibili*, l. 1, c. 5, n. 9, p. 144 : Sed tamen quemadmodum demonstravimus Deum aliquando sub visibili forma apparuisse; ita, quando aliis rationibus non persuadebimur, semper sub virili, et nunquam sub feminea apparuisse dicemus.

⁶ *Ibid.* c. 6, n. 14, p. 149 : Ex dictis concludimus admodum dici, duplici, senis, inquam, atque virili... sub pueruli visum nunquam.

⁷ *Luc.* III, 21-22.

⁸ *Matth.* XVII, 5.

saint Augustin¹, de saint Thomas², de Suarez³, et de l'Église elle-même, dans l'Office qui célèbre ce mystère⁴, le Saint-Esprit y est représenté par la nuée lumineuse qui environne l'Homme-Dieu et ses disciples.

Saint Augustin⁵ voit une révélation sensible de la Trinité dans les trois anges qui se présentent à Abraham auprès du chêne de Mambré⁶, et l'Église favorise cette interprétation dans sa liturgie, lorsqu'elle commente ainsi cette vision du père des croyants : « Il en vit Trois, et il en adora Un⁷. »

En dehors des manifestations que nous venons d'indiquer, nous n'en connaissons point d'autres, soit dans l'Écriture, soit dans l'histoire, où les trois divines Personnes apparaissent simultanément sous une forme corporelle.

Si l'on considère séparément ces adorables Personnes, la part de chacune n'est pas égale. L'Écriture ne nous fournit qu'une seule manifestation du Père à ajouter aux trois que nous avons signalées : elle est relatée par saint Jean, à l'endroit de son Évangile⁸ où il rapporte qu'à cette prière de Notre-Seigneur : « Mon Père, glorifiez votre nom, » une voix

¹ *Ad Evodium*. Epist. 169, n. 7, p. 366 : Nam ipsa (columba) quoque, sicut nubes illa lucida quæ operuit in monte una cum tribus discipulis Salvatorem, vel potius sicut ille ignis qui eundem Spiritum Sanctum demonstravit, etc.

² *Sum.* 1 p., q. 43, a. 7, ad 6 : Et ideo specialiter debuit fieri missio visibilis Spiritus Sancti ad Christum... In transfiguratione vero, sub specie nubes lucidæ ad ostendendam exuberantiam doctrinæ.

³ *De Trin.* l. 12, c. 6, n. 3, t. 1, p. 814 : Secundum signum sub quo legiti Spiritus apparuisse fuit nubes lucida in die transfigurationis.

⁴ *BREV. ROM.* 6 Aug. Resp. 2 : In splendenti nube, Spiritus Sanctus visus est.

⁵ *De Trin.* l. 2, c. 19 et 20, p. 244 et 246 : Sub ilice autem Mambre tres viros vidit, quibus et invitatis hospitioque susceptis, et epulantibus ministravit. Sic tamen Scriptura illam rem gestam narrare cœpit, ut non dicat : visi sunt ei tres viri, sed « Visus est ei Dominus. »... Cum vero tres viri visi sunt, nec quisquam in eis vél forma, vel ætate, vel potestate, major cœteris dictus est, cur non hic accipiamus visibiliter insinuatam per creaturam visibilem Trinitatis æqualitatem, atque in tribus personis unam eandemque substantiam ?

⁶ *Gen.* XVIII.

⁷ *BREV. ROM. Dom. Quinquag.* Resp. 2 : Tres vidit, et unum adoravit.

⁸ *Joan.* XII, 28.

répondit du ciel : « Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore ¹. »

Dieu le Père se montre donc rarement, et, parmi les apparitions recueillies dans les saints Livres, une seule, la moins authentique au point de vue de l'interprétation, celle des anges qui visitent Abraham, s'adresse aux yeux ; les trois autres ne sont qu'auriculaires. Cette rareté des faits concorde avec l'enseignement des docteurs, principalement des plus anciens, sur le Père, à qui ils attribuent l'invisibilité ². Cette doctrine cependant n'a rien d'absolu ³, et Suarez ⁴ s'abstient comme d'une témérité de nier qu'il soit possible ou convenable au Père d'apparaître visiblement.

Le Verbe est apparu dans la chair, et forme, en tant que revêtu de notre humanité, la théandrique individualité du Christ. Nous étudierons à part les apparitions surnaturelles de l'Homme-Dieu ; nous ne considérons présentement que la seconde Personne de l'auguste Trinité.

Cette Personne divine s'est souvent manifestée et sous des formes multiples. C'était, aux premiers siècles chrétiens, un enseignement commun que le Fils de Dieu avait été le véritable auteur des théophanies de l'Ancien Testament, s'essayant ainsi et apprenant, selon la pensée originale de Tertullien ⁵, à converser avec les hommes. Plus tard, tout en abandonnant l'ancienne opinion dans ce qu'elle avait d'exclusif pour les

¹ S. AUGUST. *de Trin.* l. 2, c. 18, p. 243 : Et ubi sonuit : « Et clarificavi, et iterum clarificabo, nonnisi Patris personam fatemur.

² KLÉE, *Manuel de l'hist. des Dogmes chrét.* 2^e p., c. 2, t. 1, p. 254.

³ ΓΙΝΟΥΛΙΑΣ, *Hist. du Dogme cath.*, l. 8, c. 10, 11, 12, t. 2.

⁴ *De Angelis*, l. 6, c. 21, n. 7, p. 783 : De apparitionibus autem Patris, nihil dicendum superest, quia in novo Testamento non invenimus peculiarem visionem, per ocularem visionem primæ personæ, sed tantum illas duas auriculares, quas retulimus, et tertiam quam refert Joannes, c. 12, ut sentit Augustinus l. 2, contra Maximin, c. ult. Quod autem in particularibus revelationibus Pater simul cum Filio incarnato aliquando visibiliter apparuerit sanctis hominibus, sicut ex certis historiis affirmare non possumus, ita neque id temere negare audemus ; quia res non solum possibilis, sed etiam facilis est, et dona divinæ gratiæ innumerabilia sunt, et rationes divinæ providentiæ in eis distribuendis non sunt comprehensibiles.

⁵ *Adversus Marcionem.* l. 3, c. 9, p. 485 : Ideoque et ipse cum Angelis

autres personnes de la Trinité, les Pères et les théologiens se sont constamment appliqués à mettre en lumière l'aptitude primordiale et distinctive du Verbe, image substantielle de l'essence divine et archétype éternel des choses, aux manifestations extérieures de la divinité¹; et, comme l'observe Suarez², les apparitions sous une forme humaine personnelle semblent lui revenir de droit, à cause de sa future union hypostatique avec la chair : essais miséricordieux qui préparaient les hommes au mystère de l'Incarnation³.

Parmi ces manifestations anticipées dans la chair, deux principalement lui sont attribuées par l'exégèse chrétienne. L'une⁴ est celle de l'homme qui lutte jusqu'au lever du jour contre le patriarche Jacob, image et personnification du peuple juif⁵; l'autre⁶, celle de ce jeune homme qui protège

tunc apud Abraham in veritate quidem carnis apparuit, sed nondum natæ, quia nondum morituræ; sed et discentis jam inter homines conversari.

¹ S. THOM. 3 p. q. 3, a. 8. Convenientissimum fuit personam Filii incarnari. Primo quidem ex parte unionis; convenienter enim ea quæ sunt similia uniuntur. Ipsius autem personæ Filii, qui est Verbum Dei, attenditur uno quidem modo communis convenientia ad totam creaturam; quia verbum artificis, id est, conceptus ejus, est similitudo exemplaris eorum quæ ab artifice fiunt. Unde Verbum Dei, quod est æternus conceptus ejus, est similitudo exemplaris totius creaturæ.

² *De Angelis*, l. 6, c. 20, n. 18, p. 772: Hæc specialis repræsentatio in persona Verbi est facillima, quando non tantum nuda persona Filii ut divina, sed ut humana et incarnata, seu incarnanda repræsentabatur. Quia tunc facile intelligitur posse personam Filii repræsentari secundum aliquid sibi proprium.

³ S. LEON. Epist. 31, ad *Pulcheriam*, Migne, Patr. lat. t. 54, col. 791: Potuerat quippe omnipotentia Filii Dei sic ad docendos justificandosque homines apparere, quomodo et Patriarchis et Prophetis in specie carnis apparuit, cum aut luctamen iniit, aut sermonem conseruit, cumve officia hospitalitatis non abnuvit, vel etiam appositum cibum sumpsit. Sed illæ imagines hujus hominis erant indices, cujus veritatem ex præcedentium Patrum stirpe sumendam significationes mysticæ nuntiabant.

⁴ *Gen.* xxxii, 24, 30.

⁵ CORNEL. a Lapid. in *Gen.* c. xxxii, 22: Symbolice, hæc lucta figurabat statum Israelitarum usque ad adventum Christi, qui talis fuit, quod ob eorum peccata, Deus sæpe ab eis recedere voluit, et dudum recessisset, ni Jacob ejusque similes, ut Moses, David, Elias, Isaias et alii eum retinissent.

⁶ *Daniel* iii, 92: Ecce video quatuor viros solutos et ambulantes in medio ignis... et species quarti similis filio Dei.

dans la fournaise les compagnons de Daniel, et qui parait au roi Nabuchodonosor semblable au Fils de Dieu.

On ne constate dans l'Ancien Testament, du moins avec certitude, aucune apparition séparée du Saint-Esprit; c'est à grand effort d'interprétations que l'on parvient à en signaler quelques-unes comme pouvant se rapporter à la troisième personne de la Trinité¹.

Le Nouveau Testament, outre les deux que nous avons relatées en parlant des manifestations simultanées, en contient une autre, célèbre entre toutes, celle de la Pentecôte, où l'Esprit-Saint révéla sa présence sous la double forme d'un vent violent qui ébranla la maison du cénacle, et de langues de feu qui se divisèrent sur les apôtres².

Ces prodiges se sont plus d'une fois renouvelés.

Saint Jean Chrysostome³ semble insinuer que depuis le baptême de Notre-Seigneur, le Saint-Esprit ne s'est plus manifesté sous le symbole de la colombe. Chose étrange, une pieuse tradition recueillie et transmise par des auteurs anciens, et que les savants Bollandistes n'osent point rejeter⁴, raconte qu'une blanche colombe représentant l'Esprit-Saint et les effusions de sa grâce, descendit sur saint Jean Chrysostome lui-même, pendant qu'il recevait l'ordination de la prêtrise des mains de saint Flavien d'Antioche.

Le même fait est rapporté de son ami, Basile le Grand, par le frère même de ce saint, Grégoire de Nysse⁵. Le diacre

¹ SUAREZ, *De Angelis, ibid.*, n. 22, p. 773 : Quod autem aliquando sola persona Spiritus Sancti apparuerit, non satis ostendi potest ex antiquis apparitionibus, etc. (Suarez cite ensuite les apparitions que l'on attribue au Saint-Esprit.)

² *Act.* II, 3 et 4.

³ *In Matth.* III, *brevis enarratio*, t. 1, p. 559. Quod si et in specie columbæ Spiritus Sanctus apparuit, sciendum est non columbæ illum quem admodum Dei Filius hominis assumpsisse naturam. Unde et Evangelista, non in columbæ natura dixit, sed specie. Ea propter, nec unquam omnino postea in hac ipsa, qua modo figura conspectus est.

⁴ BB. *De S. J. Chrys.*, 14 sept., t. 44, p. 448, n. 231.

⁵ *De Vita S. Patris Ephræm Syri.* Migne, Patr. gr. t. 46, col. 834 : Con-

d'Édesse, Éphrem, venu en Cappadoce pour voir et entendre l'illustre évêque de Césarée, aperçut en entrant dans l'assemblée des fidèles où il parlait, une colombe éclatante, reposée sur son épaule droite, qui semblait suggérer à son oreille tout ce qu'il annonçait au peuple.

Cette apparition se reproduit fréquemment dans l'histoire des Saints. Il en est fait mention dans les actes de saint Ananie et de ses compagnons martyrisés sous Dioclétien¹, dans les vies de saint Grégoire le Grand², de saint Samson³, évêque de Dol en Bretagne; de sainte Mildride⁴, abbesse d'Angleterre; de saint Grégoire VII⁵, de saint Hugues de Cluny⁶, sixième abbé de ce monastère; de saint Raynier de Pise⁷, solitaire, en grand honneur dans la Toscane; de saint Jean de Matha⁸, fondateur de l'ordre de la Merci; de la bienheureuse Humiliane Cerchi⁹, veuve, du tiers-ordre de Saint-François; de saint Placide¹⁰, religieux cistercien; de la bienheureuse Hélène¹¹, du tiers-ordre des Ermites de Saint-Augustin, et de plusieurs autres serviteurs et servantes de Dieu. Nous ne pouvons reproduire tous les détails de ces intéressants récits. Voici seulement quelques traits.

Surius et le cardinal d'Ailly¹² rapportent, dans la vie de

spexit refulgentem columbam humero ipsius insidentem dextero verbaque sapientia subministrantem, atque ipsum ea populo depromentem. Ex ea quidem ardua ac veneranda columba instructus ille, sancti hujus Patris cognoverat peregrinationem cumque esse Ephræm illum Syrum.

¹ BB. 25 febr., t. 6, p. 499, n. 16. Spiritus enim Sanctus in figura columbæ descenderat in medio ignis, etiam videntibus populis, et cum ipsis erat sanctis.

² *Vita S. Gregor. M.* auctore PAULO Diacono, n. 28. Patrol. lat. t. 75, c. 57.

³ BB. 5 aug., t. 33, p. 583, n. 44.

⁴ CAPGRAV. BB. 13 jul., t. 30, p. 492, n. 7.

⁵ Paul BERNRI. BB. 25 maii, t. 19, p. 116, n. 24.

⁶ BB. 6 jun., t. 21, p. 684, n. 153.

⁷ BENINCASA. BB. 17 jun., t. 24, p. 354, n. 37.

⁸ RIBADENEIRA, *Vie des Saints*, 17. dec., t. 12, p. 239.

⁹ VIT. Corton. BB. 19 maii, t. 17, p. 389, n. 14.

¹⁰ P. CELANO. BB. 12 jun., t. 23, p. 107, n. 9.

¹¹ SIMON. BB. 23 apr., t. 12, p. 255, n. 6.

¹² BB. 19 maii, t. 17, p. 489, n. 12 : Multis autem ac mirabilibus signis

saint Pierre Célestin, que le bienheureux, après avoir passé cinq ans sur la montagne de Mourron, voyant qu'on abattait les bois qui environnaient sa demeure, se réfugia sur la montagne de Magelle, dans une grotte profonde, mal défendue contre les injures de l'air. Ses deux compagnons, effrayés de l'aspect et des inconvénients du lieu, se retirèrent d'abord, mais revinrent bientôt, ne pouvant vivre loin de leur modèle et de leur maître. Dieu bénit ce nouveau séjour. Car, entre autres prodiges, une colombe mystérieuse apparut et demeura pendant trois ans au milieu des solitaires, prenant toujours sa nourriture à l'endroit où l'on éleva plus tard un autel en l'honneur du Saint-Esprit. Les grâces nombreuses que le divin Paraclet accorda dans la suite à ceux qui venaient l'invoquer en ce lieu, furent un témoignage du prodige dont il consacrait la mémoire.

Sainte Tère^se¹ raconte d'elle-même que, la veille de la Pentecôte, tandis qu'elle méditait sur la présence du Saint-Esprit dans son âme, elle vit une colombe voltiger au-dessus de sa tête : « Elle était bien différente de celles d'ici-bas ; car, au lieu de plumes, ses ailes semblaient formées d'écailles de nacre qui jetaient une vive splendeur ; elle était aussi plus grande qu'une colombe ordinaire. Il me semble, ajouta-t-elle, que j'entendais le bruit qu'elle faisait avec ses ailes ; elle les agita à peu près l'espace d'un *Ave Maria*. » Et entrant alors dans un ravissement, elle cessa d'apercevoir cette divine colombe. — Elle la revoit une autre fois² sur la tête d'un religieux de Saint-Dominique, avec des ailes plus éclatantes encore, et il lui fut dit que ce Père devait attirer beaucoup d'âmes à Dieu.

Spiritus Sanctus declarare voluit quod locum illum tanquam speciale sibi habitaculum elegerit. Primum siquidem, cum Fratres ibi habitare cœperunt, quædam columba apparuit quæ semper cibum capere videbatur in eo loco in quo postea altare oratorii situatum est.

¹ *Sa Vie*, ch. 38.

² *Ibid.*

Le Saint-Esprit se manifeste aussi, comme à la Pentecôte, sous la forme du feu et de la lumière, et l'on peut voir autant d'apparitions de ce divin Esprit dans les globes lumineux qui descendent sur les Saints, dans les flammes qui les environnent à l'heure de la prière, et dans les phénomènes de même nature que nous raconterons en parlant du rayonnement surnaturel.

Il est également facile d'y retrouver la nuée qui couvrit le Sauveur et les trois apôtres sur le Thabor.

On lit un fait précis de ce genre dans la vie de saint Donstain, archevêque de Cantorbéry ¹. Pendant qu'il distribuait à son peuple le pain de vie, une nuée enveloppa tout à coup le lieu où s'accomplissaient les augustes mystères, et une colombe vint se reposer sur le saint évêque jusqu'à la fin du sacrifice : témoignage éclatant que le Saint-Esprit donnait au pontife de sa prédilection et de son assistance.

IV.— C'est une question difficile à résoudre si, en dehors de l'Incarnation, ces apparitions sensibles de Dieu et des personnes de l'adorable Trinité sont personnelles, ou si elles s'opèrent par le ministère des anges.

Pour les apparitions accomplies sous l'ancienne loi, le sentiment le plus commun ², ou plutôt le sentiment commun ³

¹ OSBORN. BB. 19 maii, t. 17, p. 369, n. 41 : Dignatus est Spiritus Sanctus novis quibusdam gratiæ suæ principiis ita virum in Ecclesia Salvatoris clarificare, ut mirabilis ipse extra hominis naturam videretur esse. Nam cum die adventus sui primo sacris altaribus assisteret, et populo Dei vivificum panem distribuendo porrigeret, repente, contacta nube domo, columba in Jordane a Joanne olim visa, iterum apparuit, quæ, quousque sacrificium fuisset consumptum, super illum mansit.

² BENEDICT. XIV. *De servor. Dei. beatif.* l. 3, c. 50, n. 4: Dei apparitiones in veteri lege, juxta communioem Theologorum sententiam, non fuerunt personales, sed impersonales, uti loquuntur; nec enim Deus ipse apparuit corpore a se assumpto, sed id effecit per Angelos qui suam personam sustinuerunt.

³ BONA. *De discret. Spir.* c. 19, n. 3, p. 305 : Quæcumque leguntur divinæ manifestationes sive Theophaniæ, per Angelos factæ sunt, eorumque mi-

des scolastiques est qu'elles furent impersonnelles, et dues entièrement à l'intervention des anges, qui se présentaient, parlaient et agissaient au nom de Dieu.

Les Pères sont beaucoup moins explicites. Saint Augustin, qu'on a coutume d'invoquer en cette matière, est fort indécis, ainsi qu'on peut le voir en lisant ses livres sur la Trinité. La plupart prennent simplement les affirmations de l'Écriture et les entendent, en plus d'un endroit, de véritables théophanies¹. Les plus anciens, parmi lesquels saint Justin, saint Irénée, Tertullien, saint Hilaire², attribuent à la seule personne du Fils toutes les apparitions de l'Ancien Testament. L'assertion générale des théologiens ne s'impose donc pas absolument, et, de l'aveu même des plus déterminés, elle rencontre des contradicteurs³.

Suarez ne méconnaît point ces divergences ; il constate deux opinions : l'une⁴, qui admet que ces visions sont produites immédiatement par Dieu ; l'autre⁵, qui les attribue aux esprits célestes ; et, bien qu'il déclare cette dernière commune parmi les scolastiques et, plus loin, qu'il la qualifie de très-véritable, l'illustre théologien distingue⁶ cependant deux

nisterio ad Patres nostros dimanarunt. Summa in hoc veterum Patrum concordia, nec discrepant ab eorum sententia principes Scholasticorum.

¹ Cf. PHIL. VANDENBROECK, doct. lov. *Dissert. theol. de Theophaniis sub vetere Testamento*.

² Cf. GINOULHIAC, *Hist. du dogm. chrét.*, 1^{re} p., l. 8, c. 10 et suiv., t. 2, p. 292.

³ SCHRAM, § 496, sch. 1, t. 2, p. 202.

⁴ *De Angelis*, l. 6, c. 20, n. 25, p. 764 : In hoc ergo puncto prior sententia est, hujusmodi apparitiones divinas sine interventu Angelorum a solo Deo factas esse. Hæc sententia solet attribui illis antiquis Patribus, etc.

⁵ *Ibid.*, n. 28 : Secunda sententia est Deum nunquam apparuisse ante incarnationem in corpore immediate et per se assumpto ab ipso Deo, vel aliqua divina persona, sed mediante aliquo angelo. Hæc est communis sententia scholasticorum.

⁶ *Ibid.*, n. 29 : Et quamvis hæc sententia quidem quam jam attulimus, atque multorum doctorum spectatorumque virorum auctoritate comprobavimus, verissima est; duas tamen partes includit, non parum difficiles, neque adeo evidenter certas quin nonnullos scrupulos moveant. Quarum una est indefinita, scilicet : non omnes apparitiones Dei factas esse per se et imme-

parties dans cette assertion : la première, indéfinie, savoir, que les apparitions de Dieu dont parle l'Ancien Testament n'ont pas été faites « toutes » immédiatement par Dieu ; la seconde, universelle et exclusive, que, sous l'ancienne loi, « aucune » de ces manifestations n'a été l'œuvre directe de Dieu, mais qu'elles sont dues à l'intervention des anges : la première partie lui paraît plus fondée et plus certaine que la seconde.

Le dernier point de vue, avec toute l'exclusion qu'il comporte, est en réalité fort contestable. Lorsque les anges sont expressément désignés par l'auteur sacré, comme remplissant un rôle au nom de Dieu, ce sont évidemment ces messagers célestes qui paraissent, et non Dieu même. Dans les cas où il est douteux s'il s'agit de Dieu ou d'un ange, que l'on incline pour l'ange, cela se conçoit encore, en vertu de ce principe qu'en fait de surnaturel il faut se contenter d'affirmer ce qui suffit. Mais quand l'Écriture déclare que Dieu est apparu, sans faire mention d'aucune intervention angélique, pourquoi n'affirmerait-on pas alors une manifestation réellement et immédiatement accomplie par Dieu, à moins que ces sortes de condescendances ne soient démontrées contraires à la raison ou à la foi ; démonstration qui, selon nous, n'a point été faite ?

L'opinion commune sur le caractère impersonnel des théophanies s'étend, avec quelques réserves, à celles du Nouveau Testament¹. Tous mettent hors de cause l'apparition du Verbe dans la chair, et la tiennent pour absolument immédiate et personnelle. Il en est qui regardent comme un privilège de la loi de grâce que Dieu apparaisse par lui-même

diatē ab ipso, absque Angelorum ministerio. Alia est universalis, nimirum in veteri Testamento nunquam Deum visibiliter hominibus apparuisse, nisi mediis Angelis ministrantibus. Prior ergo pars certior est.

¹ SUAREZ, *de Angelis*, l. 6, c. 21, n. 12, p. 784 : Nihilominus tamen dicendum est omnes has Dei apparitiones in novo Testamento per Angelos factas esse... Estque communis sententia theologorum.

aux hommes¹. D'autres², même parmi ceux qui admettent une loi générale de providence, d'après laquelle les anges seraient chargés de ces manifestations divines, en exceptent quelques-unes, principalement celles du Père et du Saint-Esprit sur la personne du Verbe incarné.

A vrai dire, il est difficile de voir sur quoi reposent ces distinctions entre les antiques théophanies et les nouvelles, et, parmi ces dernières, certaines sont si expressément affirmées de telle ou telle personne divine, qu'on ne saurait, sans faire violence au texte sacré, les mettre au compte d'êtres inférieurs et intermédiaires. Ainsi, quand cette voix retentit au baptême de Notre-Seigneur : « Celui-ci est mon Fils, en qui j'ai mis mes complaisances, » que ce soient les anges qui aient agité l'air, ou que les sons aient été l'effet d'une action directe de Dieu, c'est toujours le Père qui a parlé. Pareillement, lorsque les évangélistes racontent que l'Esprit-Saint descendit sur le Christ, au Jourdain, sous la forme d'une colombe, que cette colombe ait été réelle et vivante, ainsi que le veut saint Thomas³, ou, comme d'autres⁴ le prétendent, purement fantastique ; qu'elle ait été formée immédiatement par Dieu ou par ses anges, il faut maintenir que c'est le Saint-Esprit en personne qui s'est révélé sous ces apparences sensibles. Qu'importe par qui l'habit soit fait ; cela ne change point la person-

¹ SUAREZ, *De Angelis*, l. 6, c. 12, n. 9 et 10, p. 783 : Aliqui enim opinantur esse veluti peculiare privilegium legis gratiæ ut in ea Deus per seipsum hominibus apparere soleat.

² SUAREZ, *ibid.*, n. 11, p. 784 : Ideoque conveniens videtur ut postquam Verbum per seipsum et immediate corpus induit, aliæ etiam personæ sub aliquibus sensibilibus signis visibiliter se ostendant immediate ac per seipsas. Maxime vero quando apparitio aliarum personarum super Christum incarnatum fiebat, sicut columba super ipsum descendit et vox Patris super ipsum audita est, quia non decebat hæc fieri per Angelos super Christum.

³ *Sum.* 3 p., q. 39, a. 7 : Et quia Spiritus Sanctus dicitur Spiritus veritatis (Joan. xvi), ideo etiam ipse veram columbam formavit in qua appareret, licet non assumeret ipsam in unitatem personæ.

⁴ S. AMBROS. *De Sacram.* l. 1, c. 5 : Descendit Spiritus Sanctus in specie, non in veritate columbæ.

nalité qui le revêt. L'humanité sainte de Notre-Seigneur est l'œuvre commune de la Trinité, et néanmoins c'est la personne du Verbe qui la possède et la fait sienne par le lien hypostatique. Sans aller jusqu'à l'intimité de cette union qui, en fait, ne convient qu'au Fils, pourquoi Dieu et les personnes de l'auguste Trinité ne pourraient-ils pas revêtir d'une manière spéciale des formes et des symboles extérieurs qui manifesteraient leur présence?

Mais cette présence, en quoi consisterait-elle lorsque Dieu est partout et que les trois Personnes sont inséparables de l'essence divine?

Le Docteur angélique¹, traitant des missions divines, répond qu'il y a deux manières d'être présent : venir en un lieu où l'on n'était pas encore, voilà la première; paraître, mais sous un mode nouveau, à un point où l'on était déjà, c'est la seconde. La substance divine et ses trois adorables Personnes sont nécessairement partout où il se rencontre un être; mais là où elles sont par essence, elles peuvent prendre un aspect qu'elles n'avaient pas. Cet aspect nouveau explique toutes les apparitions de Dieu dans le monde. Il constitue la mission divine pour les deux personnes qui procèdent, c'est-à-dire pour le Fils et le Saint-Esprit : mission invisible, s'il s'agit de la grâce; mission visible quand l'intervention s'accomplit sous une apparence corporelle. La personne du Père, ne relevant que d'elle-même, et conséquemment n'étant point susceptible d'être envoyée, peut apparaître, mais de son propre mouvement et non en vertu d'une mission².

En résumé, les apparitions de Dieu, dans l'unité de sa nature ou comme Trinité, se réduisent à donner à l'homme, par

¹ S. THOM. 1 p., q. 43, a. 1. Ostenditur etiam habitudo ad terminum ad quem mittitur, ut aliquo modo ibi esse incipiat, vel quia prius ibi omnino non erat quo mittitur, vel incipiat ibi aliquo modo esse quo prius non erat.

² *Ibid.*, 1 p., q. 43, a. 4.

un signe sensible, un témoignage positif et spécial de sa présence et de ses volontés.

Quant à l'exécution matérielle de ce signe révélateur, on peut admettre, si l'on veut, avec l'École, que les anges concourent à le produire, quoique ce soit peut-être compliquer le mécanisme de la création et de la providence. Ne serait-il pas plus simple de dire, avec saint Augustin¹, que toute créature étant l'œuvre commune de la Trinité : et la voix du Père au Thabor, et la chair du Fils dans l'Incarnation, et la colombe du Saint-Esprit au Jourdain, et ainsi de toutes les autres théophanies, ont été réalisées par la coopération simultanée et indivisible des trois divines Personnes.

V. — Nous avons dit que Dieu pouvait également apparaître, et comme Un, et comme Trinité, en visions imaginaires.

Quand il se révèle pendant le sommeil, on peut, en général, considérer ces manifestations comme purement représentatives. Pareillement, quand il est dit que Dieu s'est montré en vision², ou encore dans le temps de la nuit³, il s'agit presque toujours de visions imaginaires, à moins toutefois que le récit ne donne à entendre autre chose, comme par exemple lorsque la voix du Seigneur éveille par trois fois le jeune Samuel, pour lui confier ses desseins de justice sur le grand prêtre Héli et sur ses enfants⁴.

Les révélations imaginaires où Dieu apparaît avec le caractère de son unité, sont en grand nombre dans l'Écriture et dans les vies des Saints. Elles se rencontrent plusieurs fois

¹ Epist. 169. *Evodio*, n. 6, p. 365 : Ita nullam esse creaturam qua vel solus Pater, vel solus Filius, vel solus Spiritus Sanctus demonstratur, quam non simul Trinitas operetur, quæ inseparabiliter operatur : ac per hoc nec vocem Patris, nec animam et carnem Filii nec columbam Spiritus Sancti, esse factam, nisi eadem cooperante Trinitate.

² *Gen.* xv, 1. Factus est sermo Domini ad Abram per visionem.

³ *Num.* xii, 6. *Dan.* vii, 2, 7.— *Act.* xviii, 9.

⁴ *I Reg.* iii.

dans l'histoire d'Abraham¹, d'Isaac² et de Jacob³, et plus souvent encore dans les prophètes, à qui Dieu faisait entendre par des représentations mentales ses grandeurs, ses miséricordes et sa justice : Isaïe⁴ le voit dans son temple et sur son trône, entouré des séraphins qui adorent sa majesté et chantent sa gloire ; Jérémie⁵ sent sa main toucher ses lèvres pour lui conférer la grâce et la mission prophétiques ; Ézéchiël⁶ l'aperçoit sur son char mystérieux, image de l'Église.

Ces manifestations symboliques s'accomplissent sous les formes les plus variées. Dieu se découvre à la bienheureuse Osanne de Mantoue⁷, tantôt sous les traits majestueux d'un vieillard, tantôt comme un jeune homme dans l'éclat de la force et de la beauté, d'autres fois par une sorte d'immensité lumineuse où l'esprit ne saisit point de limite et ne peut décider s'il est en présence d'un seul ou de plusieurs, c'est-à-dire si c'est l'unité divine qui se révèle ou la Trinité.

La Trinité, en effet, se manifeste également dans les symboles de la vision imaginaire, ainsi que l'attestent les révélations de la bienheureuse Osanne elle-même⁸ et celles de plusieurs autres saintes âmes.

La bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque en rapporte d'elle-même un exemple remarquable. « Notre-Seigneur, ra-

¹ *Gen.* xv, 1, 12; xx, 3.

² *Gen.* xxvi, 24.

³ *Gen.* xxviii, 12-16; xxxi, 11.

⁴ *Is.* vi.

⁵ *Jerem.* i, 9.

⁶ *Ezech.* ii, 1.

⁷ F. SYLVEST. BB. 18 jun., t. 24, c. 1, p. 572. Nunc senilem Deus maximus gerebat aspectum, modo juvenis triginta aut circiter annos nati speciem afferebat, aliquando in immensum ex aucto splendore unus aut plures essent deprehendi haud poterat. Nunquam tamen humana, sed spirituali tantummodo præsentia videbatur indutus.

⁸ BB. 18 jun., t. 24, c. 1, p. 573, n. 69 : Ab iis conspicua luce vallatis, aliud splendidissimum jubar in modum flammæ prodibat, quod in unum cum sene et adolescente videbatur coire naturam, ita ut alter ab altero discerni haudquaquam posset.

conte-t-elle¹, me continuant toujours ses grâces, je reçus cette incomparable qu'il me sembla, pendant une défaillance qui m'avait pris, que les trois Personnes de l'adorable Trinité se présentèrent à moi et firent sentir de grandes consolations à mon âme. Mais ne pouvant m'expliquer de ce qui se passa alors [je n'en dirai rien], sinon qu'il me sembla que le Père éternel, me présentant une grosse croix toute hérissée d'épines, accompagnée de tous les autres instruments de la Passion, me dit : « Tiens, ma fille, je te fais le même présent qu'à mon Fils bien-aimé. » — « Et moi, me dit mon Seigneur Jésus-Christ, je t'y attacherai comme j'y ai été attaché, et je t'y tiendrai fidèle compagne. » La troisième de ces adorables Personnes me dit « que Lui, qui n'était qu'amour, m'y consumerait en me purifiant ». Mon âme demeura dans une paix et une joie inconcevables, car l'impression qu'y firent ces divines Personnes ne s'est jamais effacée. Elles me furent représentées sous la forme de trois jeunes hommes vêtus de blanc, tout resplendissants de lumière, de même âge, grandeur et beauté. »

Nous ne connaissons point dans l'Écriture de semblable représentation collective des trois divines Personnes; mais, dans la célèbre vision de Daniel, sur les quatre grands empires auxquels succède l'Église de Jésus-Christ, on voit apparaître le Père, que le prophète appelle l'Ancien des jours, et le Verbe incarné, qu'il nomme expressément le Fils de l'homme. « Comme je regardais, dit-il², des trônes furent dressés, et l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement avait la blancheur de la neige; les cheveux de sa tête ressemblaient à la laine la plus pure; son trône était embrasé, et ses roues lançaient des traits de flamme. Un fleuve de feu sortait de devant sa face; il était servi par un million de ministres, et

¹ *Sa Vie, par elle-même*, t. 2, p. 384.

² *Daniel*, VII, 9-14. Trad. de H. LAURENS, *Morc. choisis de la Bible*, p. 322.

des millions d'autres se tenaient en sa présence... Enfin j'aperçus, dans cette vision de nuit, le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel. Il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours et lui fut présenté; il reçut de Lui la puissance, la gloire et la royauté, pour être servi par tous les peuples de toute tribu, de toute langue, avec un pouvoir qui devait être éternel et indestructible, et un empire qui ne devait jamais tomber. »

La Sagesse divine, qui se personnifie dans le Verbe, apparaissait sous la ravissante figure d'une vierge à saint Laurent Justinien, encore flottant entre le monde et Dieu, à l'âge où les impressions de la chair ont toute leur puissance. « O jeune homme bien-aimé, lui dit-elle, en le regardant d'un visage où reluisaient la beauté et la bonté, pourquoi répandre ton cœur et chercher la paix dans la multitude des choses qui passent? L'apaisement que tu poursuis, c'est moi qui le donne; et tes désirs seront comblés, je t'en fais la promesse, si tu veux m'accepter pour épouse. » Et le jeune homme lui demandant son nom, sa race et ses titres : « Je suis, lui répondit-elle, la Sagesse de Dieu, qui, pour réparer l'humanité, ai revêtu la nature humaine. » — « Je lui promis ma foi, poursuit saint Laurent Justinien — car c'est de lui-même que nous tenons ce récit¹, et après m'avoir donné le baiser de paix, je la vis s'éloigner, rayonnante de joie. »

¹ *Fasciculus amoris*, c. 16, f° clxxxiv, b: Eram et ego aliquando vestri similis, quærens anxio æstuantique desiderio pacem in extrinsecis, nec inveni. Tandem divina præventus gratia, dum sic laborarem, speciocissima quædam sole splendidior, balsamoque suavior mihi apparere dignata est, cujus nomen omnino ignorabam. Hæc namque propius accedens, venusto vultu placidoque affatu inquit: O juvenis in me diligende, cur effundis cor tuum, pacemque sectando variaris per multa? Quod quæris, in me est; quod concupiscis, tibi polliceor spondeoque, si tamen me in sponsam habere volueris... Quam vero, in his positus, nomen ipsius, dignitatem et genus scire peroptarem, adjecit se Dei Sapientiam vocari et esse, quæ in temporis plenitudine pro hominum reconciliatione humanam formam suscepit... Cui cum ingenti gaudio dum præbuissem assensum, dato pacis osculo, læta discessit... Hanc itaque amavi ut sponsam.

Le bienheureux Henri Suso, de l'ordre de Saint-Dominique, s'était épris, dès son adolescence, d'une sainte passion pour la Sagesse, et son cœur s'embrasait aux descriptions admirables qu'en font les Livres sacrés. En entendant ces paroles¹ : « La Sagesse est plus belle que le soleil, plus élevée que les étoiles, et, si on la compare à la lumière, elle l'emportera...; je l'ai aimée et recherchée dès ma jeunesse; j'ai demandé à l'avoir pour épouse, et je suis devenu l'admirateur de sa beauté, » il s'était résolu, comme le Sage, à en faire son épouse, à se vouer à son service et à son amour. Mais, cette Sagesse qui dispense tous les biens à ceux qui l'aiment, est-ce Dieu ou un être humain, un homme ou une femme, le symbole de la science ou celui de l'astuce; qu'est-ce enfin? Ce problème agitait l'esprit de ce bienheureux amant : « Oh! se disait-il, si je pouvais une seule fois la voir et lui parler! » La Sagesse exauça ses pieux désirs. Elle lui apparut, loin au-dessus de sa tête, soutenue par une colonne de nuée, assise sur un trône d'ivoire, brillante comme l'étoile du matin, ou plutôt comme le soleil dans tout son éclat. Sa couronne était l'éternité; son vêtement, la félicité; son langage, la douceur; ses embrassements, la satiété de tout bien. Elle paraissait à la fois proche et éloignée, sublime et humble, évidente et cachée, simple, familière et pourtant incompréhensible; plus élevée que les hauteurs des cieux et plus profonde que l'abîme; elle atteignait du commencement à la fin avec force, et disposait toutes choses avec suavité. C'était d'abord une gracieuse jeune fille, et bientôt sa figure devenait celle d'un très-beau jeune homme; puis, c'était une maîtresse très-habile en toutes sortes d'arts, aimable à tous. Enfin, se tournant vers son favori, et lui souriant avec autant de grâce que de majesté, elle lui adressait ces douces paroles : « Mon fils, donne-moi ton cœur. » Et lui, alors, de se pré-

¹ Sap. VII, 29.

cipiter à ses pieds pour lui rendre les plus amoureuses et les plus humbles actions de grâces¹.

Le Saint-Esprit se révèle aussi en vision imaginaire, ordinairement sous les symboles qui lui sont consacrés, le feu et la colombe. Ces sortes d'apparitions se rencontrent plus d'une fois dans la vie de sainte Élisabeth de Sconaage. Nous ne citerons que le trait suivant, qu'elle nous raconte elle-même².

Un jour de Pentecôte, avant la célébration des saints mystères, elle entre en extase et voit, assemblés au Cénacle, les disciples et la Mère du Sauveur : tout à coup une flamme descend du ciel d'un mouvement rapide et se repose sur chacun d'eux, et eux aussitôt de se lever et de sortir, la joie sur le visage et la confiance dans l'âme, pour annoncer au peuple la parole de Dieu. Après cette vision, elle revient à elle-même et se retrouve à ces paroles de l'office : « L'Esprit-Saint, sortant du trône éternel, a pénétré invisiblement le cœur des apôtres. » Dès que la messe commence, elle retombe en extase, et aperçoit comme un rayon très-brillant de lumière qui se prolonge du ciel jusqu'à l'au-

¹ SURIUS. BB. 25 jan., t. 3, p. 269, n. 10. Jam omnino certum atque statutum est mihi sapientiam sponsæ loco assumere, ejusque amori et servitio me mancipare. Atque utinam, ait, vel semel illius videndi et alloquendi copia præberetur! Quæ aut qualis est quæ tam mira de se prædicat, tot ac tanta pollicetur? Estne Deus aut homo, vir an femina, scientia vel astutia, aut quid tandem est? Dum his flagraret desideriis... tali schemate videndam se illi præbuit: Longe supra ipsum ferebatur in columna nubis, etc. Dum elegantis puellæ specie teneri videbatur, mox pulcherrimi juvenis præ se ferebat imaginem. Nonnunquam ceu artium omnium peritissimam se præbebat amicam, cunctis amabilem. Itaque dulcissime ad eum se convertens et comiter, non tamen sine quadam divina majestate, illi arridens, benigne his eum verbis affata est: Præbe, fili, cor tuum mihi. Tum vero vestigiis illius advolutus, medullitus ac humillime gratias illi egit.

² EGBERT. BB. 17 jun., t. 24, p. 514, n. 60: In die Pentecostes ante celebrationem Missæ, cum essem in extasi, vidi rursus discipulos congregatos... Cumque inchoaretur officium Missæ, rursus in extasim veni: et vidi quasi fulgidissimum radium lucis, de cælo usque ad altare porrectum. Et venit per medium ejus columba speciosa quam videre soleo, ferens in ore quiddam rubrum quasi flammam ignis, grandiusculum quam solebat.

tel, et, au milieu, la belle colombe qu'elle avait coutume de voir, portant à son bec quelque chose de rouge, comme une flamme de feu. La mystérieuse colombe se repose d'abord, les ailes étendues, sur la tête du prêtre et laisse tomber sur lui comme une goutte de ce qu'elle tenait à sa bouche; elle fait de même sur chacun des ministres, puis elle s'arrête sur l'autel. « Alors, continue la pieuse vierge, je revins de mon extase, et je priai notre maîtresse de recommander aux sœurs un redoublement de ferveur, dans l'espoir de ce qui allait arriver. En effet, la messe finie, au moment où nous allions communier, je fus reprise par l'extase, et, pendant que les sœurs recevaient la divine Eucharistie, je vis la même colombe voltiger sur elles, et distribuer à chacune de la flamme mystérieuse. »

Au témoignage de Nicéphore, le moine Jean voit en songe le Saint-Esprit communiquer son inspiration à saint Siméon¹ le Jeune, sous la forme d'un rayon de miel exprimé sur sa tête.

VI.— Comme pour les apparitions externes, le sentiment le plus général est que les visions imaginaires sont dues à l'intervention des anges, et que, de la part de Dieu, elles sont impersonnelles².

Ici reviennent les observations et les réserves que nous avons déjà faites. Existe-t-il une raison ou une argumentation péremptoire qui forcent à admettre que Dieu n'intervient pas réellement dans les visions imaginaires où il se révèle lui-même, et que toutes ces représentations sont par conséquent impersonnelles? La persuasion où sont la plupart des

¹ BB. 24 maii, t. 18, p. 322. Narrabatque quomodo nocte illa per somnium divina quædam virtus oblata sibi fuisset, quæ dextera expressum e favo mel effundebat ac Symeonem multiplici scientia informabat, etc.

² SCHRAM, § 503, sch. 1, t. 2, p. 218: Quoties in S. Scriptura vel alibi dicitur Deus invisibiliter imaginarie apparuisse, intelligendum est hoc factum fuisse a Deo, ministerio Angelorum, invisibiliter nomine Dei intervenientium.

âmes favorisées de ces grâces, que Dieu en est le véritable auteur, semble avoir autant de poids que les théories qui y contredisent. Que les anges puissent concourir à ces effets, ou même les produire, on aurait tort de le contester ; et lorsque cette intervention est authentiquement attestée, il y aurait témérité et inconvenance à opposer des dénégations ou même à élever des doutes. Mais ériger en principe que ces sortes de visions s'opèrent toujours par le ministère des esprits bienheureux, n'est-ce pas trop affirmer ? C'est surtout trop affirmer, selon nous, que de refuser aux théophanies mentales tout caractère personnel, et toute présence réelle de la part de Dieu ou des Personnes divines ; car Dieu et les Personnes de l'adorable Trinité peuvent aussi bien se manifester par des symboles imaginaires que par des représentations extérieures. Et il importe peu, nous l'avons déjà fait observer, que le matériel de la vision, si l'on peut s'exprimer de la sorte, soit l'œuvre du Créateur ou de ses anges ; cela n'empêche point que Dieu ou les Personnes divines ne soient présents sous ces apparences qui s'accomplissent en leur nom.

VII. — Les visions sensibles conviennent de préférence à la nature de l'homme, mais la vision intellectuelle est plus en harmonie avec la nature de Dieu ; on comprend donc que pour Dieu, qui est tout être et tout esprit, la meilleure manière de se révéler soit de s'adresser directement à l'intelligence sans passer par les sens.

C'est ainsi qu'il communiquait avec Moïse : « Le Seigneur, dit l'Écriture¹, parlait à Moïse face à face, comme un homme a accoutumé de parler à son ami ; » langage qui ne doit point s'entendre des visions externes ou imaginaires, que Dieu lui-même semble exclure de la part privilégiée faite à son serviteur. C'est, du moins, l'interprétation commune donnée à ces paroles des NOMBRES² : « S'il y a parmi vous un prophète

¹ *Exod.* xxxiii, 11.

² xii, 6, 7.

du Seigneur, je lui apparatrai en vision ou je lui parlerai en songe ; mais il n'en est pas ainsi de Moïse, mon serviteur très-fidèle dans toute ma maison ; car pour lui je lui parle bouche à bouche ; et c'est ouvertement, et non par énigmes et par figures, qu'il voit le Seigneur. »

La loi nouvelle a vu souvent se reproduire ces communications divines. Plusieurs auteurs croient qu'elles furent accordées à Augustin et à Monique, pendant cet entretien sublime raconté par le saint docteur au livre de ses *CONFESIONS*.

« Le jour approchait, dit-il ¹, où ma mère allait sortir de cette vie, et ce jour vous étant connu, Seigneur : nous, nous l'ignorions ; il arriva, je le crois ainsi, par la secrète conduite de votre sagesse, que nous nous trouvâmes seuls, elle et moi, appuyés à une fenêtre qui donnait sur le jardin de la maison où nous étions logés, dans cette ville d'Ostie, où, hors du tumulte du monde, nous nous disposions, après les fatigues d'un long voyage, à prendre la mer. Étant donc seuls, nous nous entretenions avec une douceur ineffable, et oubliant le passé pour ne plus penser qu'à l'avenir, nous nous demandions entre nous, en présence de la Vérité qui est vous-même, ce que sera, dans l'éternité, la vie des Saints, cette vie que nul œil n'a vue, que nulle oreille n'a entendue, et que le cœur de l'homme n'a point sentie. Et nous aspirions des lèvres de

¹ *Confess.* l. 9, c. 10, p. 215 : Impendente autem die, quo ex hac vita erat exitura..., Colloquebamur ergo soli valde dulciter, et præterita obliviscentes, in ea quæ ante sunt extenti, quærebamur inter nos apud præsentem veritatem, quod tu es, qualis futura esset vita æterna sanctorum... Cumque ad eum finem sermo perduceretur ut carnalium sensuum delectatio quantalibet luce corporea, præ illius vitæ jucunditate, non comparatione, sed ne commemoratione quidem digna videretur ; erigentes nos ardentiore affectu in idipsum, perambulavimus gradatim cuncta corporalia... ; et venimus in mentes nostras, et transcendimus eas ut attingeremus regionem ubertatis indeficientis : ubi pascis Israel in æternum veritatis pabulo... Et dum loquimur et hinciamus illi, attingimus eam modice, toto ictu cordis ; et suspiravimus, et reliquimus ibi religatas primitias spiritus, et remeavimus ad strepitum oris nostri, ubi verbum incipitur et finitur.

l'âme à ces sources sublimes de votre fontaine, de la fontaine de vie qui est en vous, afin que, en étant arrosés autant que nous en étions capables, nous pussions, en quelque sorte, atteindre par nos pensées jusqu'à une si grande chose.

« Et la conclusion de nos discours était, que la plus vive délectation des sens, dans le plus grand éclat de beauté et de splendeur corporelle, non seulement n'était pas digne d'entrer en parallèle avec la félicité d'une telle vie, mais ne méritait pas même d'être nommée. Emportés donc par un nouvel élan d'amour vers cette immuable félicité, nous traversâmes l'une après l'autre toutes les choses corporelles, et ce ciel même d'où le soleil, la lune et les étoiles répandent sur la terre leur lumière. Et montant encore plus haut, dans nos pensées, dans nos paroles, dans le ravissement que nous causaient vos œuvres, nous en vîmes à nos âmes; et nous passâmes encore au delà pour arriver enfin à cette région d'inépuisable abondance où vous repaissez éternellement les âmes du céleste aliment de la vérité, où la vie est la sagesse même qui a fait toutes ces choses, et toutes celles qui ont été, et toutes celles qui seront, cette sagesse qui n'a point été faite, mais qui est telle qu'elle a toujours été et qu'elle sera toujours; ou, pour mieux dire, qui n'a point été et qui ne sera point, mais qui est simplement, parce qu'elle est éternelle; car, avoir commencé et devoir être, ce n'est pas être éternel.

« Or, tandis que nous parlions ainsi et que nous soupinions vers cette vie bienheureuse, nous l'atteignîmes tant soit peu, par un plein bond du cœur; mais bientôt, en gémissant et toujours rattachés par le souvenir à ces prémices de l'esprit, nous dûmes revenir au bruit de nos lèvres, à la parole qui a un commencement et une fin. »

Ce bond du cœur, cette suspension momentanée de l'esprit sur la vérité immuable et éternelle, par-dessus le bruit des créatures et les images des sens, semble bien indiquer une entre-

vue surnaturelle et purement intellectuelle entre l'âme et Dieu¹.

Écoutons encore sainte Madeleine de Pazzi nous décrire une semblable vision.

« Était-ce dans mon corps ou hors de mon corps, je l'ignorais, dit-elle², mais je voyais Dieu, étant à lui-même sa gloire, s'aimant lui-même, se connaissant à fond, et se comprenant seul infiniment; aimant ses créatures d'un amour très-pur et sans bornes, et, dans l'union d'une indivisible Trinité, subsistant un seul Dieu, infini en amour, et d'une souveraine, incompréhensible et inscrutable bonté. Ainsi établie en Dieu, je n'avais plus aucun sentiment de moi-même, et je ne me voyais qu'en Dieu, non que mon regard portât sur moi-même, mais sur Dieu seul, autant que cette intuition est permise à la créature préparée et enflammée par l'amour, mais encore revêtue de la chair mortelle. Je demurai près d'une heure dans cette contemplation, selon que j'ai pu en juger en retrouvant mes sens. »

Dans ces admirables communications, Dieu dévoile tantôt un aspect de lui-même et tantôt un autre : l'éclat de sa lumière, sa majesté et sa suavité³, son infinitude et sa puissance⁴, sa resplendissante beauté⁵, sa bonté, source de tout

¹ Cf. BONA. *De discret. spir.* c. 18, n. 3, p. 299.—SCHRAM, § 506, t. 2, p. 223.

² V. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 184, n. 22. Nesciebam, inquit, vivane an mortua, extra an intra corpus essem; sed solum videbam Deum, in seipso gloriosum, seipsum amare, seipsum intime cognoscere solumque seipsum infinite comprehendere; amare autem creaturas purissimo et infinito amore; atque in unione unius individue Trinitatis, unum subsistere Deum amoris infiniti, summæ, incomprehensibilis et inscrutabilis bonitatis.

³ La B. OSANNE de Mantoue. BB. 18 jun., t. 24, p. 621, n. 99. Magisque fruebar claritate, suavitate et majestate æterna quam antea unquam. Ut autem porro dicam qualitatem et quantitatem istius incirconscripsi luminis, id impossibile prorsus est.

⁴ La B. ANGELE de FOLIGNO. BB. 4 jan., t. 1, p. 195, n. 61. Ego volo tibi ostendere de potentia mea. Et statim fuerunt aperti oculi animæ meæ et videbam plenitudinem Dei in qua comprehendebam totum mundum..., et videbam potentiam Dei excedere omnia et implere omnia. Et dixit mihi: Ostendi tibi aliquid de potentia mea.

⁵ *Ibid.*, p. 194, n. 58: Vidi summam pulchritudinem continentem omne

bien ; sa vérité¹, principe de toute vérité, et sa parfaite justice ; son éternité², son immensité, son immutabilité : en un mot, les divers attributs qui caractérisent son être et le distinguent de tout ce qui est créé et fini.

VIII. — Non seulement Dieu manifeste ses attributs et la splendeur de son être, il révèle encore à quelques âmes privilégiées le mystère de la trinité de ses personnes. Ces communications sont généralement réservées aux plus parfaits et couronnent les faveurs divines dans l'ordre mystique, ainsi que nous l'avons dit en parlant du mariage spirituel.

Sainte Tèreſe³ raconte d'elle-même que, récitant un jour le symbole de saint Athanase où se trouve énoncé avec tant de précision le dogme de la Trinité, il lui fut donné de comprendre de quelle manière un seul Dieu subsiste en trois personnes, si clairement qu'elle en demeura tout à la fois extrêmement surprise et consolée, et que cela lui servit beaucoup pour connaître Dieu et ses merveilles.

Sainte Julienne⁴ du Mont-Cornillon, à qui est due l'institution de la fête solennelle du saint Sacrement, reçut la même connaissance de la Trinité, au moment où elle récitait la doxologie d'une hymne de l'office divin, consacrée à la commune invocation du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Elle voyait la Trinité dans l'Unité, et l'Unité dans la Trinité ;

bonum, et omnes sancti stabant ante illam pulcherrimam majestatem ad laudandum eam.

¹ S^{te} TÈRÈSE, *sa Vie*, c. 40. Cette Vérité, qui daigna alors se montrer à moi, est en soi-même vérité, elle est sans commencement et sans fin, et toutes les autres vérités dépendent de cette Vérité, comme tous les autres amours de cet Amour, et toutes les autres grandeurs de cette Grandeur.

² La B. ANGÈLE de F. BB. 4 jan., t. 1, p. 195, n. 65. Una tamen vice elevata fuit anima et videbat quod istud quod ego quæream non habebat initium nec finem. ; videbat Dei potentiam inenarrabilem, et videbat Dei voluntatem, et justitiam, et bonitatem.

³ *Sa Vie*, ch. 39.

⁴ BB. 5 april., t. 10, p. 449, n. 20. Contemplabatur igitur mundi cordis oculis Trinitatem in Unitate, et Unitatem in Trinitate: Trinitatem in Personarum proprietate, Unitatem in simplici substantia, essentia et natura.

la Trinité dans la propriété des Personnes, l'Unité dans la simplicité de la substance, de l'essence et de la nature; comment la Divinité, multiple dans ses Personnes, ne perd rien de la simplicité de sa substance, de son essence, de sa nature.

Chacune des trois divines Personnes peut se manifester séparément. Cependant l'apparition du Père seul est fort rare, si toutefois elle s'est rencontrée jamais. Les deux autres Personnes se révèlent plus fréquemment aux yeux de l'esprit; mais, nous l'avons dit en décrivant le cérémonial des noces mystiques, c'est principalement le Verbe qui apparaît de la sorte, en sa qualité d'époux des âmes. Près de mourir, et sur le point de se réunir à ce céleste Époux, sainte Angèle de Foligno¹ le voyait dans une vision anticipée de la gloire, mais si clairement, disait-elle, qu'elle comprenait ce qu'est le Verbe éternel, et tout ce que signifie ce mot, le Verbe, ce Verbe qui a daigné s'incarner pour nous. Et le Verbe, passant lui-même en elle, lui donnant en tout son être un sentiment délicieux de sa présence par une touche divine et un embrassement ineffable, lui disait : « Viens, ma bien-aimée, mon épouse tendrement chérie, car tous les Saints t'attendent dans la joie. Je ne te confierai pas aux anges ni aux autres bienheureux pour qu'ils t'emmenent; c'est moi, moi en personne, qui viendrai te recueillir et t'élèverai jusqu'à moi; car tu as gagné mon cœur et mérité toutes mes complaisances. »

IX. — Ces manifestations de Dieu sont plus ou moins dis-

¹ BB. 4 jan., t. 1, p. 234, n. 259 : Et tunc ostendit mihi ipsum sponsum Verbum æternum, ita quod modo intelligo quid est Verbum, et quid est dicere Verbum, scilicet Verbum quod voluit incarnari pro me; et ipsum Verbum transitum fecit per me, et totam me tetigit, et amplexatus est me et dixit mihi : Veni, dilecta mea, sponsa amata cum vera dilectione; veni, quia omnes Sancti expectant te cum lætitia. Dixit etiam mihi : Ego non committam te Angelis nec aliis sanctis ut te deducant, sed ego personaliter veniam pro te, et assumam te ad me; tu enim mihi facta es conveniens, et grata meæ majestati.

tinctes, ainsi que nous l'avons fait observer en parlant de la vision intellectuelle en général, et ce que nous avons dit des trois degrés qui se rencontrent dans cette vision, ne s'entend et ne s'applique entièrement que lorsqu'il s'agit de Dieu.

On s'élève donc à cette divine connaissance de trois manières, ou par trois ascensions graduelles¹. La première, que les Mystiques ont appelée la vision obscure ou caligineuse, consiste en une clarté surabondante qui envahit l'âme et semble lui cacher Dieu, même en le lui révélant, et cela, parce qu'elle le montre, moins en lui-même que par la comparaison avec les créatures, lesquelles, accumulées les unes sur les autres avec leur multitude et leur perfection de nature et de grâce, n'approchent pas de la splendeur de l'Être infini qui inonde tout de sa lumière, soutient et pénètre tout de sa vertu, sans se dévoiler lui-même, sinon comme grandeur incompréhensible et inscrutable profondeur².

C'est là cette notion négative de Dieu, tant exaltée par saint Denis, et, à sa suite, par tous les Mystiques, comme la voie la plus directe pour élever à Dieu, voie tout à la fois pleine d'ombre et de lumière; dont la lumière tombe sur l'incompréhensible infinitude et l'incommensurable perfection de l'Être divin dévoilées au regard de l'esprit avec l'éclat de l'évidence; et l'ombre, sur ces profondeurs mêmes où Dieu cache son essence, et dont aucune intelligence créée ne peut sonder les abîmes.

¹ VOSS, *Compend. SCARAMELLI*, l. 2, p. 2, c. 1, a. 3, p. 375: Primo videri potest visione intellectuali Deus ipse, ejus unitas naturæ et trinitas personarum, et hoc triplici modo; primo quidem per visionem in caligine; secundo, per visionem claram et manifestam, nondum tamen intuitivam; et tertio, per visionem intuitivam, sine ullo medio et absque omni velamine a facie ad faciem.

² ALVAREZ DE PAZ, *De grad. contempl.* l. 5, P. 3, c. 13, t. 6, p. 606: Est ergo visio intellectualis Dei in caligine cognitio illa, qua, transcurtis omnibus creaturis, et relictis omnibus similitudinibus mysteriorum etiam supernaturalium, in Deum, ut incomprehensibilem, et nobis incogitabilem, et inintelligibilem ferimur, et eo quasi pelago infinitæ essentiæ quam ignoramus, penitus absorbemur.

« Trinité qui surpasse tout, s'écrie l'Aréopagite dans l'invocation qui ouvre sa THÉOLOGIE MYSTIQUE¹, toi qui es l'inspiratrice infiniment sainte et souverainement bonne de la divine Sagesse des chrétiens, conduis-nous à cette hauteur, la plus inconnue, la plus lumineuse, la plus sublime des oracles mystiques, où les simples, absolus et immuables mystères de la théologie se découvrent dans l'obscurité plus que lumineuse d'un silence qui dévoile tous les secrets : obscurité qui fait resplendir, au sein d'épaisses ténèbres, d'incomparables clartés, et, sous des ombres où l'on ne touche rien, où l'on ne peut rien voir, éblouit et remplit les intelligences de ravissantes splendeurs. »

Il faut le remarquer, cette connaissance négative de Dieu n'est pas le résultat d'un travail successif d'élimination, mais elle consiste en un regard unique et simple, par lequel l'esprit plonge et se perd dans l'océan infini des perfections divines ; et cette vue porte tout entière sur l'infinitude, l'incompréhensibilité et l'insondable profondeur de Dieu. On semble n'apercevoir en lui que ce qu'il n'est pas ; et c'est alors qu'on a le mieux saisi ce qu'il est².

¹ *Theol. myst.* c. 1. Migne, Patr. gr. t. 3, col. 998. Trinitas supernaturalis, et supraquam divina et supraquam bona theosophiæ Christianorum præses, dirige nos ad mysticorum oraculorum plusquam indemonstrabile, et plusquam lucens, et summum fastigium, ubi simplicia, et absoluta, et immutabilia theologiæ mysteria aperiuntur in caligine plusquam lucente silentii arcana docentis; quæ in obscuritate tenebricosissima plusquam clarissime superlucet, et in omnimoda intangibilitate atque invisibilitate, præpulchris splendoribus mentes oculis captas superadimplet.

² ALVAREZ de PAZ, *De grad. contempl.* l. 5, P. 3, c. 43, p. 606 : Hæc itaque visio non est aliqua consideratio inductiva hominis a Deo perfectiones creatas subtrahentis elaborata; sed inspectio quædam simplex et veluti improvisa, et subita intellectui contemplantis immixta. Ea inspicitur Deus ut id quod non est, et tamen maxime cognoscitur secundum id quod est. Quia, dum nihil limitatum et finitum apprehenditur, in quoddam ens illimitatum et infinitum, cujus essentia, et substantia, et modus sine modo nescitur, intellectus pure inspiciens raptatur. Nihil videt, sed id quod totum est et extra quod nihil est, sibi videndum, et amore amplectendum sibi proponi cognoscit. Igitur non videndo videt, et videndo non videt; quia velut quamdam obscuritatem et quamdam nebulam, omnem lucem contingentem

« L'âme donc voit Dieu dans l'obscurité, dit Bona¹, lorsque, s'élevant au-dessus de toutes les créatures et de toutes les similitudes, elle se porte en Dieu même, en tant qu'inconnu et inintelligible à tout regard créé; et qu'elle voit plutôt ce qu'il n'est pas que ce qu'il est; découvrant dans ces mystérieuses ténèbres une immense perfection qui surpasse infiniment toute sagesse, toute puissance, toute bonté, toute beauté, et tout ce que l'on peut concevoir. Dans cette vision, à laquelle elle s'élève, non par sa propre vertu, mais par un regard simple et imprévu que Dieu lui donne de lui-même, l'âme, cessant d'être à elle, par l'élan de l'admiration et de l'amour, se trouve absorbée, comme en une mer profonde, dans l'immensité de ce Dieu qu'elle voit, en constatant son impuissance à le voir. »

La seconde manière, pour Dieu, de se manifester, est une sorte de milieu entre l'obscurité et la pleine lumière². Dieu se montre, non plus par voie de négation, mais par un aspect positif de lui-même, révélant soit l'ensemble de ses attributs ou seulement quelques-uns en particulier, soit le mystère même de son essence, c'est-à-dire la trinité des personnes dans l'unité de nature, mais pas encore avec la plénitude de la gloire. Cette seconde espèce de vision, comparée à la précédente, peut être appelée claire et lumineuse.

apprehendit. Unde non videt, quia obscuritas non videtur; et videt, quia immensa lux quasi tenebris cooperta conspicitur.

¹ *De discret. spir.* c. 18, n. 6, p. 302: Tunc itaque mens Deum videt in caligine, cum omnes creaturas atque omnes similitudines transcendens, in Deum fertur tanquam ignotum et inintelligibilem idque magis conspicit quod non est, quam quod est: detegens in ea obscuritate immensam perfectionem, quæ omnem sapientiam, potentiam, bonitatem, pulchritudinem, et quicquid aliud concipi potest in infinitum excedit. In qua visione posita, anima, non propria industria, sed simplici quadam et improvisa inspectione a Deo immissa, præ admiratione et amore a seipsa deficiens, ejus quem non videndo videt, immensitate quasi pelago absorbetur.

² BONA. *De discret. spir.* c. 18, n. 7, p. 302: Secundus modus divinæ visionis est, cum expulsis tenebris quas posuit Deus latibulum suum, et disjecta caligine ac dissipatis nubibus, Deus ipse videtur, non quidem in sua claritate et in splendore meridiei, sed veluti in aurora, cum lux dubia et modica est.

Mais celle-ci ne serait elle-même qu'obscurité, rapprochée de la troisième, qui découvre Dieu dans son essence et aux clartés divines que les théologiens ont appelées la lumière de gloire. C'est la vision faciale, finale et béatifique, qui illumine et ravit les Saints du ciel, où Dieu est contemplé face à face, sans voile, sans réserve; tandis que, dans la première, on le rencontre et on l'affirme plus qu'on ne le voit, et, dans la seconde même, on le sent, on le goûte et on le possède plutôt qu'on ne l'aperçoit¹.

Il n'est pas douteux, les faits que nous avons rapportés le prouvent abondamment, que les âmes appelées à la vie mystique ne puissent recevoir et n'aient fréquemment reçu la manifestation surnaturelle de Dieu par les deux premières voies, de la vision obscure et de la vision lumineuse. En est-il de même de la vision glorieuse? A-t-elle été accordée à aucun homme vivant? et si elle est jamais donnée, est-ce comme faveur exceptionnelle et transitoire, ou comme état régulier de contemplation? Questions difficiles, déjà discutées dans la première partie² de cet ouvrage.

¹ ALVAREZ de PAZ, c. 14, p. 610. *Id autem evenit quando caligo disjicitur, et obscuritas dissipatur, et Deus superbenedictus, licet non in sua claritate et majestate, tamen in quodam gustu experimentaliter sentitur, et magis attractione, ut ita dicam, quam inspectione videtur.*

² Chap. 22.

CHAPITRE VI

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

JÉSUS-CHRIST

Apparitions du Sauveur avant son ascension. — Apparitions corporelles depuis qu'il est monté au ciel, — Dans son état de gloire, — Tel qu'il était sur la terre, — Enfant, — Infirmes, pauvre et pèlerin. — L'Eucharistie est le théâtre ordinaire de ces manifestations. — Visions imaginaires et les formes diverses sous lesquelles le Sauveur s'y révèle. — Visions intellectuelles. — Jésus-Christ apparaît personnellement dans les visions intellectuelles. — Les différentes opinions sur le caractère personnel des apparitions corporelles. — La raison du sentiment excessif des Scolastiques sur ce point. — Les visions imaginaires elles-mêmes peuvent être personnelles.

I. — La vision la plus souvent accordée aux âmes saintes est celle du Sauveur Jésus : le contester serait trahir une complète ignorance des récits apostoliques et des annales des Saints. Exposer les formes diverses de cette vision par des exemples puisés aux sources historiques, ainsi que nous allons le faire, c'est d'ailleurs en démontrant suffisamment la certitude. Mais ici encore reparait le point difficile du caractère personnel ou impersonnel de ces visions : la solution en sera peut-être moins malaisée après l'exposé des faits. Commençons par les faits.

Il est inutile d'en rechercher dans la vie passible du Sauveur ; sauf ce que raconte l'Évangile de l'exultation de Jean-

Baptiste encore dans le sein de sa mère Élisabeth, et des exclamations prophétiques de cette sainte femme à la vue de la bienheureuse Vierge Marie, on ne connaît aucune manifestation surnaturelle de Jésus-Christ avant sa vie glorieuse; et celles que nous venons de signaler sont moins des apparitions que des révélations intimes¹.

Après sa résurrection, Notre-Seigneur apparaît à Marie-Madeleine sous les traits du jardinier²; aux disciples d'Emmaüs³, sous les dehors d'un voyageur; à ses apôtres, tel qu'il avait vécu avec eux avant sa Passion; et sans doute dans l'éclat de sa gloire, à sa sainte Mère, à qui revenait de droit sa première apparition⁴.

Depuis son ascension, Jésus-Christ s'est révélé et se révèle en visions corporelle, imaginaire et intellectuelle, et, en chacune de ces formes, sous les aspects et dans les états les plus divers.

Examinons, en premier lieu, la variété des apparitions corporelles.

II. — Notre-Seigneur s'est manifesté plus d'une fois tel qu'il est dans le ciel, avec sa chair glorieuse et toute resplendissante de lumière.

Ainsi dut-il apparaître à la Bienheureuse Vierge, au jour de son assomption, en l'introduisant dans la gloire; car c'est un

¹ SUAREZ, *de Angelis*, l. 6, c. 21, n. 15, p. 785 : Quatuor autem modis seu temporibus apparuit Christus homo : duo namque considerari possunt in vita mortali, et alii duo in immortalis seu gloriosa. Prior in vita mortali fuit post Incarnationem, quando in utero matris latuit. Alius fuit in eadem vita mortali a nativitate usque ad mortem. Tertius fuit in vita gloriosa post resurrectionem, antequam ad cœlos ascenderet. Quartus esse potest post ascensionem in cœlum quamdiu ad dexteram Dei Patris sedet usque ad diem judicii. Circa tres priores nihil fere dicendum occurrit, quod ad præsens institutum pertineat.

² *Joan.* xx, 15.

³ *Luc.* xxiv, 18.

⁴ SUAREZ, *de Myst. Vitæ Christi*. Disp. 49, sect. 1, n. 2, t. 19, p. 876 : Absque ulla dubitatione credendum est Christum post resurrectionem primum omnium matri suæ apparuisse.

sentiment pieux et souvent exprimé par les docteurs chrétiens qui ont célébré ce mystère¹, que le Verbe incarné vint, avec les anges et les saints, à la rencontre de sa Mère bénie : « Triomphe plus pompeux, dit saint Pierre Damien², que celui du Rédempteur, puisque Lui, en montant au ciel, n'eut que le cortège des anges, tandis que Marie a celui de son Fils et de toute la cour céleste. »

Telle fut aussi la vision du premier des martyrs, saint Étienne, lorsque³, rempli du Saint-Esprit et regardant au ciel, il s'écria : « Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme à la droite de Dieu. » Si les Juifs ne virent point ce ravissant spectacle, c'est, dit avec une agréable subtilité saint Augustin⁴, que l'envie les empêchait de voir : *Non videbant, quia invidebant*.

L'interprétation qui explique ce récit des ACTES d'une vision extérieure, n'est pas universellement admise, nous le savons. Plusieurs⁵ l'entendent d'une vision mentale, imagi-

¹ SUAREZ, *de myst. Christ.* Disp. 51, sect. 4, n. 6, p. 986 : Et ita sentiunt sancti Patres qui de hoc mysterio loquuntur. Dicunt enim Christum cœlesti circumfusum curia ad matrem descendisse.

² S. PIERRE DAM. *Serm.* 40 *de Assumpt.* p. 91. Invenies occursum hujus pompæ non mediocriter digniorem. Soli quippe Angeli Redemptori occurrere potuerunt. Matri vero cœlorum palatia penetranti Filius ipse, cum tota curia tam Angelorum quam justorum, solemniter occurrens, evexit ad beatæ consistorium sessionis.

³ *Act.* VII, 55.

⁴ *Serm.* 116, 3 *in solemn. Steph. martyr.*, n. 2, p. 134.

⁵ LORIN. *In Act. Apost.* VII, 55, p. 339. Lyranus refert opinionem aliquorum dicentium quod Stephanus visione mentali viderit etiam Divinitatem, sicut Paulus in raptu in tertium cœlum. Refellit istud, quia, cum Paulus hoc vidit, sensuum usum tum non habebat, quemadmodum Stephanus, qui dum videbat, se videre affirmabat. Secundam sententiam ponit, fuisse visionem imaginariam, ita ut formaverit Deus in Stephani imaginatione species idoneas ad repræsentandum Deum et hominem Christum... Attamen in tertio loco mavult fuisse duntaxat corporalem solius Christi visionem, quoniam textus exprimit intendisse oculos in cœlum et vidisse, etc... Equidem, non dubito Stephanum mente non fuisse alienatum, sed præsentem percepisse intelligendo quæ afferebantur : oblata vero esse ipsis oculis corporis ejus vera, non ficta objecta, etc.

naire selon les uns, selon d'autres intellectuelle. Il en est qui n'osent décider de quel genre de vision il s'agit ¹.

III.— Le Sauveur se montre encore tel qu'il était sur la terre pendant sa vie mortelle, revêtu de ses habits, dans l'attitude de modestie, de douceur et de bonté qui charmaient les hommes. C'est ainsi vraisemblablement qu'il apparut à saint Pierre sortant de Rome pour se dérober à la fureur de Néron. Cédant aux instances des fidèles, et après de généreuses résistances, le prince des apôtres s'était enfin résolu à fuir le théâtre de la persécution. Mais à peine venait-il de franchir, aux premières ombres de la nuit, une des portes de la ville, qu'il aperçoit le Christ venant à sa rencontre et se dirigeant vers les lieux d'où il s'éloigne. Il se jette à ses pieds en lui disant : « Où allez-vous, Seigneur ? » Et le Seigneur de lui répondre : « Je viens à Rome pour y être une seconde fois crucifié. » Pierre comprit, et, retournant aussitôt sur ses pas, il rentra dans la ville, et y subit, en disciple fidèle et courageux, le martyre de la croix ².

Les chrétiens de Rome élevèrent dans la suite un oratoire hors de la voie Appienne, à l'endroit où l'apôtre avait rencontré son Sauveur, et l'appelèrent : *Domine quo vadis*, c'est-à-dire : *Seigneur, où allez-vous ?* pour consacrer cette pieuse tradition, dont le savant Tillemont ³ a démontré l'authenti-

¹ S. PIERRE DAMIEN, *Serm. 62 de S. Steph.* p. 149 : Non mediocris stupor involvit me, utrum primitius flos martyrum corporeis an incorporeis oculis ista prospexerit... Nihil audeo temere definire, vel ex abrupto præcipitare sententiam, cum finitivam super hujusmodi regulam me non legerim invenisse.

² BB. 29 jun. *Act. S. Petri*, t. 27, p. 390, n. 11 : Proxima igitur nocte, salutatis fratribus, celebrata oratione, proficisci solus cæpit. Ubi ventum est ad portam, vidit Christum sibi occurrere, et adorans eum, ait : Domine, quo vadis. Cui Dominus : Venio Romam iterum crucifigi. Intellexit Petrus de sua passione hoc dictum, in quo Christus passurus videretur, quem pati constat in singulis, non dolore corporis, sed misericordiæ contemplatione et pietatis affectu. Itaque Petrus ad urbem rediit, captusque a custodibus cruci adjudicatus est.

³ Note 39, *ad Vitam S. Petri*.

cité, et que Suarez¹ déclare un point d'histoire pleinement établi.

Beaucoup de saints, la vénérable mère Agnès en particulier², ont eu souvent de ces visions.

IV.— Jésus-Christ aime à se révéler sous les traits d'un enfant, pour rappeler les mystères de son enfance, et pour inviter les âmes qu'il visite à une sainte familiarité.

Un bourgeois qui donnait l'hospitalité à saint Antoine de Padoue, ayant regardé par la fenêtre de la chambre où le saint se livrait à la contemplation, l'aperçut tenant entre ses bras un enfant d'une beauté et d'une grâce admirables, que le serviteur de Dieu ne se lassait pas de contempler, d'étreindre et de couvrir de baisers. Saint Antoine, averti par le divin Enfant que son hôte le voyait, l'appela après s'être livré à une longue contemplation, et lui fit promettre de ne rien révéler, de son vivant, de tout ce qu'il avait vu³. De là est venu l'usage de représenter saint Antoine de Padoue tenant l'Enfant Jésus entre ses bras.

Ces apparitions charmantes de l'Enfant Jésus sont assez

¹ *In 3 P. Disp.* 51, sect. 4, n. 2, p. 984 : Est historia probatissima Christum aliquando apparuisse Petro Roma discedenti, eique in via Appia occurrisse, etc.

² De LANTAGES, *Vie de la Vén. M. Agnès de Jésus* : 3 Part., c. 5, t. 2, p. 124. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui apparut visiblement, vêtu d'une longue robe de couleur tirant sur le violet : il avait les cheveux longs et comme roux ; telle était aussi la couleur de sa barbe ; les plaies de ses pieds et de ses mains brillaient comme les rayons du soleil... Elle entendit au fond du cœur une voix qui lui dit : « C'est ton Époux ; » et une autre ensuite, celle même de ce Bien-Aimé, qui lui dit : « Ne crains point, je suis « ton Époux, et je suis fidèle à mes épouses. Tu me vois en la forme que « j'avais lorsque je vivais dans le monde, etc. »

³ BB. 13 jun., t. 23, p. 220, n. 24 : Intuitus autem sollicita ex devotione locum ubi orabat S. Antonius, vidit per fenestram amplectentem latenter quemdam puerum, in brachiis S. Antonii, pulcherrimum et jucundum : quem sanctus amplexabatur et osculabatur, indesinenter ejus faciem contemplando. Burgensis vero, stupefactus et alteratus de pulchritudine pueri illius, intra se, unde venisset ille tam gratus parvulus, cogitabat. Ille autem puer, Dominus Jesus, quod ab illo burgensi videbatur, B. Antonio revelavit.

fréquentes dans l'histoire des âmes les plus pures et les plus aimantes. Les vies de sainte Catherine de Bologne¹, de la bienheureuse Humiliane Cerchi², de la bienheureuse Julienne de Cateldo³, en présentent des exemples délicieux. Mais rien n'égale ce que la bienheureuse Osanne de Mantoue raconte d'elle-même⁴.

Elle était à peine âgée de six ans que Jésus lui apparut, tout petit enfant, plus lumineux que le soleil, exhalant tous les parfums, ravissant de splendeur, limpide, aimable, tout plein de grâces, plus blanc que la neige. Ses yeux avaient tous les charmes, et ses lèvres n'étaient que sourire. Ses cheveux blonds, tirant sur la couleur brillante de l'or, étaient surmontés d'une couronne d'épines fort aiguës; il portait sur son épaule une grande croix, plus grande que lui-même. La petite vierge considérait avec admiration et d'un regard où s'abîmait son âme, ce visage resplendissant à la fois d'une douce modestie, d'une majesté divine, d'une incomparable beauté. Et l'Enfant Jésus, fixant sur elle des yeux pleins de tendresse et attirant à lui son âme par le rayonnement de sa beauté, lui adressait ces douces paroles : « Ma fille, ô âme

¹ J. GRASSET. BB. 9 mart., t. 8, p. 57, n. 47.

² VIT. CORTON. BB. 19 maii, t. 17, p. 396, n. 46.

³ BB. 1 sept., t. 41, p. 315.

⁴ H. OLIVET. BB. 18 jun., t. 24, p. 606, n. 17 : *Ecce apparuit mihi... parvulus, inquam, Jesus, lucidus super solem, graciosus totus et præ nive candidus. Oculi ejus omnino jucundi erant, et os renidens. Magna sane apparebant decencia luminosi istius aspectus et majestatis divinæ quam anima mea intuebatur, certo quodam intuitionis modo, quem non possim explicare. Ipse vero amoroso respectu in me intendens animam meam ad se trahebat splendida illa specie. Videbatur autem parvulus habere capillos aliquantum coloratos, in similitudinem lucentis auri; supraque eos spineam coronam valde pungentem... Ecce autem super humerum ejus grandis crux... Et tali in forma cœpit parvulus Jesus placido vultu loqui hæc formalia verba : O filia et anima dilecta, ego sum Filius Mariæ Virginis et creator tuus. Parvulos semper amavi, eosque habeo et volo in meo comitatu, etc.; statim autem acclamant : O bone Jesu! subito respondeo meque præsentem iis sisto. — Hinc, o Lector, cœpit virguncula jugiter versare in suo corde dulcia hæc verba : O bone Jesu! et ore etiam inter loquendum frequentare : nde exclamatio sua ordinaria hæc erat : O bone Jesu!*

bien-aimée, je suis le fils de la Vierge Marie, et ton Créateur. J'ai toujours aimé les petits enfants ; je les tiens et les veux avec moi, parce qu'ils n'ont point de malice, et que tout en eux est pureté ; voilà pourquoi je me plais à demeurer avec ces petits, purs et innocents, et j'en fais ma compagnie. Je prends les vierges dès leur plus tendre enfance, et, voulant qu'elles soient mes épouses immaculées, je les conserve toujours dans la sainte pureté. Dès qu'elles poussent vers moi ce cri : O bon Jésus ! je réponds aussitôt, et je suis là pour les secourir. » Ces douces paroles : O bon Jésus, entrèrent profondément au cœur de la petite vierge ; elles lui revenaient sans cesse sur les lèvres, et son exclamation ordinaire était : O bon Jésus !

Plus d'une fois le divin Enfant apparaîtra à cette aimable sainte pour en faire une image accomplie de lui-même. Quand Notre-Seigneur se présentera à elle sous la forme d'un vieillard, ce sera pour lui présager que quelqu'un de ses proches touche à sa fin et va mourir¹.

V. — Jésus aime trop la pauvreté et la douleur pour n'être point apparu sous la forme du pauvre et de l'infirme.

Saint Jean de Dieu rencontre un jour sur la place un homme à demi mort. Il le charge sur ses épaules, le transporte selon sa coutume à l'hôpital, l'étend sur un lit, et puis il se met, comme il le faisait à tous les autres, à lui laver les pieds. Mais, ô prodige ! quand il s'incline pour les baiser, il aperçoit à l'un une plaie lumineuse et resplendissante qui lui fait reconnaître le Rédempteur crucifié ; et, levant les yeux sur sa face divine, il entend sortir de sa bouche ces paroles : « Jean, c'est à moi qu'est fait tout le bien que les pauvres reçoivent en mon nom ; c'est moi qui tends la main à l'aumône

¹ H. OLIVER. BB. 18 jun., t. 24, p. 582, n. 117 : Pulcherrimum quemdam senem obviium habuit... Quandocunque hoc more sese obviam obtulit Christus, evidens fuit amittendi alicujus necessari signum. Nam simul ac ipsum vidit, moriturum consanguineum cœlesti illustrata lumine, intellexit ; id quod eventus probavit.

qu'on leur donne; moi qui suis vêtu de leurs habits; moi à qui tu laves les pieds toutes les fois que tu rends cet office à un pauvre ou à un malade. » Il dit et disparaît, laissant l'âme de son serviteur dans une admiration extrême pour une telle faveur, et remplissant la maison d'une si grande clarté, que les malades sautent de leur lit en criant : Au feu ! au feu ! jusqu'à ce que le bienheureux vienne les calmer, en les assurant que l'incendie est déjà éteint¹.

Saint Jean Columbini², qui fonda l'ordre des Jésuates en Italie, étant encore dans les liens du mariage, rencontre un jour un lépreux infect et dégoûtant, le prend sur ses épaules, baisant tantôt l'une de ses mains, tantôt l'autre. Loin de sentir aucune mauvaise odeur ni la moindre répugnance, il éprouve une joie ineffable et des transports d'amour. Arrivé dans sa maison, il met le pauvre lépreux dans un bain, lave ses ulcères, et boit avec délices de cette eau immonde

¹ ANT. GOVÆA. BB. 8 mart., t. 7, p. 839, n. 26 : Paulo post alterum in platea reperit nihil magnopere distantem a mortuo, quantum squalidi caloris indicio poterat judicari : hunc, pro more suo, dorso impositum ad hospitale curandum transfert; supra lectum collocat propereque abluendis pedibus necessaria apparat, uti cunctis ad hospitale receptis facere consueverat; quos cum abluisset seque ad eorum osculum humiliter inclinasset, obstupuit vehementer, in eorum altero plagam videns adeo lucidam atque splendens, ut manifesto cognosceret Redemptoris nostri ea signa esse, ex confixione clavorum reliqua; tum oculos ad vultum ejus attollens, ipsum sibi dicentem audiit : Joannes, mihi sit omne bonum quod pauperes meo accipiunt nomine, etc.

² BB. 31 jul., t. 34, p. 374 et 375, n. 66-77 : Tum Columbinus leprosum adit, placide erectum humeris imponit; iisque succollantibus domum suam importat; inter eundem, modo dextram, modo sinistram ori osculandam admovet, et breve illud iter tam jucunde conficit ut nullam penitus molestiam nauseamve sensisse affirmaret... Ut pedem intra liminarē intulit, intuita Blasie fœtens spectaculum vociferatur : Apage, apage tabem hanc et pestem!... Cui blande tranquilleque Columbinus : Amabo te, Domina, sustine modicum, parce iræ, parce furori; desine adversus hunc pauperulum et nos indignari... Exinde abstersum ac recreatum leprosum, lecto Blasie pro sua libertate componit.. Sic affecta recto gradu se confert ad cubiculum jacentis leprosi et, dum fores aperit, adeo suavi inhalatur odore ut similem a floridis hortis aut pretiosis nartheciis expectandum nusquam in terris pro certo haberet...

en apparence. Puis il transporte son trésor dans le lit de sa femme ; car, pour lui, depuis longtemps, il avait coutume de coucher sur des ais. Sa femme, d'abord indignée et intraitable, vocifère contre ces excès de charité ; mais, à la réflexion, et sous l'action d'une grâce intérieure, revenant à des sentiments plus humains, elle entre, pendant l'absence de son époux dans la chambre où reposait le lépreux, et voilà qu'elle aspire une odeur exquise, telle qu'elle n'en avait jamais senti. Elle comprend aussitôt qu'il se passe là quelque chose de surnaturel et de divin, se reproche sa dureté, fond en larmes, et n'osant avancer jusqu'à ce mystérieux malade, elle court avertir son mari. Quand ils reviennent, le divin lépreux avait disparu, laissant les lieux qu'il venait de quitter embaumés de célestes parfums.

Nous passons sous silence des traits nombreux que nous avons recueillis en parcourant l'histoire des Saints : nous devons nous borner ; mais qu'on nous permette de rapporter encore un fait charmant dont nous empruntons le récit à la Vie de la vénérable mère Agnès de Langeac, par M. de Lantages¹.

« Le Fils de Dieu même, en propre personne et en la forme d'un pèlerin, la vint aborder, un jour qu'elle finissait sa prière en l'église Notre-Dame, dans cette chapelle du Saint-Crucifix où Dieu s'est plu à la combler de particulières consolations. Comme il lui demandait l'aumône de fort bonne grâce : « Mon ami, lui dit Agnès, je n'ai rien. » A quoi ce divin pèlerin, qu'elle ne connaissait pas sous cette figure, lui repartit : « Au moins, si tu ne peux faire l'aumône corporelle, fais l'aumône spirituelle, et dis tout haut pour moi un *Ave Maria*. » Cette façon de parler marquait l'autorité de Celui qui était devant elle. Agnès commença aussitôt, d'une voix haute et animée de dévotion et de charité tout ensemble, à

¹ *Vie de la Vén. M. Agnès*, 1. P., ch. 14, t. 1, p. 172.

dire l'*Ave Maria*, que le pèlerin écouta attentivement jusqu'au mot sacré de *Jesus*, et au moment qu'elle le prononça il s'évanouit, ou plutôt, dit l'auteur de l'*Admirable Vie*, s'écoula dans le fond de son âme; car soudain elle sentit s'allumer en son cœur un si violent feu d'amour divin, qu'elle en pensa mourir. Elle ne chercha point par la suite à savoir de son ange quel était ce pèlerin, tant elle était peu curieuse des choses extraordinaires et cachées. » Ce pèlerin, l'auteur l'a déjà dit, c'était le Fils de Dieu en personne, le Sauveur Jésus.

VI. — Le théâtre ordinaire de ces manifestations est le sacrement adorable de l'Eucharistie, l'hostie et le calice, l'autel et le tabernacle. On a vu le sang s'échapper de l'hostie comme du corps d'une victime; on a vu la sainte Victime elle-même dans l'attitude du crucifiement et de la mort; on l'a vue dans tout l'éclat de la beauté et de la gloire, sous les traits d'un enfant, d'un jeune homme, de l'homme tel qu'il apparut sur la terre, passant de l'autel ou des mains du prêtre dans les âmes, attestant sa présence par une saveur particulière qui s'attache à l'hostie, et apporte dans l'âme une incroyable suavité¹, ou comme une flamme délicieuse qui brûle la bouche et embrase le cœur², et sous d'autres formes encore.

Nous ne pouvons aborder les détails de ces prodiges. Ils abondent dans les vies des saints, particulièrement dans celles de saint Philippe de Néri³, de saint Pascal Baylon⁴, de la bienheureuse Angèle de Foligno⁵, de sainte Colette⁶, de sainte Julienne du Mont-Cornillon⁷, de la vénérable Ida de

¹ ARNAUD. BB. 4 jan., *Vita B. Ang. Fulgin.*, t. 1, p. 205, n. 118.

² *Vie de la Vén. mère Agnès*, t. 2, p. 350.

³ H. BARNAB. BB. 26 maii, t. 19.

⁴ XIMENÈS. BB. 17 maii, t. 17.

⁵ ARNAUD. BB. 4 jan., t. 1.

⁶ ÉT. de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7.

⁷ BB. 3 april., t. 10.

Louvain¹, de sainte Catherine de Sienne², de sainte Térèse³ et d'une infinité d'autres⁴.

VII. — Le Sauveur se manifeste donc par des apparitions extérieures et corporelles; mais il se révèle plus souvent encore dans des visions imaginaires aux âmes élevées à la contemplation.

L'histoire de saint Paul, racontée au livre des ACTES, contient deux visions de cette nature. Une première fois, Jésus-Christ apparaît à cet apôtre en vision, et lui dit pour le fortifier contre l'obstination des Juifs de Corinthe et dans sa résolution de prêcher l'évangile aux Gentils: « Ne crains rien, mais parle et ne te tais point, car je suis avec toi⁵. » Plus tard, après les tribulations qu'on lui suscite à Jérusalem, le Seigneur se présente encore à Paul pendant la nuit, et lui adresse ces paroles: « Aie courage, car comme tu m'as rendu témoignage en Jérusalem, il faut aussi que tu me rendes témoignage à Rome⁶. » Il n'est pas douteux que ces apparitions accomplies pendant la nuit, et en vision, selon l'expression du texte, ne soient de celles que nous avons appelées imaginaires.

Telles encore sont les scènes de l'Apocalypse, où le Sauveur se révèle à saint Jean, en particulier dans cette première vision où⁷ « au milieu des sept chandeliers d'or, l'écrivain sacré voit quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, et ceint au-dessous de la poitrine d'une ceinture d'or; la tête et les cheveux blancs comme la plus blanche laine et comme de la neige; les yeux brillants comme une flamme de feu, les pieds semblables à de l'airain

¹ BB. 13 avril., t. 11.

² RAYMOND de CAPOUE, 30 avril., t. 12.

³ *Additions à sa Vie.*

⁴ Cf. GÖRRES. *Mystique*, l. 3, c. 11, t. 1, p. 401, éd. in-12.

⁵ *Act.* XVIII, 9 et 10.

⁶ *Act.* XXIII, 11.

⁷ *Apoc.* I, 10 et seq.

dans la fournaise, et sa voix, à la voix des grandes eaux; ayant à sa droite sept étoiles, et dans sa bouche un glaive aigu à deux tranchants; la face resplendissante comme le soleil dans sa force, et qui, voyant l'évangéliste prosterné devant lui dans la frayeur de la mort, lui dit : « Ne crains point, je suis le premier et le dernier. Je vis et j'ai été mort, et voilà que je suis vivant dans les siècles des siècles; et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer. » Plus loin encore, c'est sous la forme de l'agneau que lui apparaît la Victime du Calvaire, Agneau toujours dans l'attitude de l'immolation, à qui s'adressent les adorations et les louanges du ciel pour remonter de lui jusqu'à la Trinité sainte¹, et en qui commencent et se consomment les joies et les béatitudes des noces éternelles².

Les formes que revêt Notre-Seigneur, dans ces représentations mentales, sont innombrables. Toutes celles que nous avons indiquées s'y retrouvent, et bien d'autres encore. Il apparaît sous les traits de l'enfant à un grand nombre de saintes âmes, en particulier à Marguerite-Marie du Saint-Sacrement³, religieuse carmélite, qui inaugurerà la pieuse dévotion à la sainte enfance du Sauveur; — sous les dehors du pauvre, à saint Martin, en présence de ses anges, à qui il dit, en leur montrant la moitié de la chlamyde donnée la veille par ce futur thaumaturge des Gaules à un pauvre mendiant à demi nu : « C'est Martin le catéchumène qui m'a recouvert de cet habit⁴; » — comme un doux agneau à saint Jean, nous

¹ *Apoc.* v, 5-13.

² *Apoc.* xxi, 2, 9.

³ *Vie de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, fondatrice de l'association de la Sainte-Enfance de Jésus*, par M. LOUIS de CISSEY, 3^e éd., *passim*.

⁴ SULPIC. SEVER. *De Vita B. Martini*, n. 3. Migne, Patr. lat. t. 20, col. 162 : Nocte igitur insecuta, cum se sopori dedisset, vidit Christum chlamydis suæ, qua pauperem texerat, parte vestitum. Intueri diligentissime Dominum, vestemque quam dederat jubetur agnoscere. Mox ad Angelorum circumstantium multitudinem, audit Jesum clara voce dicentem : Martinus adhuc catechumenus hac me veste contexit.

venons de le dire ¹, à sainte Élisabeth de Sconauge ², à sainte Lutgarde ³, qui le reçoit sur sa poitrine et peut appliquer sa bouche sur sa bouche ; — à saint François d'Assise ⁴, sous les apparences d'un Séraphin crucifié qui lui imprime les sacrés stigmates.

C'est principalement dans ces sortes de visions qu'il se révèle partiellement, montrant tantôt ses mains et ses plaies, tantôt sa face adorable, d'autres fois son côté entr'ouvert et son Cœur tout enflammé ⁵. Nous avons sur ces assertions le témoignage précieux de sainte Térèse, qui consacre les chapitres **XXVIII**^o et **XXIX**^o de sa **VIE** à décrire ce genre de visions, de toutes celles qu'elle reçut, les plus fréquentes.

« Étant un jour en oraison, écrit-elle ⁶, il plut à Notre-Seigneur de me montrer ses divines mains ; la beauté en était si grande, que je n'ai point de termes pour l'exprimer. J'en fus saisie de crainte, comme je le suis toujours lorsque Notre-Seigneur commence à me faire quelque grâce surnaturelle. Peu de jours après, je vis sa divine figure, et je demurai entièrement absorbée. Je ne pouvais comprendre pourquoi cet adorable Sauveur, qui devait plus tard m'apparaître tout entier, se montrait ainsi peu à peu. J'ai bien compris, depuis, que c'était pour se conformer à ma faiblesse naturelle. Que sa bonté soit à jamais bénie ! Tant de gloire réunie, une créature aussi vile et aussi méprisable n'aurait

¹ *Apoc.* v, 6.

² *EGBERT.* BB. 18 jun., t. 24, p. 508, n. 31 : Vidi ante thronum Dei Agnum stantem valde amabilem, et habentem crucem auream quasi dorso infixam.

³ *THOM. CANTIPRATANO.* BB. 16 jun., t. 24, p. 194, n. 19 : Christus in specie Agni super pectus suum se tali modo locaret, ut unum pedum super humerum ejus dexterum, alium super sinistrum, et os suum ori illius imponeret, et sic sugendo de pectore illius mirabilis melodix suavitatem extraheret.

⁴ *S. BONAVENT.* *Legend. S. Francisci*, c. 13.

⁵ *Vie de la B. Marguerite-Marie, écrite par elle-même*, t. 2, p. 381 : Ce sacré Cœur m'était représenté comme un soleil brillant d'une éclatante lumière, dont les rayons tout ardents donnaient à plomb sur mon cœur. — Et alibi passim.

⁶ *Sa Vie*, ch. 28.

- pu la soutenir; ce compatissant Sauveur le savait, et c'est pourquoi il m'y disposait peu à peu... Un jour de saint Paul, pendant la messe, cette très-sainte Humanité se présenta à moi tout entière, telle qu'on la dépeint ressuscitée, avec une beauté et une majesté inconcevables... Quoique cette vision soit sensible, je ne l'ai jamais vue, ni aucune autre, des yeux du corps, mais seulement des yeux de l'âme. »

« Durant deux ans et demi, continue sainte Tère¹, Dieu m'a très-fréquemment favorisée de cette vision; depuis plus de trois ans elle est moins ordinaire... Notre-Seigneur se représentait presque toujours à moi dans l'état de sa résurrection, et de même dans la sainte hostie. Parfois, pour me reconforter, quand j'étais dans la tribulation, il me montrait ses plaies: parfois il m'apparaissait en croix, au jardin, plus rarement couronné d'épines; ou encore portant sa croix; et cela, je le répète, pour les nécessités de mon âme ou celles d'autres personnes; mais, de quelque manière qu'il m'apparût, sa chair était toujours glorifiée. »

La représentation la plus ordinaire est celle des mystères de la vie et de la mort du Sauveur. Sainte Élisabeth de Scouange² contemplait tour à tour les scènes de l'Annonciation, de la Nativité, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de la Présentation au temple, et principalement celles de la Passion. Les mêmes révélations se reproduisent plus ou moins explicites et nombreuses dans les Brigitte³, les Angèle de Foligno⁴, les Madeleine de Pazzi⁵, les Osanne de Mantoue⁶, les Marie d'Oignies⁷, les Marguerite-Marie Alacoque⁸, les Agnès

¹ *Sa Vie*, ch. 29.

² EGBERT. BB. 18 jun., t. 24, p. 511, 516.

³ *Révélation*s.

⁴ ARNAUD. BB. 4 jan., t. 1, p. 200-203.

⁵ V. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 220 et seq.

⁶ H. OLIVET. BB. 18 jun., t. 24, p. 645: Anima mea fuit in Hierusalem, et vidit de passu in passum omnia mysteria passionis Christi.

⁷ JACQUES de VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 567.

⁸ *Vie et œuvres de la B. M.-Marie Alacoque*, t. 1, p. 47, 63, 88; t. 2, p. 349, 427.

de Langeac¹. Il est rapporté de saint Alban², premier martyr de l'Angleterre, qu'étant encore païen, il voyait en songe se dérouler sous ses yeux les scènes de la Passion du Rédempteur, de sa Mort, de sa Résurrection, de son Ascension et de son triomphe, et que bientôt après, instruit par un apôtre de l'Évangile, saint Amphibals, il reçut le baptême et confessa glorieusement le nom de Jésus-Christ.

Toutes ces visions expriment la miséricorde du Sauveur Jésus pour les hommes. Mais il en est une dont saint Denis nous a conservé la mémoire, et qui nous semble une attestation nonpareille de la compatissante et inépuisable tendresse de l'Homme-Dieu envers les pécheurs. Le lecteur nous saura gré de la citer ici, telle qu'elle nous a été racontée par l'Aréopagite dans sa lettre à Démophile.

« Un jour, écrivait-il³, que je me trouvais en Crète, je reçus

¹ DE LANTAGES, *Vie de la V. M. Agnès*, t. 2, c. 13 et 14.

² WILLELM. ALBAN. BB. 22 jun., t. 25, p. 130, n. 6 et 7 : Albano vero in solario quiescenti, miranda quædam nocte illa divinitus ostenduntur. Ecce de cælis homo veniebat, quem apprehendens innumera hominum multitudo diversa expendit in eum genera tormentorum. Manus vinculis constringuntur, flagellis corpus atteritur, per transversum ligni robor mahus expanduntur, etc... His auditis B. Amphibalus sentiens cor ejus visitatum a Domino... statimque Crucem Domini quam secum habebat proferens, ait : Ecce in hoc signo potes manifeste dignoscere quid visio tua nocturna velit, quid portendat. Homo namque veniens de supernis Dominus meus est Jesus Christus.

³ *Epist. 8, ad Demoph.*, § 6. Migne, t. 2, col. 1098 : Cum aliquando in Cretam venissem, sanctus Carpus me hospitio excepit, vir, si quis alius, ob insignem mentis puritatem, ad Dei contemplationem aptissimus. Ipsum ergo, uti referebat, infidelis quispiam contristaverat aliquando, etc. etc.

Circa mediam vero noctem, quo tempore ad divinos hymnos invigilare consueverat, experrectus quidem surgit... His dictis, repente se vidisse referebat domum in qua consistebat, primum conquassatam a summo vertice, bifariamque divisam, et quemdem ante se ingentis luminis rogam, eumque (sub dio enim jam locus ille videbatur) e cælo ad se usque delatum ; cælum autem ipsum apertum, et in cæli cardine Jesum innumeris illi humana facie Angelis astantibus. Atque ista quidem sursum conspexisse, miratumque fuisse. Porro deorsum respectando Carpus se vidisse asserebat ipsum quoque pavementum instar vastæ cujusdam tenebricosissimæ voraginis diffusum, illosque viros quos diris devoverat, ante se ad os voraginis trementes stare, etc... Et cum vix tandem revocatis ad superna luminibus,

l'hospitalité chez saint Carpus, homme plus que pas un éminentement propre à la divine contemplation, par l'extrême limpidité de son âme. Il n'abordait jamais l'auguste célébration des mystères sans qu'auparavant, dans les pieuses prières de sa préparation, il ne lui fût manifesté quelque douce vision. Or, il me rapportait qu'une fois il avait conçu une grande tristesse de ce qu'un infidèle avait détourné de l'Église à l'athéisme un homme qui fêtait encore ses hilaries, c'est-à-dire les jours joyeux qui suivent le baptême. Il devait, s'inspirant de la bonté, prier pour tous les deux ; avec le secours du Dieu Sauveur convertir l'un, et vaincre l'autre par la bonté ; ne pas cesser, durant toute la vie et tous les jours, d'en appeler à leur raison pour les amener à la divine lumière, éclaircir tous leurs doutes, et, par la force de la vérité, les contraindre à sortir de leurs égarements. Mais, chose étrange, jusque-là inouïe chez cet homme, violemment saisi d'une indignation amère, il se couche et s'endort sous le coup de cette émotion, car c'était le soir.

« Vers minuit, heure à laquelle il avait coutume de se réveiller pour louer Dieu, il se lève, n'ayant goûté qu'un sommeil léger et souvent interrompu, toujours en proie au trouble. Entrant néanmoins en commerce avec Dieu, il se livre à un chagrin irrégulier, il s'irrite, il dit qu'il est injuste de laisser vivre des hommes impies qui traversent les voies du Seigneur. Et ce disant, il conjure Dieu de terminer sans pitié par un coup de foudre les jours de ces deux hommes à la fois. A ces mots, il croit voir soudain la maison où il était d'abord s'ébranler, et se diviser ensuite en deux par le faite, puis une vive flamme étinceler à ses yeux, qui du haut du ciel, à travers les combles en apparence percés à jour, des-

vidisset quidem denuo sicut prius cœlum, Jesum vero, miseratum quod fiebat, desuper cœlesti throno descendisse atque ad ipsos accedentem benignam iis manum porrexisset... Jesumque ipsi Carpo dixisset : Manu jam extensa percute me, si quidem adhuc paratus sum pro hominibus salvandis pati... Hæc sunt quæ ego, cum audierim, vera esse credo.

cendait jusqu'à lui ; enfin, le ciel entr'ouvert, et au fond du firmament, Jésus, au milieu d'une multitude d'anges, sous forme humaine.

« Carpus, levant ses regards, contemple ce spectacle, qui le frappe d'étonnement. Ensuite, les baissant, il aperçoit le sol se creuser en un vaste et ténébreux abîme, et ces hommes qu'il avait maudits se tenir en face de lui, à la gueule du gouffre, tremblants, les malheureux, d'y tomber à chaque instant ; car leurs pieds glissent déjà. Du sein du gouffre rampent vers eux des serpents qui s'attachent à leurs pieds incertains, tantôt s'y entortillent, les pressent, les tirent ; et tantôt, des dents ou de la queue, les déchirent ou les caressent, s'efforçant par tous les moyens de les entraîner dans le précipice. Et tout autour, des hommes, de concert avec les serpents, assaillent, secouent, poussent ces infortunés, qui paraissent sur le point de choir, moitié de gré, moitié de force, contraints et tout à la fois séduits par le mal. Carpus se réjouit de ce qu'il voit à ses pieds, et oublie le spectacle qui est au-dessus de sa tête. Il s'impatiente et se fâche que ces deux hommes ne soient pas déjà précipités ; lui-même il travaille à leur chute, et ses efforts impuissants ajoutent à sa colère et à ses imprécations.

« Enfin il lève les yeux, et il revoit dans le ciel ce qu'il y avait déjà découvert ; seulement Jésus, ému de compassion sur ce qui se passe au bord de l'abîme, quitte son trône céleste, descend jusqu'à ces hommes et leur tend la main avec bonté, pendant que les anges leur venant aussi en aide, les soutiennent, qui d'un côté, qui d'un autre.

« Et Jésus dit à Carpus : « De ta main déjà levée ne frappe plus que moi ; je suis prêt à souffrir de nouveau pour le salut des hommes, et cela me serait cher, à part le crime d'autres hommes. Au reste, vois si tu aimes mieux demeurer avec les serpents dans l'abîme, qu'habiter avec Dieu et les anges si bons et si amis des hommes. »

« Voilà, dit en finissant ce récit saint Denis l'Aréopagite, ce que j'ai ouï relater, avec la persuasion que c'est la vérité. »

VIII.— Enfin, Notre-Seigneur se manifeste également en vision intellectuelle¹.

On peut admettre, avec saint Augustin² et plusieurs autres³, qu'il apparut de cette sorte à saint Paul, sur le chemin de Damas, et plus tard aussi dans le temple, lorsqu'il lui renouvelle la mission de porter l'Évangile aux Gentils; et c'est vraisemblablement de l'une ou de l'autre vision que parle l'Apôtre, quand il dit aux Corinthiens qu'il a été ravi jusqu'au troisième ciel⁴, ce que tout le monde entend d'une vision intellectuelle.

Dans ses nombreuses et admirables visions intellectuelles, la bienheureuse Angèle de Foligno contemplait, non seulement les attributs de la nature divine et les splendeurs de l'auguste Trinité, mais aussi le Dieu fait homme, qui attirait son âme avec une ineffable tendresse, jusqu'à lui dire parfois : « Tu es moi-même, et je suis toi-même. » Elle voyait ses yeux et son visage si doux tournés vers son âme, pour l'attirer et l'étreindre avec un immense amour⁵.

Sainte Térèse connaissait ces visions de Notre-Seigneur par le simple regard de l'esprit, et elle nous les a décrites

¹ ALVAREZ de PAZ, l. 5, P. 3, c. 12, p. 600 : Hac ergo visione intellectuali videtur Christus Dominus ab anima contemplante.

² *Enarrat. in Psalm. 67*, c. 36, p. 298. Cum ei persecutori dictum esset de cælo : Saule, Saule, quid me persequeris, adempto lumine oculorum carnalium, respondebat Domino quem spiritu videbat.

³ ALVAREZ de PAZ, l. 5, P. 3, c. 12, p. 601 : Hujus generis fuit visio Pauli, qua in itinere Damasci, Christum Dominum se vocantem et increpantem aspexit.

Cf. LORIN, *in Act. ix*, 3, p. 399.

⁴ *II Cor. xii*, 1 et seq.

⁵ ARNAUD. BB. 4 jan., t. 1, p. 197, n. 77 : In separatione vero ab illo bono jam dicto, video Deum hominem et trahit animam cum mansuetudine, ut dicat aliquando : Tu es ego, et ego sum tu. Et video illos oculos et illam faciem tuam placabilem ut amplexetur et attrahat animam meam cum immensa arctitudine.

avec sa lucidité ordinaire, au chapitre XXVII^e de sa VI^e et à la sixième demeure du CHATEAU INTÉRIEUR. Voici comment elle s'exprime en ce dernier endroit ¹ :

« Alors qu'on ne pense nullement à une pareille faveur, et que même il n'est jamais venu en pensée de la mériter, il arrive qu'on sent près de soi Jésus-Christ Notre-Seigneur, bien qu'on ne le voie ni des yeux du corps ni de ceux de l'âme. Cette vision est appelée intellectuelle, je ne sais pourquoi. Je connais une personne à qui Dieu fit cette grâce, avec d'autres que je rapporterai dans la suite, et qui dans les commencements était fort en peine, parce que, ne voyant rien, elle ne pouvait comprendre ce que c'était. Cependant elle était si assurée que c'était Notre-Seigneur qui se montrait ainsi, qu'elle n'en pouvait douter... Elle comprit alors clairement que c'était Notre-Seigneur qui lui parlait souvent de la manière que j'ai dite, tandis que, avant d'avoir reçu cette faveur, quoiqu'elle entendit les paroles, elle ne savait qui lui parlait. »

Cette vision de sainte Térèse, car c'est d'elle qu'il s'agit, est de celles que nous avons appelées indistinctes. Le Sauveur se manifeste encore avec une clarté qui non seulement atteste sa présence, mais révèle tel ou tel aspect de lui-même². Telles furent les visions que nous avons mentionnées de saint Paul et de la bienheureuse Angèle de Foligno : nous nous abstenons d'en citer d'autres exemples, pour reprendre la question qui revient encore ici du caractère personnel ou impersonnel de ces visions.

¹ *Chdt. int.*, 5^e Dem., ch. 8.

² ALVAREZ de PAZ, P. 3, c. 12, p. 601 et 602 : Duobus ergo modis Christus Salvator noster (et idem dictum sit de B. Virgine aut de alio sancto) visione intellectuali videtur. Primo quidem obscure et quasi confuse. Cum anima nullam imaginem, nullamque aut faciei, aut staturæ corporis figuram videns, eum prope se, vel ad latus dextrum, vel intus in corde esse cognoscit majori certitudine quam si corporeis oculis videret... Secundo apparet Christus Salvator noster animæ contemplanti per visionem intellectualem clare et distincte, ita ut quasi intuitive videatur.

IX. — Conformément aux solutions déjà données, les visions intellectuelles supposant la manifestation réelle de l'objet, cette apparition est toujours personnelle ; par conséquent, en ces sortes de visions, Notre-Seigneur est réellement et personnellement présent à l'âme qui le contemple. D'ailleurs, ces manifestations, nous venons de le redire, sont indistinctes ou elles sont claires, selon qu'elles attestent seulement la présence du Sauveur ou qu'elles montrent à découvert quelque aspect de son être. Dans le premier cas, à moins de contester la vérité même de la vision, il faut admettre que Jésus-Christ est effectivement présent. Pour le second cas, il serait étrange que le Sauveur fût moins présent, quand on le voit clairement, que lorsqu'on a simplement la connaissance et la certitude de sa présence, sans rien distinguer en lui de distinct et de précis. Il s'ensuivrait logiquement de cette distinction, qu'on ne voit jamais plus que lorsqu'on voit le moins, et que Jésus-Christ est plus près de nous quand il nous donne la certitude de sa présence que lorsqu'il nous révèle distinctement quelque chose de lui-même. Il faut avoir l'esprit obsédé par des idées préconçues, pour en venir, sans ouvrir les yeux, à des conclusions aussi dissonantes.

X. — Quant aux visions imaginaires et corporelles, la difficulté est tout autre.

Par rapport aux dernières, Suarez ramène toutes les interprétations à l'une des trois suivantes. Selon la première², Jésus-Christ, depuis son Ascension, n'est jamais descendu du ciel, sinon pour apparaître sacramentellement sous les es-

¹ *In 3 P.*, q. 48, a. 4. — *D.* 51, sect. 4, n. 3, t. 19, p. 985. *In hac re tres invenio esse posse dicendi modos : Primus est, ex quo Christus ad cœlos ascendit, nunquam deseruisse, neque in terris in propria ac visibili specie apparuisse, sed solummodo sacramentali, sub speciebus panis et vini... Non invenio hunc dicendi modum expresse traditum ab aliquo doctore catholico, nec mihi videtur posse commode defendi, præsertim propter ea quæ Scriptura tradit de apparitione facta Paulo, et ea quæ Sancti referunt de apparitione facta Petro; et multum etiam urgent quæ de Beata Virgine tradidimus.*

pèces eucharistiques. Dans cette opinion, les apparitions du Christ rapportées par les Écritures et par la tradition, doivent être considérées comme simplement imaginaires, ou accomplies par des représentations extrinsèques et impersonnelles. Suarez n'a pu découvrir aucun docteur catholique qui soutienne expressément cette interprétation, et il la croit difficilement défendable relativement aux apparitions du Sauveur à saint Paul sur le chemin de Damas, à saint Pierre aux portes de Rome, à la très-sainte Vierge au jour de l'Assomption : apparitions qu'il tient pour certaines. Sainte Térèse¹, cependant, semble favorable à cette première opinion ; mais elle se base, moins sur les révélations qu'elle aurait reçues, que sur les conclusions qu'elle en tire.

D'après la seconde², que Suarez qualifie de probable, Notre-Seigneur serait quelquefois sorti du ciel pour apparaître pendant un temps très-court sur la terre, et remonter aussitôt au séjour de la gloire. Partant de ce principe qu'un corps ne peut être simultanément en plusieurs endroits, elle affirme que lorsque Notre-Seigneur est sur la terre, il n'est pas en même temps au ciel ; et comme la présence de l'Homme-Dieu est, après la vue de Dieu, la meilleure part du séjour des bienheureux, on comprend que l'absence ne puisse être que de courte durée. Ce sentiment est attribué à saint Thomas et à plusieurs autres théologiens de renom.

Remarquons, toutefois, que si le Docteur angélique enseigne expressément que Jésus-Christ glorieux est descendu quelquefois corporellement dans le monde, il ne s'explique pas

¹ *Additions à sa Vie*. Je compris par certaines choses que me dit Notre-Seigneur, que, depuis qu'il est monté au ciel, il n'est jamais descendu sur la terre pour se communiquer aux hommes, si ce n'est dans le très-saint Sacrement de l'autel.

² SUAREZ, *In 3 P.*, q. 48, a. 4. — D. 51, sect. 4, n. 4. *Secundus dicendi modus est Christum post ascensionem suam interdum et descendisse in terras, et a cœlesti loco ad breve tempus secedisse. Hanc sententiam docet expresse D. Thomas, et Cajet., et alii recentiores ; quæ sententia probabilis est.*

sur le point soulevé par les scolastiques, savoir s'il est absent du ciel pendant cette apparition terrestre¹; cette conclusion, il est vrai, est conforme aux principes qu'il professe ailleurs².

La troisième interprétation³ admet que Notre-Seigneur, depuis son Ascension, est apparu de temps en temps sur la terre, personnellement et corporellement, sans pour cela cesser d'être avec les bienheureux. Suarez la tient pour probable, et dit qu'elle a été suivie par Jean Mair ou Major, et adoptée par les apologistes qui ont eu à soutenir la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, contre les hérétiques du xvi^e siècle.

Après cet exposé, Suarez estime simplement et absolument vraie l'opinion que Notre-Seigneur est quelquefois descendu du ciel sur la terre; mais il n'ose décider si dans ces apparitions le Sauveur sort du ciel pour aller vers la terre, ou s'il est présent dans les deux endroits à la fois⁴.

¹ *Sum.* 3 p., q. 57, a. 6, ad 3: Dicendum quod Christus semel ascendens in cœlum adeptus est sibi et nobis in perpetuum jus et dignitatem mansionis cœlestis: cui tamen dignitati non derogat, si ex aliqua dispensatione Christus quandoque corporaliter in terram descendat, vel ut ostendat se omnibus, sicut in judicio, vel ut ostendat se alicui specialiter, sicut Paulo, ut habetur Act. ix. Et ne quis credat hoc factum fuisse non Christo ibi corporaliter præsentem, sed aliquo modo apparentem, contrarium apparet per hoc quod ipse Apostolus dicit I Cor. xv, 8, ad confirmandam resurrectionis fidem: *Novissime omnium, tanquam abortivo, visus est et mihi*. Quæ quidem visio veritatem resurrectionis non probaret, nisi ipsum verum Christi corpus visum fuisset ab eo.

² 3 p., q. 76, a. 8.

³ SUAREZ, *In 3 P.*, q. 48, a. 4. — D. 51, sect. 4, n. 5: Tertius modus dicendi est, Christum ex quo in cœlum ascendit, nunquam cœlestem locum deseruisse, et tamen interdum in terris visibiliter apparuisse per veram ac realem præsentiam sui corporis, existendo, nimirum, simul in duobus locis, modo, ut aiunt, quantitativo et circumscriptivo. Ita sentit ex scholasticis Joannes Major in 4 dist. 10, q. 4, et idem libenter amplectuntur qui his temporibus contra hæreticos pro præsentia reali Christi Domini in Eucharistia pugnant. Et est opinio probabilis.

⁴ SUAREZ, *ibid.*, n. 6, p. 986: Ex iis ergo tribus dicendi modis, illum unum simpliciter atque absolute verum existimo, Christum scilicet, post ascensionem, aliquando in terra fuisse; an vero tunc cœlo abfuerit necne, incertum mihi est, et fortasse aliquando simul fuit in utroque loco.

Il est notoire que les scolastiques répugnent singulièrement au prodige de la multilocation, et que, pour cette raison, ils rejettent ou restreignent au plus petit nombre possible les apparitions réelles de Jésus-Christ glorifié. Suarez ne signale comme hors de conteste que les trois visions dont nous avons parlé. Le cardinal Bona¹ n'excepte que l'apparition faite à saint Paul, trop expressément affirmée comme personnelle par l'Écriture, pour qu'il soit permis de l'entendre autrement, et Scaramelli² va jusqu'à dire que l'opinion constante et uniforme des saints Pères est, qu'à l'exception du cas de saint Paul, le Rédempteur n'est jamais descendu du ciel que pour revêtir les espèces eucharistiques.

En ce qui concerne les Pères, cette assertion nous paraît fort contestable. La plupart racontent les faits dont il est ici question en des termes qui, loin d'infirmer la présence réelle de Notre-Seigneur, semblent au contraire l'attester expressément. Si nous en exceptons saint Grégoire³, qui paraît favorable au sentiment plus tard généralement adopté par les théologiens, nous ne connaissons dans la période patristique aucun docteur qui ait formellement contesté le caractère personnel des apparitions du Christ. Nous ne nions pas qu'il en existe ; mais, nous croyons connaître suffisamment les écrits des Pères pour oser l'affirmer, le sentiment que l'auteur italien leur impute n'est pas commun parmi eux.

Les théologiens scolastiques sont encore plus sévères quand il s'agit des apparitions qui s'accomplissent si fréquemment,

¹ *De discret. spir.* c. 19, n. 4, p. 306 : Nec ulli dubium esse potest quin etiam post gloriosam in cœlum ascensionem personaliter apparuerit Paulo... Cæteras apparitiones per Angelos factas esse, sicut de sua Apocalypsi testatur Joannes, credendum est : neque enim sine Scripturæ et Ecclesiæ auctoritate personales Christi apparitiones astruendæ sunt.

² *Dir. Mist.* Tr. 4, c. 2, n. 22, p. 260. Non pare che ciò si possa in modo alcuno sostenere, perchè è costante ed uniforme l'opinione de' SS. Padri, che, eccettuata la famosa apparizione a S. Paolo, non sia mai il Redentore sceso dal cielo, fuorchè nella santissima Eucaristia.

³ *Moral.* l. 28, c. 1, n. 2 et seq. Migne, t. 76, col. 447.

ainsi que nous l'avons dit, dans le mystère de l'Eucharistie. Ceux qui méconnaissent tout caractère personnel aux visions sensibles de Jésus-Christ, sont conséquents avec eux-mêmes en refusant de l'admettre ici. Mais ceux-là mêmes qui sont moins exclusifs, contestent que les manifestations qui s'opèrent autour du Sacrement de l'autel soient réelles et personnelles.

Saint Thomas¹ se prononce formellement pour la négative. Distinguant entre les apparitions rapides et particulières, et celles qui sont aperçues de plusieurs pendant un temps considérable, il explique les premières par une impression miraculeuse sur les yeux des voyants, et les autres, par une modification objective des espèces sacramentelles. En ce dernier cas, il y en a qui pensent, continue le saint Docteur, que Jésus-Christ devient corporellement présent ; mais lui, ne goûte point cette conclusion. A son avis, tout le miracle consiste alors dans un changement qui n'atteint que les accidents, lesquels, au lieu de présenter du pain et du vin, offrent les apparences de chair, de sang, et les autres qui se rencontrent dans ces visions ; mais ces apparences ne sont pas plus le corps véritable du Sauveur, que les accidents ordinaires du pain et du vin.

¹ *Sum.* 3 p., q. 76, a. 8 : Dupliciter contingit talis apparitio, quandoque in hoc sacramento miraculose videtur caro, aut sanguis, aut etiam aliquis puer. Quandoque enim contingit ex parte videntium, quorum oculi immutantur tali immutatione, ac si expresse viderent exterius carnem vel sanguinem, vel puerum, nulla tamen immutatione facta ex parte Sacramenti... Quandoque vero contingit talis apparitio non per solam immutationem videntium, sed specie quæ videtur realiter exterius existente, et hoc quidem videtur esse quando sub tali specie ab omnibus videtur, et non ad horam, sed per longum tempus ita permanet; et in hoc casu quidam dicunt quod est propria species corporis Christi... Sed hoc videtur esse inconveniens, primo quidem quia corpus Christi non potest in propria specie videri nisi in uno loco in quo definitive continetur. Unde cum videatur in propria specie et adoretur in celis, sub propria specie non videtur in hoc Sacramento... Et ideo dicendum est quod, manentibus dimensionibus quæ prius fuerant, fit miraculose quædam immutatio circa alia accidentia, puta figuram et colorem, et alia hujusmodi, ut videatur caro, vel sanguis, aut etiam puer.

Suarez traite la question dans le même sens, et déclare que telle est l'opinion commune parmi les théologiens¹.

Saint Thomas ajoute plus loin² que si le corps de Jésus-Christ apparaissait miraculeusement sous une forme autre que celle du pain et du vin, le prêtre qui offre le divin sacrifice ne devrait pas consommer les saintes espèces, à moins qu'elles ne fussent revenues à leur premier état. Suarez³ fait la même remarque, et cite à ce sujet le témoignage de Pascale sur un fait de ce genre.

XI. — Disons-le simplement, ce qui met les théologiens scolastiques à la torture, c'est d'avoir à multiplier la présence du Sauveur avec son corps naturel, chose incompatible avec les notions aristotéliennes sur l'espace et sur les corps; ou de le faire sortir du ciel, de la société des bienheureux, en faveur d'une âme voyageuse ici-bas, ce qui paraît à bon droit exorbitant et déraisonnable⁴. Tout ce malaise a donc pour cause la préoccupation de faire cadrer les faits avec des systèmes préconçus. N'est-ce pas plutôt la marche contraire qu'il conviendrait de suivre? Les faits sont ce qu'ils sont; c'est à la philosophie à s'y conformer et à les interpréter sans les détruire, et non aux faits à s'assouplir, à disparaître même, pour complaire à une philosophie.

Des notions plus exactes et plus lumineuses sur la nature

¹ *De Eucharistia*, Disp. 55, sect. 2, n. 2, t. 21, p. 265 : Ita D. Thomas et communiter theologi.

² *Sum.* 3 P., q. 82, a. 4, ad 3.

³ Disp. 55, sect. 4, n. 2, p. 269, t. 21.

⁴ PHILIPP. a SS. TRIN. P. 2, Tr. 3, D. 4, a. 1, t. 2, p. 401 : Dictum est quod rarius in propria persona Christus Dominus apparet (et idem dicendum est de B. Virgine et aliis sanctis, si qui forte sunt in cœlo cum proprio corpore, quando vere adstant ei cui corporaliter apparent) quia, secundum veram D. Thomæ doctrinam idem corpus non potest esse in pluribus locis cum propriarum dimensionum extensione : et aliunde videtur inconveniens asserere quod toties Christus cœlum corporaliter deserat, quoties hic apparet in terris. Unde merito dicitur quod, quando vult alicui similem communicare favorem, Angelum mittit, qui, Christum ipsum representans, in hac visione vices illius gerit.

du corps et de l'étendue permettent sans peine de conclure que Jésus-Christ peut être corporellement présent en plusieurs endroits à la fois. Ces notions, nous pourrions les donner si c'était ici le lieu ; nous nous bornons, dans un travail théologique et pacifique, à maintenir les faits et à signaler les assertions fausses ou problématiques qu'on met en avant pour les altérer ou les contredire.

Premièrement, on suppose que le ciel est un lieu précis, déterminé : nous répondons que c'est là une assertion contestable ; car on peut admettre que le ciel est partout où une âme a la claire vue de Dieu et l'amour béatifique qui en résulte.

On érige ensuite en principe que le même corps ne saurait occuper simultanément deux points de l'espace distants entre eux. Nous répondons, avec Suarez¹, que la multilocation est possible ; qu'elle explique sans effort les affirmations de l'Écriture touchant les apparitions de Jésus-Christ, qu'elle est un témoignage rendu à sa majesté, à la souveraineté de sa gloire, à sa bonté envers les hommes ; et, mieux encore qu'avec Suarez, nous répondons en montrant une actuation séculaire, quotidienne, mille et mille fois répétée de ce prodige : Notre-Seigneur présent sous les voiles eucharistiques en autant de points qu'il y a d'hosties consacrées et qu'il y a de points dans chaque hostie : on cesse d'être catholique quand on rejette ce fait de multilocation. Si Jésus-Christ est condamné à sortir du ciel pour faire acte de présence ailleurs, il faudra dire, ou que l'Eucharistie se consomme et réside au ciel, ou que le ciel est tout entier dans l'Eucharistie, ou bien

¹ In 3 P. S. Thom., q. 58, a. 4. Disp. 51, sect. 4, n. 5, t. 19, p. 986 : Quod supponit, nimirum posse esse idem corpus in duobus locis secundum modum quantitatis, omnino verum atque indubitatum mihi est... Si autem hoc possibile est, facilius explicantur et conciliantur omnia Scripturæ testimonia, asserendo ita factum esse ; quin potius, et ad majorem Christi majestatem et auctoritatem spectat, ut a suo loco et sede sua non recedat ; et tamen benignitatis et charitatis ergo interdum amicos invisat, præsentiaque reficiat.

que le Sauveur n'est plus au ciel depuis qu'il est dans l'Eucharistie; ou enfin, ce qui est beaucoup plus simple, qu'il est à la fois dans le ciel et dans l'Eucharistie, dans les mille lieux où se trouve ce divin Sacrement.

Une chose nous étonne entre toutes, c'est de voir contester la réalité des apparitions du Sauveur autour de l'Eucharistie, ou plutôt dans l'Eucharistie même. Notre-Seigneur est là présent sous ces apparences — c'est un dogme de notre foi — nous avertissant de sa présence par les espèces survivantes du pain et du vin, et c'est là même qu'on lui défend, de par Aristote, de se produire réellement sous une forme différente de celle du pain et du vin, fût-ce sous la forme propre de son corps glorieux ou sous d'autres, encore moins inconcevables que celles des espèces eucharistiques.

Sans doute il faut ici un miracle; car, dans les conditions présentes, librement établies par Dieu, et auxquelles par conséquent il peut déroger, les corps n'occupent pas simultanément plusieurs points séparés de l'espace; mais quand il s'agit d'apparitions, n'est-on pas déjà dans le miracle? On se récrie et l'on objecte que non seulement il y a là un miracle, mais un grand et très-grand miracle, auquel il ne faut recourir qu'à la dernière Extrémité¹. A cela il est facile de répondre, premièrement, que quelque grand que soit le miracle, s'il plaît au Sauveur de l'accomplir dans ses desseins de miséricorde et d'amour sur les âmes, il n'y a point à protester ni à contredire, soit par des négations formelles, soit par des interprétations qui suppriment la meilleure part du prodige; en second lieu, que l'on exagère le prodige même, à cause de l'incompatibilité qu'il présente avec les notions de l'École sur les corps et sur l'espace; au fond, la loi conti-

¹ SUAREZ, *ibid.*, p. 986. Hæc autem sententia eo moderamine intelligenda est ut non facile arbitremur Christum frequenter uti hoc miraculo, atque omnes apparitiones quæ referuntur in historiis, ejusce generis esse. Non enim sunt multiplicanda tam ingentia miracula, quando alii modi faciliores sufficiunt.

gente de l'unilocation est du même ordre que celle de la pesanteur et les autres lois qui régissent le monde matériel.

Toutes ces considérations nous font pencher en sens contraire de l'opinion suivie par les scolastiques. A moins d'indices sérieux qui témoignent que la scène est due à l'intervention des anges, nous inclinons à croire que les apparitions corporelles du Sauveur sont réellement et personnellement accomplies par le Sauveur lui-même.

Est-ce à dire que les anges n'ont aucune part dans la formation matérielle des apparences extérieures que revêt Jésus-Christ? Nous ne le prétendons pas absolument, quoiqu'il semble plus simple et plus raisonnable d'admettre, avec Suarez¹, que les apparitions véritables et personnelles de Notre-Seigneur doivent tout entières lui être imputées.

XII. — Et des visions imaginaires, qu'en dirons-nous?

En elles-mêmes, ces visions du Sauveur n'ont rien de personnel, puisqu'elles se consomment dans l'esprit; mais on peut se demander par qui elles sont produites, par Dieu, par Jésus-Christ même, ou par l'intermédiaire des anges?

La dernière hypothèse est généralement admise². Cependant, ici encore, nous ne voyons pas de répugnance à ce que Notre-Seigneur détermine ces sortes de visions par une action immédiate qui constitue une véritable présence. Contester en soi cette puissance dans le Verbe incarné serait plus qu'une témérité; et la contester à raison des difficultés de la multilocation, c'est reproduire des objections auxquelles nous croyons avoir suffisamment répondu.

Ce qui nous incline vers cette solution, c'est, d'une part, la

¹ *De Angelis*, l. 6, c. 21, n. 20, p. 787. Quidquid vero sit de particularibus exemplis, regula generalis est, quoties Christus personaliter apparuit, non per angelos, sed per seipsum apparuisse.

² SUAREZ, *De Angelis*, l. 6, c. 21, n. 21, p. 787: Eadem ratio est de apparitione imaginaria: nam fit per angelos moventes animales spiritus et applicantes phantasmata.—Item SCHRAM, § 503, sch. 1, t. 2, p. 218.

persuasion où sont les saintes âmes qui ont joui de ces faveurs, d'avoir vu Jésus-Christ sous ces formes diverses; et de l'autre, la déclaration des théologiens et des maîtres de la vie spirituelle, qu'elles peuvent, et, selon d'autres, qu'elles doivent rendre à Notre-Seigneur, dans ces visions, le culte qui est dû à sa personne. Lorsque saint Jean, dans l'Apocalypse¹, se jette aux pieds d'un ange pour l'adorer, croyant que la voix qu'il vient d'entendre est celle du divin Médiateur, l'ange le relève et lui dit : « Ne fais point cela ; je suis serviteur comme toi et comme tes frères qui ont le témoignage de Jésus : adore Dieu. » Les anges, que l'on dit tenir la place de Notre-Seigneur dans les visions, devraient faire de même; ou ne faudrait-il pas, du moins, décréter que ces hommages tombent à faux, et qu'il convient de s'en abstenir?

¹ *Apoc.* XIX, 10.

CHAPITRE VII

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

La plupart des pèlerinages en l'honneur de la très-sainte Vierge ont pour légende quelque apparition. — Manifestations spéciales à presque tous les fondateurs ou réformateurs d'ordres religieux. — Faveurs accordées à quelques saints privilégiés, en particulier à la Vén. mère Agnès de Lancaec. — Formes diverses de ces apparitions. — Leur caractère personnel.

I. — Au-dessous du Verbe incarné, mais au sommet des hiérarchies célestes, resplendit la Vierge Marie.

Que la bienheureuse Mère du Sauveur apparaisse en vision corporelle, imaginaire et intellectuelle, tous les auteurs sont unanimes à le reconnaître, et l'histoire des saints en présente d'innombrables témoignages.

La plupart des pèlerinages établis en son honneur ont pour légende, à leur origine, une apparition de la Mère de Dieu¹. Nous pouvons citer Notre-Dame del Pilar ou du Pilier, à Saragosse, en Espagne; Notre-Dame de la Lumière, près de Lisbonne, en Portugal; Notre-Dame des Anges, au Puy, en France; Notre-Dame des Ermites, en Suisse; Notre-Dame des Neiges, à Rome. Notre siècle est peut-être le plus riche en

¹ Cf. HAMON, *Notre-Dame de France*, 6 vol. in-8°. — P. POIRÉ, *la Triple Couronne de la B. Mère de Dieu*, t. 1.

ce genre de prodiges : en quelques années, nous avons eu les apparitions de la Salette, de Lourdes, et d'autres encore que nous nous abstenons de désigner pour ne point préjuger la décision de l'autorité compétente.

II. — Il est rare que la bienheureuse Vierge n'intervienne point dans les saintes institutions qui illustrent et fécondent l'Église. Elle a apparu à presque tous les fondateurs ou réformateurs d'ordres religieux, soit pour leur signifier leur mission et les y préparer, soit pour les encourager à la poursuivre ou pour récompenser leurs glorieux travaux.

Citons quelques exemples parmi tant d'autres que nous regrettons de ne pouvoir mentionner ici.

Dans la même nuit¹, la Mère de Dieu se montre douce et éclatante de lumière à saint Pierre Nolasque, à saint Raymond de Pegnafort et à Jacques I^{er}, roi d'Aragon, et leur fait connaître qu'ils seront agréables à son divin Fils et à elle-même, en fondant un ordre destiné à racheter les captifs de la servitude des Turcs. Ce fut l'origine de l'ordre de Notre-Dame de la Merci.

Saint Félix de Valois, qui fonda, avec saint Jean de Matha, l'ordre de la Très-Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs, fut de la part de la très-sainte Vierge l'objet des plus insignes faveurs, parmi lesquelles les plus remarquables sont les deux suivantes, qu'il reçut à la fin de sa vie.

La veille de la Nativité de Notre-Dame, le frère chargé de

¹ *Vita et canonizatio S. Raym. de Pennafort, ex BULLA Clement. VIII, c. 2, n. 2. — BB. 7 jan., t. 1, p. 409: Proxima nocte insequente, beatissima Virgo Dei Mater eidem Petro, qui sanctis meditationibus et orationi vacans, cogitabat qua ratione calamitates Christianorum in captivitate degentium succurri posset, serena fronte se conspiciendam dedit, et acceptissimum sibi ac unigenito Filio suo fore dixit, si suum in honorem institueretur Ordo Religiosorum quibus cura incumberet captivos e tyrannide Turcarum liberandi. Ac illa ipsa nocte eadem Virgo sanctissima B. Raymundo et Jacobo I Aragoniæ regi apparuit, id ipsum de Religiosis admonens. Quare hi, collatis inter se consiliis et consentientibus animis, Ordinem B. Mariæ de Misericordia seu de Mercede redemptionis captivorum fundaverunt.*

ce soin, ayant oublié, par une disposition particulière de Dieu, de sonner matines, le Saint, qui veillait, selon sa coutume, et qui prévenait l'heure, descendit au chœur à minuit. En y entrant, il aperçut au milieu la bienheureuse Vierge revêtue d'un habit où brillait la croix de l'ordre, et autour d'elle des anges vêtus de même. Dès qu'il fut entré, la Mère de Dieu, dont le visage projetait une admirable clarté, commença l'office, qui fut continué par les anges avec une céleste harmonie. Félix mêla sa voix à ces concerts, et son âme s'emplit de la joie et des saints désirs du ciel. Quand la vision eut disparu, il resta sur son visage une telle splendeur, qu'il ne put en cacher la cause à ses religieux, et il la leur raconta pour les animer encore dans la vertu. C'était comme les arrhes du ciel. A quelque temps de là, un ange vint l'avertir de sa mort prochaine. Cette nouvelle sembla d'abord lui rendre des forces, par la joie qu'elle lui donna. Cependant il se sentit bientôt près de sa fin, et comprit que la promesse de Dieu allait s'accomplir. Un seul regret lui restait, c'était de laisser ses enfants orphelins ; mais le dernier jour de sa vie, la divine Vierge lui apparut et lui dit : « C'est moi qui serai leur mère ¹. »

Un jour que saint Dominique ² prolongeait sa veille dans l'église, selon sa coutume, le ciel s'ouvrit à ses regards, et il vit le Fils de Dieu, assis à la droite de son Père, se lever dans sa colère pour frapper tous les pécheurs de la terre et exter-

¹ BREV. ROM., 20 NOV., VI lect. — RIBADENEYRA, *Vie des Saints*, 20 NOV.

² BB. 4 oct., t. 50, p. 605, n. 318: More autem solito nocte in Ecclesia vigil Dominicus, sedentem ad Patris dexteram Filium exurgere in ira sua, vidit, ut interficeret omnes peccatores terræ... Cujus iræ dum nemo posset resistere, occurrit Virgo Mater, et pedes amplectans ejus rogavit ut parceret eis quos redemerat; et justitiam misericordia temperaret... Habeo servum fidelem, quem mittes in mundum, ut verba tua annuntiet eis, et convertentur ad te omnium Salvatorem. Alium quoque habeo servum quem ei dabo adiutorem, ut similiter operetur. — Filius dixit: Ecce placatus suscepi faciem tuam. Verumtamen ostende mihi quos velis ad tantum officium destinare. Tunc Domina Mater obtulit beatum Dominicum Domino Jesu Christo... Obtulit quoque sanctum Franciscum.

miner tous les impies. Son aspect était effrayant et sa main agitait contre le monde trois épées : de l'une il abattait les têtes altières des orgueilleux ; il plongeait l'autre dans les entrailles des avares, et avec la troisième, il transperçait la chair des voluptueux. Personne n'essayait de fléchir son indignation, lorsque la douce Vierge, sa Mère, se présente à lui, et embrassant ses pieds, elle le conjure d'épargner ceux qu'il a lui-même rachetés, et de tempérer la justice par la miséricorde. « Et ne voyez-vous pas, dit le Fils, toutes les injures qui me sont faites ? Ma justice laissera-t-elle tant de crimes impunis ? » — « Vous qui connaissez tout, répond la divine Mère, vous savez que la miséricorde est la voie par laquelle vous les ramènerez à vous. J'ai un serviteur fidèle que vous enverrez dans le monde leur annoncer votre parole, et ils reviendront à vous, le Sauveur de tous les hommes. J'en ai encore un autre que je lui donnerai pour aide, et qui travaillera de même. » — « Votre doux visage apaise ma colère, reprend le Sauveur ; mais montrez-moi les ouvriers que vous proposez pour ce grand œuvre. » Alors la Vierge Marie présenta tour à tour à son Fils saint Dominique et saint François, et le Seigneur Jésus dit à sa Mère sur chacun d'eux : « Qu'il fasse avec zèle et fidélité ce que vous avez dit. » Saint Dominique fixa attentivement ses yeux, pendant la vision, sur ce compagnon qui lui était donné et qu'il n'avait point vu jusque-là. Le lendemain, il le rencontre dans une église, le reconnaît, se jette à son cou, le couvre de saints baisers, le serre dans ses bras, en lui disant : « Vous êtes mon compagnon ; vous marcherez avec moi ; tenons-nous ensemble, et nul ne prévaudra contre nous. » Et il lui raconta ensuite la vision qu'il avait eue.

« Le baiser de Dominique et de François s'est transmis de génération en génération sur les lèvres de leur postérité, dit le P. Lacordaire ¹. Une jeune amitié unit encore les Frères

¹ *Vie de S. Dominique*, ch. 7, p. 353.

Prêcheurs aux Frères Mineurs... Ils se sont répandus ensemble dans le monde comme s'étendent et s'entrelacent les rameaux joyeux de deux troncs pareils en âge et en force ; ils se sont acquis et partagé l'affection des peuples, comme deux frères jumeaux reposent sur le sein de leur unique mère. »

Cette mère unique et commune, c'est la Vierge Marie, la première institutrice et la protectrice constante de ces deux grandes familles religieuses.

Dès l'âge de cinq ou six ans, la bienheureuse Jeanne de Valois eut une apparition mémorable, qui lui présageait l'institution dont elle devait enrichir l'Église¹. Comme elle demandait avec une tendre dévotion à la Mère de Dieu de lui faire connaître ce qu'elle pourrait entreprendre de plus agréable à son cœur, Marie daigna lui apparaître, et lui adressa ces prophétiques paroles : « Jeanne, ma fille bien-aimée, avant de sortir de cette vie, tu fonderas en mon honneur une religion qui sera pour mon Fils et pour moi un grand sujet de joie. » Ce devait être l'ordre de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie, ou de l'Annonciade.

Sainte Térése, la célèbre réformatrice du Carmel, reçut de la très-sainte Vierge, qu'elle regardait comme sa mère, les plus insignes faveurs. Dès le début de la réforme, elle eut une vision qui redoubla son courage et sa confiance. La divine Mère lui apparut, accompagnée de son glorieux époux saint Joseph, que la sainte honorait d'un culte particulier. Ils la revêtirent d'une robe éblouissante de blancheur et de lumière, suspendirent à son cou un collier d'or très-beau d'où pendait une croix d'un grand prix. « Cet or et ces pierres différaient tellement de ce que l'on voit ici-bas, qu'il n'y a pas de comparaison à établir, et l'imagination ne saurait

¹ *Ex Process.* BB. 4 febr., t. 4, p. 582, n. 1. Quintum jam agens annum continuis ac ferventissimis Deiparam, quam singulari cultu et amore prosequabatur, precibus rogabat, ut qua in re gratissimum ei præstare posset obsequium, patefacere sibi dignaretur : quæ mox respondere ei videbatur quod Religionem honori suo consecrandam aliquando esset fundatura...

rien concevoir de pareil. Il était également impossible de comprendre de quel tissu était cette robe, et de donner la moindre idée de sa blancheur ; à côté d'elle, on peut dire que tout ce qu'il y a de plus éclatant dans la nature est noir comme de la suie. La beauté de Notre-Dame, poursuit sainte Térése¹, était incomparable, quoique je ne remarquasse dans ses traits rien de particulier ; je vis seulement que l'ensemble de son visage était ravissant. Elle était vêtue de blanc, avec une splendeur merveilleuse qui réjouissait la vue, au lieu de l'éblouir. Pour le glorieux saint Joseph, je ne le vis pas si clairement, quoique je connusse bien qu'il était là, comme dans ces visions dont j'ai parlé, où l'on sait seulement que l'objet est présent. Quant à Notre-Dame, elle me paraissait dans toute la fleur de la jeunesse. Après qu'ils eurent passé quelques moments avec moi, versant dans mon âme un bonheur qu'elle n'avait pas encore senti et qu'elle n'aurait jamais voulu quitter, je les vis remonter au ciel avec une multitude d'anges. »

La première année que Térése fut prieure du monastère de l'Incarnation d'Avila, son premier soin, ainsi que le rapporte Ribéra², fut de placer au chœur, sur le siège réservé à la prieure, une belle statue de Notre-Dame du Mont-Carmel, et de lui mettre entre les mains les clefs de la maison. Or un soir, pendant le chant du *Salve*, elle³ vit la Mère de Dieu, entourée d'une multitude d'anges, descendre vers la stalle de la prieure, se mettre à la place de la statue qui disparut aux yeux de la sainte, puis se tourner vers elle et lui dire : « Tu as eu une heureuse pensée de me mettre à cette place, je serai présente aux louanges que les religieuses de ce monastère chanteront en l'honneur de mon Fils, et je les lui offrirai. »

¹ *Sa Vie*, ch. 33

² *Vie de S^{te} Térése*.

³ S^{te} TÉRÈSE. *Additions à sa Vie*.

Aujourd'hui encore, chez les Carmélites d'Avila, on voit, tenant entre ses mains les clefs du monastère, cette statue de Notre-Dame du Mont-Carmel, à laquelle la séraphique Tèreise déféra le titre et les honneurs de la supériorité.

« Un autre jour, c'est sainte Tèreise qui parle¹, tandis qu'après Complies, nous étions toutes en oraison au chœur, notre Maîtresse m'apparut dans une très-grande gloire et revêtue d'un manteau blanc, sous lequel elle semblait nous abriter toutes; et je compris à quel haut degré de gloire le Seigneur devait élever les religieuses de cette maison. »

Au moment de construire le séminaire de Saint-Sulpice, M. Olier² alla, selon sa coutume, en compagnie de M. de Bretonvilliers, consulter la très-sainte Vierge, à Notre-Dame de Paris, et lui soumettre son dessein. La Mère de Dieu daigna lui apparaître, tenant dans ses mains le modèle du bâtiment qu'il devait faire construire. « Lundi, 22 mars, rapporte-t-il lui-même, étant allé à Notre-Dame pour lui soumettre l'entreprise de notre bâtiment et savoir si elle l'aurait agréable, il plut à cette divine Maîtresse, dans sa bonté ordinaire, de nous apparaître, portant dans ses mains le modèle de l'édifice qu'elle me donnait pour m'en charger. Je n'osais l'accepter, en étant très-indigne et n'ayant pas de quoi l'entreprendre. Je la priai de le mettre dans les mains de celui qui était avec moi; mais sa bonté me témoigna qu'elle voulait que ce fût moi-même qui le prit pour l'exécuter. »

III. — Il nous serait doux, si le temps et notre dessein nous le permettaient, de pouvoir raconter ici, nous ne dirons pas toutes les manifestations de la bienheureuse Vierge Marie: elles sont innombrables; mais quelques-unes des plus signalées, faites par cette divine Mère à certaines âmes privilégiées: à l'angélique Stanislas Kostka, par exemple; au bienheureux Réginald, compagnon de saint Dominique; à

¹ *Sa Vie*, ch. 36.

² FAILLON, *Vie de M. Olier*, 3 Part., l. 2, t. 2, p. 57.

Marie d'Agréda, qui, à elle seule, reçut plus de faveurs que plusieurs autres saints des plus favorisés ensemble, s'il faut ajouter foi à sa Cité MYSTIQUE ou à la Vie de la très-sainte Vierge, écrite en quelque sorte sous la dictée de la très-sainte Vierge elle-même. Qu'on nous permette du moins de citer quelques traits de la vie de la mère Agnès de Jésus : ils suffiront à faire entendre les saintes familiarités que Marie accorde aux âmes qui l'honorent et qui l'aiment.

« Par le très-profond respect que la mère Agnès a toujours eu pour les grandeurs, pour la sainteté, pour la souveraineté de la Reine de l'univers, dit l'historien de cette admirable vierge¹, elle ne s'est jamais qualifiée que sa très-humble esclave ; mais il paraîtra, par ce que nous allons rapporter, que la Mère de miséricorde la traitait fort souvent comme sa très-chère fille.

« Presque toutes les fois que cette humble et amoureuse esclave de Marie jetait les yeux du côté du lieu saint où habitait sa divine Maitresse (l'église angélique du Puy), et où elle en avait reçu tant de grâces, elle voyait en même temps une étoile, beaucoup plus brillante que les autres, au-dessus du clocher. Et une fois, entre autres, elle vit en ce même temps la très-sainte Vierge au milieu de l'air, vêtue de bleu, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne composée de douze étoiles.

« Une autre fois, étant dans la chambre de sa prieure, et regardant avec ses sentiments ordinaires par une fenêtre qui était du côté de ce lieu bien-aimé, elle se mit à considérer quelques-unes des faveurs incomparables de la Mère de Dieu, et tout d'un coup elle se sentit percer le cœur d'un trait d'amour divin, si violemment, qu'elle tomba par terre comme morte. Aussitôt on la mit sur le lit, et on la trouva si ardente qu'il lui fallut appliquer sur sa poitrine des serviettes trem-

¹ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès de Jésus*, nouv. éd. par M. LUCOT, 3 P., c. 16, t. 2, p. 368 et suiv.

pées dans l'eau froide. Cette sainte blessure la tint malade plus de quinze jours, pendant lesquels elle connut qu'une douleur très-cuisante, qu'elle endurait par tout le corps, était une participation des peines du purgatoire. Elle fut consolée en cette maladie par une visite que daigna lui faire sa grande et bonne Maîtresse. Elle se jeta par terre à ses pieds, dès qu'elle l'aperçut. Et de tout ce qui se dit de part et d'autre en cette sainte entrevue, nous savons seulement qu'Agnès, demandant à la Mère de Dieu si elle sortirait bientôt de ce monde, la sainte Vierge lui répondit qu'il fallait qu'elle eût un peu de patience.

« La consolation qu'une faveur si grande avait causée à cette admirable malade, fut changée, dès le jour même, en une grande peine d'esprit, lorsque, rendant compte à son confesseur de ce qui s'était passé en cette apparition, il lui témoigna, pour la mortifier, qu'il n'en croyait rien : « Car, quelle apparence, lui dit-il, que la Reine des anges descende du ciel pour entrer dans un lieu aussi sale qu'est votre chambre, et veuille rendre visite à une créature aussi misérable que vous êtes? » Ce discours la troubla beaucoup, lui renouvelant les grandes craintes qu'elle avait souvent d'être trompée. La Reine de la paix ne put souffrir longtemps sa servante dans cette inquiétude. Elle lui envoya un ange, qui l'assura que c'était véritablement la sainte Vierge qui lui était apparue, et la même qu'elle portait si profondément gravée dans son cœur...

« Un samedi, pendant tout le jour, elle fut honorée de la présence de la Reine du ciel, qui lui apparaissait partout et continuellement avec une beauté si majestueuse et si ravissante qu'elle la tenait transportée d'amour hors d'elle-même. Et comme il ne lui était pas possible en cet état de conduire ses pas, et bien moins de faire ses exercices, un ange, qui probablement était son gardien, eut ordre de la Mère de Dieu et la soutenir et de la conduire tout ce jour-là...

« La très-sainte Vierge apparut encore à sa bien-aimée Agnès un jour de sa Conception Immaculée, après l'oraison de minuit, d'une manière bien obligeante. Cette Reine du ciel, tenant une couronne de roses, lui dit : « Vois, ma fille, la belle couronne que t'ont formée les épines de tes afflictions ; je veux te la donner. » L'humble Agnès, à cette parole, se retira un peu, et se prosternant, plus d'esprit que de corps : « Ma très-chère Mère, répondit-elle, je n'en veux point, s'il vous plaît. Eh ! qu'est-ce que j'ai enduré pour mériter des couronnes ? » La Mère de Dieu la pressa quelque temps de l'accepter, lui disant plusieurs fois : « Prends, ma fille. » Mais elle persista dans son refus avec une humilité si cordiale, que sa divine Maîtresse voulut témoigner qu'elle l'avait agréée ; car, en disparaissant, elle lui laissa la chambre et les lieux d'alentour tellement remplis de l'odeur de ces roses du paradis, que les religieuses, tout le lendemain, sentirent continuellement dans le monastère un parfum de roses, tout autrement doux que celui qui s'exhale des fleurs de la terre les plus exquises. « Quand elle me raconta cette vision, dit le P. Panassière, je lui dis : « Puisque la sainte Vierge vous pressait tant de prendre cette couronne, vous la deviez prendre. — Moi, mon Père, des couronnes ! dit Agnès, je n'en veux point. Je suis trop misérable pour mériter de telles récompenses. Quel travail ai-je fait pour retirer de telles couronnes, et surtout venant de telles mains ? »

« Un jour de l'Assomption de Notre-Dame, la mère Agnès fut saisie en l'oraison d'un grand ravissement, pendant lequel elle vit monter au ciel la Mère de Dieu, accompagnée d'une grande multitude d'anges, qui chantaient des cantiques à leur Reine. Elle vit comme sensiblement ces célestes musiciens ; et, tandis qu'elle prêtait l'oreille avec plaisir à leurs doux concerts, la sainte Vierge lui dit : « Va-t'en, ma fille, on sonne l'office. » Se levant aussitôt, elle se rendit au chœur pour offrir à sa divine Mère des chants

non moins agréables que ceux dont l'obéissance venait de la priver...

« Les religieuses ont assuré qu'elles ont vu souvent que la mère Agnès, marchant par le couvent, se prosternait tout d'un coup, pour recevoir la bénédiction de la sainte Vierge, qui lui apparaissait. Elles assurent aussi que, cette grâce lui étant parfois arrivée en la compagnie de quelques religieuses, elle leur disait fort affectueusement : « Mettez-vous à genoux, c'est la Maman qui vous bénit ! » Elle se servait de ces termes familiers et enfantins dans le temps de ses jubilations, qui la prenaient pour l'ordinaire à la vue de sa divine Mère. Mais, hors de cet état, elle n'usait jamais que de termes fort respectueux. Plusieurs religieuses, compagnes de notre vénérable prieure, ont de plus raconté qu'au même temps où cette bonne mère les avertissait de s'agenouiller devant la très-sainte Vierge, on vit quelquefois visiblement dans l'air la main qui donnait la bénédiction, et comme une rosée céleste qui descendait sur la communauté...

« Sa supérieure, la voyant une fois dans une jubilation pareille arrivée pour le même sujet, lui demanda ce qu'elle faisait lorsque la sainte Vierge lui apparaissait avec le petit Jésus : « Je me prosterne aussitôt, répondit-elle, et par là je chasserais le démon, si c'était une illusion ; car ce monstre d'orgueil ne peut souffrir une humiliation véritable. Mais la Maman demeure. Je m'approche du petit Jésus, et je lui baise les pieds et les mains. » Oh ! que les âmes bien pures, bien humbles et bien amoureuses, comme était celle-ci, ajoute le pieux historien, ont de grands privilèges !

« Voici encore une caresse tout à fait ravissante, qu'elle reçut un jour de l'incomparable Mère de miséricorde. Dans cet extrême dégoût de la vie présente où vivait continuellement cette vraie épouse du Fils de Dieu, elle soupirait après la mort, en la présence de son Époux, avec des gémissements extraordinaires. La très-sainte Vierge, en ayant pitié, lui ap-

parut et lui dit : « Ma très-chère fille, ne t'afflige point ; demeure encore un peu en ce monde, et puis tu seras consolée. » Et comme il semblait à la mère Agnès, en ce moment-là, que le cœur lui manquât, cette sacrée Mère d'amour s'approcha d'elle, et lui mit la main sur le cœur pour le lui conforter. Et l'heureuse mère Agnès fut six heures entières en la jouissance d'une telle faveur. Oh ! quelle joie à ce cœur virginal ! Oh ! quel bonheur à une âme d'avoir l'appui, la protection et les caresses d'une telle main !

« Il faudrait un volume entier pour rapporter toutes les faveurs que recevait notre vierge de la Reine du ciel, dit, en terminant ce chapitre, l'auteur que nous citons. Cette vraie Mère de miséricorde la visitait, la bénissait, la consolait dans ses afflictions, la caressait dans ses jubilations, la guérissait dans ses maladies, la rassurait dans ses craintes, la protégeait dans ses dangers, et lui donnait en toute occasion des témoignages d'une dilection très-particulière. »

Ces faveurs, accordées à la vénérable prieure de Langeac, se rencontrent en plusieurs autres saints à des mesures diverses ; mais nous devons arrêter là ces doux récits, et en passer sous silence tant d'autres non moins charmants, pour en venir aux formes diverses sous lesquelles s'accomplissent ces manifestations délicieuses, et à l'examen de leur caractère personnel.

IV.— Quand ces visions sont de l'ordre intellectuel, tantôt Marie apparaît aux regards de l'esprit dans la beauté que les bienheureux admirent, tantôt elle révèle ses prérogatives, comme sa qualité de Reine du ciel et de la terre, la puissance de son intercession, ou les divers mystères de sa vie mortelle et glorieuse : sa conception immaculée, sa naissance, sa divine maternité, sa purification au temple, sa compassion au Calvaire, son assomption et les autres circonstances de sa vie, de sa mort et de son triomphe. Les révélations faites à Marie d'Agreda semblent avoir été, pour la plupart, de cette sorte.

Ces mystères peuvent aussi être contemplés en visions imaginaires. Les exemples en sont nombreux chez les contemplatifs, entre autres, en sainte Élisabeth de Sconaue¹, la bienheureuse Osanne de Mantoue², la vénérable Marie d'Oignies³. Ces manifestations mentales représentent généralement l'auguste Vierge dans l'éclat de la gloire, resplendissante de lumière, telle que la vit sainte Tèreise dans les apparitions que nous avons rapportées, ou bien sous les dehors de modestie et de douceur qu'elle eut sur la terre. Le plus souvent, elle tient l'enfant Jésus entre ses bras, pour rappeler ce qui fait sa grandeur et sa puissance. On l'a vue aussi sous la forme pure de la colombe⁴, sous celle d'une brillante étoile⁵, et sous d'autres emblèmes qui expriment la pureté, la plénitude de la grâce, la douce souveraineté de son empire.

Les apparitions corporelles peuvent revêtir toutes ces apparences.

V. — Ces manifestations de la très-sainte Vierge Marie sont-elles personnelles ou simplement imputatives ?

Nous avons déjà dit que la vision intellectuelle emporte la présence de l'objet perçu par l'esprit, sous peine de creuser entre le monde réel et le monde mental un abîme qu'aucun effort de logique ne saurait franchir.

Pour les apparitions extérieures, ce que nous en avons dit au sujet de Notre-Seigneur s'applique entièrement à sa très-sainte Mère. Sous l'empire d'une notion convenue de l'espace, la plupart des scolastiques ne conçoivent pas qu'un corps puisse se trouver simultanément à deux endroits différents, et ils estiment avec raison que Marie ne doit pas désertier à tout propos

¹ EGBERT. BB. 18 jun., t. 24, p. 508 et seq.

² H. OLIVET. BB. 18 jun., t. 24, p. 642.

³ JACQUES de VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 567.

⁴ BB. 5 jun. *Vita B. Meinwerci ep. Paderborn*, t. 21, p. 529, n. 77.

⁵ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès*, t. 2, p. 368.

la cour céleste, et priver les élus de sa présence. Suarez¹ admet la possibilité absolue de la multilocation, même pour la bienheureuse Vierge, mais il y voit un miracle sans pareil auquel il ne faut recourir qu'à défaut de toute autre explication. Nous le répétons, ce sont là des scrupules et des exagérations qu'on n'est pas obligé de partager. La bilocation est un miracle comme un autre, et, fût-ce un grand miracle, on peut accorder à la Mère de Dieu de telles facilités en faveur de ses amis. Nous avons vu la mère Agnès s'attrister grandement quand son confesseur lui dit, dans le dessein de l'humilier, qu'il n'y avait pas apparence que la Reine des anges fût descendue du ciel pour visiter une si chétive créature, et cette divine Reine envoyer un ange à sa fidèle servante pour l'assurer que c'était bien elle qui lui était apparue. Cette persuasion est celle de toutes les âmes saintes honorées de ces faveurs, et leur témoignage paraît décisif. Et cette persuasion s'étendant aux visions même imaginaires, ainsi que l'attestent les hommages que l'on s'empresse de rendre à la Mère de Dieu en ces sortes de rencontres, il nous semble logique de conclure à la présence réelle de la très-sainte Vierge jusque dans ces représentations mentales.

En les supposant véritables, reste à décider comment s'exécutent ces manifestations personnelles de la Vierge Marie.

Dans les visions extérieures, Marie apparaît avec son propre corps ou sous une forme représentative étrangère. Dans le premier cas, c'est ce corps glorieux qui se manifeste de la même manière que Notre-Seigneur montrait le sien à ses disciples après sa résurrection. Dans le second, on peut ad-

¹ *De Angelis*, l. 6, c. 21, n. 23, p. 787. Illæ autem apparitiones regulariter non fiunt a propriis personis eorum qui apparere videntur per seipsos. Quia si sanctus qui apparet est in cælo in corpore et animo, ut Virgo sanctissima, necessarium non est, nec decens, ut frequenter cœlestem locum deserat et ad terram descendat. Quod autem simul in utroque sit loco, magnum est miraculum, quod sine magno fundamento affirmare non convenit.

mettre, conformément à l'interprétation traditionnelle, que les anges concourent à former ces apparences externes, qu'ils fournissent par la combinaison d'éléments matériels les voiles dont s'enveloppe la bienheureuse Vierge et par lesquels elle accuse sa présence, quoiqu'il nous semble tout aussi naturel d'attribuer ces formes extérieures à la très-sainte Vierge elle-même, exerçant, au point où s'opère la vision, l'action d'espace qu'y produirait, s'il était réel, le corps dont elle revêt l'apparence; de même que Notre-Seigneur, dans l'Eucharistie, fait succéder l'action de son propre corps à l'action du pain et du vin disparus. Les démons peuvent réaliser de tels effets: pourquoi seraient-ils interdits à la Reine du monde?

Une action semblable sur l'imagination expliquerait également les représentations mentales. Sans doute, les images excitées dans la partie sensible de l'âme ne seront pas plus la personne même de la Vierge Marie que ne le sont les apparences extérieures sous lesquelles elle se manifeste; mais les unes et les autres, si on les suppose dues à une action immédiate et personnelle de sa part, attestent sa présence. Elle ne se révèle pas, il est vrai, telle qu'elle est; mais en réalité elle est là, et cela suffit pour que l'apparition puisse être dite personnelle.

CHAPITRE VIII

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

LES ANGES

Les anges se manifestent en vision intellectuelle, en vision imaginaire, en vision corporelle. — Nature et forme des corps qu'ils revêtent. — Les circonstances où ils se montrent. — Ils apparaissent à l'autel pendant le saint sacrifice et distribuent la sainte Eucharistie. — Ils avertissent les amis de Dieu de l'heure de la mort, assistent à leurs derniers moments, et transportent leurs âmes au ciel. — Ils combattent visiblement les ennemis de Dieu et de ses saints, et prêtent leur concours dans les batailles. — Quels sont les anges susceptibles de ces missions ? — Les trois nommés dans l'Écriture : Michel, Gabriel et Raphaël. — Les anges gardiens. — Leur intervention ordinaire. — Nouveaux anges gardiens donnés à quelques âmes.

I. — La théologie chrétienne fait la plus large part aux anges dans les apparitions surnaturelles. Ces esprits célestes sont les messagers de Dieu, et la plupart des interventions extraordinaires dans le monde des créatures s'accomplissent par leur ministère. Les faits sont innombrables, et ils ne sauraient, dans leur ensemble, être révoqués en doute par quiconque a quelque teinture, fût-ce la plus légère, de l'histoire religieuse.

Il est d'abord incontestable qu'ils peuvent être l'objet d'une vision intellectuelle. Cette sorte de vision est même la plus

proportionnée, et, à vrai dire, la seule connaturelle à l'immatérialité de ces purs esprits. Si, de fait, elle se produit moins souvent que les deux autres, c'est parce que celles-ci conviennent mieux à la nature sensible de l'homme, à qui s'adressent ces manifestations. Il s'en rencontre cependant plus d'un exemple. Le Sauveur Jésus et sa très-sainte Mère apparaissent rarement sans cette escorte des anges. Sainte Térèse, dans une apparition que nous avons rapportée, vit autour de la bienheureuse Vierge une multitude de ces esprits célestes, non sous une forme sensible, mais par un simple regard de l'esprit, parce que, nous dit-elle ¹, « la vision était intellectuelle. »

II. — Après la révélation intellectuelle, la plus accommodée à la nature des anges est celle qui s'accomplit dans l'imagination. Tant qu'ils ne revêtent que des formes idéales dans notre esprit, il semble qu'ils ne perdent pas encore leur qualité d'esprits purs.

L'échelle ² mystérieuse montrée à Jacob pendant son sommeil, et le long de laquelle les anges de Dieu montaient et descendaient, est le premier et le plus mémorable exemple qui soit expressément mentionné dans l'Écriture d'apparition imaginaire accomplie par les anges ; mais il n'est pas le seul. Plus d'une fois on y voit les esprits célestes venir annoncer les volontés divines aux hommes, soit pendant leur sommeil, comme à Élie ³ fuyant la colère de Jézabel, s'endormant découragé dans le désert, et réveillé à deux reprises par un ange ; soit en simple vision, ainsi qu'il arrive à plusieurs prophètes, en particulier à Daniel ⁴, à Zacharie ⁵, à saint Jean dans l'Apocalypse ⁶, et à plusieurs autres personnages ;

¹ *Additions à sa Vie.*

² *Gen. xviii, 12.*

³ *III Reg. xix, 5.*

⁴ *Daniel, viii, 16 ; ix, 21 ; x, 20, xii.*

⁵ *Zachar. i, 13, 19.*

⁶ *Apoc. passim.*

à saint Joseph ¹, quatre fois averti par un ange des desseins du Seigneur, au centurion Corneille ², à saint Paul ³.

Les faits de ce genre ne se comptent pas dans l'histoire des Saints : qu'il nous suffise de rapporter les deux suivants.

La bienheureuse Colette ⁴ eut un jour une vision semblable à celle du patriarche Jacob. Les habitants d'une noble maison faisaient de larges aumônes à la communauté : la sainte et ses compagnes y répondaient par de ferventes prières. Or l'humble servante de Dieu vit une fois, vers le milieu de la nuit, une grande lumière resplendir sur cette maison, et une multitude d'anges qui la défendaient contre les incursions des esprits malfaisants ; puis une échelle d'or allant de cette maison au ciel, et les anges qui montaient et descendaient, présentant à Dieu les prières de la bienheureuse et les aumônes que ces bienfaiteurs faisaient à elle et à ses religieuses. Colette appela une de ses sœurs pour lui montrer cette douce vision ; mais celle-ci ne parvint à l'apercevoir qu'après que sa sainte mère eut demandé pour elle cette grâce.

Tandis que saint Thomas d'Aquin ⁵, à peine âgé de vingt ans, était renfermé dans un donjon par la tyrannie de ses frères, qui prétendaient le détourner de la vie religieuse, on

¹ *Matth.* I, 20 ; II, 13, 19, 22.

² *Act.* X, 3.

³ *Act.* XXVII, 23.

⁴ ÉT. de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 559, n. 88 : Postmodum vidit scalam auream situatam super eandem domum cœlumque tangentem, et Angelos ascendentes et descendentes per eam, qui Deo præsentabant orationes devotas humilis ancillæ suæ, necnon pulchras eleemosynas et alia beneficia caritatis, quæ prælibati benefactores quotidie deferebant.

⁵ GUILL. de THOCO. BB. 7 mart., p. 659, n. 11. Miserunt ad ipsum solum existentem in camera... puellam pulcherrimam cultu meretricio personatam, quæ ipsum aspectu, tactu, ludis et quibus posset aliis modis alliceret ad peccandum. Titione juvenulam cum indignatione de camera expulit..., cum lacrymis a Deo petivit orando perpetuæ virginitatis cingulum... Ecce ad eum duo Angeli cœlitus missi sunt : qui asserentes eum a Deo exauditum et de pugna tam difficili obtinuisse triumphum, stringentes ipsum hinc et inde, in renibus.

introduisit dans sa prison une créature d'une perfide beauté, ayant toutes les audaces du mal, et qui reçut la hideuse mission de vaincre, par tous les moyens, la constance du magnanime jeune homme. Mais lui, qui déjà avait juré de n'avoir d'autre épouse que la divine Sagesse, dès qu'il vit ce suppôt du démon, quoique ému d'abord dans ses sens d'un trouble jusqu'alors inconnu, s'arma d'un tison, et, plein d'une noble colère, pourchassa l'infâme hors de sa cellule. Puis, de ce tison marquant une croix sur la muraille, il se prosterne et demande à Dieu avec larmes la grâce d'une perpétuelle virginité. Tandis qu'il mêlait ainsi ses pleurs à sa prière, il s'endormit, et durant son sommeil il vit deux anges descendre du ciel, attacher à ses reins une ceinture mystérieuse, en lui disant : « De la part de Dieu, nous te ceignons, ainsi que tu l'as demandé, du cordon de la chasteté, qu'aucun effort du démon ne pourra vaincre désormais ; ce que la vertu humaine ne saurait mériter, la Bonté divine te l'accorde en pur don. » A partir de ce moment, le Docteur angélique ne connaîtra plus les révoltes de la chair.

III. — Quelque opposées que puissent paraître à la nature des purs esprits les formes matérielles, les anges se sont souvent manifestés sous ces dehors aux hommes, et le fait est tellement constant qu'il y aurait une insigne témérité à le contester.

Dans l'Ancien Testament, les messagers célestes apparaissent sous forme humaine à une foule de personnages : à Abraham¹, à Lot², à Jacob³, à Balaam⁴, à Josué⁵, à Gédéon⁶, à David⁷, à Tobie⁸ et à plusieurs autres.

¹ *Gen.* xviii, 2 et seq. — xii, 11.

² *Gen.* xix, 1.

³ *Gen.* xxxii, 24.

⁴ *Num.* xxii, 31.

⁵ *Jos.* v, 13.

⁶ *Jud.* vi, 12.

⁷ *II Reg.* xxiv, 17.

⁸ *Tob.* v-xii.

Dans le Nouveau Testament, c'est l'ange Gabriel¹ qui se présente visiblement à la bienheureuse Vierge Marie pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation; le même ange prédit à Zacharie² la naissance de Jean-Baptiste; les anges servent le Sauveur dans le désert³; ils apparaissent aux saintes femmes après la résurrection⁴; c'est un ange⁵ qui délivre les apôtres et leur ordonne de prêcher Jésus-Christ dans le temple; un ange encore⁶, qui fait sortir Pierre de sa prison et l'accompagne à travers les rues, jusqu'aux portes de Jérusalem.

Devant ces témoignages aussi nombreux que formels, Suarez⁷ n'hésite pas à conclure que cette vérité a la certitude même de la foi. L'histoire confirme ces récits de l'Écriture par de nouveaux récits. Les Bollandistes signalent plus de cent exemples de ces apparitions, en traitant de saint Michel et des autres anges⁸.

IV. — Les anges revêtent donc des apparences corporelles, et avertissent les hommes de leur présence en frappant leurs sens. Le sentiment commun⁹ des théologiens est qu'ils se composent des corps avec l'air ambiant des lieux où ils paraissent, et leur donnent la forme qu'ils veulent par une disposition et condensation convenables. Ainsi s'exprime saint Thomas¹⁰. Cependant ces esprits célestes, comme l'en-

¹ *Luc.* 1, 28.

² *Luc.* 1, 11.

³ *Matth.* IV, 11. — *Marc.* 1, 13.

⁴ *Matth.* XXVIII, 3. — *Luc.* XXIV, 4. — *Joan.* XX, 12.

⁵ *Act.* V, 19.

⁶ *Act.* XII, 7.

⁷ *De Angelis*, l. 4, c. 33, n. 3, p. 536 : Itaque veritas hæc de fide certa est, nec in illa generatim sumpta, dubitatio aut difficultas occurrit.

⁸ *BB.* 29 sept., t. 48, p. 38-124.

⁹ *SUAREZ*, *de Angelis*, l. 4, c. 34, n. 5, p. 542. Communis igitur et vera sententia est, illa corpora constare ex materia elementari, seu inferiorum rerum generabilium et corruptibilium, quia illa saltem necessaria est, et sufficit. Dicunt enim communiter Theologi hanc materiam sumi ex aere præjacente, seu circumstante in loco illo in quo tale corpus formatur.

¹⁰ *Sum.* I. P., q. 51, a. 2, ad 3. Dicendum quod licet aer in sua raritate manens

seigne encore expressément le même docteur¹, et avec lui l'ensemble de l'École, n'informent pas à la façon des corps vivants les corps qu'ils revêtent : ils les meuvent, mais ne les animent pas.

Les formes par lesquelles ils se rendent visibles sont diverses. D'ordinaire², c'est la figure humaine dans son expression la plus belle et la plus pure : l'enfant avec sa grâce et sa candeur, le jeune homme resplendissant de force, de noblesse et de beauté. Le plus souvent ils ont des ailes, ainsi qu'on le voit dans l'Écriture et que l'attestent les légendes chrétiennes, pour signifier la sublimité de leur contemplation et la promptitude avec laquelle ils exécutent les messages de Dieu. On croit que le vieillard majestueux qui aborda saint Justin et déterminâ sa conversion au Christianisme, en lui montrant dans les divines prophéties la sagesse que ce philosophe poursuivait avec avidité, était un de ces esprits célestes³. Ils ont apparu sous les dehors de la pauvreté à plusieurs serviteurs de Dieu célèbres par leur amour pour les pauvres, à saint Ives⁴, par exemple, à la vénérable Marie de Maillies⁵, à saint Philippe de Néri⁶. Ils se révèlent encore

non retineat figuram neque colorem; quando tamen condensatur, et figurari et colorari potest, sicut patet in nubibus. Et sic Angeli assumunt corpora ex aere, condensando ipsum virtute divina, quantum necesse est ad corporis assumendi formationem.

¹ *Ibid.*, a. 3 : Dicendum quod quædam opera viventium habent aliquid commune cum aliis operibus, ut locutio quæ est opus viventis convenit cum aliis sonis inanimatorum, in quantum est sonus; et progressio cum aliis motibus, in quantum est motus. Quantum ergo ad id quod est commune utrisque operibus, possunt opera vitæ fieri ab Angelis per corpora assumpta; non autem quantum ad id quod est proprium viventium.

² BONA. *De discr. spir.* c. 19, n. 7, p. 308 : Formis quoque discrepant Angelorum et dæmonum apparitiones: Angelis solet unica esse, nempe humana.

³ TILLEMONT, in *S. Just.* a. 4, t. 2.— BB. 29 sept., t. 48, p. 90, n. 396.

⁴ *Processus de Vit. et Mirac.* BB. 19 maii, t. 17, p. 555, n. 44.

⁵ *Processus de Vita et Mirac.* BB. 28 mart., t. 9, p. 736, n. 13.

⁶ J. BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 564, n. 248 : Angelus specie pauperis ei sese objicit.

sous l'aspect de globes lumineux, de flammes splendides¹. En général, les apparences qu'ils empruntent expriment la grâce, l'agilité, la force, la pureté, la lumière, l'amour. Rarement ils apparaissent sous la forme d'animaux, et, quand cela arrive, c'est en recourant aux types les plus nobles et les plus gracieux², comme ceux de l'agneau³, de la colombe ou autres semblables⁴.

V. — Les célestes messagers sont aux ordres de Dieu, et Dieu les envoie selon ses desseins d'amour, de miséricorde, de justice sur les hommes. Ils apparaissent autour du Verbe incarné à Bethléem, au désert, à Gethsémani, et ils assistent l'homme dans les plus menus détails de la vie⁵. Énumérer toutes les circonstances où ils interviennent est chose impossible. Nous ne mentionnerons que les plus ordinaires.

En général, ils annoncent et exécutent les divines volontés, viennent en aide à ceux qui les appellent ou qui invoquent le secours d'en haut; ils conseillent, réconfortent et récréent.

Nous avons vu qu'ils forment l'escorte ordinaire du Sauveur et de la Vierge Marie dans leurs apparitions.

VI. — Ils entourent l'autel et se rendent souvent visibles au prêtre ou aux âmes saintes pendant l'action du sacrifice. Saint Chrysostome, au rapport de saint Nil⁶, son contemporain et son disciple, voyait ces esprits bienheureux

¹ BB. 29 sept., de *S. Michael et omnibus Angelis*, t. 48, p. 81, n. 348.

² SUAREZ, de *Angelis*, l. 4, c. 34, n. 3, p. 541. Angeli communiter non apparent nisi sub specie hominis, vel alicujus animalis perfecti.

³ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès de Jésus*, t. 2, p. 387.

⁴ BB. 1 jun., t. 21, p. 149, n. 21. — 2 jun., *ibid.*, p. 219, n. 8.

⁵ Cf. De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès de Jésus*, 3^e p., c. 17, t. 2, p. 386. — NICEPHOR. *Vita S. Andreae Soli*. BB. Corollar. ad 28 maii, t. 19, p. 28, n. 52 et seq.

⁶ S. NIL. *Oper.* l. 2, Epist. 294, *Anastasio*. Migne, Patr. gr. t. 79, col. 346: Aiebat etenim ille, statim atque sacerdos sacram inciperet oblationem, ple-rasque de repente ex beatis Potestatibus de cælo descendentes, et splendissimis quibusdam vestibus circumamictas, nudo pede, intentis oculis et demissa facie, altare circumeuntes, cum veneratione, et multa quiete, et silentio usque ad terribilis mysterii consummationem assistere.

environner l'église, particulièrement pendant le temps du sacrifice, et, dans sa joie, il en faisait la confidence à ses amis. Dès que le prêtre commençait la divine oblation, les Puissances bienheureuses descendaient, disait-il, du ciel, revêtues de splendides ornements; et, les pieds nus, les regards attentifs, la face inclinée, ils entouraient l'autel dans l'attitude de l'adoration, immobiles et silencieux, jusqu'à la consommation des redoutables mystères; puis, se répandant dans l'enceinte sacrée, ils assistaient invisiblement les évêques, les prêtres et les diacres pendant qu'ils distribuaient aux fidèles le corps et le sang du Sauveur.

Depuis le jour de son ordination jusqu'à sa mort, saint Samson¹ de Dôle ne chanta jamais la messe sans voir à ses côtés les anges, qui plus d'une fois rompaient de leurs mains les espèces eucharistiques. Le bienheureux Boniface², évêque de Lausanne, était fréquemment assisté à l'autel par deux anges. Tandis que saint Oswald³, évêque d'York, n'étant encore que simple prêtre, disait un jour la messe, le pauvre qui faisait l'office de servant aperçut tout à coup, au moment de l'offertoire, un homme d'un aspect majestueux et céleste, tenant entre ses mains un petit morceau de pain d'une extrême blancheur, qu'il élevait jusqu'à sa tête avec un grand respect, et qui prit peu à peu des proportions extraordinaires. Saisi de terreur, il s'enfuit hors de l'église; mais, de temps en temps, il entre-bâillait la porte pour voir ce qui se passait à l'autel :

¹ BB. 28 jul., t. 33, p. 583, n. 44: Ab eo die quando presbyter fuit usque ad felicem suum finem, quando Missam cantabat, Angeli semper Dei sancti ministri altaris ac sacrificii apud ipsum videbantur, oblationemque cum suis manibus, illo solo vidente, frequenter frangebant.

² BB. 19 febr., t. 6, p. 157, n. 23. Unde sæpe ostensum est quod Angeli Dei adjuvarent eum.

³ BB. 28 febr., t. 6, p. 761, n. 21. Quadam die, dum sanctus post Evangelium, oculis in cælum erectis, orationem præmitteret, vidit minister ejus reverendi vultus personam candidissimum panem, sed quantitate modicum, inter manus quas usque ad caput suum porrectas habebat, digno cum honore tenentem... Audivit Angelum ad singula respondentem et obsequium ei deferentem.

l'assistant mystérieux répondait à toutes les prières, et servit le saint prêtre jusqu'à la fin du sacrifice. Sainte Catherine de Bologne¹ entendit un jour les anges répéter le *SANCTUS* du prêtre à la messe, avec une suavité qui la ravit en extase.

Une apparition angélique assez souvent répétée est celle où ces esprits bienheureux apportent la sainte communion à des âmes ferventes, avides de ce pain céleste.

Le soldat saint Zozime², martyrisé en Pisidie, sous Trajan, après avoir subi d'horribles tortures, était depuis trois jours dans sa prison sans avoir goûté aucune nourriture, lorsqu'il vit entrer deux enfants, ou plutôt deux anges, dont l'un portait le pain de l'Eucharistie, et l'autre un vase plein d'eau : « Prends, lui dirent-ils, le présent que Dieu t'envoie. » Le martyr prit l'aliment qui lui était offert, puis rendant grâces : « Je vous bénis, Seigneur, s'écria-t-il, parce que vous avez eu pitié de votre serviteur, et que, loin de me délaisser, vous m'avez rassasié de votre céleste nourriture. Je louerai et célébrerai à jamais votre gloire et votre magnificence. » Quand le jour fut venu, le président ordonna qu'on amenât le martyr devant son tribunal. Zozime comparut, le visage joyeux et sans aucune trace de fatigue, ce qui jeta dans la stupeur le juge et les bourreaux, qui s'attendaient à le trouver exténué par les tourments et par la faim.

Saint Stanislas Kostka³ reçut une première fois la même faveur pendant une grave maladie qu'il fit, à Vienne, dans la

¹ BB. 9 mart., t. 8, p. 38, n. 8 : Die quadam, dum sacrificio altaris quam dicimus Missam, interesset, et sacerdos *SANCTUS, SANCTUS* proferret, audivit ipsa repetentes idem verbum cœlesti cantu Angelos, cujus tanta fuit suavitas, ut pene de ipsius corpore egressa sit.

² BB. 19 jun., t. 20, p. 678, n. 7 : Cum vero tres dies præterissent, et Zozimus cibum non gustasset, duo pueri venerunt in carcerem, quorum unus panem, alter vas aquæ portabat, et martyri dixerunt : Accipe hanc margaritam (*qua Christiani significabant particulam Eucharisticam, sacro sanguine perfusam, ad fidelium communionem*), a Domino Deo tuo ad te missam.

³ C&PARI, *Vie du B. Stanislas Kostka*, n. 4, p. 15, et n. 7, p. 27.

maison d'un luthérien : deux anges lui apportèrent le saint Viatique qu'il demandait vainement aux hommes. Une autre foi, entre Augsbourg et Dilingue, étant entré dans une église qui se trouvait sur son chemin, pour y entendre la messe et y communier, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était dans un temple protestant. Il ressentit une douleur extrême de voir les saints mystères profanés par les hérétiques, et il en fit à Dieu les plaintes les plus touchantes. Pendant qu'il se plaignait ainsi avec une grande abondance de larmes, il vit venir à lui une troupe d'anges ; l'un d'eux, qui tenait l'Eucharistie entre ses mains, s'approcha de lui avec un air plein de majesté, le communia, et le laissa comblé de joie dans la possession de Jésus-Christ. L'Église¹ rappelle ces merveilles dans la légende du saint et à la secrète de la messe qu'elle autorise en son honneur.

Les saints qui ont ainsi reçu la divine Eucharistie par le ministère des esprits célestes, sont en grand nombre. Entre plusieurs autres, nous pouvons ajouter aux noms déjà cités, ceux de saint Bonaventure², de la vénérable Ida³ religieuse cistercienne, de sainte Agnès⁴ de Montepulciano, de la bienheureuse Véronique⁵ de Binasco, de la vénérable mère Agnès de Jésus⁶.

Parfois les anges font escorte aux saintes âmes au moment où elles vont recevoir Notre-Seigneur ou qu'elles le portent avec elles. La bienheureuse Lutgarde⁷, ayant peine à marcher à cause de sa faiblesse, était soutenue par deux anges,

¹ BREV. ROM. *Pro aliq. locis.* 13 nov., lect. 5.

² BB. 14 jul., t. 30, p. 807, n. 28.

³ HUGUES DE FLORE, BB. 13 avril., t. 11, p. 164, n. 20.

⁴ RAYMUND. CAPUAN. BB. 20 avril., t. 11, p. 795, n. 26.

⁵ ISID. DE ISOLANO. BB. 13 jan., t. 2, p. 206, n. 3.

⁶ DE LANTAGES, 1^{re} P., c. 11, t. 1, p. 121 et suiv.

⁷ THOM. CANTIPRATAN. 16 jun., t. 24, p. 203, n. 39 : Cumque euntem ad altare nullus eam in subsidium debilis corporis sustentaret, manifeste viderunt aliquæ quibus videre datum est, duos eam Angelos mediam tenere et ad altare deducere.

qui la conduisaient à l'autel et la ramenaient à sa place. La sainte pénitente Eudoce¹, de Samarie, martyrisée à Héliopolis, sous Trajan, avant de se livrer aux satellites venus pour l'arrêter, cache dans son sein une parcelle de la divine Eucharistie, et aussitôt elle voit marcher devant elle un ange, sous la forme d'un jeune homme vêtu de blanc, portant dans ses mains un flambeau dont il éclaire les pas de la martyre dans l'obscurité profonde de la nuit, sans que les soldats aperçoivent ni le guide ni la lumière.

VII.— Un autre office que les anges rendent fréquemment aux amis de Dieu, est de les avertir de leur mort prochaine. Nous avons déjà signalé ce fait, au chapitre précédent, en parlant de l'apparition de la bienheureuse Vierge Marie à saint Félix de Valois quelques jours avant sa mort. On le rapporte également de saint Siméon² Stylite le Jeune, de saint Maxime³ martyr, de saint Guédas⁴, abbé de Ruy en Bretagne, de sainte Aldegonde⁵ et d'un grand nombre d'autres.

Plus fréquemment encore, ils assistent les saints à l'heure de la mort, rendant leur présence visible, pour les soutenir

¹ BB. 1 mart., t. 7, p. 19, n. 44. Antequam traderet ultro se lupis agna Christi, brevi mora impetrata prodeundi, occurrit in sacram ædem, reserataque illic arcula in qua divinum donum reliquiarum sancti corporis Christi servabatur, inde particulam acceptam sinu recondidit; et sic statim cum militibus abiit. Iter autem ipsis per illunem noctem facientibus, præibat Eudociæ ephelus candidatus facem ferens: nec puerum nec lucem videntibus satellitibus.

² BB. 24 maii, t. 18, p. 396, n. 248: Agebat igitur S. Symeon jam quintum supra septuagesimum ætatis suæ annum... cum a familiari Angelo certior factus appropinquantis sibi vitæ exitus.

³ BB. 2 jan., t. 1, p. 94, n. 26: Noli timere, crastina die videbis mirabilia.

⁴ BB. 29 jan., t. 3, p. 578, n. 29: Apparuit ei in somnis Angelus Domini dicens: Audi et intellige... Et ecce octava ab hodierna die, soluti sarcina carnis videbunt spiritalia oculi tui quod semper ab infantia desiderasti; videbis etenim in majestate sua desideratam faciem Domini Dei tui.

⁵ BB. 30 jan., t. 3, p. 652: Alloquitur illam Angelus in visu hortans ut se præparet exire obviam Christo tempusque instare exeundi denuntiat.

dans cette lutte dernière, et pour ajouter encore à l'impatience de leurs désirs.

Saint Vincent¹, l'illustre martyr de Saragosse, après des supplices inouïs supportés avec une force d'âme magnifique, est jeté, les ceps aux pieds, dans un cachot ténébreux, dont le sol avait été semé de débris de pots cassés, qui déchirent ses blessures et en ravivent la douleur. Mais, tout à coup, l'obscurité de cette prison se dissipe, une céleste lumière la remplit, les entraves se brisent. Ces têts aigus se changent en fleurs odorantes, qui font au martyr une couche délicieuse. Une multitude d'anges l'environnent, lui parlent, le félicitent de sa victoire. « Reconnais, ô vainqueur invincible, lui disent-ils, Celui pour qui tu as si vaillamment combattu ; Lui-même, qui t'a rendu victorieux au milieu des tourments, tient dans sa main la couronne de la gloire qu'il t'a préparée. La lutte est finie, et l'heure va sonner où, dépouillant ce fardeau de la mortalité, tu seras réuni au chœur des bienheureux. » Et tous, unissant leurs voix dans un même concert de louanges, font retentir ces voûtes sombres des accents les plus mélodieux.

Les martyrs qui ont été soutenus dans leurs combats par les anges de Dieu sont en grand nombre. Les quarante légionnaires de Sébaste, célébrés par saint Basile²; sainte Agnès de Rome, qui le fut par saint Ambroise³; saint Constance⁴, évêque de Pérouse, et une infinité d'autres ont reçu cette assistance céleste.

Les serviteurs de Dieu qui, sans donner leur sang pour

¹ *Act. martyr.* n. 8, p. 394 : Sicque solitudo horribilis Angelorum relevatur frequentia : quorum caterva vallatus Martyr egregius, venerando fovebatur obsequio, et mulcebatur alloquio. Agnosce, inquiunt, o Vincenti invictissime, pro cujus nomine fideliter decertasti, etc. Dantur hinc laudes Deo et resonante organo vocis angelicæ modulata suavitas procul diffunditur.

² S. BASIL. *Hom.* 19 in SS. *Quadrag. Martyres*, n. 7. Migne, t. 31, col. 519.

³ S. AMBR. BB. 21 jan., t. 2, p. 716, n. 8.

⁴ BB. 29 jan., t. 3, p. 544, n. 13.

Jésus-Christ, ont cependant mérité la même faveur, sont plus nombreux encore. Parmi tant de noms, nous ne citerons que celui de saint Antoine. Son historien, l'illustre Athanase¹, raconte qu'au moment où son âme allait s'envoler, le visage de ce grand patriarche des cénobites s'éclaira d'une douce lumière, et ses yeux se reposèrent, avec la joie qu'on éprouve à voir des amis, sur les anges descendus pour recueillir son âme et la porter au ciel.

Conduire et déposer les âmes pures dans le sein de Dieu, tel est le principal office des esprits célestes, et voilà pourquoi ils apparaissent si fréquemment à la mort des prédestinés. Dans la même Vie du grand solitaire, saint Athanase² rapporte qu'un jour Antoine, assis au sommet de la montagne, porta tout à coup ses regards en haut; il voyait une âme inconnue s'élever vers les célestes demeures, et les anges, joyeux, venir à sa rencontre. S'étant mis en prière, il demanda à Dieu de lui faire connaître quel était ce bienheureux, et aussitôt une voix se fit entendre et lui dit que c'était l'âme du moine Ammon, qui venait de mourir au désert de Nitrie. Au rapport de saint Jérôme³, Antoine eut encore le même spectacle quand il vit l'âme de Paul, premier ermite, s'envoler au ciel, resplendissante de blancheur, au milieu des phalanges angéliques, des chœurs des prophètes et des apôtres.

Des chants harmonieux accompagnent ordinairement ces

¹ *Vita S. Antonii*, n. 92 (Versio Evagrii). Migne, t. 26, col. 971 : Verba finierat, et osculantibus se discipulis, extendens paullulum pedes, mortem lætus aspexit : ita ut, ex hilaritate vultus ejus, Angelorum qui ad perferendam animam ejus descenderant, præsentia nosceretur ; hos intuens, tanquam amicos videret, animam exhalavit.

² *Ibid.*, n. 60, col. 930 : Cum sederet in monte, et oculos subito tetendisset in cælum, vidit nescio quam animam, lætantibus in ejus occursum Angelis, ad cælum pergere... Vox ad eum facta est, inquiring istam esse Ammonis monachi animam qui Nitriæ morabatur.

³ *Vita S. Pauli primi eremitæ*, n. 14. Migne, t. 23, col. 27. Vidit inter Angelorum catervas, et inter prophetarum et apostolorum choros niveo candore Paulum fulgentem in sublime conscendere.

apparitions célestes, et ont transformé plus d'une fois les funérailles des saints en des manifestations de joie et de triomphe. Il en fut ainsi aux obsèques de saint Martin, selon ses deux premiers historiens, Sulpice Sévère¹ et Grégoire² de Tours. On rapporte la même chose de plusieurs serviteurs et servantes de Dieu, entre autres de saint Nicolas³ de Myre, de saint Walfrid⁴, premier abbé du monastère du Mont-Vert en Toscane, de saint Laurent Justinien⁵, de sainte Romule⁶, de la bienheureuse Colette⁷, de la vénérable Marie de Maillies⁸.

VIII.— Les anges apparaissent parfois pour protéger visiblement les saintes causes et pour réprimer l'audace des méchants. L'Écriture en contient des exemples mémorables. L'ange du Seigneur frappe en une nuit l'armée du roi d'Assyrie, Sennachérib⁹. Un ange arrête l'ânesse de Balaam¹⁰ et menace ce prophète cupide du glaive qu'il tient dans sa main. Héliodore¹¹ est fustigé par les anges au moment où il tente de s'emparer des trésors du temple.

La milice céleste intervient aussi dans les batailles en faveur des amis de Dieu et de la justice. Judas Machabée¹² combattait avec les siens les hordes de Timothée. Au plus fort de

¹ Epist. 3 ad Bassulam. Migne, t. 20, col. 184. Hæc igitur beati viri corpus usque ad locum sepulchri hymnis canora cœlestibus turba prosequitur... Martinus hymnis cœlestibus celebratur.

² De mirac. S. Martini, l. 1, c. 5. Migne, t. 71, col. 919: O beatum virum, in cujus transitu Sanctorum canit numerus, Angelorum exsultat chorus, omniumque cœlestium Virtutum occurrit exercitus...; quem Michael assumpsit cum Angelis.

³ BREV. ROM. 6 dec., lect. 6. Instante morte, suspiciens in cœlum, cum Angelos sibi occurrentes intueretur..., in cœlestem patriam migravit.

⁴ ANDREAS. Abb. Montis-Viridis. BB. 15 febr., t. 5, p. 846, n. 8.

⁵ BERNARDUS JUSTINIANUS. BB. 8 jan., t. 1, p. 563, n. 63.

⁶ GREG. MAGN. Dialog. l. 4, c. 15.—Migne, t. 77, col. 345.

⁷ PETRUS a VALLIBUS. BB. 6 mart., t. 7, p. 579, n. 196, 200.

⁸ Proces. de Virt. et Mirac. BB. 28 mart., t. 9, p. 745, n. 8.

⁹ IV Reg. XIX, 35.

¹⁰ Num. XXII, 22.

¹¹ II Mach. III, 25 et 26.

¹² II Mach. X, 29, 30.

la mêlée, les ennemis des Juifs voient descendre du ciel cinq guerriers montés sur des chevaux, à l'attitude noble et fière, qui soutiennent et conduisent les adorateurs du vrai Dieu. Deux d'entre eux se tiennent autour de Machabée et le protègent de leurs armes; les autres lancent des traits et des foudres contre ses ennemis, qui, frappés d'aveuglement et en complet désarroi, tombent pêle-mêle devant eux. Dans une autre rencontre¹, au moment où Machabée et ses soldats sortaient de Jérusalem pour aller au-devant de l'armée de Lysias, un homme à cheval, revêtu d'un habit blanc, avec des armes d'or et une lance à la main, parut tout à coup, marchant devant eux, comme pour les exciter au combat.

Bénadab, roi de Syrie, irrité de voir ses ruses de guerre découvertes au roi d'Israël par Élisée, fait cerner par ses troupes pendant la nuit la ville de Dothar, où se trouvait le prophète. Au lever du jour, le serviteur de l'homme de Dieu vient, en tremblant, lui apprendre que l'armée syrienne, avec ses chevaux et ses chars, entoure les remparts. « Sois sans crainte, lui répond Élisée, il y a plus de monde avec nous qu'il n'y en a avec eux. » Puis, se mettant en prière : « Seigneur, dit-il, ouvrez-lui les yeux pour qu'il voie. » Le Seigneur ouvrit les yeux à ce serviteur, et il vit la montagne pleine de chevaux et de chariots de feu, qui étaient tout autour d'Élisée².

Les légendes chrétiennes abondent en semblables récits, et elles ont vraisemblablement donné lieu en Portugal, en France et en d'autres pays, à l'institution d'ordres de chevalerie sous le patronage de saint Michel, prince de la milice céleste³. Un fait d'une authenticité incontestable, c'est l'assistance que donnèrent les anges à saint Wenceslas, duc de Bohême, dans un combat singulier contre Radislas, prince de

¹ II *Mach.* xi, 6, 8.

² IV *Reg.* vi, 15-17.

³ BB. 29 sept., t. 48, p. 86-89, n. 372 et seq.

Gurcine, comme on peut le voir dans le Bréviaire romain, à la fête de ce saint¹. Il est pareillement rapporté dans la vie de l'empereur saint Henri, qu'il vit plus d'une fois l'ange du Seigneur et les saints martyrs ses protecteurs combattant pour lui au premier front de bataille.

IX. — Quels sont les anges qui apparaissent ainsi aux hommes?

Les auteurs se partagent en deux opinions. La première soutient qu'une partie des anges n'est jamais députée vers les créatures inférieures, et attribue cette fonction aux moindres ordres de la hiérarchie céleste. Elle divise les esprits bienheureux en deux parts : les assistants, qui ne sortent jamais de devant la face de Dieu, et les ministres qui interviennent dans le monde matériel et humain. Selon saint Grégoire le Grand², les deux derniers ordres sont seuls envoyés, les Anges pour les missions communes, et les Archanges pour les plus grandes. Saint Thomas³ pense que les cinq derniers ordres peuvent être députés, et que les quatre premiers, savoir : les Séraphins, les Chérubins, les Trônes et les Dominations, ne sont point employés à cet office. Suarez⁴ et

¹ 28 sept., lect. 6.

² *Homil.* 34 in *Evang.* n. 8. Migne, t. 76, 1250 : Græca etenim lingua, Angeli nuntii, Archangeli vero summi nuntii vocantur... Hi autem qui minima nuntiant, Angeli; qui vero summa annuntiant, Archangeli vocantur. Hinc est enim quod ad Mariam virginem non quilibet Angelus, sed Gabriel archangelus mittitur.

³ *Sum.* 1. P., q. 112, a. 2 : Et ideo simpliciter dicendum est cum Dionysio (*De cæl. hier.* c. 5.), quod superiores Angeli nunquam ad exterius ministerium mittuntur.

Ibid., a. 4 : Ideo Angeli illorum ordinum ad exterius ministerium mittuntur, ex quorum nominibus aliqua executio datur intelligi : in nomine autem Dominatum non importatur aliqua executio, sed sola dispositio et imperium de exsequendis; sed in nominibus inferiorum ordinum intelligitur aliqua executio.

⁴ *De Angelis*, l. 6, c. 21, n. 24, p. 788 : Juxta doctrinam superius datam, facile responderi potest imprimis apparitiones semper fieri per ministrantes Angelos, non per assistentes, quia non apparent nec corpora sumunt, nisi militantur, ut per se clarum est; non mittuntur autem qui assistunt, sed tantum qui ministrant. — Et l. 6, c. 9, n. 24, p. 682.

plusieurs autres théologiens ne font cette réserve que pour les trois ordres de la première hiérarchie. Dans ce sentiment, les anges supérieurs, ou demeurent étrangers à toute intervention extérieure, ou ne l'exercent que par l'intermédiaire des anges inférieurs. Telle est la première opinion avec ses diverses nuances.

La seconde admet que tous les anges indistinctement sont susceptibles de mission. Selon le P. Pétau¹, qui rapporte les témoignages, ce sentiment est beaucoup plus commun parmi les saints Pères, et il l'embrasse lui-même pour cette raison et aussi à cause de ces paroles de l'Apôtre aux Hébreux : « Ne sont-ils pas tous des esprits destinés à servir, et envoyés pour exercer leur ministère, en faveur de ceux qui doivent recueillir l'héritage du salut? » Ce savant auteur s'appuie encore sur l'exemple du Verbe, supérieur à toutes les hiérarchies angéliques, et cependant envoyé et descendu jusqu'à la chair de l'homme. Les anges qui sont envoyés ne perdent pas d'eux-mêmes pour cela la claire vision de Dieu, et ne cessent pas d'être assistants en sa présence, ainsi que l'ange Raphaël le disait de lui-même²; ou bien il faudrait en venir à cette conclusion, que les anges gardiens sont exilés du paradis tout le temps qu'ils exercent leur tutelle auprès des âmes, contrairement à ce qu'affirme Notre-Seigneur dans l'Évangile : « Je vous le dis, les anges de ces petits enfants voient sans cesse la face de mon Père, dans le ciel³. »

¹ *Theologic. Dogmat.*, l. 2, c. 6, n. 3, t. 4, p. 22: Alii ex adverso contendunt, Angelos omnes, quocumque censentur ordine mitti a Deo et mandata sibi ministeria capessere. Quod imprimis traditum ab Apostolo videtur, qui ad Hebræos scribens (1, 14): *Nonne omnes, inquit, sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capiunt salutis? Quæ mihi sententia anteponenda videtur alteri, propter et Apostoli locum illum, et veterum de eo judicium atque consensum, et Scripturæ alia testimonia, quæ eodem pertinent.*

² *Tob. xii, 15*: Ego sum Raphael Angelus, unus ex septem qui adstant ante Dominum.

³ *Matth. xviii, 10.* .

Pour toutes ces raisons, la seconde opinion nous paraît préférable à la première.

X.— Parmi les anges qui ont apparu aux hommes, l'Écriture n'en désigne que trois par un nom propre : Michel, Gabriel et Raphaël, noms qui expriment la vertu particulière de ces esprits célestes ou les missions qu'ils ont remplies¹. On sait que Michel ou Michaël veut dire : *Qui est comme Dieu?* cri de guerre poussé par le chef des phalanges fidèles contre Lucifer et ses légions maudites; que Gabriel signifie la force ou le Fort de Dieu, c'est-à-dire le messager des grands desseins où Dieu déploie sa puissance; que Raphaël, ou Remède de Dieu, rappelle les guérisons opérées par l'ange qui accompagna le jeune Tobie.

Quelques révélations particulières, dont l'authenticité ou l'autorité sont contestables, citent d'autres noms d'anges. Dans les entretiens, par exemple, qu'on nous a conservés de la bienheureuse Humilité², cette sainte raconte que deux anges étaient préposés à sa garde, dont elle avait appris les noms de la bouche de saint Jean l'Évangéliste. L'un, du chœur ordinaire des anges, et qui était son gardien depuis sa naissance, s'appelait Sapiel; l'autre, qui était un Chérubin, et qu'elle avait reçu à l'âge de trente ans, portait le nom d'Emmanuel. Au iv^e livre d'Esdras, il est fait mention de l'ange

¹ S. GREG. M. *Hom. in Evang.* 34, n. 9, t. 76. Migne, col. 1251: Michael namque, quis ut Deus? Gabriel autem, Fortitudo Dei; Raphael vero dicitur Medicina Dei.

² BB. *Appendix ad diem 22 maii*, t. 20, p. 816, n. 3: Angelos cœli omnes diligo, sed duo sunt mihi deliciæ gaudii... Meus illos Dominus mihi dedit pro custodia, ut me protegant ab omni gravedine...; et utrumque scio vocare nomine, Joannis Evangelistæ gratia. Unus de choro Angelorum qui Christianis in custodiam dati sunt in ista vita... Et nomen suum tali ostenditur ratione, quod sapientiam divinam habet; et vocatus est Angelus Sapiel... Ipse namque mecum stetit a principio, cum fui nata, in præsentî vita... Alius est Cherubim, qui sex alas habet... Illius est nomen suum, admirabile appellatum, majoris altitudinis; nam Angelus Emmanuel ipse nuncupatur, ore Joannis Evangelistæ... Iste namque Angelus a meo Domino mihi fuit datus, post triginta annos meæ ætatis.

Uriel¹ et de l'archange Jérémie²; mais on sait que ce livre est apocryphe et ne mérite point de créance, même au point de vue historique. C'est une tradition constante dans l'Église que les trois anges qui sont nommés dans l'Écriture sont les seuls dont on connaisse les noms. Un concile³ tenu à Rome, l'an 745, sous le pape Zacharie, réprovoque cette prière composée par un imposteur nommé Adelbert : « Je vous adresse mes vœux et mes supplications, ange Uriel, ange Raguël, ange Tubuel, ange Michel, ange Inias, ange Tubuas, ange Sabaoc, ange Simiel; » et la raison alléguée par les Pères de ce concile, c'est que, à l'exception du nom de Michel, tous les autres désignent plutôt des démons que des bons anges, dont trois seulement sont nommés par l'Écriture et la tradition, savoir : Michel, Gabriel et Raphaël. Ceci est moins une décision de droit qu'une question de fait et d'histoire; car rien n'empêche que d'autres anges, outre ceux qui sont déjà nommés, reçoivent des noms qui expriment leurs missions.

L'ange Raphaël n'est mentionné dans l'Écriture qu'au livre de Tobie; mais il intervient assez fréquemment dans les révélations et les actes des Saints. Il aide saint Jean de Dieu à charger un pauvre malade sur ses épaules, et le conduit dans l'obscurité de la nuit jusqu'à l'hôpital. Une autre

¹ IV, 1. Et respondit ad me Angelus, qui missus est ad me, cui nomen Uriel.

² IV, 36. Et respondit ad ea Jeremiel archangelus.

³ LABB. t. 6. 1561: Habeo orationem quamdam quam sibi Aldebertus componere nisus est...: *Precor vos, et conjuro vos, et supplico me ad vos, angele Uriel, angele Raguel, angele Tubuel, angele Michael, angele Inias, angele Tubuas, angele Sabaoc, angele Simiel.* — Dum vero hæc oratio sacrilega usque in finem perlecta esset, Zacharias sanctissimus ac beatissimus papa dixit: Quid ad hæc, sanctissimi fratres, responderetis? Sanctissimi episcopi et venerabiles presbyteri responderunt: Quid aliud agendum est, nisi ut omnia quæ nobis relecta sunt igni concrementur, auctores vero eorum anathematis vinculo percillantur? Non enim nomina Angelorum, præter nomen Michaelis, sed nomina dæmonum sunt, quæ in suis orationibus invocavit ad præstandum auxilium sibi. Nos autem, ut a vestro sancto apostolatu edocemur, et divina tradit auctoritas, non plus quam trium Angelorum nomina cognoscimus, id est Michael, Gabriel, Raphael.

fois, il distribue le pain aux pauvres sous les dehors du même saint¹. Il sert de guide et de soutien à sainte Françoise Romaine² et à saint Baront³, dans leurs visions célèbres de l'enfer, du purgatoire et du ciel.

Gabriel est l'ange de l'Incarnation. C'est lui qui dicte à Daniel⁴ la fameuse prophétie des soixante-dix semaines, qui fixe avec la dernière précision la venue du Messie. Il apparaît deux fois dans l'Évangile⁵, pour prédire à Zacharie la naissance du précurseur, et pour annoncer à la Bienheureuse Vierge Marie le mystère de sa virgine maternité. On lui attribue plusieurs autres apparitions bibliques, mais à l'aide d'interprétations qui nous semblent peu fondées. Il intervient aussi plus d'une fois dans les révélations privées⁶.

Quoique saint Michel soit nommé plusieurs fois dans l'Écriture⁷, en réalité il ne s'y trouve qu'une seule apparition faite au nom de cet archange. Elle est décrite au chapitre xii^e de l'Apocalypse, lorsque saint Jean voit un grand combat s'engager dans le ciel, Michel et ses anges combattant le dragon et ses compagnons de révolte; le dragon vaincu et précipité sur la terre, où il devient le séducteur de l'homme, le

¹ ANTON. GOVEA. BB. 8 mart., t. 7, n. 22 et 23 : Respondit Joannes, totum a Deo esse agnosco; verum amabo te, frater, quis sis et unde significa. Archangelus, inquit ille, Raphael, tuæ tuorumque sociorum custodiæ divinitus deputatus... Diebus exinde nonnullis præteritis, cum sollicitus Pater pauperibus suis cibos partiretur, panis defuit, qui cunctis sufficeret; moxque Raphael archangelus adfuit, multis qui præsentibus adstabant conspicuus, eodem quo Joannes habitu canistrum panibus plenum adferens.

² MATTIOTTI. BB. 9 mart., t. 8, p. 165, n. 47 : Erat autem illa societas, ut sibi postmodum ostensum fuit, angelus Raphael.

³ BB. *Visio S. Baronti.*, 25 mart., t. 9, p. 568 : Adfuit mihi in adjutorium S. Raphael archangelus, in splendore claritatis fulgidus.

⁴ *Daniel ix*, 21. Ecce vir Gabriel, quem videram in visione a principio, cito volans, tetigit me.

⁵ *Luc.* 1, 11, 16.

⁶ EGINHARD. *Transl. SS. Marcellini et Petri*, BB. 2 jun., t. 21, p. 189, n. 48. — JEAN de SAINTE-MARIE. *Vies et actions mémorables des Saintes et Bienheureuses de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. 1, p. 266.

⁷ *Daniel x*, 13, 21. — *Epist. cath. Judæ*, 9.

diable ou Satan¹. Cependant quelques interprètes attribuent à saint Michel un certain nombre d'apparitions angéliques, tant de l'Ancien² que du Nouveau³ Testament, où cet archange n'est point expressément désigné.

Il est certain du moins qu'il s'est manifesté plusieurs fois dans les âges chrétiens. Les Grecs ont leurs légendes et leurs solennités sur ces apparitions⁴, dont la plus célèbre est celle de Chones, ancienne Colosse, en Phrygie. En Occident, les faits sont encore plus nombreux et plus précis. On cite quelques saints honorés de cette faveur, entre autres saint Martin de Tours⁵, saint Wilfrid⁶, évêque d'York; le bienheureux Ferdinand⁷, prince de Portugal; la glorieuse Pucelle d'Orléans⁸, Jeanne d'Arc, à qui les Anglais vaincus feront payer cher cette vision.

Il est d'autres apparitions dont la mémoire, consacrée par des fêtes et par des monuments, revêt le caractère d'une plus grande authenticité. Telle fut celle qui fonda, vers l'an 708, le pèlerinage si célèbre du mont Saint-Michel, en Normandie⁹. Saint Aubert, évêque d'Avranches, miraculeusement averti, par trois fois, durant son sommeil, de consacrer sur le rocher de la Tombe une église en l'honneur du glorieux archange, se hâta d'ériger ce pieux sanctuaire, autour duquel

¹ *Apoc.* XII, 7-9. Et factum prælium magnum in cælo: Michael et Angeli ejus præliabantur cum dracone.

² BB. 29 sept., t. 48, p. 16, n. 64, p. 17, n. 70, p. 18, n. 73, etc. etc.

³ P. GIRY. *Vies des Saints*, 29 sept., éd. in-folio, t. 2, p. 1200.

⁴ BB. 29 sept., t. 48, p. 38 et seq., n. 185.

⁵ GREG. TUR. *De Mirac. S. Martin.* l. 1, c. 5, t. 71, col. 919.

⁶ BEDA. *Hist. Eccles.* sect. 3, c. 19. Migne, *Patr. lat.* t. 95, col. 268.

⁷ J. ALVAREZ. BB. 5 jun., t. 21, p. 575, n. 99.

⁸ *Procès*, t. 1, p. 73: Quod fuit Michael quem vidit ante oculos suos... Ego vidi eos oculis meis corporalibus æque bene sicut ego video vos; et quando recedebat a me plorabam, et bene voluissem quod me secum deportassent.

— Cf. H. WALLON. *Jeanne d'Arc*, t. 1, p. 86.

⁹ BB. 29 sept. *Apparitio in monte Tumba*, t. 48, p. 77, n. 5, 7: Quodam tempore, cum religiosissimus et Deo amabilis urbis antistes, Autbertus nomine, sopori sese dedisset, admonitus est angelica revelatione, ut jam dicti summitate loci sancti constitueret in honore archangeli ædem.

s'élevèrent bientôt un monastère et une petite bourgade. **Ma** de toutes les apparitions de saint Michel, la plus célèbre e celle qui se fit sous le pape Gélase I^{er}, vers l'an 493, au mo Gargan, aujourd'hui mont Saint-Ange, dans la province ita lienne de la Pouille. Pour perpétuer la mémoire de ce fa merveilleux, l'Église a établi une fête qui se célèbre dan tout le monde chrétien le huitième jour du mois de mai.

Voici en quelques mots le récit de ce mémorable événe ment. Un berger qui paissait ses troupeaux sur le mont Gar gan, voulant faire sortir d'une caverne un taureau qui s' était réfugié, décocha sur lui une flèche ; mais, arrivée au but, la flèche, plus prompte que le vent, revint sur elle-mêm et blessa celui qui l'avait lancée. Ce prodige frappa d'étonne ment et d'effroi ceux qui en furent témoins, et le bruit s'ex répandit bientôt dans la ville de Siponto, située au pied de la montagne. On courut avertir l'évêque, qui, soupçonnant quelque secret dessein de la Providence, ordonna un jeûne de trois jours, pour demander au Ciel de manifester claire ment ses volontés. Le troisième jour, l'archange saint Michel apparut à l'évêque, dans le temps de la nuit, et lui déclara que le lieu où s'était accompli le miracle était sous sa protection, qu'il devait être consacré au culte divin, en son hon neur et en celui des anges. Le pontife se rendit avec son peuple à l'endroit désigné. Ils y trouvèrent une caverne spa cieuse, en forme de temple, dans laquelle on n'eut qu'à dres ser un autel pour y célébrer les saints mystères. Les peuples d'alentour accoururent en foule à ce nouveau sanctuaire, ne cessant d'y faire retentir les louanges de Dieu et de son glo rieux Archange ¹. Les miracles ² et le concours des pèlerins le rendirent bientôt célèbre dans toute la terre.

¹ BB. 29 sept., t. 48, p. 61.

BREVIAR. ROM. 8 maii, lect. 5 et 6 : Post triduum, Michael archangelus episcopum monet, eoque indicio demonstrasse velle ibi cultum Deo in sui et Angelorum memoriam adhiberi.

² BB. 29 sept., t. 48, p. 63, n. 272.

XI. — Les anges gardiens étant les représentants et les médiateurs de Dieu auprès des âmes, la plupart des apparitions angéliques sont leur œuvre. Du moins, dans une multitude de cas, ils sont expressément désignés comme les auteurs de ces manifestations surnaturelles.

L'ange du martyr saint Vite¹ lui apparut dans son enfance, et lui dit : « Je t'ai été donné pour être ton gardien jusqu'à la fin de ta vie : demande au Seigneur tout ce que tu voudras, et tu seras exaucé. » Sainte Françoise de Rome vivait dans une sainte familiarité avec son ange gardien, ainsi que le rappelle l'Église dans l'oraison de son office². Ces faits se retrouvent dans les vies de la bienheureuse Marguerite³ de Cortone, de Marie d'Oignies⁴, de sainte Lidwine⁵, de sainte Rose de Lima⁶, de saint Anub⁷ ermite, du bienheureux Dalmacé⁸ dominicain, et de tant d'autres, dont la seule énumération prendrait des pages entières.

Un des faits les plus mémorables de ce genre est celui qui est rapporté aux Actes⁹ de sainte Cécile, et dont l'Église re-

¹ BB. 15 jun., t. 23, p. 499, n. 1. Apparuit autem Angelus Domini infan-
tulo, confortans eum, et ait ei : Datus, inquit, tibi sum custos, ut custodiam
te usque in diem exitus tui, et omnia quæ petieris a Domino dabuntur tibi.

² BREV. ROM. 9 mart. *orat.* : Deus, qui B. Franciscam famulam tuam
inter cætera gratiæ tuæ dona, familiari Angeli consuetudine decorasti, etc.

³ BB. 22 febr., t. 6, p. 308, n. 24 : Post hæc accessit Angelus Margaritæ
custodiæ deputatus, et dixit ei multa verba bona, etc.

⁴ JACQUES de VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 555, n. 35 : Familiari enim
Angelo, sibique ad custodiam deputato, velut Abbati proprio eam oportebat
obedire.

⁵ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 318, n. 66 : In omnibus vero sanctæ
obedientiæ filia, studebat Angelo ductori suo parere. Illo quidem præcedente,
ibat; illo stante, stabat; illo redeunte, redibat.

⁶ LEONARD HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 940, n. 200 : Rosa Angelum
suum non modo custodem, sed et congerronem, habuit amicissimum...;
Inde virgini cum suo Angelo tam domestica fiducia ac necessitudo, ut illo
soleret uti veredario, quotiescumque ad horam consuetam Sponsus non
comparebat.

⁷ BB. 16 jun., t. 21, p. 632, n. 5 : Una semper mihi adfuit Angelus.

⁸ BREV. DOMINICAN. 24 sept., lect. 5 : Propter familiarem cum Angelo con-
suetuetudinem, Frater cum Angelo loquens dicebatur.

⁹ BB. 14 april., t. 11, p. 204 et seq.

produit le récit dans l'office de cette aimable et illustre martyre¹.

Cécile, d'une grande famille de Rome, et chrétienne dès son enfance, avait consacré à Jésus-Christ sa virginité. Cependant ses parents, contre son gré, la donnèrent en mariage à un jeune homme de noble lignée, nommé Valérien. Le soir des noces, elle parla ainsi à son époux : « Valérien, je suis sous la garde d'un ange qui protège ma virginité ; n'essayez pas d'y porter atteinte, si vous ne voulez attirer sur vous la colère du Ciel. » Saisi de crainte, Valérien répondit qu'il ajouterait foi à ces paroles, s'il voyait de ses yeux l'ange dont elle lui parlait. La vierge chrétienne répondit qu'il fallait pour cela qu'il crût en Jésus-Christ et se fît baptiser. Impatient de voir l'esprit céleste, Valérien alla demander le baptême au pape saint Urbain, et revint auprès de son épouse. Il la trouva en prière et aperçut à ses côtés son ange, éclatant de lumière et tenant en ses mains deux couronnes entremêlées de roses et de lis. Il en offrit une à chacun, en leur disant : « Gardez avec une grande pureté de cœur et de corps ces guirlandes que je vous apporte du paradis de Dieu. Vous le reconnaîtrez à ce signe, que jamais ces fleurs ne se flétriront ni ne perdront leur douce odeur, et que ceux-là seuls pourront les voir, qui, comme vous, aimeront la chasteté. Et vous, Valérien, parce que vous avez consenti à l'invitation de la pureté, le Christ Fils de Dieu m'envoie vous dire qu'il est prêt à exaucer toutes vos prières. » Valérien se prosterna humblement à terre, et répondit que son plus grand désir était de voir son unique frère Tiburce converti à la foi. L'ange lui assura que Dieu lui ferait cette grâce, et disparut à leurs yeux.

Tiburce vint incontinent, et sentant le parfum qui s'exhalait de la couronne qui ornait la tête de Cécile, demanda d'où venait, dans une saison où les fleurs étaient passées, cette

¹ BREV. ROM. 22 NOV., lect. 4 et 5.

odeur céleste qui l'embaumait. Les bienheureux époux lui racontèrent alors la grâce dont Dieu les avait comblés, l'exhortèrent à ouvrir les yeux à la lumière et à partager leur bonheur. Tiburce, lui aussi, voulut voir l'ange; il demanda le baptême, et obtint la même faveur. Cécile et les deux frères reçurent bientôt la couronne plus précieuse du martyre et de la gloire.

La vénérable mère Agnès de Langeac eut également avec son ange gardien les rapports les plus admirables, que son pieux historien nous a décrits avec une simplicité charmante. Qu'on en juge par les traits suivants, glanés çà et là.

« C'était particulièrement son saint gardien qu'elle voyait, dit M. de Lantages¹, cet ange avec qui elle avait une communication quasi perpétuelle, et dont elle recevait toutes sortes de secours à tout moment. Il l'instruisait, il la reprenait, il la consolait, il la servait avec une affection qu'on ne saurait assez admirer...

« Fort souvent, quand elle avait oublié quelque chose, ce gardien charitable l'en faisait souvenir; et elle était accoutumée à s'adresser à lui pour cela tout simplement. Une fois, par exemple, après s'être confessée, elle ne se souvenait pas de la pénitence que le confesseur lui avait donnée; elle pria le saint ange de lui dire ce que c'était. Et il lui dit, comme il était vrai, qu'on lui avait donné un *Ave Maria* et trois fois *Jesus Maria*.

« Comme elle était toujours fort recueillie en Dieu, il arrivait parfois qu'elle n'entendait pas sonner la cloche de la porte, quand elle était sous-portière; et alors son ange lui disait: « On t'appelle à la porte. » Tout de même, n'ayant pas ouï le signe de l'office divin, il l'avertissait. Et comme un soir elle devait sonner pour la retraite des sœurs, étant tout ab-

¹ *Vie de la Vén. mère Agnès*, 3^e P., c. 17, p. 388 et suiv.

sorbée en Dieu, son ange la conduisit et lui mit la corde de la cloche en main...

« Il était si ordinaire à la mère Agnès d'être servie par son bon ange en toute occasion, qu'elle ne feignait point de l'appeler pour cela dans le besoin, lui disant amoureusement : « Eh ! mon ami, ne me laissez pas ; assistez-moi s'il vous plaît ! » Mais ordinairement elle n'avait pas besoin de l'appeler, prévenue qu'elle était par ce vigilant gardien...

« Nous avons déjà dit que cet esprit bienheureux l'enseignait et l'avertissait merveilleusement. Il lui apprit à dire son bréviaire. Quelquefois, lorsqu'elle ne pouvait le réciter seule, à cause de son indisposition, il venait le dire avec elle, le récitant alternativement, verset à verset. Comme une fois elle n'avait pas son voile, et s'en allait ainsi au chœur par mégarde, un jour de communion, il le lui apporta promptement. Enfin, nous n'aurions pas fait de bien longtemps, si nous voulions rapporter ici tous les bons offices que cet ange fidèle lui rendait, avec une assiduité incroyable, aussi bien que toutes les grâces surnaturelles qu'elle en obtint. De là ce mot agréable d'une bonne sœur tourière du temps de la mère Agnès, au sujet de son ange : « C'est le rapporteur de la mère Agnès. » Il est certain qu'il était presque toujours présent en sa compagnie. »

Ce ne fut pas seulement dans le cloître que la mère Agnès jouit de cette faveur ; étant encore dans le monde et plusieurs années avant que de devenir religieuse, elle avait avec son ange cette sainte familiarité.

« ¹ Quand elle sortait de la maison, elle pouvait aller partout où il était nécessaire, sans avoir besoin de penser ni aux lieux où elle allait, ni aux chemins qui y conduisaient, ni à aucune autre chose extérieure. C'était qu'aussitôt qu'elle sortait pour se rendre en quelque endroit, au même moment elle

¹ *Vie de la Vén. mère Agnès*, 1^{re} P., c. 6, t. 1, p. 51.

voyait voler devant elle un petit oiseau blanc, semblable à un papillon, qui lui servait de guide jusqu'au lieu destiné. Autrement elle se fût fourvoyée, par suite de la sainte ivresse où la mettaient les ravissements.

« Cette faveur extraordinaire, qui lui a duré pendant huit ans, était faite assurément par le ministère de son ange, qui prenait la forme de ce petit oiseau, ou au moins qui le conduisait devant elle, comme un autre ange conduisit autrefois l'étoile devant les Mages jusqu'à Bethléhem. Et ce qui persuade puissamment que le saint gardien d'Agnès lui rendait cet office, c'est celui qu'il lui rendit dans la rencontre que nous allons rapporter. S'étant confessée dans l'église des religieuses de Sainte-Catherine (du Puy), un jour de la fête des saints anges gardiens, le sien lui apparut, la prit par la main, et la mena devant le grand autel pour communier. Pendant qu'il la conduisit de la sorte, le petit oiseau, contre son ordinaire, ne parut point, à cause sans doute que l'ange n'avait que faire de ce signe lorsqu'il paraissait en propre personne. La simplicité d'Agnès mit à découvert cette touchante faveur. Car elle demanda dans la journée au P. Raboly, son confesseur, s'il avait vu son ange. Elle croyait, l'humble et innocente fille, que chacun pouvait voir son ange. »

XII. — Qu'on nous permette d'ajouter un dernier trait sur l'ange de la mère Agnès de Jésus. A la mort de cette grande servante de Dieu, son ange devint celui de M. Olier, fondateur du séminaire et de la société de Saint-Sulpice. C'est M. Olier lui-même qui nous l'apprend dans ses mémoires autographes.

« Voilà, écrit-il, qu'un ange fond sur moi du haut du ciel, avec la vitesse et la puissance d'un aigle qui fond sur sa proie, et m'environne de ses ailes, plus grandes mille fois qu'il ne fallait pour me défendre. J'entends ces paroles qui me furent dites par mon ange gardien, celui qui était avec moi depuis le baptême : « Honore bien l'ange qui est près de toi, et qui

t'est donné maintenant ; c'est un des plus grands qui aient été donnés à créature sur la terre, » et je me sentais pénétré de respect. J'avais bien autrefois ressenti, approchant du même lieu où j'allais, pendant qu'on y faisait la mission, quelques caresses et ressentiments de joie du bon ange de la paroisse ; mais il ne laissait pas ce respect, ni ensuite un témoignage de sa grandeur comme celui-ci... Cet ange qui m'a été donné par une bonté particulière, et dont je ne puis assez rendre de reconnaissance à Dieu, est un Séraphin, comme on le croit sur des paroles que sœur Agnès disait devant sa mort. Je me souviens que, passant par les rues de Paris, peu de temps après, où il y avait grand monde, il me sembla que je voyais les autres anges lui rendre de grands hommages et de grands respects. Or, le jour que j'appris la nouvelle de cette mort, aussitôt tout touché, je m'en allai devant le saint Sacrement faire mes plaintes à Notre-Seigneur... Je m'adressai même à elle dans le saint Sacrement, puisque les saints y sont présents... Cette sainte âme, qui avait une grande compassion de la moindre de mes peines, me dit ces paroles, qui partirent du tabernacle, et que j'entendis comme dans mon cœur : « Je t'ai laissé mon ange... » Depuis ce temps-là je sens de grands respects en mon âme quand j'invoque cet ange, et je ne puis l'invoquer ni l'honorer, ou rendre aucun devoir à Dieu pour lui, qu'il ne me semble absolument que ce ne soit le mien...

« C'est une chose admirable, ajoute M. Olier, dont le témoignage confirme les récits précédents, de voir dans les Mémoires de cette sainte fille les services qu'elle recevait de son bon ange dans tous ses besoins. Elle le voyait et lui parlait familièrement ; et je me souviens que, comme je partais d'auprès d'elle pour m'en aller par des chemins dangereux, pendant la nuit, elle me le donnait pour m'aider à passer le danger ; et une fois, ayant passé le péril, il me dit *adieu* en s'en retournant vers sa bonne âme. Elle le donnait à des personnes qui avaient à faire de longs et difficiles chemins pour

Dieu, par où elles n'avaient jamais passé. Et au retour, elles remarquaient qu'elles ne s'étaient fourvoyées ni détournées d'un seul pas. »

« Cet ange, écrivait encore M. Olier, en 1647, plus de douze ans après la mort de la mère Agnès, n'est pas mon ange gardien, puisque celui-ci, qui est avec moi depuis le baptême, me dit en parlant de l'autre, au jour où il me fut donné : Honore bien cet ange qui t'est donné maintenant; c'est un des plus grands qui aient été donnés à créature sur la terre. C'est celui de la charge et non de la personne; et ses ailes si étendues me faisaient entendre qu'il en couvrirait plusieurs autres qui seraient avec moi : comme depuis ce temps la compagnie des saints ecclésiastiques que Dieu m'a donnés en ressent l'assistance, vivant sous sa garde et en recevant mille protections¹. »

Il est pareillement rapporté de sainte Françoise² Romaine qu'elle reçut un second ange gardien, sous forme humaine, pris du quatrième chœur, c'est-à-dire de l'ordre des Puissances, dont l'extérieur annonçait la vertu et la gloire, et qui par sa seule présence mettait les démons en fuite. La bienheureuse Catherine³ de Racconigi avait aussi deux anges, dont l'un était un Séraphin.

Il nous faut suspendre là ces intéressants récits : où irions-nous si nous voulions tout reproduire ?

¹ Extrait de la *Vie de la Vén. mère Agnès*, édit. de M. l'abbé Lucot, 3^e P., c. 12, t. 2, p. 274 et suiv.

² J. MATTIOTTI. BB. 9 mart, t. 8, p. 447, visio 66 : Accedit quod anno Domini 1436, in solemnitate festi S. Benedicti, benignissimus Dominus omnium gratiarum donator, magnificando suam ancillam mirabilis solito, sibi concessit unum Angelum alium quarti chori, scilicet unum ex Potestatibus; iste vero Angelus sibi fuit concessus in forma humana.

³ JEAN de S^tMARIE, *Vies des SS. et BB. Filles de l'ordre de Saint-Dominique*, t. 1, p. 417.

CHAPITRE IX

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

LES BIENHEUREUX

Les saints apparaissent rarement en vision intellectuelle. — Fréquence des visions imaginaires, — Et des visions corporelles. — Les causes et les circonstances qui les déterminent. — Leurs formes diverses. — Ces apparitions sont-elles personnellement accomplies par les Bienheureux, ou, en leur nom, par les Anges?

I. — Les saints du ciel se manifestent fréquemment aux hommes voyageurs, leurs frères, pour les consoler dans les amertumes de l'exil et pour les soutenir dans leur marche vers la patrie. Les Docteurs sont unanimes à reconnaître la possibilité et l'existence de ces apparitions; et l'histoire, d'ailleurs, en présente tant d'exemples, qu'il faut l'ignorance la plus grossière ou le parti pris de l'incrédulité pour les révoquer en doute.

Les Bienheureux peuvent se révéler en visions intellectuelles, ainsi que nous l'avons dit en parlant de ce genre de manifestations. Cependant, selon le savant pontife Benoît XIV¹, ils apparaissent rarement de cette sorte, mais plutôt en vision sensible, soit mentale, soit corporelle.

¹ *De serv. Dei beatif.* l. 4, P. 1, c. 32, n. 11, t. 4, p. 239 :... Sive apparitio fuerit intellectualis, quæ raro contingit, sive corporalis, quæ usu frequentior esse consuevit, etc.

II. — En général, ainsi que nous l'avons déjà dit, quand la manifestation a lieu pendant le sommeil ou dans l'extase, et qu'elle revêt des formes sensibles, on doit la tenir pour imaginaire.

Tel fut le songe célèbre de Judas Machabée¹. Il vit le grand prêtre Onias, qui étendait ses mains et priait pour tout le peuple juif. Puis, à ses côtés, parut un vieillard vénérable, tout éclatant de gloire et de majesté, qu'Onias lui montrait en disant : « Voilà l'ami de ses frères et du peuple d'Israël ; c'est Jérémie, le prophète de Dieu, qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la ville sainte. » Et Jérémie, étendant sa main, donna à Judas une épée d'or, en lui disant : « Prenez comme un présent de Dieu cette épée sainte, avec laquelle vous renverserez les ennemis de mon peuple d'Israël. »

Ces faits sont multipliés à l'infini dans les annales de la sainteté.

Parfois, c'est la multitude des élus qui se dévoile dans l'immensité des cieux, ainsi que le raconte d'elle-même sainte Élisabeth de Sconaage². Au sein d'une lumière infinie, et autour du trône de Dieu, elle voyait les célestes triomphateurs, rangés selon leur dignité et leurs mérites. Au premier rang brillaient les apôtres, ornés de palmes et de couronnes radieuses, et portant au front les signes de leur victoire. A leur droite, se tenait la glorieuse armée des martyrs, puis la multitude des saints qui n'ont point versé leur sang pour Jésus-Christ ; à gauche, l'ordre sacré des vierges, décorées des insignes du martyre ; après elle, la foule des simples vierges et des saintes femmes, et tout autour, dans un cercle lumineux, les chœurs innombrables des anges.

¹ II *Mach.* xv, 12-16.

² *EGBERT. BB.* 18 jun., t. 24, p. 508, n. 29 : *Avocata a corpore, rapta sum in extasim... et vidi lucem longe excellentiorem illa quam videre consueveram, et multa millia sanctorum in ea. Stabant autem in circuitu Majestatis magnæ, secundum hujusmodi ordinem dispositi, etc.*

La bienheureuse Osanne¹ de Mantoue eut, à l'âge de douze ans, une vision semblable. Introduite dans la cité céleste par l'apôtre saint Paul et par un majestueux vieillard, qu'elle connut être Siméon, celui qui reçut dans ses bras l'Enfant Jésus au jour de sa présentation au temple, elle admire le nombre et la splendeur de ses heureux habitants, les uns vêtus de robes blanches, les autres d'ornements de pourpre et de feu, tous dans le suprême enivrement de la joie. Ce spectacle embrase son cœur d'un tel amour, qu'elle eût souhaité ne plus revenir sur la terre. Après d'ardentes prières et de divines réponses qui retentissent au fond de son âme, le Tout-Puissant lui dit ces paroles : « J'ai voulu, ma fille bien-aimée, te faire entrevoir la gloire des vierges et des martyrs, afin que le souvenir de cette incomparable félicité te préserve de toute souillure, et te rende fidèle et diligente dans mon service. » La pieuse vierge se prosterna en signe d'action de grâces ; après quoi ses deux guides, Paul et Siméon, la reconduisirent jusqu'aux portes de la cité bienheureuse.

Un jour de la Toussaint, une grande multitude de saints apparurent en vision à la bienheureuse Lutgarde², et le Saint-Esprit lui révéla qu'elle était remplie de l'esprit et de la grâce de tous ces fidèles serviteurs.

A l'approche de sa fête, chaque saint avertissait Marie d'Oignies, et, le jour venu, il la visitait avec une multitude d'autres bienheureux, occupant son esprit de pensées et de désirs célestes³.

¹ FR. SILVESTRE. BB. 18 jun., t. 24, p. 573, n. 71. Innumera beatorum multitudo eam videbatur urbem incolere : quorum quidam candidissimo ornatu instructi erant, cæteri rubricata atque igne micantia indumenta gestabant ; universi tamen non mediocre gaudium, sed summam lætitiæ præ se ferebant...

² THOM. CANTIPRATAN. BB. 16 jun., t. 24, p. 201, n. 29 : Tempore quodam, cum festum omnium Sanctorum ageretur, in ipso festo piæ Lutgardis multitudo maxima Sanctorum per visionem apparuit ; et quod omnium spiritu, et omnium gratia plena esset, ei Sanctus Spiritus revelavit.

³ JACQUES de VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 567, n. 89 : Quando autem

Les apparitions particulières sont beaucoup plus fréquentes, et les exemples en sont multipliés dans les Vies des Saints. Nous ne raconterons que le trait suivant, que nous lisons dans la vie de M. Olier¹.

Peu après sa mort, le P. de Condren, revêtu de ses habits sacerdotaux et environné de gloire, se présenta en vision pendant la nuit à un de ses disciples, M. Meyster, et lui déclara les desseins de Dieu touchant la fondation d'un séminaire, qui devait être le séminaire de Saint-Sulpice. « Il lui apparut, rapporte M. Olier, tout éclatant de lumière ; et à la fin de son apparition, en remontant au ciel, il disait ces paroles, avec l'accent de l'admiration et d'un ravissement céleste : SANCTUS, SANCTUS, SANCTUS ! »

III. — Les visions corporelles ne sont ni moins fréquentes ni moins incontestables.

Dans l'Ancien Testament, nous trouvons l'évocation de Samuel, qu'un grand nombre d'interprètes estiment avoir été une véritable apparition extérieure². Dans le Nouveau, Moïse et Élie apparaissent sur le Thabor à côté du Sauveur transfiguré. Élie n'eut pas à prendre un corps étranger, puisque, selon la tradition, il est encore vivant, ainsi qu'Ilénoch ; mais Moïse dut se former un corps avec des éléments extérieurs, et le revêtir pour la circonstance³.

Dans les Vies des Saints, ces sortes de prodiges ne se comp-

alicujus Sancti dies festus imminebat, Sanctus ille festum suum ei annuntiabat ; et in die suo ad illam veniens cum sociorum cœlestium multitudine, eam visitabat ; ita quod cum Sancto illo per totum diem spiritus ejus cum gaudio quiesceret.

¹ FAILLON, 4^e éd., 1^{re} P., l. 7, t. 1, p. 297.

² D. CALMET. *Dissert. sur l'app. de Samuel à Saül*. Bible de Vence, in-4^o, t. 4, p. 84.

³ S. THOM. 3 P., q. 45, a. 3, ad 2 : Non est sic intelligendum, quasi anima Moysi suum corpus resumserit, sed quod anima ejus apparuit per aliquod corpus assumptum, sicut angeli apparent. Elias autem apparuit in proprio corpore, non quidem de cœlo empyreo allato, sed de aliquo eminenti loco quo fuerat in curru igneo raptus.

tent pas. Qu'il nous suffise d'en signaler deux entre tant d'autres.

L'apôtre saint Pierre apparaît sous les traits d'un vieillard à la glorieuse martyre Agathe, dans sa prison, pour la guérir des blessures et des amputations cruelles que lui ont fait subir ses bourreaux¹. La pudique vierge refuse d'abord de recevoir aucun soulagement de la main d'un homme; elle n'attend de salut et de remède que du Sauveur Jésus. Mais le vieillard souriant: « C'est lui-même, lui dit-il, qui m'envoie vers vous; je suis son apôtre, et sachez qu'en son nom vous serez guérie. » Et aussitôt il disparut. La sainte tombe à genoux pour remercier Notre-Seigneur du secours qu'il lui envoie, et sa prière est à peine finie, qu'elle n'aperçoit plus sur son corps aucune trace de blessures.

Saint Augustin² rapporte, non, comme il le dit, sur des rumeurs incertaines, mais d'après des témoignages tout à fait dignes de foi, que le martyr saint Félix apparut aux habitants de Nole, pendant que cette ville était assiégée par les Barbares. Le saint docteur allègue cet exemple pour montrer que les heureux citoyens du ciel s'intéressent aux choses de la terre, et qu'ils répondent par leurs bienfaits aux prières qu'on leur adresse.

IV. — Il est difficile d'énumérer les causes qui déterminent ces visites de la part des âmes saintes.

Le plus souvent c'est pour répondre aux supplications qu'on leur adresse.

¹ BB. 4 febr., t. 4, p. 623, n. 9 et 10: Dixit ad eam ille senior: Et quare non permittis ut curem te? Agatha respondit: Quia habeo salvatorem Dominum Jesum Christum, qui verbo curat omnia et sermo ejus solus restaurat universa: hic, si vult, potest me salvam facere. Tunc subridens senior dixit: Et me ipse misit ad te; nam et ego Apostolus ejus sum; et in nomine ejus scias te esse salvandam.

² *De cura gerenda pro mortuis*, c. 19, p. 621: Non enim solis beneficiorum effectibus, verum etiam ipsis hominum aspectibus confessorum apparuisse Felicem, cujus inquilinatum pie diligis, cum a barbaris Nola oppugnaretur, audivimus, non incertis rumoribus, sed testibus certis.

Sainte Lucie, dont les actes sont reproduits dans l'office¹ que l'Église consacre à cette vierge, était venue au tombeau de sainte Agathe implorer la guérison de sa mère Eutychie, atteinte depuis quatre ans d'une maladie qui résistait à tous les soins et à tous les remèdes. Pendant sa prière, elle s'endormit, et vit en songe, au milieu d'une troupe d'anges, sainte Agathe toute resplendissante de diamants et de pierres précieuses, qui lui dit d'un visage riant : « Lucie, ma sœur, vierge du Seigneur, pourquoi me demander ce que vous pouvez vous-même obtenir sur-le-champ à votre mère ? Votre foi lui a mérité la santé, et parce que vous avez préparé dans votre pureté virginale une demeure agréable à Dieu, vous rendrez célèbre la ville de Syracuse, comme j'ai moi-même illustré en Jésus-Christ celle de Catane. » Lucie s'éveilla à ces paroles, et se tournant vers Eutychie, prosternée comme sa fille devant les restes de la glorieuse martyre : « Ma mère, s'écria-t-elle, vous êtes guérie. » Profitant alors des bonnes dispositions que devait lui inspirer un tel prodige, elle obtint que sa mère ne pensât plus pour elle à aucune union terrestre, et que leurs biens seraient distribués aux pauvres. C'était le prélude du martyre. Dénoncée au préfet Paschase, on sait quelle fut sa constance devant ses bourreaux, et par quels prodiges Dieu préserva sa virginité de l'infamie.

Comme c'est principalement à l'occasion de leurs fêtes que l'on invoque les Bienheureux, c'est aussi d'ordinaire en ces jours qu'ils se révèlent. Sainte Tère² raconte d'elle-même qu'à la fête de sainte Claire, au moment de communier, cette sainte lui apparut tout éclatante de beauté, et l'encouragea à poursuivre l'œuvre de la réforme. Les saints que l'Église ho-

¹ BREV. ROM. 13 dec. (Ant. Laud.): Orante sancta Lucia, apparuit ei beata Agatha, et consolabatur ancillam Christi... Soror mea, Lucia, virgo Deo devota, quid a me petis, etc. ?

(Resp. 1.): Lucia virgo, quid a me petis quod ipsa poteris præstare continuo matri tuæ? — Cf. BB. 5 febr. *Miracula S. Agathæ*, t. 4, p. 651, n. 3.

² *Sa Vie*, ch. 33.

nore se montraient tour à tour, le jour de leur solennité, à la bienheureuse Véronique de Binasco¹, et avaient avec elle d'ineffables entretiens. Pendant toute une année, ils la reprirent des fautes qu'elle avait commises, ce qui la jetait d'abord dans la crainte et la confusion ; mais bientôt elle ne songeait plus qu'à chanter les miséricordes du Seigneur qui lui avait tout pardonné. Dans les jours où elle honorait plusieurs saints à la fois, tous lui apparaissaient et versaient dans son âme un redoublement de joie et de célestes désirs.

Plus d'une fois aussi les saints avertissent leurs amis de la terre de leur entrée dans la gloire et de la béatitude dont ils sont enivrés².

Saint Pierre d'Alcantara se montre, au moment où il vient de rendre le dernier soupir, à sainte Térèse et lui dit qu'il s'en va se reposer³. Sainte Térèse⁴ apparaît à plusieurs, toute radieuse de gloire, la nuit même où elle meurt. Saint Antoine de Padoue⁵ visite en mourant un de ses amis, et lui dit qu'il laisse son pauvre âne (il parlait de son corps) à Padoue, et qu'il s'en va dans la patrie. Cet ami crut d'abord que le bienheureux allait en Portugal, lieu de sa naissance ; mais la nouvelle de sa mort lui parvint bientôt, et lui donna le sens de la vision. Saint Charles Borromée⁶ se présente de même à plu-

¹ ISIDORE de ISOLANO. BB. 13 jan., p. 183, l. 2, c. 31 : Veronica per singula solemnia toto anno præterlabentia cælestes Sanctorum collocutiones promeruit... Iis quidem diebus qui sanctis pluribus dicati sunt, una virgini divæ illæ mentes apparebant colloquebanturque dulcius.

² BENEDICT. XIV. *De serv. Dei beat.* l. 4, P. 1, c. 32, n. 5, p. 237 : Innumera sunt apparitionum exempla quibus Sancti se æternam consecutos fuisse felicitatem ostenderunt.

³ S^{te} TÉRÈSE, *sa Vie*, ch. 27.

⁴ BB. 15 oct., t. 55, p. 363, n. 1110 : Eadem nocte qua ad cælum migravit virgo Teresia, apparuit gloriosa diversis personis, præsertim Matri Catharinæ de Jesu.

⁵ BB. 13 jun., t. 23, p. 224, n. 38... : Cum ergo Abbas sic solus moraretur, eadem hora qua obiit (S. Antonius) famulus Domini ad eum solus ingrediens, post mutuam salutationem benevolam, vir sanctus adjecit : Ecce, domine abbas, quod, relicto asello meo Paduæ, vado ad patriam festinanter, etc.

⁶ GIUSANO. *Vie de S. Charles Borromée*, l. 7, c. 14. Lyon, 1685, p. 636.

sieurs personnes, au moment de sa mort, laissant à toutes une impression de grâce et de joie.

Peu d'années après sa mort, saint Louis¹ de Gonzague se révèle, dans l'éclat de la béatitude, à sainte Marie-Madeleine de Pazzi, qui s'écrie dans son extase même : « Oh ! quelle gloire possède Louis, fils d'Ignace ! Je ne l'eusse jamais cru, si mon Jésus ne me l'avait montré. »

Les saints annoncent encore l'heure de la mort à leurs amis, et se joignent aux anges pour recueillir leurs âmes et les porter au ciel.

Saint François d'Assise apparut au bienheureux Guy de Cortone², l'un de ses soixante-douze disciples choisis, et lui dit : « Le temps est venu, mon fils, de recevoir la récompense de tes travaux ; dans trois jours je reviendrai à l'heure de none, pour te conduire en paradis. » Et il disparut en le bénissant. Guy se leva aussitôt, et alla raconter à son confesseur ce qu'il venait de voir et d'entendre ; puis, se retirant dans sa cellule, il attendit, dans une continuelle contemplation et avec une joie toute céleste, le retour du saint patriarche. Le troisième jour, il commença à se sentir malade, fit appeler ses frères et leur demanda pardon, reçut les derniers sacrements en leur présence, et, quand les dernières prières furent terminées, à l'heure même de none, on l'entendit s'écrier avec l'accent de l'amour : « Voici saint François mon père ; levez-vous tous et allons à sa rencontre. » Et en poussant ce cri, il s'endormit dans le Seigneur.

¹ CEPARI. BB. 21 jun., t. 25, p. 903, n. 320 : O quantam gloriam possidet Aloysius, Ignatii filius ! Nunquam sane id credidissem, nisi meus mihi monstrasset Jesus.

² BB. 12 jun., t. 23, p. 100, n. 10 et 11 : Apparuit ei S. Franciscus et dixit : Adest, fili mi, tempus quo te oportet cum Fratribus tuis recipere tuorum laborum mercedem : scito igitur quia tertio abhinc die ad horam Nonæ, veniam, etc. Cum Sacramentis omnibus esset munitus..., ipsa hora Nonæ die XII junii, exclamare magno cum affectu cœpit : Eccum S. Franciscum meum ; assurgite omnes et obviam ei procedamus : atque hæc dicens obdormivit in Domino.

Les bienheureux ont aussi leurs favoris, et c'est particulièrement à ces clients privilégiés qu'ils aiment à se manifester. Il y aurait de charmantes choses à raconter sur ce doux commerce de prières et de bienfaits, sur cette familiarité entre les saints du ciel et ceux de la terre.

Sainte Catherine de Sienne fut donnée par Notre-Seigneur comme maîtresse et conseillère à sainte Rose de Lima¹. Aussi lui apparaissait-elle souvent, et les rayons célestes qui s'échappaient de son visage glorifié, se reflétant sur celui de la vierge péruvienne, avaient créé entre l'une et l'autre des ressemblances frappantes, à ce point que les habitants de Lima appelaient Rose une autre Catherine de Sienne.

La vénérable et très-aimée mère Agnès de Langeac nous paraît avoir égalé, sinon surpassé, en ce genre de faveurs, les plus privilégiés.

« La mère Agnès, dit son pieux historien², était de ces âmes qui habitent en esprit dans le ciel, et y ont véritablement leur plus ordinaire conversation. Elle y avait particulièrement fait connaissance et lié amitié d'une manière admirable avec plusieurs saintes épouses de Jésus-Christ, dont la vie l'avait charmée et servait de modèle à la sienne. En premier lieu, ayant pour patronne spéciale dès son baptême la très-illustre vierge et martyre sainte Agnès, elle avait pour elle des sentiments tout particuliers de vénération, d'amour et de confiance. Aussi cette grande sainte ne manquait pas d'être véritablement sa patronne auprès de Dieu, et de la favoriser en diverses manières... Plusieurs fois elle l'a honorée de ses visites. Et elle le faisait si volontiers, qu'une fois, la

¹ LEONARD HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 940, n. 199: Ex quo semel a Christo Catharina Senensis cœlitus Rosæ missa ac data fuit magistra, frequenter hæc charam discipulam visibilter convenit in terris, etc..., ita viderentur ex vultu B. Catharinæ in faciem Rosæ transiisse lumina, quæ hanc illi per aliqua oris lineamenta prope modum assimilarint. Hinc apud Limenses suos, Rosa vulgariter altera Catharina Senensis appellabatur.

² De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès de Jésus*, 3^e P., c. 18, t. 2, p. 401.

veille de sa fête, elle fut tout le jour avec elle, lui apparaissant partout où elle se trouvait. »

Sainte Térèse, sainte Catherine de Sienne, sainte Madeleine, saint Dominique, saint François, n'étaient pas moins de ses amis et la visitaient fréquemment¹. Mais sa plus chère patronne était sainte Cécile, qui ne manquait pas de la soutenir et de la consoler dans les grandes peines qui lui arrivaient. Un jour², entre autres, que la mère Agnès venait de prier pour l'avancement d'une personne qui lui était chère, et qu'elle était dans son lit dans un grand état de faiblesse et d'infirmité, elle vit entrer dans sa cellule la Mère de Dieu, suivie d'un chœur de vierges, parmi lesquelles elle reconnut sainte Cécile. « La très-sainte Vierge s'approcha de cette chère malade, et lui dit : « Ma fille, tu t'affliges trop. Je t'ai dit et je t'ai fait dire que malaisément tu pourras faire quelque chose pour le salut de cette personne. » Elle ne lui dit que cela, et puis elle disparut avec sa troupe, laissant seulement sainte Cécile auprès d'elle. Cette charitable patronne se mit sur son lit, et, appuyant sa tête doucement et d'un air caressant sur celle de sa bien-aimée, elle lui dit : « Pourquoi t'affliges-tu tant, Agnès? — Eh! grande sainte, lui répondit la malade, toute baignée de larmes, « que veut faire de moi mon Époux? Que veut-il que je fasse ici-bas, où je n'ai point de santé pour servir la religion, et où j'ai tant de peine à traîner ce pauvre corps qui n'en peut plus? — Endure, ma chère sœur, lui reparti sainte Cécile, tu ne peux jamais mieux agréer à ton Époux que par la patience dans les douleurs qu'il t'envoie. Aie recours à la très-sainte Vierge, et assure-toi qu'elle t'assistera et que Dieu t'accordera par son entremise tout ce que tu lui demanderas. » Ensuite, changeant de discours, la sainte lui dit : « Mais dis-moi, je t'en prie, pourquoi m'aimes-tu si affectueusement? — C'est, répondit

¹ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès de Jésus*, 3^e P., c. 18, t. 2, p. 402-404.

² *Ibid.*, p. 406.

la mère Agnès, que les grâces signalées et les vertus admirables que j'ai remarquées en votre vie, m'ont tout à fait gagné le cœur; et depuis que par cette raison je vous ai choisie pour une de mes principales patronnes dans le ciel, vous avez pris de grandes peines pour moi. » A ces paroles qui sentaient si fort la simplicité, la sainte fit un petit sourire, et puis, continuant de lui parler, elle lui dit : « Pourquoi as-tu tant de zèle pour le salut de cette personne, pour laquelle tu pries avec tant de constance? » — « C'est, répondit Agnès, qu'outre que je lui dois charité comme à mon prochain, c'est un homme¹ à qui j'ai de grandes obligations pour le soin qu'il prend depuis longtemps dans ma perfection, et pour la grâce qu'il me fait de me dire mes fautes. » A cela sainte Cécile se mit encore à sourire, et lui dit : « Il n'a pas été mû du divin Esprit toutes les fois qu'il t'a mortifiée; mais Dieu l'a ainsi permis par un ordre de sa Providence, pour te bien exercer à la patience et augmenter tes mérites. » Voilà, dit l'historien que nous citons, tout ce qu'on a recueilli de cet entretien, quoiqu'il ait duré plus de trois heures, et que sainte Cécile lui ait tenu plusieurs autres discours. »

Arrêtons-nous. Ces récits, qui font sourire l'incrédule, nous ravissent, nous embaument, et c'est toujours à regret que nous les suspendons.

V. — Les formes par lesquelles les saints se manifestent aux hommes sont diverses, de même que pour Dieu, Notre-Seigneur, sa divine Mère et les anges.

Ils se présentent souvent avec l'extérieur qu'on leur a connu sur la terre, comme nous l'avons vu en saint Antoine de Padoue, ou encore tels qu'on a coutume de les peindre et de les représenter². Ils apparaissent aussi revêtus des insignes de

¹ Réponses aux objections du promoteur de la foi dans la cause de la mère Agnès, n. 62. Verisimile est fuisse aliquem ex suis confessariis, qui curam habuit de serva Dei ante illius ingressum in monasterium.

² BB. 23 maii; t. 19, p. 116, n. 25.— 13 jun., t. 23, p. 249, n. 56.

leur dignité ou de leur profession, avec les habits et les ornements de l'évêque¹, du prêtre², du lévite³, du religieux⁴. Saint Jean⁵ l'Évangéliste s'est révélé plus d'une fois sous le symbole qui le caractérise, d'un aigle lumineux. Souvent ils ont des couronnes sur leurs têtes et des palmes dans leurs mains, principalement les vierges et les martyrs, ainsi que l'attestent les visions rapportées plus haut de sainte Élisabeth de Sconaue et de la bienheureuse Osanne de Mantoue⁶. Toujours leur physionomie respire quelque chose de pur, de céleste, et laisse une suave émanation de vertu et de sainteté.

En général, ils se montrent au sein de la lumière, qui leur sert comme de vêtement. C'est pour cela qu'on les représente d'ordinaire éclatants de blancheur⁷. La face du Sauveur, disent les évangélistes⁸ décrivant sa glorieuse transfiguration, resplendit comme le soleil, et ses habits devinrent aussi blancs que la neige. Ces apparitions s'accomplissent encore sous la forme de globes enflammés, comme on le raconte de saint Germain⁹ de Capoue, de sainte Chantal¹⁰ et de bien d'autres; ou sous la forme de brillantes étoiles,

¹ BB. 25 maii, t. 19, p. 56, n. 18.— 16 maii, t. 20, p. 770, n. 33.

² BB. 26 aug., t. 39, p. 776, n. 65.

³ EGBERT. *Vita S. Elisabeth Schonauig*. BB. 18 jun., t. 24, p. 508, n. 8.

⁴ BB. *Vita S. Teresiæ*, 15 oct., t. 55, p. 373, n. 1159.

⁵ TH. de CANTIMPRÉ. *Vita S. Lutgardis*, BB. 17 jun., t. 25, p. 194, n. 15.

⁶ Voir plus haut les visions de sainte Élisabeth de Sconaue et de la bienheureuse Osanne de Mantoue, p. 107, 108.

⁷ S. HIERONYM. *Vita S. Pauli primi erem.* Migne, t. 23, col. 27: Vidit (Antonius) inter angelorum catervas, inter prophetarum et apostolorum choros, niveo candore Paulum fulgentem in sublime conscendere.

⁸ *Matth.* xvii, 2.— *Luc.* ix, 28.

⁹ S. GREG. M. *Dialog.* l. 2, c. 35. Migne, t. 66, col. 198. Qui venerabilis Pater (Benedictus), dum intentam oculorum aciem in hoc splendore coruscæ lucis infigeret, vidit Germani Capuani episcopi animam in sphæra ignea ab Angelis ferri.

¹⁰ ABELLY. *Vie de S. Vincent de Paul*, l. 2, c. 7, t. 2, p. 22: « Nous, Vincent de Paul..., certifions que... une personne digne de foi, laquelle j'assure qu'elle aimerait mieux mourir que de mentir (c'est de lui-même qu'il parle)..., ayant eu nouvelle de l'extrémité de la maladie de notre défunte, se mit à genoux pour prier Dieu pour elle, et la première pensée qui lui vint

ainsi qu'il est rapporté des martyrs de Lérins¹, de saint François d'Assise², de sainte Rose de Lima³ : la lumière et le feu expriment admirablement les clartés et les ardeurs des bienheureux.

Un autre symbole, singulièrement aimé des saints, est celui de la colombe. Parmi les âmes glorifiées qui ont apparu de la sorte, soit au moment de la mort, soit en d'autres rencontres, nous citerons saint Blaise⁴, évêque de Sébaste et martyr ; saint Félix⁵ de Trèves, saint Gurvalle⁶, évêque de Saint-Malo ; le saint abbé Spes, dont Grégoire le Grand parle dans ses *DIALOGUES*⁷ ; sainte Scolastique⁸, sœur de saint Benoît ; sainte

en l'esprit fut de faire un acte de contrition des péchés qu'elle avait commis et qu'elle commet ordinairement ; et, immédiatement après, il lui parut un petit globe, comme de feu, qui s'élevait de terre et s'alla joindre en la partie supérieure de l'air à un autre globe plus grand et plus lumineux, et, les deux réduits en un, s'élevèrent plus haut, entrèrent et se répandirent dans un autre globe infiniment plus grand et plus lumineux que les autres ; et il lui fut dit intérieurement que ce premier globe était l'âme de notre digne Mère, le second de notre bienheureux Père, et l'autre l'essence divine ; que l'âme de notre digne Mère s'était réunie à celle de notre bienheureux Père, et les deux à Dieu leur souverain principe.»

¹ SCRIVAS, 12 aug. : Videntes... sociorum animas in aere sicut stellas fulgentes, cum Angelis gloriantes.

² BB. 4 oct., t. 50, p. 668, n. 646 : Vidit illam gloriosam animam, carae solutam, in stellæ grandis et radiantis effigie.

³ LEONARD HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 1017, n. 184 : Sub specie stellæ, probatæ perfectionis matronæ, in visu apparuit.

⁴ BB. 3 febr., t. 4, p. 357, n. 4. Qui autem ejus morti adfuerunt, conspexerunt velut candidam et lucentem columbam ex ore ejus in cælum evolantem.

⁵ BB. 26 mart., t. 9, p. 623, n. 10 : Tum ex conspectu omnium quasi columba aurea ore illius exire et ipsum cælum visa est penetrare.

⁶ BB. 6 jun., t. 21, p. 729, n. 46 : Sanctissima ejus anima, in columbæ specie, a discipulis visa est conscendisse.

⁷ *Dialog.* l. 4, c. 10. Migne, t. 77, col. 336 : Omnes vero fratres qui aderant ex ore ejus exisse columbam viderunt, quæ mox aperto tecto oratorii egressa, aspicientibus fratribus, penetravit cælum. Cujus idcirco animam in columbæ specie apparuisse credendum est.

⁸ S. GREG. M. *Dialog.* l. 2, c. 34. Migne, t. 66, col. 196 : Elevatis in cælum oculis vidit (Benedictus) ejusdem sororis suæ animam de corpore egressam, in columbæ specie cæli secreta penetrare.

Agrippine¹, martyre, sainte Olive² de Palerme, sainte Térése³.

Ce qui prouve combien le prodige est surnaturel, c'est que, dans la plupart des cas, l'oiseau symbolique diffère d'une colombe ordinaire par sa grandeur, son éclat, sa couleur et de plusieurs autres manières. Qu'on en juge par ce qui est rapporté de sainte Lidwine⁴. Elle apparut, après sa mort, à son confesseur, sous la forme d'une belle colombe, dont le bec et le cou avaient l'éclat de l'or, dont les pieds étaient d'un rouge brillant, les ailes couleur d'argent, et tout le reste du corps blanc comme la neige.

On a vu aussi les bienheureux revêtir les apparences de la pauvreté⁵, celle de telle ou telle fleur, dont l'éclat ou le parfum exprimait le caractère de leur vertu, le lis⁶, par exemple, image de la parfaite pureté, et d'autres encore que nous renonçons à énumérer et à décrire, pour ne pas nous éloigner de notre sujet.

VI.— Ces apparitions diverses sont-elles personnellement accomplies par les saints, ou réalisées en leur nom par les anges?

¹ BB. 23 jun., t. 25, p. 395, ode 7^a : Panoplia crucis obarmata, velut aurea columba Agarenos, propugnaculum tuum noctu aggressos, delevisti, fideles conservans ab eorum immanitate Martyr.

² OCT. CAJETAN. BB. 10 jun., t. 22, p. 294, n. 9 : Ejus anima in specie candidæ columbæ, egressa de corpore, inspectantibus universis, Angelorum manu, cum hymnis et canticis, recepta est in cælum.

³ BB. 15 oct., t. 55, p. 363, n. 1109 : Alia vero monialis, ipso mortis momento, vidit quasi columbam albam ex ore virginis prodeuntem.

⁴ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 357, n. 278 : Confessor ejus, cum jaceret in stratu suo nocte, vidit apertis oculis illam beatam animam, in specie nitidissimæ columbæ, cujus collum cum rostro totum aureum videbatur, pedes ejus rubicundi et corusci, pennæ vero alarum deargentatæ, corpus vero reliquum instar nivis candidum valde.

⁵ BB. 20 mart. *Transl. S. Cuthberti*, t. 9, p. 127, n. 2 et 3 : Adfuit interim peregrino habitu quidam obnixè eleemosynam postulans, etc. Quod vero nomen meum interrogas, servum Dei Cuthbertum scito me nominari.

⁶ BB. *Vita S. Norberti*. 6 jun., t. 21, p. 844, n. 116 : Apparuit in propria specie stans coram eo; sed statim effigies ipsius hominis mutabatur in florem miri candoris in modum floris lillii, quem Angeli suscipientes ad æthera deferebant.

Saint Augustin se pose cette question dans son livre **SUR LE SOIN QUE L'ON DOIT AUX MORTS**, et semble¹ insinuer que ces visions pourraient être faites par les anges, peut-être même à l'insu des morts. « Si les défunts interviennent à leur gré dans le monde des vivants, pensez-vous, disait le fils reconnaissant de Monique, que ma pieuse mère, qui pendant sa vie m'a poursuivi à travers la terre et les mers, pût passer une nuit sans me parler? » Toutefois, le saint docteur résumant son appréciation, n'ose se prononcer, et déclare le problème au-dessus de ses forces².

Le Docteur angélique est moins hésitant. Il reconnaît que les âmes peuvent sortir du paradis et même de l'enfer, pour apparaître aux vivants³, avec cette différence entre les damnés et les saints, que ceux-ci apparaissent quand ils le veulent, quoique en se conformant toujours aux dispositions de la

¹ *De Cura gerenda pro Mortuis*, c. 16, p. 617 : Cur non istas operationes angelicas credimus, per dispensationem providentiæ bene utentis et bonis et malis, secundum inscrutabilem altitudinem judiciorum suorum?... Ut volet accipiat quisque quod dicam. Si rebus viventium interessent animæ mortuorum, et ipsæ nos quando eas videmus alloquerentur in somnis; ut de aliis taceam, me ipsum pia mater nulla nocte desereret, quæ terra marique secuta est ut mecum viveret. Absit enim, ut facta sit vita felicior crudelis, usque adeo ut quando aliquid angit cor meum, nec tristem filium consoletur, quem dilexit unice, quem nunquam voluit mæstum videre.

² *Ibid.*, c. 20, p. 622 : Quanquam ista quæstio vires intelligentiæ meæ vincit, quemadmodum opitulentur Martyres iis quos per eos certum est adjuvari; utrum ipsi per se ipsos adsint uno tempore, tam diversis locis, et tanta inter se longinquitate discretis...; an ipsis in loco suis meritis congruo, ab omni mortalium conversatione remotis, et tamen generaliter orantibus pro indigentibus supplicantium..., Deus omnipotens, qui est ubique præsens, nec concretus nobis, nec remotus a nobis, exaudiens Martyrum preces, per angelica ministeria usquequaque diffusa, præbeat hominibus ista solatia, quibus in hujus vitæ miseria judicat esse præbenda... Res hæc altior est quam ut a me possit attingi, et abstrusior quam ut a me valeat perscrutari; et ideo quid horum duorum sit, an vero fortassis utrumque sit, ut aliquando fiant per ipsam præsentiam Martyrum, aliquando per angelos suscipientes personam Martyrum, definire non audeo; mallet a scientibus ista perquirere.

³ *Suppl.* q. 69, a. 3 : Secundum dispositionem divinæ providentiæ, aliquando animæ separatæ a suis receptaculis egressæ, conspectibus hominum præsentantur... Sed hoc interest inter sanctos et damnatos, quod sancti, cum voluerint, apparere possunt viventibus, non autem damnati.

Providence ¹, tandis que ceux-là ne se révèlent que sur l'ordre ou la permission de Dieu. Toutefois, il ne conclut pas au caractère personnel de toutes ces apparitions indistinctement, plusieurs, selon lui, étant dues à l'intervention des anges ².

Les théologiens admettent assez communément ³ que les apparitions des saints sont impersonnelles, sauf de rares exceptions, et qu'elles sont accomplies d'ordinaire par les anges gardiens ⁴; mais, il faut le reconnaître, l'accord est moins complet sur ce point que sur les manifestations de Dieu, de Jésus-Christ et de la Vierge Marie.

« Quelques-uns, dit le cardinal Bona ⁵ résumant les différentes opinions, pensent, avec saint Bonaventure, que les justes peuvent sortir pour un temps du lieu où ils sont, mais que les damnés ne le peuvent jamais. D'autres accordent, avec saint Thomas, que les damnés le peuvent pour corriger les vivants et pour leur donner de la terreur. Quelques-uns estiment que les âmes peuvent reprendre leur propre corps et le mouvoir comme si elles l'animaient de nouveau, ce que

¹ *Suppl.* q. 69, ad 1: Nec tamen sequitur quod etiamsi mortui possint, ut volunt, viventibus apparere, toties appareant quoties apparent in carne viventes; quia separati a carne, vel omnino conformantur divinæ voluntati, ita quod non liceat eis nisi quod secundum divinam dispositionem congruere intuentur, etc.

² *Ibid.*, ad 3: Dicendum quod quamvis aliquando animæ sanctorum vel damnatorum præsentialiter adsint ubi apparent, non tamen credendum est hoc semper accidere. Aliquando enim hujusmodi apparitiones fiunt, vel in dormiendo, vel in vigilando, operatione bonorum vel malorum spirituum, ad instructionem vel deceptionem viventium.

³ Voss. *Direct. Myst., compend.* SCARAMELLI, l. 2, P. 2, c. 1, a. 1, p. 357: Apparitiones denique beatarum animarum in purgatorio languentium et Sanctorum in terra adhuc viventium, per Angelorum fieri ministerium, communis SS. Patrum est sententia, licet quidam etiam eas per propriam personam, Deo omnipotente adjuvante, fieri solere putant.

⁴ SCHRAM, *Theol. myst.* § 499, sch. 1, t. 2, p. 212: Ex his cum P. Reguera (*Th. myst.* t. 2, p. 589, n. 101) concludere licet, apparitiones SS. Deiparæ, aliorumque Sanctorum communiter tantum esse impersonales, et per Angeli, frequententer Angeli custodis, substitutionem, nisi forte ex speciali privilegio in propria persona fiant.

⁵ *De disc. spir.* c. 19, n. 8, p. 310: Quæstiones sunt in utramque partem in scholis agitatæ, etc.

d'autres rejettent expressément. Il y en a qui disent que les âmes peuvent prendre de l'air et s'en former un corps; d'autres nient qu'elles le puissent, sans pourtant donner des raisons certaines pour prouver que cela répugne aux forces naturelles de l'âme. »

A ne considérer que le point de vue qui nous occupe présentement, savoir le caractère personnel de ces apparitions, nous goûtons pleinement la dernière réflexion du cardinal Bona sur l'insuffisance des raisons par lesquelles on s'efforce de le contester. Au fond, les âmes bienheureuses sont, par rapport à la matière, dans les mêmes conditions que les esprits angéliques. Si donc ceux-ci peuvent apparaître personnellement, soit en vision imaginaire, soit en vision corporelle, pourquoi cela serait-il interdit aux âmes dégagées de la chair? Suarez¹ insinue cette raison qu'il ne convient peut-être pas de donner aux âmes des justes un empire égal sur les éléments, à celui que possèdent les anges; restriction très-juste, entendue de l'ensemble du monde, dont le gouvernement a été plutôt confié aux anges qu'aux élus. Mais s'il s'agit des hommes, et surtout des hommes croyants et sanctifiés, nous serions portés à faire la part des bienheureux pour le moins aussi large que celle des purs esprits.

Ce qui est hors de conteste, c'est que les hommes rendent plus de devoirs et adressent plus d'invocations aux saints qu'aux anges : pourquoi cela, sinon parce qu'ils sont convaincus que leurs frères et leurs concitoyens de la gloire s'intéressent à eux et sont en état de leur venir en aide, autant et plus que les anges? Une autre persuasion que nous avons

¹ *De Angelis*, l. 6, c. 21, n. 23, p. 787: Illæ autem apparitiones regulariter non fiunt a propriis personis eorum qui apparere videntur per seipos... Si autem solum in anima sanctus qui apparet in cælo est, fortasse non potest, naturaliter saltem, corpus assumere angelico more, nec oportet ut supernaturalis virtus ad hoc ei conferatur: cum ad statum animarum, cura vel administratio externarum rerum, quæ in mundo fiunt, non pertineat. Tales ergo apparitiones ministerio Angelorum fiunt.

déjà plus d'une fois opposée aux interprétations scolastiques, est celle de la plupart des personnes qui reçoivent ces visions, et qui ne doutent nullement qu'elles n'aient vu et entendu tel ou tel saint en personne, et non un messenger céleste qui tiendrait leur place.

VII. — Bona nous a déjà fait connaître la diversité des opinions touchant la nature des corps que revêtent, pour apparaître aux hommes, les âmes saintes. Quelques-uns prétendent qu'elles s'unissent aux éléments de leur chair, et les meuvent comme si elles les animaient encore. Il est plus naturel de penser qu'elles prennent, comme les anges, des corps étrangers formés, pour la circonstance, avec des éléments ambiants. Car, dans l'hypothèse que l'âme informe de nouveau sa propre chair, cela équivaldrait à une résurrection, ce que personne ne prétend; et, s'il n'est pas question d'union vitale, pourquoi l'âme s'unirait-elle à son corps plutôt qu'à un autre?

Ceci devient encore plus plausible lorsque la manifestation s'accomplit, non sous une forme humaine, mais par quelque un des symboles que nous avons indiqués, ou par d'autres que Dieu choisit à son gré.

CHAPITRE X

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

LES AMES DU PURGATOIRE

Visions du Purgatoire accordées à plusieurs saintes âmes. — Apparitions particulières faites aux vivants. — Une fois délivrées, ces âmes ne reviennent plus, sinon pour rendre grâces. — Les formes sous lesquelles elles se manifestent. — Apparaissent-elles en personne ou sont-elles représentées par les anges? — Elles n'informent pas les corps de manière à les rendre vivants, à moins qu'il n'y ait résurrection. — Histoire très-authentique d'une semblable résurrection.

I. — Ces sortes d'apparitions ne sont pas rares. Dieu le permet pour le soulagement de ces âmes qui viennent exciter notre compassion¹, et aussi pour nous faire entendre à nous-mêmes combien sont terribles les rigueurs de sa justice contre les fautes que nous réputons légères².

Saint Grégoire³, dans ses *DIALOGUES*, qui charmèrent et édifièrent ses contemporains et que la postérité ne s'est point lassée de lire, rapporte plusieurs exemples dont on peut, il est vrai, contester la pleine authenticité, mais qui, dans la bou-

¹ S. THOMAS, *Suppl.* q. 69, a. 3 : Permittuntur viventibus apparere..., ad suffragia expetenda, quantum ad illos qui in purgatorio detinentur.

² BONA. *De Discret. spir.* c. 19, n. 8, p. 309 : Si purgantes, divinam quoque justitiam prædicant et opem implorant, ut nostris adjuti suffragiis istius a pœnis liberentur.

³ *Dialog.* l. 4, c. 40 et 55.

che du saint docteur, prouvent du moins qu'il croyait à la possibilité et à l'existence de ces faits; et, par ce point de vue, son témoignage vaut mieux qu'un récit.

Les récits d'ailleurs ne manquent point : ils surabondent dans l'histoire des saints. Toujours l'Église souffrante a imploré les suffrages de l'Église de la terre, et ce commerce empreint de tristesse, mais aussi plein d'instructions, est pour l'une une source intarissable de soulagement, et pour l'autre une excitation puissante à la sainteté.

La vision du purgatoire a été accordée à plusieurs saintes âmes, ordinairement imaginaire, quelquefois corporelle, rarement intellectuelle, quoique cette dernière forme se rencontre encore¹ de temps à autre.

La bienheureuse Catherine de Ricci² descendait en esprit au purgatoire, toutes les nuits des dimanches; et là, les anges gardiens des âmes qui y étaient purifiées lui montraient le pitoyable état de chacune d'elles, afin d'exciter sa commisération en leur faveur.

La bienheureuse Lidwine³ pénétrait, pendant ses ravissements, dans ce lieu d'expiation, et y voyait les âmes livrées à d'affreuses tortures, environnées de flammes qui s'élevaient à des hauteurs prodigieuses. Une fois, son ange, lui montrant une âme, lui demanda si elle ne voudrait pas lui venir en aide. « Oui, je le veux, répondit-elle. — Pour cela, il te faut passer à travers ces flammes. — J'y passerai. » Et, s'élançant aussitôt, elle dégagea cette âme qui monte, en lui rendant

¹ JOSEPH LOPEZ EZQUERRA, *Luc. myst.* Tract. 4, n. 81, p. 66: Aliquando autem fit per verba externa sensibus corporalibus, vel internæ imaginationi, vel intellectui, respective per species impressas et infusas.

² JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies et Actions mémorables des SS. et BB. Filles du glorieux patriarche S. Dominique.* Paris, 1636, t. 1, p. 525. — P. HYAC. BAYONNE, *Vie de sainte Catherine de Ricci*, ch. 16, t. 1, p. 286.

³ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 336, n. 161-172: Tempore namque nocturno, rapta in spiritu ad loca pœnarum, videbat animas contorqueri; ignem quoque sæpissime flammiferum in altitudine maxima circumferri mira compassione prospectabat, etc.

grâces, vers les joies éternelles. Une autre fois, elle *traverse* un gouffre noir, horrible, où un torrent impétueux *précipite* ses eaux avec un effroyable fracas, pour délivrer l'âme d'un prêtre que la mort avait surpris avant qu'il eût pleinement satisfait à la justice de Dieu, et qui était depuis douze ans dans ce lieu de supplices. Dans la plupart de ces visites, l'ange qui lui sert de guide lui signale quelque âme spécialement recommandée à ses prières, et l'exhorte à hâter, par ses expiations et par ses prières, sa délivrance.

Un ange conduit également la bienheureuse Osanne de Mantoue¹ à travers ces sombres abîmes. Elle y aperçoit des malheureux accablés de tristesse, qui poussent des cris et des gémissements lamentables. Ce spectacle déchire ses entrailles et fait sur elle une impression si vive, qu'elle ne peut comprendre la témérité de ceux qui parlent légèrement du purgatoire et renvoient de faire pénitence jusque-là.

La bienheureuse Véronique de Binasco² et sainte Françoise³ Romaine reçoivent des visions tout à fait semblables, avec les mêmes impressions de terreur.

Le jour où l'Église prie pour tous les fidèles trépassés, sainte Élisabeth⁴ de Sconauge voit, au fond d'une vallée qui inspire l'horreur, des âmes infortunées en proie au supplice du feu, tourmentées par d'impitoyables bourreaux qui les harcèlent et les désolent.

II. — Plus souvent encore, ce sont les âmes souffrantes

¹ BB. t. 24, p. 628, n. 145 : Postea mihi demonstratus est infernus et purgatorium... In purgatorio autem tam magna tormenta sunt, ut nulla creatura deberet illum unquam desiderare, eo scilicet modo quo id faciunt aliqui, pœnitentiam sibi in purgatorio augurantes.

² ISIDORE de ISOLANIS. BB. 13 jan., t. 2, p. 186, n. 16.

³ MATTIOTTI. BB. 9 mart., t. 8, p. *175, n. 86.

⁴ EGBERT. BB. 18 jun., t. 24, p. 410, n. 41 : In die quo, secundum Ecclesie morem, Fidelium defunctorum communis memoria agebatur, in tempore divini sacrificii, vidi quasi versus Austrum montem excelsum valde, et juxta illum vallem profundam horribilem nimis : erat enim plena atris ignibus... Illic tortores spiritus innumerabiles vidi et animas potestati illorum traditas, etc.

elles-mêmes qui s'adressent aux vivants et réclament leur intercession. Plusieurs apparurent ainsi à la bienheureuse Marguerite¹ de Cortone ; et, quand la servante de Dieu sortit de ce monde, une grande multitude furent délivrées à sa prière, et lui firent cortège à son entrée dans la gloire².

Les âmes des défunts imploraient fréquemment la pitié de Denis³ le Chartreux, grand serviteur de Dieu, qu'une haute contemplation et ses écrits touchant cette matière ont fait surnommer le Docteur extatique. On lui demanda un jour si ces pauvres âmes lui apparaissaient souvent : « Oh ! oui, répondit-il, cent et cent fois. » Et Loër⁴, un de ses historiens, rapporte en détail plusieurs de ces apparitions.

Sainte Catherine⁵ de Sienne s'offre à satisfaire à la justice divine pour les fautes què son père aurait à expier après la mort ; et à l'heure même où il rend le dernier soupir, elle est saisie d'une douleur d'entrailles qui lui dura plus ou moins vive jusqu'à la fin de sa vie. En retour, l'âme de son père lui apparaissait assidûment pour la remercier et lui faire les révélations les plus utiles.

C'était aussi par des expiations volontaires que la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque allégeait et délivrait les

¹ F. JUNCTA. BB. 22 febr., t. 6, p. 345, n. 209 : Divina permissione animæ defunctorum de suis receptaculis accedentes, ipsius suffragium cum instantia postulabant.

² *Ibid.*, p. 362, n. 281. Cum gaudio transire debebat ad Christum, cum animarum non modicum læta turma ei donanda et de pœnis Purgatorii liberanda...

³ LOER. BB. 12 mart., t. 8, p. 248, n. 17. De spiritibus defunctis hoc generaliter tenendum est, sæpissime Dionysio hos apparuisse, quæsisse etiam pœnarum remedia... Interrogatus aliquando... an sæpenumero animæ illi apparuissent defunctorum, respondit: Etiam; imo centies atque centies.

⁴ *Ibid.*, cap. 4 totum.

⁵ RAYMOND DE CAPOUE. BB. 30 april., t. 12, p. 916, n. 221 et 222 : Tandem post multa virgo subjunxit : Si non potest hæc gratia fieri nisi servetur aliquis justitia, fiat tunc illa justitia super me, quia pro genitore meo paratum omnem pœnam, quam tua decrevit bonitas, sustinere. Quod Dominus annuens, etc... Illius anima egrediente de corpore, in eodem instanti apprehenderunt virginem dolores iliaci, qui nunquam usque ad terminum vitæ discesserunt, etc.

âmes du purgatoire. Elle raconte¹ elle-même que, se donnant une fois la discipline à cette intention, comme elle outrepassait ce qui lui avait été permis, ces âmes l'environnèrent aussitôt, en se plaignant de ce qu'elle frappait sur elles.

« Une autre fois, dit-elle plus loin², comme j'étais devant le saint Sacrement, le jour de sa fête, tout d'un coup il se présenta devant moi comme une personne tout en feu, dont les ardeurs me pénétrèrent si fort qu'il me semblait que je brûlais avec elle. L'état pitoyable où elle me fit voir qu'elle était en purgatoire me fit verser abondance de larmes. Elle me dit qu'elle était ce religieux bénédictin qui avait reçu ma confession une fois, et qu'il m'avait ordonné de faire la sainte communion, en faveur de laquelle Dieu lui avait permis de s'adresser à moi pour lui donner du soulagement dans ses peines. Il me demandait, pendant trois mois, tout ce que je pourrais faire et souffrir; ce que lui ayant promis après en avoir demandé la permission à ma supérieure, il me dit que le sujet de ses grandes souffrances était d'abord qu'il avait préféré son propre intérêt à la gloire de Dieu, par trop d'attache à sa réputation; le second était le manquement de charité envers ses frères; le troisième, le trop d'affection naturelle qu'il avait eue pour les créatures, et le trop de témoignages qu'il leur en avait donnés dans les entretiens spirituels, ce qui déplaisait beaucoup à Dieu.

« Mais, ajoute-t-elle, il me serait bien difficile d'exprimer ce que j'eus à souffrir pendant ces trois mois. Car il ne me quittait point, et du côté où il était il me semblait le voir tout en feu, mais avec de si vives douleurs, que j'étais obligée d'en gémir et pleurer presque continuellement. Et ma supérieure, touchée de compassion, m'ordonnait de bonnes pénitences, surtout des disciplines... Et au bout de trois mois je le vis d'une bien autre manière: tout comblé de joie et de gloire, il

¹ *Vie et œuvres*, t. 2. *Sa Vie*, par elle-même, p. 378.

² *Ibid.*, p. 417.

s'en allait jouir de son bonheur éternel ; et en me remerciant il me dit qu'il me protégerait devant Dieu. J'étais tombée malade, et comme ma souffrance cessa avec la sienne, je fus bientôt guérie. »

III.— Quand les âmes ont obtenu le secours qu'elles demandaient, elles ne reviennent point, sinon pour remercier leurs libérateurs. Une âme dégagée par les prières de saint Oswald¹, lui apparaît, lui annonce sa délivrance, et lui rend ses actions de grâces. La vénérable Marie de Maillies² reçoit plusieurs fois ces témoignages de reconnaissance.

Que si, après avoir ordonné des restitutions et demandé certaines prières ou quelques sacrifices, elles continuent d'importuner, quoique ces prescriptions aient été fidèlement remplies, c'est, selon Bona³, la marque d'un mauvais esprit.

IV.— Ces âmes se présentent toujours dans une attitude qui excite la compassion, tantôt sous les traits qu'elles avaient de leur vivant ou à leur mort, avec un visage triste, des regards suppliants, en habits de deuil, avec l'expression d'une douleur extrême ; tantôt, comme une clarté, une nuée, une ombre, une figure fantastique quelconque, accompagnée d'un signe ou d'une parole qui les fait reconnaître⁴. D'autres

¹ CAPGRAVE. BB. 28 febr., t. 6, p. 760, n. 14. Et ecce nocte quadam, Episcopo orationibus insistenti idem defunctus visibiliter apparuit... Veni, ait, gratias agere. Quo dicto non comparuit.

² *Process. informat.* BB. 28 mart., t. 9, p. 751, n. 38. Defuncta Theophania de Stella... dictæ Dominæ apparuerat in spiritu et gratiarum actiones sibi retulerat, eo quia precum interventu ipsius Dominæ fuerat salvata.

³ *De discret. spir.* c. 19, n. 9, p. 311 : Quæ in purgatorio sunt, nonnisi ut suffragia petant ad nos mitti solent ; quibus obtentis, non redeunt, nisi forte ut gratias agant : quod si aliquid restitui mandent certasque preces et sacrificia postulent, atque iis peractis adhuc molestæ sunt, mali spiritus indicium est.

⁴ VOSS. *Direct. Myst.* Compend. SCARAMELLI, l. 2, P. 2, c. 1, a. 1, n. 5, p. 365 : Animæ in purgatorio patientes quum apparent, variis modis se videntas præstant, semper tamen ita ut commiserationem in videntibus excitent. Sæpe sub mæstis speciebus, ardentibus flammis circumfusæ ; modo in formis quas corpora earum vel in vita, vel post mortem habuerunt, modo etiam sub figuris lucis, flammæ, nubis, umbræ et aliarum rerum apparent, ita tamen ut a videntibus aut signo quodam aut verbo cognoscantur.

fois, elles accusent leur présence par des gémissements, des sanglots, des soupirs, une respiration haletante, des accents plaintifs. Souvent elles apparaissent environnées de flammes, entre les mains de démons qui s'acharnent à les tourmenter¹. Parfois elles adressent des reproches sévères à ceux qui devraient les secourir².

Une autre sorte de révélation se fait par des coups invisibles que reçoivent les vivants, par des bruits de voix, des étournements qu'ils entendent³, par des pressentiments qu'ils éprouvent au moment de la mort de leurs amis. Ces faits sont trop multipliés pour qu'on puisse les révoquer en doute : la seule difficulté est d'établir leur rapport avec le monde de l'expiation. Mais quand ces manifestations coïncident avec la mort de personnes chères, et qu'elles cessent après qu'on a offert à Dieu des prières et des réparations, n'est-il pas raisonnable d'y voir des signes par lesquels ces âmes avertissent de leur détresse?

Elles peuvent encore exciter la commisération des vivants d'une autre manière plus intime et non moins efficace, et qui consiste à se présenter à l'esprit comme une sorte d'ob-session suppliante. Quand cette connaissance n'a rien de sen-

¹ ISIDORE de ISOLANIS. *Vie de la B. Véronique de Binasco*. BB. 13 jan., t. 2, p. 186, n. 16 : *Diversus quidem damnatorum et purgatorii videbatur locus, sed nulla inter pœnas distantia. Idem enim ignis erat, iidem tortores.*

² *Vie de la B. Marguerite-Marie Alacoque, par ses contemporaines*, t. 1, p. 304 : « Une fois, dit-elle, ayant vu en songe une religieuse décédée depuis longtemps, elle me dit qu'elle souffrait beaucoup en purgatoire...; l'obéissance m'ayant fait retirer pour prendre du repos, je ne fus pas sitôt au lit qu'il me semblait l'avoir proche de moi, me disant ces paroles : « Te voilà dans ton lit, bien à ton aise; regarde-moi, couchée dans un lit de flammes, où je souffre des maux intolérables. »

³ TYRÆUS. *De spirit. appar.* c. 12, n. 1, p. 41 : *Duobus modis defunctorum spiritus hominum rebus adesse possunt. Aut enim signis quibusdam præsentiam suam testantur tantum; aut etiam cognoscendos se exhibent. Præsentia indicia sunt verbera quæ quandoque infligunt, tristis gemitus, sternutatio, manuum complosio, tumultus excitati, et his similia. Cognoscendos se exhibent quando formas sui in sensibus nostris relinquunt.*

sible, on doit conclure qu'elle est intellectuelle¹. Cependant, si elle ne fait qu'évoquer un souvenir ou une simple pensée, il n'y a pas d'apparition proprement dite, mais seulement une excitation mentale qui, en déterminant d'une manière extraordinaire le souvenir ou la pensée d'une âme souffrante, invite à prier pour son soulagement et sa délivrance.

A ces signes, on reconnaîtra les pauvres âmes du purgatoire. Mais il faut signaler un cas où l'apparition devrait être tenue pour suspecte; c'est lorsqu'un pécheur scandaleux, surpris inopinément par la mort, vient implorer les prières des vivants pour être délivré du purgatoire. Le démon est intéressé à faire croire que l'on peut vivre dans les plus grands désordres jusqu'à la mort, et échapper cependant à l'enfer. Toutefois, même dans ces rencontres, il n'est pas défendu de penser que l'âme qui apparaît s'est repentie, et qu'elle est dans les flammes de l'expiation temporaire, ni, conséquemment, d'intercéder pour elle; mais il convient d'observer la plus grande réserve sur ces sortes de visions et sur la créance qu'on leur donne².

V. — Plusieurs théologiens³ croient que les apparitions

¹ Voss. *Direct. Myst.* Compend. SCARAMELLI, l. 2, P. 2, c. 1, a. 1, p. 365 : Multoties modo spirituali sese manifestant. Sic contingit ut in pia anima viva defuncti cujusdam excitetur memoria; ut anima ingenti certitudine cognoscat se semper habere comitem quocumque eat, quin sciat quisnam sit, id quod sine terrore et turbatione nunquam accidit.

² *Ibid.*, n. 5, p. 366 : Notet tamen director, quod si quis appareat, de cujus salute ob peccaminosam vitam et improvisam mortem valde dubitare licet, et se in purgatorio esse dicat, magna sit causa suspicandi ne talis apparitio proveniat a diabolo, qui hoc modo peccatoribus falsam bene moriendi spem inspirare solet, ut in peccatis suis obstinentur. Quamobrem præcipiat ut discipulus suus hujusmodi visiones tanquam suspectas de falsitate rejiciat, et nemini unquam patefaciat: quum ex tali manifestatione nihil boni, multum autem mali oriri possit. Preces tamen pro illo infelici non impediatur quominus fundantur.

³ SCHRAM, *Theol. myst.* § 500, schol. t. 2, p. 214. Apparitio hæc animarum purgantium communiter fit per sanctos Angelos, maxime custodes, in assumptis corporibus suffragia pro defunctis clientibus expetentes, et sunt miraculosæ.

dont nous parlons sont en général impersonnelles et réalisées par les anges, particulièrement par les anges gardiens, que Dieu laisse auprès de ces âmes infortunées pour les soutenir dans leur douloureuse purification. D'autres, Tyrée¹, par exemple, les regardent comme personnelles. En somme, il se fait sur ce point de nombreuses dissidences. « Apparaissent-elles en leur propre corps ou en des corps feints et empruntés, dit le cardinal Bona² parlant et des âmes bienheureuses et des âmes souffrantes ; et, en admettant que ce soit avec des corps étrangers, peuvent-elles les former par leur puissance naturelle, ou ont-elles besoin pour cela du secours des anges ; enfin, interviennent-elles en personne, ou sont-elles représentées par les esprits célestes ? Ce sont des questions agitées problématiquement dans les écoles. »

Le lecteur sait déjà dans quel sens incline notre esprit. Lorsqu'il y a réellement apparition, qu'elle soit intellectuelle, imaginaire ou corporelle, il semble tout à fait gratuit de recourir aux anges, puisque les âmes peuvent être l'objet immédiat de ces visions. Outre que l'explication théologique contredit la croyance commune des fidèles, il se rencontre ici une difficulté spéciale. Parfois, les anges gardiens ont montré leurs clients, dans les flammes du purgatoire, à des âmes saintes admises à contempler ce lieu d'expiation, ainsi que nous l'avons dit de la bienheureuse Catherine de Ricci. Ce n'est pas l'ange gardien qui représente alors l'âme souffrante, à moins d'ajouter à la première hypothèse l'hypothèse plus gratuite encore qu'il remplit en même temps un double rôle. Que ce soit le même ou un autre, comment ne voit-on pas

¹ *De spirit. apparit.* c. 42, n. 18, p. 43 : Credimus vero frequentius eos corporibus, in quibus conspiciuntur, adesse, qui igne purgatorio expurgantur.

² *De discret. spirit.* c. 19, n. 8, p. 309 : An vero in propriis corporibus appareant an in fictis aut assumptis ; et si in assumptis, an ea possint naturali virtute componere, an ope Angelorum in his formandis indigeant : an ipsæ per se appareant, an Angeli eas repræsentent ; quæstiones sunt in utramque partem scholis agitæ.

que ces théories compliquent étrangement le jeu du monde surnaturel, et qu'elles aboutissent à faire de l'ange une sorte de factotum ministériel au service des esprits et des corps?

Nous ferons cependant une réserve. Quand les manifestations se bornent à un souvenir, à une pensée, à des pressentiments, à un signe intérieur ou extérieur quelconque, qui conduit l'esprit à la personne, mais qui n'accuse point par lui-même la présence personnelle, on peut admettre que ces avertissements arrivent aux vivants par l'intermédiaire des anges; cependant, même alors, rien n'empêche de croire qu'il y a intervention immédiate des âmes qui réclament les suffrages.

VI. — Relativement aux corps qu'elles revêtent dans les apparitions externes, il est vraisemblable qu'ils sont composés par ces âmes elles-mêmes, avec des éléments subtils qui se prêtent à ces sortes de représentations, ainsi que nous l'avons dit en parlant des anges et des bienheureux. En supposant qu'elles reprennent leurs propres corps, il est certain qu'elles ne font que les mouvoir, mais ne les rappellent point à la vie, à moins qu'il n'y ait une véritable résurrection.

L'histoire de saint Stanislas, évêque de Cracovie, présente un exemple fort remarquable d'une résurrection momentanée accomplie par une âme du purgatoire, et qui semble équivaloir à une apparition. Nous citons d'autant plus volontiers ce fait, qu'il nous paraît remplir toutes les conditions de véracité et de certitude historique. Il est rapporté par plusieurs écrivains polonais, inscrit en substance au Bréviaire romain¹, et relaté sans aucune restriction par les savants Bollandistes. La publicité et le retentissement qu'on lui suppose sont tels, que quiconque aurait tenté de les imaginer à plaisir n'eût pu échapper à des démentis éclatants, démentis cependant qui n'existent nulle part². Ce fait, le voici dans sa version la plus succincte.

¹ 7 mai, 5^e leçon.

² LONGIN DUGLOSO. *Act. S. Stanislai*. BB. 7 maii, t. 15, p. 217, n. 78 :

Le roi Boleslas régnait en Pologne et scandalisait ses peuples par d'infâmes débordements. Comme un autre Jean-Baptiste, le saint évêque que nous avons nommé lui adressa de respectueuses mais sévères remontrances. Le prince en conçut une haine profonde, et ne chercha plus qu'une occasion de sévir contre ce censeur importun. Le prélat avait acheté pour son Église, et dûment payé à un gentilhomme nommé Pierre, lequel mourut bientôt après, une terre que des neveux comptaient avoir en héritage. Poussés par les mauvaises dispositions de Boleslas à l'égard du saint, ces héritiers avides le citèrent, après trois ans d'une tranquille possession, au tribunal du roi, comme détenant un bien qui leur appartenait. Les menaces intimidèrent les témoins, dont pas un n'osa déposer en faveur de l'accusé. Abandonné par les hommes, le serviteur de Dieu se tourna vers la source même de la justice. Il demanda un délai de trois jours, au bout desquels il s'engageait à amener comme témoin celui-là même à qui il avait acheté ce domaine, et qui en avait reçu le prix. On lui accorda en riant le sursis demandé.

Le saint passa ce temps dans le jeûne, les larmes et la prière. Le troisième jour, il se revêtit de ses habits pontificaux, et, accompagné de son clergé et d'un peuple innombrable, il vint à l'endroit où le mort était enseveli. Là, il commanda qu'on mît à découvert le corps, complètement décharné et presque réduit en poussière; puis, après une ardente invocation au Dieu de la justice, il ordonna au mort, au nom de la très-sainte Trinité, de se lever et de venir attester la vérité devant ses juges. Au même instant le mort se dressa vivant, et tel qu'on l'avait connu avant son trépas. Les

Quæ autem de resurrectione trienniali Petri militis a me narrantur, non in obscuro gesta sunt, sed in publico, sed in propatulo, et in magnæ multitudinis, tam Ecclesiasticorum quam secularium qui hæc nobis tradiderunt, virorum conspectu; testibus etiam solemnibus et omni exceptione majoribus, dum viri sancti canonizationis tractaretur negotium, apud examinatores explanata, universaque Polonica Ecclesia huic adstipulatur veritati.

spectateurs l'accablaient de questions sur ce qui se passe dans l'éternité ; il se contenta de répondre qu'il n'était pas venu pour révéler les secrets de l'autre vie, mais seulement pour faire l'office de témoin.

Stanislas le prit par la main et le mena d'abord à l'église, au pied de l'autel, rendre grâces à Dieu, puis devant le conseil qui devait juger sa cause. Ce témoin, que les hommes ne songèrent point à corrompre ni à intimider, déposa qu'il avait effectivement vendu à l'évêque la terre dont on lui contestait la propriété, et il reprit ses neveux et le roi lui-même de leurs poursuites criminelles. Il fallut bien se rendre à ce témoignage.

La mission du ressuscité était finie. Saint Stanislas lui demanda s'il tenait à prolonger sa vie sur la terre, ou s'il désirait quelque autre faveur. Pierre répondit que, bien qu'il fût en purgatoire depuis trois ans, il connaissait trop les dangers et les incertitudes de la vie pour être tenté de la recommencer ; il ne sollicitait qu'une grâce, c'était que l'évêque lui obtînt par ses prières son entière délivrance, ou du moins son soulagement. Le pontife promit d'intercéder pour lui. On reconduisit donc cet homme au lieu de son repos. Là, il se coucha de nouveau dans son sépulcre, et rendit l'âme aux yeux d'une grande multitude¹.

¹ BB. 7 maii, t. 15, p. 199, n. 7-9 : Jubetur titulum exhibere ruris possessi. Provocat ille ad testimonia, sed nemo audet, Rege prohibente. Tunc sanctus Pontifex, omni auxilio humano ac testimonio destitutus, in hanc vocem mæstus prorumpit... : In nomine Jesu Christi, recipio me ab hinc tertio die, ipsum Petrum vivum, testem veritatis et æquitatis causæ meæ, ad hoc tribunal adducturum... Petrum deinde, in nomine ejusdem Dei omnipotentis compellat : Exi, inquit, foras, Petre, ac sepultæ a vivis veritati, mortuus de sepulchro perhibe testimonium. Prodit ille triennalis mortuus... Ego sum, inquit, ille Petrus, qui testimonium veritatis redditurus, ex quietis sedibus venio huc. Huic ego rus meum justo pretio vendidi, et addixi. Regem deinde ac nepotes increpat... Abducit ab judicio suum testem Antistes, quærit ex illo nunquid, vel pœnitentiæ causa, vitam velit prorogare. Quod cum ille negasset, jam scilicet se majorem partem pœnarum in purgatorio exsolvisse. nec iterum periculis et procelis mundi ac peccati, se

La vie de saint Macaire¹ d'Égypte présente plusieurs cas de semblables interpellations faites aux morts, et auxquelles les morts répondaient; mais, après qu'ils avaient satisfait à sa question, le saint abbé, sans s'informer aucunement de leur état, leur disait ces paroles: « Maintenant dors en paix jusqu'à ce que le Christ te ressuscite. »

committere velle, confidere se precibus sancti Dei a reliquiis pœnarum liberatum iri; deducit illum ad locum quietis: quem ubi primum attigit, expiravit.

¹ *Vitæ Patrum*. Migne, Patr. gr., t. 34, col. 47-146.

CHAPITRE XI

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

LES DÉMONS

Luttes glorieuses des saints contre Satan. — Saint Antoine. — Saint Guthlac. — Diverses circonstances dans lesquelles les démons apparaissent : Pour effrayer et ressaisir les âmes repentantes, — Pour déconcerter les saintes résolutions, — Pour empêcher les influences, les institutions et les réformes salutaires ; pour inspirer, à leur insu et contre leur gré, l'horreur du péché ; enfin pour troubler l'âme à l'heure de la mort. — Les démons apparaissent en visions intellectuelles, imaginaires, corporelles. — Où prennent-ils les corps qu'ils revêtent ? — Ils empruntent souvent les traits de l'homme. — Ils se transfigurent en anges de lumière et sous les dehors les plus propres à induire en erreur. — Le plus souvent, ils recourent aux formes bestiales, de préférence aux plus abjectes. — Autres manières de manifester leur présence : projectiles et vacarme. — Résumé par Bona.

I. — La première apparition de ce genre ouvre l'histoire de nos malheurs. Qui ne sait que l'ange déchu aborda et séduisit Ève notre mère, sous la forme du serpent ? Depuis la chute originelle, ces manifestations se sont mille et mille fois répétées dans le monde de l'homme. Nous parlerons plus tard, en traitant de la magie, du commerce sensible des démons avec les infortunés qui se lient envers eux par un pacte plus ou moins déclaré. Présentement, nous ne voulons signaler que les assauts livrés aux justes par ces esprits malfaisants. Il est peu de saints qui n'aient eu à lutter contre ces fantômes

diaboliques, tantôt hideux et épouvantables, tantôt séduisants et lascifs. Quelles que soient leur forme et leur nature, le but visé est le même : pervertir les âmes par l'orgueil, la volupté ou la peur.

Dieu permet ces violences de Satan pour l'épuration des élus et la honte de cet ange de ténèbres. C'est un spectacle magnifique que celui que présentent les saints dans ces combats terribles livrés à leur vertu, depuis Job, dépouillé de tout, réduit à la dernière misère, persécuté par ses amis, mais toujours invincible, jusqu'à l'humble curé d'Ars, en butte, pendant les heures parcimonieuses de son sommeil, aux vexations les plus étranges, et ne cédant cependant rien de ses oraisons ni de ses austérités. Saint Antoine est célèbre entre tous en ce genre de combats. Athanase, l'illustre docteur de l'Église, nous a retracé ces luttes glorieuses, et ses récits méritent une entière créance, car il dut les recueillir de la bouche même du grand solitaire, son confident et son ami.

II. — La première victoire d'Antoine fut remportée contre le démon de la chair. Après¹ lui avoir apparu, pendant de longues nuits, sous les traits séducteurs d'une femme, et mis vainement en jeu toutes les images de la volupté, l'esprit immonde se découvre avec l'extérieur d'un esclave noir et horrible ; et, grinçant des dents, se roulant avec rage dans la poussière : « J'en ai trompé beaucoup, disait-il ; ils sont nombreux, ceux que j'ai renversés ! Je suis venu pour te faire subir le même sort ; mais, sur toi, je n'ai rien pu ! — Qui es-tu donc ? lui demande le saint jeune homme. — Je suis, répond-il, l'ami des jouissances charnelles ; ma mission est de tenter la jeunesse, et je m'appelle l'esprit de fornication. Combien

¹ S. ATHAN. *Vita S. Antonii*, n. 5 et 6 Migne, t. 26, col. 847, 850. Sustinebat miser diabolus vel mulieris formam noctu induere, feminæque gestus imitari, Antonium ut deciperet.. Sciscitante Antonio: Quis tu es qui hæc mecum loqueris? Tum ille...: Spiritus fornicationis vocor... Hæc prima fuit Antonii contra diabolum victoria.

voulaient vivre pudiquement, s'étaient voués à la continence, et dont cependant mes artifices ont ébranlé la constance ! Mais, par toi, je suis vaincu. » Antoine, élevant son âme à Dieu, lui rendit grâces ; puis, interpellant l'esprit infâme : « Misérable, tu ne mérites donc que mépris : désormais tu ne m'inspireras plus de crainte : le Seigneur est mon soutien, et, avec son secours, je dédaigne tous mes ennemis. » Ces fières paroles mirent le tentateur en fuite ; mais la lutte devait se renouveler.

Afin de vaquer plus librement à la contemplation des choses éternelles, le serviteur de Dieu¹ se retira loin de la ville, s'enferma dans un sépulcre dont il n'ouvrait la porte qu'à un ami, qui lui apportait de temps en temps un pain, sa seule nourriture. Le démon, craignant que ce lieu désert ne se peuplât bientôt de pieux ascètes, à la suite d'Antoine, l'assaillit une nuit avec toute une légion d'esprits infernaux, l'accabla de coups, le couvrit de plaies et le laissa à demi mort. L'ami, étant venu le jour suivant, le trouva étendu par terre et presque inanimé. Il le chargea sur ses épaules et le porta dans l'église d'un village voisin, où on lui prodigua des soins pour le rappeler à la vie. Vers minuit, Antoine reprit un peu ses sens, et, voyant tout le monde endormi à ses côtés, à l'exception de l'ami qui l'avait transporté en

¹ S. ATHAN. *Vita S. Antonii*, n. 8-13, col. 854 et seq. Sic itaque sese coarctans Antonius ad sepulchra procul vico sita se contulit... ingressus quoddam sepulchrum, et clausa ab eo janua, solus remanebat intus. Quod cum non ferret inimicus..., tot ei plagas infixit, ut præ nimis cruciatus, mutus humi jaceret... Sequenti die, advenit familiaris ille..., et quasi exstinctum, sublato detulit, in proximi vici Dominicum... Circa vero mediam noctem, ad se reversus Antonius, atque expergefactus..., familiarem illum qui solus vigilabat nutu accivit, rogavitque ut nemine excitato, se denuo tolleret, atque ad sepulchra deportaret...

In promptu enim diaboli varias ad malitiam induere formas. Noctu itaque tantum excitavere strepitum, ut totus concuti videretur locus, et quasi ruptis quatuor casæ parietibus irrumpere dæmones visi sunt..., fuitque statim locus spectris repletus, leonum, ursorum, leopardorum, taurorum, serpentum, aspidum, scorpionum atque luporum... Multis igitur tentatis, stridabant dentibus in eum, quod sese potius illuderent quam illum.

ce lieu, il lui fit signe de le reporter à sa première retraite.

Là, étendu à terre, car ses blessures ne lui permettaient pas de se tenir sur ses pieds ou sur ses genoux, il se mit à prier. Puis, élevant la voix, il défiait ainsi les démons. « Antoine est encore ici : il ne fuit pas vos coups ; vous avez beau le frapper, rien ne le séparera de la charité du Christ. Quand toutes vos armées camperaient devant moi, mon cœur est sans alarmes. »

A ces provocations inattendues, Satan réunit de nouveau sa meute et l'excite à des fureurs plus atroces ; mais, cette fois, Dieu leur défend de toucher à son serviteur. Ils essayent du moins de l'effrayer par les hurlements et les fantômes. La nuit venue, ils envahissent la retraite du solitaire avec un bruit effroyable qui ébranle de tous côtés les murailles : en un instant, ce lieu est rempli de spectres, de reptiles et de bêtes féroces ; les lions, les ours, les léopards, les taureaux, les loups se mêlent aux serpents, aux aspics, aux scorpions. Chacun se meut à sa manière. Le lion rugit et semble prêt à s'élancer ; le taureau mugit et présente ses cornes menaçantes ; le serpent rampe et siffle ; le loup vorace est prêt à déchirer sa proie. Impassible devant toutes ces apparitions, Antoine se riait de tant d'inutiles efforts : « Si vous aviez quelque puissance, disait-il aux esprits malins, un seul suffirait ; vous ne venez en si grand nombre qu'afin de m'effrayer ; toutes ces formes hideuses de bêtes cruelles sont un signe évident de votre faiblesse. Si vous pouvez quelque chose, avancez donc ; si vous ne pouvez rien, pourquoi vous donner tant de peine ? La foi en Jésus et le signe de sa croix me sont un rempart inexpugnable. »

Le Seigneur¹, qui assistait, invisible, à ce combat, manifesta

¹ S. ATHAN. *Vita S. Antonii*, n. 10, col. 850 : Dominus vero neque tunc certaminis Antonii oblitus, ad opem ferendam advenit. Sublatis itaque oculis, tectum vidit quasi apertum ac lucis radium ad se descendere. Dæ-

alors sa présence. Le ciel sembla s'ouvrir, et un rayon de lumière, descendant sur la face du vaillant athlète, mit les démons en fuite. Antoine se trouva subitement guéri de toutes ses blessures, et sentit son âme remplie de consolations célestes : « Où étiez-vous donc, Seigneur, s'écria-t-il, et pourquoi ne vous êtes-vous point montré plus tôt? » Et une voix se fit entendre : « J'étais ici, Antoine, près de toi, spectateur de cette lutte. Puisque tu as vaillamment combattu, je serai à jamais ton soutien, et je rendrai ton nom célèbre par toute la terre. »

Après ces triomphes, Antoine s'enfonça dans le désert pour y vivre avec les cénobites. Les esprits immondes l'y suivirent et le harcelèrent de toutes manières et sous toutes les formes. Plus tard, lorsqu'il sera devenu le père d'une multitude de solitaires, il leur racontera ces ruses et ces audaces de Satan, pour les prémunir et les fortifier. Il leur apprendra¹ à dissiper, par des actes de foi et par le signe béni de la croix, ces vains prestiges, ces fantômes divers de femmes, de bêtes fauves, de reptiles, de corps gigantesques, de troupes armées, que présentent les démons pour séduire ou pour épouvanter. Il leur rappellera que la venue du Sauveur a réduit ces ennemis à l'impuissance, et comment le prince même des ténèbres lui en fit un jour l'aveu.

« Une fois, leur disait-il, j'entendis frapper à ma porte, et, étant sorti pour voir qui c'était, j'aperçus un homme d'une taille prodigieuse : « Qui êtes-vous? » lui dis-je. Il me répondit : « Je suis Satan. » — « Que viens-tu faire ici? — Je

monesque statim evanueret, et protinus remisere corporis dolores, domiciliumque integrum apparuit... Visum quod apparebat his verbis compellavit : Ubi eras?... Tum vox illi emissa : Hic eram, ait, Antoni, etc.

¹ S. ATHAN. *Vita S. Antonii*, n. 23, col. 878 : Ubi enim palam per obscenas voluptates cor decipere nequeunt, alia aggrediuntur via, vanisque speciebus perterrere nituntur, variis assumptis formis mulierum, ferarum, reptilium, prægrandium corporum, militarium turmarum. Sed neque illorum phantasie nobis sunt pertimescendæ; nihil enim cum sint, subito evanescent, si maxime fide et signo crucis se quis munierit.

viens savoir, dit-il, pourquoi les moines et tous les autres chrétiens m'accusent sans raison et me maudissent sans cesse. — Pourquoi leur fais-tu du mal? — S'ils ont du mal, ce n'est pas à moi qu'ils doivent s'en prendre, dit-il, mais à eux-mêmes; car mes forces ont été brisées. N'ont-ils pas lu ces paroles prophétiques : « Les armes de l'ennemi sont à jamais rompues, et tu as ruiné ses villes? » Il ne me reste plus un seul trait; je n'ai plus à moi de cité ni de lieu quelconque. Les chrétiens sont partout, et les moines sont venus me disputer le désert, qui était mon dernier asile. Qu'ils se mettent donc en garde contre eux-mêmes et qu'ils cessent leurs injustes exécutions contre moi. — Tu mens toujours, lui dis-je; mais cette fois tu dis vrai malgré toi : oui, Jésus-Christ en venant en ce monde a détruit ta puissance et t'a dépouillé de tout honneur. » En entendant le nom du Sauveur, le fantôme s'évanouit¹. »

III. — Nous ne connaissons pas de scène plus horrible et plus belle à la fois, sur la fureur des démons et le courage des serviteurs de Dieu, que celle qui est décrite dans la vie d'un autre anachorète, saint Guthlac, d'abord moine au monastère de Reppington, en Angleterre, puis retiré dans l'île de Croyland.

Une nuit², pendant que le pieux ermite veillait, selon sa

¹ S. ATHAN. *Vita S. Antonii*, n. 41, col. 903 : Mihi fidem habete, non mentior quippe. Quodam tempore pulsavit aliquis in monasterio januam meam. Tunc egressus, vidi quemdam procerum ac præaltæ staturæ. Sciscitante me : Quis tu es? Ego sum, inquit, Satanæ. Me rursus interrogante : Qua de causa ades in loco? Respondit ille : Cur me falso accusant monachi et omnes alii Christiani? Cur me horis singulis execrantur? Cui ego : Cur molestus illis es? Non ego, ait, sed illi ipsi sese conturbant : infirmus enim factus sum... Tum ego... : Licet invitus, vere dixisti : Christus enim veniens te infirmum reddidit, atque dejectum denudavit. Audito ille Salvatoris nomine, ardoremque ejusmodi non ferens, evanidus factus est.

² FELIX. BB. 11 april., t. 11, p. 42, n. 19 : En subito teterrimis im-mundorum spirituum catervis totam cellam suam impleri conspexit. Sub-entibus enim ab undique illis porta patebat; cælo terraque erumpentes, spatium totius aeris fuscis nubibus tegebant. Erant enim aspectu truces, forma

coutume, et vaquait à l'oraison, il vit tout à coup une multitude de spectres envahir sa cellule, sourdre de toutes parts à flots pressés, et, en un instant, faire dans l'air, autour de lui, comme une nuée épaisse. Ils avaient un aspect farouche, des formes terrifiantes, d'énormes têtes, de longs cous, des figures décharnées et livides, une barbe dégoûtante, des oreilles velues, le front menaçant, les yeux féroces, l'haleine fétide, des voix rauques et bruyantes, des lèvres épaisses, des dents de cheval, des gosiers qui vomissaient la flamme, des cheveux calcinés, une poitrine hérissée, des jambes raboteuses, des genoux noueux, des pieds crochus et renversés, des talons calleux. De leurs bouches béantes s'échappaient d'effroyables mugissements qui faisaient au loin retentir les airs. Ils s'abattaient sur le solitaire, et, après lui avoir lié les membres, ils le tirent hors de sa cellule, et vont le plonger dans les eaux boueuses d'un étang voisin ; puis ils le traînent et déchirent son corps à travers les aspérités et les broussailles qui bordent ce marais. Après quoi, ils s'arrêtent un moment, mais c'est pour sommer le saint d'avoir à quitter son désert. L'homme de Dieu, dont le cœur demeure ferme au milieu de ces épreuves, leur répond par ce verset du psaume : « Le Seigneur est à ma droite pour que je ne sois point ébranlé. »

Leur fureur redouble ; ils flagellent leur victime avec des chaînes de fer, sans parvenir à vaincre sa constance. Ils l'em-

terribiles, capitibus magnis, collis longis, macilenta facie, lurido vultu, squalida barba, auribus hispidis, fronte torva, trucibus oculis, ore fetido, dentibus equinis, gutture flammivomo, faucibus tortis, labro lato, vocibus horrisonis, comis combustis, buccula crassa, pectore arduo, femoribus scabris, genibus nodosis, cruribus uncis, talo tumido, plantis aversis, ore patulo, clamoribus raucisonis : ita enim immensis vagitibus horrescere audiebantur, ut totam pene a cœlo in terram intercapedinem clangisonis boatibus implerent.

Nec mora, ingruentes irrumpentesque domum ac casellam, dicto citius virum præfatum, membris ligatis, extra cellulam suam duxerunt, et ad ductum in atræ paludis cœnosis laticibus immerserunt : deinde asportantes eum per paludis asperrima loca, inter densissima veprium vimina, dilaceratis membrorum compagibus, trahebant, etc.

portent au sommet des airs, et, se réunissant à de nouvelles troupes venues du septentrion, ils se dirigent vers les sombres abîmes qui forment leur domaine, et ils suspendent l'invincible athlète sur les gouffres béants de l'enfer. Le plus horrible des spectacles se déroule à ses yeux. Des torrents de feu et de flammes bouillonnent dans ces profondeurs, des tourbillons de soufre s'y mêlent à une pluie de grêle, qui fait succéder un froid glacial aux ardeurs de l'embrasement. Des démons acharnés parcourent en tous sens ces cavernes sombres et exercent sur les âmes des pécheurs tous les genres de supplices. Cette vue pénètre le saint anachorète d'une indicible horreur, et lui fait oublier tous les tourments qu'il a soufferts.

Pour mettre le comble à son épouvante, les spectres hideux qui l'environnent lui crient alors tous ensemble, dans un effroyable concert : « Nous avons le pouvoir de te plonger dans le gouffre et de te faire subir tous ces supplices. Voici le feu que tes crimes ont allumé ; tu vas devenir sa proie ! Te voilà sur l'abîme enflammé ; tu vas y descendre ! »

Immobile et serein au milieu de ces menaces, Guthlac répondait ainsi à toutes ces clameurs : « Malheur à vous, fils des ténèbres, race de Caïn, cendre et fumée ! Si vous avez la puissance de me précipiter, me voici : pourquoi vous en tenir à de vaines et menteuses bravades ? »

Au paroxysme de la rage¹, les anges maudits semblent cette fois décidés à accomplir leur sinistre dessein, lorsque saint Barthélemy, qui avait pris l'anachorète sous sa protection, apparaît tout éclatant de lumière, dans une splendeur immense, qui éclaire soudainement ces régions ténébreuses. Tandis que le bienheureux Guthlac tressaille de joie à ce se-

¹ FELIX. BB. 11 april., p. 42, n. 19. S. Bartholomæus catervis satellitum jubet, ut illum in locum suum cum magna quietudine, sine ulla offensionis molestia reducerent. Nec mora, præceptis apostolicis obtemperantes, dicto citius jussa facessunt.

cours inattendu, on voit les esprits malins, incapables de soutenir la céleste clarté, frémir, trembler, s'enfuir éperdus. Mais l'apôtre les rappelle, et leur ordonne de reporter dans sa cellule, sans la moindre secousse, sans lui faire aucun mal, le serviteur de Dieu sur lequel ils ont osé porter les mains. Force leur est d'obéir. Pendant qu'ils fendaient l'espace, non plus avec violence, mais avec une suavité contraire à leur nature, des chants harmonieux se firent entendre, et des voix célestes, célébrant le courage et la fidélité des saints, chantaient ces paroles : « Ils iront de vertus en vertus ! » — Aux premières lueurs de l'aurore, Guthlac se retrouvait dans sa solitude, bénissant le Sauveur Jésus, qui l'avait soutenu de sa grâce.

IV. — Il est certaines circonstances, dans la vie chrétienne, où Satan redouble ses efforts et déploie toute son audace pour ébranler les âmes qui sont ou qui vont à Dieu.

La première est celle de la conversion, principalement d'une conversion éclatante, qui présage une grande sainteté. La bienheureuse Marguerite de Cortone, miraculeusement conduite devant le cadavre en pourriture du complice de ses désordres, suspend aussitôt sa vie licencieuse, se voue aux larmes et à la pénitence, et après avoir obtenu du Ciel l'assurance de son pardon, se présente à la maison paternelle, où elle espère trouver asile et protection. Son père, poussé par une dure marâtre, refuse de la recevoir. Tandis qu'elle se lamente, et, ne sachant que devenir, implore sur son âme la providence de Dieu, le père du mensonge lui suggère qu'un pareil abandon l'autorise à donner un libre cours à ses penchants, et que sa rare beauté lui attirera toutes les faveurs du monde ¹. Quand il la voit admise dans le tiers-ordre de Saint-

¹ JUNCTA BEVAGN. BB. 22 febr., t. 6, p. 305, n. 2. Ille namque serpens antiquus, a patre tuo te cernens expulsam, in ejus opprobrium tuumque casum occasione patenter assumpta de corporali tua specie juventutis, tuum cor inducebat præsumere, suadendo quod excusabiliter, ut abjecta, peccare

François, livrée aux pratiques les plus austères de la mortification, favorisée de visions et d'extases, alors il se montre à découvert sous des apparences diverses, d'une femme, d'un homme, de serpents, de différentes bêtes, cherchant par tous les moyens à l'effrayer et à la tromper, lui rappelant ses égarements, la menaçant de l'arracher violemment de sa cellule et de l'entraîner en enfer¹, s'efforçant de lui persuader qu'elle est dans l'illusion, qu'elle ne persévérera pas ; que, par ses jeûnes et ses macérations extraordinaires, elle perd son corps et son âme². Enfin, toutes ces violences demeurant sans résultat, il change de tactique, et souffle la vaine gloire et les complaisances funestes. Il entre une nuit dans sa cellule, pendant qu'elle priait, et il ne cesse de lui conter combien est grande au dehors sa réputation de sainteté, que les hommes et les femmes en foule tiennent à la voir et à la toucher par dévotion, qu'elle est maintenant confirmée en grâce et qu'elle jouira au ciel d'une gloire ineffable. Mais l'humble pénitente se met à pleurer ses péchés, les repassant et les énumérant avec des cris et des sanglots, s'abîmant dans une confusion qui chasse l'infâme tentateur³.

V. — Il intervient encore d'une manière sensible pour empêcher les saintes résolutions qui doivent procurer à Dieu une grande gloire, ainsi qu'il advint à la vénérable mère

valebas, et ubicumque stares et ire velles, a magnis etiam carnalibus dominis amareris, propter corporis speciem.

¹ JUNCTA BEVAGN. BB. 22 febr., t. 6, p. 309, n. 29 : Sæpissime cellam ejus intrare cœpit, et in diversarum effigies rerum se transfigurans, nunc se specie mulieris, nunc hominis, nunc serpentum, nunc quadrupedum animalium ipsius aspectui præsentabat.

² *Ibid.*, n. 49. Quid ergo hic agis misera ? Cur in hac cella inclusa perdis simul corpus et animam.

³ *Ibid.*, p. 314, n. 59 : Cujus humilitatem superbus ille hostis ferre non valens, cellam ejus intravit nocturno tempore, dum oraret : et narrare non cessans in quanta nominis fama excreverat, quam magna multitudo virorum et mulierum ipsam præ devotione videre et tangere cupiebat... Statim sua cœpit deflere vitia, et suis, ut potuit, culpis per ordinem recitatis, vocibus clamosis, superbum satellitem qui tentabat de vana gloria, prostrando devicit.

Agnès, lorsqu'elle était sur le point d'arriver à ce monastère de Langeac, où elle allait faire resplendir les dons célestes de la grâce.

« ¹ A la vue de Langeac, son bon ange lui fit remarquer le nouveau monastère où elle allait s'enfermer pour toute sa vie, et lui dit : « Voilà ta maison ! » Après cette faveur du bon ange, le mauvais ange voulut livrer à notre vierge le dernier assaut. Ce fut comme elle passait sur un pont de pierre, qui était à l'entrée de la ville, que ce malheureux, lui apparaissant sous une forme monstrueuse, l'arrêta violemment, et lui proposa cette noire pensée qu'elle devait se jeter dans la rivière et se noyer, plutôt que d'aller s'emprisonner dans un cloître où elle serait captive le reste de ses jours. Il paraîtrait même qu'il voulut y précipiter Agnès. Son saint ange la secourant en cette rencontre, il y eut un combat entre lui et le malin esprit, qui fut vaincu, et laissa l'épouse du Fils de Dieu entrer en paix dans Langeac. »

Pendant tout son noviciat, elle fut encore en butte aux vexations de Satan, qui voulait lui rendre le séjour du cloître impossible. Dès qu'elle eut revêtu l'habit religieux, on la chargea de la cuisine. « Il n'est pas croyable, dit son pieux historien ², de combien d'inventions se servit le malin esprit pour lui faire quitter l'emploi de la cuisine, où il la voyait si agréable à son divin Époux. Ce malheureux, pour la chasser de ce lieu par l'effroi, se montrait quelquefois à elle en la forme d'un épouvantable dragon, jetant du feu par la gueule et par les narines. L'humble novice, apercevant ce monstre horrible, se mettait à genoux sans se troubler devant son petit oratoire, et s'abandonnant entre les mains de Dieu, son unique refuge, avec une grande confiance, elle trouvait en lui une force et une constance inébranlables... Entre les diverses attaques de cette sorte, elle en soutint une bien remar-

¹ DE LANTAGES, *Vie de la V. Mère Agnès*, 1^{re} P., ch. 19, n. 7, t. 1, p. 260.

² *Ibid.*, 2^e P., ch. 3, p. 325 et seq.

quable... On lui avait ordonné d'aller tous les matins, à quatre heures, chercher du feu à la cuisine, pour quelque besoin du monastère, ce qu'elle faisait très-fidèlement. Un jour donc, comme elle allait chercher ce feu, le démon se présenta devant elle, en la forme hideuse d'un Éthiopien de la taille d'un géant, jetant du feu par les yeux assez pour en faire une grande clarté, et montrant une langue enflammée, de la longueur d'un pied. En cette posture si horrible, il se mit dans son chemin, qui était assez étroit, pour l'empêcher de passer. Agnès, sans beaucoup s'effrayer, se sentit si fort animée du zèle de l'obéissance, qu'elle eut bien le courage de passer subtilement à côté de ce monstre, et de s'en aller à la cheminée de la cuisine. Ce fut là qu'elle eut bien à combattre. Aussitôt qu'elle se mit à souffler pour allumer le feu, ce malheureux, qui l'avait suivie, se mit à l'éteindre. Elle rassembla les tisons, et il les écarta. Elle les ramassa, et lui encore une fois les jeta çà et là, et la jeta elle-même par terre plusieurs fois, du dépit qu'il eut de la voir si constante en son entreprise. Mais son saint ange, la relevant toujours, l'aida à sortir victorieuse de ce long et pénible combat. Elle a dit que ce qui lui avait beaucoup donné du courage en cette rencontre, c'était la confiance que Dieu lui donnait en l'obéissance. Voilà comment la cuisine était pour cette admirable novice le lieu des caresses du Ciel et tout ensemble des persécutions du démon. A cause de cela, elle l'appelait agréablement son paradis et son enfer. »

Quelques heures avant sa profession, l'ennemi lui livra son dernier assaut, qui fut de tous le plus rude.

« ¹ Le maudit monstre d'enfer, à qui Dieu avait défendu de la battre après sa profession, prit ce temps-là pour lui faire sentir sa fureur pour la dernière fois. Pendant plus de quatre ans, il avait battu cette sainte fille deux ou trois fois la se-

¹ DE LANTAGES, *Vie de la Vén. Mère Agnès*, 1^{re} P., ch. 7, n. 2, p. 384.

maine, et avec un affreux redoublement de rage, comme il a été dit, aux approches de sa profession. Parfois il était arrivé à sœur Agnès de demeurer sur place, tout ensanglantée de ces coups. Ce jour-là, sentant son pouvoir lui échapper, Satan en usa si cruellement qu'elle tomba par terre, et, en se traînant comme elle put, se cacha sous son lit. Le confesseur ayant donné la communion à la supérieure malade, et demandant ce que faisait la sœur Agnès, on le conduisit dans sa chambre. Il fut bien étonné de l'y trouver étendue sur le plancher et sous le lit, en la posture d'une personne morte. Les religieuses la tirèrent de là avec assez de peine; et le bon Père voulant lui dire quelque chose, tout ce qu'elle put fut de répondre, d'une voix basse et cassée : « Eh ! laissez-moi pour cette heure ! » On connut qu'elle avait grand besoin de repos. C'est pourquoi on la laissa reprendre ses esprits et se fortifier un peu, jusqu'à ce qu'il fût temps de commencer la cérémonie de sa profession. L'heure étant venue, deux religieuses la vinrent chercher, et en la soutenant par-dessous les bras, la conduisirent dans le chœur. Elle y entendit une première messe, pendant laquelle elle fit secrètement ses vœux, après l'élévation, selon la coutume qui était alors dans le couvent, avant de les faire en public; et puis elle reçut la sainte communion. Et ce fut en cet heureux moment que lui furent rendues la paix et la consolation intérieures, et que fut fini ce terrible orage dont elle avait été battue si rudement et si longtemps. »

VI.— Quand le démon pressent dans une âme une destinée glorieuse et féconde, qu'il redoute de son zèle quelque institution salutare dans l'Église, sa haine du bien et sa jalousie ne lui permettent pas de demeurer en repos; et Dieu, pour ajouter aux mérites de ses serviteurs et épurer leur vertu, semble extérieurement les abandonner à sa fureur, tandis qu'au dedans sa grâce les soutient et les rend victorieux. La plupart des fondateurs et des restaurateurs des familles reli-

gieuses, ont été soumis à ces épreuves, depuis saint Antoine, le père des cénobites, en Orient, dont nous avons raconté les combats, et saint Benoît¹, l'instituteur et le régulateur de la vie monastique en Occident, jusqu'à sainte Colette² et sainte Térèse³, dont l'une réforma l'ordre de Sainte-Claire, et l'autre celui du Carmel. La bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, par qui Notre-Seigneur devait révéler au monde la dévotion à son sacré Cœur, fut avertie par son divin Époux, ainsi qu'elle nous l'apprend elle-même, « que Satan avait demandé de l'éprouver dans le creuset des contradictions, humiliations, tentations et dérélictions, comme l'or dans la fournaise, et qu'il lui avait tout permis, à la réserve de l'impureté. » Et le démon usa largement de la licence qui lui était donnée⁴.

Il paraît aussi quelquefois, par l'effet d'une grâce spéciale, pour inspirer l'horreur du péché et la crainte salutaire de la damnation. La bienheureuse Villane⁵ de Florence, du tiers-ordre de Saint-Dominique, après s'être parée avec beaucoup de recherche pour plaire au monde, se regarde dans son miroir; au lieu de sa figure, elle aperçoit celle d'un démon horrible; elle change de miroir, la vision reste la même. Elle comprend alors l'avertissement de Dieu, et se voue pour le reste de sa vie à toutes les rigueurs de la pénitence.

Mais c'est principalement à l'heure décisive de la mort que l'ange jaloux tente de séduire ou d'effrayer. Sur le point

¹ S. GREG. M. *Dialog.* l. 2, c. 1, 2, 10. Migne, Patr. lat., t. 66, col. 130 et seq.

² ÉT. de JULIERS. BB. mart., t. 7, p. 571 et seq., n. 153 et seq.

³ *Sa Vie*, ch. 31.

⁴ *Sa Vie, écrite par elle-même*, t. 2, p. 390 : Je ne tardai guère ensuite d'entendre les menaces de mon persécuteur. Car s'étant présenté à moi en forme d'un More épouvantable, les yeux étincelants comme deux charbons, et me grinçant les dents contre, il me dit : « Maudite que tu es, je t'attraperai, et si je peux une fois te tenir en ma puissance, je te ferai bien sentir ce que je sais faire, je te nuirai partout. »

⁵ JEAN de SAINTE-MARIE, *Vies et Actions mémorables*, etc., t. 2, p. 594.

d'expirer, saint Martin l'aperçoit près de sa couche : « Que viens-tu faire ici, bête cruelle? lui dit-il; malheureux, tu ne trouveras rien en moi qui t'appartienne! » Et en disant ces paroles il rendit son âme à Dieu ¹.

VII. — Les démons peuvent apparaître intellectuellement ²; mais c'est alors Dieu qui les montre plutôt qu'ils ne se révèlent eux-mêmes. Les visions imaginaires sont beaucoup plus communes, et ne dépassent pas la puissance de ces anges tombés. On est averti que l'apparition est de cette nature, lorsque le patient est seul à voir, qu'il voit sans le secours des sens extérieurs, pendant le sommeil ou dans un état d'exaltation qui le met hors de lui-même.

Les visions corporelles ne sont pas moins fréquentes. Ainsi que nous l'avons dit des esprits fidèles, les mauvais revêtent des formes sensibles en rapport avec leurs desseins perfides et avec leur nature dégradée. Suarez ³ observe que les premiers forment les corps auxquels ils s'unissent, des matières les plus fines et les plus pures des régions supérieures, tandis que les seconds, par châtement ou par dépravation, vont les chercher dans les lieux bas, humides, immondes et infects. Ils se servent parfois de cadavres d'hommes et d'animaux, et choisissent de préférence les corps des damnés ⁴ : Dieu ne leur permettrait pas de toucher aux corps des âmes bienheureuses.

¹ SULPIC. SEVER. *Epist. ad Bassulam*. Migne, t. 20, col. 183 : Diabolum vidit prope assistere. Quid hic, inquit, astas, cruenta bestia? nihil in me, funeste, reperies. Abrahæ me sinus recipiet. Cum hac ergo voce animam cælo reddidit.

² S^{te} TÉRÈSE, *Sa Vie*, ch. 31. Je l'ai vu rarement sous quelque figure sensible; mais d'ordinaire comme il arrive dans la vision intellectuelle, où, sans forme aucune, on voit clairement que quelqu'un est présent.

³ *De Angelis*, l. 4, c. 34, n. 7, p. 543 : Et de hac etiam materia, verisimile est ab Angelis sanctis sumi ex purioribus corporibus, quæ in superiori parte aeris inveniuntur, a dæmonibus vero ex locis terrestribus humidioribus, et fortasse immundis ac cænosis, quia, in pœnam suæ malitiæ et pravæ intentionis, aliud eis non permittitur.

⁴ BINSFELDIIUS. *Tract. de Confessionibus malefic.* Prælucl. 12, p. 79 : Tradunt quoque Doctores, quod dæmones nonnunquam se præsentant in cor-

Saint Gilduin¹ ou Gédouin, chanoine de Dol en Bretagne, rencontra un jour un démon revêtu d'une forme humaine, et qui s'était mis au service d'un pauvre batelier, dans l'espoir de le perdre. Mais le bonhomme avait la pieuse habitude de ne jamais démarrer qu'il n'eût fait le signe de la croix sur lui-même et sur son embarcation, et il faisait de même au commencement de toutes ses actions, ce qui liait la puissance du malin esprit. Gilduin le démasqua et le contraignit de déclarer où il avait pris le corps sous lequel il se cachait. Il répondit que c'était celui d'un scélérat dont il avait emmené l'âme en enfer. Alors le saint lui ordonna, par le nom de Jésus-Christ, d'abandonner à l'instant le vil instrument de ses ruses, ce qu'il fit en poussant un hurlement effroyable. On se hâta de creuser une fosse et d'y enfoncer cette dépouille maudite.

VIII. — Les démons empruntent souvent les traits de l'homme, mais ces apparences humaines sont en général difformes, hideuses, ou trahissent du moins par quelque signe de bestialité l'esprit mauvais qui les suscite. Elles sont velues, ont des cornes, des griffes, des pieds ou des queues d'animaux². La voix est rauque et caverneuse, la couleur est

poribus mortuorum, sed non bonorum, in quibus Spiritus Sanctus sibi præparavit habitaculum. Quoniam Deus, in cujus manibus corpora Sanctorum sunt, id dæmonibus non permittit.

¹ BB. 27 jan., t. 3, p. 407, n. 10 et 11 : Protinus eum jussit vocari Sanctus et ad se adduci... Fatere (inquit), jam cunctis audientibus, et nomen fallaciæ tuæ, et causam tam diuturnæ in hoc loco remorationis. Tunc hostis : Fatebor, inquit, licet invitus... Et unde, ait Sanctus, corpus quod gestas tibi assumpsisti? Cujusdam, inquit, scelerati fuit, et cujus arripueram animam, corpus mihi ad instrumentum fraudulentiarum insidiarumque mearum usurpavi... Et S. Gilduinus ait... Corpus... citius jam depone... Protinus hostis teterrimus, horribili emisso ululatu, recessit; et instrumentum malitiæ corpus in medio reliquit exanime. Jussit sanctus celerius efferri, et humo fossa ubilibet occultari.

² BINSFELDIUS. *De confess. malefic.* Prælud. 12, p. 83 : Malefici alique fatentur esse facile cognoscere diabolium e manibus vel pedibus. Item non esse difficile, discernere ex membris et corporis constitutione quando consortes criminis sint in persona, vel repræsentatione, in cursu et tractatibus.

noire ou sombre¹, ce qui fait dire aux auteurs qui rapportent ces manifestations, que le démon est apparu sous la forme d'un homme noir, d'un Éthiopien, d'un Maure². L'ensemble de l'attitude respire la fureur ou la volupté.

IX. — Il est vrai aussi que Satan se transforme en ange de lumière, selon l'expression de l'Apôtre, qu'il sait revêtir des dehors trompeurs dont la beauté fascine, dont l'aménité et la feinte modestie séduisent ; qu'il se présente sous les traits de Notre-Seigneur glorieux ou souffrant, de la Bienheureuse Vierge Marie, des anges et des saints, ou sous d'autres encore, selon les desseins et les inventions de sa malice.

Il apparaît sous la forme du Sauveur au martyr saint Potit³, qui, averti par son ange, invite le tentateur à prier avec lui ; mais l'esprit superbe ne peut s'incliner et fléchir le genou, et se démasque à ce signe. Il essaye de même de surprendre le grand saint Martin⁴. Il vient à lui dans un appareil magnifique, tout éclatant d'or et de pierreries, le diadème sur la tête, le front serein et le visage radieux. Le pieux évêque est d'abord surpris et garde le silence : « Reconnais, lui dit Satan, celui qui est devant toi ; je suis le Christ. » Et comme le saint demeurerait toujours silencieux : « Martin, re-

¹ BB. 18 febr., t. 6, p. 117, n. 12: Monachus quidam... ad extremum veniens, videbat nigerrimos spiritus in se crudeliter et indesinenter spicula spargere.

² BB. 7 mart., *Vita S. Thomæ Aq.*, t. 7, p. 674, n. 56. Fuit visus in forma Æthiopis..., et Magister eum signo Crucis opposito, et etiam clamando fugavit.

³ BB. 13 jan., t. 2, p. 37, n. 6 et 7: Diabolus dixit: Non vides quia ego sum Christus, et dolui super lacrymas tuas et veni ad te. S. Potitus dixit: Si tu es Christus, oremus. Et attendens calcanea ejus, terram non tangebant, etc.

⁴ Sulpic. Sever. *De Vita B. Martini*, n. 25. Migne, t. 20, col. 174. Cumque primo aspectu ejus fuisset hebetatus, diu multumque silentium ambo tenuerunt. Tum prior diabolus: Agnosce, inquit, Martine, quem cernis: Christus ego sum... Ego Christum, nisi in eo habitu forma qua passus est, nisi crucis stigmata præferentem, venisse non credam. Ad hanc ille vocem statim ut fumus evanuit, et cellulam tanto fetore complevit, ut indubia indicia relinqueret diabolum se fuisse. Hoc ita gestum ut supra retulimus ex ipsius Martini ore cognovi, ne quis forte existimet fabulosum.

• prend l'esprit menteur, pourquoi douter lorsque tu vois? Je suis le Christ.— Non, lui répond alors le serviteur de Dieu, intérieurement averti du prestige; le Seigneur Jésus n'a pas annoncé qu'il dût paraître avec la pourpre et le diadème; je ne reconnaitrai mon Sauveur qu'à l'extérieur de sa Passion et aux stigmates sacrés de la croix. » A ces paroles le fantôme s'évanouit; mais à l'infection qu'il laissa après lui, il fut facile de reconnaître l'esprit immonde.

Ses ruses eurent plus de succès, ainsi que le rapporte Grégoire de Tours¹, sur saint Second, diacre, compagnon de saint Friard, honorés l'un et l'autre dans le diocèse de Nantes, où ils vécurent en solitaires. Il parvint également à tromper pendant cinq ans la bienheureuse Catherine² de Bologne, qui l'avait imprudemment défié, se montrant à elle sous les traits de Jésus-Christ crucifié et de la Bienheureuse Vierge sa Mère, et lui faisant des injonctions compliquées et impossibles, qui la jetèrent dans de grandes perplexités et mirent son âme en grand danger de se perdre.

Généralement, ces illusions sont rares chez les saints, ou ne sont guère que momentanées; mais elles sont fréquentes et désastreuses en beaucoup d'âmes présomptueuses et avides d'émotions extraordinaires.

Après avoir tenté vainement d'interrompre ou de troubler la prière de saint Oswald³, par des bruits et des cris horribles,

¹ *Vitæ Patrum.*, c. 10, n. 2. Migne, Patr. lat., t. 71, col. 1056 et 1057.

² J. GRASSET. BB. 9 mart., t. 8, p. 49 et seq., n. 10-25. Quare volens illi Deus nimiam sui fiduciam infringere ac ostendere, adversarium esse illa multo callidiorum, permisit, ut subtilissima eam fraude aggrederetur, videlicet ut illi sub habitu et forma Virginis Mariæ ostenderet..., sub forma Christi cruci affixi illi præsto fuit... Finito quod narravimus inferno certamine, quod in annos circiter quinque protractum est, etc.

³ BB. 28 febr., t. 6, p. 758, n. 3: At ille, fidei scuto protectus, non magis ad fremitum leonis, vel sibilum serpentis, quam ad balatum ovis exterritus est. Quod dæmon advertens disparuit; sed in Angelum lucis e vestigio transfiguratus eidem Sancto apparuit. Sed vir Dei signo Crucis se munivit, sciens exinde Angelum non irritandum, Angelum autem tenebrarum eminus effugandum. Et factum est ita. Nam malignus tentator, viso Crucis signaculo, velut fumus ab oculis ejus evanuit.

par le rugissement du lion, le sifflement du serpent, le bêlement de la brebis, Satan se transfigure à ses yeux en ange lumineux. L'homme de Dieu s'arme du signe de la croix, sachant bien qu'il n'irritera pas l'esprit de lumière et qu'il mettra en fuite l'esprit de ténèbres. En effet, à ce signe, le tentateur s'évanouit comme une vaine fumée.

Une nuit, saint Jean¹ de Dieu rencontre, étendu sur la place publique, un pauvre singulier, qui n'avait presque rien de la forme humaine. C'était une masse monstrueuse, avec des bras et des jambes démesurés, une tête entièrement dépourvue et colorée d'une couleur étrange. Mais rien n'était capable d'inspirer de l'horreur au serviteur de Jésus-Christ, dès qu'il voyait la personne du pauvre. Il parle donc à cet homme, et lui demande s'il veut le suivre à l'hôpital. « Je le veux bien, répond celui-ci, pourvu que quelqu'un me porte sur ses épaules, car je ne puis me tenir sur mes pieds, vous le voyez. » Jean n'hésite pas; il charge sur son dos le prétendu pauvre. Mais à peine a-t-il fait quelques pas qu'il ne peut plus avancer; il ruisselle de sueur, il chancelle, il est comme écrasé: « Que le doux nom de Jésus me soit en aide! » s'écrie-t-il à haute voix. A ce nom béni, l'imposteur disparaît en faisant entendre un horrible grincement.

Parfois, il prend les dehors de personnes familières; d'autres fois, il se présente sous des traits inconnus, ne suivant d'autres lois dans ses impostures que celles qui lui semblent les plus propres à en assurer le succès. Un jour, saint An-

¹ ANTON. GOVEA. BB. 8 mart., t. 7, p. 842, n. 44: Nocte quadam ejectum in platea pauperem reperiens, nihil insolitam formam obstupuit, quæ brachiis cruribusque ultra humani corporis rationem teres et longa, monstrum faciebat; maxime cum depile caput rubedo insolens coloraret... Nulla erat Joanni mora, imponit dorso, leve alias pro Christo onus. Sed paucos cum eo gradus confecerat, quando nullum amplius commovere potuit; hæsitque in vestigio, erumpente undique sudore defluens, et, Salvet me, inquit voce elata, dulce nomen Jesu! Non tulit nominis auditi virtutem, qui tam gravis Joanni incumbibat simulatus egenus, horribilique cum stridore discessit.

toine¹ de Padoue vit entrer dans l'église où il prêchait un démon sous les apparences d'un courrier, lequel remit à une dame de l'assistance une lettre où on lui annonçait que son fils venait d'être assassiné. Le saint, qui connut surnaturellement et le messager et le contenu de la lettre, rassura cette mère, en lui disant : « Soyez sans inquiétude, votre fils est vivant; celui qui vient d'entrer est le diable en personne, et il n'est venu que pour troubler ma prédication. » La disparition subite du personnage démontra à l'instant même la vérité du fait.

Bona² remarque que les figures de femmes sont suspectes, à moins qu'il ne s'agisse de la Bienheureuse Vierge Marie ou de quelques saintes connues; et ceci est particulièrement vrai quand cette vision s'adresse à des hommes.

X. — Les démons se manifestent le plus souvent sous des formes bestiales, et, parmi les animaux, ceux qui inspirent l'horreur par leur férocité ou leur abjection, sont les instruments préférés de ces anges avilis.

Au premier rang figure le serpent, dont les sinuosités et le venin expriment fidèlement la perfidie et la malice. La violence et l'odeur fétide du bouc³ lui méritent les mêmes préférences. Les démons inférieurs apparaissent souvent en forme de pourceaux, et aussi en forme de crapauds et de grenouilles, comme on le voit dans l'Apocalypse : « Et je vis,

¹ BB. 13 jun., t. 23, p. 220, n. 26 : Antiquus hostis, in specie cursoris intrans, detulit litteras cuidam dominæ... et in illis litteris continebatur, quod dictus filius suus... fuerat trucidatus. Tunc S. Antonius, qui nihil de illo corporalibus auribus audierat, dixit statim : Non timeas, domina, quia filius tuus vivit, et est sanus, et incolumis revertetur : et iste qui modo venit diabolus est, qui hoc fecit ut prædicationem turbaret. Et statim ille velut fumus evanuit.

² *De Discret. spirit.* c. 19, n. 9, p. 311 : Suspecta quoque habenda quælibet apparitio sub specie mulieris, nisi B. Virginis et Sanctarum sit.

³ BINSFELDIIUS. *De confess. malefic.* Prælud. 12, p. 78 : Dæmon plerumque apparet in forma hirci... ; hircus enim est animal mento et cornibus terribile, truculentum capite, et suo tempore satis fœtidum, quibus proprietatibus mores dæmonum et maleficorum designantur,

dit saint Jean¹, de la bouche du dragon, et de la bouche de la bête, et de la bouche du faux prophète, sortir trois esprits immondes, en formes de grenouilles; ce sont des esprits de démons qui font des prodiges. »

Au fond, les apparences que peut revêtir l'ange pervers sont innombrables, et toutes les formes bestiales lui sont permises, excepté, disent la plupart des mystiques², celles de la colombe et de l'agneau, spécialement réservées au Saint-Esprit, à Notre-Seigneur et aux saints; et encore, selon quelques-uns, celle de la brebis³, dont le divin Pasteur a fait le modèle des âmes fidèles; mais cette dernière réserve est contredite par les faits; car le démon s'est présenté plusieurs fois de cette manière, en particulier à saint Oswald, dans la vision dont nous avons déjà parlé, et à sainte Françoise Romaine⁴.

Il se montre à saint Stanislas Kotska⁵, sous l'extérieur d'un chien horrible prêt à s'élaner sur lui; à la bienheureuse Christine⁶ de Stommeln, en celui d'une araignée, pour la distraire de l'oraison; à sainte Agnès⁷ de Monte-Pulciano, comme des corbeaux; à saint Jean de Dieu⁸, comme un hibou; à sainte Élisabeth⁹ de Sconauge, sous les apparences du

¹ *Apoc.* xvi, 13 et 14.

² BONA. *De discret. spirit.* c. 19, n. 7, p. 308.

³ BINSFELDIUS. *De confess. malefic.* Prælud. 12, p. 78: Id tamen observatum est a quibusdam quod non appareat dæmones unquam effigiem ovium induisse, cum Christo Domino placuerit se pastorem et familiam suam oves nominare.

⁴ MATTIOTTI. BB. 9 mart., t. 8, p. *161, n. 33: Septem maligni spiritus invidentes ejus voluntati cum Deo unitæ, ad eam accesserunt in forma peducum albarum ostendendo eidem magnam mansuetudinem, etc.

⁵ BREV. ROM. *Pro aliq. loc.* 13 nov., lect. 5: Cum dæmonem horrendi canis specie insilientem, signo crucis ter fugasset, etc.

⁶ BB. 22 jun., t. 25, p. 274, n. 65: In oratione mea semper venit dæmon in specie aranæ, impediens me quantum potuit.

⁷ RAYMOND de CAPOUE. BB. 20 april., t. 11, p. 791, n. 6... Prævidebant enim illi maligni spiritus, qui tunc corvorum similitudinem prætendebant.

⁸ ANTON. GOVEA. BB. 8 mart., t. 7, p. 842, n. 43: In forma noctuæ visus est dæmon.

⁹ EGBERT. BB. 18 jun., t. 24, p. 505, n. 15-17: Semel in specie canis teter-

chien, du taureau, d'un troupeau de boucs ; à la bienheureuse Bienvenue Bojani¹ et à sainte Colette², en celles du renard, du dragon, du reptile, de crapauds, de fourmis, de limaçons. Nous avons vu que, pour effrayer saint Antoine, la légion infernale se transfigurait en lions, en loups, en ours, en léopards, et en une infinité d'autres bêtes. Il n'est pas impossible que les démons emploient, pour leurs violences, des animaux vivants, qu'ils soumettraient à une sorte de possession ; mais, plus généralement, l'apparition est purement fantastique.

Outre les formes connues, ils en composent de monstrueuses, qui tiennent de l'homme, de l'oiseau, de la bête. Ces sortes de métamorphoses, ainsi que le remarque Bona³, ne conviennent qu'aux démons.

XI. — Sans se montrer aux regards, ils se manifestent encore par divers signes extérieurs, comme par des paroles, des cris, des coups, des bruits de toutes sortes. Quelquefois par les bouleversements extérieurs qu'ils produisent, le mouvement et la translation de certains objets matériels, par les projectiles qu'ils lancent sur ceux qu'ils veulent molester.

Saint Romain⁴, fondateur des monastères du Mont-Jura, et

rimi..., se mihi obtulit in specie tauri magni et horrendi..., exhibat inde grex caprarum turpissimus.

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies des Saintes et Bienheureuses de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. 1, p. 263.

² ÉT. de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 571, n. 154-156 : Invaserunt in figuris vulpium apparentes... Quadam vice sibi apparuit in figura cujusdam maligni et horribilis draconis... Inter cæteras bestias, quas moleste videbat, plus dedignabatur aspicere reptilia venenosa, velut serpentes, bufones, arancas, et similia ; et propter hoc maligni spiritus, talis displicentiæ non ignari, in illorum formis seu figuris cum suis complicitibus se sibi demonstrabant... Hostes immundi in figuris illarum scilicet formicarum, eam frequenter persequi conabantur.

³ *De discret. sp.* c. 19, n. 9, p. 311 : Forma bruti vel monstri non nisi diabolo convenit.

⁴ GREG. TUR. *Vitæ Patr.* c. 1, n. 1 et 2. Migne, t. 71, col. 1012 : Lapidibus urgere eos dæmones per dies singulos, non desinebant, et quotiescumque genu ad orandum Dominum flexissent, statim imber lapidum super eosdem,

saint Lupicin, son parent et son émule de vertu, s'étaient retirés dans une solitude profonde, pour s'y livrer à la méditation des vérités éternelles. Mais, dès qu'ils se mettaient à genoux pour prier, les démons faisaient pleuvoir sur eux une grêle de pierres, qui leur causaient de nombreuses et cuisantes blessures. Encore dans l'inexpérience de l'âge et de la lutte, les deux solitaires prirent le parti de s'éloigner. Dans un village voisin où ils s'arrêtèrent, une femme leur demanda d'où ils venaient. Ils répondirent, non sans confusion, qu'ils abandonnaient le désert où ils auraient voulu s'établir, et racontèrent les sévices dont ils avaient été l'objet. Alors cette femme chrétienne, leur reprochant leur pusillanimité : « Hommes de Dieu, leur dit-elle, il fallait opposer plus de virilité et de constance à cet ennemi qui a été défait tant de fois par les soldats de Jésus-Christ. » Pénétrés de regret, et honteux de se voir rappelés au courage par une femme, ils reprennent le chemin du désert. A peine y sont-ils arrivés, que la même pluie de pierres recommence; mais à force de patience et de prières, ils obtinrent enfin d'être délivrés de cette cruelle importunité.

Si l'on veut avoir une idée du vacarme et des bouleversements que peuvent faire les démons pour frapper de terreur, il faut lire la vie du saint curé d'Ars. Nous n'en citerons que le passage suivant : « Ordinairement, à minuit, trois grands coups contre la porte du presbytère, avertissaient le curé d'Ars de la présence de son ennemi; et, suivant que son sommeil était profond ou léger, d'autres coups plus ou moins rudes se succédaient en approchant. Après s'être donné le divertissement d'un affreux tintamarre dans l'escalier, le dé-

jacientibus dæmoniis, deruebat... At illa ait: Oportuerat vos, o viri Dei, contra insidias diaboli viriliter dimicare, nec formidare ejus inimicitias... Regressi sunt ad eremum. Quibus venientibus iterum eos insidiæ dæmonis lapidibus cœperunt urgere: sed persistentes in oratione, obtinuerunt a Domini misericordia, ut remota tentatione, liberi ad illum divini cultus famulatum expeditique perseverarent.

mon entrant ; il se prenait aux rideaux et les secouait avec fureur, comme s'il eût voulu les arracher. Le pauvre patient ne pouvait comprendre qu'il en restât un lambeau. Il arrivait souvent que l'esprit malin heurtait comme quelqu'un qui veut entrer ; un instant après, sans que la porte fût ouverte, il était dans la chambre, remuant les chaises, dérangeant les meubles, furetant partout, appelant le curé d'une voix moqueuse : « Vianney ! Vianney ! » et ajoutant à son nom des menaces et des qualifications outrageantes : « *Mangeur de truffes*, nous t'aurons bien, va ! nous t'aurons bien !... nous te tenons ! nous te tenons ! » D'autres fois, sans se donner la peine de monter, il le hélait au milieu de la cour, et après avoir longuement vociféré, il imitait une charge de cavalerie ou le bruit d'une armée en marche. Tantôt il enfonçait des clous dans le plancher, à grands coups de marteau ; tantôt il fendait du bois, rabotait des planches, sciait des lambris, comme un charpentier activement occupé dans la maison ; ou bien il taraudait toute la nuit, et il semblait à M. Vianney qu'il allait le matin trouver son plafond criblé de trous ; ou bien encore il battait la générale sur la table, sur la cheminée, et principalement sur le pot à eau, cherchant de préférence les objets les plus sonores.

« Quelquefois le curé d'Ars entendait dans la salle basse, au-dessous de lui, bondir comme un grand cheval échappé qui s'élevait jusqu'au plafond et retombait lourdement des quatre fers sur le carreau ; d'autres fois, c'était comme si un gendarme, chaussé de grosses bottes, en eût fait résonner les talons sur les dalles de l'escalier ; d'autres fois encore, c'était le bruit d'un grand troupeau de moutons qui passait au-dessus de sa tête : impossible de dormir avec ce piétinement monotone. Une nuit que M. Vianney était plus inquiet que de coutume, il dit : « Mon Dieu, je vous fais volontiers le sacrifice de quelques heures de sommeil, pour la conversion des pécheurs. » Sur-le-champ l'inférieur troupeau s'en alla, le

silence se fit, et le pauvre curé put reposer un instant. Nous tenons tous ces détails de M. Vianney lui-même¹. »

Bona² résume ainsi qu'il suit les différentes manières dont les démons se manifestent.

« Comme les bons anges, les mauvais esprits revêtent souvent des corps, et, plus fréquemment, ils trompent les sens par leurs prestiges. Mais ce que les anges font pour notre salut, ceux-ci ne l'entreprennent que pour notre perte et notre damnation. Les formes sous lesquelles les uns et les autres apparaissent ne sont pas moins différentes. Les anges ont coutume de n'employer que la forme humaine, mais les démons mettent en usage diverses formes, soit d'hommes, soit de bêtes. Ils s'abstiennent néanmoins de celles de la colombe et de l'agneau, tant parce que ce sont des symboles mystiques du Saint-Esprit et de Jésus-Christ, qu'à cause que ces animaux, n'ayant point de fiel, ne conviennent pas aux violences ordinaires de Satan. Ils ne recourent pas seulement à la ressemblance des brutes, ils feignent encore des fantômes inconnus et monstrueux, afin d'inspirer la terreur. Il est constant aussi par l'expérience qu'ils prennent quelquefois des corps morts, mais ce sont ceux des réprouvés ; car il n'est pas croyable qu'ils pussent ainsi se servir des corps de ceux sur l'âme desquels ils n'ont aucun pouvoir. Ils se transforment aussi en des personnes qui vivent ; ils présentent aux yeux ou à l'imagination des spectres, des simulacres et des images de choses ou de personnes ; et, comme les poètes le racontent de Protée, ils prennent toutes les formes, pour

¹ ALFRED MONNIN, *Le Curé d'Ars*, l. 3, c. 2, 9^e édit., t. 1, p. 326.

² *De discr. spir.* c. 19, n. 7, p. 308 : Formis quoque discrepant angelorum et dæmonum apparitiones. Angelis solet unica esse, nempe humana ; dæmonibus multiplex, vel hominis, vel bestiarum ; a columbæ tamen vel agni specie abstinent, tum quia mystice Spiritum Sanctum et Christum designant, tum quod hæc animalia, felle carentia, truculentis Satanæ moribus non conveniunt. Nec solas brutorum formas, sed et alias ignotas atque monstruosas effingunt, ut terreant. Experientia quoque constat mortuorum interdum assumere corpora, sed reproborum, etc.

tromper et perdre les pauvres mortels. Mais il faut croire fermement que les démons, ainsi que l'assure saint Augustin, ne peuvent déployer leurs forces naturelles que selon la permission de Dieu, dont la plupart des jugements sont cachés, mais dont aucun n'est injuste. »

CHAPITRE XII

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

LES DAMNÉS

Les enfants morts dans le péché originel. — Diverses visions de l'enfer. — Apparitions des damnés aux vivants. — Les formes auxquelles on peut les reconnaître.

I. — On distingue deux catégories de damnés : ceux qui meurent avec la seule tache originelle, et ceux qui sont réprouvés pour leurs péchés propres et actuels.

Touchant les premiers, Thyrée¹ fait cette remarque reproduite par la plupart des mystiques, entre autres par Bona², Benoît XIV³, Schram⁴ et Scaramelli⁵, que, bien qu'il n'y ait point en cela de répugnance absolue, par le fait, ils n'apparaissent jamais, et cet auteur en assigne cette double raison,

¹ *De apparit. spirit.* c. 11, n. 22, p. 37 : Damnatorum spirituum duo genera possumus constituere : quidam sunt qui præter pœnam damni, etiam experiuntur pœnam sensus ; quidam, ut infantium non renatorum solam damni sustinent. Hos hominum colloquiis sese miscere compertum est nemini ; posse, si Is qui omnia potest ita jubeat, nemo dubitat ; verisimile tamen putamus Deum id nunquam vel rarissime jubere, et ipsos id nunquam expetere, ut qui nullum ex hac re ipsi fructum capere, nec aliis, nisi raro admodum afferre possunt.

² *De discr. spir.* c. 19, n. 8, p. 310.

³ *De serv. Dei Beatif.*, l. 4, P. 1, c. 32, n. 3, p. 236.

⁴ *Theol. myst.* § 501, schol. 2, t. 2, p. 215.

⁵ *Dirett. mist.* Trat. 4, c. 2, n. 18, p. 259.

qu'ils ne peuvent recevoir de nous aucun secours, et qu'ils n'ont eux-mêmes à nous offrir aucun excitant de vertu. Il est vrai, nous ne connaissons point d'apparition active de la part de ces âmes; mais on cite plusieurs visions où cette partie de l'enfer se trouve dévoilée. Il est raconté de la bienheureuse Catherine¹ de Ricci qu'elle descendit plusieurs fois aux limbes, qu'elle y vit la multitude des petits enfants morts avec la tache originelle, et qu'à cette vue son cœur éclatait en témoignages d'amour et de reconnaissance pour la grâce du baptême que Dieu lui avait faite. Sainte Françoise² Romaine, le bienheureux Pierre Pétron³, chartreux de Sienne, et d'autres, ont eu de semblables visions.

II.— Quant aux damnés proprement dits, les théologiens, à la suite de l'Ange de l'École, saint Thomas⁴, s'accordent à reconnaître qu'ils peuvent se manifester aux vivants. Les

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses filles du Premier et du Tiers-Ordre du glorieux patriarche S. Dominique*, l. 2, c. 2, t. 1, p. 529.

² MATTIOTTI. BB. 9 mart., t. 8, p. 166, n. 50 : Post hæc vidit unum angelum modicum inferius existentem, prope introitum inferni : qui Angelus erat ad angulum qui limbus appellatur..., in quo loco sunt deputati parvi pueri mortui sine baptismo, nullam aliam pœnam habentes nisi obscuritatem. In quo limbi loco sunt tres mansiones, etc.

³ BARTHOLOM. SENENS. BB. 29 maii, t. 20, p. 212, n. 69 : De limbo item beatus Pater locutus est, quem pueri incolunt sacri baptismatis expertes; qui, quamvis nulla premantur molestia, nisi quod Dei perpetuo carent aspectu; attamen, infernos stridores exaudiunt, dirasque tartari despectant acerbitates. Et quoniam hujusmodi privantur malis, præclare secum agi existimant, et grates propterea Deo sine fine agunt.

⁴ *Sum. Suppl. q. 69, a. 3* : Dicendum quod aliquem exire de inferno vel de paradiso potest intelligi dupliciter : uno modo, ita quod simpliciter inde exeat, ut jam locus ejus non sit paradisos neque infernus; et sic nullus inferno vel paradiso finaliter deputatus, inde exire potest. Alio modo potest intelligi, ut exeant inde ad tempus, et in hoc distinguendum est, quid eis conveniat secundum legem naturæ, et quid eis conveniat secundum ordinem divinæ providentiæ... Secundum ergo naturalem cursum animæ separatæ, propriis receptaculis deputatæ, a conversatione viventium penitus segregantur... Sed secundum dispositionem providentiæ aliquando animæ separatæ a suis receptaculis egressæ conspectibus hominum præsentantur... Et hoc etiam credi potest, quod aliquando damnatis contingat quod, ad eruditionem hominum et terrorem, permittuntur viventibus apparere.

faits d'ailleurs sont tellement multipliés, qu'il serait déraisonnable de les révoquer tous en doute et de mettre en question leur possibilité; ce serait outrager du même coup la raison et l'histoire.

Ces manifestations sont de deux sortes. Dans les unes, les vivants voient de leurs regards l'enfer et ses victimes; dans les autres, les réprouvés eux-mêmes sortent de l'abîme pour visiter et interpeller les vivants.

Les saintes âmes qui ont eu la vision de l'enfer sont en grand nombre.

« Étant un jour en oraison, raconte sainte Térése¹, je me trouvai en un instant, sans savoir de quelle manière, transportée en enfer. Je compris que Dieu voulait me faire voir la place que les démons m'y avaient préparée, et que j'avais méritée par mes péchés. Cela dura très-peu; mais quand je vivrais encore plusieurs années, je ne crois pas qu'il me soit jamais possible d'en perdre le souvenir.

« L'entrée me parut semblable à une ruelle longue et étroite, mais sans issue, ou comme un four extrêmement bas, obscur, resserré. Le sol était une fange immonde, d'une odeur pestilentielle, et remplie de reptiles venimeux. Au bout de cette impasse était un creux pratiqué dans la muraille, à la façon d'une niche, où je me vis enfermer étroitement. Tout ce qui avait frappé ma vue jusque-là, et dont je n'ai fait qu'une faible peinture, était délicieux, en comparaison de ce que je sentis dans ce cachot. Nulle parole ne peut donner la moindre idée de ce tourment. Je sentis dans mon âme un feu dont, faute de termes, je ne puis décrire la nature, et mon corps était en même temps en proie à d'intolérables douleurs. J'ai enduré de très-cruelles souffrances dans ma vie, et, au dire des médecins, les plus grandes que l'on puisse endurer ici-bas; telles qu'un retirement de tous les nerfs, à l'époque

¹ *Sa Vie*, ch. 32.

où je perdis l'usage de mes membres, et bien d'autres maux encore, dont quelques-uns m'ont été causés par le démon, ainsi que je l'ai déjà dit ; tout cela néanmoins n'est rien, comparé à ce que je souffris alors ; et ce qui y mettait le comble, c'était la vue que ces supplices seraient sans fin, qu'ils ne cesseraient jamais.

« Mais ces tortures ne sont rien à leur tour auprès de l'agonie de l'âme. C'est une étreinte, une angoisse, un brisement de cœur si sensible ; c'est en même temps une si désespérée et si désolante tristesse, que je ne sais comment l'exprimer. Dire que c'est comme si on vous arrachait continuellement l'âme, c'est peu, car c'est alors un autre qui semble ôter la vie ; mais ici, c'est l'âme elle-même qui se met en pièces. Non, jamais je ne pourrai trouver d'expression pour peindre ce feu intérieur, ce désespoir, qui mettent le comble à tant de douleurs et de tourments. Je ne voyais pas qui me les faisait endurer, mais je me sentais brûler et comme hacher en mille morceaux ; et, je ne crains pas de le dire, le supplice des supplices, c'est ce feu intérieur et ce désespoir. Une fois dans un lieu si horrible, d'où tout espoir de consolation est hanni, on ne peut s'asseoir ni se coucher, et la place même manque pour cela, quoique j'y fusse comme dans un trou fait dans la muraille, parce que ces murailles épouvantables pressent elles-mêmes de leur poids. Là tout vous étouffe ; point de lumière ; d'épaisses ténèbres couvrent tout ; et cependant, chose incompréhensible, encore qu'il n'y ait point de clarté, on y voit tout ce qui peut être le plus pénible à la vue.

« Il ne plut pas à Notre-Seigneur de me donner alors une plus grande connaissance de l'enfer ; il m'a montré, depuis, des châtimens plus épouvantables, infligés à certains vices, et qui m'ont paru plus horribles à la vue ; mais comme je n'en sentais point la peine, mon effroi fut moindre que dans cette première vision ; ce divin Maître voulut me faire éprouver en esprit ces tourments et cette affliction aussi véritable-

ment que si le corps les eût soufferts... Je fus si épouvantée, que maintenant encore, en écrivant ceci, après bientôt six ans, mon sang se glace dans mes veines. »

Une autre vision de l'enfer, non moins remarquable, est celle de sainte Françoise Romaine. Elle est trop étendue pour que nous l'exposions dans son entier : en voici seulement les principaux traits.

A l'entrée est cette inscription, qui rappelle celle du Dante : « Ici est l'enfer, où il n'y a plus ni espérance, ni relâche, ni repos. » L'abîme se divise en trois demeures, qui graduent les supplices et les proportionnent aux fautes commises. Partout les ténèbres, la puanteur, d'inexprimables tourments. Un dragon horrible, qui étend ses replis monstrueux jusqu'au fond du gouffre, présente à l'ouverture sa gueule béante, d'où s'échappent, ainsi que de ses yeux et de ses oreilles, un feu sombre et des vapeurs infectes¹.

Au centre² siège Satan ; mais sa tête monte jusqu'au sommet, et ses pieds descendent jusqu'aux dernières profondeurs. Il étend ses bras en signe d'autorité sur ce noir empire. Sa tête porte, en guise de couronne, une immense ramure de cerf, dont les branches nombreuses sont comme autant de flambeaux ; sa face inspire l'épouvante et projette au loin une flamme impure. Il est lié avec des chaînes ardentes à ce trône d'ignominie et de terreur. Les démons, ses subordonnés, entraînent et précipitent, avec les frémissements de la joie et de la colère, les malheureux qu'ils ont fait tomber dans leurs pièges ; ils en emmènent quelques-uns en sa présence

¹ MATTIOTTI. BB. 9 mart., t. 8, p. 165, n. 46 : Narrabat itaque quod in principio introitus hujus loci viderat quasdam litteras scriptas sic dicentes : Iste est locus infernalis, sine spe et intervallo, ubi nulla est requies. Ipsa vero videbat, audiebat, et sentiebat infinitam terribilitatem, et fuit ita extra se, cum tanto timore quantum imaginari non potest, etc...

² *Ibid.*, n. 47 et 38 : Vidit etiam Sathanam in vultu terrifico maxime, sedentem quasi in una trabe, in medio loco inferni ; sed ejus caput attingebat ad locum superiorem, et pedes ad locum inferiorem ; et sic, occupata omnium trium illorum locorum parte, stabat, etc.

pour y être jugés, et, de ce tribunal horrible, d'autres démons les conduisent au lieu où se consommera leur éternel supplice.

Chaque péché a son châtement spécial, que la sainte décrit dans un détail que nous ne pouvons reproduire. Elle a vu et elle essaie de raconter ce que souffrent les blasphémateurs, les renégats, les magiciens, les excommuniés, les homicides, les traîtres, les orgueilleux, les envieux, les avarés, les usuriers et les voleurs, les parjures et les détracteurs, ceux qui ont été haineux et violents, ceux qui se sont adonnés à la bonne chère, aux vaines parures, aux différents excès de la luxure, aux entraînements du jeu et de la danse. Puis viennent les diverses conditions de la vie : les enfants dénaturés, les parents scandaleux, les époux infidèles, les vierges folles, les veuves dérégées, les mauvais juges, les prédicateurs qui altèrent la vérité ou la retiennent captive, les confesseurs lâches et intéressés, les pontifes prévaricateurs, les clerics simoniaques, les religieux qui violent la chasteté, les médecins, les pharmaciens, les hôteliers infidèles à leurs devoirs; tous ces infortunés subissent des tourments en rapport avec les prévarications dont ils se sont rendus coupables¹.

Dans une vision dont nous avons déjà parlé, la bienheureuse Osanne² de Mantoue parcourt successivement le ciel, le purgatoire et l'enfer. Ce qu'elle voit dans ces derniers abîmes, les lamentations et les hurlements qui s'en échappent, lui causent une terreur et une pitié inexprimables.

Un auteur grave, qui a soigneusement recueilli les pro-

¹ MATTIOTTI. BB. 9 mart., p. *166, n. 51-77.

² FR. SYLVESTR. BB. 18 jun., t. 24, p. 573, n. 70: Postremo alio devenit, ubi densissimis tenebris innumeri tenebantur; qui ineffabiles luctus atque miserrimas ex oculis cientes lacrymas, ejulatus ad cœlum usque tollebant. Eorum miseriam et infelicitati accedebat quod, crudelissimorum dæmonum opera, atroces oclusæ animæ flammas subibant. Compatiebatur illis admodum pientissima puella voluissetque aliquam posse opem afferre; sed nullus erat veniæ locus.

diges attribués à saint Bernardin de Sienne, et auquel les Bollandistes¹ accordent entière créance, rapporte qu'un enfant de onze ans, nommé Blaise, du pays de Nocéra en Italie, fut conduit après sa mort, par le bienheureux Bernardin, à travers l'enfer, les limbes, le purgatoire et le ciel; et que, après cet intéressant voyage, son âme rentra dans son corps au moment même où l'on procédait à la cérémonie des funérailles. Non seulement il décrivait les différents genres de supplices qu'il avait vus de ses yeux, mais il désignait par leurs noms plusieurs personnes qu'il avait reconnues dans ces brasiers, et d'autres que son guide lui avait nommées².

Nous passons sous silence d'autres visions de ce genre, comme celles de saint Pétron³, de saint Obice⁴, de saint Baront⁵, et de nombreuses visions particulières, où il est seulement question d'une ou plusieurs âmes réprouvées que l'on voit plongées dans l'abîme, ainsi qu'il arrive, par exemple, à sainte Marie-Madeleine⁶ de Pazzi et à sainte Térése⁷, pour en venir aux apparitions par lesquelles les damnés eux-mêmes se révèlent aux vivants.

III. — Ces manifestations sont plus rares que celles des démons, des anges et des saints. On en cite cependant un grand nombre, et elles se produisent assez fréquemment, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre.

¹ BB. *Appendix ad diem 20 maii*, t. 20, p. 808, n. 35.

² TERRINCA. BB. *ibid.*, n. 36-38 : Hora transitus sui, apparuit ei Bernardinus, quem aliquando cum aliis pueris et parentibus laudaverat; apprehensaque manu ejus dextera (ita sibi videbatur) : Ne timeas, inquit, forti animo esto, et quæcumque videris, diligenter observa; quæ audieris, memoriam committe... Ostendit ei damnatorum turmas, et conditiones singulorum, necnon tortorum tormentorumque diversitatem. Multos sibi Blasius novit, alios a ductore suo didicit ex nomine... Inde Sanctus Blasium duxit in sinum parvulorum absque baptismo decedentium, etc.

³ BARTHOLOM. SENENS. BB. 29 maii, t. 20, p. 211, n. 68.

⁴ BB. 4 febr., t. 4, p. 579, n. 5.

⁵ BB. 25 mart., t. 9, p. 570 et 571.

⁶ VINC. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 204, n. 103.

⁷ *Sa Vie*, ch. 38.

Un homme qui s'était fait une habitude de violer la foi conjugale, vint un jour trouver le vénérable Nicolas¹ de la Roche dans sa solitude, et se mit à le questionner avec des démonstrations affectées de religion et de piété. Le saint ermite, qui connut par une lumière surnaturelle l'état de son âme, le mena le long de la rivière, et quand ils furent sur les bords : « Vous allez voir, lui dit-il, quel est, dans l'autre vie, l'état de ceux qui s'abandonnent aux amours impures et adultères. » Au même instant deux spectres affreux sortirent des eaux, embrasés comme le fer dans la fournaise, et jetant autour d'eux un tourbillon de flammes ardentes. A la surface des eaux, ils s'élançaient l'un vers l'autre dans un embrassement furieux ; puis, s'élevant ensemble, ils se livraient un combat acharné. Mais bientôt une force invisible les précipitait dans le torrent. Ils s'élevèrent ainsi à plusieurs reprises, en poussant des vociférations épouvantables, et furent replongés de même au sein des eaux, jusqu'à ce qu'enfin ils disparurent tout à fait. Ce spectacle glaça le malheureux adultère d'un tel effroi, qu'il se sentait défaillir. Le pieux solitaire le soutint et l'exhorta à réparer par la pénitence les désordres de sa vie, ce qu'il fit en effet.

Une apparition plus éclatante est celle qui détermina, dit-on, la retraite de saint Bruno au désert et la fondation de l'ordre des Chartreux. Ce fait, il est vrai, a été contesté par plusieurs écrivains des deux derniers siècles, en particulier

¹ P. HUGON. BB. 22 mart., t. 9, p. 412, n. 50 : Accesserat ad ipsum vir, nescio quis, moribus haud sane castis, quippe qui adulterino amore saucius, conjugalis thori leges nullo loco habebat... Nicolaus ad impurum hominem conversus : Hic ego, inquit, tibi demonstrabo quis, in altera vita, sit eorum status, qui, dum viverent, impuris ac adulterinis amoribus sese implicuerunt. Quo dicto, extemplo umbræ duæ terribilissimæ (earum forte pellicum), quibus dum viverent, turpiter insueverat) ex aquis emergerunt, plus quam ferrum candens ignitæ, ita ut ex iis undique ignivomi flammarum globi prorumperent. Ruebant extra aquas in mutuos amplexus atque in altum sublatæ horrendum collidebantur ; mox vero vi quadam occulta in torrentem retrusæ non comparebant, etc.

par Launoï, un des plus célèbres champions de l'étroite et inconséquente critique janséniste, laquelle, après avoir supprimé dogmatiquement les forces de la nature, se fit une mission d'infirmer, dans la pratique, le merveilleux de la grâce. Nous renvoyons pour ces contestations aux savants Bollandistes ¹, qui les rapportent et les discutent fort au long, et n'osent conclure ni pour ni contre l'authenticité de ce récit. La créance que lui ont constamment donnée les chroniqueurs de l'ordre des Chartreux et la plupart des historiens de saint Bruno, nous autorise à le reproduire.

On raconte donc ² qu'un docteur de l'université de Paris, appelé, selon quelques-uns, Raymond Diocres, et qui jouissait d'une grande réputation de doctrine et de vertu, étant mort à la suite d'une courte maladie, toute l'École, maîtres et étudiants, se réunit autour de son cercueil pour la cérémonie des funérailles. Au moment où l'on sortait de la maison du défunt, pour se rendre à l'église, d'autres disent dans l'église même et pendant qu'on chantait l'office des défunts, le mort leva la tête hors de la bière, et on l'entendit

¹ *De S. Brunone*. 16 oct., t. 51, p. 538-595. — n. ult. 401. *Anne interim reipsa luctuosa historia, sive publice, sive inter privatos domus defuncti parietes accidisse statuatur, locum unquam habuerit, sanctumque nostrum in eremum impulerit, studioso lectori ex omnibus quæ jam fuisse de ea disputata sunt, dijudicandum relinquo, non sufficientibus, ut mihi equidem apparet, rationibus supra adductis, ut illum, vel certo veram, vel certo falsam pronuntiem.*

² *BB*. 16 oct., t. 51, p. 539, n. 199 et 200: *Anno Dominicæ Incarnationis MLXXXII... Quidam doctor præcipuus, et vita, ut videbatur, fama, atque doctrina, et scientia inter omnes doctores Parisienses excellenter honoratus et mirabiliter gratiosus, gravi et ultima infirmitate præventus, non diu decumbente, diem clausit extremum... Cum reverendi viri feretrum in quo funus jacebat, vellent elevare ad ecclesiam deferendum, subito, cunctis stupentibus, qui mortuus videbatur et erat, elevato capite, resedit in feretro, et, omnibus audientibus, alta et terribili voce clamabat: « Justo Dei judicio accusatus sum, » et, hoc dicto, caput deposuit et decubuit mortuus sicut prius... Sicut prius elevato capite dolorosa et terribili voce intonuit: « Justo Dei judicio judicatus sum. »... Tertio altissimo et mœstissimo clamore personuit: « Justo Dei judicio condemnatus sum. »... Ea tempestate ibi magister Bruno, etc.*

s'écrier d'une voix lamentable : « Je suis accusé au juste jugement de Dieu ! » A ce cri inattendu, l'assemblée se dispersa épouvantée, et les funérailles furent renvoyées au lendemain. Le lendemain, la cérémonie recommence avec une assistance plus nombreuse ; mais, comme la veille, et dans les mêmes circonstances, le défunt lève encore la tête, et d'une voix plus effrayante, il s'écrie : « Je suis jugé par le juste jugement de Dieu. » La frayeur redouble, et l'on surseoit de nouveau à la cérémonie funèbre. Le jour suivant, on essaie de la reprendre, au milieu d'un concours innombrable de peuple. Pour la troisième fois, le mort dresse la tête dans son cercueil, et d'une voix lugubre et retentissante, il fait entendre ces paroles : « Je suis condamné par le juste jugement de Dieu. » Cette scène horrible jeta l'épouvante dans les âmes, et Bruno, qui en fut témoin, prit aussitôt et inspira à six de ses amis la résolution de tout quitter et de s'enfoncer dans la solitude, pour s'y préparer aux redoutables jugements de Dieu.

Encore un trait non moins effrayant. Un prélat, indigne de son caractère, et à qui Denis le Chartreux avait adressé de fortes mais vaines remontrances sur le dérèglement de ses mœurs et ses dépenses folles, vint à mourir. Le saint religieux dont les conseils avaient été si mal accueillis, priaient cependant pour le repos de son âme, lorsqu'il vit tout à coup apparaître devant lui ce malheureux, tout environné de flammes, les entrailles dévorées par une fourmière de serpents et de crapauds, escorté de deux grands et noirs fantômes, qui lui dirent : « Voilà ton maître, celui pour qui tu pries¹ ! »

Nous ne parlerons point des damnés revenus à la vie, et qui ont raconté leur sentence et le commencement de leur

¹ LOER. BB. 12 mart., t. 8, p. 248, n. 16 : Hunc... vidit a duobus teterri-
mis gigantæ formæ spiritibus ante se adductum, ac ardentibus flammis
circumseptum, qui dixerunt : Ecce pro quo oras dominus tuus. Intuens
illum Dionysius diligenter, vidit circa ventrem et genitalia ejus immensum
agmen serpentum et buffonum, qui miserum corrodebant.

supplice. Ces faits, d'ailleurs fort rares, mais dont on trouve cependant quelques exemples dans les auteurs, entre autres en saint Grégoire¹ le Grand, saint Sulpice-Sévère², et çà et là dans les Bollandistes³, sont de simples résurrections et non des apparitions surnaturelles, telles que nous les examinons ici.

IV. — Quand Dieu permet que les réprouvés se manifestent, pour l'instruction ou la terreur des vivants, c'est sous des dehors qui les caractérisent. La figure des bêtes ou des monstres ne convient qu'aux démons, remarque le cardinal Bona⁴; pour les damnés, ils revêtent toujours une forme qui permet de les reconnaître. Ils ont cependant de commun avec les anges maudits la violence, la rage et le désespoir, les rugissements, les grognements, les grincements, les clameurs, les bruits tumultueux, les voix inarticulées, les blasphèmes, les imprécations, les injures, et aussi, parce que c'est là leur commun châtiment sensible, le feu et la flamme, la laideur repoussante et l'odeur fétide. Comme signes particuliers des damnés, on peut ajouter les actes des passions et des vices qui ont été la cause de leur damnation, comme dérober de l'argent ou d'autres objets, boire et manger avec excès, afficher la licence et l'impudicité, menacer avec colère.

¹ *Dialog.* l. 3, c. 36. Migne, t. 77, col. 384.

² *De Vita B. Martini*, n. 7. Migne, t. 20, col. 164.

³ *S. Arnulphi*, 18 jul., t. 31, p. 404, n. 9 et 10.

⁴ *De discret. spir.* c. 16, n. 9, p. 311. *Forma bruti vel monstri nonnisi diabolo convenit; animæ enim separatæ, tametsi damnatorum sint, cum Deo permittente viventibus apparent, eam formam assumunt ex qua possint cognosci. Rugitus, grunnitus, stridores, clamores, tumultus, voces inarticulatæ, blasphemæ, imprecationes, convitia, vel dæmonum; vel damnatorum sunt.*

CHAPITRE XIII

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

LES VIVANTS

Certitude et diversité de ces faits. — Visions intellectuelles ayant pour objet les vivants. — Visions imaginaires. — Visions corporelles : les translations instantanées et successives. — Les bilocations : saint François d'Assise au chapitre d'Arles. — Saint Antoine de Padoue à la fois dans la cathédrale de Montpellier et dans son couvent. — Pérégrinations surnaturelles de sainte Lidwine. — Saint François Xavier en même temps sur le navire et sur la chaloupe en détresse. — Voyages mystérieux de saint Martin de Porres, sans qu'il quitte jamais Lima. — Le bienheureux Angelo d'Acri se donnant la discipline dans sa chambre, pendant qu'il apparaît à un malade. — Saint Joseph de Copertino, sans sortir de son couvent, assiste à la mort d'un ami et de sa propre mère. — Marie d'Agréda, toujours présente à sa communauté, convertit par ses prédications une tribu indienne du Nouveau-Mexique. — Apparition de la mère Agnès de Langeac à M. Olier, tandis qu'on la voit comme morte dans son monastère. — Saint Alphonse de Liguori assiste le pape Clément XIV mourant, sans cesser d'être à Arienzo. — État psychique pendant les bilocations. — Explication du phénomène : la substitution angélique, — Le dédoublement corporel et le dédoublement spirituel, — L'âme séparée du corps. — Réalité de la double présence en corps et en âme.

I. — Les apparitions surnaturelles de vivants à vivants sont des faits démontrés qui s'imposent aux mystiques et aux historiens. Mais, autant les faits sont constants, autant certaines interprétations dont ils sont l'objet sont contestables. Afin que tout soit lucide dans cette discussion, une des plus

intéressantes de la mystique, distinguons avec précision les différents aspects du prodige.

Deux principalement importent ici : la vision subjective et l'apparition externe. Quand la vision est intellectuelle ou imaginaire, le merveilleux, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, est moins dans la réalité perçue que dans le sujet voyant. Celui de la vision sensible, au contraire, est tout entier dans l'objet même qui apparaît. La difficulté se concentre donc sur ce double point de vue, la vision et l'apparition, en entendant la vision de l'acte de connaissance qui s'accomplit dans le sujet, et l'apparition de l'objet extérieur connu.

II. — Les cas de visions intellectuelles par lesquelles Dieu montre à de saintes âmes des personnes vivantes et les situations actuelles qui les intéressent, sont en grand nombre.

Le jour et à l'heure où l'armée chrétienne, sous la conduite de don Juan d'Autriche, remportait sur les Turcs la mémorable victoire navale de Lépante, saint Pie V¹ s'entretenait d'affaires avec le trésorier pontifical Barthélemy Bussotti, en présence de plusieurs prélats de sa maison, quand tout à coup il se lève, se dirige vers la fenêtre, l'ouvre, et, les yeux au ciel, demeure quelques instants dans l'immobilité de la contemplation ; puis se retournant, et encore tout absorbé : « Ne parlons plus d'affaires, dit-il, en regardant Bussotti ; ce n'en est pas le temps ! Allez rendre grâces à Dieu ; notre armée remporte en ce moment la victoire sur les Turcs. » Les assistants se retirèrent grandement surpris, et, en sortant, ils virent le pontife déjà prosterné devant son oratoire, bénissant Dieu de la protection visible qu'il venait d'accorder aux armes chrétiennes.

¹ ANT. GABUTIUS. BB. 5 maii, t. 14, p. 691, n. 294 et 295 : Dignus est habitus cui Deus, licet tantis locorum intervallis, in Vaticano videlicet, suis in cubiculo agentis, eadem die et hora qua pugnatum est, victoriam divinitus indicavit... Bussottum intuitus : Non est, inquit, nunc tempus negotiandi. Vade ergo, et Deo Domino gratias age ; nam classis nostra, cum Turcica congressa, hac ipsa hora victoriam retulit.

Le bienheureux Angelo, religieux capucin, priait dans sa cellule d'Acri, en Italie, au moment où le prince Eugène triomphait des Turcs à Belgrade. Transporté en esprit sur le champ de bataille, il y fut témoin de toutes les péripéties du combat. « Il vit la très-sainte Vierge animer nos troupes, et la capitale de la Servie tomber au pouvoir des chrétiens. Plein de joie à ce spectacle, il sort de sa cellule en criant : « Réjouissons-nous, réjouissons-nous, mes frères ; bonne nouvelle ! Sonnez les cloches ! le prince Eugène a défait l'armée des infidèles ; Belgrade est à nous ; réjouissons-nous ; vive la sainte foi ! » Les religieux et tous ceux qui étaient au couvent notèrent l'heure et les circonstances de cet événement ; quelque temps après, des lettres de Vienne vinrent confirmer tout ce que le bienheureux avait annoncé¹. »

C'est ordinairement par des visions intellectuelles que Dieu montre l'état des âmes, révélant tantôt leurs grâces et leur sainteté, tantôt leurs péchés et leurs résistances, ainsi qu'on le voit dans la vie de saint Philippe de Néri², de sainte Térèse³, de sainte Marie-Madeleine de Pazzi⁴ et de bien d'autres.

III. — Les visions imaginaires où les vivants se révèlent ne sont pas moins fréquentes. Telle fut vraisemblablement la vision où Ézéchiël⁵, élevé entre le ciel et la terre, et conduit en esprit à Jérusalem, y vit les abominations qui se commettaient dans le temple du Seigneur. On en trouve aussi en saint François de Sales et en sainte Chantal un double et charmant exemple.

«⁶ Un matin, étant à Bourbilly, elle (sainte Chantal) traversait les champs à cheval, priant Notre-Seigneur de lui

¹ *Vies des Saints*, éd. par l'abbé Darras, 30 oct., t. 10, p. 467.

² ANT. GALLONIO. BB. 26 maii, t. 19, p. 498, n. 146.

³ *Sa Vie*, ch. 38.

⁴ VINC. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 203, n. 99 et seq.

⁵ *Ezech.*, VIII.

⁶ BOUGAUD, *Histoire de S^{te} Chantal*, c. 4, t. 1, p. 97.

faire connaître celui qui la devait conduire, car cette pensée ne la quittait plus. Elle passait par un grand chemin, sur les bords d'un bois; tout à coup elle aperçut au bas d'une petite colline et à peu de distance un homme dont elle n'avait jamais vu les traits, et qui avait la ressemblance d'un évêque. Il avait une soutane noire, un rochet et le bonnet en tête. Sa figure était angélique et ne respirait que l'air du ciel. Pendant que M^{me} de Chantal le regardait avec attention, elle entendit une voix qui lui dit : « Voilà le guide bien-aimé de Dieu et des hommes, entre les mains duquel tu dois reposer ta conscience. » Elle chercha vainement qui pouvait être ce saint personnage; elle ne l'avait vu nulle part. Mais elle se sentit pleine de joie, et elle ne douta pas qu'elle ne dût le rencontrer bientôt.

« A peu près en ce temps-là, saint François de Sales étant en prière dans le château de Sales, fut ravi en extase, et il aperçut une jeune veuve dont il ignorait le nom et dont il n'avait jamais vu le visage. Il ne savait ce que signifiait cette vision, quand tout à coup le voile de l'avenir se souleva, et il entrevit comme le berceau d'une congrégation religieuse dont cette jeune veuve était la mère, et dont il serait lui-même l'instituteur. »

Les deux saints fondateurs de l'ordre de la Visitation devaient se rencontrer pour la première fois et se reconnaître deux ou trois ans plus tard, à Dijon, pendant le carême que le bienheureux y prêcha.

Quand la vision imaginaire a pour objet des personnes vivantes, il est difficile d'admettre, comme nous l'avons fait pour les anges et les bienheureux, la présence personnelle des objets représentés. Comment les vivants agiraient-ils sur l'imagination du sujet voyant? Et s'ils étaient réellement présents, pourquoi multiplier les miracles et ne pas se révéler à la façon ordinaire? De plus, en ces sortes de rencontres, les vivants ignorent souvent qu'ils ont été l'objet d'une vi-

sion ; rien n'indique que saint François de Sales et sainte Chantal se soient doutés, avant leurs réciproques communications, qu'ils avaient été montrés l'un à l'autre en vision surnaturelle. Cependant ils peuvent aussi en être instruits, quoique absents, par révélation, ainsi qu'on le rapporte, par exemple, de saint Séverin, apôtre des Noriques¹.

Quoi qu'il en soit de la connaissance, l'explication la plus simple est de supposer que Dieu fait surgir miraculeusement cette image dans l'esprit, ou, si l'on veut, que la représentation est suscitée par un ange, par l'ange de la personne représentée, par celui de la personne voyante ou par un autre.

Ce qui est raconté de saint Bruno et de Roger, comte de Sicile, confirme cette interprétation. Ce seigneur, qui avait pris Bruno et ses frères sous sa protection, allait être indignement trahi, sous les murs de Capoue, dont il faisait le siège, par un officier grec attaché à son service avec un corps de troupes de sa nation, lorsque pendant son sommeil il vit apparaître un vieillard vénérable, les habits déchirés, le visage baigné de larmes, en qui il lui sembla reconnaître les traits du saint solitaire de la Calabre. Lui ayant demandé la cause de ses pleurs : « Je pleure, lui répondit le vieillard, sur les âmes des chrétiens, et sur la vôtre en particulier. Levez-vous sans retard, courez aux armes, et avec le secours de Dieu sauvez-vous, vous et vos soldats. » Frappé de terreur, le comte se réveille en sursaut, prend ses armes, appelle ses gens, fond sur les traitres qui tentent vainement de se réfugier dans la ville, et échappe ainsi au péril qui le menace. Peu de temps après, il vint visiter les religieux dans leur solitude, et leur raconta sa vision. Bruno s'excusa avec humilité et déclara que ce n'était point lui qui avait apparu au comte, mais l'ange de Dieu qui veille sur les princes en temps de guerre².

¹ EUGIPPUS. BB. 8 jan., t. 1, p. 493, n. 37.

² FRANCISC. a PUTEO. BB. 6 oct., t. 51, p. 719, n. 56 et 57. Adstitit cubili

IV. — La vision corporelle, nous en avons déjà fait la remarque, n'offre rien de merveilleux de la part du sujet qui la perçoit : Balthazar vit la main qui écrivait la sentence divine, par un exercice naturel des yeux de son corps et de la même manière qu'il venait de voir sur la table du festin les vases sacrés enlevés au temple de Jérusalem ; tout le prodige, ici, est dans l'apparition extérieure, mais ce prodige présente des difficultés exceptionnelles, quand il met en scène des êtres vivants.

Disons d'abord qu'il s'accomplit par translation et par multilocation.

La translation est miraculeuse, lorsqu'on passe d'un lieu à un autre sans se conformer aux lois naturelles de la locomotion. Élie, emporté par la main de Dieu devant le char d'Achab¹, et s'élevant au ciel sur un tourbillon de feu²; le diacre Philippe³, subitement transporté par l'esprit de Dieu en la ville d'Azot, après qu'il a instruit et baptisé sur la route de Jérusalem à Gaza l'eunuque de la reine Candace, sont des exemples mémorables de ces translations surnaturelles. Présentement nous considérons le transfert merveilleux, non au point de vue du miracle, mais comme apparition, c'est-à-dire comme une manifestation plus ou moins prolongée en un point de l'espace où l'on apparaît par miracle, et d'où l'on disparaît de même.

C'est ainsi que le prophète Habacuc⁴ fut transporté, par la main d'un ange, de la Judée à Babylone. Daniel était depuis six jours dans la fosse aux lions, lorsque, en ce même

meo quidam senex reverendi vultus, vestibus scissis, non valens lacrymas continere... Hic mihi per totum videbatur veluti si esset per omnia venerabilis pater Bruno... Cui reverendo viro visionem retuli... Qui se humiliter asseruit non ipsum fuisse quem vidisse credidi, sed Dei angelum, qui adstat principibus tempore belli.

¹ III Reg. xviii, 46.

² IV Reg. ii, 11.

³ Act. viii, 39 et 40.

⁴ Dan. xiv, 30-38.

temps, Habacuc s'en allait aux champs porter aux moissonneurs du pain et un ragoût qu'il leur avait préparé. L'ange du Seigneur lui dit : « Porte cette nourriture à Daniel, qui est à Babylone, dans la fosse des lions. » Habacuc répondit : « Seigneur, je n'ai jamais vu Babylone, et je ne sais où est cette fosse. » Alors l'ange le prit par le haut de la tête, et, le tenant par les cheveux, il le porta avec l'agilité d'un esprit jusqu'à Babylone, sur l'ouverture même de la fosse. Et Habacuc cria à haute voix : « Daniel, serviteur de Dieu, prenez le repas qu'il vous a envoyé. » Daniel répondit par cette prière : « O Dieu ! vous vous êtes souvenu de moi, et vous n'avez pas abandonné ceux qui vous aiment. » Et, se levant, il mangea. Après quoi, l'ange du Seigneur remit aussitôt Habacuc à l'endroit où il l'avait pris.

Sainte Tère^se¹ rapporte que saint Pierre d'Alcantara lui apparut, un an avant sa mort, quoiqu'ils fussent éloignés l'un de l'autre d'une distance de plusieurs lieues ; mais elle ne dit pas si ce fut par simple translation ou par bilocation. Le second prodige emportant toujours le premier, nous pouvons le mentionner ici. Saint Philippe de Néri² se montra de la même manière et à plusieurs reprises, de son vivant.

Saint Antoine de Padoue fit, en une nuit, le voyage de Padoue en Italie, à Lisbonne en Portugal, et revint de Lisbonne à Padoue, la nuit suivante. Voici à quelle occasion.

³ Deux habitants de Lisbonne s'étaient voué réciproque-

¹ *Sa Vie*, ch. 27.

² HIER. BARNAB. BB. 26 maii, t. 19, p. 603, n. 479 : Illud præterea Philippo singulariter a Domino impertitum est, ut multis etiam absentibus, cum inter mortales esset, visibili specie sese ostenderet.

³ BB. 13 jun., t. 23, p. 201, n. 12 : Eadem nocte, magno miraculo, Ulyssonam perductus est, et proxima luce ad judicem se contulit rogans ut insontes e vinculis dimissos pateretur abire domum. Illo modis omnibus recusante, petiit cadaver perempti pueri ad se adferri. Quo allato, jussit surgere puerum et dicere num a parentibus ipsius occisus. Ille surgens, dixit ejus cædis illos prorsus conscios non esse ; atque ita discedendi est illis facta potestas. Mansit toto illo die cum parentibus suis vir beatus, et mane, angelico ministerio, Paduam reductus est.

ment une haine mortelle. L'un d'eux, ayant rencontré le soir sur la place le fils de son ennemi, le massacra cruellement, et, à la faveur des ténèbres, vint enfouir son corps dans un jardin voisin de sa maison, lequel appartenait aux parents du bienheureux. La justice informa, fit des fouilles dans l'habitation du meurtrier, et de là, passant aux lieux environnants, découvrit enfin le cadavre de la victime. Les soupçons se portèrent sur le père d'Antoine, qui fut arrêté avec toute sa famille. Le saint, surnaturellement instruit de tout, demanda sur le soir au gardien la permission de s'absenter, et, cette même nuit, il se trouvait à Lisbonne. Aux premières lueurs du jour, il se rend chez le juge, et le supplie de mettre en liberté les innocents qu'il détient dans les fers. Le juge répond par un refus absolu. Alors le serviteur de Dieu demande qu'on lui apporte le cadavre de l'enfant, et, quand on l'a déposé à ses pieds, il adjure le mort de se lever et de dire si ses parents ont réellement attenté à sa vie. L'enfant se lève aussitôt, et déclare qu'ils ne sont pour rien dans sa mort. A cette preuve, on relâche les accusés. Le bienheureux passa tout le jour avec eux, et, le lendemain matin, il était de retour à Padoue.

La translation est instantanée ou successive, selon que l'on passe d'un lieu à un autre sans toucher aux intermédiaires qui les séparent, ou que l'on traverse ces milieux avec plus ou moins de vitesse.

Les scolastiques contestent qu'il soit possible d'aller d'un point à un autre sans subir les milieux qui font leur distance, et par conséquent la possibilité même de la translation instantanée. Suarez¹, traitant de l'agilité des corps glorieux, dit qu'à peu près tous les théologiens s'accordent à nier cette possibilité, même pour la gloire; à plus forte raison, dans les

¹ *De Mysteriorum Christi*. Disp. 48, sect. 4, n. 12, t. 19, p. 862: Qua in re invenio fere omnes Theologos negantes corporibus beatis hanc potestatem.

conditions de la mortalité. Il ose cependant déclarer probable le sentiment réprouvé par la multitude, et il semble, en pesant les raisons par lesquelles il justifie ce qualificatif, qu'il pouvait le faire plus généreux. D'une part¹, en effet, il tient pour suffisamment acquis que les Pères, entre autres saint Augustin, saint Laurent Justinien, saint Anselme, attribuent aux corps glorieux la puissance de se transporter instantanément à la façon des esprits; et d'autre part, l'instantanéité de la translation lui paraît supposer l'affranchissement des distances², par cette raison péremptoire que le passage des milieux, s'il était obligatoire, emporterait logiquement autant d'instants successifs qu'il y aurait de points à traverser. La conclusion immédiate, qui ne le voit? est qu'à moins de renoncer à l'enseignement commun des Pères, on doit regarder la loi actuelle des milieux comme une condition contingente qui peut être levée par miracle dans la vie présente, et totalement supprimée dans la vie glorieuse.

Cette manière de raisonner nous plaît d'autant plus qu'elle cadre admirablement avec la notion que nous avons de l'espace, notion simple et lumineuse, dont l'absence jette les scolastiques dans d'inextricables difficultés, toutes les fois qu'ils touchent à la question de l'étendue. Mais nulle part leur embarras n'est aussi grand que lorsqu'il s'agit des bilocations,

¹ *De Mysteriis Christi*. Disp. 48, sect. 4, n. 13. Nihilominus tamen probabiliter sustineri potest datum esse beato hanc vim, ut transire possit ab extremo ad extremum sine medio. Quia sancti Patres, de agilitate corporis gloriosi tranctantes, hanc ei vim tribuere videntur. Dicunt enim corpus beati in momento et absque retardatione, eo divertere quo impetus spiritus direxerit. Ita loquitur Laurentius Justinianus...; Augustinus... et Anselmus dicunt corpora gloriosa futura Angelis æqualia velocitate; sed est probabile (*Au Traité des Anges*, t. 2, p. 503, l. 4, c. 21. *Suarez affirmant l'instantanéité de leurs translations*, dit : Hæc assertio... valde communis est), Angelos naturali virtute posse transire ab extremo ad extremum, non contingendo medium; ergo eadem velocitas, ex sententia horum Patrum, communicatur per gloriam corpori beato.

² *Ibid.*, n. 11. Quærere igitur an possit corpus beati moveri in instanti, nihil aliud est quam quærere an possit transire ab extremo ad extremum sine medio.

ainsi que nous allons le voir en étudiant ces sortes d'apparitions.

La translation successive ne soulève ni difficulté ni controverse. Il suffit de remarquer qu'elle s'accomplit ordinairement par le ministère des anges; parfois, cependant, elle est due à une sorte d'attraction surnaturelle : c'est Jésus-Christ lui-même qui marche devant et entraîne à sa suite par un charme ineffable; c'est encore la très-sainte Vierge Marie ou quelqu'un des bienheureux; d'autres fois, c'est une croix lumineuse ou une clarté céleste qui précède, éclaire et fascine.

V. — Il y a bilocation ou multilocation lorsque la même personne occupe simultanément deux ou plusieurs lieux. Un grand nombre d'apparitions de vivants à vivants semblent être dans ce cas. Ici encore, plus qu'ailleurs, nous laisserons parler les historiens.

Saint Bonaventure rapporte ce qui suit, dans sa légende¹ de saint François.

« Le bienheureux ne pouvait assister en personne aux chapitres qui se tenaient dans les provinces; mais, par les règlements qu'il avait prescrits, l'ardeur de ses prières et l'efficace de sa bénédiction, il y était toujours présent en esprit. Quelquefois même, par la vertu toute-puissante de Dieu, il apparut visiblement au milieu de ses enfants. Pendant que l'excellent prédicateur Antoine (de Padoue), le glorieux confesseur du Christ, parlait devant ses frères réunis en chapitre à Arles (1226), sur ce titre de la croix : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS; l'un d'eux, nommé Monald, religieux d'une vertu éprouvée, cédant à une secrète inspiration de Dieu, regarda vers la porte de la salle, et il vit des yeux du

¹ *Leg. S. Francisc.*, c. 4, t. 14, p. 306 : Frater probatæ virtutis, Monaldus nomine, ad ostium capituli, divina commonitione, respiciens, vidit corporeis oculis beatum Franciscum, in aere sublevatum, extensis velut in cruce manibus benedicentem fratres... Postmodum id, non solum per evidentia signa, verum etiam per ejusdem sancti patris verba exteriori fuit attestatione compertum.

corps le bienheureux François, planant dans l'air, les mains étendues en croix et bénissant l'assemblée. La joie spirituelle qui remplit le cœur de tous les frères leur fut un témoignage sensible de la présence réelle de leur père, et le fait devint encore plus certain par l'aveu qu'en fit saint François lui-même. »

VI.— On raconte un prodige semblable de saint Antoine de Padoue ¹. Il prêchait dans la cathédrale de Montpellier, le jour de Pâques de l'an 1225, lorsque, au début de son discours, il se souvint qu'il avait une cérémonie à faire dans l'église du monastère, et qu'il n'avait désigné personne pour le remplacer. C'était l'usage parmi les religieux, qu'aux grandes solennités, deux, parmi les premiers, chantassent l'*Alleluia* à la messe conventuelle, et c'était lui, cette fois, qui devait remplir cet office. Affligé du désordre que son absence allait causer au chœur, le saint homme s'interrompt aussitôt, se couvre la tête de son capuchon, l'incline comme pour dormir sur le pupitre de la chaire, et demeure longtemps dans cette attitude, au grand étonnement de toute l'assistance, qui le croit indisposé ou en extase. Pendant ce temps, il chantait l'*Alleluia* devant tous ses frères, au milieu du chœur. Quand le chant fut terminé, il reprit ses sens, se découvrit la tête et continua le sermon qu'il avait interrompu.

VII.— Sainte Lidwine ², clouée sur son lit par les mala-

¹ BB. 13 jun., t. 23, p. 218, n. 8: Vir Dei eadem hora visus est in ecclesia Fratrum cantare Alleluia, per longam horam, corpore in pulpito coram tanta multitudine persistente... Officioque præmisso diligenter completo, in se illico rediens, prædicationem quam cœperat fuit egregie prosecutus.

² J. BRUGMAN. BB. 14 apr., t. 11, p. 280 et 281, n. 47-53: Ad diversa etiam loca orbis terrarum rapiebatur, loca videlicet Terræ Sanctæ, Urbis Romæ, et alia plura loca sacra et monasteria, ut reliquias Sanctorum illic constitutas devotionis affectu visitaret; nec solum unum, aut duos vel tres sed fere viginti quatuor annos, et quasi omni nocte, in his raptibus continuavit...

Et cum spiritus ejus ad prædicta loca raperetur, corpusejus quasi mortuum

dies les plus extraordinaires, faisait cependant de merveilleuses pérégrinations en Terre-Sainte, à Rome, en divers lieux où l'on honorait les reliques des saints, et cela, non pas quelquefois seulement, mais presque chaque nuit, pendant près de vingt-quatre ans. Elle connaissait ainsi un grand nombre d'églises et de monastères, de personnes religieuses qu'elle n'avait jamais vues autrement... Pour qu'on ne pût douter que ces voyages étaient réels, son corps en gardait souvent d'irrécusables traces. A force de baiser la croix et les plaies du Sauveur le long de la voie douloureuse, ses lèvres en demeuraient ulcérées; dans un passage glissant elle se donnait au pied droit une entorse, dont elle souffrit pendant plusieurs jours; en passant à travers des broussailles, il lui arrivait de se blesser; et à son retour il fallait arracher de sa main l'épine qui s'y était enfoncée. Pendant ces excursions miraculeuses, son corps demeurait sur son lit comme mort et insensible à toutes les excitations extérieures.

Elle obtint à son confesseur¹, qui admirait ces prodiges et avait peut-être quelque peine à y croire, la grâce d'un semblable ravissement, et il avoua lui-même qu'il avait visité avec elle les saints lieux.

VIII. — Saint François Xavier revenait du Japon aux Indes sur un vaisseau portugais. En haute mer, l'équipage fut assailli d'une effroyable tempête, pendant laquelle la chaloupe, montée par cinq Portugais et par dix Indiens, tant esclaves

et exanime remanebat in lectulo, adeo quod, si quis illud tetigisset, ipsa non sensisset...

Aliquando reversa, ab illis oculis Dominicæ crucis aut vulnere ejus, in labiis suis impressa quædam ulcera reportaret. Tunc ait Angelus ei: Hæc ulcera propterea in corpore tuo suscepisti, ut scias te etiam in corpore fore raptam... Susceptam ex iisdem arbustis spinam in digito reportavit... Propter has igitur corporales læsuras, quas sic reportabat, solita erat dicere secundum verbum Angeli, quod putabat se etiam raptam fuisse in corpore.

¹ J. BRUGMAN. BB. 24 apr., *Vita posterior*, t. 11, p. 338, n. 173: Suo etenim confessori qui super hoc admirabatur similem raptus a Domino gratiam impetravit, ut etiam, secluso confessionis sigillo, se fuisse cum ea in locis illis non erubuerit confiteri.

que matelots, fut détachée du navire. Parmi ces malheureux se trouvaient deux mahométans qui avaient refusé de se faire chrétiens. Leur sort toucha l'admirable apôtre. Il se recueillit en lui-même, implora la protection de Dieu, et, se sentant aussitôt exaucé, il dit au capitaine, Édouard de Gama, qui était dans une grande tristesse : « Ne soyez point affligé, mon frère ; avant trois jours, la fille reviendra trouver la mère. » Le saint ne cessa, pendant ce temps, d'exhorter l'équipage à la confiance et de prier avec une admirable ferveur. Il passa tout un jour, depuis sept heures du matin jusqu'au soleil couché, à genoux dans une des chambres du vaisseau, priant avec des soupirs et des larmes. On monta plusieurs fois à la hune pour voir si on n'apercevrait pas la malheureuse embarcation ; mais jamais on ne voyait rien venir, et le pilote déclara que l'on attendait en vain, et qu'il y avait du péril à retarder la marche.

« Xavier, sans avoir égard au rapport du pilote, pria instamment le capitaine de faire abaisser la voile, pour donner le temps à la chaloupe de regagner le navire. L'autorité du saint homme l'emporta sur les raisons du pilote ; on baissa l'antenne et on s'arrêta près de trois heures. Mais enfin les passagers se lassèrent, ne pouvant souffrir davantage le balancement du vaisseau, et chacun cria : *A la voile !* Le Père leur reprocha leur impatience, se saisit lui-même de l'antenne pour empêcher les matelots de tendre les voiles, et, penchant la tête dessus, éclata en soupirs et en sanglots, et répandit un torrent de pleurs. Il se releva peu après, et tenant les yeux attachés au ciel, encore tout baigné de larmes : « Jésus, mon Seigneur et mon Dieu, dit-il, d'un ton pathétique, je vous conjure, par les souffrances de votre sacrée Passion, d'avoir pitié de ces pauvres gens qui viennent à nous au travers de tant de périls ! » Il se remit ensuite comme il était, et demeura appuyé sur l'antenne sans dire mot pendant quelque temps, comme s'il eût été endormi.

« Alors un enfant, qui était assis au pied du mât, s'écria tout à coup : « Miracle ! miracle ! voilà la chaloupe ! » Tout le monde s'amassa au cri de l'enfant, et l'on vit effectivement la chaloupe à une portée de mousquet. Ce ne furent qu'exclamations et que cris de joie, tandis qu'elle approchait du vaisseau. Cependant la plupart se jetèrent aux pieds de Xavier, et, se reconnaissant pour des pêcheurs indignes de posséder un si saint homme, lui demandèrent pardon de leur incrédulité. Mais le Père, confus de se voir traiter de la sorte, s'échappa de leurs mains le plus tôt qu'il put, et alla s'enfermer dans une chambre.

« Enfin la chaloupe gagna le navire. On remarqua que, quoique les flots fussent fort émus, elle vint droit sans être agitée, et qu'elle s'arrêta d'elle-même. On prit garde aussi qu'elle n'eut aucun mouvement jusqu'à ce que les quinze hommes qu'elle portait fussent entrés dans le vaisseau et que les matelots l'eussent attachée derrière la poupe.

« Dès qu'on eut embrassé ces hommes qu'on croyait perdus, on voulut savoir leur aventure, et on fut bien surpris d'apprendre qu'ils étaient venus au milieu de la plus horrible tempête qui se vit jamais, sans craindre ni de périr ni de s'égarer, parce que, disaient-ils, le Père François était leur pilote et que sa présence ne laissait pas la moindre inquiétude. Comme les gens du navire soutenaient que le Père ne les avait point quittés, ceux de la chaloupe, qui l'avaient vu toujours auprès d'eux tenant le gouvernail, ne pouvaient croire ce qu'on leur disait. Après un peu de contestation, les uns et les autres jugèrent que le saint avait été en même temps en deux lieux ; et un miracle si visible fit tant d'impression sur l'esprit des deux esclaves sarrasins de la chaloupe, qu'ils abjurèrent le mahométisme.

« L'impatience qu'avaient les quinze hommes de voir celui qui les avait conduits si heureusement et qui s'était évanoui

de leurs yeux au moment qu'ils avaient joint le navire, obligèrent Xavier de paraître. Ils voulurent le saluer comme leur libérateur, en se prosternant devant lui; mais il ne le souffrit pas, et déclara que c'était la main du Seigneur et non pas la sienne qui les avait sauvés du naufrage. En même temps il rendit à Dieu de publiques actions de grâces pour une faveur si extraordinaire¹. »

IX. — La vie de saint Martin de Porres² contient des faits non moins étonnants.

« Un jour, le bienheureux est accosté, dans les rues de Lima, par un homme qui revenait de la Chine, et qui lui adresse la parole en chinois. Le bienheureux lui répond en cette langue avec une pureté qu'on eût eu peine à acquérir en restant longtemps dans ce pays. Le voyageur s'entretint avec lui de cette nation que le saint paraissait connaître aussi bien que lui. Il lui parla cependant d'un serviteur de Dieu qu'il avait rencontré à Manille, et qui était ignoré du bienheureux. Mais quelques jours après, ayant repris leur conversation, le bienheureux lui parla à son tour de ce religieux avec des détails si exacts, qu'il fallait penser qu'il l'avait visité depuis lors. Le voyageur s'appelait Jean Criollo; il était de Lima même, et le fait que je viens de rapporter est consigné dans le procès de canonisation.

« En voici un autre non moins merveilleux. Il arrive un jour au couvent un Espagnol qui avait été longtemps esclave à Alger. La première personne qu'il rencontre est le bienheureux, et il s'écrie en le voyant : « Voilà mon père ! voilà mon libérateur ! » Alors il se jette dans ses bras et imprime ses lèvres sur son front avec une respectueuse et reconnaissante tendresse. « Soyez le bienvenu, lui répond le bon frère; mais excusez-moi, j'ai une affaire d'importance, nous nous

¹ P. BOUHOURS. *Vie de S. Franc. Xavier*, l. 5, p. 445-452, édit. 1682.
² *Vie des Saints*, par l'abbé DARRAS, t. 11, 5 nov., p. 120.

reverrons plus tard. » Et il s'échappe aussitôt. Les religieux qui étaient là, surpris du brusque départ du frère Martin, non moins que des exclamations de l'étranger, demandèrent à celui-ci où il avait connu le frère, pour le traiter si familièrement. « Mais je l'ai vu souvent à Alger, répondit cet homme, lorsque j'étais esclave des Turcs. Il venait nous voir fréquemment, moi et mes compagnons de chaîne, nous apportant du pain et de l'argent, nous consolant, nous guérissant quand nous étions malades, nous encourageant à supporter chrétiennement nos malheurs et à rester fermes dans la foi. Il me témoignait une particulière affection, et c'est à lui que je dois ma délivrance. »

« Or, le bienheureux était mulâtre, et il était difficile qu'un autre religieux de Saint-Dominique lui ressemblât aussi parfaitement. Le don de guérir les malades n'était pas d'ailleurs fort commun. Cet homme ne s'était donc pas trompé. Mais comment le bienheureux avait-il pu aller si fréquemment à Alger, à la Chine, au Japon, où plusieurs chrétiens furent aussi consolés par lui dans leurs souffrances, voilà ce qui est le secret de Dieu et des saints. Le bon frère avait fort désiré se consacrer aux missions ; ses supérieurs s'y étaient toujours refusés. Notre-Seigneur, sans doute, fut plus généreux que les hommes, et le transportait miraculeusement dans ces pays où l'appelait l'ardeur de sa charité. Il lui échappa un jour une parole qui prouve ses mystérieux voyages. Il soignait un malade qui souffrait d'un érysipèle, qu'il voulait lui laver avec du sang de poulet. Le malade s'y refusait, disant qu'il n'avait pas confiance en l'efficacité d'un tel remède : « Soyez certain, répondit le bienheureux ; qu'il vous sera utile, car je l'ai vu pratiquer dans l'hôpital de Bayonne, en France. » Or, personne n'avait jamais su qu'il eût quitté l'Amérique. »

X. — Le bienheureux Angelo d'Acrida, que nous avons déjà nommé, possédait aussi à un rare degré le don de la

multilocation. Citons en particulier deux de ces prodiges dont les récits figurent au procès de sa béatification¹.

Pendant une mission qu'il prêchait à Amantée, on le vit, fort loin de là, dans la ville de Rossane, assister une dame à laquelle il avait fait la promesse d'être présent à sa mort.

Voici le second fait d'après la déposition du baron don Francesco Fava.

« L'an 1727, au mois de mars, dit ce témoin, étant attaqué d'une maladie très-dangereuse, je me disposai, sur l'avis même des médecins, à recevoir le saint Viatique. Un matin, avant le jour, tandis que j'étais assis sur mon lit, et que la lumière brûlait dans ma chambre, je vis entrer le serviteur de Dieu, Angelo d'Acri, qui prêchait alors la station quadragésimale à Amantée, et qui demeurait dans la maison de ma parente dona Anna Camardi, femme de don Horace Carra-telli. Il prit de ses mains une chaise et s'assit auprès de mon lit, me consola par de douces paroles, et m'exhorta pendant un demi-quart d'heure; puis il partit sans que je pusse voir par où il était sorti. Dans cette même matinée, après avoir reçu la sainte communion, ma parente vint me visiter, et toute joyeuse, me dit qu'elle avait parlé le matin au serviteur de Dieu, qu'elle lui avait présenté mes deux petits enfants retirés chez elle depuis ma maladie, en le priant de demander à Dieu ma santé, afin qu'ils ne devinssent point orphelins, recommandation qu'elle avait déjà faite d'autres fois au saint homme; et lui, l'avait assurée que j'allais bien. La fièvre, en effet, ne m'avait pas repris, contre les prévisions des médecins, et, à partir de ce moment, je commençai à aller mieux. Je racontai alors à dona Maria, qu'avant de recevoir la sainte communion, le Père Angelo m'était venu trouver dans ma chambre et m'avait inspiré par ses paroles beaucoup de

¹ *Vita del B. Angelo di Acri*. Roma, 1825, l. 3, c. 2, p. 101. Due fatti soltanto se ne registrano, trascrivendo le deposizioni di que' testimonj giurati, in quella guisa, che ci trovano ne' Processi..., etc.

consolation et de courage. Cette nouvelle la remplit d'étonnement et de stupeur, et cela, parce qu'à l'heure même où je lui disais que le Père était venu me visiter, elle l'avait entendu se discipliner dans sa chambre, après quoi, elle lui avait conduit mes deux petits enfants, et réclamé ses prières. Ma surprise ne fut pas moindre; mais, connaissant la perfection du serviteur de Dieu, nous jugeâmes que son corps s'était multiplié.

« Il n'y eut point d'hallucination en moi quand je le vis entrer dans ma chambre et m'exhorter, car j'étais en pleine possession de mes sens, et j'avais toute ma présence d'esprit. Ce qui nous confirma dans ma persuasion, fut qu'à l'heure où le Père vint me visiter, les portes de ma maison étaient fermées et tous mes domestiques dormaient. On n'ouvrit les portes que quand un domestique alla appeler don Francesco Gracco, curé de ma paroisse, pour m'apporter le saint Viatique; ce qu'ils certifièrent tous quand je leur racontai le fait. »

XI. — Saint Joseph¹ de Copertino présente dans sa vie deux cas de bilocation. Octave Piccino, compatriote du bienheureux, et qu'on appelait le Père, à cause de son grand âge, avait prié Joseph de l'assister dans ses derniers moments. Celui-ci, qui était alors au couvent de la Grotella, non loin de Copertino, le lui promit en disant : « Oui, serais-je à Rome, je viendrais pour vous assister. » Cette promesse fut une prophétie. Joseph, en effet, était à Rome quand le vieillard touchait à sa dernière heure; mais il n'en fut pas moins fidèle à sa parole, et il lui apparut pour le fortifier dans ce suprême combat. Plusieurs personnes l'aperçurent, entre autres la sœur tertiaire Tèreze Fatali, qui,

¹ A. PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1034, n. 87 : *Corporis geminatio quæ raro legitur contigisse, Beato nostro Cupertinensi bis concessa est. Octavio Piccino de Cupertino, seni et viribus jam destituto, qui Pater cognominatus fuit, precanti ut sibi morienti assisteret, Josephus qui tunc in conventu Cryptellæ habitabat, promiserat se facturum, etc.*

stupéfaite de le voir, lui dit : « Frère Joseph, comment vous trouvez-vous ici? — Pour recommander à Dieu l'âme du Père, » répondit-il, et il disparut.

Il assista, par un pareil miracle, sa propre mère. Comme elle était sur le point d'expirer, elle s'écria avec un grand accent de douleur : « O frère Joseph, mon fils, je ne te verrai donc plus! » A l'instant même apparut une grande lumière qui éclaira toute la chambre, et la moribonde, voyant son fils, s'écria de nouveau, remplie de joie : « Oh! frère Joseph, mon fils! »

Or, en ce même temps le bienheureux était à Assise, et s'en allait, en gémissant, de sa cellule à l'église pour prier. Le père gardien le rencontre et lui demande le sujet de sa tristesse. Sa réponse fut : « Ma pauvre mère vient de mourir. » La lettre qui arriva bientôt pour lui, confirma le fait; mais on apprit aussi que le saint avait assisté en personne sa mère mourante¹. Tous ces faits ont été discutés dans les procès de béatification, et doivent être tenus pour certains.

XII. — Ce que l'on raconte de la vénérable Marie d'Agréda est unique en son genre. Cette admirable vierge ne cessait de prier et de s'offrir en victime pour le salut des âmes. Un jour, Dieu fit passer sous ses yeux, durant une extase, l'ensemble de l'univers avec toutes les familles humaines, et parmi la grande multitude des nations infidèles, celles du Nouveau-Mexique lui furent montrées comme les plus mûres pour la foi. En plusieurs autres semblables visions, elle aperçut ces contrées et ces peuples, et elle redoubla ses prières pour leur salut. Or, une fois qu'elle pria de la sorte, elle fut ravie en extase, et se trouva transportée comme par enchantement au milieu d'une de ces peuplades d'Indiens. Elle les voyait, comprenait leur langage, leur parlait pour leur annoncer l'Évangile, et, quoiqu'elle le fit en castillan, les

¹ A. PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1034, n. 87 et 88 : Similiter cum Assisii habitaret, Cupertini se præsentem stetit, in agonia matris suæ, etc.

Indiens paraissaient l'entendre comme si elle eût parlé leur langue naturelle; bien plus, elle opérait des miracles en confirmation de la foi qu'elle enseignait. Revenue de son extase, elle se retrouvait dans son couvent, d'où elle n'était pas sortie.

Et ce prodige se renouvela plus de cinq cents fois.

« La servante de Dieu, écrit son historien ¹, ... avait, pour se persuader qu'elle était corporellement portée en cette contrée, les fondements qui suivent... Il lui semblait alors avoir une expérience manifeste de ces gens, comme de voir distinctement les royaumes de ces pays, en sachant très-bien les noms; d'en voir les habitations, les distinguant de celles d'Espagne, les personnes et leurs manières, leur commerce, leurs guerres, les armes dont on s'y sert pour combattre; communiquer avec ces gens-là, les persuader, les entendre parler, considérer sensiblement leur conversion, les voyant à genoux demander les secours spirituels dont ils avaient besoin pour le salut de leurs âmes; sentir le changement de climat, et s'apercevoir d'autres choses comme réellement présentes... Il lui semblait découvrir, comme si elle eût passé par divers pays et par différentes parties du monde, qu'à certains endroits il était nuit, et à d'autres, jour; qu'aux uns, il pleuvait, et qu'aux autres le temps était serein; ici, comme si elle eût traversé une grande étendue de mer, là, plusieurs terres différentes... Croyant, dans une de ces occasions, distribuer à ces Indiens quelques chapelets qu'elle avait dans sa chambre, étant revenue du ravissement, elle ne les trouva plus où elle les avait mis, quoiqu'elle prit tous les soins imaginables pour les retrouver.

« Nonobstant tout cela, la chose étant si extraordinaire,

¹ JOS. XIMENÈS SAMANIÉGO, *Vie de la Vén. mère Marie de Jésus d'Agréda*, c. 12, p. 113-126. Nous empruntons ces extraits à la traduction du P. Crozet, un peu surannée, il est vrai, et défectueuse à force d'être fidèle; mais il importe ici de citer textuellement.

elle douta toujours que ce fût en corps, et elle était plutôt portée à croire que la chose se passait en esprit; et même, considérant cet événement au poids de son humilité, elle ne pouvait se persuader qu'elle fût aussi utile qu'on le croyait et que Dieu l'eût choisie pour une œuvre si admirable... Mais le confesseur..., persuadé que l'on ne devait pas limiter les merveilles du Tout-Puissant, faisant réflexion sur les fondements que nous venons de marquer, crut qu'elle était portée corporellement à ces endroits de l'Amérique, et d'autres personnes savantes auxquelles il communiqua cette merveille, furent aussi dans le même sentiment...

« La vérité, comme on la découvrit dans la suite en la manière que je dirai, fut qu'une personne, que ce soit la servante de Dieu elle-même ou quelque ange en sa forme, opéra ces merveilles en cette contrée, les Indiens la voyant, l'entendant parler, et communiquant avec elle. On avait découvert, quelques années auparavant, en Amérique, les vastes provinces du Nouveau-Mexique, où les enfants de saint François travaillaient sans cesse pour en faire la conquête spirituelle... Ces religieux s'employaient avec beaucoup de zèle à un si saint exercice, lorsqu'ils furent abordés par une troupe d'Indiens inconnus jusqu'alors, qui leur demandèrent avec ferveur le saint baptême. Les religieux en furent fort surpris; et demandant à ces Indiens la cause de leur venue, ceux-ci leur répondirent qu'il y avait longtemps qu'une femme paraissait dans leur royaume, y prêchant la loi de Jésus-Christ; qu'elle s'en absentait quelquefois, et qu'ils ne savaient pas où elle se retirait; qu'elle leur avait fait connaître le véritable Dieu et sa sainte loi; et leur avait ordonné de les venir chercher afin qu'ils les baptisassent. Les religieux en furent étonnés, et beaucoup plus encore, lorsque voulant instruire ces Indiens, ils les trouvèrent parfaitement catéchisés. Souhaitant de savoir quel était l'instrument d'une si rare merveille du Seigneur, ils leur demandèrent

comment cette femme était habillée et en quelle forme elle leur paraissait ; mais tout ce qu'ils surent leur en dire fut qu'ils n'en avaient jamais vu une semblable : ils en donnèrent seulement quelques marques par lesquelles les religieux conjecturèrent qu'elle était religieuse. Un d'entre eux ayant un petit portrait de la mère Louise de Carrion, et croyant que c'était elle, à cause de la grande réputation de sainteté qu'elle s'était acquise alors en Espagne, le leur montra. Ce portrait ne représentait que le visage et les divers voiles dont se servent les religieuses ; et les Indiens, le regardant, lui dirent que le portrait lui ressemblait aux voiles, mais non pas au visage ; parce que la femme qui leur prêchait était jeune et belle...

« Ces religieux faisaient réflexion sur les prodiges qu'ils voyaient ; et, louant Dieu en des œuvres si admirables de sa droite, ils souhaitaient avec ardeur de savoir quelle était cette servante de Dieu, dont sa divine majesté se servait pour les faire. Ces désirs furent plus ardents en leur Custode, le Père Alonso de Benavides... ; de sorte qu'il vint en Europe, s'exposant volontiers à la fatigue d'un chemin de plus de trois mille lieues pour découvrir l'organe de ce divin prodige. Il arriva à Madrid, séjour du roi catholique, en l'année 1630, la huitième après les merveilles dont nous venons de parler. Il y trouva son ministre général, qui l'était alors de tout l'Ordre de Saint-François, le révérendissime Père Bernardin de Sienne. Il l'informa de la principale affaire qui l'avait fait venir en Europe, lui racontant le détail de toutes les merveilles dont il était témoin oculaire. Le général, qui, selon l'obligation de sa charge, avait examiné l'esprit de la sœur Marie de Jésus, y étant porté par l'odeur qu'elle avait déjà répandue de sa sainteté et par l'estime singulière qu'il faisait de son admirable vertu, ne douta point que ce ne fût cette servante de Dieu dont le Seigneur se servait pour opérer ses miséricordes. Et sachant qu'elle ne le découvrirait pas, si elle n'y était obligée par l'obéissance, il donna au Père Be-

navidès des lettres par lesquelles il le constitua son commissaire en cette affaire, y ordonnant à la vénérable mère, par le mérite de l'obéissance, de répondre clairement à toutes les demandes que ce Père lui ferait. Il lui donna aussi des lettres de recommandation touchant la même affaire pour le Père provincial et pour le confesseur ; et avec ces dépêches, il l'envoya à Agréda.

« Le Père Benavidès arriva enfin à cette ville, où, ayant communiqué au Père Sébastien Marzilla, lecteur jubilé et d'une réputation singulière, qui était alors provincial, et au Père François-André de la Torre, qui était depuis peu confesseur de la vénérable mère..., il alla avec eux au monastère des religieuses, pour y examiner la servante de Dieu sur ce sujet. Et, lui ayant fait la lecture des lettres du général, où il lui était commandé de répondre, le provincial et le confesseur y ajoutant encore leurs commandements afin qu'elle le fît avec plus de mérite, il l'interrogea sur l'article principal. Et la servante de Dieu, faisant un sacrifice de son secret à la vertu d'obéissance, avoua avec sincérité ce qui lui était arrivé sur cette matière, en la forme que j'ai dit ci-dessus, déclarant avec beaucoup de prudence le doute qu'elle avait à l'égard de la manière, et manifestant, avec une profonde humilité, le temps, le principe, le progrès de ces merveilleux événements et les diverses fois qu'ils lui étaient arrivés. Le Père Benavidès, pour s'en mieux éclaircir, se servant de l'autorité qu'il avait du général, lui demanda les marques particulières de ces provinces, la disposition du pays et des lieux habités, les coutumes, les occupations et la façon de vivre de ces Indiens. Et l'obéissante religieuse lui déclara tout ce qui s'y passait, usant des noms propres des royaumes et des provinces, et découvrant les choses avec des circonstances aussi particulières que si elle eût voyagé et demeuré plusieurs années dans ces régions. Et, étant interrogée, elle confessa qu'elle y avait vu le même Père avec les autres re-

ligieux, lui marquant le jour, l'heure et le lieu où elle le vit, ceux qui étaient en sa compagnie, et tout ce qui les distinguait les uns des autres. »

XIII. — Nous ne passerons pas sous silence les apparitions de la vénérable mère Agnès de Jésus à M. Olier, et c'est M. Olier lui-même qui nous fournira ce récit¹.

« Un jour, étant (à Saint-Lazare) en la retraite où je me disposais à entreprendre le premier voyage de la mission d'Auvergne, écrit-il, j'étais dans ma chambre, en oraison, lorsque je vis cette sainte âme venir à moi avec une grande majesté. Elle tenait d'une main un crucifix, et un chapelet de l'autre. Son ange gardien, parfaitement beau, portait l'extrémité de son manteau de chœur, et de l'autre main, un mouchoir pour recevoir les larmes dont elle était baignée. Me montrant un visage pénitent et affligé, elle me dit ces paroles : « Je pleure pour toi. » Ce qui me donna beaucoup au cœur, et me remplit d'une sainte tristesse... Après cette apparition, cette sainte âme revint une autre fois, à peu de temps de là, pour me confirmer dans ladite vue, et je l'ai aussi présente à l'esprit, que si je la voyais encore. »

« Cette seconde visite, ajoute l'historien² de M. Olier, et probablement le costume sous lequel la mère Agnès lui avait apparu, firent comprendre à M. Olier que la personne qu'il avait prise d'abord pour la Mère de Dieu, était quelque religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique, encore vivante. Il éprouva, dès ce moment, le désir de faire une exacte recherche pour savoir dans quel monastère elle se trouvait : mais, comme il lui tardait beaucoup de se mettre en marche pour Pébrac, et que tous ses préparatifs de voyage étaient faits, il ne voulut pas différer davantage. Il partit donc incontinent après sa retraite..., sans se douter encore que la Providence le conduisait tout auprès de la petite ville où

¹ FAILLON, *Vie de M. Olier*, 1. P., l. 3, t. 1, p. 93.

² *Ibid.*, p. 95.

demeurait cette sainte fille; car Langeac, où était situé le monastère de la mère Agnès, n'est qu'à deux lieues de l'abbaye de Pébrac, qui devait être le centre de la mission. Lorsqu'il arriva à Riom, ville d'Auvergne, éloignée de dix-huit lieues de Langeac, il entendit parler de la mère Agnès comme d'un prodige de sainteté, et, apprenant qu'elle était de l'Ordre de Saint-Dominique, il commença à penser que c'était peut-être la personne qui lui était apparue, vêtue, en effet, à la manière des religieuses de cet Ordre. Enfin, après de nouveaux témoignages de la haute vertu de la mère Agnès, qui lui furent donnés à quatre lieues de Langeac, dans la ville de Brioude, il résolut d'aller la visiter, dès que les travaux de la mission lui en laisseraient le loisir...

« Après plusieurs voyages à Langeac, où M. Olier s'était toujours inutilement présenté au parloir, la Prieure (la mère Agnès) vint le trouver. Elle entra, accompagnée d'une de ses religieuses, le voile baissé sur le visage, selon la coutume de son Ordre, et lui parla d'abord comme à un ecclésiastique qu'elle paraissait ne connaître que par le bruit des œuvres de zèle auxquelles il se livrait dans le pays. M. Olier, désirant savoir enfin si la mère Agnès n'était pas la personne qui lui était apparue, la pria de vouloir bien lever son voile; elle le leva aussitôt, et ce moment fut comme une ouverture aux communications les plus secrètes sur tout ce qui se passait dans ces deux grandes âmes. M. Olier, frappé de revoir à Langeac la même personne qu'il avait vue à Paris, lui dit sur-le-champ : « Ma mère, je vous ai vue ailleurs. » Agnès lui répondit : « Cela est vrai, vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la très-sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné à jeter les fondements des séminaires du royaume de France. »

« ... D'après les procédures faites pour la béatification de la mère Agnès, ce fut par une apparition réelle et corporelle

que cette grande servante de Dieu, éloignée de plus de cent lieues de Paris, se rendit deux fois visible à M. Olier, dans la maison de Saint-Lazare. Ce qui exclut tout doute à cet égard, c'est le témoignage de M. Olier, les dépositions de vingt-quatre témoins auriculaires, au nombre desquels étaient les personnes de Langeac les plus qualifiées et les plus recommandables, et la pleine notoriété du fait par toute la France dans le dernier siècle. »

Il est regrettable que les historiens de la mère Agnès et de M. Olier aient si peu insisté sur le caractère le plus merveilleux de cette apparition, savoir qu'elle s'est opérée par bilocation. Voici ce que M. Palade, prêtre, neveu de M. Terrisse, qui fut curé de Langeac et confesseur de la mère Agnès, dépose au procès de béatification¹ : « Dans le temps que la mère Agnès apparut à M. Olier, à Paris, son corps demeura immobile, à l'endroit du monastère où elle se trouvait. M. Terrisse fut appelé, ainsi que M. Romeuf, médecin de la maison. Ce dernier soutenait que la mère était morte ; M. Terrisse prétendait le contraire. Vingt-quatre heures après, la mère Agnès fit un grand soupir et revint à soi, et M. Terrisse dit à M. Romeuf : « Eh bien ! Monsieur, je vous disais bien qu'elle n'était point morte ! » Le témoin déclare tenir cette particularité de M. Terrisse, son oncle².

La vie de la mère Agnès présente un autre fait de bilocation. Comme il est moins éclatant et moins certain, nous nous contentons de le mentionner en passant³.

XIV. — Encore un trait dont l'authenticité est hors d'atteinte. Il concerne l'apparition miraculeuse de saint Alphonse de Liguori à l'infortuné pape Clément XIV, qu'il assiste et console à ses derniers moments.

¹ Proc., 1722.

² *Vie de la Vén. mère Agnès*, par M. de LANTAGES, rééditée par M. Lucot, 3^e P., c. 12, n. 3, t. 2, p. 251, note 2.

³ *Ibid.*, 2^e P., c. 4, n. 7, t. 1, p. 350.

Voici ce qu'on lit au procès de canonisation de saint Liguori¹.

« Le 21 septembre 1774, le vénérable serviteur de Dieu, étant à Arienzo, petite ville de son diocèse, tombe dans une espèce d'évanouissement. Assis sur son fauteuil, il resta environ deux jours dans un doux et profond sommeil. Un des gens de service voulut l'éveiller, son vicaire général, don Jean Nicolas de Rubino, ordonna de le laisser reposer, mais de le garder à vue. S'étant enfin éveillé, et ayant aussitôt donné quelques coups de sonnette, ses gens accoururent. Les voyant fort étonnés : « Qu'est-ce qu'il y a ? » leur dit-il. « Ce qu'il y a ? » répondirent-ils ; voilà deux jours que vous ne parlez pas, que vous ne mangez pas, que vous ne donnez aucun signe de vie. — Vous autres, dit le serviteur de Dieu, vous me croyiez endormi ; mais vous ne savez pas que je suis allé assister le pape qui vient de mourir. » On ne tarda pas d'apprendre que Clément XIV² était mort le 22 septembre à treize heures (vers sept heures du matin), c'est-à-dire au moment précis où le serviteur de Dieu avait agité la sonnette. »

L'avocat de la cause de saint Alphonse, après avoir démontré que cet état prolongé était une véritable extase, ajoute : « Cet accord parfait des jours où le serviteur de Dieu fut ravi en esprit, demeurant sur son siège à demi mort, pendant que le souverain pontife était mourant, et la convenance exacte de l'heure à laquelle il a déclaré, à Arienzo, que le souverain pontife avait cessé de vivre, offre un argument sans réplique qui prouve la vérité de la faveur admirable que Dieu avait accordée à notre saint et au pontife mourant³. »

¹ *Informatio, animadversiones et responsio supra virtutibus V. S. D. Alphonsi Mariæ de Ligorio.*

² Cf. *Clément XIII et Clément XIV*, par le P. de RAVIGNAN, p. 454.

³ Cf. le card. VILLECOURT, *Vie et institut de S. Alphonse-Marie de Liguori*, l. 3, c. 54, t. 2, p. 403.

Nous pourrions citer d'autres exemples de bilocation, attribués à plusieurs serviteurs et servantes de Dieu, entre autres à saint Pierre Régalat¹, à sainte Brigide² d'Irlande, à Anne-Catherine Emmerich³. Nous suspendons là ces récits pour discuter le mode et la réalité de ces prodiges.

XV. — Généralement, tandis que, dans l'apparition, la personne vivante parle et agit, et demeure en pleine possession d'elle-même, au point de départ au contraire, elle paraît absorbée par l'extase, ou même dans l'immobilité de la mort. Nous avons vu qu'il en était ainsi en saint Antoine de Padoue, sainte Lidwine, Marie d'Agréda, la mère Agnès, saint Alphonse de Liguori.

Toutefois, l'extase n'est pas une condition indispensable de la bilocation, du moins dans toute sa durée. Saint François Xavier parlait et s'agitait sur le vaisseau, et, en même temps, conduisait la chaloupe en détresse. Le bienheureux Angelo d'Acri se donnait la discipline dans la maison d'Anne Camardi, tandis qu'il apparaissait au baron Francesco Fava. Il ne faudrait donc pas poser en principe que la bilocation entraîne toujours un état psychique qui suspend l'action des sens et toute opération consciente.

Remarquons encore que les bilocations peuvent s'exécuter par translation instantanée ou par translation successive. Le récit fait par Marie d'Agréda de ses apparitions aux Indiens semble indiquer qu'elle traversait successivement la distance qui sépare l'Espagne de l'Amérique.

XVI. — L'explication du phénomène de la bilocation a jeté les théologiens scolastiques dans les plus étranges perplexités; car le fait est tellement notoire en lui-même et si souvent répété qu'il ne laisse aucune place au doute.

Indiquons les solutions diverses qui ont été proposées.

¹ DAZA. BB. 30 mart., t. 9, p. 858.

² BB. 1 febr., t. 4, p. 131, n. 89.

³ P. SCHMOEGER, *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, c. 12, t. 3, p. 194-233.

La première, généralement suivie par les partisans de la philosophie aristotélicienne, consiste à nier, non seulement la réalité de la bilocation, mais sa possibilité même¹, et à expliquer le fait de la double présence par une représentation angélique à l'un des deux endroits.

Mais, où s'opère la représentation ? Est-ce au point où se produit l'apparition, ou bien en celui que la personne quitte pour apparaître au loin ? Les avis sont partagés.

Le sentiment le plus commun² est que le sujet de l'apparition demeure à l'endroit où il se trouve, et que les anges le remplacent au lieu où il apparaît. Dans cette opinion, ce n'est pas Alphonse de Liguori qui a assisté le pape Clément XIV, mais un ange qui avait pris ses traits ; ce n'est pas la mère Agnès de Jésus qui s'est montrée à M. Olier, mais une apparition angélique représentant la vénérable prieure de Langeac.

Nous ne contestons pas que ces apparitions ne puissent se faire par représentation ; seulement, pour affirmer qu'il en a été ainsi, il faut des preuves positives, lesquelles ne se rencontrent dans aucun des cas que nous avons cités. Mais, érigée en principe, cette interprétation est contredite de deux manières.

Premièrement par les personnages apparus. — Saint Alphonse de Liguori, revenant à lui, déclare qu'il vient d'assister le pape et qu'il l'a vu mourir. La mère Agnès avoue à M. Olier qu'elle lui a apparu deux fois à Paris. Il est

¹ SANSEVERINO, *Philos. christiana*. SIGNORIELLO. *Comp. Cosmol.*, n. 67, vol. 1, p. 101. Ponere quod aliquod corpus sit localiter in hoc loco, et tamen sit in alio loco, est ponere contradictoria esse simul. — Et *ibid.* not. 3 : Quod attinet ad apparitiones Sanctorum in pluribus locis, dicendum est illas evenisse vel ministerio Angelorum, qui in similitudine corporea illos Sanctos repræsentabant eorumque nomine res gerebant, vel productione novi corporis, sive ex nihilo sive ex alia materia.

² Voss. *Comp.* SCARAMELLI, l. 2, P. 2, a. 1, p. 357 : Apparitiones denique beatarum animarum in purgatorio languentium et Sanctorum in terra adhuc viventium per Angelorum fieri ministerium, communis SS. Patrum est sententia, licet quidam etiam eas per propriam personam, Deo omnipotente adjuvante, fieri solere putent.

vrai, Marie d'Agréda¹ incline à expliquer ses apparitions au Nouveau-Mexique par la substitution d'un ange ; mais ses directeurs soumièrent ces apparitions à l'examen de plusieurs théologiens très-versés dans la théologie mystique, et leurs conclusions furent que la célèbre religieuse avait été corporellement présente en Amérique, sans cesser d'être visible en Espagne.

En second lieu, les accidents physiques qui arrivent parfois à la personne bilocalisée infirment plus expressément encore la théorie de la substitution angélique à l'endroit de l'apparition. Sainte Lidwine, revenue de ses voyages miraculeux, gardait sur son corps des traces sensibles de ce qu'elle avait ressenti durant ces pérégrinations, une entorse au pied, une épine à la main ; et l'on raconte la même chose de l'extatique Anne-Catherine Emmerich. Marie d'Agréda, transportée en Amérique, y éprouve les ardeurs du climat et les autres particularités dont nous avons parlé.

D'autres renversent l'interprétation et supposent que la personne qui apparaît est remplacée par un ange au point de départ, tandis qu'elle est transférée miraculeusement au point de l'apparition². Le P. Séraphin³ cite l'exemple d'une

¹ JOS. XIMENÈS SAMANIÉGO. *Vie de la V. Marie d'Agréda*, c. 12, p. 124 : Dans la relation (qu'elle rédigea elle-même) elle dit : « Ce que je crois le plus certain à l'égard de la manière, est qu'un ange y paraissait sous ma figure, prêchait et catéchisait les Indiens, et que le Seigneur me montrait ici dans l'oraison ce qui s'y passait. »

² P. SÉRAPHIN. *Principes de Théol. myst.* (Étude sur la bilocation), n. 8, p. 440 : En ces sortes de bilocations (en corps et en âme), toute la personnalité de l'extatique est ailleurs, c'est-à-dire, là où Dieu l'envoie ; et si, pendant la bilocation, on la voit encore là où elle était avant que la bilocation commençât, c'est une présence réelle (!) sans doute, mais représentative (!!!) seulement, opérée par un ange qui prend la place de la personne, en emprunte les traits, la position et tout ce qui la concerne, pour voiler son absence. Si la bilocation corporelle a lieu la nuit, ou même le jour, mais qu'il n'y ait personne autour de l'extatique, en ce cas il arrive souvent (*qu'en savez-vous?*) que l'ange ne prend nullement la forme visible pour la représenter, et alors la personne extatique disparaît tout à fait pour exécuter au loin les ordres de Dieu, sans laisser aucune trace d'elle-même.

³ *Ibid.*, n. 17, p. 437 : La personne vivante dont nous parlions... se trou-

extatique encore vivante au moment où il écrivait (1872), qui aurait le privilège d'apercevoir l'ange chargé de la représenter. Le fait est possible, et, dûment constaté, il ne peut être révoqué en doute. Mais rien n'oblige à généraliser cette explication et à affirmer que toutes les bilocations se produisent de la sorte. Qui admettra, par exemple, qu'un ange se donnait la discipline dans la chambre du bienheureux Angelo d'Acri, pendant que celui-ci apparaissait au pied du lit d'un malade; que ce n'était point François Xavier, mais un esprit céleste, qui exhortait, priait, pleurait sur le vaisseau, pendant que le saint dirigeait la chaloupe?

XVII. — Certains auteurs expliquent le prodige de la multilocation par le dédoublement : dédoublement du corps, selon les uns; dédoublement de l'âme, selon les autres.

Parlons d'abord du dédoublement corporel. Nous réservons pour la troisième partie l'étude du phénomène morbide du dédoublement, et là nous indiquerons les différences qui le distinguent des bilocations surnaturelles dont il est ici question.

Pour justifier contre les protestants et les incrédules le dogme de la multilocation eucharistique de Jésus-Christ, Varignon (1654-1722), qui étudia d'abord la théologie, mais qui dut sa célébrité aux mathématiques; l'oratorien de Lignac (1710-1762), dans son ouvrage : **PRÉSENCE CORPORELLE DE L'HOMME PROUVÉE POSSIBLE**¹, etc., et le célèbre de Pressy

vait dans la même incertitude quand ces bilocations commencèrent... Mais enfin Dieu... lui a donné la lumière nécessaire pour sortir de cette incertitude; aussi connaît-elle maintenant très-clairement et très-certainement si la bilocation qu'elle a se fait purement *en esprit*, ou bien *en corps et en âme*. Quand la bilocation chez elle se fait *en corps et en âme*, elle voit toujours l'ange qui reste à sa place pour la représenter, et elle le voit même de loin, du lieu où elle est transportée; quand la bilocation se fait *en esprit*, l'ange y est encore, mais elle ne le voit plus occupé à la représenter; elle voit alors son propre corps à l'endroit où il était, quand la bilocation est commencée, etc.

¹ Nous ne citerons que ce passage qui montre comment l'auteur applique son système aux multilocations: « Supposons que le Créateur a accordé à

(1712-1789), évêque de Boulogne, dans son *INSTRUCTION PASTORALE SUR L'EUCARISTIE*¹, ont imaginé et soutenu avec des variantes la théorie du dédoublement corporel. Selon ces auteurs, l'âme n'est soumise aux lois de l'espace qu'en vertu de son union avec le corps, et pourrait simultanément en animer plusieurs. Si, par la vertu toute-puissante de Dieu, qui suspend les lois de la nature, on forme, de la multitude des éléments qui composent ou qui ont successivement composé le corps humain, plusieurs organismes, et qu'à chacun d'eux on unisse l'âme, le même individu sera répété autant de fois et sous autant de formes qu'on aura multiplié les organismes distincts².

Si cette théorie suffit à expliquer la présence multiple de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à plus forte raison suffira-t-elle à expliquer les simples bilocations, telles qu'elles se rencontrent dans les saints. Mais nous sommes loin d'adopter cette façon

un prophète le privilège de se rendre présent en plusieurs lieux à la fois, selon que cet homme inspiré le voudra. A l'occasion de la volonté de cet heureux mortel, son corps sera dédoublé. Une partie de la matière numérique qui lui est appropriée, partira avec une rapidité, égale, ou même supérieure à celle que nos philosophes modernes supposent dans les globules de lumière dardés par le soleil. En un clin d'œil, restant à Paris, il est présent à Rome. Et, s'il lui plaît d'être en même temps à Madrid, à Constantinople, à Stockholm, à Pékin, en Amérique, de nouveaux dédoublements le serviront à souhait.»

¹ Migne, t. 1, col. 1077-1102.

² Nous confondons dans un même énoncé les manières différentes dont ces trois auteurs exposent leurs opinions, parce qu'elles nous semblent se ramener à cette formule générale et à ce point de vue commun. Il suffit de citer les lignes suivantes de de Pressy, qui a la prétention d'opposer son système aux deux autres, pour montrer qu'il est identique pour le fond : « Le corps visible de Jésus-Christ, second Adam, contenait un nombre innombrable d'autres petits corps invisibles, semblables à ceux qui étaient contenus dans le corps visible du premier Adam : ces petits corps invisibles formés de la substance de celui de Marie en même temps que le corps visible, étaient tous comme lui organisés, vivants, unis à l'âme et à la personne du Verbe... En vertu des paroles de la consécration (suivant le décret de Dieu), il se détache du corps visible autant de corps invisibles qu'il y a de parcelles sensibles de pain dans chaque hostie, et chacune de ces parcelles se convertit en la substance d'un de ces corps invisibles, etc., col. 1101.

de concevoir la multiplication eucharistique, parce qu'elle nous semble dénaturer ce que la foi nous apprend de l'adorable mystère où le Sauveur est présent et se donne, non comme le prétendent ces auteurs, en partie et par parcelles divisées à l'infini, mais tout entier, avec sa divinité, son âme, son corps, tout son corps et pour tous intégralement et identiquement le même, celui-là même qui fut pendu sur la croix, déposé dans le sépulcre, et qui est maintenant dans la gloire.

Indépendamment de ce grief capital, l'hypothèse que nous discutons a le tort d'être gratuite et inconséquente.

Elle est gratuite, en ce qu'elle suppose sans aucun fondement la multiplication du corps humain en une infinité de parties équivalentes. Qu'il y ait en chaque corps de quoi en former plusieurs, on peut absolument l'accorder; mais que, de fait, cette multiplication ait lieu, c'est ce qu'on ne démontre pas, et ce qu'il faudrait démontrer.

L'inconséquence de cette interprétation n'est pas moins évidente. Elle ne recourt à la multiplicité des formes corporelles, que parce qu'elle refuse d'admettre la possibilité de la multilocation pour les corps. Elle admet cependant que l'âme peut animer plusieurs organismes distincts et distants, et multiplier ainsi indéfiniment sa présence. Mais si l'âme peut se trouver simultanément en plusieurs lieux distants entre eux, pourquoi le corps ne le pourrait-il pas, surtout si l'on admet, ainsi que le fait de Pressy, que le corps est un agrégat d'éléments simples?

Le dédoublement spirituel est encore moins plausible. Cette opinion¹ distingue dans l'âme deux opérations, qui lui

¹ P. SÉRAPHIN. *Étude sur la bilocation*, p. 447, n. 26: Dieu peut opérer la bilocation en *esprit* dans une âme, en attirant surnaturellement à lui cette partie supérieure d'elle-même, l'*esprit*, et en le conduisant où il veut, tandis que l'âme, en tant qu'*âme*, ne quitte pas le corps pendant la bilocation, et c'est le seul esprit (MENS) qui part et va où Dieu l'appelle. Cet *esprit* qui, maintenant dans son état naturel, se promène partout et

valent deux noms distincts et caractéristiques : l'opération par laquelle elle informe et anime le corps, et, à ce point de vue, elle est appelée **ÂME** (*anima seu animans*); et l'opération qui la fait vivre de la vie intellectuelle, et, par cet aspect, elle est nommée **ESPRIT** (*mens*). Dans la bilocation, l'âme demeure dans le corps, en tant qu'**ÂME**, c'est-à-dire en tant qu'elle y remplit les fonctions vitales; mais elle en sort et voyage au gré de la Providence, en tant qu'**esprit**; ce qui suppose évidemment que la bilocation ne s'opère qu'en esprit et non corporellement.

Si l'on veut dire que l'âme, en tant que pensante et raisonnable, peut entrer en relation intellectuelle avec des réalités distantes, sans que ces réalités changent leur position d'espace et sans que l'âme déserte le corps, nous ne voyons à cela aucune impossibilité; mais, selon nous, il y aurait là simplement vision et non bilocation. Quant à scinder l'âme en deux parties, dont l'une garde le corps, et dont l'autre court le monde, une telle supposition est inadmissible; elle compromet manifestement la simplicité et l'unité de l'âme humaine. Que l'âme tout entière puisse être présente en plusieurs lieux à la fois, de même qu'elle coexiste en même temps à tous les points de son propre corps, loin d'y contredire, nous tenons pour certaine la possibilité de cette multiprésence; mais que l'âme, une et simple, soit moitié sur un point et moitié sur un autre, cela nous paraît une contradiction pitoyable : l'âme est tout entière là où elle est.

XVIII. — Une autre hypothèse est que l'âme abandonne le corps qu'elle anime, avec ou sans suspension de la vie organique.

Lorsque les fonctions vitales cessent entièrement, c'est dans les contrées les plus lointaines, par la seule pensée ira par lui-même là où Dieu le dirige, lorsque, par la vertu divine, il franchit les limites de la nature et qu'il entre dans ce monde surnaturel où l'action divine est plus libre et où la créature est plus disposée à en ressentir la prodigieuse influence.

une application de la loi ordinaire d'après laquelle les conditions de la vie corporelle sont interrompues dès que l'âme se sépare. C'est tout simplement la mort ; et le retour de l'âme dans les organes constituera une véritable résurrection.

Prise en elle-même, cette supposition n'a rien d'impossible ; mais le miracle de la résurrection est tel, qu'il ne faut y recourir qu'à toute extrémité. D'ailleurs, quoiqu'on ait quelquefois constaté dans les personnes bilocalisées l'immobilité et l'insensibilité de la mort, comme en la mère Agnès et en saint Alphonse de Liguori, le contraire a été également observé, par exemple en saint François Xavier, qui apparaissait bien vivant et actif aux deux endroits ; dans sainte Colombe de Rieti, en qui les médecins reconnaissent des signes de vie pendant un ravissement de cinq jours et une pérégrination surnaturelle en Terre-Sainte¹. Généralisée, cette explication est donc inacceptable, d'autant plus qu'en recourant à la résurrection elle exige un miracle beaucoup plus grand que celui de la bilocation réelle et personnelle.

La seconde situation du corps séparé de l'âme est qu'il conserve, par miracle sans doute, le mouvement et le jeu des organes essentiels à la vie. Ainsi les fonctions vitales continueraient dans le corps, pendant que l'âme est absente². Il n'y a là rien d'absolument impossible, il est vrai ; mais le retour de l'âme n'en constituera pas moins une sorte de résurrec-

¹ A. SEBASTIAN. confess. BB. 20 maii, t. 18, p. 163*, n. 35: Nam sponsa Christi, cum diutius anxie desiderasset contueri loca sancta et Hierusalem, et utinam Deus indulgisset ardentem concupisceret, rapitur spiritu, ac, per quinque dies, quasi esset exanimis omnino immobilis redditur; ita ut parentes jam eam flerent velut mortuam. Quamobrem advocant medicos, qui non inventientes cordis pulsum, inter se disserebant; unus tandem supra caput palpans, iudicavit eam viventem. Elapsis diebus quinque, cum redisset ad actus sensuum, etc.

² P. SÉRAPHIN, *Étude sur la bilocation*, n. 21, p. 442 : Durant cette bilocation et l'absence de l'âme, le corps n'est pas mort...; la chaleur naturelle, la pulsation et la respiration, quoique faibles, continuent, et c'est la puissance divine qui les conserve momentanément et provisoirement, soit immédiatement par elle-même, soit par le ministère de l'ange, etc.

tion, et, à ce miracle si considérable, il faut joindre celui qui maintient dans le corps, en l'absence de l'âme, les conditions ou les apparences de la vie.

Ce n'est pas tout, car ce n'est là qu'une partie du problème. Il reste à expliquer comment se fait au loin l'apparition, et, pour y parvenir, il faut encore recourir au miracle.

Pendant que le corps naturel demeure frappé de paralysie, « l'âme se voit revêtue d'un corps en tout semblable au sien, sans savoir comment; elle voit ce corps, habillé ordinairement de la même manière, couvert des mêmes habits, et des habits de la même couleur, de la même façon, qui couvrent son corps véritable... Cette solution, continue le P. Séraphin¹ que nous citons textuellement, nous la croyons probable... Nous ne sommes pas les seuls à professer cette manière de voir; d'autres, Italiens comme nous, homme éminents par leur savoir, leurs vertus et leurs connaissances dans les voies mystiques, la partagent. »

A nous, au contraire, elle nous paraît très-improbable, soit dit avec tout le respect que nous devons à l'auteur italien, et à ceux de la même nation dont il invoque le témoignage. Nous ne comprenons point cette profusion de miracles, quand un seul suffit pour tout expliquer. Ce miracle unique est celui de la multilocation corporelle.

XIX.— Nous ne le cacherons pas, cette dernière solution a toutes nos préférences. Puisque le corps vivant se montre en deux endroits à la fois, il est tout simple d'admettre qu'il est réellement présent en l'un et en l'autre, à moins que cette double présence n'emporte contradiction. Or, il n'y a aucune contradiction à supposer un même corps simultanément présent en deux lieux, quelque distants qu'ils soient l'un de l'autre. Que les incrédules le contestent, passe encore; mais nous, chrétiens et croyants, le pouvons-nous sans nous con-

¹ *Étude sur la Bilocation*, n. 21, p. 444.

treindre grossièrement? N'avons-nous pas incessamment sous les yeux, sous les yeux de la foi bien entendu, un fait multiplié et permanent de multilocation corporelle: Notre-Seigneur, dans l'Eucharistie, autant de fois présent qu'il y a d'espèces consacrées sur terre, et même qu'il y a de points divisibles en chaque espèce? Si le fait se produit pour le corps de Jésus-Christ, il peut se renouveler dans les nôtres, qui sont foncièrement de même nature.

Que cela soit extranaturel dans les conditions actuelles d'espace, on n'en disconvient pas; mais ces conditions, n'ayant rien d'absolu ni de nécessaire, peuvent être changées par une libre décision du Créateur, de même qu'elles ont été établies et qu'elles persévèrent par un acte libre de sa volonté.

Que faut-il donc pour que la bilocation se produise?

Il suffit que Dieu lève cette loi librement portée et librement maintenue, en vertu de laquelle, pour passer d'un point à un autre, on doit traverser les points intermédiaires qui les relient. On n'aura point de peine à entendre ceci, si l'on se fait une notion exacte de la présence et de la distance, et si l'on réfléchit que le même être peut entrer en relation immédiate avec plusieurs êtres à la fois.

Un être est présent lorsqu'il est ou qu'il agit sur un point sans aucun intermédiaire; et il en est plus ou moins distant, selon que les intermédiaires qui les séparent et les unissent sont plus ou moins multipliés.

En second lieu, que le même être, matériel ou spirituel, il n'importe, puisse établir des relations multiples de présence avec plusieurs êtres, cela ne souffre aucune difficulté. L'âme est simultanément présente à toutes les parties du corps qu'elle anime; tout point central est présent au premier point de chacun des rayons.

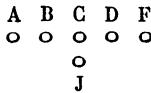
Si donc la loi contingente des intermédiaires était levée, un être pourrait entrer, en même temps, en rapport immédiat

ou de présence avec une multitude de points, quelque distants qu'ils fussent entre eux, et sans que cette distance fût supprimée. La présence simultanée de l'âme à tous les éléments du corps ne détruit pas la distance qui sépare les pieds de la tête, les bras l'un de l'autre; la présence multipliée de Jésus-Christ en tant de tabernacles et d'autels, n'empêche pas que ces tabernacles et ces autels ne soient distants les uns des autres¹.

Ainsi s'expliqueraient les bilocations des Saints. Cette présence simultanée de l'âme et du corps à deux ou plusieurs points de l'espace, distants entre eux, constitue sans doute une dérogation à l'ordre actuel et un vrai miracle, mais nullement une impossibilité, ainsi que l'ont prétendu en si grand nombre les tenants des doctrines aristotéliennes. Au fond, ce miracle est de même ordre que celui de l'affranchis-

¹ BONAL. *Institut. Theologic. De Euch.*, n. 36, ed. 11^a, t. 3, p. 482: Quæritur quomodo corpus Christi præsens esse possit simul in pluribus locis? Resp. Ad solvendam hujusmodi difficultatem plura excogitata fuere systemata quorum unum solum vero proximius videtur, et quod, post Leibnizium, breviter sic exponitur.

Spatium nihil aliud est quam relatio præsentia simul et distantia inter plures substantias irracionales, seu actio præsentia immediata et mediata in plures substantias. Sint. v. g. substantia:



Substantia A immediate agit in B, et in C mediante B, et in D mediantibus BC, et in F mediantibus BCD; ergo A præsens est substantia B, distans autem seu absens ab F per spatium BCD.

At talis ordo, cui de facto subjiciuntur omnes substantia, quæ spatium reale constituunt, non pendet ab essentia rerum, nec est per se necessarius. Sic substantia J, ex hypothesi immediate agit in A, eique ideo præsens est. Cur autem simul immediate non ageret in F, eique etiam non esset præsens? Eo quod A non agit in F nisi mediantibus BCD, cur eidem legi necessario subjiceretur J? Nihil profecto necessarium est in contingentibus: porro actio immediata substantia J in A et F, dum A et F inter se distant per BCD, nihil aliud est quam præsentia substantia J simul in duobus locis A et F inter se distantibus; ergo non repugnat idem corpus esse simul in pluribus locis.

sement des distances par la translation instantanée et celui de l'affranchissement de la pesanteur, si souvent renouvelé chez les extatiques.

Cette interprétation, soutenue par la plupart des philosophes français, partisans de la théorie leibnizienne sur l'étendue et sur les corps ; par Balmès¹, en Espagne ; en Italie, par le P. Tongiorgi², le P. Pieralisi³ et d'autres encore, est loin d'être nouvelle. Elle revendique, dans le passé, l'autorité d'illustres théologiens, tels que Bellarmin⁴ et Suarez⁵. L'un et l'autre professent, en effet, ouvertement la possibilité, pour un corps, d'être présent en plusieurs lieux à la fois, et cette assertion sert de base à l'argumentation par laquelle ils justifient la multiprésence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. La situation et la difficulté étant manifestement identiques, le principe s'applique également aux bilocations des Saints.

D'ailleurs, selon Bellarmin⁶, les Pères ont admis ou supposé cette hypothèse, pour expliquer et la multiplication eu-

¹ *Philos. fondament.*, l. 3, ch. 33, n° 258, t. 2, 2^e éd., p. 183. Admettez un corps soumis à d'autres conditions, soit de rapports, soit d'étendue, la supposition de laquelle on tire l'impossibilité, pour lui, d'être en plusieurs lieux, disparaît. Donc, s'il est prouvé que la toute-puissance divine peut changer et même détruire ces rapports, nous pouvons admettre sans contradiction que les conséquences qui devaient résulter de ces rapports manquent aussi.

² *Inst. philosoph. Cosmol.* n. 313, vol. 2, p. 370; *Prop. VI*: Nulla multilocatio est corpori naturaliter possibilis; at certum ex æquo est multilocationem, saltem definitivam vel mixtam, nullam repugnantiam includere; id quod etiam de circumscriptiva multilocatione probabilius dicendum videtur.

³ *La Metafisica*, n. 142, p. 79, Roma, 1878 : Non è assurdo che l'esser medesimo sia allo stesso tempo in più luoghi.

⁴ *De Sacram. Eucharist.*, l. 3, c. 3, t. 3, p. 662 : Probabimus non implicare contradictionem, et proinde possibile esse, ut unum corpus sit in pluribus locis.

⁵ *De Euch.*, disp. 48, sect. 4, n. 5, t. 21, p. 90 : Dico tertio : Non est impossibile idem corpus simul constitui in duobus locis distantibus, et, in utroque, modo naturali et quantitativo.

⁶ *Ibid.*, ut supra, p. 665. Tertium argumentum sumitur a testimoniis Patrum, qui rem unam in pluribus simul locis esse posse docent.

charistique et les apparitions surnaturelles dont nous parlons ici. Suarez¹, quoique très-parcimonieux dans les applications qui n'intéressent pas l'Eucharistie, maintient hardiment le principe en faveur de ce mystère. Il déclare cette opinion presque commune de son temps, et il cite comme lui étant favorables plusieurs théologiens antérieurs. Il s'étonne même qu'une interprétation si propre à réduire les hérétiques, et qui découle, à son avis, rigoureusement et avec une pleine évidence du dogme de la multilocation eucharistique, ait pu être méconnue et combattue par de très-graves théologiens.

Notre étonnement n'est pas moindre ; mais, outre l'autorité qui s'attache aux noms de Bellarmin et de Suarez, les raisons qui les ont décidés nous semblent péremptoires ; et, tout en nous séparant sur ce point des traditions communes de l'École, nous nous croyons en sécurité.

¹ *De Euch.*, Disp. 48, sect. 4, n. 5, p. 90 : *Distinctius et formalius docuerunt hanc sententiam Alexand. Alensis, Scotus, etc., et fere communiter reliqui moderni scriptores theologi, qui hoc tempore scripserunt, præsertim contra hæreticos. Est enim hæc opinio, non solum aptior ad respondendum hæreticis et veritatem catholicam tuendam, sed etiam, meo judicio, tam necessario tamque evidenter consequens illam, ut mirabile semper mihi visum fuerit, contrariam sententiam gravissimis theologis persuaderi potuisse.*

CHAPITRE XIV

LES OBJETS DE LA VISION SURNATURELLE

LES CRÉATURES NON RAISONNABLES

Apparitions d'animaux. — La germination et les fleurs. — La croix et le crucifix. — Les images et les statues. — Les saintes reliques. — Le soleil d'Anna-Maria Taigi. — Les cloches qui sonnent d'elles-mêmes. — Les cierges et les lampes miraculeusement allumés.

I. — Nous n'avons pas tout dit sur les visions, et nous n'avons pas la prétention de tout dire. Nous voudrions cependant indiquer au lecteur les formes générales et communes, afin de le mettre en état d'apprécier la plupart des actualités qui se présentent.

Après avoir considéré Dieu, l'ange et l'homme comme termes de la vision surnaturelle, il ne reste, pour parcourir régulièrement l'échelle des êtres, qu'à parler des créatures non douées de raison. Ces créatures sont vivantes ou inanimées : nous allons dire quelques mots des unes et des autres.

Nous avons déjà vu que les animaux interviennent dans les apparitions, exprimant tour à tour les divins attributs, la pureté des bienheureux ou l'abjection des réprouvés. Cela suffit au fond pour faire entendre en quoi consistent ces représentations symboliques. L'Écriture en contient un grand

nombre d'exemples. On connaît la mystérieuse vision des quatre animaux d'Ézéchiél¹, qui se renouvelle, avec quelque diversité, dans l'Apocalypse de saint Jean². Celles qui montrent à Daniel la succession des empires ne sont pas moins célèbres.

Le prophète aperçoit, dans une première vision³, quatre grandes bêtes fort différentes les unes des autres, qui s'élèvent de la mer et se disputent l'empire du monde. La première était comme une lionne avec les ailes de l'aigle. La seconde ressemblait à un ours, et portait dans sa gueule trois rangées de dents. La troisième, semblable au léopard, avait en même temps quatre ailes et quatre têtes. La dernière, plus terrible que les autres, broyait tout sur son passage avec ses grandes dents de fer, et avait son front armé de dix cornes. Du milieu s'éleva une petite corne qui fit tomber trois des petites cornes, et cette corne nouvelle avait des yeux comme les yeux d'un homme, et une bouche qui disait de grandes choses. Et il fut révélé au prophète que ces quatre grandes bêtes figuraient les empires qui devaient se succéder sur la terre.

Dans une autre vision, Daniel⁴ voit un bélier à qui rien ne pouvait résister, qui avait deux cornes élevées, dont l'une dépassait l'autre et croissait peu à peu. Puis paraît, du côté de l'Occident, un bouc qui n'avait qu'une corne au milieu du front. Il fond avec impétuosité sur le bélier, le renverse, brise ses deux cornes et le foule aux pieds. Il devient ensuite extraordinairement grand ; mais bientôt sa puissante corne se rompt, et il se forme quatre cornes au-dessous, vers les quatre vents du ciel. De l'une de ces cornes sort une petite corne qui s'agrandit démesurément et désole le peuple des saints. Gabriel explique ainsi la vision au prophète : le bélier à deux

¹ *Ezech.* I, 10.

² *Apoc.* IV, 7.

³ *Daniel.* VII, 2-27.

⁴ *Daniel,* VIII, 3-25.

cornes, c'est l'empire des Mèdes et des Perses. Le bouc figure l'empire grec, et la corne son premier roi. Les quatre cornes moindres, qui remplacent la grande, sont quatre rois qui recueilleront l'héritage du premier. Puis viendra une puissance qui s'élèvera contre Dieu, fera la guerre aux saints et succombera à son tour. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner quel est ce dernier empire qui marquera la fin des temps¹.

II.— Il y aurait beaucoup à dire sur les rapports symboliques de la nature végétative, les plantes et les fleurs, avec la mystique. Ce ne sera point sortir du point de vue spécial qui nous occupe que de rapporter le trait suivant, pris dans les actes de sainte Dorothee².

Cette illustre vierge de Césarée était au tribunal de Saprice, gouverneur de Cappadoce. Pour l'épouvanter et la réduire, ce persécuteur acharné des chrétiens ordonna qu'on l'étendît sur le chevalet. Elle s'y laissa placer sans résistance; puis, interpellant le juge avec une noble intrépidité : « Pourquoi, lui dit-elle, me laisses-tu attendre? Fais ce que tu as à faire, afin que je puisse voir Celui pour l'amour duquel je ne crains ni la mort ni les tourments. — Quel est donc celui que tu désires? dit Saprice.— C'est le Christ, Fils de Dieu.— Et où est ce Christ?— Par sa toute-puissance, il est partout; par son humanité, il est à la droite de Dieu son Père, au ciel, où il règne avec le Père et le Saint-Esprit, partageant avec eux la même divinité. Et il nous invite au paradis de ses délices, où, en tout temps, les arbres sont ornés de fruits, les lis toujours blancs, les roses toujours fleuries, les champs et les monts toujours verdoyants, les collines toujours ombra-

¹ Cf. ROHRBACHER. *Hist. univ. de l'Égl. cath.*, I. 48°, t. 10, p. 1-3.

² BB. 6 febr., t. 4, p. 782, n. 5 et 10 : Sapricius dixit : Et ubi est Christus? Dorothea dixit... : Invitat nos ad paradisum deliciarum suarum, ubi nemora omni tempore pomis ornantur; omni tempore lilia albescunt, rosæ florescunt, campi virent, montes virent, colles ornantur, fontes dulcorantur, et Sanctorum animæ in Christo jocundantur. Hæc si credideris, Saprisci, liberaberis, et ingredieris paradisum deliciarum Dei.

gées, les fontaines toujours jaillissantes d'une eau délicieuse, et les âmes des saints enivrées d'une joie immortelle dans le Christ. Si tu m'en crois, Saprice, tu chercheras la vraie liberté, et tu entreras dans ce jardin des délices de Dieu. »

Saprice répondit à ce discours par de nouvelles épreuves, qui ne purent triompher de l'invincible constance de la vierge chrétienne. Enfin, il prononça contre elle cette sentence : « Nous ordonnons que Dorothee, jeune fille pleine d'orgueil, qui a refusé de conserver la vie en sacrifiant aux dieux immortels, et qui veut absolument mourir pour je ne sais quel homme qu'on appelle le Christ, soit frappée du glaive. » A ces mots, Dorothee s'écria : « Je vous rends grâces, céleste Amant des âmes, de ce que vous m'appelez à votre paradis et m'invitez à votre lit nuptial. »

Comme elle sortait du prétoire¹, un avocat, nommé Théophile, lui dit par raillerie : « Allons, épouse du Christ, envoyez-moi, du jardin de votre Époux, des fruits ou des roses. » Dorothee lui répondit : « Très-volontiers, je le ferai. » Au moment où elle allait recevoir le coup de la mort, elle demanda au bourreau de lui laisser quelques instants pour prier. Quand elle eut achevé sa prière, un enfant parut tout à coup, portant dans un linge trois fruits des plus beaux et trois roses. Elle dit à cet enfant : « Portez, je vous en prie, ceci à Théophile, et dites-lui de ma part : « Voici ce que vous m'avez demandé de vous envoyer du jardin de mon Époux. » Aussitôt elle fut frappée du glaive, et, avec la palme du martyr, elle monta vers le Christ.

En ce moment, Théophile racontait en riant à ses collègues

¹ BB. 6 febr., t. 4, p. 782, n. 11-13. Et cum egrederetur prætorium Judicis, dicit ad eam irridicule quidam advocatus nomine Theophilus : Eia, tu sponsa Christi, mitte mihi de paradiso sponsi tui mala aut rosas. Et Dorothea dixit : Plane, quia ita faciam... Cum autem hæc narraret (Theophilus) irridens sanctæ virginis promissionem, ecce et puer ante eum cum orario, in quo ferens tria mala mirifica, et tres rosas floridissimas, dixit ei : Ecce sicut petenti tibi promisit virgo sacratissima Dorothea, transmisit hæc tibi de paradiso sponsi sui.

la promesse de Dorothee, lorsque l'enfant se présente devant lui, portant les trois beaux fruits et les trois roses épanouies, et lui dit : « Voici ce que, sur votre demande, Dorothee, la vierge très-sainte; vous a promis; elle vous l'envoie du jardin de son Époux. » Et le messenger disparut aussitôt.

Théophile, en recevant ce présent, s'écria : « Le Christ est le Dieu véritable, et le mensonge n'est point en lui. » Ses compagnons lui demandent s'il est fou ou s'il plaisante. « Aucunement, réplique-t-il; dites-moi, en quel mois sommes-nous?— En février, répondent-ils.— Eh bien! un froid glacial règne dans toute la Cappadoce, et tous les arbres sont dépourvus même de leurs feuilles; d'où pensez-vous donc que viennent ces roses et ces beaux fruits avec le feuillage qui les accompagne? » Il leur raconte alors comment la vierge Dorothee venait de lui envoyer ce présent par les mains d'un enfant merveilleux qui ne pouvait être qu'un ange. Dénoncé au farouche président, Théophile subit la torture et la mort pour Jésus-Christ, et s'en alla rejoindre au paradis la pieuse vierge Dorothee.

En réalité, d'où venaient ces fleurs et ces fruits?

Le ciel est la plénitude de tous les biens, le lieu et le temps de l'abondance, comme le printemps est pour la terre la saison des fleurs, l'été et l'automne, celles des fruits. Pour exprimer la surabondance de la béatitude glorieuse, l'homme épuise les images les plus vives des biens et des plaisirs sensibles, et Dieu lui-même emprunte ce langage, quand il veut faire entendre quelque chose de ce qu'il réserve à ceux qui l'aiment. Les fleurs et les fruits dont parlait avec ravissement la vierge Dorothee, et dont elle obtint un échantillon miraculeux à Théophile, étaient des symboles de la céleste béatitude.

Dieu fait aussi apparaître la verdure et les fleurs comme des signes qui manifestent la sainteté de ses serviteurs. A la translation des reliques de saint Vandrille abbé de Fontenelles, de saint Ausbert archevêque de Rouen, et de saint

Vulfran archevêque de Sens, au monastère de Blandinbert, dans la ville de Gand en Flandre, on vit la terre reflleurir comme au printemps, quoique l'on fût alors en plein automne¹.

Dieu renouvelle ces merveilles pour couvrir ou pour révéler la charité des saints.

« Elisabeth de Hongrie aimait à porter elle-même aux pauvres, à la dérobee, non seulement l'argent, mais encore les vivres et les autres objets qu'elle leur destinait. Elle cheminait ainsi chargée par les sentiers escarpés et détournés qui conduisaient de son château à la ville et aux chaumières des vallées voisines. Un jour qu'elle descendait, accompagnée d'une de ses suivantes favorites, par un petit chemin très-rude que l'on montre encore, portant dans les pans de son manteau du pain, de la viande, des œufs et d'autres mets, pour les distribuer aux pauvres, elle se trouve tout à coup en face de son mari, qui revenait de la chasse. Étonné de la voir ainsi ployant sous le poids de son fardeau, il lui dit : « Voyons ce que vous portez; » et en même temps ouvrit malgré elle le manteau qu'elle serrait tout effrayée contre sa poitrine; mais il n'y avait plus que des roses blanches et rouges, les plus belles qu'il eût vues de sa vie; cela le surprit d'autant plus que ce n'était pas la saison des fleurs. S'apercevant du trouble d'Élisabeth, il voulut la rassurer par ses caresses, mais s'arrêta tout à coup en voyant paraître sur sa tête une image lumineuse en forme de crucifix. Il lui dit alors de continuer son chemin sans s'inquiéter de lui, et remonta lui-même à la Wartbourg, en méditant avec recueillement sur ce que Dieu faisait d'elle, et emportant avec lui une de ces roses merveilleuses qu'il garda toute sa vie. A l'endroit même où cette ren-

¹ BB. 22 jul., t. 32, p. 301, n. 48. Et ecce totus mons Blandiniensis, mirabile dictu, cœpit florescere et hujusmodi honore, ob gloriam advenientium Sanctorum, sese vestire. Arbores quoque eorumdem florum varietate candescere, viridescere, purpurascere quoque cœperunt... Vernalis naturam autumnus se suscepisse miratus est.

contre eut lieu, à côté d'un vieil arbre qui fut bientôt abattu, il fit élever une colonne surmontée d'une croix, pour consacrer à jamais le souvenir de celle qu'il avait vue planer sur la tête de sa femme ¹. »

Sainte Germaine ² de Pibrac partageait avec les pauvres le peu de nourriture qu'une main avare lui dispensait à la maison paternelle. Un jour d'hiver qu'elle se disposait à donner sa portion de pain à l'un d'eux, son odieuse marâtre se précipite furieuse sur elle, et veut savoir ce qu'elle cache dans son tablier ; mais au lieu de pain elle n'aperçoit que des fleurs : Dieu avait opéré ce miracle pour protéger sa fidèle servante et pour attester sa vertu. Un prodige semblable arriva à la bienheureuse Jeanne ou Vanne d'Orviette ³, du tiers-ordre de Saint-Dominique.

« On raconte [de la vénérable Anna-Maria Taïgi] que le divin Sauveur lui apparut de la manière suivante : Elle vit un beau lis dont la tige s'achevait par une fleur magnifiquement épanouie ; sur cette fleur, comme sur le trône de la pureté, Jésus se montrait à son humble servante dans tout l'éclat de sa beauté surhumaine ; pendant qu'elle contemplait dans la joie de l'extase les charmes de son doux Maître, elle entendit une voix lui dire : « Je suis la fleur des champs et le lis des vallées, et je suis tout à toi ⁴. »

III. — Les apparitions des choses inanimées se renouvellent fréquemment et sous les formes les plus diverses.

L'Écriture en contient de nombreux exemples. Les empires qui devaient se succéder jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ furent montrés à Nabuchodonosor, dans les différentes parties

¹ De MONTALEMBERT, *Vie de S^{te} Élisabeth de Hongrie*, c. 8, p. 252.

² *Prop. Brev. Tolosan.* 18 jun., lect. 6 : Germana... panem pauperibus erogandum, ut novercam lateret, hiberno tempore in flores convertit.

³ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies des saintes et bienheureuses de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. 2, p. 123.

⁴ P. BOUFFIER, *la V. Serv. de Dieu Anna-Maria Taïgi, d'après les documents authentiques de sa béatification*, l. 2, n. 6, p. 99.

d'une statue gigantesque dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds en partie de fer et en partie d'argile; et l'Église, cet empire immortel qui doit aller jusqu'à la fin des siècles, lui fut dévoilée sous la figure de cette pierre qui se détache de la montagne sans aucune main d'homme, vient frapper les pieds de la statue et la fait tomber en poussière¹.

Le prophète Zacharie² aperçoit dans une vision un chandelier d'or, au sommet duquel brillait une lampe; sept autres lampes étaient allumées sur ses branches; et un ange lui apprend que ce sont là les sept yeux du Seigneur, qui parcourent toute la terre. Plus loin³, il voit planer dans les airs un livre d'une grandeur prodigieuse, qui figurait les nombreuses et effroyables malédictions dont Dieu menaçait la terre.

Depuis la rédemption des hommes par le divin Crucifié, parmi ces apparitions, celle de la croix est la plus commune. On sait qu'un prodige de ce genre décida de la religion et de la fortune du grand Constantin. Au moment d'en venir aux mains avec Maxence, dont les forces étaient supérieures aux siennes, ce prince adressa une prière au Dieu unique et souverain qu'avait adoré son père Constance. Dieu y répondit par cette vision miraculeuse que le premier empereur chrétien racontait dans la suite, sur la foi du serment, à l'historien Eusèbe⁴, dont nous reproduisons en substance le récit.

« Une après-midi, Constantin vit dans le ciel, au-dessus du soleil, déjà incliné vers l'Occident, une croix de lumière avec

¹ *Daniel*. II, 34-36.

² *Zach.* IV, 2, 10.

³ *Zach.* V, 1-3.

⁴ EUSEB. *De Vita Constantini*, l. 1, c. 28-30. Migne, t. 20, col. 943. Cum ipse victor Augustus nobis qui hanc victoriam scribimus, longo post tempore..., id retulerit et sermonem sacramenti religione firmaverit, quis posthac fidem huic narrationi adhibere dubitabit?... Horis diei meridianis, sole in occasum vergente, crucis tropæum in cælo ex luce conflatum, soli superpositum, ipsis oculis se vidisse affirmavit, cum hujusmodi inscriptione: Hac vince. Eo viso et seipsum et milites omnes qui ipsum nescio quo iter facientem

cette inscription : **TRIOMPHEZ PAR CECI** (Ἐν τούτῳ νίκα). Les soldats qui le suivaient dans une marche qu'ils faisaient ensemble, aperçurent comme lui le prodige, et tous en demeurèrent stupéfaits. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut, pendant son sommeil, avec le signe qui s'était montré dans le ciel, et lui ordonna de faire façonner sur ce modèle un étendard militaire qui lui servirait de protection dans les combats. Au point du jour, Constantin se leva et fit part de la révélation à ses confidents. Puis il fit venir des orfèvres, et, s'étant assis au milieu d'eux, il leur dépeignit la forme de l'enseigne, et leur commanda de la reproduire en or et en pierreries. » C'est le fameux Labarum qui conduisit Constantin à la victoire.

Toute la France connaît l'apparition arrivée en ce siècle à Migné, paroisse du diocèse de Poitiers.

« Le dimanche 17 décembre 1826, jour de la clôture d'une série d'exercices religieux donnés à la paroisse de Migné, à l'occasion du jubilé, par le curé de Saint-Porchaire et l'aumônier du collège royal (M. Marsault), au moment de la plantation solennelle d'une croix, et tandis que ce dernier adressait à un auditoire d'environ trois mille âmes un discours sur les grandeurs de la Croix, dans lequel il venait de rappeler l'apparition qui eut lieu autrefois en présence de l'armée de Constantin, on aperçut dans les airs une croix bien régulière et de vaste dimension. Aucun signe sensible n'avait précédé sa manifestation; nul éclat de lumière n'avait annoncé sa présence. Ceux qui l'aperçurent d'abord la

sequebantur, et qui spectatores miraculi fuerant vehementer obstupefactos... Christus Dei dormienti apparuit cum signo illo quod in cælo ostensum fuerat præcepitque ut militari signo ad similitudinem ejus quod in cælo vidisset fabricato, eo tanquam salutari præsidio in præliis uteretur.

¹ Extrait du *Rapport* dressé le 29 février 1827 par la commission officiellement chargée de constater et d'apprécier ce mémorable événement. Cette commission se composait d'un vicaire général, d'un professeur de théologie, du maire de Migné, du professeur de physique au collège royal de Poitiers, qui était protestant, d'un avocat et d'un secrétaire.

montrèrent à leurs voisins, et bientôt elle fixa l'attention d'une grande partie de l'auditoire, au point que M. le curé de Saint-Porchaire, averti par la foule au milieu de laquelle il s'était placé, crut devoir interrompre le prédicateur. Alors tous les yeux se portèrent vers la croix, qui avait paru d'abord exactement formée, et qui était placée horizontalement. Aucun accessoire ne paraissait tenir à cette croix ni l'accompagner ; toutes ses formes étaient pures et ressortaient très-distinctement sur l'azur du ciel. Elle n'offrait point aux yeux un éclat éblouissant, mais une couleur partout uniforme, et telle qu'aucun témoin n'a pu la définir d'une manière précise ni lui trouver un objet de juste comparaison. Seulement, on s'accorde plus généralement à en donner une idée à l'aide d'un blanc argenté nuancé d'une légère teinte de rose.

« Il résulte certainement de l'ensemble des dépositions que cette croix n'était pas à une hauteur considérable ; il est même très-probable qu'elle ne s'élevait pas à deux cents pieds au-dessus du sol ; mais il serait difficile de rien fixer de plus précis que cette limite. La longueur totale de la tige pouvait être de cent quarante pieds, et sa largeur, à en juger par les données les moins rigoureuses, de trois à quatre pieds.

« Lorsqu'on a commencé à apercevoir la croix, le soleil était couché depuis une demi-heure au moins, et elle a conservé sa position, ses formes et toute l'intensité de sa couleur pendant une demi-heure environ, jusqu'au moment où l'on est rentré dans l'église pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. Alors il était nuit, les étoiles brillaient de tout leur éclat. Ceux qui sont rentrés les derniers ont vu la croix se décolorer ; ensuite, quelques personnes restées au dehors l'ont vue s'effacer peu à peu, d'abord par le pied, et successivement de proche en proche, de manière à présenter bientôt quatre branches égales, sans qu'aucune de ces parties ait changé de place depuis le premier moment de l'apparition, et sans que celles qui avaient disparu laissassent aux alentours la

plus légère trace de leur présence. Il paraît qu'aucun observateur ne s'est appliqué à suivre cet évanouissement graduel jusqu'à son dernier terme; mais on sait qu'il était entièrement consommé lorsqu'on est sorti de l'église, immédiatement après la bénédiction. L'impression produite par ce spectacle extraordinaire, disent les commissaires chargés de l'enquête, a été si vive et si profonde, qu'elle arrachait des larmes à quelques-uns de ceux qui déposaient devant nous, après plus d'un mois d'intervalle depuis l'événement. »

Selon une tradition acceptée par les Bollandistes¹, un crucifix devant lequel saint Bernard aimait à réciter une touchante prière qu'il avait composée, détacha l'un de ses bras et en étreignit le pieux docteur avec une ineffable tendresse.

Aux apparitions de la croix, se rattachent naturellement celles qui se produisent autour du crucifix. Ces sortes de prodiges ne se comptent pas dans les annales des saints.

La bienheureuse Catherine² de Ricci avait dans sa chambre un crucifix qu'elle révérait grandement. Un jour ce crucifix vint au-devant d'elle et lui adressa ces tendres paroles : « Ma chère épouse, je te conjure de t'employer, avec tes filles, à apaiser ma colère contre les pécheurs qui me traitent si indignement, et fais, si tu m'aimes, trois processions à cette fin. » Catherine, entendant ces paroles et voyant son crucifix s'avancer vers elle, lui ouvrit ses bras, et le rapporta dans sa cellule, où elle fut prise aussitôt d'un grand ravissement. Les religieuses, instruites du miracle, coururent auprès de leur mère, encore dans les douceurs de son extase, se mirent à baiser et ses mains et la croix merveilleuse qu'elle étreignait amoureusement, et toutes sentirent une odeur suave qui s'échappait de ce signe sacré. On fit depuis,

¹ BB. 20 aug., t. 38, p. 210, n. 501 : Nos piissimam hanc historiam multa cum admiratione veneramus, testimonio fide digno suffultam Exordii magni.

² JEAN de SAINTE - MARIE, *Les Vies des saintes et bienheureuses de l'Ordre de Saint-Dominique*, l. 2, c. 5, t. 1, p. 357.

le 22 du mois d'août et les deux jours suivants, les trois processions demandées, et, après la mort de la servante de Dieu, on transforma sa chambre en une belle chapelle, où ce crucifix était religieusement conservé avec plusieurs autres reliques.

Une autre fille de Saint-Dominique, Marie la Bonne¹, sœur converse au monastère de Sainte-Marie de Zamora, en Espagne, prosternée devant une croix, conjurait le Seigneur de la rassasier de sa grâce. Le crucifix détacha un de ses bras, et lui en frappa la poitrine, en lui disant : « Laisse-moi faire, Marie, je te rassasierai. » C'était l'annonce du rassasiement éternel ; car, au bout de trois jours, la bienheureuse mourut, et son âme s'en alla jouir, au ciel, des délices du saint amour.

IV. — Ce que nous disons du crucifix, se reproduit dans les statues et les images de Notre-Seigneur, de la Bienheureuse Vierge Marie et des Saints.

Sainte Rose² de Lima obtient qu'un tableau qui représentait le Sauveur sue du sang, pour exciter à la componction et à l'amour. Une autre image étend miraculeusement le bras sur sainte Bonne³ de Pise, et la bénit au moment où elle se signait et s'inclinait devant elle, adorant intérieurement Jésus-Christ.

Saint Grégoire VII⁴, n'étant encore qu'archidiacre de l'É-

¹ JEAN de S^{te} MARIE. *Les Vies des Saintes et Bienheureuses de l'ordre de Saint-Dominique*, l. 2, ch. 10, t. 1, p. 398.

² L. HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 949, n. 236: Viderunt, non sine ictu pietatis, effigiem undequaque vel roris antelucani guttulis confestim madidam atque obductam; jamque stillæ ad ipsum usque marginem ligneum, qui picturam includebat, defluerunt, ac novæ identidem guttæ a fronte, maxillis, oculis succrescebant.

³ BB. 29 maii, t. 20, p. 145, n. 8: Caput cum reverentia inclinasset, Christum adorans in ea, imago eadem, versa vice, se totam inclinans B. Bonæ, extensa manu, benedixit eamdem.

⁴ Paul BERNI. BB. 25 maii, t. 19, p. 114, n. 17: Erat ei familiare diverticulum ut ad B. Mariæ Dei Genitricis iconem consistentem intra eamdem basilicam, ante eam orando procideret, et plorando cor suum effunderet.

glise romaine, revenait d'une légation dans le cours de laquelle il avait absous un évêque d'accusations calomnieuses. Il entra, selon sa coutume, dans la basilique de Saint-Pierre, pour prier devant une certaine image de la Vierge. Son étonnement fut sans mesure quand il vit cette image répandre des larmes et fixer sur lui des regards de compassion. Il redoubla la ferveur de sa prière et répondit par une grande abondance de larmes à ce témoignage de tendresse qu'il recevait de la Mère de Dieu, sans en comprendre encore la signification. Il la comprit bientôt ; car, s'étant présenté devant le souverain pontife, à qui on avait fait de faux rapports sur la conduite qu'il avait tenue vis-à-vis de l'évêque incriminé, il en fut accueilli avec un visage sévère et des paroles de reproche. Mais Hildebrand se justifia si bien, qu'il réduisit au silence ses accusateurs qui étaient là présents. Au sortir de l'audience pontificale, il vint de nouveau s'agenouiller devant l'image miraculeuse, et cette fois, il la vit lui sourire comme pour applaudir à son triomphe.

Une toile représentant saint Philippe de Néri¹, et conservée à Padoue, dans la sacristie des Pères de l'Oratoire, se couvrit, pendant plusieurs mois, d'une sueur qui fut déclarée, après des enquêtes sévères plusieurs fois renouvelées, provenir d'une cause surnaturelle.

Nous ne raconterons pas le détail des prodiges attribués à

Igitur cum hac vice, secundum hanc consuetudinem facturus accessisset, vidit, quod dictu mirabile est, ipsam imaginem lacrymas stillare et quasi dolorem suum pro aliqua dilecti sui molestia significare... Inde, cum prædicto more solito repeteret imaginem, converso miraculo, vidit eam arridere sibi tanquam triumphatori.

¹ J. THOMASSIN., *Civitatis-Novæ Episc. Relatio de Sudore Imaginis Patavinæ*. BB. 26 maii, t. 19, p. 642-649, n. 28 et 29. D. Joannes Baptista Pelizzarius, nostræ civitatis pictor celebris..., suo juramento affirmavit, asserens prædictum sudorem non esse naturalem, sed supranaturalem ac miraculosum. Idem affirmat D. Marius Antonius Bonacorsi, Patavinus, ingeniosissimus etiam pictor; aliique pictores, qui hanc relationem legerunt, ipsumque sudorem declararunt extra naturæ ordinem esse, etc. etc.

une image célèbre¹ de saint Dominique, apportée, dit-on, par la sainte Vierge, le 15 septembre 1530, aux religieux du couvent de Soriano, diocèse de Mileto en Italie. Les faits² sont si nombreux et si constants que les souverains pontifes ont autorisé la fête commémorative de l'image miraculeuse, non seulement dans le sanctuaire de Soriano, mais dans tout l'Ordre dominicain.

Dans ce même sanctuaire de Soriano, il s'est produit, le 15 septembre 1870, un miracle d'un autre genre, beaucoup mieux démontré et qui appartient à notre sujet. Le voici, d'après la sentence rendue par l'évêque de Mileto, et que nous reproduisons ici presque intégralement.

Une statue de saint Dominique, qu'il ne faut pas confondre avec la toile miraculeuse dont nous venons de parler, parut à plusieurs personnes se mouvoir et donner des signes de vie et d'intelligence. Commencé la veille, le prodige se renouvela pendant la nuit et dans la matinée, mais n'avait encore été remarqué que par un petit nombre.

Vers midi, le fait étant devenu public, la foule des habitants de Soriano et celle des étrangers réunis pour la foire, avertie par les cris d'admiration que le prodige excitait dans l'église, y accourut, et put, pendant plus d'une heure, le contempler.

La statue se mouvait en avant et en arrière, et de gauche à droite, c'est-à-dire en forme de croix, et ce mouvement avait lieu pendant que les tables sur lesquelles elle était fixée demeuraient immobiles.

On vit cette statue de bois massif s'élever à la hauteur d'un demi-palme et son mouvement se localiser dans la tête; la main droite qui est fermée, s'ouvrir et s'agiter, disent les témoins, en forme de girandole. Le lis, qui

¹ CHOQUET. BB. 4 aug., p. 535, n. 922.

² Cf. *Année dominicaine*, sept. 1868, p. 390.

était dans la main gauche, se mouvait dans tous les sens, ainsi que l'auréole et l'étoile métallique placée autour de sa tête.

Le visage du saint se colora, passant de l'incarnat le plus vif à une pâleur extrême, et exprimant successivement l'indignation et la placidité, comme s'il était vivant ; le front se rida et la figure se baigna de sueur, tandis que les yeux se mouvaient en tous sens, et le plus souvent se tournaient vers Notre-Dame du Rosaire avec une expression de douceur et de confiance, et les lèvres s'ouvraient comme celles d'un homme qui veut parler.

Soixante et un témoins ont été entendus, et, si l'enquête ne fut pas poussée plus loin, c'est parce qu'il parut aux délégués qu'il y avait surabondance de preuves ; tous ces témoins déposèrent *de visu* avec un parfait accord sur la substance des faits ; si quelques-uns avaient mieux observé, cela s'explique par la position plus ou moins rapprochée qu'ils occupaient dans l'église, et par le moment où ils avaient pu faire leurs observations.

« Considérant, conclut l'évêque de Mileto, que l'illusion d'un si grand nombre de personnes serait un prodige peut-être plus difficile à expliquer que celui dont il est question ; que si aucune explication naturelle du fait ne peut être donnée, les circonstances de temps, de lieu, et les effets moraux produits sur la population excluent toute autre intervention qui ne serait pas vraiment surnaturelle ;

« Considérant qu'il est à notre connaissance, et établi par l'enquête que des grâces singulières, même dans l'ordre temporel, ont été obtenues, et que les effets moraux ont été excellents pour le peuple de Soriano comme pour celui de notre diocèse ;

« Le saint nom de Dieu invoqué :

« Nous déclarons QUE TOUT EST SURNATUREL ET MIRACULEUX DANS LES MOUVEMENTS DE LA STATUE DE SAINT DOMINIQUE SUR-

VÉNUS LE 15 SEPTEMBRE 1870, AINSI QUE NOUS VENONS DE L'EXPOSER. Mileto, 11 février 1871¹. »

V. — Saint Pascal Baylon a quelquefois manifesté sa présence ou plutôt sa vertu par des coups frappés sur les images qui le représentent². Mais c'est principalement dans les châsses qui renferment ses reliques que ces bruits extraordinaires se font entendre, tantôt doux et harmonieux, tantôt plus accentués, et parfois retentissants comme un éclat de bombe. On a cru reconnaître par expérience qu'aux mouvements paisibles et modérés succédaient d'ordinaire des événements heureux, et que les agitations fortes et bruyantes étaient le présage de quelque calamité. Ces manifestations surnaturelles sont une source de suavités intérieures pour les uns, et de salutaires frayeurs pour les autres.

Il se produit autour des reliques des saints de ces sortes de miracles, sous mille formes diverses, dont l'énumération détaillée nous entraînerait trop loin. Mais nous ne pouvons passer sous silence les apparitions merveilleuses qui se perpétuent dans les reliques de saint Jean de la Croix.

Écoutons ce qu'en rapporte son premier historien, le père Jérôme de Saint-Joseph, carme déchaussé³.

« Parmi les miracles dont Notre-Seigneur honora notre bienheureux Père, en révélant sa haute et sublime vertu, il importe de ne pas oublier les innombrables apparitions qui s'accomplirent dans les reliques empruntées à sa chair.

¹ Cf. P. ROUARD de CARD. *Le Miracle de saint Dominique à Soriano*, p. 70 et seq.

² CHRISTOPH. d'ARTA. BB. 17 maii, t. 17, p. 104-113, n. 40-44. Fidem, apud homines præsertim indoctos, superare videntur prodigiosæ illæ percussiones, de quibus aggredimur scribere, toties iteratæ et tam certa crebraque experientia cognitæ, tam in Valentino regno, quam in aliis Hispaniæ partibus, eo quod etiam ad impressas imagines minimasque reliquias sancti sese extenderint...

³ *Abrégé de la Vie du bienheureux Père saint Jean de la Croix*, c. 22, éd. 1877, t. 1, p. 288-297.

C'est un prodige tellement étrange et qui se renouvelle si continuellement, qu'il ne s'est jamais, jusqu'à présent, ni rencontré ni lu dans l'histoire d'aucun autre saint. C'est par l'apparition arrivée à Médina del Campo, qu'il nous faut commencer cette relation ; non seulement parce qu'elle est la première de ce genre dans l'ordre des temps, mais encore parce qu'elle fut solennellement qualifiée de miraculeuse, l'an 1615, par l'illustrissime et révérendissime seigneur don Vigil de Quiñonès, évêque de Valladolid, dans un jugement rendu contradictoirement, selon toutes les formalités de droit, en présence du procureur fiscal, et devant une nombreuse assemblée de théologiens, de jurisconsultes et de médecins, auxquels se joignirent trois seigneurs de la chambre du roi don Philippe III. Tous les membres du tribunal décidèrent à l'unanimité qu'il y avait miracle ; alors l'évêque prononça une sentence juridique, et envoya les pièces du procès au souverain pontife Paul V. Pour bien saisir les circonstances de cette merveille, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

« Notre-Seigneur, dans son infinie miséricorde, avait accordé d'insignes faveurs au vénérable François de Yépès, en lui apparaissant lui-même, et en permettant à plusieurs saints de se montrer à lui. Depuis longtemps le serviteur de Dieu ressentait, dans le secret de son cœur, un ardent désir de voir son frère (saint Jean de la Croix), et un jour que Notre-Seigneur lui apparut, il lui dit : « Seigneur, puisque vous daignez m'accorder la grâce de voir plusieurs de vos courtisans du ciel, ne m'accorderez-vous pas aussi le bonheur de voir mon frère bien-aimé ? — Toutes les fois, lui répondit sa divine Majesté, que tu regarderas une parcelle de la chair de ton frère dans la relique que tu possèdes, tu le verras lui-même. » En disant ces paroles, il disparut.

« Animé d'une vive foi et certain de voir l'accomplissement des divines promesses, le saint homme prit son reli-

quaire, et, à l'instant même, il vit son frère tel qu'il était de son vivant, avec cette seule différence que son visage reflétait une beauté incomparable. Il aperçut en même temps, dans la relique, la très-sainte Vierge portant l'habit du Carmel, et tenant entre ses bras l'enfant Jésus, dont le bras gauche entourait le cou de sa Mère, pendant qu'il se penchait pour poser sa main droite sur la tête du saint. Cette vision, qui arriva pour la première fois le jour de l'Épiphanie l'an 1594, est une révélation de la haute et fervente dévotion que le bienheureux Père avait toute sa vie pratiquée envers l'auguste Reine du ciel et son divin Fils.

« François de Yépès rendit compte de ce prodige au Père Christophe Caro, de l'illustre compagnie de Jésus, homme aussi savant que vraiment apostolique, qui, à cette époque, était son confesseur. Ce saint religieux, prenant cette relique extraordinaire, se mit à genoux avec une grande dévotion, et en la contemplant, fut témoin d'une merveilleuse apparition, qui le jeta dans une admiration impossible à dire. Il fut bien autrement étonné encore, lorsque, réunissant autour de lui plusieurs personnes de différents âges pour vénérer cette sainte relique, sans leur dire un seul mot de ces apparitions, les uns s'écrièrent qu'ils y voyaient Notre-Seigneur Jésus-Christ crucifié, d'autres le bienheureux Père à genoux devant un crucifix, d'autres encore des représentations de différentes sortes, et enfin un grand nombre n'apercevait absolument rien. D'où le savant confesseur conclut qu'il y avait là un profond et admirable mystère, et que Dieu, en se révélant sous tant d'aspects différents, tenait cachés des secrets dont les effets devaient se produire dans les âmes de ceux à qui il était donné de contempler ces merveilles.

« Dans ces apparitions, Dieu varie son action à l'infini. Notre-Seigneur se montre souvent sous la figure d'un petit enfant ; quelquefois dans les bras de sa Mère, d'autres fois entre les bras du bienheureux Père, qui, prosterné à deux

genoux, baise ses divins pieds; dans d'autres circonstances, assis sur un nuage, tenant en main une couronne d'or qu'il va poser sur la tête du saint; ou bien encore porté sur le bras gauche du Père, qui de son bras droit l'embrasse avec amour. Ce n'est pas seulement sous la figure d'un enfant, mais encore dans la plénitude de l'âge que le Sauveur se montre dans les reliques du bienheureux Père. Les uns le voient, la tête appuyée sur sa main dans l'attitude de la méditation; les autres, radieux de beauté et resplendissant de lumière, d'autres dans les différentes phases de sa douloureuse Passion. D'autres fois, c'est le Saint-Esprit que l'on aperçoit sous la forme d'une colombe entourée d'une auréole de gloire; puis c'est le très-saint Sacrement rayonnant dans l'ostensoir, ce sont des anges et des séraphins, c'est notre chef, le saint prophète Élie, notre séraphique mère Tèrese de Jésus, le précurseur Jean-Baptiste, l'apôtre saint Pierre, sainte Catherine martyre, saint François d'Assise, saint François Xavier tel qu'on le représente, les yeux levés au ciel, et une foule d'autres saints. Jamais on n'a vu dans ces reliques aucune représentation qui ne fût parfaitement sainte. Les reflets du pinceau y sont un si merveilleux chef-d'œuvre, que toutes les industries humaines, au témoignage de plusieurs artistes à qui Dieu a fait la grâce de les voir, sont impuissantes à les reproduire. C'est qu'en effet, les couleurs employées par les peintres de ce monde sont des substances de la terre, tandis que celles qui rayonnent dans ces saintes images sont le produit du ciel.

« Les prodiges qu'ont opérés ces innombrables apparitions sont surtout remarquables par les effets de grâce qu'ils ont produits dans les cœurs en les amenant à une vie plus parfaite...

« Terminons par un prodige approuvé dans le procès de canonisation de notre sainte mère Tèrese de Jésus, et qui prouve combien Dieu est jaloux de voir la relique de son

serviteur entourée de la vénération qui lui est due. Dans le couvent des carmélites réformées de Grenade, un soir la mère Marie de Saint-Paul vit, après le coucher du soleil, un éblouissant rayon de lumière sortir d'une image de notre sainte Mère qui ornait un ermitage du jardin. Étonnée de ce phénomène, elle examina l'endroit où s'arrêtait ce rayon, et s'aperçut qu'il venait expirer sur un petit papier dans lequel était enveloppée une relique de notre bienheureux Père, qu'une des sœurs, comme on le sut depuis, avait laissée tomber là. La Mère le prit alors, et à l'instant même la lumière s'évanouit. Tant est grande pour les siens la sollicitude de la divine Providence, qui ne veut ni laisser périr, ni voir privée du culte qui leur est dû, la plus petite parcelle de leurs ossements. »

VI. — Les visions dont les reliques de saint Jean de la Croix sont l'occasion et le théâtre, si extraordinaires soient-elles, n'égalent pas en merveilleux celles qu'Anna-Maria Taigi contemplait dans un soleil mystérieux qui était sans cesse sous son regard et qu'elle consultait à son gré.

« Ce soleil¹ apparut à la servante de Dieu la première fois qu'elle prit la discipline dans son petit oratoire, peu de temps après que Dieu l'eut appelée à la vie parfaite. Depuis ce moment, il fut constamment devant ses regards jusqu'à sa mort, pendant l'espace de quarante-sept ans. La pieuse femme fut saisie d'une grande crainte, à la vue d'une lumière si surprenante; son confesseur lui ordonna de demander à Dieu l'explication de ce singulier phénomène; elle reçut pour réponse ces mots que nous transcrivons à la lettre : « CECI EST UN MIROIR QUE JE TE MONTRE, POUR QUE TU SACHES LE BIEN ET LE MAL QUI SE FONT². » Le confesseur alors lui or-

¹ *Relation du card. PEDECINI, son confesseur.* Cf. P. BOUFFIER. *La Vén. Serv. de Dieu Anna-Maria Taigi*, t. 5, p. 196-205.

² *Ibid.* Questo è uno specchio che io ti faccio vedere, perchè capis chi il bene e il male.

donna de demander à Dieu de lui retirer les dons de ce genre, et de communiquer ses faveurs aux vierges des cloîtres, et non pas à une femme pauvre et mariée. La servante de Dieu obéit : il lui fut répondu que Dieu était libre de faire ce qu'il voulait, que personne ne devait se permettre de sonder ses secrets, et que le confesseur devait faire son devoir et rien de plus.

« Au commencement, la lumière du soleil avait la couleur de la flamme, et le disque était comme de l'or mat ; à mesure que la pieuse femme faisait des progrès dans la vertu, le disque devenait plus éclatant et se revêtait d'une lumière plus brillante que celle de sept soleils à la fois : sa grandeur était celle du soleil naturel entouré de ses rayons ; elle a assuré que sa lumière était si éclatante, qu'elle eût fatigué les yeux les plus sains et les plus vifs. La pieuse femme la voyait de son œil malade, qu'elle avait presque entièrement perdu, et avec lequel elle ne pouvait pas supporter la lumière du jour, ni distinguer aucun objet. La lumière céleste, loin de le fatiguer, le fortifiait... Le soleil était devant elle à une distance de douze palmes, et de trois palmes au-dessus de sa tête. Il garda toujours cette position. Au-dessus des rayons supérieurs, et comme à leur extrémité, était une grosse couronne d'épines entrelacées, qui embrassait toute la dimension du soleil, et qui le surmontait comme un diadème. Des deux côtés de la couronne, deux épines descendaient sous le disque, se joignant l'une à l'autre, et semblaient s'embrasser en se croisant ; et leurs pointes arquées sortaient des deux côtés, au milieu des rayons. Au centre était une femme assise, avec une noble majesté, le front élevé vers le ciel, dans une contemplation extatique, et brillant de la plus vive lumière ; elle portait deux rayons sur le front, comme Moïse descendant de la montagne ; ses pieds reposaient sur l'extrémité inférieure du disque solaire. Le centre était éblouissant de clarté. Des images passaient dans le soleil, comme dans

une lanterne magique, pour nous servir des expressions mêmes de la servante de Dieu.

« Dans ce soleil mystérieux, Anna-Maria ne voyait pas seulement les choses physiques et morales de ce monde, elle pénétrait les abîmes et les hauteurs des cieux. Elle connaissait avec une pleine assurance le sort des trépassés; elle voyait les objets à la plus grande distance, les plus profonds secrets de la nature et de la grâce, la physionomie des personnes qu'elle ne connaissait pas, se trouvaient-elles aux extrémités du monde, leurs plus secrètes pensées et toutes leurs actions. L'état des consciences lui était manifesté avec la plus grande certitude; l'ordre des temps n'existait pas pour elle, les événements du présent, du passé et de l'avenir étaient à sa disposition, avec toutes leurs circonstances les plus étendues. Un coup d'œil sur le soleil lui suffisait, et à l'instant la chose à laquelle sa pensée se portait devenait présente, avec une vue immédiate et une pleine connaissance de ce qu'elle voulait savoir. Elle voyait le monde entier, comme nous voyons la façade d'un édifice; en un clin d'œil, elle avait présentes à la vue toutes les nations de la terre; elle connaissait les désordres qui se commettaient au milieu d'elles et les malheurs qui devaient les frapper, la cause de leurs maux et les remèdes qui auraient pu les guérir, les dispositions des individus, l'état de chaque peuple et la situation du genre humain. Par cette grâce extraordinaire et vraiment sans exemple, Anna-Maria possédait et goûtait la connaissance de toutes choses en Dieu, autant qu'on peut la goûter dans cette vie...

« D'après un homme fort expérimenté dans les choses mystiques, ce signe symbolique du soleil représentait la divine Sagesse incarnée, qui y résidait d'une manière spéciale. En effet, le disque lumineux représentait la divinité; la couronne et les deux longues épines qui formaient une croix, indiquaient la nature humaine et ses principaux mystères douloureux. La majestueuse femme montrée dans le soleil mystérieux,

assise dans l'attitude de la contemplation, avec les deux rayons qui s'élevaient sur sa tête, représentait la sagesse incréée, source de toute lumière...

« Anna-Maria était de la plus grande circonspection pour porter ses yeux sur le soleil; elle ne le faisait que pour la gloire de Dieu, ou par charité en vue du bien spirituel des âmes, ou par obéissance et d'après une impulsion divine qui la pénétrait jusqu'à la moelle des os d'une impression de crainte; elle avoue que, purement passive, elle ne voyait que ce que Dieu voulait lui manifester; il se présentait parfois des choses qu'elle ne cherchait pas et ne pouvait pas chercher, d'autres qu'elle ne comprenait pas et dont elle s'abstenait de demander l'explication... Elle possédait le don du soleil d'une manière stable et continue, et elle l'avait toujours devant les yeux partout où elle allait, jour et nuit. Des objets passaient continuellement dans le soleil, quelquefois au naturel: des courriers, des batailles, etc.; quelquefois des symboles allégoriques: des couronnes, des calices d'or, des pierres précieuses, des poignards, des faisceaux d'épines, des réseaux, des boulets, des bombes incendiaires. Les rayons du soleil s'ouvraient pour verser du sang; tantôt paraissaient d'épais nuages, tantôt une pluie d'or, et autres choses de tout genre... C'était comme un mouvement continu; mais si Anna-Maria regardait le soleil pour y voir un objet déterminé, tous les signes allégoriques disparaissaient, et l'objet qu'elle cherchait se faisait voir clairement. Il semblait, en un mot, que le don était soumis à sa volonté et à son désir, et cela continuellement, puisque ce fut toujours ainsi pendant quarante-sept ans. »

On peut voir dans l'auteur¹ à qui nous empruntons ces extraits d'intéressants détails sur ce merveilleux soleil: ce que nous avons cité suffit à notre dessein.

¹ P. BOUFFIER. *La V. Anna Taigi, d'après les documents authentiques du procès de sa béatification*, l. 5.

VII.— Sur cette matière des apparitions nous signalerons encore, en finissant, deux sortes de faits qui semblent constituer de véritables manifestations surnaturelles, et qui rentrent ainsi dans le cadre que nous avons essayé de remplir.

Saint Erry¹, moine de Saint-Germain, raconte de lui-même, que s'étant rendu de son monastère à l'église cathédrale de Soissons, pour y célébrer la fête de saint Germain, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes jusqu'au moment où lui et ses compagnons eurent franchi le seuil de la basilique, qu'ils trouvèrent entièrement déserte.

Quatre visiteurs vinrent voir dans sa solitude Pierre de Mourron², qui devait être le pape saint Célestin, et passèrent trois jours à s'édifier de sa conversation, et à prier avec lui. Pendant tout ce temps, ils entendirent le son harmonieux d'un grand nombre de belles cloches, quoiqu'il n'y eût pas de cloches en cet endroit, et qu'il fût trop distant de toute habitation humaine pour qu'aucun bruit de ce genre pût naturellement arriver jusque là. Après eux, plusieurs autres entendirent également ces cloches mystérieuses, et ce son merveilleux, entendu une première fois, continuait à résonner à leurs oreilles, toujours et partout, excepté à la ville et dans les camps. Quant aux frères qui habitaient avec le

¹ BB. 24 jun., t. 25, p. 713, n. 15 : Jamque nobis atrium ecclesie subeuntibus, signa solitum dedere clangorem.

² BB. 19 maii, t. 17, p. 424, n. 12 et 13 : At illi cœperunt audire auditum multarum et magnarum campanarum; locus tamen ille ita remotus erat ab habitationibus hominum, quod nunquam sonus alicujus campanæ potuisset ibi audiri: unde stupefacti sunt... Post istos quatuor, plures audierunt sonum campanarum scilicet in prædicto loco; et postquam ibi audivissent, ubique audiebant, excepto intra urbem vel castra. Fratres vero qui erant in illo loco, omnes audiebant; et secundum diem majoris festivitatis, ita plurimarum campanarum sonum audiebant. Omnes quidem Fratres audiebant, sed non omnes æqualiter; quia unus apertius altero, et plurimarum campanarum et diversarum. Quidam Frater audiebat unam campanam quæ dulciorem sonum reddebat omnibus aliis, et hæc pulsabatur cum elevabatur Corpus Domini.

bienheureux, ils jouissaient tous de ce carillon, plus ou moins éclatant, selon le degré des solennités; cependant il n'était pas le même pour tous, ce qui ajoutait au prodige. L'un d'eux, en particulier, entendait une cloche plus douce et plus sonore, au moment du sacrifice où le prêtre élève dans ses mains le corps du Seigneur.

C'est principalement à la mort des serviteurs de Dieu et à la translation de leurs reliques, que ce miracle se produit, et il est incroyable combien souvent il reparait dans les actes des saints. Nous citerons, parmi une infinité d'autres, les noms de saint Ludger¹ premier évêque de Munster, de saint Conon² moine de l'Ordre de Saint-Basile, de saint Aldebrand³ évêque de Fossombrone, du solitaire saint Vivald⁴, du bienheureux Grégoire⁵ ermite de Saint-Augustin, de saint Isidore⁶ laboureur, de saint Théobald⁷ de la Badie camaldule, de saint Boniface⁸ archevêque de Mayence, du bienheureux Henri⁹ de Treviso, de saint Bernard¹⁰ d'Arce, honoré dans l'Abruzze, et dans l'office duquel on rappelle le prodige.

VIII. — Le second prodige dont nous voulons parler, est celui des flambeaux et des lampes qui s'allument ou se rallument miraculeusement.

La bienheureuse Élisabeth¹¹, fille du roi de Hongrie

¹ ALTFRID. Episc. BB. 26 mart., t. 9, p. 649, n. 18.

² BB. 28 mart., t. 9, p. 731, n. 3.

³ FERD. UGHELLO. BB. 4 maii, t. 14, p. 163, n. 7.

⁴ DIONYS. POLINARI. BB. 1 maii, t. 14, p. 164, n. 2.

⁵ BB. 4 maii, t. 14, p. 541, n. 5.

⁶ JOAN. DIAC. BB. 15 maii, t. 16, p. 515, n. 11.

⁷ DOMINIC. PASSONI. BB. 1 jun., t. 21, p. 135, n. 57.

⁸ WILLIBAD. BB. 5 jun., t. 21, p. 464, n. 7.

⁹ PETR. DOMINIC. Ep. Tarvisin. BB. 10 jun., t. 22, p. 368, n. 25.

¹⁰ BB. 14 oct., t. 54, p. 628. *Hym. Vesp.*

Translatione corporis
Campanis Arpinensibus
Fit sonus intus et foris
Nullis illas pulsantibus.

¹¹ GERM. MURERI. BB. 6 maii, t. 15, p. 127, n. 23 : Dum ita jaceret, ora-

André III, et religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique, étendue sur son lit par une paralysie mortelle, et dans l'impuissance de faire le moindre mouvement, soupirait, une nuit, après la lumière du jour, quand tout à coup la lampe de sa cellule se ralluma et jeta une si vive clarté que l'infirmière qui veillait la malade fut réveillée en sursaut.

Le saint abbé Mayeul¹ voulait que, selon une louable coutume, un cierge demeurât constamment allumé au milieu de ses religieux pendant leur sommeil. Or, une fois qu'il voyageait avec quelques-uns de ses frères, la lumière s'éteignit, et l'heure de Matines venue, les religieux ne savaient comment rallumer leur flambeau, le foyer n'ayant plus que des cendres, et les serviteurs s'étant retirés. Cependant Mayeul commence l'office, et quand on en fut venu là, le frère qui devait réciter par cœur la leçon demanda la bénédiction. Au moment où le saint abbé prononça la formule, comme si une flamme divine était sortie de sa bouche, le cierge se trouva allumé.

Un témoin oculaire déposa, dans le procès de canonisation de saint François² de Paule, qu'un jour le serviteur de Dieu, agenouillé au pied de l'autel, alluma les cierges qui étaient sur l'autel pour le sacrifice, en étendant à distance, et sans qu'il y eût aucun contact, un flambeau allumé qu'il tenait à la main.

Ces merveilles se produisent souvent auprès des reliques des saints. Les exemples en sont infinis. Les sœurs de sainte

tioni intenta, quæ in cubicello pendebat extincta lampas cœlitus accensa fuit, multoque clarius solito lumen dare cœpit.

¹ NALGODE. BB. 11 maii, t. 15, p. 63, n. 28 : Cum unus e Fratribus ex corde lectionem dicturus, benedictionem expetiit, sub eodem momento quo vir Domini benedictionem dabat, divinus cereum ignis invasit, ac si ex ore Abbatiss ignis pro benedictione fluxisset.

² *Ex Processu*. BB. 2 april., t. 10, p. 131, n. 51. Franciscus genuflexus ante dictum altare tenens manibus candelam accensam ostendit illam candelam candelis extinctis quæ in altari erant; et statim sunt accensæ, quamvis ab illa quæ erat accensa, non accederentur.

Hildegarde¹ virent plusieurs fois un cierge placé sur son tombeau se rallumer de lui-même. Dans les translations des reliques du patriarche saint Benoit², de saint Augustin³ apôtre de l'Angleterre, de saint Gengoul⁴ martyr de Bourgogne, de sainte Guiborade⁵ vierge et martyre, de sainte Rictrude⁶ abbesse de Marchiennes en Flandre, et d'un grand nombre d'autres, ce prodige se renouvelle avec des circonstances diverses, mais attestant toujours une sorte d'affinité et de sympathie entre la lumière du ciel et celle de la terre.

¹ BB. 17 sept., t. 45, p. 698, n. 4. Item dicit, quod viderit candelam ardentem super tumbam ejus, cum cantabatur Missa pro defunctis. Qua extincta, Evangelio incepto, per se est accensa, non semel, sed sæpius.

² ΑΙΜΟΙΝ. *Miracul. S. Bened.* BB. 21 mart., t. 9, p. 330, n. 15: Et ecce, in ipso basilicæ sancti Benedicti egressu, orta cum vento pluvia cereos ad honorem Dei ac sanctorum ejus accensos, funditus extinxit. Sed antequam portam castris ipsius monasterii egrederentur, et serenitas rediit, et cerei divinitus reaccensi, inspicientibus cunctis, per aliquod viæ spatium nullis ventorum flatibus extinguere potuerunt. Simili modo, dum peractis pro quibus ierant, sanctas Reliquias a tabernaculo sub quo manserant extulissent, lucernæ extinctæ, divinaque virtute illuminatæ, nullo aurarum spiramine lumen amiserunt, donec a terra S. Benedicti Sanctorum progredierentur pignora.

³ GOCELIN. BB. 26 maii, t. 19, p. 433, n. 19.

⁴ BB. 11 maii, t. 15, p. 648, n. 7.

⁵ HERIDANN. BB. 2 maii, t. 14, p. 311, n. 1.

⁶ BB. 12 maii, t. 16, p. 105, n. 32.

CHAPITRE XV

LES PAROLES SURNATURELLES

Les paroles surnaturelles diffèrent des visions. — Il n'est pas requis qu'elles soient comprises de celui qui les entend. — Comme les visions, les paroles sont de trois ordres : auriculaires, imaginaires, intellectuelles. — Perfection relative de ces trois espèces. — Les paroles auriculaires, de qui elles procèdent, et leur mode d'exécution. — Les paroles imaginaires, leurs diverses manières de se produire, leur distinction des paroles surnaturelles vocales, et des paroles intérieures purement naturelles. — Elles se font entendre durant le sommeil, dans la veille, avec ou sans suspension des sens; jamais au plus haut point de l'extase. — Leurs causes. — Notion des paroles intellectuelles, et les marques qui les distinguent des visions du même ordre. — Le secret de leur réalisation dans l'esprit. — La classification que fait saint Jean de la Croix des paroles mystiques, en successives, formelles et substantielles. — Les paroles successives à la fois naturelles et surnaturelles; — Les illusions auxquelles elles exposent et les signes qui distinguent les véritables. — Les paroles formelles, leur extension. — Les paroles substantielles; elles embrassent les trois genres, mais principalement les paroles intellectuelles.

I. — Après les visions, nous avons à étudier les paroles de l'ordre mystique. Ce langage, qu'il soit extérieur ou intérieur, est toujours surnaturel, et conséquemment diffère de celui par lequel l'homme communique sa pensée ou reçoit la confidence d'une pensée étrangère. Nous constaterons tout à l'heure les différences.

Les paroles se distinguent aussi des visions. Les visions présentent au regard de l'esprit des réalités ou des images à contempler, tandis que les paroles sont des formules qui

énoncent des affirmations ou des volontés. De plus, les visions peuvent se produire sans paroles, et les paroles peuvent également n'être pas accompagnées de visions.

II. — Autre remarque. De quelque nature que soient les paroles surnaturelles, il n'est pas absolument requis que le sujet à qui elles sont adressées, les comprenne. Elles sont dites parfois dans un idiome inconnu, ou dans un énoncé qui ne s'éclaircira que plus tard.

Au plus fort de ses peines intérieures, sainte Chantal eut une vision. Un matin, étant au lit, un peu assoupie, il lui semblait qu'elle était dans un chariot rempli de voyageurs, et que, passant devant une église, elle voulut y entrer par la grande porte, qui était ouverte; mais elle se sentit repoussée, et elle entendit distinctement une voix qui lui dit : « Il faut passer outre, et aller plus loin. Jamais tu n'entreras au sacré repos des enfants de Dieu que par la porte de Saint-Claude. » Elle ne comprit rien alors à cette vision, sinon que ses peines cesseraient un jour. Aussi, quand elles devenaient plus vives, elle se disait : Patience, mon âme, Dieu t'a promis que tu entrerais au sacré repos de ses enfants par la porte de Saint-Claude. » Ce fut, en effet, dans l'église de Saint-Claude que, plusieurs années après, sainte Chantal se mit sous la conduite de saint François de Sales, et que la paix lui fut rendue. La veille du jour où elle devait entreprendre ce pèlerinage de Saint-Claude, sa vision d'autrefois lui revint à l'esprit, si claire et si vive, qu'elle ne put douter que le moment de sa réalisation ne fût enfin venu ¹.

III. — Parmi les paroles surnaturelles, les unes frappent les sens extérieurs, les autres retentissent dans l'intime de l'âme, tantôt d'une manière sensible, tantôt en s'adressant directement à l'entendement; ce qui ramène l'ordre adopté pour les visions, c'est-à-dire que les paroles sont : intellec-

¹ Cf. BOUGAÛD. *Histoire de S^{te} Chantal*, c. 6, t. 1, p. 160.

tuelles, imaginaires ou corporelles¹. Ces dernières, partant de l'organe de la voix pour aller à l'organe de l'ouïe, sont naturellement appelées vocales et auriculaires.

La perfection relative de ces trois sortes de paroles est absolument la même que celle qui existe dans les trois espèces de visions.

Comme dans la vision, la parole intellectuelle² occupe le premier rang, et la parole auriculaire³ le dernier ; d'où les Mystiques concluent que les paroles vocales s'adressent communément aux commençants et aux imparfaits, les paroles imaginaires à ceux qui progressent, et les paroles intellectuelles aux âmes les plus avancées.

Nous avons indiqué, en traitant des visions, les fondements de cette hiérarchie, et nous avons fait des réserves. Ces réserves, nous les renouvelons ici. Si Dieu ne parle presque jamais aux imparfaits par une communication purement intellectuelle, et s'il réserve cette façon sublime de converser pour quelques rares privilégiés⁴, il est moins avare des paroles vocales et imaginaires. Il les fait entendre indistincte-

¹ ALVAREZ de PAZ, *De grad. contempl.* l. 5, P. 3, c. 6, n. 6, t. 6, p. 569 : Hæc locutio triplex est. Altera vocibus exterioribus formata, quam aures corporis audiunt, et per eam intellectus audientis illustratur et affectus accenditur... Altera Dei locutio non aure corporis auditur sed imaginatione concipitur, dum Dominus per seipsum vel per aliquem Angelum format in imaginatione hominis ea verba, easque sententias quas vult ab ipso intelligi, quibusque oportet eum de rebus utilibus edoceri... Tertia locutio Dei non sonat in aure corporis, nec percipitur imaginatione capitatis, sed pure spiritaliter intellectu mentis.

² VOSS, *Direct. Myst. Comp.* SCARAMELLI, l. 2, P. 2, c. 2, a. 3, p. 398 : Locutiones intellectuales sunt omnium perfectissimæ et sublimissimæ.

³ *Ibid.*, a. 1, monita, n. 1, p. 385 : Locutiones auriculariæ, licet quandoque etiam personis perfectis concedantur, ordinariæ tamen animabus imperfectis quæ ad perfectionem tendere incipiunt, et sublimiorum communicationum nondum sunt capaces, impertiri solent. Deus enim, qui omnia in numero, pondere et mensura operatur, ejusmodi animas per gratias sensibiles a rebus sensibilibus avellere et ad cælestia et divina elevare intendit.

⁴ SCHRAM, *Theol. myst.* § 543, t. 2, p. 265 : Deus quandoque ex speciali privilegio cum animabus perfectis et contemplativis pure intellectualiter loquitur.

ment à ceux qui entrent dans la carrière, à ceux qui avancent et à ceux qui touchent au sommet. Les récits bibliques et les annales des saints l'attestent pleinement, ainsi qu'on a pu en juger par les nombreuses apparitions que nous avons rapportées.

IV.— Nous l'avons déjà dit, la parole auriculaire consiste dans une communication sensible qui retentit aux oreilles du corps, qu'il y ait ou non vision correspondante. Elle peut procéder des différents objets que nous avons reconnus dans la vision.

L'Ancien et le Nouveau Testament attestent que Dieu a plus d'une fois révélé, par la parole, sa présence et ses volontés. Adam¹ et Ève entendent sa voix dans le paradis terrestre, et se cachent de frayeur. Samuel² s'éveille par trois fois, au bruit de la voix qui l'appelle. Pendant que Jésus-Christ est baptisé dans le Jourdain, on entend retentir du ciel ces paroles : « Celui-ci est mon Fils, en qui j'ai mis toutes mes complaisances³. » La même déclaration frappe les oreilles des trois apôtres dans la scène de la transfiguration⁴. Et une troisième fois, le Sauveur demandant à son Père de glorifier son nom en lui rendant témoignage devant la multitude des Juifs réunis à Jérusalem pour la fête de Pâque, la voix du Père céleste éclate du ciel comme un coup de tonnerre : « Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore⁵. »

Jésus-Christ, depuis sa glorieuse ascension, a fait plus d'une fois entendre sa parole d'une manière sensible, par exemple, à saint Paul et à ses compagnons sur le chemin de Damas, lorsque, terrassant le futur apôtre des Gentils, il lui dit : « Saul, Saul ! pourquoi me persécutes-tu⁶ ? » De même,

¹ *Gen.* III, 9 et 10.

² *I Reg.* III, 9-10.

³ *Matth.* III, 11.

⁴ *Matth.* XVII, 5.

⁵ *Joan.* XII, 28.

⁶ *Act.* IX, 4, 7.

au Docteur angélique¹, par la bouche du crucifix devant lequel il était prosterné : « Thomas, vous avez bien écrit de moi ; que voulez-vous en récompense ? » A quoi le saint répondit : « Nulle autre chose que vous, Seigneur ! » Un jour que saint Jean de Matha² priaît devant un crucifix, dans l'église de Saint-Victor de Paris, il entendit par trois fois une voix qui lui disait ces paroles des PROVERBES³ : « Applique-toi à la sagesse, mon fils, et tu réjouiras mon cœur. »

Ces manifestations sensibles se sont souvent répétées, parlant soit de l'Eucharistie, soit des images du Sauveur.

Les anges, ainsi que nous l'avons vu, parlent également aux hommes dans leurs apparitions corporelles. Il arrive même assez fréquemment que, sans apparaître, ils font entendre des paroles sensibles. Agar⁴, chassée de la maison de son maître, errait dans le désert, et ne trouvant pas d'eau pour se désaltérer, elle et son fils Ismaël, elle laissa l'enfant couché sous un arbre, s'éloigna à une portée d'arc, et s'assit vis-à-vis en disant : Je ne verrai pas mourir mon enfant. Et là, élevant sa voix, elle se mit à pleurer. Or, Dieu écouta la voix de l'enfant qui pleurait aussi ; et son ange appela Agar, du ciel, et lui dit : « Agar, que fais-tu là ? Prends courage, Dieu a exaucé les pleurs de l'enfant. Lève-toi, prends ton fils, et tiens-le par la main, car j'en ferai le chef d'un grand peuple. » Et en même temps Dieu ouvrit les yeux à la mère ; elle vit un puits plein d'eau, où elle emplit son vaisseau et en donna à boire à Ismaël.

A la naissance du Sauveur, une multitude d'esprits célestes remplissent l'air de leurs chants de louange, pour aver-

¹ GUILL. de THOCO. BB:7 mart., t. 7, p. 669, n. 35 : Thoma, bene scripsisti de me : quam recipias a me pro tuo labore mercedem ? Qui respondit : Domine, non nisi te. — Et tunc scribebat tertiam partem Summæ de Christi passione et resurrectione.

² RIBADENEIRA, *Vie des Saints*, 17 déc., t. 12, p. 238.

³ Prov. XXVII, 11.

⁴ Gen. XXI, 14-19.

tir les bergers de la grande nouvelle, sans cependant se montrer à eux¹.

Avant d'apparaître visiblement à Jeanne d'Arc, et de lui dénoncer la mission que Dieu lui donne de sauver la France, l'archange saint Michel lui fait à plusieurs reprises entendre sa voix.

« C'est Jeanne d'Arc elle-même qui parle ; ce sont ses juges qui ont fait écrire ses paroles dans la rédaction officielle de son procès. Elle raconte « qu'à l'âge de treize ans (cela reporte à l'an 1425), elle eut une voix de Dieu qui l'appela. C'était un jour d'été, à l'heure de midi, dans le jardin de son père. La voix se fit entendre d'elle, à droite, du côté de l'église, et une grande clarté lui apparut au même lieu ; et rarement depuis elle entendit la voix sans qu'elle vît en même temps cette lumière. La première fois, elle eut grand'peur ; mais elle se rassura et trouva que la voix était digne ; et elle déclare à ses juges qu'elle lui venait de Dieu. A la troisième fois, elle connut que c'était la voix d'un ange. C'était, comme elle le sut plus tard, l'archange saint Michel². »

Plus tard, sainte Catherine et sainte Marguerite³ apparaitront aussi à la Pucelle d'Orléans. Qu'il s'agisse de l'archange ou des saintes, qu'elle les voie ou qu'elle les entende seulement, elle les appelle toujours ses *Voix*, parce qu'ils ne se montrent à elle que pour lui parler.

Ce que nous avons rapporté de la très-sainte Vierge et des bienheureux, témoigne suffisamment que les paroles se mêlent toujours, ou presque toujours, aux apparitions.

Les âmes du purgatoire, nous l'avons dit aussi, se manifestent bien des fois par des cris plaintifs, en appelant les amis dont elles réclament le secours. Plus souvent encore les

¹ *Luc.* II, 13.

² H. WALLON, *Jeanne d'Arc*, I, 1, II, t. 1, p. 86.

³ *Ibid.*, I, 7, t. 2, p. 79 et passim.

démons et les damnés accusent leur présence par les clameurs et les paroles qu'ils font entendre.

Les animaux eux-mêmes parlent quelquefois, témoin l'ânesse de Balaam, à qui le Seigneur ouvrit la bouche, dit l'Écriture¹, pour reprocher à son maître les mauvais traitements qu'il lui faisait subir.

Comment se produisent ces sons extérieurs?

Pour Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère, qui ont leurs propres corps, rien n'empêche d'admettre qu'ils articulent naturellement les paroles qu'ils adressent, en supposant toutefois leur présence personnelle dans les apparitions.

S'il s'agit de Dieu, des anges, bons ou mauvais, des âmes séparées, il faut évidemment recourir à une autre interprétation. Quand ces paroles procèdent d'apparitions réelles, sous une forme humaine ou animale, il suffit de supposer que le principe organisateur et moteur de ces formes extérieures, quel qu'il soit, imprime aux éléments matériels dont elles se composent, un mouvement analogue à celui de nos organes dans le jeu de la parole. S'il n'y a point de vision externe, les sons qui frappent les oreilles seront dus à des vibrations de l'air, réalisées par une cause surnaturelle. Les esprits n'ont pas besoin d'organes pour produire ces mouvements purement physiques².

On ne saurait douter que les démons ne soient la cause véritable et immédiate des paroles qu'ils font entendre³. A

¹ Num. XII, 28-30.

² THYRÆUS. *De loc. infestis*, c. 20, n. 7, p. 80: Hinc est quod spiritus in voce, clamore, gemitu, risu, cantu formandis, nullis organis, quemadmodum homines, atque animalia quæ voces formant, opus habeant. Non indigent ore, non lingua, non palatio, non labiis, non dentibus, quæ in articulata magis voce requiruntur. Non pulmone arteria, sive gutture, corde, gurgulione cum viginti suis musculis, quæ ad alias non ita articulatas necessaria sunt.

³ SCHRAM, *Theol. myst.* § 539, schol. 4, t. 2, p. 258: Etiam dæmon qui, veluti Dei simia, divina æmulatur, verba humanis similia formare potest... Hæc plura alia in nostram perniciem diabolus facere potest, ita ut non solum fictitie et apparenter, sed reipsa sonos excitet, qui voces humanas imitentur.

plus forte raison doit-on en dire autant des anges fidèles, qui ont une plus grande liberté d'action sur la nature. On peut même admettre l'opinion commune selon laquelle, quand Dieu, le Sauveur Jésus, les âmes bienheureuses ou souffrantes parlent, ce sont les anges qui exécutent les vibrations extérieures d'où résultent les sons, quoiqu'il n'y ait point de répugnance, nous en avons plusieurs fois fait la remarque, à ce que les esprits célestes ne soient cause que des paroles prononcées en leur nom, et que Dieu, Jésus-Christ, les saints du ciel et les âmes du purgatoire produisent eux-mêmes les paroles qu'ils adressent aux vivants.

V. — Les paroles imaginaires se font entendre sensiblement à l'âme, sans qu'il y ait au dehors aucune impression organique. Elles n'ont de réalité que dans l'imagination, et cependant elles retentissent à l'oreille de l'âme plus nettement que si elles affectaient dans le corps le sens de l'ouïe.

« Ce sont, dit sainte Térése¹, des paroles parfaitement distinctes; mais on ne les entend pas des oreilles du corps; l'âme, néanmoins, les entend bien plus clairement que si elles lui arrivaient par les sens : on aurait beau résister pour ne pas les entendre, tout effort est inutile. »

On se demande peut-être comment peuvent se produire ces paroles à la fois sensibles et intérieures. Nous répondons qu'elles se produisent de la même manière que les visions imaginaires. Tout ce qui peut affecter nos sens externes a sa représentation correspondante dans l'imagination², avec cette différence que l'imagination multiplie et nuance à son gré

¹ *Sa Vie*, ch. 25.

² SCHRAM, *Th. myst.* § 542, schol. 1, t. 2, p. 263: Præter modum auditu auris verba articulata percipiendi, dantur alii modi verba faciendi et audiendi... Sic in ipsis sensibus externis sensibilia aliter percipit auris audiendo, et oculus videndo. Item in sensibus internis, phantasia sic imaginatur quasi sic audiat, et aliter imaginatur quasi videat, et ita quasi audit et videt, et quidem suo modo perfectius quam sensus externi, quia ad plura et etiam absentia se extendit, quin tamen interius audiat et videat, prout per alios sensus exterius contingit.

les objets, tandis que les sens corporels les saisissent tels qu'ils sont en réalité, et souvent n'en reçoivent qu'une impression imparfaite et affaiblie.

Quoique ces paroles soient intérieures, elles semblent parfois venir de loin, descendre du ciel, partir d'un lieu déterminé plus ou moins rapproché, ou même monter du cœur de celui qui les entend, quoique articulées par une voix étrangère¹ : la bienheureuse Étienne de Soncino entendait une voix qui lui criait du fond du cœur : Charité, charité, charité² !

De là résulte une grande difficulté de distinguer ces communications surnaturelles des sons véritablement extérieurs. Les règles que nous avons tracées pour la distinction des visions corporelles et représentatives, reviennent ici. Quand la même voix retentit aux oreilles d'un certain nombre, le prodige doit être tenu pour extérieur. Si, au contraire, un seul entend des paroles qui échappent entièrement à ceux qui sont auprès de lui, surtout si ces paroles s'imposent malgré le bruit du dehors et les efforts que l'on ferait pour détourner l'attention, c'est alors un fait purement intérieur, et comme ce fait revêt cependant une forme sensible, il revient de droit à l'imagination.

Il faut encore éviter un autre écueil, qui est de confondre les paroles intérieures surnaturelles avec celles qui proviennent de notre fond. Le cardinal Bona décrit ainsi les signes qui permettent de démêler ces deux genres de paroles.

« Les discours de notre propre entendement et de notre imagination, dit cet auteur³, se distinguent des discours de

¹ ALVAREZ de PAZ. *De grad. contempl.* l. 5, P. 3, c. 6, t. 6, p. 570 : Sed hæc verba, licet a Deo vel Angelo in ipsa hominis orantis vel contemplantis imaginatione formentur, tamen ita disponuntur ut interdum videantur e cælo descendere, interdum juxta audientem vel a longe proferri, interdum ex ipso penetrati cordis assurgere.

² JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses filles de l'Ordre de Saint-Dominique*, l. 3, c. 7, t. 1, p. 698.

³ *De discret. spirit.* c. 8, n. 3, p. 254 : Proprii intellectus seu phantasie

Dieu, en ce que, lorsque ce sont nos puissances naturelles qui parlent, elles ordonnent et disposent ce qu'elles nous disent, et il est en notre pouvoir de nous en détourner, quand il nous plait. Mais lorsque c'est Dieu qui nous parle, nos puissances se taisent et écoutent, et ne peuvent ni détourner la pensée des choses qu'on a entendues ni les rejeter. De plus, les choses que Dieu dit sont très-éloignées de l'intelligence humaine, et il fait entendre tant de choses en un si court espace de temps, qu'il serait impossible à l'esprit humain de les concevoir si promptement. C'est un signe encore que Dieu a parlé, si les choses qu'on a ouïes ne sortent jamais de la mémoire, si l'on n'y a nullement pensé avant de les avoir reçues; si on garde un souvenir fidèle, non seulement du sens, mais aussi de toutes les expressions; si elles sont conformes à l'Écriture sainte et à la doctrine de l'Église; si elles éclairent l'Âme, la fortifient et l'excitent à la perfection. »

Sainte Térèse, à qui Bona emprunte l'ensemble de ces règles, insiste sur la dernière, celle des effets, et la présente comme la plus décisive : « Il y a encore une autre marque, la plus évidente de toutes, dit-elle¹, c'est que les paroles qui viennent de l'entendement ne produisent aucun effet, tandis que celles qui viennent de Dieu sont paroles et œuvres tout ensemble. »

VI.— Ces entretiens surnaturels ont lieu, ainsi que les visions du même genre, durant la veille ou pendant le sommeil.

locutiones his signis discernantur a divinis, quia, cum potentiæ nostræ loquuntur, ipsæ ea quæ dicunt, ordinant et disponunt, situmque est in nostra potestate ab iis, cum libuerit, divertere. Cum vero Deus loquitur, potentiæ nostræ silent et audiunt, nec cogitationem ab auditis avertere, aut illa rejicere possunt. Deinde, quæ a Deo dicuntur, procul ab humana intelligentia remota sunt, brevissimoque temporis spatio adeo multa audiuntur, ut nullo modo poterint ab humano ingenio tam cito excogitari.—Indicia sunt divinæ locutionis, si verba audita memoria non excidant; si nulla de iis præcessit cogitatio, si audiens non sententiæ, sed singulorum verborum postea meminerit; si consona Sacræ Scripturæ et Ecclesiæ doctrinæ sint; si animam illuminent, corroborent, et ad perfectionem impellant.

¹ *Sa Vie*, ch. 25.

Dans la veille, ils se produisent avec ou sans la suspension des sens, au milieu des occupations les plus absorbantes, comme dans le silence et le recueillement de la contemplation ¹.

Les Mystiques postérieurs à sainte Térèse font cette réserve, que les paroles intérieures ne sauraient se produire au plus haut point de l'extase, parce que en cet état l'âme est passive, et que le jeu de ses facultés impérées, parmi lesquelles se range l'imagination, est suspendu. Mais citons plutôt sainte Térèse, à laquelle nous renvoyent tous ces auteurs ².

« Qu'on le remarque bien, dit-elle ³, si l'âme a de ces visions ou entend de ces paroles, ce n'est jamais, à mon avis, quand le ravissement est à son plus haut degré. Car, durant ce temps, comme je l'ai précédemment expliqué, toutes les puissances de l'âme étant entièrement perdues en Dieu, elle ne peut ni voir, ni écouter, ni entendre. Elle est alors tout entière en la puissance d'autrui, et durant ce temps, qui est fort court, il me semble que Dieu ne lui laisse point de liberté pour quoi que ce soit. Mais, une fois que ce temps si court est passé, et que l'âme persévère encore dans le ravissement, c'est alors que les visions et les paroles peuvent se produire; car les puissances, sans être entièrement perdues, demeurent néanmoins presque sans action; elles sont comme absorbées, et inhabiles à former aucun raisonnement. »

Selon Bona ⁴, cette communication divine par la parole in-

¹ Voss, *Direct. myst. Comp.* SCARAMELLI, l. 2, p. 2, c. 2, a. 2, p. 387: In raptum intervallis autem, quum potentia quædam et speciatim imaginativa, soluta et ad suas operationes libera reddatur, locutiones imaginariæ contingere possunt. Interdum denique audiuntur etiam extra orationem et contemplationem, dum anima exterioribus operationibus distrahitur et occupatur.

² Cf. SCARAMELLI, *Direct. Myst. Tratt.* 4, c. 12, n. 145, p. 300. — SCHRAM, *Theol. myst.* § 541, schol. 3, t. 2, p. 261.

³ *Sa Vie*, ch. 25.

⁴ *De discret. spir.* c. 8, n. 3, p. 252: Solet frequentius hæc mystica Dei

térieure se réalise de préférence pendant le sommeil, à cause du calme profond de l'âme en cet état. Et il allègue, à l'appui de son assertion, ce passage des NOMBRES ¹: « S'il se trouve parmi vous un prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai en vision ou je lui parlerai en songe; » et cet autre de Job²: « Dieu parle par les songes, dans les visions de la nuit, pendant que les hommes sont dans l'assoupissement du sommeil et qu'ils reposent sur leurs lits; c'est alors qu'il ouvre l'oreille des mortels, pour leur faire entendre ses avertissements. »

VII. — Pour ne point tomber dans des répétitions fastidieuses, nous ne nous étendrons pas sur le principe des paroles imaginaires. Il est démontré, par les récits de l'Écriture et l'expérience ininterrompue des siècles, que Dieu fait entendre sa parole aux hommes dans le cercle de leur imagination. La plupart des révélations prophétiques énoncées sous une forme sensible, se consumaient ainsi dans cette partie de l'esprit où l'homme recueille et combine les images des corps. Notre-Seigneur, la très-sainte Vierge, les anges et les bienheureux, ne se montrent généralement en vision représentative que pour converser avec les hommes. On peut en dire autant des âmes du purgatoire, quoique celles-ci apparaissent assez souvent sans proférer aucune parole, témoignant suffisamment par leur attitude triste et suppliante qu'elles viennent intéresser à leur sort leurs amis de la terre. Pour les esprits réprouvés, il est également constant qu'ils se manifestent par des paroles, comme par des visions imaginaires.

Tout ce que nous avons dit sur le caractère personnel des apparitions représentatives, s'applique aux paroles de même nature; nous ne revenons pas sur ces discussions.

loquela in somno audiri, quia tunc anima nullo tumultu, nullis curis exterioribus distrahitur.

¹ Num. XII, 6.

² Job. XXXIII, 15.

VIII. — Outre les paroles vocales et imaginaires, il y a encore des paroles intellectuelles, qui se font entendre à l'âme sans l'intermédiaire des sens extérieurs ou intérieurs, et par la voie directe de l'entendement¹.

La faculté qui en nous comprend, porte indistinctement le nom d'intelligence et celui d'entendement. Elle a pour objet l'être ou la vérité affirmée; or, en tant que la vérité se montre et est aperçue par l'esprit, elle produit la vision, qui est l'acte propre de l'intelligence; en tant qu'elle s'affirme et se formule elle-même, elle devient parole, et se résout en un fait d'entendement ou d'audition². Tout acte de pensée, ainsi que le dit saint Augustin³, constitue une parole intérieure.

Il ne faudrait pas cependant conclure de là qu'il n'existe pas de différence entre les visions et les paroles intellectuelles. Dieu donne à ses manifestations la forme qu'il veut : quand il apparaît ou qu'il présente les choses comme des réalités sur lesquelles l'homme fixe son regard, il offre un objet de vision; quand il énonce des affirmations et des formules, il fait entendre des paroles.

La parole emporte l'idée d'un être qui révèle à un autre sa pensée. Les êtres sensibles entrent en relation et en commerce de pensées à l'aide de signes accommodés à leur nature; les purs esprits sont évidemment affranchis de cette condition, et leur langage se ramène à une simple vue de leurs conceptions réciproques. Ainsi conversent les anges⁴. Les paroles

¹ SCHRAM. § 542, t. 2, p. 262: Est proinde locutio pure intellectualis illa quæ fit verbis solum intelligibiliter perceptis, independenter a sensu externo auditus, et interno phantasie seu imaginationis.

² L. du PONT. Tract. 1. *Duc. spir.* c. 22: Intellectus simul est auditus et visus animæ; auditus est quatenus a Deo accipit instructionem, attenditque quid sibi dicatur; visus est, quatenus illud intelligit et assequitur.

³ *De Trinit.* l. 15, c. 17, p. 58: Et si verba non sonent, in corde suo dicit utique qui cogitat.

⁴ ALVAREZ de PAZ, l. 5, P. 3, c. 6, p. 571: Hæc autem locutio propria est Angelorum, quæ merito aliquando illis animabus communicatur in hac vita, quæ vitam angelicam in terris instituunt.

intellectuelles élèvent donc les âmes humaines à l'état des esprits purs, ou plutôt, Dieu, par ce langage spirituel, communique avec les âmes voyageuses à la façon dont il s'entretient avec ses anges et ses élus.

« Sa voix alors, dit Bona¹, retentit dans le silence de l'âme, non à travers les oreilles du corps, ni par l'imagination, mais par la vertu toute spirituelle de l'entendement. Dieu parle à la fine pointe de l'âme par une parole très-simple, et l'âme entend par un regard très-simple aussi de son esprit. Il parle aux anges et aux bienheureux, non par aucune voix sensible, mais en imprimant dans leur entendement la vérité qu'il a résolu de leur découvrir; de même il fait entendre ses paroles dans la partie supérieure de l'âme, y répandant une lumière extrêmement claire, au sein de laquelle, sans fatigue ni dégoût, mais plutôt avec un très-aimable repos et une merveilleuse douceur, l'âme en apprend plus en un instant qu'elle ne pourrait le faire par un travail de plusieurs années. »

IX. — Pour nous, qui mêlons le sensible à tous nos concepts, il nous est difficile d'entendre et d'expliquer comme s'opère cette admirable parole entre Dieu et l'âme. Ceux-là mêmes qui l'ont entendue en pénètrent à peine le mystère et ne savent comment l'exprimer.

« C'est un langage tellement du ciel, dit sainte Térése², que nul effort humain ne le peut faire comprendre, si le

¹ *De discret. spir.* c. 8, n. 3, p. 253 : Tertius modus sublimior est, cum vox Dei loquentis in silentio ad cor Hierusalem, non aure, non imaginatione, sed solo intellectu spiritualiter percipitur. Loquitur enim Deus in apice mentis uno simplicissimo verbo, et anima audit uno simplicissimo mentis intuitu. Sicut Angelis et Beatis loquitur, non aliqua voce sensibili, sed imprimendo ipsorum intellectu veritatem quam illis manifestare decrevit : ita in parte superiori anima verba sua profert, clarissima quadam luce infusa, in qua sine labore et fastidio, imo cum admirabili quiete et suavitate, multo plura brevissimo tempore docetur anima, quam posset proprio studio multis annis ediscere.

² *Sa Vie*, ch. 27.

Seigneur ne l'enseigne par expérience. Il met bien avant dans l'intime de l'âme ce qu'il veut lui faire entendre, et là, il le représente sans image ni forme de paroles, mais par le même mode que la vision [intellectuelle] dont je viens de parler... C'est comme s'il se trouvait dans notre estomac une viande que nous n'aurions pas mangée, sans savoir comment elle est entrée en nous, quoique bien certains du fait. Par ce genre de langage, le Seigneur veut, je crois, donner à l'âme une certaine connaissance de ce qui se passe au ciel où l'on parle sans paroles. Qu'une telle langue existât, je l'avais toujours complètement ignorée jusqu'à ce qu'il plût au Seigneur de me le montrer dans un ravissement. Ainsi, dès ce monde, par cela seul que Dieu veut être entendu de l'âme, Dieu et l'âme s'entendent, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucun autre artifice pour s'exprimer leur mutuel amour. Ici-bas, deux personnes d'esprit qui s'aiment beaucoup, s'entendent même par signes, seulement en se regardant. C'est apparemment ce qui se passe entre Dieu et l'âme; mais il ne nous est pas donné de voir de quelle manière ces deux amants portent l'un sur l'autre ce regard par lequel ils se disent leur amour réciproque, ainsi qu'il est dit de l'époux et de l'épouse dans les Cantiques, selon l'interprétation que je crois en avoir entendu donner. »

Les théologiens cependant ont essayé d'éclaircir le mystère de cette communication divine, et ils reproduisent sur ce point leurs façons d'expliquer la vision intellectuelle.

Au sentiment commun des scolastiques¹, Dieu, Jésus-Christ, les anges et les saints jettent dans l'esprit des espèces intelligibles qui répondent à leurs pensées intimes, et la lumière divine, se répandant sur ces espèces, donne

¹ Voss. *Direct. myst.* l. 2, P. 2, c. 2, a. 3, p. 399 : Deus si aliquem servorum suorum locutionibus alloquitur intellectualibus, eique secretum aliquod aut veritatem quamdam patefacit, intellectui illius spiritualement infundit speciem, quæ non solum ipsius conceptum representat, sed etiam in ipso conspectu dictum secretum aut veritatem manifestat.

une pleine intelligence des choses qu'ils veulent manifester.

D'autres pensent que les idées préexistantes dans l'esprit, illuminées de la clarté divine, et combinées par l'opération surnaturelle de Dieu, peuvent absolument suffire pour la parole, comme pour la vision intellectuelle. Cajétan et plusieurs autres expliquent de cette manière le langage mutuel des anges¹. Pour répondre à Dieu, à ses anges et à ses saints, l'âme à son tour dirige vers eux ses pensées et ses affections, et non seulement ils aperçoivent ces actes intimes, mais elle-même connaît, à l'aide de l'illumination divine, que sa voix est entendue².

On peut opter entre ces solutions, à moins qu'on ne préfère se retirer dans le silence de sainte Térèse. L'interprétation la plus simple, selon nous, est de voir dans les paroles intellectuelles des jugements formulés par Dieu, les anges ou les saints, et qu'ils dirigent vers l'âme qui écoute. On admet que, pour leur répondre, l'âme présente à leurs regards les impressions qu'elle éprouve et les mouvements qu'elle produit; pourquoi ne pourrait-elle pas saisir de la même manière, par une vue, ou plutôt par une audition immédiate, les paroles qui lui sont adressées? Cette appréhension directe et la lumière divine surnaturellement répandue dans l'entendement, justifient pleinement

¹ SUAREZ, *de Angelis*, l. 2, c. 27, n. 12, p. 247: Est secunda (sententia) valde celebris in scholis, quæ docet unum Angelum loqui alteri, solum ordinando per voluntatem conceptum suum ad alium, id est volendo ut suum affectum liberum aut cogitationem suam alter intelligat. Nam per hanc solam voluntatem fit patens alteri Angelo quod prius erat occultum, et ideo ab illo per species quas habet concreatas statim videri potest, quod ad locutionem sufficit... Hæc est opinio Capreoli... Sequitur Cajetanus, 1 P., q. 107, a. 1, et multi moderni theologi.

² Voss. *Direct. myst.* l. 2, P. 2, c. 2, a. 3, p. 399: Quod si anima deinde respondere, et Deum alloqui velit, cogitatus et affectus suos ad eum dirigit, quos Deus tunc ob directionem istam, non solum modo naturali, sed tanquam animæ verba intelligit, et anima ipsa sese a Deo intelligi cognoscit.

l'évidence et la certitude qui caractérisent ces sortes de communications.

Touchant la nature et les différents degrés de cette illumination surnaturelle, nous n'avons rien à ajouter ici à ce que nous en avons dit en parlant de la vision intellectuelle¹, tous s'accordant à reconnaître qu'il n'existe point de différence à ce point de vue entre les visions et les paroles.

Cette lumière, nous en avons encore fait la remarque, est exclusivement divine; mais la voix qui parle et qu'elle éclaire peut être celle de Dieu, de Notre-Seigneur, de la bienheureuse Vierge, des anges fidèles, des saints et même celle des démons: tout ce qui se dit, tout ce qui s'affirme trouve un écho à l'oreille de l'entendement.

X. — Saint Jean de la Croix² distingue trois sortes de paroles surnaturelles. Il appelle successives, les paroles que l'esprit, recueilli et concentré, se dit à lui-même par le travail du raisonnement; formelles, celles qui viennent d'un autre; enfin substantielles, celles qui ont la vertu d'opérer ce qu'elles expriment.

Scaramelli³ applique cette répartition aux seules paroles imaginaires, tandis que Schram⁴ l'entend des paroles intellectuelles. Ce dernier nous semble interpréter plus fidèlement la pensée de saint Jean de la Croix, ainsi qu'on peut s'en convaincre en se reportant à l'endroit⁵ où le Docteur mys-

¹ Ch. 4, n. 8, t. 1, p. 494.

² *Montée du Carmel*, l. 2, c. 28, p. 130: Quoiqu'il y en ait de plusieurs espèces, je les réduis à trois, aux paroles successives, aux paroles formelles, aux paroles substantielles.

³ *Direct. Mist.* Tr. 4, c. 13, n. 149, p. 301: S. Giovanni della Croce, parlando di queste locuzioni interne soprannaturali, che si formano per mezzo dell'immaginativa, le distingue in tre specie, altre le chiama successive, altre formali, ed altre sostanziali.

⁴ *Theol. myst.* § 542, sch. 3, t. 2, p. 264: Quotuplex sit locutio intellectualis? — S. Joannes a Cruce triplicem locutionem mere intellectualem assignat: 1° eam quæ fit per verba successiva...; 2° illam quæ fit per verba formalia...; 3° eam quæ fit per verba substantialia.

⁵ *Montée du Carmel*, l. 2, c. 23, p. 114: Je commencerai maintenant à

tique formule nettement le sommaire de la doctrine qu'il se propose de développer.

D'autres auteurs, entre autres Philippe de la Très-Sainte-Trinité¹ et saint Liguori², étendent cette division à toutes les paroles surnaturelles, qu'elles soient vocales, imaginaires ou intellectuelles. Nous croyons, en effet, que ces trois formes générales ont chacune leur part dans la classification de saint Jean de la Croix, ainsi qu'on le verra dans le développement que nous allons en faire.

XI. — Les paroles successives consistent dans une série de raisonnements, par lesquels l'âme, sous l'action et la lumière du Saint-Esprit, se parle et se répond à elle-même, mais avec tant de promptitude et de facilité, qu'il lui semble que c'est un autre qui opère et qui lui parle. Écoutons saint Jean de la Croix³ décrire ce genre de parole intérieure.

« L'esprit forme ordinairement les paroles que nous avons appelées successives, lorsque, étant rentré en lui-même, il s'applique fortement à la considération de quelque vérité. Il s'y absorbe tout entier; il fait alors de très-justes raisonnements sur son sujet, avec facilité, avec clarté, avec distinction; il y découvre des choses qu'il ignorait auparavant. Il lui semble que ce n'est pas lui-même qui opère, mais que c'est un autre qui lui parle, qui lui répond, qui l'instruit intérieurement. Et, véritablement, il y a lieu de le penser et même de le croire; car il parle lui-même avec soi-même, et

traiter des quatre sortes de connaissances de l'esprit, qui sont les visions, les révélations, les paroles intérieures et les sentiments spirituels, et que j'ai appelées purement spirituelles, parce qu'elles sont communiquées à l'esprit, non par la voie des sens, comme les représentations corporelles et imaginaires, mais par une voie surnaturelle, sans aucune opération des sens extérieurs ou intérieurs.

¹ *Sum. Theol. myst.* P. 2. Disc. 4, a. 5, t. 2, p. 418: Tres sunt modi divinæ locutionis: completur enim divina locutio vel verbis successivis, vel verbis formalibus, vel verbis substantialibus.

² *Praex. Confess.* n. 141, p. 190: Quod vero ad locutiones attinet, locutio esse potest successiva, formalis et substantialis.

³ *Montée du Carmel*, ch. 29, p. 130.

il se répond comme si un homme s'entretenait avec un autre homme. Et, en effet, cela se passe chez lui de la sorte, parce qu'encore que ce soit l'esprit lui-même qui fait ces effets, néanmoins le Saint-Esprit lui donne souvent le secours de sa grâce pour former des pensées, des raisonnements et des paroles conformes à la vérité qu'il médite. D'où vient qu'il prononce ces paroles et qu'il se les dit à soi-même, comme si c'était une parole distincte. Car l'entendement étant uni à la vérité de l'objet qu'il contemple, étant joint aussi à l'esprit divin qui l'aide, il se représente successivement les vérités qui sont des suites nécessaires de l'objet qu'il considère; mais il n'agit de la sorte qu'avec l'assistance du Saint-Esprit qui lui en donne l'ouverture, qui l'éclaire et qui l'enseigne. Et c'est là une des manières dont il se sert pour instruire l'entendement. De sorte que nous pouvons appliquer ici ces paroles de la Genèse¹: « Cette voix est à la vérité la voix de Jacob, mais ces mains sont les mains d'Ésaü. » De même cette opération est à la vérité l'opération de l'entendement; mais cette lumière est la lumière de l'esprit divin. Jamais l'entendement ne pourra se persuader que ce qu'il fait vienne de lui seul, mais il croira toujours que c'est l'ouvrage d'une autre personne. Car il ne comprend pas comment il peut former des paroles qui expriment les pensées et les vérités qu'un autre lui communique. »

Ces paroles sont appelées justement successives, comme les opérations du raisonnement dont elles sont le fruit.

Ces paroles intérieures sont donc à la fois naturelles et surnaturelles : le naturel consiste dans le travail du raisonnement; le surnaturel, dans la lumière que le Saint-Esprit projette sur l'âme pour l'éclairer et la conduire dans cette œuvre de déduction. L'alliance de l'élément divin

¹ Gen. xxvii, 22.

avec l'activité humaine absorbée par la réflexion suppose, on le comprend, le calme de la solitude et le silence de l'oraison¹.

Le point de départ de cette déduction merveilleuse peut être une parole intime que Dieu fait entendre, et de laquelle l'âme surnaturellement illuminée fait jaillir avec une facilité qui tient de l'évidence, une série de pensées et de paroles nouvelles, ou bien une vérité divine considérée d'abord par la foi, sur laquelle l'Esprit-Saint répand de si vives clartés que l'âme, non seulement entend cette vérité, mais encore aperçoit par un regard déductif un nombre plus ou moins grand d'autres vérités qui en découlent ou s'y rattachent. Les vérités déduites sont autant d'énoncés nouveaux qui semblent à l'âme affirmés par une voix distincte d'elle-même.

Ces sortes de concepts ou de paroles n'appartiennent pas évidemment à l'imagination, mais à l'entendement, comme le raisonnement lui-même qui les produit, et doivent être regardés comme des opérations intellectuelles².

XII. — On est très-exposé à se méprendre dans les paroles intérieures successives, et à tenir pour divin ce qui n'est que le fruit de l'activité humaine sans autre garantie que la lumière rationnelle qui accompagne l'exercice naturel de

¹ RICHARD a S. VICTOR. *De grad. charit.* c. 4. Migne, Pat. lat. t. 196, col. 1206. O dulcis confabulatio Dei in anima, quæ sine lingua et labiorum formatur strepitu, quæ sine aure percipitur, sed sub silentio solus qui loquitur et cui loquitur audit illam, a qua omnis alienus excluditur!

² PHILIPP. a SS. TRIN. *De grad. charit.* P. 2, D. 4, a. 5, t. 2, p. 419: Quamvis autem in hac intellectuali communicatione ac illustratione pure spiritali, secundum se non soleat aliqua dæmonis illusio subrepere, ex defectu tamen ipsius animæ potest aliquando reperiri deceptio; cum enim ipsamet anima sit quæ tales format discursus ac rationes deducit, etsi media luce sibi divinitus communicata, quia tamen non illam plene possidet, nec illi perfecte subordinatur, at potius juxta propriam intellectus sui capacitatem ac limitationem utitur illa, sæpe contingit quod in rationum deductione et in discursuum illatione decipiatur, et sic ex veris principiis falsas conclusiones colligat.

l'esprit. De là des mécomptes qui doivent être imputés non à Dieu, mais à l'homme. Voici comment se produit cette illusion.

Quand l'âme déduit d'une première vérité, par le moyen du raisonnement et par l'assistance de la lumière divine, d'autres vérités qui s'y rattachent, elle aboutit à des énoncés certains et véritablement surnaturels, sinon en soi, du moins par le mode qui les obtient. Mais il peut arriver que l'esprit sorte du rayon éclairé par Dieu et rentre, à son insu, dans les simples conditions de la déduction naturelle. Dès lors, non seulement ces opérations n'ont plus aucun caractère mystique, mais encore elles sont sujettes aux défaillances de l'humaine infirmité, à l'illusion et à l'erreur. On croira que les déductions obtenues forment la suite d'une première parole divine ou d'une vérité considérée d'abord surnaturellement, dans l'éclat et l'abondance de la lumière du Saint-Esprit; en réalité, on n'a plus que des conceptions purement humaines, lesquelles pourront être justes, mais pourront aussi être erronées.

Sur cette doctrine si importante, qui permet d'expliquer comment des âmes sincères, et d'autres qui aspirent imprudemment aux faveurs extraordinaires¹, peuvent s'abuser en matière de révélations, il nous faut entendre saint Jean de la Croix² qui, le premier, l'a mise en pleine évidence.

« Quoiqu'il n'y ait ni mensonge ni tromperie en cette communication et en cette lumière de l'esprit considérées en elles-mêmes, il peut néanmoins s'en trouver, et, en effet, il s'en trouve souvent dans les paroles et dans les raisonnements que l'entendement forme sur ces connaissances. Car,

¹ SCARAMELLI, *Direct. Mist.* Tr. 4, c. 13, n. 151, p. 302. Si noti bene questa dottrina : perchè da questo proviene, che alcune anime di buono spirito che non sono capaci di mentire, o di fingere, rimangono ingannate e deluse nelle loro predizioni.

² *Montée du Carmel*, l. 2, c. 29, p. 131.

comme la lumière qu'il reçoit d'en haut est quelquefois si subtile et si spirituelle qu'il ne la connaît pas parfaitement, et comme c'est lui-même qui raisonne de son propre fonds, ses raisonnements sont quelquefois faux et quelquefois vraisemblables, et toujours défectueux, parce qu'ayant commencé par la contemplation de la vérité solide et certaine, et se servant pour opérer de sa capacité, ou plutôt de sa grossièreté et de sa bassesse, il lui est facile de prendre le change et d'inventer beaucoup de choses, comme si c'était un autre qui parlât.

« Il se trouve des esprits si vifs et si pénétrants, qu'aus-
sitôt qu'ils se recueillent pour méditer une vérité, ils raison-
nent naturellement avec une grande facilité; ils forment
incontinent des paroles intérieures et des expressions très-
vives de leurs pensées, lesquelles cependant ils attribuent à
Dieu, se persuadant qu'elles viennent de lui, quoique, en
effet, ce ne soit que l'ouvrage de l'entendement. Car lorsque
l'entendement s'est dégagé en quelque façon de l'opération
des sens, il peut faire toutes choses par la seule lumière
naturelle, et sans aucun secours extraordinaire. Ce qui ar-
rive souvent à plusieurs, qui s'abusent eux-mêmes en
croyant qu'ils sont élevés à une oraison sublime et à de
grandes communications avec Dieu, et qui écrivent même
ou font écrire tout ce qui leur vient en l'esprit, quoique, pour
l'ordinaire, ces prétendues merveilles ne contiennent aucune
vertu solide, et ne soient bonnes qu'à nourrir l'orgueil et la
vanité. »

Le moyen de discerner si les paroles successives viennent de Dieu, ou si elles sont purement naturelles, est d'examiner si l'âme se complait dans ce travail intellectuel, et surtout si elle y est attachée. Les dons de Dieu vont plutôt à la charité qu'aux satisfactions de l'esprit. Des troubles intimes, des soulèvements d'orgueil, ou des préoccupations trop vives de vanité accuseraient une intervention cachée du démon. Les

effets qui suivent ces paroles intérieures sont les marques les plus sûres de l'action de Dieu ¹.

Sainte Térèse ² ajoute que l'âme qui aura l'expérience des paroles divines ne les confondra pas avec les conceptions purement humaines : « Car, entre les unes et les autres, il y a une grande différence. Quand c'est l'entendement qui forme ces paroles, quelque subtilité qu'il y mette, il voit bien que c'est lui qui les arrange et qui les profère. Il y a autant de différence qu'entre composer un discours et l'entendre d'un autre. L'entendement verra bien qu'il n'écoute pas, mais qu'il agit; et les paroles qu'il forme ont quelque chose de sourd, de fantastique, et manquent de la clarté qui accompagne les paroles de Dieu. Aussi pouvons-nous nous distraire alors, comme nous sommes libres de nous taire quand nous parlons; mais quand c'est Dieu qui parle ce n'est pas en notre pouvoir. »

XIII. — Les paroles formelles ne procèdent pas, comme les successives, du sujet qui écoute et se parle à lui-même, mais d'une autre personne. Elles sont appelées formelles parce qu'elles sont expressément formulées hors de l'esprit qui entend, au lieu que les paroles successives sont l'œuvre même de l'esprit. N'étant pas le résultat d'un travail subjectif et mental, ces sortes de paroles ne requièrent point la con-

¹ SCARAMELLI, *Directt. Mist. Trat. 4, c. 13, n. 153, p. 303* : I contrassegni per conoscere quanto le dette parole successive vengono da Dio, quando dalla luce dell' intelletto umano, e quando dal demonio, possono essere i seguenti. Se i predetti concetti e parole interne vadano congiunte con un amore umile e riverente, e con un intimo raccogliamento quieto e pacifico, sarà segno che quello procedono dallo spirito di Dio : perche sono caratteri da cui sono sempre accompagnate le visite del Signore. Quando poi tali parole risulteranno dalla vivacità dell' intelletto, non porteranno seco il predetto amore, ma al più al più un certo amore naturale, non così intimo, non così umile, non così ossequioso, ad alla fine lascieranna l'anima in una certa indifferenza, non inclinata nè al bene, nè al male... Finalmente se le parole avranno tratta dal demonio la loro origine, dovranno lasciar l'anima poco quieta, tutta arida, e affatto indisposta al bene.

² *Sa Vie*, ch. 25.

centration de l'âme et peuvent se faire entendre dans le silence de l'oraison, comme au milieu de l'agitation des affaires.

Nous empruntons encore ces notions et ces remarques au Docteur mystique, saint Jean de la Croix.

« Les paroles intérieures de la seconde espèce, dit-il¹, sont celles que nous appelons formelles. Elles se forment surnaturellement dans l'esprit, sans l'opération des sens corporels, soit que l'esprit se recueille, soit qu'il ne se recueille point. J'ai dit que ces paroles sont formelles, parce que l'esprit s'aperçoit formellement qu'elles sont proférées par un autre, sans qu'il y contribue de sa part. C'est pour cette raison qu'elles sont différentes de celles dont nous venons de parler. Mais ce n'est pas la seule différence qui s'y trouve; il y en a encore une autre, qui est que l'esprit est frappé de ces paroles lorsqu'il n'a aucune récollection, et même lorsqu'il n'y pense pas; au lieu que le contraire arrive dans les paroles successives; car elles ont toujours pour objet les choses que l'on considère dans la méditation. »

Ces paroles sont plus ou moins distinctes, plus ou moins multipliées. Quelquefois c'est un seul mot, d'autres fois plusieurs, et même une véritable conversation entre l'âme qui entend et questionne, et la voix intérieure qui parle et répond.

« Or les paroles dont il s'agit maintenant, continue saint Jean de la Croix², sont formées quelquefois très-distinctement, quelquefois beaucoup moins; elles sont souvent dans l'esprit comme des pensées par lesquelles on lui dit quelque chose, tantôt en lui parlant, tantôt en lui répondant. Quelquefois on n'entend qu'une parole, quelquefois deux, et quelquefois plusieurs qui se succèdent les unes aux autres. Car cet entretien dure quelquefois longtemps, soit en instruisant l'âme, soit en conférant avec elle de quelque manière; de telle sorte néanmoins que l'esprit n'agit pas, et

¹ *Montée du Carmel*, l. 2, c. 30, p. 135.

² *Ibid.*, p. 136.

qu'on entend toutes ces paroles, comme si une personne parlait à une autre. C'est ce que Daniel éprouva autrefois, lors, comme il le dit lui-même (ix, 22), que l'ange Gabriel lui parla; car il prononçait formellement et successivement des paroles dans l'esprit de ce prophète, et il lui apprenait ce qui devait arriver dans quelques années. »

Ces paroles sont formulées d'un jet, ou successivement, à la façon humaine. Dans tous les cas, c'est le propre de Dieu de dire beaucoup de choses en peu de mots. « Les paroles divines, dit sainte Térése¹, expriment en peu de mots des sens si profonds, si admirables, qu'il nous faudrait beaucoup de temps, seulement pour les mettre en ordre, ce qui démontre jusqu'à l'évidence que de telles paroles sont divines, et non pas humaines. »

Quoique saint Jean de la Croix ne considère parmi les paroles que celles qui s'adressent à l'entendement, tandis que Scaramelli n'y voit, au contraire, que les paroles imaginaires, il nous semble que cet énoncé embrasse toutes les paroles, soit intérieures, soit extérieures, qui proviennent d'une cause extrinsèque. L'âme reçoit de ces sortes de communications surnaturelles par le canal des sens corporels, ainsi que nous l'avons dit plus haut. L'imagination, sous l'action d'un principe externe qui illumine et coordonne les images mentales, peut aussi produire de ces discours formels, et, ce qui n'est pas moins évident, l'entendement est encore plus apte à saisir de tels énoncés. Quand ces paroles sont intérieures, la manière de reconnaître si elles sont exprimées dans l'imagination, ou si elles sont dues à une simple appréhension intellectuelle, est de considérer si ces formules revêtent une forme sensible, ou si elles se présentent seulement par le seul aspect de la vérité. Dans le premier cas, on sent; dans le second, on ne fait que connaître. En pratique,

¹ *Sa Vie*, ch. 25.

ce discernement offre parfois de grandes difficultés, par suite du mélange du sensible et de l'intelligible dans la connaissance humaine.

XIV. — Le caractère distinctif des paroles substantielles est de réaliser ce qu'elles énoncent. Cette efficacité peut convenir à tous les genres de paroles dont nous avons parlé, aux successives et aux formelles, aux intellectuelles, aux imaginaires et aux auriculaires; car toutes ces diverses paroles peuvent accomplir à l'instant ce qu'elles expriment, et dès lors elles sont substantielles. Ainsi, quand Notre-Seigneur disait au paralytique : « Lève-toi, et marche¹, » il prononçait une parole substantielle. Il en est de même de toutes les formules miraculeuses, soit intérieures, soit extérieures, suivies de leur effet.

« Quoique toute parole substantielle soit formelle, enseigne saint Jean de la Croix², néanmoins toute parole formelle n'est pas substantielle, celle-là seulement étant substantielle qui imprime véritablement et réellement dans l'âme ce qu'elle signifie, comme il arriverait, par exemple, si Notre-Seigneur disait formellement à l'âme : « Sois bonne, » et qu'aussitôt l'âme devint bonne; comme s'il disait encore : « Aime-moi, » et qu'au moment même elle eût en elle-même et sentit la substance de l'amour, c'est-à-dire le véritable amour de Dieu; ou si, étant consternée de crainte, il disait : « Ne crains point, » et qu'elle fût à l'instant remplie de courage, d'assurance et de paix. La raison en est que, comme dit le Sage³, « la parole de Dieu est toute-puissante; » c'est pourquoi elle fait réellement dans l'âme ce qu'elle exprime. Le roi-prophète marque le même sentiment lorsqu'il dit⁴ : « Il a donné de la vertu, de la force, de la puissance à

¹ *Joan.* v, 8.

² *Montée du Carmel*, l. 2, ch. 34, p. 138.

³ *Eccles.* viii, 4.

⁴ *Ps.* lxxvii, 34.

sa voix. » En effet, Dieu s'est comporté de cette sorte avec Abraham ; car lorsqu'il lui dit : « Marche en ma présence et sois parfait, » ce grand patriarche fut à l'heure même élevé à la perfection ; et, depuis ce temps-là, il se conserva respectueusement en la présence de son Créateur. Ce pouvoir éclate dans les paroles de Jésus-Christ, puisque, selon le rapport des évangélistes, il n'avait qu'à dire un mot pour guérir les malades et pour ressusciter les morts. Lorsque Dieu dit de ces paroles substantielles à certaines personnes, elles opèrent en leur âme des effets d'une si grande conséquence et d'une si grande valeur, qu'elles font toute la vie, toute la vertu, toute la force et tout le bien de ces personnes ; car une seule parole de cette nature est bien plus utile que tout ce qu'elles ont fait dans le cours de leur vie naturelle. »

Sainte Tère se s'exprime de même, et attribue expressément l'efficacité substantielle à la parole vocale, imaginaire et intellectuelle.

« Que ces paroles, dit-elle¹, viennent de l'intérieur, de la partie supérieure de l'âme ou de l'extérieur, elles peuvent toutes procéder de Dieu, et, parmi les marques auxquelles on peut reconnaître qu'elles sont de lui, la première et la plus certaine, c'est le pouvoir et l'empire qu'elles portent avec elles d'opérer ce qu'elles expriment. Je m'explique davantage. Une âme se trouve dans la peine et dans ce trouble intérieur dont j'ai parlé plus haut, dans l'obscurité de l'esprit et la sécheresse ; et ce peu de paroles : « Ne t'afflige point, » la mettent dans le calme, la remplissent de lumière, et dissipent toutes ses peines, dont elle n'aurait pas cru, l'instant d'auparavant, que tous les plus savants hommes du monde réunis fussent capables de la délivrer. Qu'une personne soit dans l'affliction et agitée de mille

¹ *Gen.* xvii, 1.

² *Chdt. int.*, 6^e Dem., ch. 3.

craintes, parce que son confesseur ou quelque autre lui a dit que ce qui se passe en elle vient du démon, avec ces quelques mots : « C'est moi, ne crains point, » tout est dissipé, et elle demeure si consolée, que nul ne serait capable de lui persuader autre chose. Est-elle dans l'inquiétude pour le succès de quelque affaire d'importance : qu'elle s'entende dire : « Sois en repos, tout réussira, » elle est entièrement et rassurée et sans aucune peine. Il en arrive de même en plusieurs autres occasions. »

Les paroles substantielles, par l'effet qui les accompagne, emportent donc la certitude que c'est Dieu qui a parlé. Voilà pourquoi cette efficacité convient surtout aux paroles intellectuelles dont le propre est de persuader l'âme. Les autres paroles, même celles qui viennent de Dieu, n'opèrent pas toujours instantanément ; parfois elles inclinent seulement et communiquent une grande facilité pour agir conformément à ce qu'elles énoncent : les répugnances, s'il y en a, ne sont que momentanées, et ces paroles intimes donnent la force de les surmonter.

L'efficacité des paroles substantielles indique assez que Dieu en est le principe. L'âme peut donc s'abandonner sans crainte à cette divine influence.

« Pour ce qui regarde ces paroles, dit saint Jean de la Croix¹, l'âme n'a rien à faire d'elle-même et ne doit nullement s'efforcer d'agir ; mais il faut qu'elle s'humilie et qu'elle s'abandonne à la conduite de Dieu en lui donnant librement son consentement. Elle ne doit aussi refuser les impressions divines, ni les craindre, ni travailler pour accomplir ce qu'on lui présente. Dieu fait lui-même tout cela en elle... Ces paroles substantielles avancent beaucoup l'âme, et l'aident à s'unir à Dieu ; et plus elles sont intérieures, plus elles sont substantielles et lui apportent d'utilité. Oh ! qu'heureuse est l'âme à qui Dieu a parlé de la sorte ! »

¹ *Montée du Carmel*, l. 2, ch. 31, p. 139 et 140.

CHAPITRE XVI

DES RÉVÉLATIONS

Notion et classification. — Les révélations se font par vision, par paroles ou par instinct. — Elles sont publiques ou privées: la Mystique ne s'occupe que de la seconde espèce. — Existence des révélations particulières. — Portée des approbations que l'Église leur donne quelquefois. — Ces révélations imposent-elles la foi à ceux qui les reçoivent, et aux autres qui viennent à les connaître? — Danger des révélations privées; — D'où il suit qu'il ne faut ni désirer, ni demander de ces sortes de faveurs. — Encore moins faudrait-il en faire la règle de sa conduite en dehors du contrôle de l'autorité. — La Prophétie; ses deux éléments: la vision et l'expression. — L'illumination intérieure qu'elle suppose, et ses degrés. — La prophétie peut s'accomplir avec ou sans extase, mais toujours avec calme et dignité. — Valeur de la prophétie prise en elle-même. — Difficultés de la bien entendre: exemples mémorables et causes de ces fausses interprétations. — Le Discernement des esprits. — Ses formes et ses degrés. — Les révélations peuvent absolument avoir pour organes les pécheurs et les imparfaits; en général elles sont le partage de la sainteté. — Ces dons ne sont point permanents.

I. — Les révélations sont des manifestations surnaturelles de vérités cachées ou de faits inconnus¹. Il importe peu que ces vérités et ces faits soient accessibles ou inaccessibles à la raison; il suffit, pour qu'il y ait révélation, que leur connaissance s'opère par une voie extranaturelle.

Nous devons présentement étudier ce nouvel aspect des communications divines. Pour en connaître et classer les dif-

¹ PHILIPP. a SS. TRIN. *Sum. Theol. myst.* P. 2, Tr. 3, D. 4, a. 4, t. 2, p. 413: *Dicimus quod revelatio est declaratio alicujus veritatis occultæ sive manifestatio alicujus arcani vel mysterii.*

férentes formes, il faut se placer au triple point de vue du mode, de la destination et de l'objet.

II. — Nous avons peu à dire touchant le mode, si nous voulons ne point nous répéter. Les révélations s'accomplissent de l'une de ces trois manières : par vision, par paroles ou par instinct. Ce sont autant d'espèces.

Les révélations instinctives sont une forme de la prophétie dont nous parlerons plus tard.

Ce que nous avons dit des visions et des paroles surnaturelles suffit pour faire entendre comment elles peuvent être des sources révélatrices. Les visions et les paroles ont ordinairement pour objet de dévoiler quelque chose de caché, et c'est sous l'une ou l'autre de ces deux manières que se réalisent la plupart des révélations. Cependant, nous venons de signaler une forme qui ne comprend ni vision ni parole ; et les visions et les paroles elles-mêmes peuvent ne rien apprendre en ne produisant que des choses déjà connues : par où l'on voit les rapports et les différences qui existent entre les visions et les paroles d'une part, et les révélations de l'autre.

Il nous semble superflu de répéter ce qui concerne la classification des visions et des paroles en organiques, représentatives et intellectuelles, et de redire ici que les manifestations surnaturelles s'adressent aux sens extérieurs, à l'imagination, ou, sans aucun intermédiaire, à l'entendement.

III. — Au point de vue de sa destination, la révélation est publique ou privée : publique, si elle s'impose à tous et regarde la commune utilité de l'Église ; privée, quand elle est faite pour l'instruction et la conduite de personnes particulières.

La théologie dogmatique disserte de la révélation publique, spécialement dans les traités de la Religion révélée, des Lieux théologiques et de la Foi. La théologie mystique n'a point à refaire ni à contrôler ce travail. Mais les révélations particu-

lières font expressément partie de son domaine, et sont, par conséquent, les seules qui doivent nous occuper.

IV. — Disons d'abord qu'on ne saurait mettre en doute le fait des révélations privées. « Il est évident, tant par l'Écriture que par des histoires approuvées, remarque Bona¹, qu'il y a toujours eu des révélations particulières, en tous les âges et dans tous les états des hommes, depuis Adam jusqu'à nous. » L'Écriture et l'histoire, en effet, attestent de concert l'existence de nombreuses révélations de ce genre, et la tradition chrétienne est aussi unanime à les reconnaître qu'à les respecter.

L'Écriture n'est qu'une série de révélations, dont la plupart, pour ne pas dire toutes, furent privées avant de devenir publiques. Dans l'ancienne loi, les prophètes exerçaient un ministère public régulier, non seulement pour la conduite et les intérêts généraux de la nation, mais encore pour le service et l'utilité des simples particuliers. Saül² s'adresse à Samuel pour retrouver ses ânesses perdues; l'épouse de Jéroboam recourt au prophète Achias³, pour savoir quelle sera l'issue de la maladie de son fils; et ainsi de plusieurs autres.

Saint Paul⁴ atteste que le don de prophétie persévère dans l'Église, même après que la révélation publique est close, et il nous la montre en exercice dans les assemblées des fidèles⁵. Le livre des ACTES mentionne, à plusieurs reprises, des prophètes à qui Dieu révélait l'avenir et les choses cachées; il signale⁶, dans l'Église d'Antioche, des prophètes et des docteurs, quelques-uns par leurs noms; plus loin⁷, il est parlé

¹ *De discr. spir.* c. 20, n. 1, p. 313: Privatas autem de quibus hic disserimus, in omni ætate et in omni statu hominum semper fuisse a primo parente usque ad nos, tum ex sacra Scriptura, tum probatis historiis evidens est.

² 1 *Reg.* ix, 18-20.

³ III *Reg.* xiv, 5.

⁴ I *Cor.* xiv, 1.

⁵ *Ibid.*, 3-39.

⁶ *Act.* xiii, 1.

⁷ *Act.* xxi, 9.

des quatre filles du diacre Philippe, toutes prophétesses, et, au même endroit¹, on voit un Juif appelé Agabus, prophète lui-même, qui se lie les pieds avec la ceinture de Paul en disant : « L'homme à qui cette ceinture appartient sera lié par les Juifs à Jérusalem et livré aux mains des Gentils. »

Les annales de l'Église sont plus riches encore en récits de ce genre. Parmi les révélations les plus célèbres, nous citerons celles de sainte Hildegarde, de sainte Élisabeth de Sconaue, de sainte Lutgarde, de sainte Gertrude, de la bienheureuse Angèle de Foligno, de sainte Brigitte, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Françoise Romaine, de sainte Catherine de Bologne, de la bienheureuse Osanne de Mantoue, de sainte Térèse, de sainte Rose de Lima, de sainte Madeleine de Pazzi, de sainte Catherine de Ricci, de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, de la vénérable Marie d'Agréda. Il serait facile, en parcourant selon l'ordre des temps la série des saintes âmes, de montrer que la prophétie ou la grâce des révélations n'est jamais interrompue dans l'Église. Cette permanence, saint Justin², au second siècle, le Docteur angélique³, au treizième, et à sa suite toute l'École, l'ont également affirmée; et, indépendamment des faits qui en sont la garantie, cette doctrine s'est continuée jusqu'à nous avec la même unanimité.

L'Église donne la sanction de son autorité à ces révélations, en les discutant et en les approuvant dans les procès de canonisation, sans toutefois les imposer ni les couvrir du sceau de son infailibilité. C'est sur les révélations faites à la

¹ Act. 10 et 11.

² *Dialog. cum Thryph.* n. 82. Migne, Patr. gr. t. 6, col. 670 : Apud nos enim nunc dona exstant prophetica; ex quo et ipsi intelligere debetis, quæ apud vos olim fuere, ea in nos esse translata.

³ *Sum.* 2. 2. q. 174, a. 6, ad 3 : Singulis temporibus, non defuerunt aliqui prophetiæ spiritum habentes, non quidem ad novam doctrinam fidei deprimendam, sed ad humanorum actuum directionem.

bienheureuse Julienne¹, prieure du Mont-Cornillon, près de Liège, que le pape Urbain IV institua, en 1262, la fête du très-saint Sacrement. Cette sainte religieuse eut, pendant longtemps, une vision que personne ne pouvait lui expliquer. Elle ne se mettait jamais en oraison sans voir la lune en son plein, avec une légère brèche. Dieu lui fit enfin connaître que la lune signifiait l'Église militante, et que l'échancrure marquait le défaut d'une solennité spéciale en l'honneur de la divine Eucharistie. La dévotion, aujourd'hui universelle, envers le sacré Cœur est due aux manifestations admirables du Sauveur à la bienheureuse Marguerite-Marie.

Signalons encore la déclaration implicite du concile de Trente en faveur des révélations particulières, lorsqu'il fulmine l'anathème contre quiconque osera prétendre à une certitude absolue et infaillible sur sa prédestination, à moins, ajoute le saint concile, d'une révélation spéciale, reconnaissant par là même que Dieu peut dévoiler ce secret à une âme².

V. — Toutefois, si l'Église prend les révélations privées sous sa protection, elle n'assume point la responsabilité des faits et des doctrines qu'elles énoncent. En approuvant, par exemple, les révélations de sainte Hildegarde, de sainte Brigitte, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Térèse, elle ne prétend point les imposer; elle ne veut que les recommander au respect des fidèles, et en autoriser la divulgation et la lec-

¹ BB. 5 april., t. 10, p. 457, n. 6: Tempore juventutis suæ, quotiens Christi virgo Juliana orationi incumbibat, magnum sibi signum et mirabile apparebat. Apparebat, inquam, ei luna in suo splendore, cum aliquantula tamen sui spherici corporis fractione: quam cum multo tempore conspexisset, mirabatur multum, ignorans quid illa protenderet... Tunc revelavit ei Christus, in luna præsentem Ecclesiam, in lunæ autem fractione, defectum unius solennitatis in Ecclesia figurari, quam adhuc volebat in terris a suis fidelibus celebrari. Hanc autem suam esse voluntatem, ut... institutio Sacramenti Corporis et Sanguinis sui quolibet anno semel solennius ac specialius recoleretur quam in Cœna Domini.

² Sess. 6, can. 16: Si quis magnum illud usque in finem perseverantiæ donum se certo habiturum absoluta et infallibili certitudine dixerit, nisi hoc ex speciali revelatione didicerit, anathema sit.

ture. Turrecremata¹, indiquant la portée de l'approbation octroyée aux révélations de sainte Brigitte, déclare qu'il n'y a rien trouvé de contraire à la doctrine de l'Écriture et des Pères, et qu'on peut, en conséquence, les lire comme on lit les livres des autres docteurs, les histoires et les légendes des saints. Benoît XIV², dont l'autorité en ces matières n'est pas surpassée, ne voit dans ces sortes d'approbations qu'une simple licence de proposer ces révélations comme probables et comme dignes de la pieuse créance des fidèles. Et, généralisant la question, le cardinal Bona³ dit que, pour les choses qu'on estime avoir été écrites par des personnes spirituelles, on ne doit pas les croire approuvées à ce point qu'on ait à y adhérer d'une certitude de foi, mais seulement pour qu'on les accepte comme probables.

Il ressort manifestement de tout ce qui précède, qu'il existe des révélations particulières dignes de respect, et nous pouvons conclure, avec le savant et pieux Louis de Blois⁴, que les rejeter toutes indistinctement comme autant de vaines rêveries, serait faire preuve de peu de spiritualité et d'humili-

¹ *Revel. S. Brigitt.* Prolog. D. J. card. de TURRECREMATA, c. 4: Si bene et diligenter ac pio studio, sicut Sanctorum dicta solita sunt legi, et pertractari intelligantur, nihil continent quod intellectum habeat adversum sacrae Scripturae, aut doctrinae sanctorum Doctorum ab Ecclesia approbatorum; aut ita alienum ab exemplis Sanctorum sit quod pias valeat offendere aures.

² *De servor. Dei beatif.*, l. 2, c. 32, n. 11, t. 2, p. 187: Sciendum est approbationem istam nihil aliud esse quam permissionem ut edantur ad fidelium institutionem et utilitatem post maturum examen; siquidem hisce revelationibus taliter approbatis, licet non debeatur nec possit adhiberi assensus fidei catholicae, debetur tamen assensus fidei humanae, juxta prudentiae regulas, juxta quas nempe tales revelationes sunt probabiles pieque credibiles.

³ *De discret. spirit.* c. 20, n. 1, p. 313: Quae vero circumferuntur a sanctis viris et mulieribus scriptae, non ideo approbatae consentur, ut illis certitudine fidei assentiamur, sed ut eas tanquam probabiles recipiamus.

⁴ *Monile spirituale.* Praef., p. 586: Præmonendus lector est, ne perversum quorundam hominum judicium sequatur, qui, revelationes ac visiones divinas ceu vanissima somnia contemnendo, se parum spirituales et humiles esse ostendunt. Neque enim parvipendendae sunt revelationes divinitus exhibitae, quibus Ecclesia Dei mirifice illuminatur.

lité ; ce serait méconnaître l'éclat et l'utilité qu'en retire l'Église. Ce reproche sévère de présomption et d'absence d'esprit chrétien ne peut être atténué qu'en attribuant ces préjugés et ces négations à l'ignorance et à la légèreté.

VI.— Après la question de l'existence, vient celle de l'autorité. Les révélations privées, en les supposant bien établies, commandent-elles la foi, et dans quelle mesure ?

En premier lieu, on ne saurait douter qu'elles ne s'imposent à ceux qui les reçoivent, dès qu'ils ont reconnu avec certitude leur caractère divin¹. C'est un désordre intolérable que Dieu daigne parler à la créature, et que la créature refuse d'entendre sa parole ou d'y adhérer. En outre, comme nous l'avons déjà fait observer, les révélations publiques elles-mêmes commencent par être personnelles ; si celui qui reçoit la confiance divine peut à son gré lui donner ou lui refuser sa foi, à plus forte raison sera-t-il dispensé de la promulguer, et il faudra donc que Dieu emploie le tonnerre pour parler aux hommes.

Ces affirmations particulières appartiennent-elles à l'objet formel de la foi, et l'adhésion qu'on leur donne est-elle un exercice de cette vertu ? Sur ce point, il y a partage parmi les théologiens². L'opinion la plus commune, que Suarez³ qualifie de vraie, affirme qu'en donnant son assentiment à

¹ De Lugo. *De virt. Fidei div.* Disp. 1. Sect. 11, n. 229, p. 57 : Si vero loquamur de illo, cui revelatio privata immediate fit, non videtur negari posse, quod aliquando et non raro teneatur illam et objectum revelatum credere... Si vero adsint motiva talia, ut non possit prudenter dubitari, debet positive credere, alioquin erit gravis irreverentia in Deum, cui loquenti et sufficienter suam loquutionem proponenti ad exigendam hominis fidem, illam non possumus negare.

² De Lugo. *De virt. Fidei div.* Disp. 1. Sect. 11, n. 225 et 226. Prima sententia negat pertinere ad objectum formale nostræ fidei privatas revelationes... Secunda sententia communior jam docet omnem revelationem Dei sufficienter propositam pertinere ad objectum nostræ fidei, sive privata sit, sive publice ab Ecclesia proposita.

³ *De Fide.* Disp. 3. Sect. 10, n. 2, p. 90 : Hæc sententia mihi videtur omnino vera.

ces révélations, on fait un acte de la vertu théologique de foi, tout comme lorsqu'on adhère aux dogmes catholiques.

La condition de ceux qui connaissent les révélations particulières par le témoignage humain, n'est pas absolument la même. En général, ils ne sont point tenus de s'informer de la valeur de ces révélations; et tant que leur esprit flotte dans l'incertitude, ils ne doivent ni ne peuvent faire un acte de foi. Le plus grand nombre échappe ainsi à l'obligation de croire¹. Plusieurs théologiens estiment même que cette obligation n'existe jamais, ou que fort rarement; entre autres de Lugo², qui excepte pourtant ceux à qui Dieu ferait signifier de sa part des volontés expresses, avec des motifs suffisants de crédibilité. Ce grave auteur ajoute³ que, s'il est permis de ne point donner sa foi, il ne l'est jamais de contredire sans raison, et qu'agir ainsi serait se rendre coupable d'une grave irrévérence envers la parole de Dieu.

Plus communément⁴, on admet que les révélations particulières, suffisamment garanties par le témoignage ou par le miracle, s'imposent à quiconque les connaît avec

¹ SUAREZ, *De Fide*. Disp. 3. Sect. 10, n. 7, p. 93: Respectu vero aliorum, rara est obligatio; non est tamen impossibilis.

² *De virt. Fidei div.* Disp. 1. Sect. 11, n. 228, p. 57: In hoc puncto distinguendum videtur: possumus enim loqui de ipsomet cui fit immediate revelatio, vel de aliis ad quos postea ejus notitia derivatur. Loquendo ergo non de ipso, sed de aliis, credo, communiter loquendo, nunquam aut rarissime obligari ad credendum positive revelationem, vel objectum revelatum, quandiu manet intra terminos revelationis privatæ et non proponitur ab Ecclesia... Unde non est sermo nunc de revelatione alicui immediate facta ad hoc, ut id ex parte Dei alteri etiam privatim nuntiaret: tunc enim occurrentibus motivis sufficientibus, credere teneretur positive is etiam ad quem mandatum vel nuntium illud deferretur, quia jam tunc Deus saltem per nuntium loqueretur illi et exigeret ab eo fidem.

³ *Ibid.*, n. 231, p. 58: Quamvis autem ii fortasse non obligentur positive ad assensum, obligantur tamen ad non dissentendum, quia dissensus redundaret in magnam irreverentiam divini testimonii coram ipsis sufficienter exhibiti.

⁴ BONAL. *Tract. de fide*, n. 50, 11^e ed., t. 2, p. 26: Alii tamen communiter contrarium propugnant. Eo quod enim revelatio ad ipsos non pertineat, sequitur quidem eos non teneri credibilitatis monumenta expendere. At; si

certitude ; et c'est encore le sentiment le plus commun¹ que cette adhésion devient un acte de la foi théologique et divine. La raison nous en paraît simple et décisive. La foi est l'assentiment que nous donnons à la parole de Dieu par le motif de sa souveraine véracité ; or, cette double condition se réalise aussi bien dans les révélations privées que dans les révélations publiques ; dans l'un et l'autre cas, Dieu parle, et l'homme adhère à cette parole parce qu'elle vient de Dieu.

VII.— Si les révélations particulières sont précieuses, elles n'en sont pas moins pleines de périls. Indépendamment des complaisances funestes qu'elles peuvent soulever dans l'âme, elles sont dangereuses par les surprises auxquelles elles exposent et par la difficulté de les entendre dans leur vrai sens.

Les déceptions sont faciles et multipliées en fait de révélations, et en général dans toutes ces voies extraordinaires. Elles peuvent provenir de l'esprit trompeur ou n'être même que des illusions naturelles, et il est souvent très-malaisé de discerner la source véritable d'où procèdent ces faits. Les sages et nombreuses règles tracées par les auteurs spirituels pour démêler le divin du diabolique et de l'humain, n'empêchent pas les hésitations ni les méprises ; et les directeurs des âmes doivent déployer ici une prudence extrême, car le nombre des révélations douteuses et suspectes l'emporte beaucoup, selon saint Liguori², sur celui des véritables et certaines.

La provenance divine des révélations serait-elle bien cons-

ipsis affulgeant, v. g. si videant miraculum indubitanter divinum in illius revelationis confirmationem, tunc positivum assensum exigit debita divina auctoritati reverentia.

¹ KILBER. *Theol. Wirceburg. de Fid. theol.* n. 151 et 152, t. 4, p. 131 : Quæstio mota præcipue versatur circa sufficientiam revelationis privatæ, sufficienter propositæ... Thomistæ communiter eam sufficere ad fidem theologiam negant ; alii communius affirmant.

² *Praxis confess.* n. 142 : Ipse cautissime semper procedat, imo utatur sapientiorum consilio, quoniam, ut plurimum, tales revelationes dubiæ sunt et suspectæ.

tatée, il reste à les bien interpréter; or, il arrive fréquemment que l'on s'égaré par de fausses interprétations. L'Écriture nous présente plus d'un exemple de ces sortes d'erreurs. Ainsi Notre-Seigneur parlant à ses disciples de la mort de Lazare, leur dit: « Lazare, notre ami, dort; mais je vais le réveiller de son sommeil. » — « S'il dort, répondent les disciples, il est sauvé. » Jésus parlait du sommeil de sa mort, et eux l'entendaient du sommeil naturel. Alors le Sauveur leur dit ouvertement: « Lazare est mort¹. » Une autre fois, les Juifs lui demandant un signe de sa mission, Jésus-Christ leur répond, en leur montrant son corps, le plus auguste des sanctuaires: « Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours². » Ce que les Juifs interprétèrent du temple matériel, et ils en firent un des sujets d'accusation au tribunal de Caïphe³.

VIII. — De ces difficultés inhérentes aux révélations, les auteurs mystiques tirent des conclusions pratiques qu'il importe de recueillir.

La première est qu'il ne faut ni souhaiter ni demander de ces sortes de grâces. Tous les maîtres et tous les saints s'accordent sur ce point⁴. La voie la plus sûre, selon saint Bonaventure⁵, est de ne point rechercher ces faveurs, et de ne les accepter qu'avec défiance. Alvarez de Paz⁶ dit que le désir

¹ Joan. xi, 11-14.

² Joan. ii, 8-11.

³ Matth. xxvi, 61.

⁴ BONA. *De discret. spirit. c.* 20, n. 2, p. 314: Ideo viri sapientes unanimi consensu hortantur, ne quis deditus studio orationis revelationes a Deo postulet aut desideret, sed eas potius rejiciat exemplo Sanctorum, quos legimus dixisse se indignos visionibus esse, sibi sufficere peccata sua plangere, et Christum ac beatos spiritus in futuro sæculo videre.

⁵ *De profect. Relig.* l. 2, c. 77, t. 12, p. 437: Aliis autem videtur esse securius talia non quærere, oblati non cito credere, deceptionis caveam cavere.

⁶ *De discret. spir.* c. 5, Ind. 1, t. 6, p. 670: Apparitionum, et revelationum, et raptuum, et aliarum rerum hujus generis appetitus est valde temerarius atque culpabilis. Nascitur namque communiter ex superbia, qua quis

des apparitions, des révélations et de toutes ces choses extraordinaires est grandement téméraire et coupable, parce qu'il provient communément de l'orgueil, de la curiosité ou d'un manque de foi. Nous avons déjà signalé cette importante règle, en traitant de la contemplation, et nous aurons à y revenir dans la troisième partie, quand nous examinerons les sources d'où procèdent les phénomènes surnaturels de la Mystique. Mais il est un point sur lequel il importe d'insister ici.

Selon saint Jean de la Croix et plusieurs autres¹, il n'est point permis de demander à Dieu, soit directement, soit par un autre, des connaissances surnaturelles qu'on ne peut obtenir que par miracle. « Quoique la recherche des délices et des goûts sensibles soit dommageable à l'âme, dit-il², je crois néanmoins que la volonté de connaître les choses par une voie surnaturelle lui est beaucoup plus pernicieuse; et, lors même qu'elle est arrivée à l'état de perfection, et qu'elle désire cette connaissance pour de bonnes fins, je ne vois pas comment on la peut excuser de péché, au moins véniel, non plus que le directeur qui lui ordonne de s'appliquer à acquérir ces lumières, ou qui consent qu'elle y travaille. »

Il n'en faudrait pas conclure, de ce que Dieu exauce quelquefois ces demandes indiscretes, qu'il les approuve. Selon saint Jean de la Croix³ encore, c'est par condescendance pour la faiblesse de ces âmes qu'il répond à leurs désirs. Après

putat se his supernaturalibus dignum; ex curiositate, qua cupit insolita et nova experiri; atque ex defectu aut tepore fidei, cui, quia communia veritatis testimonia minime, ex hominis culpa, sufficiunt, aliis extraordinariis vult ad firmiter assentiendum excitari.

¹ Cf. BONA. *De discr. spirit.* c. 20, n. 2, p. 313. — Voss. *Direct. Myst.* Compend. SCARAMELLI, l. 2. P. 2, c. 3, p. 406.

² *Montée du Carmel*, l. 2, ch. 21, p. 101.

³ *Ibid.* Pourquoi donc, me direz-vous, Dieu fait-il réponse aux demandes de ces gens-là? Premièrement je ne désavoue pas que c'est quelquefois le démon qui leur répond. En second lieu, je dis que, quand Dieu leur parle lui-même, il veut les satisfaire à cause de leur faiblesse.

avoir cité l'exemple de Satil évoquant Samuel, le même auteur ajoute¹ : « Ces exemples, et plusieurs autres que je laisse, prouvent que Dieu condescend quelquefois à nos désirs, avec indignation contre nous ; qu'il n'est rien de plus dangereux que d'employer ces moyens auprès de lui, et que la confusion et le chagrin tombent sur ceux qui tiennent cette méthode pernicieuse. Que si quelqu'un fait encore état de ces choses, son expérience le contraindra enfin de confesser que j'ai raison de les combattre. »

IX.— Une seconde conclusion pratique d'une plus grande importance encore, est qu'il ne faut point se conduire d'après les révélations particulières, à moins qu'elles n'aient subi le contrôle et reçu l'approbation de l'autorité légitime. Telle a été la conduite de tous les saints, et tel est l'enseignement unanime des docteurs. Sainte Térèse, en particulier, conjurait ses filles de ne jamais s'écarter de cette règle.

« Si les paroles que vous entendez, leur disait-elle², ont les marques dont j'ai parlé, on peut s'assurer qu'elles procèdent de Dieu. Cependant, s'il s'agit pour vous d'une chose importante ou bien de quelque affaire qui intéresse le prochain, non seulement ne faites rien, mais ne vous arrêtez pas même à la pensée de rien entreprendre sans l'avis d'un confesseur savant, prudent et vertueux ; et cela, quoique vous entendiez plusieurs fois les mêmes paroles et qu'il soit clair pour vous qu'elles viennent de Dieu. Car, telle est la volonté de Notre-Seigneur ; et ce n'est point manquer à ce qu'elle nous commande, puisqu'il nous a dit de regarder notre confesseur comme tenant sa place et nous parlant en son nom. Nous aurons ainsi plus de courage pour surmonter les difficultés, s'il y en a, et Notre-Seigneur inspirera au confesseur la même assurance et la ferme conviction, quand il le jugera à propos, que ces paroles viennent de son esprit. S'il

¹ *Montée du Carmel*, l. 2, ch. 21, p. 103.

² *Chdt. intér.*, 6^e Dem., ch. 3.

en advient autrement, nous ne sommes obligées à rien de plus. Mais, faire autre chose que ce que je viens de dire et s'en rapporter à son propre sentiment, c'est, à mon avis, une conduite fort périlleuse, et je vous avertis, mes sœurs, de la part de Notre-Seigneur, que cela ne vous arrive jamais. »

A plus forte raison, doit-on se garder de suivre, sans recourir à ceux qui gouvernent dans l'Église, des révélations qui tendraient à dispenser d'un vœu ou d'une obligation grave, et, en général, les directeurs et les docteurs agiront sagement en se montrant difficiles pour les applications pratiques des révélations particulières.

Le cardinal Bona trace à cet égard des règles précises et sévères, qu'il justifie par les excès monstrueux de l'illumination aux différents âges de l'Église. « Il est bien à souhaiter, dit-il¹, que tous apprennent par ces exemples, mais principalement ceux qui ont entrepris la conduite des âmes, à fermer l'entrée aux révélations privées et à n'être point faciles à les approuver, à moins qu'elles ne soient confirmées par des miracles ou par des témoignages de la sainte Écriture, selon la règle qu'Innocent III² a donnée à ce sujet. Celles-là surtout exigent une attention spéciale que l'on dit contenir une

¹ *De discr. spir.* c. 20, n. 2, p. 314: Atque utinam hinc discant omnes, illi præsertim qui animas regendas susceperunt, aditum claudere privatis revelationibus, nec illis facile assentiri, nisi aut miraculis, aut sacræ Scripturæ testimoniis confirmentur, sicut Canon Innocentii III præscribit. Majorem vero animadversionem exigunt illæ quæ dispensationem ab aliqua lege, vel a voto continere dicuntur; licet enim fieri possit ut leges divinæ, a Deo qui illas tradidit, mutari possint, ut docet Bernardus, et aliquando revera mutata sint, soluto earum vinculo, ut cum ipso præcipiente Ægyptii ab Hebræis spoliati sunt, etc.; nihilominus, si quid nunc simile privata revelatione contingeret, fides illi adhibenda nullo modo foret, nisi clarissime quis cognosceret, dono discretionis spirituum, Deum esse qui loquitur et revelat; idque veris et approbatis miraculis, tanquam divino testimonio confirmaretur. Cum enim obligatio præcepti certissima sit, ut aliquis ab ipso eximatur, evidentem dispensationis certitudinem habere debet. Tum juxta regulas hæc re traditas a SS. Patribus, referenda res est ad Rectores animarum, et in gravioribus ad Summum Pontificem, etc.

² Cap. CUM EX INJUNCTO, de Hæreticis.

dispense de quelque loi ou de quelque vœu. Car, encore que Dieu puisse changer les lois dont il est l'auteur, ainsi que l'enseigne saint Bernard¹, et qu'il en ait effectivement changé quelques-unes, comme lorsqu'il commanda aux Juifs d'emporter les dépouilles des Égyptiens²; qu'il donna ordre à Abraham³ d'immoler son fils; qu'il inspira à un prophète⁴ d'obliger un autre prophète de le frapper et de le blesser; ou encore, qu'il enjoignit à Osée⁵ de prendre une femme débauchée pour en avoir des enfants; où l'on voit autant de dispenses sur lesquelles les interprètes de l'Écriture dissertent fort au long; néanmoins, si des révélations particulières paraissent autoriser de semblables choses, il n'y faudrait nullement ajouter foi, à moins qu'on ne connût très-clairement par le don du discernement des esprits que c'est Dieu même qui parle et qui révèle, et que cela fût confirmé par le témoignage divin de miracles véritables et approuvés. L'obligation de garder la loi étant très-certaine, il faut, pour s'en exempter, une certitude évidente de la dispense.

« On doit alors, conformément aux règles que les saints Pères nous ont transmises sur cette matière, soumettre le cas aux pasteurs des âmes, et, dans les conjonctures plus ou moins graves, recourir au souverain pontife, à qui Jésus-Christ a donné la suprême puissance de lier, de délier, de dispenser quand il y a une juste cause de dispense. Et personne ne doit facilement ajouter créance à ces sortes de dispenses, ni en user, si elles ne viennent d'une légitime autorité; autrement, comme Cajétan le remarque fort bien, c'est ouvrir la voie aux désobéissances, aux dissolutions et à d'autres excès, ceux qui se permettraient de tels désordres pou-

¹ *De Præcepto et Dispens.* c. 3, t. 1, p. 425.

² *Exod.* XII, 35, 36.

³ *Gen.* XXII, 2.

⁴ *III Reg.* XX, 35, 37.

⁵ *Os.* I, 2.

vant soutenir qu'ils y sont poussés par une révélation divine. Dans la loi de grâce, nous ne lisons point qu'il se soit fait aucune révélation pour dispenser personne de la loi commune, indépendamment des prélats de l'Église, à qui Notre-Seigneur a confié la puissance de dispenser. »

X. — Au point de vue de l'objet, surnaturellement dévoilé, la révélation comprend la Prophétie et le Discernement des esprits.

La prophétie embrasse un double élément : une connaissance surnaturelle et la manifestation de cette connaissance ¹. En tant qu'ils découvrent par le regard intérieur les choses cachées, les prophètes sont appelés des VOYANTS²; en tant qu'ils déclarent aux autres ce qu'ils voient, ils sont PROPHÈTES, mot qui signifie parler à l'avance³, parce que leurs révélations concernent ordinairement l'avenir.

L'expression de la prophétie peut se faire par des paroles ou par des actes. Le premier mode est le plus ordinaire. Lorsque la manifestation s'opère par des actes, il est nécessaire que la parole intervienne pour dévoiler ce sens figuratif, à moins que Dieu n'y supplée par une révélation intérieure. Nous n'aurions pas su que Jonas dans le ventre de la baleine, annonçait Notre-Seigneur dans son sépulcre, si Notre-Seigneur ne nous l'avait appris. Qui eût vu, sans l'indication expresse de l'Évangéliste, dans la circonstance légale de l'Agneau pascal dont on ne devait point briser les os, la prophétie de la Victime du Calvaire, à qui les bourreaux ne

¹ S. THOMAS, 2. 2. q. 171, a. 1 : Prophetia primo et principaliter consistit in cognitione, quia videlicet prophetæ cognoscunt ea quæ sunt procul et remota ab hominum cognitione... Prophetia secundario consistit in locutione, prout prophetæ ea quæ divinitus edocti cognoscunt, ad ædificationem aliorum enuntiant.

² S. ISIDORE de Séville, *Etymolog.* l. 7, c. 8. Migne, Patr. lat. t. 82, col. 283 : Qui autem a nobis prophetæ, in veteri Testamento VIDENTES appellabantur, quia videbant ea quæ cæteri non videbant, et perspiciebant ea quæ in mysterio abscondita erant.

³ Du grec πρό, φημί.

rompraient point les jambes comme aux autres suppliciés?

La prophétie peut être formulée au moment même où s'accomplit la révélation intime¹, comme cela se voit plus d'une fois dans les prédictions de l'Écriture; mais cette simultanéité n'est point nécessaire; lorsque la révélation a lieu pendant le sommeil ou dans l'extase, le plus souvent alors l'expression ne se fait qu'après que l'on est revenu à l'état normal.

Considérée comme révélation et prise dans sa généralité, la prophétie s'étend² à toutes les connaissances qui dépassent la portée naturelle de l'homme et embrasse l'universalité des choses. Son champ est le même que celui de la lumière divine, laquelle pénètre tout de ses rayons, Dieu et les créatures, le monde des esprits et le monde des corps, toutes les successions du temps et tous les points de l'espace.

A raison de la difficulté, on peut établir une gradation dans ces connaissances surnaturelles. Au plus bas degré

¹ SUAREZ, *de Gratia*. Proleg. 3, c. 5, n. 32, t. 7, p. 160 : Hoc ostendit experientia, nam Prophetæ recordabantur eorum quæ prophetaverant et postquam ea verbo prædicaverant, poterant ea scribere. Imo, interdum, priusquam verbis illa proferrent, eorum revelationem accipiebant, et post aliquod tempus illa enuntiabant.

² S. THOMAS, 2. 2. q. 171, a. 3: Manifestatio quæ fit per aliquod lumen ad omnia illa se extendere potest quæ illi lumini subjiciuntur... Cognitio autem prophetica est per lumen divinum, quo possunt omnia cognosci tam divina quam humana, tam spiritualia quam corporalia, et ideo revelatio prophetica ad omnia hujuscemodi se extendit. Considerandum tamen est quod, quia prophetia est de his quæ procul a nostra cognitione sunt, tanto aliqua magis ad prophetiam pertinent, quanto longius ab humana cognitione existunt. Horum autem est triplex gradus. Quorum unus est eorum quæ sunt procul a cognitione hujus hominis sive secundum sensum, sive secundum intellectum, non autem in cognitione omnium hominum... Secundus autem gradus est eorum quæ excedunt universaliter cognitionem omnium hominum, non quia secundum se non sint cognoscibilia, sed propter defectum cognitionis humanæ, sicut mysterium Trinitatis... Ultimus autem gradus est eorum quæ sunt procul ab omnium hominum cognitione, quia in seipsis non sunt cognoscibilia; ut contingentia futura, quorum veritas non est determinata. Et quia quod est universaliter et secundum se, potius est eo quod est particulariter et per aliud, ideo ad prophetiam propriissime pertinet revelatio eventuum futurorum: unde et nomen prophetiæ sumi videtur.

viennent celles que l'homme est capable d'acquérir par ses propres forces, mais auxquelles, de fait, il ne parvient que par miracle. Ainsi, lorsque le pape saint Pie V apprend par révélation, à Rome, la fameuse victoire de Lépante, à l'heure même où Dieu accordait ce succès aux armes chrétiennes, don Juan et ses soldats voyaient de leurs yeux ce que le pontife absent ne pouvait savoir que par une illumination surnaturelle. Le second degré comprend les vérités qui surpassent toute intelligence humaine, comme les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Mais, au-dessus encore, se trouvent les choses non réalisées, qui n'existent que dans la pensée et les décrets de Dieu. Or, plus une chose est éloignée de la connaissance humaine, comme le dit Bona¹ à la suite du Docteur angélique, plus elle appartient en propre à la prophétie; c'est pourquoi cette dénomination convient spécialement à la connaissance des futurs contingents, qui sont tout à fait hors de la portée de notre esprit, tant à cause de leur obscurité, que parce que ces choses ne sont point déterminées, ni en elles-mêmes ni dans les causes prochaines dont elles doivent surgir.

Ainsi, selon la remarque de saint Grégoire², la prophétie, dans sa généralité, embrasse les trois temps : le passé, le présent et l'avenir; mais elle perd son étymologie à deux de ces temps, n'étant ainsi appelée que parce qu'elle prédit l'avenir.

¹ *De discr. spir.* c. 17, n. 2, p. 292 : Quo vero longius ab hominum notitia res aliqua distat, eo magis pertinet ad prophetiam; atque ideo, eorum quæ spiritu prophetico cognosci possunt, diversi sunt gradus. Et primo quidem ac magis proprie prophetiæ nomine notitia futurorum contingentium intelligitur: hæc enim a nostra cognitione remotissima sunt, tum propter eorum obscuritatem, tum quia nec in ipsis, nec in suis proximis causis determinata sunt.

² *Homil. in Ezech.* l. 1. Hom. 1. Migne, t. 76, col. 786 : Prophetiæ tempora tria sunt, scilicet præteritum, præsens et futurum. Sed sciendum est quod in duobus temporibus prophetia etymologiam perdit. Quia cum ideo prophetia dicta sit quod futura prædicat, quando de præterito vel præsentis loquitur, rationem sui nominis amittit, quoniam non prodit quod venturum est, vel ea memorat quæ transacta sunt, vel ea quæ sunt.

Ce nom, quand elle parle du passé et du présent, n'a plus en effet sa raison d'être.

XI.— Qu'on la prenne dans toute son étendue, ou dans son sens propre et restreint, la prophétie suppose une illumination intérieure¹ qui montre ou fait entendre les choses naturellement cachées, assez du moins pour qu'on les énonce. Pour élever le regard de l'esprit jusqu'aux choses divines qui sont l'objet de la prophétie, il faut évidemment une lumière en rapport avec cet objet, ainsi que l'enseigne expressément saint Thomas².

L'illumination prophétique a pour mesure la connaissance même des choses qu'elle découvre. Le prophète entend plus ou moins les choses qu'il annonce : plus l'intelligence qu'il en a est étendue, plus l'illumination qui la produit est excellente. Quand il voit, parle ou agit avec une pleine compréhension de sa vision, de ses paroles, de ses actes, la prophétie est alors parfaite. S'il n'entend point ce qu'il aperçoit, dit ou représente, mais qu'il se sente toutefois sous l'action surnaturelle du Saint-Esprit, l'illumination, et conséquemment la prophétie, sont moins parfaites. Le dernier degré est d'agir ou de parler prophétiquement sans même savoir que l'on cède à une excitation surnaturelle.

¹ S. THOM. 2. 2. q. 171, a. 1, ad 4. In prophetia requiritur quod intentio mentis elevetur ad percipienda divina... Hæc autem elevatio intentionis fit Spiritu Sancto movente... Postquam autem intentio mentis elevata est ad superna, percipit divina. Sic igitur ad prophetiam requiritur inspiratio quantum ad mentis elevationem, secundum illud Job (xxxii, 9) : *Inspiratio Omnipotentis dat intelligentiam*; revelatio autem quantum ad ipsam perceptionem divinorum; in quo perficitur prophetia et per ipsam removetur obscuritatis et ignorantia velamen.

² *Ibid.*, a. 2. Dicendum quod sicut Apostolus dicit (Eph. v, 13) : *Omne quod manifestatur lumen est*, quia videlicet sicut manifestatio corporalis visionis fit per lumen corporale, ita etiam manifestatio visionis intellectualis fit per lumen intellectuale. Oportet ergo quod manifestatio proportionetur lumini per quod fit, sicut effectus proportionatur suæ causæ. Cum ergo prophetia pertineat ad cognitionem, quæ supra naturalem rationem existit, consequens est quod ad prophetiam requiratur quoddam lumen intellectuale excedens lumen naturalis rationis.

C'est ce que les théologiens¹ appellent l'instinct prophétique.

Le mot est de saint Augustin², qui l'applique en particulier à la prophétie inconsciente de Caïphe, et, en un autre endroit³, aux prédictions des astrologues, lesquelles se trouvent quelquefois véritables; d'où il conclut que les hommes sont parfois poussés par un instinct secret à énoncer, à leur insu, des faits et des vérités qu'ils ne connaissent point. Ainsi les prophètes peuvent ignorer ce qu'ils prédisent et même qu'ils prédisent; mais alors la prophétie est imparfaite: elle est d'autant plus élevée, qu'elle est accompagnée de plus de lumière.

XII. — On voit combien Montan et ses adeptes⁴ s'abusaient en prétendant que l'acte de la prophétie enlève aux prophètes le calme de l'esprit, l'usage de la raison et toute conscience de ce qu'ils annoncent. Selon eux, on ne pouvait prophétiser que dans des actes de folie et de fureur, qu'ils décoraient du nom d'extase; erreur grossière que Tertullien⁵, partisan de

¹ S. THOMAS. 2. 2. q. 173, a. 4. Cum ergo aliquis cognoscit se moveri a Spiritu Sancto ad aliquid æstimandum vel significandum verbo vel facto, hoc proprie ad prophetiam pertinet: cum autem movetur, sed non cognoscit, non est perfecta prophetia, sed quidam instinctus propheticus.

² *De Genes. ad litt.* l. 12, c. 22, p. 600. Vigilantibus etiam, neque ullo morbo afflictis nec furore exagitatis, occulto quodam instinctu, ingestas esse cogitationes, quas promendo divinarent, non solum aliud agentes, sicut Caïphas pontifex prophetavit (Joan. xi, 51), cum ejus intentio non haberet voluntatem prophetandi, verum etiam id suscipientes, ut divinandi modo aliquid dicerent, novimus.

³ *Ibid.*, l. 2, c. 17, p. 218: Ideoque fatendum est, quando ab istis vera dicuntur, instinctu quodam occultissimo dici, quem nescientes humanæ mentes patiuntur.

⁴ S. HIERON. *In Isaiam*. Prol. Migne, t. 24, col. 19. Neque vero, ut Montanus cum insanis feminis somniat, Prophetæ in ecstasi sunt locuti ut nescierint quid loquerentur, et, cum alios erudirent, ipsi ignorarent quid dicerent.

Ibid., l. 1, in cap. 1, col. 23: Ex quo Montani deliramenta conticeant, qui in ecstasi et cordis amentia Prophetas putat ventura dixisse: neque enim videre poterant quod ignorabant.

⁵ *De anima*. c. 45, p. 345: Hanc enim vim ecstasim dicimus, excessum sensus, et amentie instar.

l'hérésie montaniste, s'efforçait de tempérer, en entendant cette démente de l'extase même. Les saints docteurs ont constamment contredit cette fausse et bizarre assertion, en s'appuyant sur les données de la foi, de la raison et de l'expérience, et ils ont regardé le trouble de l'esprit, la violence et la fureur comme autant de signes de la prédiction diabolique et mensongère¹. La prophétie véritable et divine exclut de tels désordres, et n'offre rien que de digne et de convenable².

Cependant elle peut s'accomplir avec ou sans la suspension des sens³. Dans les visions et les paroles externes et intellectuelles, l'extase accompagne rarement la révélation prophétique. Quand Moïse⁴ vit le buisson ardent et qu'il entendit la voix du Seigneur; lorsque Isaïe⁵ fit à Achaz la prédiction de la Vierge mère; que Joseph⁶ expliqua à Pharaon le songe des sept vaches et des sept épis; que Daniel interpréta les songes de Nabuchodonosor⁷ et la vision de Balthazar⁸, rien

¹ S. CHRYSOST. *In 1 Cor. hom.* 29, n. 1. Migne, t. 61, col. 241. Si quis abreptus esset a spiritu immundo et vaticinaretur, quasi abductus sic ille trahebatur a spiritu vinctus, nihil sciens eorum quæ dicebat. Hoc enim divinatori proprium est, ut mente excedat, vim patiatur, pellatur, trahatur quasi furens: Propheta vero non sic, sed cum vigili mente, cum temperanti constitutione, illa sciens quæ dicit, omnia loquitur. Itaque etiam ante eventum hinc internosce vatem et prophetam.

² S. THOMAS. 2. 2. q. 173, a. 3. Talis enim alienatio a sensibus non fit in prophetis cum aliqua inordinatione naturæ, sicut in arreptitiis, vel in furiosis, sed per aliquam causam ordinatam, vel naturalem, sicut per somnium, vel spiritualement, sicut per contemplationem...; vel virtute divina rapiente, secundum illud (Ezech. I, 3): *Facta est super eum manus Domini.*

³ SUAREZ, *de Fide*. D. 8, sect. 4, n. 2, p. 231: Advertendum est non negari a nobis prophetas interdum in extasi et alienatione a sensibus recipere propheticas revelationes...; sed dicimus eos qui vere prophetæ sunt, etiamsi extasi illuminentur, vere nihilominus intelligere quid sibi reveletur, alias non essent vere illuminati a Deo, sed tanquam instrumenta mortua se habent.

⁴ *Exod.* III, 2-4.

⁵ *Is.* VII, 14.

⁶ *Gen.* XLI, 25-32.

⁷ *Dan.* II, 28-45; — IV, 16-24.

⁸ *Ibid.*, V, 23-29.

n'indique que ces serviteurs de Dieu fussent ravis hors d'eux-mêmes. Seule, la prophétie imaginaire emporte d'ordinaire la suspension des sens, dans cette mesure du moins qu'au moment de la vision ou de l'audition intérieure, l'âme s'abstrait des choses extérieures pour se fixer sur l'objet manifesté à l'imagination¹.

Toutefois, le cardinal Bona² fait observer que le jugement parfait d'une vision prophétique ne se fait pas durant le transport de l'âme, parce qu'alors les sens, qui jouent un rôle si important dans notre pensée, n'ont point d'action; c'est lorsque l'homme est réveillé du sommeil ou de l'extase qu'il connaît et discerne ce qu'il a vu auparavant au sein de la lumière.

XIII. — Pour apprécier la valeur de la prophétie, il faut distinguer entre la prophétie elle-même et son interprétation.

Prise en soi et supposée divine, la prophétie ne saurait être fausse. Dieu, qui révèle et qui affirme, est à l'abri de l'erreur dans sa connaissance et dans sa parole³. La question est de prononcer s'il y a ou non intervention surnaturelle.

Quand la prophétie est parfaite, c'est-à-dire accompagnée

¹ S. THOMAS. 2. 2. q. 173, a. 3 : Quando fit revelatio prophetica secundum formas imaginarias, necesse est fieri abstractionem a sensibus, ut talis apparitio phantasmatum non referatur ad ea quæ exterius sentiuntur. Sed abstractio a sensibus quandoque fit perfecte, ut scilicet nihil homo sensibus percipiat; quandoque autem imperfecte, ut scilicet aliquid percipiat sensibus, non tamen plene discernat ea quæ exterius percipit ab his quæ imaginabiliter videt.

² *De discret. spir.* c. 17, n. 3, p. 294 : Perfectum autem prophetica visionis iudicium non in ipsa abstractione fit, quia tunc ligatus est sensus, qui est principium nostræ cognitionis: sed cum homo a somno sive ab ecstasi excitatur, quæ prius viderat superno lumine illustratus, intelligit et discernit.

³ S. THOMAS. 2. 2. q. 171, a. 6. Prophetia est quædam cognitio intellectui prophetæ impressa ex revelatione divina, per modum cujusdam doctrinæ. Veritas autem cognitionis est eadem in discipulo et in docente... Oportet igitur eandem esse veritatem propheticae cognitionis et enuntiationis, quæ est cognitionis divinæ, cui impossibile est subesse falsum. Unde prophetia non potest subesse falsum.

de la conscience qu'elle est divine, il n'y a point de difficulté. Mais, s'il n'y a qu'un instinct prophétique, lequel peut n'être au fond qu'un mouvement intérieur naturel, il devient extrêmement malaisé de décider si c'est Dieu qui parle ou si c'est l'homme qui rêve et imagine¹.

Saint Grégoire le Grand observe que parfois les saints prophètes eux-mêmes, se croyant, par l'effet de l'habitude, sous l'action divine, s'égarent en affirmant au nom du ciel des inspirations qui surgissent naturellement de leur esprit. Ce Père ajoute que Dieu, par égard pour leur sainteté, ne tarde pas à leur montrer leur erreur, afin qu'ils se hâtent de la réparer². Il appuie son assertion de l'exemple de Nathan³. Ce prophète approuve d'abord comme agréable à Jéhova le dessein que lui communique David d'élever un temple à sa gloire; mais la nuit suivante le Seigneur lui fait connaître que le temple ne devait pas être bâti par David, dont les mains étaient souillées de sang, mais par son fils, le roi pacifique.

Dieu est-il tenu de rectifier toujours ces égarements involontaires en ceux qu'il a une fois honorés du don de pro-

¹ BONA. *De discr. spir.* c. 17, n. 2, p. 293: Illud etiam hoc loco observandum est, quod mens prophetæ dupliciter a Deo instruitur; vel per expressam revelationem, vel per occultum instinctum. Est autem inter utrumque modum notabile discrimen. Nam cum propheta ex divina revelatione loquitur, semper discerni potest, quid per spiritum propheticum, quid per proprium dicat, si quidem certissime cognoscit revelationem a Deo esse, etsi per somnium ea sit, agnoscens postea rei veritatem, jam somnii voce non utitur...; cum vero ex instinctu loquitur, aliquando fieri potest, ut proprii spiritus suggestio sit, quam Dei esse arbitratur.

² *Hom. in Ezech.* l. 1, hom. 1, n. 16 et 17. Migne, t. 76, col. 793, 794: Sciendum quoque est quod aliquando prophetæ sancti, dum consuluntur, ex magno usu prophetandi, quædam ex suo spiritu proferunt, et se hæc ex prophetiæ spiritu dicere suspicantur; sed, quia sancti sunt, per Sanctum Spiritum citius correcti, ab eo quæ vera sunt, audiunt, et semetipsos quia falsa dixerint reprehendunt... Qua in re inter prophetas veros ac falsos ista distantia est, quia prophetæ veri, si quid aliquando per suum spiritum dicunt, hoc ab auditorum mentibus, per Spiritum Sanctum eruditi, citius corrigunt. Prophetæ autem falsi et falsa denuntiant, et alieni a Sancto Spiritu in sua falsitate perdurant.

³ *II Reg.* vii, 2-13.

phétie? Il serait difficile de le démontrer absolument. Le cardinal Bona ajoute au fait de Nathan divinement averti de sa méprise, d'autres exemples dans lesquels il semble que Dieu ne soit pas intervenu pour redresser l'erreur. « Ce fut peut-être de cette même manière, dit-il¹, que furent trompées quelques femmes, quoique saintes et dignes de tout respect, à qui on attribue des révélations opposées entre elles; ce qui ne s'explique qu'en admettant qu'elles écrivaient ces choses de leur propre esprit, en s'imaginant que c'était par l'esprit de Dieu, à moins toutefois que ces écrits ne leur soient fausement imputés. » En rapprochant, en effet, les unes des autres les révélations qui ont été accueillies avec le plus de faveur dans l'Église, on y trouve des récits et des assertions très-difficiles à concilier et quelquefois en plein désaccord². En somme, en fait de prophéties particulières, les seules garanties décisives sont : le miracle avant l'événement ou l'événement lui-même.

XIV. — La cause principale des hésitations en face de la prophétie est dans les fréquentes méprises qui résultent d'une fausse interprétation. « Il est constant, selon saint Jean de la Croix³, que nous ne pouvons nous fonder sûrement sur les révélations divines, puisqu'il est facile de nous tromper nous-mêmes, en leur attribuant un sens éloigné des desseins de Dieu. Ses paroles sont des abîmes que nous ne saurions approfondir, et les vouloir resserrer dans la petitesse de notre esprit, c'est vouloir renfermer en nos mains l'air et les atomes, qui s'évanouissent au moment que nous tâchons de les prendre. »

¹ *De discr. spir.* c. 17, n. 2, p. 293 : Sic forsitan deceptæ fuerunt quædam mulieres, tametsi sanctæ omnique reverentia dignæ, apud quas legimus aliquas revelationes sibi invicem contradicentes, quas credere par est proprio sensu ab illis conscriptas, quem putabant Dei esse: nisi dixerimus perperam illis adscriptas.

² SCHRAM, *Theol. myst.*, § 548, sch. 5, t. 2, p. 275.

³ *Montée du Carmel*, l. 2, c. 19, p. 94.

Les exemples abondent dans l'Écriture et dans l'histoire. Les Juifs, qui entendaient dans un sens temporel la gloire et le triomphe du Messie, n'ont pas su le reconnaître en la personne de Jésus-Christ. Jonas, ignorant que la prédiction de la ruine de Ninive n'était que comminatoire et conditionnelle, s'irrite de ne pas la voir se réaliser¹. Jérémie se plaint également au Seigneur de ce qu'il lui fait prédire des événements qui n'arrivent pas, et de l'exposer ainsi à la risée de la multitude²; évidemment le prophète se méprenait sur le sens des paroles divines. Jésus-Christ annonce par les mêmes formules la ruine de Jérusalem et celle du monde, et voilà pourquoi, après la chute de Jérusalem, les premiers chrétiens regardaient comme imminente la fin de toutes choses.

Parmi les faits de ce genre racontés en grand nombre dans l'histoire de l'Église, nous ne mentionnerons que les deux suivants.

Saint Bernard prêche, par l'ordre exprès du pape, la deuxième croisade, promettant, au nom de Dieu, qu'elle réussira; et Dieu semble accrédi-ter ces assurances en multipliant les miracles sur les pas du saint abbé. Cependant, tout le monde le sait, cette entreprise eut, humainement parlant, l'issue la plus désastreuse. D'où il faut conclure, remarque le cardinal Bona³, qu'autre fut la pensée des hommes, et autre celle de Dieu. Sur le commandement et la volonté de Dieu, attestés par des miracles, on rassembla une grande armée: les hommes, qui aiment les choses de la terre, avaient en vue la gloire, les richesses et le recouvrement du royaume de Jé-

¹ *Jonas*, III, 10; IV, 1.

² *Jerem.* XX, 7: Seduxisti me, Domine, et seductus sum...; factus sum in derisum tota die, omnes subsannant me.

³ *De discr. spir.* c. 17, n. 5, p. 296: Hinc autem constat aliud hominum, aliud Dei consilium fuisse: nam Deo imperante et beneplacitum suum miraculis indicante, exercitus congregatus est; sed homines qui terrena sapiunt, gloriam, divitias et regni Hierosolymitani recuperationem sibi præfixerant: Deus vere æternam eorum salutem qui in illa expeditione pro fide et pro Ecclesia perempti sunt.

rusalem ; mais Dieu s'était proposé le salut éternel de ceux qui moururent pour la foi et pour l'Église dans cette expédition.

Voici le second fait, tout autrement prodigieux¹. Il a pour auteur saint Vincent Ferrier, l'apôtre et le thaumaturge de son siècle. Le Sauveur apparut à ce bienheureux pendant qu'il était gravement malade dans le couvent des Frères-Prêcheurs d'Avignon, pour lui donner la mission de prêcher la pénitence aux hommes et les avertir que son jugement était proche. Puis, de sa main droite, il lui toucha la joue en forme de caresse, et lui ordonna de se lever. Vincent se leva aussitôt, parfaitement guéri, et se mit en devoir de commencer son apostolat. Il parcourut le nord de l'Italie, la plus grande partie des provinces de France et d'Espagne, annonçant partout que le temps était près de finir et que Dieu allait juger le monde.

Or, un jour qu'il parlait à Salamanque devant une foule innombrable, il cita ce passage de l'Apocalypse où saint Jean² voit en esprit un ange qui volait au milieu du ciel, évangélisant toutes les nations, toutes les langues et toutes les tribus, et faisant retentir la terre de ce cri formidable : « Craignez le Seigneur et honorez-le, parce que l'heure de son jugement approche ; » puis, Vincent ajouta que l'ange prophétisé par saint Jean, c'était lui-même. Aussitôt un murmure s'éleva parmi les docteurs et les étudiants, qui n'étaient venus entendre le sermon que dans un esprit de critique. « Calmez-vous, dit le saint, et ne soyez pas si prompts à vous scanda-

¹ RANZANE. BB. 5 apr., t. 10, p. 489, n. 4. *Ei visus est Jesus Christus, mirabili claritate coruscans...; his verbis eum allocutus est. Constans esto, mi serve Vincenti...; elegi enim te in singularem Evangelii mei præconem, et volo quod per universas Galliarum, Hispaniarumque regiones evangelizans, cum humilitate ac paupertate discurras... Inter cætera autem quæ evangelizabis, volo ut populis extremum judicii diem cito affuturum denunties, populorum scelera reprehendens sine formidine... Vade, adhuc te exspectabo, antequam mundi terminus veniat. Hæc dicens genas B. Vincentii leniter tetigit, tanquam videlicet ei signum singularis familiaritatis ostenderet, moxque adjectis multis..., Christus ipse disparuit. At Vincentius, statim resumptis viribus, ex lecto quo decumbebat, surgit, etc.*

² Apoc. XIV, 6 et 7.

liser ; vous allez voir clairement si je suis ou non l'ange de l'Apocalypse. A la porte Saint-Paul, vous trouverez une femme morte ; amenez-la ici, et en preuve de ce que j'avance, je la ressusciterai. » On courut au lieu désigné ; on y trouva en effet le cadavre d'une femme que l'on portait en terre, et l'on se hâta de le déposer aux pieds du prédicateur, devant cette multitude avide et impatiente de savoir ce qui allait arriver. « Femme, s'écria le saint, je t'ordonne, au nom de Dieu, de ressusciter ! » Au même instant cette femme revint à la vie et se dressa sur son cercueil. « Maintenant que tu peux parler, continua le thaumaturge, dis si je suis ou non l'ange de l'Apocalypse, ayant mission de prêcher à tous le jugement ? — Oui, Père, répondit cette femme, vous êtes cet ange. » Après avoir reçu ce témoignage, Vincent lui demanda si elle préférerait mourir ou vivre. Elle répondit qu'elle aimait mieux vivre. Elle vécut donc encore plusieurs années, attestant en toute occasion le prodige et les circonstances de sa résurrection.

Le fond de ce récit paraît authentique, et le dernier et récent historien¹ de saint Vincent Ferrier n'hésite pas à le reproduire sans aucune réserve. D'ailleurs, il n'est pas douteux que le saint dont nous parlons n'ait été persuadé que la fin du monde ne fût proche, comme on peut s'en convaincre en lisant la lettre² qu'il écrivit sur ce sujet au pape d'Avignon, Benoît XIII, ni que le thème ordinaire de ses prédications n'ait été l'approche du jugement final, et que sa parole n'ait été confirmée par d'innombrables prodiges.

Comment concilier ces assertions prophétiques que les événements n'ont point justifiées, et ces miracles qui semblaient en être la garantie ?

Saint Antonin prétend que la prophétie n'était pas absolue, mais comminatoire ; la condition qui devait suspendre la

¹ Cf. A. BAYLE, *Vie de S. Vincent Ferrier*, 1855, p. 193 et seqq.

² BAYLE, *Append.*, p. 385.

sentence était que les peuples se convertissent à la prédication de saint Vincent. La plupart de ses historiens ont expliqué sa prophétie du jugement particulier, qui suit la mort, et qui est, pour chacun de nous, ce que sera le jugement général¹.

Quant à nous, il nous suffit de constater que, si prophétie il y a eu, il y a eu erreur dans son interprétation.

Ces fausses interprétations sont imputables à différentes causes.

La première est l'obscurité qui voile ordinairement les énoncés prophétiques. Dieu n'est pas tenu d'être plus explicite dans les prédictions particulières que dans la révélation publique, et ceux qui ont lu les grands et les petits prophètes de la Bible, savent de quelles ombres sont souvent enveloppées leurs paroles. D'où saint Jean de la Croix² conclut « que

¹ BAYLE, *Append.*, p. 196 : Il est aisé de remarquer combien les paroles de l'Apocalypse auxquelles saint Vincent faisait allusion, se rapportent exactement à la mission que Dieu lui avait confiée. Il est un ange tant par la pureté de sa vie que par sa mission évangélique; il est envoyé aux peuples par Jésus-Christ lui-même, comme un messager de paix et de salut: il vole par le milieu du ciel, c'est-à-dire à travers l'Église, qui est le royaume de Dieu; il prêche de toutes parts l'Évangile, dont les vérités sont éternelles et nous conduisent à une bienheureuse éternité; il annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont assis sur la terre, c'est-à-dire à ceux qui mènent une vie terrestre et rampante, qui se reposent dans leurs désordres, pareils à ceux dont saint Paul disait: « Levez-vous, ô vous qui dormez. » « Ces paroles, *sedentibus in terram*, dit un historien de saint Vincent, peuvent s'entendre aussi des mahométans, à qui l'apôtre a si souvent prêché, et qui sont toujours assis à terre, travaillant, mangeant, s'entretenant assis à terre, ce que ne font pas les autres peuples. Il a évangélisé les gentils et les idolâtres, *gentem*, c'est-à-dire des peuples tellement grossiers qu'ils ignoraient les vérités de la foi autant que les païens, qu'ils adoraient même des créatures, comme ceux du diocèse de Lausanne qui rendaient un culte au soleil. Il a prêché aux *tribus* qui sont proprement les Juifs, dont il a converti plus de vingt mille; aux *nations* de langues différentes, *linguam*, parce qu'il a parcouru la plupart des royaumes de l'Europe; au peuple, *et populum*, c'est-à-dire aux petits aussi bien qu'aux grands, aux pauvres, aux ignorants aussi bien qu'aux savants. Il prêchait à tous la proximité du jugement, parce que le jugement particulier qui suit la mort est pour chacun ce que sera le jugement universel; il pouvait donc dire en toute vérité: L'heure du jugement de Dieu approche. »

² *Montée du Carmel*, l. 2, c. 19, p. 91.

les âmes se trompent souvent en interprétant les révélations divines selon la force des mots qui les déclarent, et non selon les intentions de Dieu, qui sont ordinairement cachées, ce qui fait qu'on ne les comprend qu'avec peine¹. »

La seconde vient de ce qu'on assigne une portée absolue à une prédiction qui n'est que conditionnelle. Dieu révèle fréquemment des desseins qu'il subordonne à des conditions qu'il n'énonce pas. Ces conditions sous-entendues peuvent facilement être conjecturées, s'il s'agit d'une menace de damnation, par la raison que Dieu ne refuse jamais de pardonner au pécheur repentant. Mais on doit prendre dans un sens absolu l'annonce de tout ce qui concerne l'état final, parce que les conditions que Dieu formule ou sous-entend regardent la liberté et le mérite, et que, l'épreuve finie, les actes libres méritoires sont suspendus². Dans la plupart des autres cas, c'est l'événement seul qui décide.

Une troisième cause d'aberration tient à ce que chacun

¹ SUAREZ, *de Fide*. Disp. 8, sect. 4, n. 8, t. 12, p. 223 : Distinguunt Patres duplicem prophetiam: aliam absolutam et simpliciter, aliam comminatoriam, quæ in sensu quo fit est omnino certa; ut vero exterius sonat, videtur aliquando deficere.

² *Ibid.*, n. 9, p. 233. At quomodo, quæso, intelligitur prophetiam esse comminatoriam et conditionalem, vel potius absolutam? Respondetur breviter primum ex materia prophetiæ; nam quodcumque est comminatio de pœna pertinente ad statum hujus vitæ, vel quæ fit homini in hac vita viventi, intelligi potest comminatorie, nisi effectus aliud ostendat. Quia enim scimus Deum esse paratum ad remittendum peccata et æternam pœnam agentibus pœnitentiam; ideo quodcumque de viatore dicitur illum fore damnandum, ut de Judæis sæpe Evangelium loquitur, ex vi verborum sæpe intelligitur comminatorie. Dico *ex vi verborum*. Nam interdum effectus potest ostendere prædictionem esse fundatam in præsentia futurorum. Quando vero comminatio est de pœnis temporalibus, potest et comminatorie et absolute intelligi, quia, etiamsi homo emendetur, sæpe tamen Deus infert talem pœnam; quomodo vero intelligenda sit, certo quidem solum ex effectu, probabiliter autem ex verbis et conjecturis colligi potest. Quia vero conditio, quæ in his comminationibus subintelligitur, supponit statum viæ, et liberum arbitrium flexibile ad bonum, ideo comminationes quæ fiunt de pœnis pertinentibus ad statum damnatorum, absolutum sensum habent.

interprète les paroles divines selon ses goûts, son caractère et ses intérêts.

La conclusion pratique qui découle de tout ceci, est qu'il faut se montrer très-réservé quand il s'agit de déterminer la valeur et le sens d'une prophétie, et que la solution la plus sûre et la plus simple est dans l'événement qui la réalise.

XV.— Nous avons dit que la prophétie, considérée en général, embrassait toutes les choses cachées, placées hors de la portée naturelle de l'homme, tant présentes et passées que futures. Lorsque cette connaissance surnaturelle a pour objet les pensées et les mouvements secrets de l'âme, et le principe qui les inspire, elle prend le nom de discernement des esprits. Le discernement des esprits diffère donc de la prophétie, comme l'espèce diffère du genre.

« Il consiste, d'après Bona¹, reproduisant Suarez², dans une motion spéciale du Saint-Esprit, qui fait discerner les divers mouvements intérieurs et reconnaître s'ils procèdent d'un bon ou d'un mauvais esprit, que ces mouvements aient rapport aux mœurs ou à la doctrine, qu'ils soient l'effet d'une touche intérieure et invisible, ou qu'ils soient excités par les enseignements et les conseils que les hommes donnent au dehors, ou par des anges apparaissant et parlant d'une manière sensible. C'est cette grâce du discernement que l'Apôtre marque la septième entre celles qui sont appelées dans l'École gratuitement données; grâce que le Saint-Esprit n'accorde point à tous, mais à qui il veut et quand il veut, afin que ceux qui la reçoivent soient capables de discerner les divers esprits, non seulement en eux-mêmes, mais aussi dans les autres, pour la commune utilité de l'Église. »

XVI.— Cette connaissance des dispositions intérieures peut s'opérer de différentes manières et à des degrés divers.

Dans sa plénitude, elle montre à découvert l'intime des

¹ *De discret. spir.* c. 2, n. 2, p. 226.

² *De gratia.* Prol. 3, c. 5, n. 38 et 41, t. 7, p. 162 et 163.

âmes, les intentions qui les animent, les mouvements bons ou mauvais qui les agitent. Saint Philippe de Néri⁴, saint Joseph⁵ de Copertino, M. Olier³, et une infinité d'autres⁴, avaient ce privilège de lire ainsi dans les âmes. Sainte Rose⁵ de Lima, en particulier, possédait ce don à un degré éminent, et, encore enfant, elle énumérait à son confesseur les marques qui distinguent l'esprit de Dieu de l'esprit mauvais.

Quand la vue des âmes se fait avec cette évidence, elle est due à une illumination surnaturelle qui dévoile aux yeux de l'esprit ces profondeurs secrètes et le principe qui les meut⁶.

¹ BARNABEI. 26 maii, t. 19, p. 595, n. 425: In animorum sensibus penetrandis usque adeo Philippus enituit, ut si quid ab eis, quorum confessiones solebat audire, boni vel mali gestum aut cogitatum esset, optime intelligeret... Quod quidem illis adeo commune et vulgare erat ut quicumque sibi male conscii forent, eo présente stare loco non possent; quicumque vero bene conscii essent, paradisi gaudia quodammodo sibi percipere viderentur.

² ANG. PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1030, n. 73-76. Ad cœlestæ sapientiæ lumen, quo maxime arcana fidei nostræ mysteria penetrabat, accedebat lumen aliud, quo alienas cogitationes, resque secretas et occultas clare cognoscebat... Nec ullæ erant cogitationes, licet occultissimæ et intra mentem conclusæ, ad quas Dei servus, magno suo lumine, non penetraret.

³ FAILLON, *Vie de M. Olier*, l. 10, t. 3, p. 501: « Je ne puis écrire, dit M. de Bretonvilliers, toutes les choses de cette nature qui se sont passées; mais je puis assurer devant Dieu et le prendre à témoin, qu'une infinité de fois, pour ainsi dire, durant l'espace de quatorze ans, M. Olier m'a découvert à moi-même les pensées les plus secrètes de mon âme: ce qui ne m'était pas d'une petite consolation... Un jour que je l'accompagnais, il rencontra, dans la rue des Canettes, une personne qui, se mettant à lui parler, lui cachait quelque chose: M. Olier en eut aussitôt connaissance et la lui découvrit telle qu'elle était. Je lui demandai ensuite comment il avait donc pu connaître une particularité si cachée; il me répondit: *C'est en Dieu qu'on voit toutes ces choses et beaucoup plus clairement que si on les voyait en elles-mêmes.* »

⁴ Cf. GÖRRES, *la Mystique*, l. 3, c. 11, t. 1, p. 409.

⁵ LEONARD HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 942, n. 212. Eminebat in Rosa, confessariis attestantibus, mirabile donum internoscendi sinceræ visiones ab illusionibus Sathanæ, et distinguendi sanctas inspirationes a versutis suggestionibus antiqui serpentis, quod Apostolus discretionem spirituum vocat... Adhuc juvenula examinanti confessario erudite recensuit dignoscendorum spirituum regulas ab effectibus.

⁶ BONA. *De discr. spir.* c. 2, n. 2, p. 226. Hæc autem nihil aliud est quam

« Le discernement, dit saint Jean Climaque¹, indiquant les proportions croissantes de ce don selon les différents degrés de vertu, est, en ceux qui commencent, une connaissance véritable de leur intérieur; en ceux qui progressent, une vue claire qui leur fait distinguer avec sûreté le vrai bien de celui qui n'est que naturel ou contraire; dans les parfaits, c'est une lumière toute divine qui répand sur eux sa clarté et les rend capables de dissiper les ténèbres chez les autres; pour tout dire, en un mot, c'est une connaissance certaine de la volonté de Dieu, en tout temps, en tout lieu, en toute rencontre, que ceux-là seuls possèdent, qui ont la pureté du cœur, du corps et des lèvres. »

Le don est plus restreint quand il se réduit à un instinct intérieur qui avertit des dispositions des âmes et de l'esprit qui les anime², et il emporte alors, cela se comprend, moins de certitude que dans le cas d'une perception intellectuelle et directe, quoiqu'il suffise, combiné avec les règles de la saine doctrine et de la prudence chrétienne³.

illustratio mentis qua perfusus homo facile et sine errore dijudicat a quo principio, tum proprii tum alieni motus et cogitationes ad electionem pertinentes excitentur; quid scilicet a bono, quidve a malo spiritu suggeratur.

¹ *Scala Paradisi*. Gr. 26, initio. Migne, Patr. gr. t. 88, col. 1014: Discretio, in tyronibus, est perfecta et vera status sui interioris cognitio. In mediis seu proficientibus, est sensus quidam animi qui bonum proprie dictum a physico et ejus contrario sine errore dijudicat. In perfectis, est cognitio ex divina illustratione orta quæque et in aliis obscura suo lumine illustrare potest. Aut fortasse generatim et omnia complectendo hoc et est et intelligitur esse discretio, divinæ nimirum voluntatis certa et firma comprehensio, quovis tempore, quocumque in loco et negotio, quam tantum possident mundi corde, corpore et ore.

² SCHRAM, *Theol. myst.* § 579 et 581, t. 2, p. 312 et 313: Discretio veræ revelationis a falsa subinde in ipso cui fit, potest fieri per quemdam instinctum... In defectu discretionis spirituum per infallibilis iudicii lumen, pro discernenda vera revelatione in aliis, alius quidam instinctus inferioris conditionis aliquando sufficere potest. Sicut enim potest quis a Deo instrui de seipso, ita et de alio ad ejus directionem.

³ SCHRAM, *Ibid.*, sch. 1, p. 314: Licet hæc discretio per solum instinctum non sit ex parte motivi infallibilis, sicut illa quæ fit prophetice, sed tantum

Cet instinct, quand il s'agit de soi-même, prend quelquefois la forme d'un goût intérieur¹ qui fait approuver ou désapprouver, d'une saveur expérimentale² qui n'est que le sentiment de l'action divine.

Enfin, on peut être conduit à la connaissance des pensées intimes par l'aspect extérieur de la physionomie, par l'expression sensible du visage, l'accent de la voix, le maintien du corps. Ces inductions sont en elles-mêmes purement humaines, l'effet d'une sagacité naturelle ou le résultat de l'expérience; mais elles peuvent provenir aussi d'une lumière et d'une inspiration surnaturelles, qui sont une des formes du discernement des esprits; et c'est principalement sous cette forme qu'il se rencontre dans les directeurs spirituels qui implorent la lumière divine, sans négliger les moyens humains propres à donner la connaissance des âmes³.

Il est évident que l'impulsion intérieure communiquée par

ex signis prudentia morali simul cum speciali lumine consideratis, hoc tamen sufficit, ut, in casu quo moralis certitudo non fallit, revera pro instinctu divino habeatur, maxime si fallibilitas motivi per discretionem doctrinalem adjuvetur.

¹ ALVAREZ DE PAZ, *De discr. spir.* l. 5, P. 4, c. 1, Ind. 5, t. 6, p. 627 : Nam proprias (motiones) gustu quodam et mentis tranquillitate vel inquietudine, interna inspiratione discernit.

² GERSON. *De prob. spir.* t. 1, col. 38 : Alius invenitur modus per inspirationem intimam, seu internum saporem, sive per experimentalem dulcedinem quamdam, sive per illustrationem a montibus æternis effugantem tenebras omnis dubietatis.

³ SUAREZ, *De gratia.* Proleg. 3, c. 5, n. 40 et 44, p. 163, 164 : Quando spiritus non discordat manifeste a regula fidei et rectæ rationis, sed res est anceps et involuta, tunc habet locum quod prius dixit Anselmus discretionem hanc esse difficillimam; nihilominus tamen tunc etiam est diligentia adhibenda ex parte hominis, ut probet spiritus et motiones internas vel consilia externa an ex Deo sint. Neque expectanda semper est specialis gratia gratis data, hanc enim non promisit Deus omnibus, nec semper illam præbet, sed quibus et quando vult: et nihilominus omnes possunt cum morali et practica certitudine prudenter judicare et discernere inter hos spiritus... Per talem gratiam gratis datam, nunquam fit discretio spirituum sine discursu ex generalibus principiis fidei applicatis magna diligentia et circospectione omnium circumstantiarum, simul etiam invocata Spiritus sancti directione et impulsu, ut constat ex usu et ex his quæ de hac probatione spirituum viri experti et eruditi tradiderunt.

le Saint-Esprit est, de sa nature, infallible ; mais, comme l'homme n'a pas la conscience de cette action divine, il s'ensuit qu'il n'a pas non plus dans ces rencontres la certitude absolue des jugements qu'il prononce¹.

XVII.— En les supposant divines, les révélations s'adressent, en général, aux âmes saintes ; la vie dépravée est un signe que l'on est plutôt l'organe de Satan que celui de Dieu. Cependant, comme la plupart des grâces gratuitement données, elles peuvent se rencontrer dans des âmes imparfaites et même dans les pécheurs², ainsi qu'on le voit dans le cupide Balaam³, qu'on le rapporte des Sibylles, et que Notre-Seigneur le déclare⁴ de plusieurs qui auront prophétisé en son nom et qu'il ne connaîtra point. « Je sçay bien, disait l'aimable saint François de Sales⁵, que comme on peut avoir la charité sans estre ravy et sans prophetiser, aussi peut-on estre ravy et prophetiser sans avoir la charité. » Dieu peut même se servir des organes ordinaires des démons pour révéler ses desseins aux hommes.

Il n'en est pas moins vrai, ainsi que l'enseigne saint Thomas⁶, que la prophétie exige le calme de l'âme et le silence

¹ SUAREZ, *De gratia*. Proleg. 3, c. 5, n. 45, p. 165. Quoties in reipsa discretio fit per gratiam gratis datam, judicium ex parte principii motus est infallibile ac subinde materialiter certum; quamvis ipsum hominem nunquam reddat simpliciter certum, quia nunquam omnium certitudine assequitur vel cognoscit judicium esse ex directione et motione Spiritus Sancti.

² S. THOMAS. 2. 2. q. 172, a. 4. Quidquid potest esse sine charitate, potest esse sine gratia gratum faciente, et per consequens sine bonitate morali. Prophetia autem potest esse sine charitate, quod apparet ex duobus: primo quidem ex actu utriusque, nam prophetia pertinet ad intellectum, cujus actus præcedit actum voluntatis, quam perficit charitas... Secundo ex fine utriusque: datur enim prophetia ad utilitatem Ecclesiæ, sicut et aliæ gratiæ gratis datæ... Non autem ordinatur directe ad hoc quod affectus ipsius prophetæ jungatur Deo, ad quod ordinatur charitas. Et ideo prophetia potest esse sine bonitate morum quantum ad propriam radicem hujus bonitatis.

³ Num. xxii.

⁴ Matth. vii, 22, 23.

⁵ *Traité de l'amour de Dieu*, l. 7, ch. 6.

⁶ Sum. 2. 2. q. 172, a. 6, ad 1: Prophetæ dæmonum non semper loquun-

des passions ; ce n'est que transitoirement et par exception que ce don n'est pas joint à la grâce intérieure et à la sainteté.

Bona¹ résume ainsi toute cette doctrine : « La bonté morale n'est pas nécessaire à la prophétie, si l'on regarde la racine intérieure de cette bonté, la grâce sanctifiante. La raison en est tout d'abord que la prophétie est donnée pour l'utilité de l'Église, comme les autres grâces de cette nature, au lieu que la charité a pour objet d'unir l'âme à Dieu, et qu'ainsi ces deux grâces peuvent être séparées l'une de l'autre ; en second lieu, la prophétie appartient à l'entendement, dont les opérations précèdent celles de la volonté, laquelle reçoit sa perfection de la charité. Mais d'autant que, pour prophétiser, il est requis que l'âme soit extrêmement élevée à la contemplation des choses spirituelles, et que le dérèglement de la vie est un obstacle à cette élévation, Dieu ne fait, pour l'ordinaire, ce don qu'à des âmes saintes, et l'on a coutume d'y voir une preuve très-certaine de sainteté... On fait bien, par conséquent, de mépriser les prédictions des gens vicieux. »

Ce que nous disons de la prophétie est particulièrement vrai du discernement des esprits, qui n'est presque jamais accordé aux âmes troublées par les passions et liées par le péché.

Écoutons encore là-dessus le pieux Bona² : « L'épanche-

tur ex dæmonum revelatione, sed interdum ex revelatione divina, sicut manifeste legitur de Balaam, cui dicitur Dominus esse locutus (*Num. xxxii*) licet esset propheta dæmonum; quia Deus utitur etiam malis ad utilitatem bonorum... Unde etiam Sibyllæ multa vera prædixerunt de Christo.

¹ *De discr. spir.* c. 17, n. 5, p. 298 : Non quod bonitas morum, sicut asserit S. Thomas, ad prophetiam necessaria sit, si interiorem ejus radicem respiciamus, quæ est gratia gratum faciens; tum quia datur ad utilitatem Ecclesiæ, sicut et aliæ gratiæ gratis datæ, charitas vero ut uniat animam Deo; hæc autem separari possunt: tum quia pertinet ad intellectum, cujus actus præcedit actum voluntatis, qui perficitur a charitate. Sed quia requiritur ad prophetandum maxima mentis elevatio ad spiritualium contemplationem, hæc autem a pravitate vitæ impeditur; ideo hoc donum a Deo ut plurimum hominibus sanctis tribuitur, et ex eo desumi solet certissimum sanctitatis argumentum... Quorum igitur vita pravis moribus contaminata est, eorum prædictiones spernendæ sunt.

² *De discr. spir.* c. 2, n. 4, p. 227 : Ex doctrina S. Thomæ certum est per

ment de la lumière surnaturelle, nécessaire pour exercer ce discernement, demande la tranquillité de l'âme et la paix intérieure, qui ne se peut rencontrer dans un homme abandonné aux vices et ballotté par les affections terrestres. C'est pourquoi cette lumière n'est ordinairement accordée qu'aux âmes justes et aux cœurs purs, à qui sont promises la vision de Dieu et la contemplation des choses divines. »

Selon Suarez¹, non seulement cette grâce n'est point donnée aux pécheurs, sinon par une très-rare exception, mais, en règle générale, elle n'est pas même accordée à la vertu médiocre; elle est le partage presque exclusif de la sainteté. L'exception cependant est possible.

XVIII. — Terminons ce chapitre par une remarque qui se présente naturellement ici, mais qui reparaitra plus générale dans la troisième partie, lorsque nous traiterons des grâces appelées par l'École gratuitement données; c'est que l'illumination prophétique² et celle du discernement³ ne se rencon-

morum malitiam donum discretionis impediri. Infusio etenim luminis supernaturalis ad hoc necessaria, mentis tranquillitatem, et internam pacem requirit, quæ in animo vitii obnoxio, ac terrenis affectionibus perturbato locum non habet. Ideo ut plurimum, solis justis et mundis corde lux ista infunditur, quibus visio Dei rerumque divinarum promissa est; dicente Domino (Matth. v, 8) : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.*

¹ *De gratia*. Proleg. c. 5, n. 46, p. 165 : Unde etiam colligi facile potest hanc gratiam regulariter non tribui malis, imo nec quibuscumque mediocriter bonis, sed viris spiritualibus ac sanctis, quoniam Spiritus Sanctus qui suaviter omnia disponit, non præbet hanc gratiam nisi his qui possint per aliquam experientiam spiritualium rerum de qualitate spiritus conjecturam facere. Quamvis autem hoc regulare sit, interdum potest Spiritus Sanctus, ad ostensionem potentie et gratie suæ, donum hoc etiam peccatori homini conferre.

² S. THOMAS. 2. 2. q. 171, a. 2 : Lumen autem propheticum non inest intellectui prophetæ per modum formæ permanentis; alias oporteret quod semper prophetæ adesset facultas prophetandi; quod patet esse falsum... Relinquitur ergo quod lumen propheticum insit animæ prophetæ per modum cujusdam passionis vel impressionis transeuntis... Et inde est quod sicut aer semper indiget nova illuminatione, ita mens prophetæ semper indiget nova illuminatione, sicut discipulus, qui nondum est adeptus principia artis, indiget ut de singulis instruat.

³ BONA. *De discr. spirit.* c. 2, n. 3, p. 226 : Sunt qui putent hanc gratiam

trent pas dans l'homme d'une manière constante et habituelle : chacun de ces actes surnaturels emporte, par conséquent, une révélation nouvelle ; Notre-Seigneur est le seul en qui ces dons aient été permanents.

infundi per modum habitus; nam de aliquibus sanctis legimus, virtute quadam habituali aliorum cogitationes pro suo arbitratu perspexisse, imo etiam cognovisse quasi ex ipso aspectu an quis esset in statu gratiæ, vel damnationis, quæ gratia major est quam occultas cogitationes inspicere... Non tamen credo, in eorum potestate fuisse omnes omnium cogitationes videre, quoties vellent: hæc enim gratia, sicut et reliquæ gratis datæ, in Christo solo per modum habitus fuerunt, ut concors Theologorum sententia docet, cæteris datur per modum actus sive motionis transeuntis, aliis quidem rarius, aliis frequentius, aspirante divina gratia quando et quomodo vult.

CHAPITRE XVII

LES APTITUDES INTELLECTUELLES INFUSES

LA SCIENCE

Espèces différentes et degrés divers de ces aptitudes. — Initiation miraculeuse aux premiers éléments de l'instruction. — Secours transitoires pour des nécessités particulières. — La science infuse dans Adam et Salomon. — Deux autres exemples de science universelle : Grégoire Lopez et Marie d'Agréda. — Infusions partielles : la philosophie et les sciences naturelles. — La médecine. — Les connaissances surnaturelles, principalement la Théologie mystique. — La Théologie dogmatique et morale. — Science des divines Écritures accordée à un grand nombre de saintes femmes, — A plusieurs illustres docteurs : saint Grégoire le Grand, Rupert, saint Thomas d'Aquin.

I. — Aux visions et aux paroles qui apportent à l'homme les révélations divines, il faut joindre une autre forme intellectuelle de la vie mystique, certaines aptitudes surnaturellement infuses, dont les unes concernent la connaissance et dont les autres ont plus de rapport avec l'art.

Le présent chapitre traite des dons de la première espèce.

Ils se produisent à deux degrés : dans l'un, c'est une facilité merveilleuse d'apprendre, qui se manifeste ordinairement sous la double forme d'une pénétration prompte et profonde, et d'une mémoire puissante. L'autre est plus élevé, et consiste dans l'infusion même de la science, sans aucun travail de la part de l'homme. Dans chacun de ces degrés, la

mesure peut être diverse, constituer un état ou un secours transitoire. Nous ne distinguerons pas entre ces degrés et ces mesures, et nous nous contenterons d'indiquer les différentes applications de ces aptitudes intellectuelles qui surpassent et étonnent la nature.

II.— Parfois, c'est une initiation miraculeuse aux premiers éléments de l'instruction.

On raconte de saint Lunaire¹, évêque de Bretagne, que, conduit par ses parents à l'école, dès l'âge de cinq ans, il sut en trois jours ce que les autres enfants mettent des années à apprendre; le premier jour, il apprit toutes les lettres; le second, la manière de les unir; et le troisième, l'écriture.

Sainte Catherine² de Sienne désirait savoir lire, afin de pouvoir réciter l'office divin; mais elle ne venait pas à bout d'apprendre seulement l'alphabet qu'une de ses compagnes lui avait transcrit. Regrettant le temps qu'elle perdait dans ce travail infructueux, elle s'adressa à Notre-Seigneur et lui demanda de lui apprendre à lire, si c'était son bon plaisir, pour qu'elle pût chanter la psalmodie et célébrer ses louanges. Elle obtint aussitôt ce qu'elle demandait; dès ce moment, elle fut en état de lire aussi couramment que les plus habiles. Et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est qu'elle était incapable d'épeler, et connaissait à peine les lettres, ainsi

¹ BB. 1 jul., t. 28, p. 107, n. 1: *Concessit autem virtus divina Leonorio beato tantam gratiam, ut in primo die litterarum omnium nomina, in secundo conjunctiones earum, in tertio scribendi notitiam agnosceret.*

² RAYM. de CAPOUE. BB. 30 apr., t. 39, p. 890, n. 113: *Narrabat etenim mihi de semetipsa, quod pro divinis laudibus et Horis canonicis depromendis, decrevisset addiscere litteras: scripto sibi alphabeto, per quamdam suam sociam docebatur; sed cum per plures hebdomadas laborasset, et nullatenus illud posset addiscere, cogitavit gratiam adire cœlestem, pro perditione temporis evitanda... Mira res, et divinæ virtutis manifestum indicium! Antequam de oratione surgeret, ita divinitus est edocta, quod postquam ab ipsa surrexit, omnem scivit litteram legere, tam velociter et expedite, sicut quicumque doctissimus. Quod ego ipse dum fui expertus, stupebam; potissime propter hoc, quod inveni, quia cum velocissime legeret, si jubebatur syllabicare, in nullo sciebat aliquid dicere: imo vix litteras cognoscebat.*

que son confesseur, le bienheureux Raymond de Capoue, qui nous le rapporte, s'en assura lui-même. Plus tard, elle reçut encore miraculeusement de son divin Époux la facilité d'écrire, afin, dit-elle¹ dans une lettre à son directeur, qu'elle pût soulager son cœur au sortir de ses extases.

L'émule de la vierge de Sienne, Rose² de Lima, apprit, tout enfant, à lire et à écrire, de la même manière. Sa mère, après lui avoir enseigné à distinguer les lettres, l'exerçait à les combiner ensemble, et elle lui avait donné en même temps un modèle de grosse écriture, qu'elle devait reproduire. Mais la petite fille paraissait peu attentive à ces leçons, absorbée qu'elle était par son attrait pour l'oraison. Sa mère, attribuant cette indifférence au dégoût ordinaire des enfants pour le travail, insinua au confesseur de Rose de lui faire, en sa présence, des reproches à ce sujet; à quoi celui-ci se prêta volontiers. Le lendemain, la sainte enfant se mit en prière, puis elle vint trouver sa mère, lut cette fois très-couramment dans le livre qui lui fut présenté et montra une page admirablement écrite de sa propre main : Notre-Seigneur s'était fait son maître et lui avait appris toutes ces choses en un instant. Les mêmes faits se reproduisent, avec des circonstances diverses, en bien d'autres encore, particulièrement en trois filles de Saint-Dominique : la bienheureuse Osanne³ de Man-

¹ *Lettre de la sainte au B. Raymond.* BB. 30 apr., t. 39, annot. p. 891 : Scripsi hanc epistolam..., propria manu...; dedit enim mihi Dominus facilitatem scribendi, ut, ab extasi ad sensus rediens, exonerare possim cor meum.

² LEONARD. HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 976, n. 380: Virgini cœlitus infundi atrusas notitias pridem constabat matri... Malebat Rosa, totum hoc tempus orationi dare; sed mater, suspicans filiolum, puerili more, discendi tœdium ac laborem defugere, induxit confessarium ut coram se juvenulam de neglectu redargueret. Fecit ille bona fide quod jussus fuerat; sed Rosa postridie, oratione præmissa, matrem adiit, librum oblatum expeditissime legit; insuper programma exhibuit sua manu eleganter conscriptum.

³ HIER. OLIVET. BB. 18 jun., t. 24, p. 608, n. 29: Itaque recludebam me intra cubicellum, ubi orabam studebamque, sicut Deus et Deipara me docuerant continuoque docebant, atque ita ab iis solis hausi litterarum

toue, la bienheureuse Agathe¹ de la Croix, la bienheureuse Espérance Lopez².

III. — Plusieurs saintes âmes ont été également instruites par miracle, les unes des formules du Rosaire, comme la bienheureuse Catherine³ de Ricci ; d'autres, comme la bienheureuse Véronique⁴ de Binasco, des heures canoniales et de la manière de les réciter ; d'autres, Ida⁵ de Louvain par exemple, du sens des prières liturgiques et des paroles de la sainte Écriture.

Les faits épars et transitoires sont innombrables ; nous ne citerons que les deux suivants.

Un écolier, à qui les jeux de son âge avaient fait oublier et les leçons et les menaces du maître, se réfugia, à l'heure de la classe, auprès du tombeau de saint Erkonwald⁶,

peritiam, et aliarum omnium rerum spiritualium, non autem ab aliqua creatura.

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies et actions mémorables des filles de S. Dominique*, l. 1, c. 24, t. 1, p. 120 : Notre-Seigneur luy enseigna luy-même à écrire, non en luy conduisant la main, comme font ordinairement les maîtres, en luy commandant seulement, sa parole toute-puissante faisant en un instant ce que l'art n'eût fait qu'en beaucoup de temps.

² JEAN de SAINTE-MARIE. *Ibid.*, l. 3, c. 7, p. 69. Le Chapitre général de Rome, en 1629, assure qu'elle apprit à lire, à écrire, dire son office et l'entendre par miracle, sans aucun maître de ce monde.

³ JEAN de SAINTE-MARIE. *Ibid.*, l. 2, c. 1, p. 525. Dès que l'usage de la raison luy eut été accordé, son bon ange luy apparut et luy enseigna les voyes du ciel, notamment la dévotion à la Reine des anges, par le moyen du saint Rosaire qu'il luy apprit à réciter.

⁴ ISIDORE de ISOLANIS. BB. 13 jan., t. 2, p. 181, n. 29. Angelus Domini magna luce coruscus adveniens octo dierum spatio omne Romanæ curiæ officium Virginem edocuit, ac varios mores religiosorum qui Romanam sequuntur curiam in divinis laudibus persolvendis.

⁵ HUGUES de FLORE. BB. 13 apr., t. 11, p. 188, n. 26 : Cum in omni vita sua litteras aut elementa scholastica minime didicisset, nequæ hæc absque quolibet eorum intellectu legere, proferre vel exprimere potuisset, sæpissime tamen ea quæ cantabantur aut legebantur a monialibus, inspirante gratia Spiritus Sancti, intellexit, in Quadragesima præcipue, cum sancta recitarentur Evangelia.

⁶ CAPGRAVE. BB. 30 apr., t. 12, p. 795, n. 26 : Puer quidam ætatis teneræ lubrico et cœtaneorum ludo seductus, tam didascali sui comminationis, quam propriæ lectionis est oblitus... O nunc infelicem puerum, nisi citius habeat liberatorem clementissimum Erkonwaldum!... Precibus itaque et

évêque de Londres, conjurant le bienheureux de lui venir en aide. Le pédagogue impitoyable le poursuit dans cette retraite et le somme de réciter sa leçon, prêt à frapper autant de coups qu'il comptera de fautes. Se sentant sous une protection puissante, l'enfant se met à débiter avec une assurance parfaite, non seulement ce qu'il devait savoir, mais beaucoup plus qu'on ne lui en avait appris; ce qui fit tomber, on le comprend, la colère du maître, et sauva pour cette fois du moins le pauvre et pieux écolier.

Sur le secours que les écrivains peuvent recevoir du Ciel, voici un trait charmant que l'historien de saint Euthyme et de saint Sabas, le moine Cyrille¹, nous raconte comme advenu à lui-même. Après avoir recueilli une ample matière pour écrire les vies de ces deux grands anachorètes, il n'avait plus qu'à mettre la main à l'œuvre; mais à plusieurs reprises vainement il avait pris la plume; il ne savait comment aborder son récit. A ses efforts l'humble solitaire mêlait la prière et les larmes. Or, un jour qu'il gémissait de son impuissance, il s'endormit. Pendant son sommeil, les deux saints

meritis præclari doctoris Erkonwaldi, affuit puero sapientia... Cum enim puer lectionem sine libro proferre cogeretur, non solum quod magister ejus tradiderat, absque obstaculo atque diminuculo reddidit, verum etiam illud quod præceptor ejus traditurus fuerat, obstupescente magistro, memoriter diuque recitavit. Tum vero didascalus tandem ad cor reversus, iram remisit, veniamque fugæ puero concessit.

¹ *Vita S. Euthymii Magni*. BB. 20 jan., t. 2, p. 692, n. 162: Magnus Euthymius et divinus Sabas apparent, vestiti ita ut consueverant, et mihi videbar eos audire disserentes, venerando Saba primum incipiente sermonem, et dicente magno Euthymio: Ecce Cyrillus tuus manu quidem tenet chartam commentariorum; cum autem magnum adhibuerit studium et diligentiam, nondum potuit orationi ne principium quidem imponere. Cum autem dixisset Euthymius: Et quomodo hæc potuerit facere, si non eum superna adjuverit gratia? Divinus Sabas: At tu ei da gratiam, sancte Pater, respondens inquit. Et simul divinus Euthymius, cum manum suam in sinum immisisset, argenteam quamdam mellis pyxidem illinc sumit, in qua cum in scalpellum intinxisset, in os mihi ter immisit... Nam mihi etiam expergefacto propter voluptatem, quæ narrari non potest, ejus adhuc in ore remanebant reliquiæ, et sic expletus divina hac suavitate, præsens opus sum aggressus, in alio quoque opere conatus Sabæ res gestas scribere.

dont il voulait raconter les vertus lui apparurent dans l'extérieur qu'ils avaient de leur vivant; ils semblaient conférer ensemble, et le vénérable Sabas disait au grand Euthyme: « Vous voyez votre Cyrille tout disposé à écrire, et cependant, après beaucoup de soins et de peines, il n'a pu encore commencer. — Comment le pourrait-il, répond Euthyme, s'il n'est aidé du secours d'en haut? — Obtenez-lui donc cette grâce, saint Père, » répliqua Sabas. Alors Euthyme retira de son sein une custode d'argent remplie d'un miel céleste, et il en mit par trois fois dans la bouche du pieux historien, qui se trouva tout inondé d'une suavité inexprimable et, à son réveil, plein d'une sainte ardeur pour célébrer la mémoire d'Euthyme et de Sabas.

IV. — La science fut donnée par infusion à nos premiers parents dans le paradis terrestre. « Dieu répandit sur eux, dit l'ECCLÉSIASTIQUE¹, la lumière de l'intelligence, il créa en eux la science de l'esprit; il remplit leur cœur de sens, et leur montra les biens et les maux; il fit luire son œil sur leurs cœurs, pour leur révéler la grandeur de ses œuvres, et les exciter à bénir son nom, à glorifier sa sagesse, à publier sa magnificence. »

Adam fit l'essai de la science qu'il avait de la nature en imposant à tous les animaux que Dieu amena devant lui le nom qui leur convenait². Saint Augustin³ concluait de ce fait, contre Julien d'Éclane, la perfection de notre premier père, et il citait à ce propos le mot du sage Pythagore que celui-là avait dû être le plus savant des hommes, qui le premier avait donné à chaque chose son nom. « L'Écriture, sub-

¹ *Eccli.* xvii, 5-8.

² *Gen.* ii, 19.

³ *Opus imperf. contra Julian.* l. 5, c. 1, t. 27, p. 305: Neque secundum christianam cogitatis fidem, qualis sit factus Adam, qui universis generibus animarum vivarum nomina imposuit: quod excellentissimæ fuisse indicium sapientiæ, in sæcularibus etiam litteris legimus. Nam ipse Pythagoras, a quo philosophiæ nomen exortum est, dixisse fertur, illum fuisse omnium sapientissimum qui vocabula primus indidit rebus.

stantielle et courte dans ses expressions, nous indique, dit Bossuet¹, les belles connaissances données à l'homme, puisqu'il n'aurait pu nommer les animaux sans en connaître la nature et les différences, pour ensuite leur donner des noms convenables, selon les racines de la langue que Dieu lui avait apprise. »

Salomon offre un autre exemple de cette science infuse. En lui donnant la sagesse, Dieu jeta dans son esprit des trésors admirables de savoir et une ampleur d'intelligence qui s'appliquait, selon l'Écriture², à autant de choses qu'il y a de grains de sable sur les rivages de la mer. Il disserta sur tout : des arbres et des plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope qui croît sur la muraille ; des animaux, des oiseaux, des reptiles et des poissons. Corneille la Pierre³ entend ces paroles des PARALIPOMÈNES : « La sagesse et la science lui furent données », de l'universalité même des connaissances, soit naturelles, soit surnaturelles, et il croit que Salomon parle de sa propre science en cet endroit où le Sage dit de lui-même⁴ : « Le Seigneur m'a donné de parler avec sens et d'avoir des pensées convenables à ma dignité ; car il est lui-même le guide de la sagesse, et c'est lui qui redresse les sages. Nous sommes dans sa main, nous et nos discours, ainsi que toute prudence, la science des œuvres et la règle des mœurs. Lui-même m'a donné la vraie connais-

¹ *Élev. sur les myst.* 5^e sem., 1^{re} élév.

² III *Reg.* iv, 29-33.

³ *Comm.* in l. 3 *Reg.* c. 3, n. 12, t. 2, p. 288 : Per quæ primo intellige Ethicam et Politicam ad gubernandum tam se quam populum ; hanc præcipue postulabat Salomon. Secundo Physicam, Medicinam, Logicam, Rhetoricam, Poeticam, Mathematicam, Architectonicam (hac enim egebat ad fabricandum templum) omnesque scientias et artes naturales. Hæ enim ab Hebræis vocantur Sapientia, ut patet Exodi xxxi, 3. Nam de his ipse ait Sapiens vii, 17... Tertio Sapientiam et Prudentiam supernaturalem fidei mysteriorum, imo et donum prophetiæ. Salomonem enim eximium fuisse Theologum patet ex ejus Proverbiis et Sapientia... Horum ergo omnium scientiam infusam hac nocte accepit Salomon, idque in gradu valde intenso, ut eorum oblivisci non posset.

⁴ *Sap.* vii, 15-27.

sance de ce qui est, m'a fait savoir l'organisation du monde, la vertu des éléments, le commencement, la fin et le milieu des temps, les variations atmosphériques, la vicissitude des saisons, les révolutions des années, les dispositions des étoiles, la nature des animaux, la force des vents, les pensées des hommes, la variété des plantes et les propriétés de leurs racines. J'ai appris tout ce qui était caché et n'avait point encore été découvert, parce que la Sagesse même, qui a tout fait, me l'a enseigné. »

V. — Le solitaire Grégoire Lopez¹, qui de l'Espagne, lieu de sa naissance, passa, vers l'an 1562, à l'âge de vingt ans, en Amérique où il mourut en 1596, présente un exemple admirable de la science infuse presque à tous ses degrés. Il apprit à lire et à écrire ; mais c'est une chose bien avérée qu'il ne fit point d'autres études, d'où il faut inférer, avec son historien, que Dieu seul fut son maître dans les connaissances naturelles et divines qu'il posséda à un degré si prodigieux². Il lisait avec une facilité et une rapidité extraordinaires, et ce qui eût coûté un mois à tout autre, il le parcourait en dix heures. Il lui suffisait de voir seulement les titres et les sommaires des chapitres, pour en pénétrer le fond ; ce qui n'avait pas lieu seulement, ainsi que le remarque son historien³, pour les livres du commun, mais pour ceux-là mêmes qui contenaient une doctrine sublime. En vingt heures il lut les ouvrages de sainte Térèse, et il en possédait parfaitement la substance et les détails.

Quoiqu'il n'eût point étudié le latin, il lisait la sainte Écriture dans la VULGATE, et la traduisait en langue vulgaire, comme s'il eût passé sa vie à étudier les lettres latines et la théologie. Il savait par cœur toute la suite de la Bible, et ré-

¹ *La Vie de Grégoire Lopez dans la Nouvelle-Espagne*, composée en espagnol par FRANÇOIS LOSA prestre, licencié, et jadis curé de l'église cathédrale de Mexico. 2 éd., Paris, 1635.

² *Ibid.*, ch. 1, p. 4.

Ibid., ch. 17, p. 133.

citait, sans manquer une syllabe, les évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, et des autres, tout ce qui complète les deux premiers; de plus, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse¹; enfin, il connaissait si bien toutes les pages sacrées, qu'il pouvait indiquer à quel endroit se référaient les textes qu'on lui citait, et, s'ils étaient faux, le déclarer sur-le-champ; aussi plusieurs prédicateurs disaient-ils qu'ils n'avaient pas besoin de porter de Concordance quand ils prêchaient là où était Grégoire². Il interprétait d'une façon lumineuse et élevée les passages les plus obscurs des divines Écritures, jusqu'à émerveiller les hommes les plus doctes. Dominique de Salazar, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, qui mourut archevêque des Philippines, disait de lui, en présence de trois religieux considérables du même ordre: « Que veut dire cela, mes Pères, que nous autres, avec tout ce que nous avons fait d'études en notre vie, nous ne sachions pas la moitié de ce que sait ce jeune homme³? » Il était également versé dans les principes de la vie spirituelle et dans la connaissance des Âmes⁴.

Sa connaissance de l'histoire sainte et ecclésiastique était merveilleuse. « Il savait⁵, autant qu'on peut apprendre de la sainte Écriture et des autres historiens, ce qui s'est passé depuis la création du monde jusqu'à Noé, comptant toutes les générations des enfants de Dieu et des premiers patriarches, si distinctement que, sans livre, il décrivait toutes les lignées, les degrés et les alliances, avec la différence des temps et des âges, quoique ce soit une chose si difficile à développer, même aux plus doctes. Il n'avait pas moins de connaissance de tout ce qui touche les hommes de ce temps-là, dont il rapportait exactement et avec beaucoup de clarté les coutumes

¹ *La Vie de Grégoire Lopez dans la Nouvelle-Espagne*, ch. 14, p. 99.

² *Ibid.*, p. 102; — ch. 16, p. 124.

³ *Ibid.*, p. 103.

⁴ *Ibid.*, ch. 15, p. 104-122.

⁵ *Ibid.*, ch. 16, p. 125.

et les inventions. Il faisait de même pour tout ce qui s'est passé depuis Noé jusqu'à Notre-Seigneur, parlant des personnes qui vécurent alors, comme si elles lui eussent été présentes. Il déchiffrait si parfaitement tout ce qui est du peuple de Dieu, qu'il en savait les tenants et les aboutissants, les bornes et les frontières, faisant l'histoire des moindres choses et des plus menues particularités qu'il rapportait aux temps, aux succès et aux événements de cette nation. Il n'avait pas seulement l'intelligence des guerres et autres accidents qui arrivèrent parmi ce peuple élu ; mais même parmi les Gentils, jusqu'à la venue de Notre-Seigneur... Il disait des particularités bien remarquables de la naissance, de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse du Sauveur ; et même de ses prédications et de sa mort, et de tous les autres mystères, et des avantages que la loi de grâce a sur la loi de nature et sur la loi écrite. On eût dit qu'il avait devant les yeux la vie et les prédications des saints apôtres et des disciples de Jésus-Christ, celles des martyrs les plus illustres, avec les vies et les actions des plus mémorables confesseurs qui ont paru depuis saint Sylvestre jusqu'à Clément VIII, sous le pontificat duquel il mourut. Il rapportait aussi les noms, les temps et les coutumes des fondateurs des religions et des auteurs de la vie érémitique. Il en faisait autant des hérésiarques, réfutant leurs erreurs et alléguant les sacrés conciles qui les ont condamnés, marquant le temps de leur naissance et de leur décadence. »

Ce n'est pas tout.

Grégoire ne savait pas seulement l'Écriture sainte, les choses morales et spirituelles, qui formaient sa principale étude, mais il connaissait encore, assure son biographe¹, l'astrologie, la cosmographie et la géographie. Il avait construit une sphère et dessiné une carte du monde qui faisaient

¹ *La Vie de Grégoire Lopez dans la Nouvelle-Espagne*, ch. 17, p. 129.

l'admiration des savants. Il entendait également l'anatomie, la médecine, la pharmacie, et il composa tout un recueil de recettes simples et peu coûteuses pour les pauvres, qui les employaient avec succès. Enfin, il était fort expert en agriculture, et avait une connaissance merveilleuse des plantes et de leurs diverses propriétés.

Un tel assemblage de dons dans un homme sans lettres était dû à une élévation habituelle et sublime de son esprit en Dieu ; car, comme on lui demandait s'il ne s'embarrassait point dans la multitude de ses occupations et de ses connaissances, il répondait : « Je trouve Dieu en toutes choses, en la plus petite comme en la plus grande ¹. » Tel était le secret de cette science prodigieuse.

La vénérable Marie d'Agréda est un exemple non moins remarquable de cette science universelle. Voici ce qu'en écrit son principal historien ² :

« Le Très-Haut versa dans son âme le trésor inestimable de sa science. Il lui découvrit les secrets et les mystères de sa sagesse, en la manière qui suit. Il lui communiqua une connaissance fort claire de tout ce qui est créé, du sommet du ciel au centre de la terre, lui en faisant pénétrer très-distinctement toutes les parties, tout ce qu'il a créé pour le service extérieur de l'homme et pour récréer ses sens ; lui faisant distinguer tous les habitants de la terre, leurs diverses qualités et leur naturel. Ensuite, il lui départit une science plus élevée de toute l'Église militante, de ses trésors et de ses merveilles, de l'ordre de la grâce et de tous les dons que Dieu fait aux mortels dans cette vallée de larmes. Et cette science s'étendait sur tous les états politiques et sur toutes sortes de gouvernements temporels, non seulement des enfants de l'Église, mais encore de tous ceux qui sont hors de

¹ *La Vie de Grégoire Lopez dans la Nouvell-Espagne*, ch. 17, p. 132.

² JOS. XIMENÈS SAMANIÉGO, *Vie de la Vén. mère Marie de Jésus d'Agréda*, ch. 21, p. 192.

son sein ; de sorte que cette science renfermait tous les états de l'univers. Elle reçut ensuite une connaissance plus éminente de l'Église triomphante, de l'ordre des anges et des saints de la nature humaine, de leurs hiérarchies et de leurs chœurs, de la récompense que Dieu leur donne en gloire essentielle et en gloire accidentelle. Elle reçut aussi une grande et rare intelligence des Écritures saintes.

« Outre ces grandes lumières, le Tout-Puissant lui communiqua une très-haute vue de sa divine Majesté. Il purifia de nouveau ses puissances, éleva son entendement, et lui manifesta son Être divin dans la trinité de ses personnes et l'unité de son essence, ses perfections infinies et ses attributs...

« Toute cette science fut alors actuelle, distincte et profonde pour pénétrer tous ces objets. Celle qui regardait les créatures des trois ordres ci-dessus mentionnés, de la nature, de la grâce et de la gloire, lui fut habituelle et permanente ; elle en pouvait user avec facilité quand elle voulait, non seulement en la connaissance des conclusions, mais encore en sa déduction par les principes. Elle eut une telle lumière de l'Écriture sainte par manière d'habitude, que lorsqu'elle disait le divin office, elle pénétrait plusieurs mystères renfermés dans les Psaumes et les leçons ; et l'appliquant à l'intelligence de quelque texte que ce fût, elle l'interprétait avec une clarté admirable, selon le sens littéral et le sens spirituel, comme plusieurs fois les supérieurs l'expérimentèrent, voulant éprouver cette merveille. Le Seigneur lui donna une grande facilité pour entendre la langue latine, mais non point pour la parler ; de sorte qu'en lisant ou entendant le latin, elle le comprenait parfaitement ; les traductions qui n'étaient pas fidèles lui faisaient de la peine ; et quand l'occasion se présentait de traduire quelque texte de l'Écriture, lorsqu'on lui commandait d'écrire, elle le faisait de la manière la plus parfaite, et selon toutes les règles de la traduction. Outre qu'elle possé-

daît une notion exacte de la langue castillane, qui lui était naturelle, elle reçut le don d'un style élégant et majestueux, et d'un discernement admirable des termes les plus propres à la théologie scolastique et mystique ; ce que des personnes très-savantes n'ont pu acquérir avec toute leur application...

« Comme la disposition pour arriver à cette science fut si solide, les effets en furent merveilleux. La servante de Dieu, par la sublimité de tant de lumière, se trouva toujours plus abîmée dans le néant de sa misère, plus enracinée en la crainte du Tout-Puissant, et plus soigneuse de pratiquer ce qui était plus parfait, pour lui être agréable. Toute cette multitude et toute cette variété de connaissances faisait si peu de bruit dans son intérieur et en son extérieur, que ni la diversité des choses qu'elle connaissait ne la surprenait, ni la science ne la tirait de son humilité, ni la pénétration des matières ne la portait à en parler. Toutes ces lumières n'étaient dans son âme que pour lui donner de plus grandes connaissances de Dieu, pour la porter à l'aimer et à le servir davantage, à souhaiter que tous fissent ainsi, à travailler et à prier pour les âmes. Elle n'usa jamais de cette science par curiosité ou par ostentation ; au contraire, elle tâchait de la cacher en toutes sortes d'occasions. Elle n'en usait au dehors que quand elle ne le pouvait point éviter, comme pour écrire ce que le Seigneur et ses supérieurs lui ordonnaient, pour informer ses confesseurs de ce qui se passait dans son intérieur, pour satisfaire ceux qui avaient le droit de l'examiner, voulant s'assurer de sa conduite spirituelle, ou lorsque d'autres personnes le faisaient par leur ordre, pour être persuadées de cette merveille de Dieu. C'est par là que l'on connut avec admiration la sublimité de ce secret divin. »

VI.— En général, ces sortes d'infusions surnaturelles ne sont que partielles. On peut tenir pour un don divin la connaissance de la philosophie au degré où elle éclata en sainte Catherine d'Alexandrie, ou du moins, admettre avec Baro-

nus¹, qu'elle fut assistée du Saint-Esprit dans la lutte victorieuse qu'elle soutint en présence de l'empereur Maximin contre cinquante sophistes, qui se convertirent à la foi chrétienne.

Si l'on en croit une légende racontée dans les annales des Frères-Prêcheurs, les sciences naturelles, comprises en ce temps-là sous le nom générique de philosophie, furent accordées, par une effusion gratuite de la grâce, au bienheureux Albert le Grand. Celui qui devait immortaliser son nom par son immense savoir, aurait, dit-on, éprouvé à ses débuts, une extrême difficulté d'apprendre, et, dans le déplaisir qu'il en ressentait, la pensée lui vint de quitter son habit de novice et de revenir au siècle. Tandis qu'il était en proie à ces sombres inquiétudes, il eut pendant son sommeil un songe mystérieux qui lui rendit la paix. Il lui semblait qu'il était sur le point d'escalader les murs du monastère, lorsque quatre vierges d'une beauté ravissante se présentèrent à lui et l'empêchèrent d'exécuter son dessein. Et l'une d'elles, qui était la Vierge Marie, lui demanda d'où venaient ses désenchantements et quels étaient ses désirs. Le jeune homme de répondre que l'objet de tous ses vœux, c'était la connaissance de la philosophie. « Qu'il te soit fait selon que tu le désires, lui dit la Mère de Dieu; tu surpasseras dans cette science tous ceux qui t'ont précédé, et je veillerai sur toi pour que ta foi ne subisse point d'atteinte à travers les pièges des sophistes. Mais, afin qu'on n'ignore pas que ce don vient de ma bonté, et aussi parce que tu as préféré la science des hommes à la science de mon Fils, elle s'effacera de ton esprit sur la fin de ta vie². »

¹ *Annal. eccles.* a. 307, n. 32, éd. 1864, t. 3, p. 475: Dignum plane est existimare eam, quam disertissimam sciret, per gentiles philosophos quibus urbs Alexandrina abundare solebat, Maximinum conatum esse a christiana religione divellere, ipsamque eos omnes, tum scientia qua egregie imbuta erat, tum etiam divinitus inspirata sibi sapientia, superasse.

² S. RAZZI, *Vies des Saints et Saintes de l'Ordre de Saint-Dominique*, 1^{re} P., p. 149.

On conteste le caractère historique de ce récit, rapporté cependant en termes divers par la plupart des biographes du bienheureux Albert, et mentionné par ceux-là mêmes qui n'y voient qu'une fable¹. On s'accorde assez du moins sur la manière dont finit ce grand homme. Trois ans environ avant sa mort, un jour qu'il était en chaire et donnait sa leçon devant une nombreuse assemblée, la mémoire lui manqua tout à coup, et il perdit en un instant son immense savoir. Au dire de plusieurs historiens, l'illustre maître avertit ses auditeurs que la Bienheureuse Vierge lui avait prédit cet événement et le lui avait donné comme un signe de sa fin prochaine.

VII.—La médecine, qui, selon l'Écriture², est une création de Dieu et un bienfait de sa bonté, s'est rencontrée en plusieurs saints à l'état de don surnaturel. Sainte Hildegarde la posséda à un si haut degré, que les malades venaient en foule la consulter, et ses remèdes procuraient à presque tous du soulagement. Il est vrai que souvent elle les renvoyait guéris par sa seule bénédiction³; mais on ne saurait révoquer en doute qu'elle ne se soit véritablement occupée de l'art de guérir, puisque nous avons d'elle un ouvrage⁴, à la vérité peu lucide, sur les minéraux, les végétaux, les animaux et sur leurs vertus curatives. On trouve également dans ses Visions⁵ des aphorismes sur les diverses infirmités de l'âme et

¹ JOACH. SIGHART. *Albert le Grand*, c. 2, 1862, p. 23, note 3 : Cette légende n'est pas très-ancienne. Elle ne se trouve que dans Flaminus, Léandre, Jammy et les biographes postérieurs. Ce n'est donc qu'une fable; mais elle est trop charmante pour être omise tout à fait.

² *Eccli.* xxxviii, 1 et 4.

³ THEODERIC. *Vita S. Hildegardis*, c. 1, n. 49. Migne, Patr. lat. t. 197, col. 105 : Plurimi consilium ab ea percipiebant necessitatum corporalium, quas patiebantur; nonnulli quoque benedictionibus suis a languoribus alleviabantur.

⁴ *Liber subtilitatum diversarum naturarum creaturarum et sic de aliis quammultis bonis*. Migne, t. 197, col. 1125-1352.

⁵ *Scivias sive libri tres visionum ac revelationum*. Migne, t. 197, col. 383.

du corps, et, selon la remarque de Trithème¹, ce mélange de science humaine et de science mystique indique assez que la source en était en Dieu.

Quoiqu'il y ait plus d'un exemple de cette aptitude infuse pour l'art médical², le plus souvent c'est moins une science proprement dite que le don des miracles pour le soulagement des corps, et l'on cite plusieurs serviteurs de Dieu, entre autres les deux frères Cosme et Damien³, et saint Sampson⁴ de Constantinople, qui, sous le couvert de la médecine dont ils faisaient profession, opéraient des guérisons qui étaient l'effet de leurs prières et de leur sainteté.

VIII. — Les connaissances de l'ordre surnaturel sont plus fréquemment accordées et avec une admirable profusion. Dieu est vérité et lumière; aussi, quand il vient en nous, y apporte-t-il des clartés inconnues à la raison; et, à mesure qu'il étend son règne, il fait se lever dans les profondeurs intimes un jour de plus en plus resplendissant. La sainteté surtout est un foyer incomparable d'illuminations surnaturelles. Une âme pure, qui s'est élevée par le sacrifice aux sommets de la vie parfaite, souvent en sait, en voit plus que les théologiens sur Dieu, sur sa nature et ses œuvres, son règne dans les âmes, les secrets de sa miséricorde et de sa justice; elle en sait, elle en voit plus sur Jésus-Christ, sa personne divine et son humanité sacrée, sur les mystères de sa vie passible et glorieuse, les grandeurs, les splendeurs, les douleurs de sa sainte âme; sur sa vie dans l'Église, dans

¹ *Catalog. viror. illustr.* p. 138: In libris medicis mirabilia multa et secreta naturæ subtili expositione ad mysticum sensum refert, ut nisi a Spiritu Sancto talia femina scire posset.

² Cf. GÖRNES. *La Mystique divine*, l. 3, c. 18, t. 1, p. 454.

³ S. GRÉG. de Tours. *Libr. mirac. de glor. martyr.* c. 98. Migne, t. 71, col. 791. Duo vero gemini, Cosmas scilicet et Damianus, arte medici, postquam Christiani effecti sunt, solo virtutum merito et orationum interventu, infirmitates languentium depellebant.

⁴ BB. 27 jun., t. 27, p. 238, n. 2: Tanquam gratiæ velamento arte uten propter summam humilitatem.

l'Eucharistie et dans la gloire; sur les hiérarchies angéliques et les bienheureux du ciel; sur les vertus et les ingratitude de la terre, les souffrances du purgatoire, les horreurs de l'enfer.

La théologie mystique, qui embrasse cet ensemble de connaissances et réunit en faisceau toutes ces clartés en tant qu'elles procèdent de communications gratuites et extranaturelles, est l'œuvre des saints. Non seulement ils en puisent dans leurs visions intimes les matériaux, mais ils reçoivent des lumières du même ordre pour interpréter ces faits et les organiser en corps de doctrine; ils sont les premiers maîtres et les vulgarisateurs de cette science divine. Nommer saint Denis l'Aréopagite, saint Bonaventure, sainte Catherine de Sienne, sainte Térèse, saint Jean de la Croix, c'est signaler les docteurs les plus illustres de la théologie mystique, et c'est un point d'une démonstration facile, que leur science fut moins le résultat du travail humain que celui de lumières divinement infuses. Les faits que nous avons produits, et ceux que nous produirons encore, vont en grand nombre à cette conclusion, ce qui nous dispense d'insister ici. Nous rapporterons néanmoins la manière symbolique dont saint Éphrem, surnommé par la tradition le prophète des Syriens et la harpe du Saint-Esprit¹, reçut le don de la science, au témoignage de saint Grégoire de Nysse, son contemporain et probablement son ami.

« Un homme véritablement spirituel, raconte ce saint docteur², déclarait avoir eu l'apparition suivante. Il avait vu descendre du ciel une troupe d'anges portant dans leurs mains un volume roulé à la façon des anciens, et écrit au

¹ ALZOG. *Manuel de la Patrologie*, p. 241.

² *De vita S. Patris Ephraem*. Migne, Patr. gr. t. 46, col. 835 : Illud præterea quod ad ipsum pertineret, alius quidam homo perspicax se conspexisse testatus est : Angelorum scilicet copiam descendentem e cælo, volumen intus et foris conscriptum detinere manibus... Tuncque cælestes Angelos idem conspexisse fertur, Ephraem volumen tradere, etc.

dedans et au dehors. Et ces esprits célestes se disaient entre eux : Quel est le plus digne de recevoir ce livre ? Les uns nommaient un personnage, les autres en désignaient un autre, parmi les hommes les plus marquants de ce temps-là. Après une longue discussion, tous, d'un consentement unanime, s'accordèrent à l'adjuger à Éphrem le Syrien, et ils se hâtèrent d'aller le déposer entre ses mains. Celui qui venait d'assister à ce spectacle se leva au milieu de la nuit et courut trouver Éphrem, qui était en ce moment à l'église, absorbé dans une contemplation sublime ; il apprit de sa bouche ce que signifiait cette vision : c'était le don de la sagesse uni à celui de l'éloquence, que Dieu dispensait à son serviteur ; dons si magnifiques, poursuit Grégoire de Nysse¹, que la parole d'Éphrem, quoique abondante et facile, ne pouvait suffire à exprimer tout ce qui jaillissait de célestes clartés de son esprit ; la profondeur de sa doctrine le jetait dans une douloureuse impuissance de parler, et le faisait s'écrier : « Assez de lumière, Seigneur ; mais accordez à mes lèvres la grâce de la répandre. »

IX.— Ces illuminations intérieures, qui sont comme l'épanouissement de Dieu dans les âmes, se projettent plus ou moins radieuses sur toutes les parties de la science sacrée. Ce n'est pas seulement la Mystique qui s'alimente, se constitue et s'éclaire à ce foyer lumineux ; la théologie dogmatique et l'exégèse en reçoivent d'admirables rayonnements.

Les hommes les plus savants recouraient à sainte Hildegarde² pour avoir la solution de leurs difficultés sur la

¹ *De vita S. Patris Ephraem.* Migne, Patr. gr. t. 46, col. 835. Tantam enim sapientiæ abundantiam largitus illi Deus fuerat, ut quantumvis ei perpetui quasi verborum fontes suppeterent, rebus tamen explicandis pares nequaquam essent... Unde magnus senex, singulare quoddam a Deo eloquendi donum efflagitabat hisce verbis : Largire, Domine, flumina gratiæ tuæ. Siquidem doctrinæ profunditas linguam ipsius absorbebat, ut sensa animi efferre nequiret, cum muneri concionandi instrumenta ad diserte dicenda opportuna deficerent.

² BB. 17 sept., t. 45, p. 655, n. 114. Quanquam non possum non mirari

Religion et ses mystères. Saint Joseph¹ de Copertino, dont toute l'instruction s'était bornée à apprendre à lire, élucidait aux savants les points les plus ardues du dogme et de la morale. Sainte Colette² répondait aux questions les plus élevées et les plus subtiles que lui adressaient des ecclésiastiques, maîtres en théologie, et d'autres personnes instruites, lorsqu'elle sentait en elle-même que la curiosité n'était point le motif de ces interrogations ; et tous assuraient que les plus hauts mystères et les secrets de la science divine lui étaient révélés par le Saint-Esprit.

La bienheureuse Ursuline³ de Parme parlait de la Trinité,

Sanctam a tot viris, dignitatibus et scientia inclytis, de rebus occultis et arcanis consultam fuisse, magis tamen obstupescere cogor, dum perspicio ad mulierem indoctam, et omnis scientiæ studio expertem, delatas fuisse quæstiones ex theologia subtilissimas, ex sacris litteris difficillimas, ipsamque non dubitasse responsa dare theologica et scripturistica, quamvis aliquando ad quæsitâ, curiosâ magis quam utilia, plenum responsum non dederit.

¹ BB. 18 sept., t. 45, p. 1001, n. 51-53 : Tria sunt quæ singulari quodam modo in eo eluxerunt... Primum est sapientia ejus divinitus accepta, qua, licet ipse, ut supra diximus, litteris minime imbutus et tardioris ingenii esset, viris doctrina præstantibus admirationi fuit. — Cardinalis de Lauræa testatur italice : « Frater Josephus ab aliquot e nobis, qui litteris studuimus, interrogatus de quodam mysterio captu difficili, intrepide respondebat sublimi doctrina et difficultates resolvebat... Pater Josephus a Cupertino, omnino ignorans, legere tantum sciens, in spiritus fervore, mira de altissimis et de agibilibus, me præsentem, sæpissime eructabat. » — Insignis doctrinæ vir, cum Assisium adveniens, hic uno mense moratus est..., narravit sese eo temporis spatio, plus didicisse cum Patre Josepho, de theologia morali disserendo, quam toto studiorum suorum curriculo ex libris speculativis.

² ÉTIENNE de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 569, n. 138 : Aliquoties multi clerici et in theologia magistri, pariter et alii sapientes mundani, plures ab ea difficiles quæstiones sciscitabantur, et de subtilibus materiis. De quibus, licet invita, propter humilitatem ; nihilominus tamen, quando sentiebat in spiritu rem non fieri per curiositatem, sic profunde respondebat, et clare dilucidabat, quod omnes admirabantur et magis ædificabantur, asserentes quod alta mysteria secretaque divina a Spiritu sancto sibi revelabantur.

³ S. ZANACHI. BB. 7 apr., t. 10, p. 723, n. 10 : Divinarum scripturarum peritiam habebat mirabilem : utpote de Trinitate, de Dei Incarnatione, de ejusdem Nativitate, de Angelis, de cœlesti gloria. Mirabantur omnes super ejus sapientiam, et illius sermonis elegantiam super vires muliebres judicabant : nam unusquisque omnis dubitationis solutionem clarissimam reportabat.

de l'incarnation et de la nativité du Verbe, des anges, de la gloire du ciel, et en général des vérités révélées, avec une lucidité qui dissipait tous les doutes, et une élégance de langage qui ravissait d'admiration.

X.— Les saintes Écritures contenant l'ensemble des révélations de Dieu à l'homme, les âmes qu'illuminent les célestes clartés ont une grâce particulière pour en bien interpréter les formules; la divine parole qui retentit au dedans d'elles-mêmes les prédispose à reconnaître et à entendre cette même parole dans sa forme extérieure et humaine. Dans une infinité de cas, Dieu communique un don plus spécial qui révèle les sens profonds et cachés sous la lettre, avec plus de facilité que n'en ont les autres à lire la lettre elle-même. Ces sortes d'exemples sont innombrables; nous n'en citerons que quelques-uns.

Nous avons vu quelle grande intelligence des divines Écritures Dieu avait donnée à la vénérable Marie d'Agréda et au solitaire du Mexique, Grégoire Lopez. Sainte Hildegarde, dont nous avons aussi parlé, et qui fut un véritable prodige par l'abondance merveilleuse de ces dons gratuits de la science, entendait le sens des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, quoiqu'elle fût incapable de rendre compte de la lecture du texte, ne sachant ni la signification des paroles, ni les lois de la grammaire, ni même celles de l'organisation des syllabes, ainsi qu'elle-même le déclare au début de ses *Scivias*¹ ou révélations², rédigées en latin, sinon sous sa dictée,

¹ Ce mot signifie : LA CONNAISSANCE DES VOIES DU SEIGNEUR, par abréviation de la phrase latine : *Scire vias Domini*.

² *Scivias, sive visionum ac revelationum*. l. 1, Præf. Migne, Patr. lat., t. 197, col. 383 : Actum est in millesimo centesimo quadragesimo primo Filii Dei Jesu Christi incarnationis anno, cum quadraginta duorum annorum septemque mensium essem, maximæ coruscationis igneum lumen, aperto cælo veniens, totum cerebrum meum transfudit, et totum cor, totumque pectus meum velut flamma non tamen ardens, sed calens ita inflammavit, ut sol rem aliquam calefacit super quam radios suos immittit. Et repente intellectum expositionis librorum videlicet Psalterii, Evangeliorum et aliorum

du moins sur ses récits, par Godefroy son confesseur, moine du monastère de Saint-Disibode¹.

La bienheureuse Christine², surnommée l'Admirable, avait reçu, sans aucune instruction humaine et par la seule voie de l'infusion divine, une pleine intelligence du texte latin de la Vulgate; mais, par humilité, elle ne consentait que rarement à l'expliquer, disant que cela ne convenait point à une femme, et que ce rôle était réservé aux prêtres et aux clercs.

Sainte Angèle de Mérici posséda également à un degré prodigieux la science infuse des choses divines, et particulièrement celle de nos saints livres. « N'ayant jamais appris même l'alphabet, dépose Nazari dans un procès-verbal authentique³, n'ayant jamais étudié ni le latin ni autre science, non seulement elle lisait les livres spirituels de toute sorte, écrits dans l'une et l'autre langue, mais encore elle avait une telle connaissance de l'Écriture sainte, et sa réputation était si étendue à cet égard, qu'on voyait souvent recourir à elle des religieux distingués, et surtout des prédicateurs, de grands théologiens et de grands maîtres dans les choses divines, pour la consulter de vive voix ou par lettres sur le sens de plusieurs passages des plus obscurs et des plus difficiles des Psaumes, des Prophètes, de l'Apocalypse, et de tout l'Ancien et le Nouveau Testament, et pour obtenir la solution des doutes qu'ils lui proposaient.

catholicorum, tam veteris quam novi Testamenti voluminum sapiebam, non autem interpretationem verborum textus eorum, nec divisionem syllabarum, nec divisionem casuum aut temporum callebam.

¹ TRITHÈME. *Chronic. spanh.*, ad ann. 1179.

² THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. 24 Jul., t. 32, p. 657, n. 40: Intelligebat autem ipsa omnem latinitatem et sensum in Scriptura divina plenissime noverat, licet ipsa a nativitate litteras penitus ignoraret, et earum obscurissimas quæstiones spiritualibus quibusdam amicis, cum interrogaretur, enodatissime reserabat. Invitissime tamen ac rarissime facere voluit, dicens Scripturas sanctas exponere proprium esse clericorum, nec ad se hujusmodi ministerium pertinere.

³ Cf. SALVATORI. *Vie de sainte Angèle de Mérici*, traduit de l'italien par Allibert, chanoine de Lyon, 1847, p. 159.

Nous pourrions citer un grand nombre d'autres saintes dont le souvenir est célèbre par la connaissance surnaturelle qu'elles avaient des mystères de Dieu et de sa parole sacrée. Si les femmes semblent privilégiées dans ces illuminations divines, c'est qu'en réalité elles participent en plus grande abondance aux effusions extraordinaires de la vie mystique, pour les raisons que nous avons indiquées, et aussi parce qu'étant naturellement moins aptes à la science, le prodige de ces dons paraît en elles avec plus d'éclat et d'évidence.

XI. — Cependant les hommes ne sont point déshérités : aux noms de Grégoire Lopez et de Joseph de Copertino, nous pouvons en ajouter d'autres de beaucoup plus illustres.

Tandis que saint Grégoire¹ le Grand dictait au diacre Pierre son commentaire sur la dernière vision d'Ézéchiel, de temps en temps, il s'arrêtait pendant des intervalles plus ou moins longs. Intrigué par ces intermittences, le secrétaire perça discrètement de son style le voile qui le séparait de son maître, et se mit à regarder par l'ouverture. Il aperçut, reposée sur sa tête, une colombe plus blanche que la neige, qui tenait son bec longtemps appliqué à sa bouche, comme pour y déposer une nourriture céleste, et dès qu'elle se retirait, le saint reprenait sa dictée que le ministre recueillait sur des tablettes de cire. Puis le silence se faisait de nouveau, et le diacre, regardant encore, apercevait le pontife les yeux

¹ PAULUS Diacon. *Vita Gregorii M.* n. 28. Migne, t. 75, col. 57: Quum idem vas electionis et habitaculum sancti Spiritus visionem ultimam prophetæ Ezechielis interpretaretur, oppansum velum inter ipsum et eundem exceptorem tractatus sui, illo per intervalla prolixius reticente, idem minister ejus stylo perforavit, et eventu per foramen conspiciens, vidit columbam nive candidiorem super ejus caput sedentem, rostrumque ipsius ori diu tenere appositum: quæ cum se ab ore ejusdem amoveret, incipiebat sanctus Pontifex loqui et a notario graphium ceris imprimi. Cum vero reticebat sancti Spiritus organum, minister ejus oculum foramini iterum applicabat, eumque ac si in oratione levatis ad cælum manibus simul et oculis, columbæ rostrum more solito conspiciatur ore suscipere.

et les mains levés au ciel jusqu'à ce que la mystérieuse colombe, attirée par la prière, eût ramené l'inspiration sur ses lèvres. Cependant Grégoire, averti intérieurement que son secrétaire avait saisi le secret de ces communications divines, en conçut une tristesse extrême, et il lui enjoignit, par l'autorité apostolique, de n'en jamais parler à personne, de son vivant. A quoi le bienheureux diacre se montra fidèle ; et ce ne fut qu'après la mort du saint docteur que l'on connut un miracle si glorieux à sa mémoire.

Le pieux Rupert¹, abbé de Tux, dut aussi à une grâce spéciale du Saint-Esprit sa science éclatante et si onctueuse des divines Écritures. On raconte que, entré fort jeune au monastère de Saint-Laurent de Oësbourg, il n'épargna ni veilles ni application pour s'avancer dans l'étude des saintes lettres, mais ce fut d'abord avec si peu de succès, qu'il désespérait de pouvoir jamais rien apprendre. Il s'adressa à la sainte Vierge, pour laquelle il professait la plus tendre dévotion, et la Mère de Dieu, répondant à sa prière, lui apparut et l'assura que ses vœux étaient exaucés. Depuis ce jour, en effet, il eut une ouverture merveilleuse pour toutes les sciences sacrées, principalement pour l'intelligence de l'Écriture. La reconnaissance et l'amour pour sa divine Maitresse, qu'il considérait comme l'Épouse sacrée par excellence, le firent se surpasser lui-même dans ses sept livres sur le **CANTIQUE DES CANTIQUES**, véritable monument de foi, d'admiration et de lumière².

¹ JOANNES SPANHEIMENSIS. *Ora. in laudem Ruperti*. Migne, Op. Rupert. Patr. lat., t. 167, col. 13: Cum autem esset adhuc minus eruditas tam in sæcularibus litteris quam in Scripturis divinis, orando continue et legendo, petivit a Deo cum Salomone donum Sapientiæ: nec ab oratione incepta desit, donec Spiritu sancto per visionem inspirante, copiosissime ultra omnes contemporaneos suos, quod optaverat, accepit. Erat autem beatæ Mariæ semper virginis ardentissimus amator; cujus intercessione tantum sapientiæ munus obtinisse creditur. Ad cujus laudem postea, ne ingratus fieret beneficio, Cantica canticorum septem libris exposuit, etc

² Cf. MORÉRI. *Dict. hist.* au mot RUPERT.

Saint Thomas d'Aquin, la grande figure en qui semble s'être personnifiée la théologie chrétienne, reçut de la nature un génie capable de pénétrer toutes les parties de la science et d'en sonder les profondeurs. Néanmoins¹, si l'on considère combien fut relativement courte la vie de ce grand homme, qui mourut à l'âge de cinquante ans, le nombre prodigieux d'ouvrages qu'il écrivit, à peu près dans l'espace de vingt années, la perfection admirable de ces écrits, la manière dont il les composa, n'entreprenant jamais aucune étude qu'après s'y être préparé par l'oraison et par les larmes², jeûnant, pleurant, et redoublant ses prières pour avoir la solution des difficultés, puis dictant à trois, à quatre copistes à la fois, sur des matières différentes, sans aucune hésitation ni méprise; quelquefois même, au rapport de l'un de ses secrétaires³, continuant à dicter sur le sujet commencé, après s'être endormi par l'effet de la fatigue; tout cela pesé, il est impossible de ne pas voir dans la science du Docteur angélique un miracle d'infusion divine.

¹ GUIL. de THOCO. BB. 7 mart., t. 7, p. 663, n. 18: Unum videtur Deus in dicto doctore, dum viveret, manifestum ostendisse miraculum ut tam modico tempore (forte in viginti annis...) tot potuerit libros per suos scriptores in scriptis redigere, tot quæstiones sufficienter discutere, et tot novitates scribendo docere... Quod potuisset tot libros in tam brevi tempore facere, etiam per aliud admirandum indicium Deus mirabiliter demonstravit. Nam ut vera relatione sui socii et suorum studentium scriptorum veraciter est compertum, quod prædictus Doctor de diversis materiis tribus scriptoribus et aliquando quatuor in sua camera eodem tempore, Spiritu sancto revelante, dictabat: ut videretur Deus simul ejus intellectui diversas veritates infundere, quas simul non absque miraculo manifesto dictaret.

² *Process. de Vita S. Thom. Aquin.* BB. 7 mart., t. 7, p. 704, n. 58. Item dixit se audivisse a Fr. Raynaldo de Piperno socio dicti Fr. Thomæ, de scientia ipsius, quod ejus scientia non fuerat a naturali ingenio acquisita; sed per revelationem et infusionem Spiritus sancti; quia nunquam ponebat se ad scribendum aliquod opus, nisi præmissa oratione et effusione lacrymarum: et quando in aliquo dubitabat, recurrebat ad orationem et perfusus lacrymis de ipso dubio revertebatur clarificatus et doctus.

³ GUIL. de THOCO. BB. 7 mart., p. 664, n. 78. Tanquam fessus præ labore dictandi, ponebat se dictus doctor, pro pausationis gratia, ad quietem, in qua etiam dormiendo dictabat. De cujus ore dormientis, præfatus scriptor redigebat in scriptis, continuando materiam de qua ante scripserat.

Le frère Renaud, qui fut pendant longtemps le compagnon de Thomas, assurait aux autres religieux que son savoir ne venait ni de son génie ni de l'étude, mais qu'il était un don gratuit de Dieu. Entre autres faits merveilleux, il leur racontait¹ que, lorsque le bienheureux écrivait son commentaire sur Isaïe, il arriva à un passage qu'il ne parvenait point à entendre pleinement. Il se mit pendant plusieurs jours à jeûner et à prier, demandant à Dieu de lui donner l'intelligence de ces paroles. A quelque temps de là, une nuit, le frère Renaud l'entendit parler, sans pouvoir distinguer si c'était avec plusieurs ou avec un seul; et, l'entretien fini, Thomas appela son compagnon, le pria d'allumer son flambeau et de prendre ses feuilles sur Isaïe. Ce fut pour lui dicter l'explication du passage qui l'avait d'abord arrêté. Quand il eut terminé, il congédia le frère Renaud, en lui disant : « Maintenant, mon fils, allez-vous-en reprendre votre repos. » Mais celui-ci se jeta à ses pieds tout en pleurs, et le conjura, par le nom de Dieu, de lui dire avec qui il s'était entretenu, cette nuit même, avant de l'appeler. Par respect pour le nom de Dieu que le frère invoquait, Thomas, fondant en larmes, lui révéla que le Seigneur avait eu pitié de lui, et lui avait envoyé les bienheureux apôtres Pierre et Paul pour l'instruire sur ce passage d'Isaïe qu'il ne pouvait comprendre; « mais, ajouta-t-il, je vous ordonne, de la part de Dieu, de ne point parler de ceci tant que je vivrai. »

C'est ainsi que Dieu, le principe même de l'illumination,

¹ *Processus de vita S. Thomæ*. BB. 7 mart., p. 704, n. 59 : Post quam locutionem statim prædictus Fr. Thomas rogavit dictum socium suum, ut accenderet sibi candelam, qua accensa, dixit ei : Scribatis in quaterno super Isaïam. Et cum diu scripisset et expeditisset dictum passum dubium, dixit ei : Fili, vade ad quiescendum. Qui genuflexus petivit cum lacrymis et adjuravit eum ut revelaret sibi cum quibus vel quo fuerat locutus. Qui ne videretur contemnere nomen Domini per quod adjuratus erat, prorupit in lacrymas, et dixit quod Deus misertus ejus misit ei beatos apostolos Petrum et Paulum, qui ipsum locum dubium et secretum plenissime docuerunt, et addidit : Ex parte Dei, tibi præcipio quod hæc in vita mea non audeas revelare.

comme s'exprime l'Aréopagite¹, rayonne dans les âmes de ses saints, leur met des yeux et leur donne des rayons pour voir des choses invisibles à tout œil mortel, selon la belle expression du poète Milton², leur est une source inépuisable d'universelle lumière.

Nous dirons plus tard comment ces clartés surnaturelles procèdent de l'effusion extraordinaire de trois dons du Saint-Esprit : l'intelligence, la sagesse et la science, et des grâces que l'École appelle gratuitement données, principalement de celles qui portent les mêmes noms de la sagesse et de la science.

¹ *Hierarch. cælest. c. 13, § 3.* Migne, Patr. gr., t. 2, col. 314: Est igitur omnium quæ illustrantur illuminandi principium Deus, natura quidem et revera proprie ut fons lucis et per se lux et auctor omnibus, ut et sint et per se videant.

² *Le Paradis perdu*, l. 3, initio.

So much the rather thou, celestial Light,
Shine inward, and the mind through all her powers
Irradiate; there plant eyes, all mist from thence
Purge and disperse, that I may see and tell
Of things invisible to mortal sight.

CHAPITRE XVIII

LES APTITUDES INTELLECTUELLES INFUSES

LES ARTS

Reffet de la vie surnaturelle sur les organes. — La Poésie dans la Bible, — Et dans les annales de la sainteté. — La Musique : les inspirations qu'elle reçoit de la religion et de la piété. — Les chants inspirés dont il est parlé dans l'Écriture; et les mélodies des saints. — La Peinture et ce qu'elle doit à la Mystique. — La Sculpture et l'Architecture. — L'Éloquence sacrée, avec ses diverses formes surnaturelles.

I. — L'art est la réalisation du beau par le sensible. Il parle à l'âme par les deux sens intellectuels de la vue et de l'ouïe; mais chacun de ces sens reçoit l'impression du beau sous des formes diverses. L'architecture, la sculpture et la peinture sont pour les yeux; la musique s'adresse à l'oreille; l'éloquence frappe les deux sens à la fois : l'œil par l'action du corps, l'oreille par l'accent de la voix.

Nous n'avons pas à faire ici un traité de l'art; nous ne voulons qu'indiquer les influences que la vie mystique exerce sur les facultés artistiques.

Par elles-mêmes, la foi et la vie chrétiennes sont sympathiques à l'art, à la manifestation du beau idéal par le sensible. « Lorsqu'on entend soutenir que le Christianisme est l'ennemi des arts, écrivait Chateaubriand¹, on est muet d'é-

¹ *Génie du Christianisme*, 3^e P., l. 1, ch. 3, t. 2, p. 151.

tonnement. » — « Ce que l'esprit chrétien a surtout pénétré de son influence bénie, dit un autre apologiste contemporain¹, ce qu'il a complètement renouvelé en plusieurs sens et porté au plus haut degré de perfection, c'est l'art. « Toutes les religions nourrissent l'âme, écrivait Canova à Napoléon, mais aucune ne le fait dans la mesure de la nôtre... » Si l'art est l'expression de l'idéal, sa manifestation sous une forme corporelle, une révélation du divin; si c'est l'infini apparaissant dans le fini, le céleste dans le terrestre, alors on peut dire qu'au point de vue de la richesse et de l'élévation des idées, de la profondeur et de la chaleur du sentiment, le Christianisme a ouvert à l'âme un monde d'autant plus nouveau, que sa doctrine sur Dieu et sur l'homme l'emporte infiniment sur les doctrines qui avaient cours auparavant. Le Christianisme met devant le regard de l'esprit un ordre de choses supérieur aux sens et à la terre; il lui montre les idées éternelles de Dieu représentées d'une manière sainte et sublime dans les figures visibles du Christ et de ses saints; c'est tout un monde intérieur qu'il crée dans l'âme et pour elle, avec les plus purs et les plus puissants motifs qui émeuvent et ébranlent le cœur humain, depuis le sentiment qu'un pécheur a de sa faute et la douleur qu'elle lui cause, jusqu'à l'enthousiasme qui ravit hors d'elles-mêmes les âmes livrées à la grâce; il fait briller comme une étoile polaire au-dessus des agitations de la vie, l'idée du sacrifice et avec elle l'espérance, la rédemption et la réconciliation finale; il transfigure ainsi toutes les souffrances de la terre, il sanctifie la patience, il a fixé l'attention sur le combat que se livrent les puissances célestes et terrestres, saintes et pécheresses, provoqué l'effort de l'homme sur lui-même, et développé au plus haut point l'héroïsme de la vertu; il a donné à la nature, qui était morte et sans vie, une âme et une voix, si bien qu'elle

¹ FRANZ HETTINGER. *Apologie du Christianisme*, ch. 19, t. 5, p. 153.

est devenue un sanctuaire et qu'elle parle à l'homme la langue de Dieu. Voilà ce que le Christianisme a fait, et par tout cela il a étroitement uni à la religion l'art, qui doit à cette union ses plus beaux triomphes. »

Ainsi, d'elle-même la vie chrétienne va à ce rayonnement de l'invisible à travers le sensible. Parfois, cette puissance d'expression revêt des proportions telles, qu'il est impossible de ne pas y voir une effusion spéciale et miraculeuse de la grâce. Sans aller jusqu'au miracle évident, la vie mystique peut encore trahir son influence ; l'âme vibrant sous l'action divine, il en résulte chez les artistes une facilité et une vigueur d'essor qui se projettent sur l'organisme par un reflet naturel et spontané. La piété, sans dépasser même les limites de la vie active et commune, à plus forte raison dans les éclats de la passivité et de la contemplation, produit au plus profond de l'être des clartés et des visions, des émotions et des attraits qui tendent à rayonner au dehors, par toutes les voies qui permettent à l'âme de faire resplendir sur le monde extérieur sa vie intime de lumière et d'amour. Le plus souvent, il est vrai, il devient impossible de démêler où commence et jusqu'où s'étend l'influence surnaturelle ; mais il demeure certain qu'elle s'exerce et qu'elle a sa part, plus ou moins grande, dans les conceptions et les œuvres de l'art.

II. — La poésie, de tous les arts le plus noble, est aussi celui qui a le plus reçu de l'inspiration divine.

Deux choses font la poésie : le rythme et la vivacité des images. L'une et l'autre naissent d'une exaltation de l'âme sous le charme du beau. Le beau, en effet, selon la remarquable étymologie du mot grec¹ qui signifie appeler, attire, subjugué l'être sur lequel il rayonne, le fait s'épanouir en des formes harmonieuses et mesurées qui forment la cadence de la poésie, provoque en lui un besoin vif d'expression, et le

¹ Καλόν, beau, de Καλεῖν, appeler.

met en mouvement pour chercher dans la langue humaine les signes sensibles les plus capables de traduire la ravissante vision qui l'obsède. Cette action puissante de l'idéal sur l'homme, qui le pousse à l'exprimer par la couleur des images et la cadence des phrases, constitue l'inspiration naturelle.

Si nous supposons un rayonnement surnaturel de la beauté invisible sur l'âme, il se produira en elle une exaltation plus grande encore, un instinct plus impérieux de traduire au dehors en signes vivants et harmonieux la vue intellectuelle qui la ravit. De là une sorte d'inspiration poétique de l'ordre surnaturel. Sous cette fascination qu'exerce sur elle l'idéal agrandi et contemplé de plus près, l'âme vibre tout entière, déploie instinctivement tout son empire sur le corps qu'elle anime, et fait jaillir, pour ainsi parler, hors d'elle-même, à travers les sens, en paroles vives, éclatantes, impétueuses, les sentiments qui la transportent.

La poésie occupe une place d'honneur dans la Bible, qui est par excellence le livre de l'inspiration¹. Outre le poème de Job, que les critiques compétents regardent comme le chef-d'œuvre du genre épique, outre le recueil des Psaumes de David, d'une poésie si variée, si brillante, souvent sublime, et le Cantique des cantiques, dont rien n'égale la vivacité et la hardiesse des figures sinon la profondeur des mystères qu'elles représentent, l'Écriture contient un grand nombre d'hymnes, tels que ceux de Moïse², de Débora³, de Judith⁴,

¹ W. JONES. *Mémoires* publiés par lord Teignmouth. Extr. du *Mercur de France*, 23 sept. 1809. J'ai lu avec beaucoup d'attention les saintes Écritures, et je pense que ce volume, indépendamment de sa céleste origine, contient plus d'éloquence, plus de vérités historiques, plus de morale, plus de richesses poétiques, en un mot, plus de beautés de tous les genres, qu'on n'en pourrait recueillir de tous les autres livres ensemble, dans quelque siècle et dans quelque langue qu'ils aient été composés.

² *Exod.* xv, 1-21. — *Deuter.* xxxii, 1-44.

³ *Jud.* v, 1-31.

⁴ *Judith.* xvi, 1-21.

productions magnifiques du souffle de Dieu dans la langue de l'homme; et, comme le remarque un de nos premiers maîtres¹ dans l'art de penser et de dire, « toute l'Écriture est pleine de poésie, dans les endroits même où l'on ne trouve aucune trace de versification. »

III. — Les annales des saints abondent en traits édifiants et gracieux qui attestent que la poésie chrétienne n'a pas cessé de s'inspirer aux sources divines.

Saint Walten ou Walène², abbé d'Écosse, reçut dans une vision une merveilleuse facilité d'improviser des vers élégants et pathétiques sur des sujets pieux pris de la sainte Écriture, de l'histoire des Saints, ou de l'enseignement religieux.

Ce don est encore plus éclatant en Joseph³, surnommé l'Hymnographe, à cause de l'abondance et de la beauté des poésies religieuses dont il fut l'auteur. Ce saint personnage, qui était trésorier de l'église de Sainte-Sophie de Constantinople, honorait d'un culte spécial saint Barthélemy, dont il recevait de particulières faveurs. Il éprouvait un grand désir de célébrer en vers le glorieux apôtre; mais, craignant de ne pas le faire dignement, il invoquait le saint et vénérait ses

¹ FÉNELON, *Lettre sur les occupations de l'Acad. franç.*, t. 3, p. 424.

² BB. 3 aug., t. 35, p. 372, n. 105: Mira res! Ille frater ante visionem istam erat valde simplex, hebes et impeditæ linguæ; sed post, subtilis effectus est et eloquens, ita ut in promptu haberet rhythmos componere rhetorice et venuste.

³ Le diacre JEAN. BB. 3 apr., t. 10, p. 273, n. 25-27: Cum vero ingenti aliquando desiderio æstualet sanctum Apostolum versibus exornandi, tamen continebat se, metuens ne forte minus acceptum gratumque a se illi eveniret... Prædie hujus diei, quo divi Bartholomæi memoria celebratur, videt virum linea veste circumamictum... Is sacræ mensæ velamen pulsans, tollit sancti Evangelii codicem, et ejus pectori imponens: Benedicat, inquit, tibi præpotentis Dei manus, influant in linguam tuam cælestis sapientiæ maria, fiat cor tuum sancti Spiritus sedes, tuique cantus universum terrarum orbem demulceant; ut quisquis iis fruatur, et verborum et rerum suavitate captus, spirituales sirenas appellare possit. His dictis visum evanuit, sed verba, in imos præcordiorum sulcos defossa ac seminata, uberem postmodum segetem tulere.

reliques avec la dévotion la plus tendre. Ses vœux et ses prières ne furent point stériles. Saint Barthélemy lui apparut la veille de sa fête, lui mit sur la poitrine le livre des Évangiles, en disant : « Que la main de Dieu répande sur toi ses bénédictions; que les flots de la céleste sagesse s'écoulent par ta bouche; que ton cœur devienne le siège du Saint-Esprit; que tes chants réjouissent toute la terre; que la sublimité des pensées et la grâce des paroles soient à tous un charme délicieux et salutaire. » A ces mots la vision s'évanouit, mais elle avait fait descendre dans l'âme du dévot serviteur d'ineffables trésors de poésie, et lui avait communiqué une fécondité prodigieuse pour composer des hymnes suaves que le peuple chantait avec une admirable édification. L'hymnographe célébra, dans de pieux transports, la Bienheureuse Vierge Marie, les saints que l'Église honore chaque jour, et principalement le glorieux apôtre son protecteur.

L'amour qui débordait dans l'âme du séraphique François¹ d'Assise, éclata plus d'une fois en des chants passionnés où l'on sent plutôt le souffle de la vie divine que celui de l'inspiration naturelle. Son cantique au Soleil, dans lequel il invite toutes les créatures à bénir le Seigneur, et l'hymne ardent qu'il entonna après sa glorieuse stigmatisation préludent aux chants gracieux et pieux des poètes franciscains.

Son historien et le plus grand de ses disciples, saint Bonaventure, nous a laissé parmi ses œuvres théologiques et mystiques, des poésies d'un charme nonpareil². Parmi ses compositions poétiques, nous signalerons en particulier son

¹ OZANAM. *Les Poètes franciscains*, 3^e édition, p. 70. Quand le nom du Sauveur Jésus venait sur ses lèvres, il ne pouvait passer outre et sa voix s'altérait, selon l'admirable expression de saint Bonaventure, comme s'il eût entendu une mélodie intérieure dont il aurait voulu ressaisir les notes. Il fallait cependant que cette mélodie dont il était poursuivi finit par éclater dans un chant nouveau, et voici, en effet, ce que rapportent les historiens, etc.

² Cf. BERTHAUMIER. *Hist. de S. Bonaventure*, p. 321.

poème intitulé **PHILOMÈLE**¹, son éloge de la Croix² et ses chants en l'honneur de Marie³.

Le **DIES IRÆ** est d'un autre frère-mineur, Thomas de Celano. Mais le plus illustre de ces poètes franciscains est le bienheureux Jacopone de Todi. Le **STABAT** suffirait seul à sa gloire. Il composa sur la même mesure, selon le même ordre d'idées, mais en leur donnant une forme joyeuse, le **STABAT** de la crèche, poème naïf et gracieux comme le mystère qu'il célèbre. Le mépris du monde, l'apothéose de la pénitence et de la pauvreté, par-dessus tout l'amour le plus ardent et le plus tendre pour le divin Crucifié, forment la substance de ces cantiques pleins de verve et d'originalité. Il faut lire sur cet homme étrange, à qui la foi et l'amour avaient inspiré, comme à son père le pauvre mendiant d'Assise, la sainte folie de la croix, l'aimable et célèbre Frédéric Ozanam, dans son intéressante étude sur les poètes franciscains⁴.

IV.— La musique est sœur de la poésie, et bien que l'harmonie des sons puisse se concevoir et exister sans le rythme des paroles, il est vrai cependant qu'elle ne réalise toute sa vertu qu'en se mettant au service de cette forme de l'art qu'elle porte, par son union, à sa plus haute puissance. Lisez le **DIES IRÆ**, et puis chantez-le; à moins qu'il ne vous manque un sens, vous constaterez combien le chant agrandit la parole. Dans la musique, l'exaltation intérieure est en général plus intense que dans la poésie. Un corps résonne sous une percussion qui met ses molécules en mouvement; ainsi l'âme, puissamment excitée par une révélation soudaine de l'idéal, précipite son élan vers l'objet qui l'attire, et ses vibrations

¹ *Philomela*, t. 14, p. 162-166.

² *Laudismus de sancta Cruce*, t. 14, p. 172-174.

³ *Laus B. Virginis Mariæ*, t. 14, p. 181-188.— *Psalterium minus B. Mariæ Virginis*, t. 14, p. 189-195.— *Carmina super Cantic. SALVE REGINA*, t. 14, p. 196-198.

⁴ *Les Poètes franciscains*, ch. 5, p. 167-217.

s'étendant aux organes, il en résulte le chant, écho fidèle des commotions intimes.

Il n'y a que l'amour qui chante; mais l'amour ne cesse pas de chanter : il chante ses désirs, ses joies, ses tristesses, ses espérances. Voilà pourquoi la Religion, qui est le sceau de l'amour entre Dieu et l'homme, a toujours chanté ¹. Le Christianisme, en qui se concentrent toutes les harmonies religieuses, n'est pas seulement l'ami de l'art musical, on peut dire qu'il en est le créateur ². Est-il étonnant que la piété, qui est l'amour divin dans ses plus fines délicatesses et avec ses émotions les plus enivrantes, ait été souvent son inspiratrice la plus féconde? Et lorsque l'amour chrétien prend dans l'âme une intensité exceptionnelle, à plus forte raison doit-il y imprimer des vibrations qui atteignent et animent la voix humaine, l'instrument par excellence de l'expression idéale et vivante.

V.— Plus d'une fois l'inspiration musicale a été infuse et miraculeuse. Les psaumes étaient chantés par le peuple dans

¹ CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, 3 P., l. 1, c. 1, t. 2, p. 145 : Le chant nous vient des anges, et la source des concerts est dans le ciel. C'est la religion qui fait gémir, au milieu de la nuit, la vestale sous ses dômes tranquilles; c'est la religion qui chante si doucement au bord du lit de l'infortune. Jérémie lui dit ses lamentations, et David ses pénitences sublimes.

² BLAZE de BURY, *Musiciens contemporains*. Weber, p. 5. Paris, chez Lévy. C'est un fait désormais reconnu que la musique sort du Christianisme et se développe avec lui. La musique tient dans le monde nouveau la place que la statuaire occupait dans le paganisme. Par son caractère de spiritualisme ineffable, l'art des sons pouvait seul parvenir à rendre l'idée chrétienne d'un Dieu incréé. Si l'antiquité avait eu recours à l'art plastique pour représenter ses dieux, c'est que les dieux de l'antiquité ne cessaient d'affecter la forme et les passions humaines. Mais à une époque de détachement terrestre et de contemplation mystique, il fallait pour interprète un art ayant l'infini pour objet, un art, où l'élément même est insaisissable, la musique. L'œuvre du statuaire a de la consistance et sait en quelque sorte enchaîner sous ses yeux la forme humaine; le statuaire, alors même qu'il idéalise, n'en reproduit pas moins des types sensibles; le son, au contraire, n'imité rien, il s'exhale et s'évanouit; il est fugitif et transitoire comme la vie de l'homme.

les cérémonies publiques, et le saint roi David, à qui sont attribuées la plupart de ces odes sacrées, avait aussi inventé des instruments de musique et composé des airs nouveaux : n'est-il pas naturel de penser que l'inspiration divine des paroles ne fut pas sans un certain rejaillissement sur leur expression par le chant? Toujours est-il que c'est principalement de David que les interprètes entendent ces paroles de l'ECCLÉSIASTIQUE² : « Ils ont signalé leur habileté dans les accords de la musique, et ils nous ont laissé les cantiques des Écritures. »

Le vénérable Bède³ rapporte un trait charmant reproduit par les Bollandistes⁴, et plus près de nous par Montalembert, où l'on voit en même temps l'infusion de la poésie et celle de la musique.

« Ni les rois ni les princes qui allaient consulter la grande abbesse (Hilda) sur son promontoire maritime, écrit l'illustre auteur⁵ des MOINES D'OCCIDENT, ni les évêques ni les saints mêmes formés à son école, n'occupent dans les annales de l'esprit humain ou dans les savantes recherches de nos contemporains une place comparable à celle d'un vieux bouvier, qui vivait dans un des domaines de Hilda, et dont la mémoire est inséparable de la sienne. C'est sur les lèvres de ce bouvier que la langue anglo-saxonne éclate en poésie, et rien dans toute l'histoire des littératures européennes n'est plus original

¹ I Paralip. xxiii, 5.

² XLIV, 5.

³ *Histor. Ecclesiast.* l. 4, c. 24. Migne, Patr. lat., t. 95, col. 212 et seq. : In hujus monasterio abbatissæ, fuit frater quidam divina gratia specialiter insignis, quia carmina religioni et pietati apta facere solebat; ita ut quicquid ex divinis litteris per interpretes disceret, hoc ipse post pusillum verbis poeticis maxima suavitate et compunctione compositis, id est Angelorum lingua, proferret... Nullus eum æquiparare potuit, namque ipse non ab hominibus neque per hominem institutus canendi artem didicit, sed divinitus adjutus gratis canendi donum accepit... Adstitit ei quidam per somnium, eumque salutans, ac suo appellans nomine: Cædmon, inquit, canta mihi aliquid. At ille respondens: Nescio, inquit, cantare... At ille: Canta, inquit, principium creaturarum, etc.

⁴ 11 febr., t. 5, p. 552: De S. Cædmono, monacho, cantore theodidacto.

⁵ Liv. 13, ch. 2, t. 4, p. 69.

ni plus religieux que ce début de la muse anglaise. Il s'appelait Ceadmon ; il était déjà parvenu à un âge avancé, toujours en gardant ses bestiaux, sans avoir appris la musique, sans pouvoir mêler sa voix aux refrains joyeux qui tenaient une si grande place dans les repas et les réunions des gens du peuple, comme des nobles et des riches, chez les Anglo-Saxons comme chez les Celtes. Lorsque, dans un festin, son tour venait de chanter, et qu'on lui passait la harpe, il sortait de table et s'en allait chez lui. Un soir qu'il s'était éloigné ainsi, il entra dans son écurie et s'y endormit à côté de ses bœufs. Pendant son sommeil, il entendit une voix qui l'appelait par son nom et lui dit : « Chante-moi quelque chose. » A quoi il répondit : « Je ne sais pas chanter, et c'est pour cela que j'ai quitté le souper et que je suis venu ici. — Chante, cependant, reprit la voix. — Mais quoi donc? — Chante le commencement du monde, la création. » Et aussitôt il se mit à chanter des vers dont il n'avait auparavant nulle connaissance, mais qui célébraient la gloire et la puissance du Créateur, Dieu éternel, auteur de tout miracle, père du genre humain, qui avait donné aux fils de l'homme le ciel pour toit et la terre pour demeure. A son réveil, il se souvint de tout ce qu'il avait chanté dans son rêve, et il alla tout raconter au métayer dont il était le valet.

« L'abbesse Hilda, informée du fait, se fit amener Ceadmon, et l'interrogea en présence de tous les hommes instruits qu'elle put réunir autour d'elle. On lui fit raconter sa vision et répéter ses chants ; puis on lui expliqua divers traits de l'histoire sainte et des points de doctrine, en l'engageant à les mettre en vers. Il s'en alla jusqu'au lendemain matin, et se mit alors à réciter tout ce qu'on lui avait débité en vers qui furent trouvés excellents. Il se trouvait donc pourvu tout à coup du don d'improvisation des vers dans sa langue maternelle. Hilda et ses doctes assesseurs n'hésitèrent pas à reconnaître une grâce spéciale de Dieu, digne de tout respect et de

la plus tendre sollicitude. Elle commença par l'agréger avec tous les siens à la famille monastique de Whitby, puis l'admit lui-même parmi les religieux qu'elle gouvernait, et lui fit traduire avec soin toute l'Écriture en anglo-saxon. A mesure qu'on lui racontait ainsi l'histoire sainte et l'Évangile, il s'emparait de ces récits, il les ruminait, dit Bède, comme un animal très-pur, et les transformait en chants si doux, que tous ses auditeurs en demeuraient ravis...

« Ce bouvier northumbrien, devenu moine de Whitby, a été le premier poète connu de race germanique, et par conséquent le précurseur de tant de génies admirés par le monde, depuis Chaucer jusqu'à Byron, et depuis l'auteur inconnu des *Nibelungen* jusqu'à Uhland et Henri Heine. Il a chanté devant l'abbesse Hilda la *révolte de Satan* et le *paradis perdu*, mille ans avant Milton, dans des pages qu'on admire encore à côté du poème immortel de l'Homère britannique. »

Le bienheureux Hermann¹ Joseph de Steinfeldt, de l'ordre des Prémontrés, qui professait un culte tendre et plein d'enthousiasme pour sainte Ursule et ses compagnes, voulait leur témoigner son amour par un chant nouveau sur leur glorieux martyr. Dès qu'il se mit à composer, une de ces vierges lui apparut, et, se tenant devant lui, lui communiqua avec la plus douce familiarité ce qu'il devait écrire. En même temps une belle colombe, qu'il reconnut être une autre des

¹ BB. 7 april., t. 10, p. 694, n. 29 : Cumque applicuisset dexteram ad scribendum, ecce una virginum illi evidenter apparuit, et stans coram eo, quid scripturus esset benignissime et familiarissime informavit. Quinetiam columbam pulcherrimam super humerum suum residere conspexit, quæ rostrum suum dictantis auriculæ incessanter infixit. Hanc quoque unam fore de numero sanctarum virginum intellexit. Unde et postea totam sacram sodalitatem illam, necnon omnes virgines Domino devotas columbellas vocare, quasi nomine usitato consuevit. Sed cum melodiam historiæ jam conscriptæ (quod majoris difficultatis erat) deberet componere; quotiescumque ad hoc animum applicabat, non parvum virginum chorum super se in aere audire consuevit, concinentem cum jucunditate cœlesti talem quæ verbis conscriptis competeret melodiam.

vierges, se reposa sur l'épaule, et appliquait son bec à l'oreille de celle qui dictait. C'est pour cela que dans cette hymne, et toujours dans la suite, il les appelle les chères petites colombes du Christ¹. A ces vers, il fallait trouver une mélodie. Tandis qu'il la cherchait à grand'peine, le chœur des vierges, voltigeant dans l'air au-dessus de sa tête, entonna un chant délicieux, qu'il se hâta d'écrire; et, quand il hésitait ou qu'il notait imparfaitement, les célestes chanteuses répétaient ces passages jusqu'à ce qu'enfin il eût tout fidèlement rendu.

Encore un fait du même ordre, quoique d'un mode différent.

Sainte Catherine de Bologne², pendant une maladie que l'on croyait mortelle, perdit l'usage de ses sens, mais ce fut pour être ravie en esprit et conduite dans une belle prairie d'une fraîcheur délicieuse. Au milieu était le Sauveur, majestueusement assis sur un trône resplendissant, entouré d'une foule d'anges et ayant à sa droite sa bienheureuse Mère. Devant lui se tenait quelqu'un qui jouait avec un charme infini, sur un instrument à cordes, ce texte d'Isaïe : « C'est en vous que l'on verra sa gloire. » Puis le Seigneur étendit sa main, et prenant celle de la vierge, son épouse, il lui dit : « Ma fille, remarque bien ce chant, et comprends ce

¹ 1^{re} strophe :

O vernantes Christi rosæ
Supra modum speciosæ,
O puellæ,
O agnellæ,
Christi charæ columbellæ.

² J. ANT. FLAMINI. BB. 9 mart., t. 8, p. *39, n. 13 et 14 : In conspectu principis et ante thronum quidam erat qui fidibus canebat : sonus autem erat ille psalterii, qui apertissime verba referebat illa : Et gloria ejus in te videbitur (Is. LX, 2)... Post visionem autem quanta fuerit sanctæ virginis lætitia, verba illa crebro repetentis : Et gloria, etc., dici nunquam posset; adeo quidem ut necessarium fuerit, ut lyram illic parvam Sorores invenirent, ad quam sæpius illa cantu suavissimo repetebat : Et gloria, etc. Nonnunquam sicut muta, facie jacebat in cælum versa, psalterii divini David recordata. Audientes [sacræ virgines harmoniæ illius suavitatem, stupebant, etc.

que signifient ces paroles. » Et comme elle demeurait muette d'admiration et de stupeur en présence d'une si grande majesté, il lui déclara qu'elle relèverait de cette maladie, et disparut. Revenant bientôt de sa vision, Catherine se mit à répéter, avec un accent d'indicible joie, les paroles qu'elle venait d'entendre : *ET GLORIA EJUS IN TE VIDEBITUR*. Il fallut lui apporter un instrument, sur lequel elle reproduisit sur-le-champ, quoiqu'elle n'eût jamais appris à s'en servir, la céleste mélodie dont le seul souvenir la faisait retomber en extase. Ses sœurs ne savaient qu'admirer le plus, de la beauté de ce chant ou des transports dans lesquels il jetait cette bienheureuse; car, plus d'une fois, elles crurent qu'elle allait expirer dans l'excès de sa jubilation.

VI. — La peinture a eu aussi ses inspirations surnaturelles, et le miracle se mêle plus d'une fois à son histoire. Il est rapporté du peintre saint Lazare¹, prêtre et religieux de Constantinople, qu'après avoir eu les mains entièrement calcinées sous des lames ardentes par l'ordre de l'empereur iconoclaste Théophile, il peignit encore une image de saint Jean-Baptiste, que l'on a longtemps conservée et qui opérait des miracles. Métaphraste raconte que saint Corneille² le centurion, baptisé par le prince des apôtres et préposé par lui sur l'église de Césarée en Palestine, apparut, du sein de la gloire, à un peintre qui désirait reproduire son image d'après nature sur les murailles d'un temple consacré en son honneur.

« C'est dans les vies des saints, comme l'observe l'histo-

¹ CEDRENIUS. BB. 23 febr., t. 4, p. 398, n. 3: *Carnem depastus est ignis, donec, anima deficiente, pugil semimortuus corrui. Verum oportebat eum divina providentia posteris reservari...; itaque, ut erat plagis male affectus, imaginem ejusdem Præcursoris depinxit, quæ diutissime conservata est ac morbos sanabat.*

² BB. 2 febr., t. 4, p. 286, n. 18: *Rogabat ergo sanctum Eucratius (hoc enim erat nomen pictoris) ut ei suam revelet speciem... Hinc factum est ut (pictor) eum talem pingeret qualem viderat, ipsam plane veritatem cum arte injiciens in picturam.*

rien¹ de l'Art chrétien, qu'il faut chercher la preuve de ces rapports intéressants entre la religion et l'art... De même que la théologie spéculative, élevée à sa plus haute puissance, aboutit à la théologie mystique, de même la peinture religieuse, en s'aidant de certains moyens et en tendant vers un certain but, prend la qualification de peinture mystique, ce qui implique objectivement la plus haute forme de l'idéal, et subjectivement l'essor le plus sublime des facultés de l'âme. » Sous quelque forme qu'on le réalise, l'idéal est divin ; la sainteté, en rapprochant de Dieu, rapproche par cela même de la source première de toute inspiration.

Dans la peinture comme dans les autres beaux-arts, il y a, outre le rayonnement commun et naturel, les privilégiés de la grâce. Au premier rang parmi ces favoris se place Fra Angelico de Fiésole. Vasari, son biographe, quoique peu favorable à l'expression chrétienne de l'art, exalte avec admiration les peintures mystiques de cet homme vraiment angélique, et déclare « qu'un talent aussi supérieur et aussi extraordinaire ne pouvait et ne devait être que le partage de la plus haute sainteté, et que, pour réussir dans la représentation des sujets religieux et saints, il fallait que l'artiste fût religieux et saint lui-même². »

Ses deux sujets de prédilection étaient l'Annonciation et le Crucifiement. La beauté et la pureté des figures que sa palette dessinait étaient un reflet de ses visions intimes et de la sublime élévation de son âme. Le type du Sauveur, toujours identique dans la variété des situations, respire la grandeur, la bénignité et une sérénité incomparable. Celui de la Vierge est la plus parfaite expression de la grâce dans une pure, douce et majestueuse lumière.

« La componction du cœur³, ses élans vers Dieu, le ravis-

¹ Rio, *l'Art chrétien*, t. 2, ch. 11, p. 320 et 326.

² *Ibid.*, p. 377.

³ *Ibid.*, p. 378.

sement extatique, l'avant-goût de la béatitude céleste, tout cet ordre d'émotions profondes et exaltées, que nul artiste ne peut rendre sans les avoir préalablement éprouvées, voilà quel fut le cycle mystérieux que le génie de Fra Angelico se plaisait à parcourir, et qu'il recommençait avec le même amour quand il l'avait achevé. Dans ce genre, il semble avoir épuisé toutes les combinaisons et toutes les nuances, au moins relativement à la qualité et à la quantité de l'expression, et pour peu qu'on examine de près certains tableaux où semble régner une certaine monotonie, on y découvrira une variété prodigieuse qui embrasse tous les degrés de poésie que peut exprimer la physionomie humaine. C'est surtout dans le couronnement de la sainte Vierge au milieu des anges et de la hiérarchie céleste, dans la représentation du jugement dernier, au moins en ce qui concerne les élus, et dans celle du paradis, limite suprême de tous les arts d'imitation ; c'est dans ces sujets mystiques, si parfaitement en harmonie avec les pressentiments vagues mais infailibles de son âme, qu'il a déployé avec profusion les inépuisables richesses de son imagination. On peut dire de lui que la peinture n'était autre chose que sa formule favorite pour les actes de foi, d'espérance et d'amour ; pour que sa tâche ne fût pas indigne de Celui en vue duquel il l'entreprenait, jamais il ne mettait la main à l'œuvre sans avoir imploré la bénédiction du Ciel, et, quand la voix intérieure lui disait que sa prière avait été exaucée, il ne se croyait plus en droit de rien changer au produit de l'inspiration qui lui était venue d'en haut, persuadé qu'en cela comme en tout le reste il n'était que l'instrument de la volonté de Dieu. Toutes les fois qu'il peignait Jésus-Christ sur la croix, les larmes lui coulaient des yeux avec autant d'abondance que s'il eût assisté à cette dernière scène de la Passion sur le Calvaire, et c'est à cette sympathie si réelle et si profonde qu'il faut attribuer l'expression si pathétique qu'il a su donner aux divers personnages témoins du crucifiement

ou de la descente de la croix, ou de la déposition dans le tombeau. »

VII. — La Bible nous présente un fait mémorable de la concession, par infusion surnaturelle, de l'art de la sculpture et de la ciselure, en la personne de Béséléel et d'Ooliab, chargés par Dieu même de la construction du tabernacle et de l'arche d'alliance. Ils reçurent une aptitude et une habileté extraordinaires pour confectionner les minutieuses et symboliques décorations de ce temple portatif, et plus particulièrement le don de sculpter le marbre et le bois, de ciseler les métaux, de tailler les pierres précieuses. « C'est par son nom que j'ai appelé Béséléel, fils d'Huri, dit le Seigneur à Moïse¹, et je l'ai rempli de mon esprit de sagesse, d'intelligence et de science pour toutes sortes d'ouvrages, pour inventer tout ce que l'art peut faire avec l'or, l'argent, l'airain, le marbre, les pierreries et les bois de toute espèce. Je lui ai donné pour compagnon Ooliab, fils d'Achisamech, et j'ai répandu la sagesse en tous les artisans habiles qui doivent les aider dans ce travail que j'ai moi-même prescrit. »

La grande place qu'occupe le temple dans le culte chrétien permet de penser que plus d'une fois la conception et l'exécution de ces monuments ont eu pour principe des inspirations particulières de Dieu. Les légendes qui favorisent cette croyance sont nombreuses. Quelle est la cathédrale qui n'ait à son origine quelque révélation artistique qui rehausse le mérite de l'œuvre et en consacre la beauté?

Quoi qu'il en soit de ces légendes, on ne saurait contester l'exemple de l'Écriture que nous venons d'alléguer. En lui montrant le plan du Tabernacle, Dieu déclare à Moïse qu'il a choisi pour la réalisation de cette œuvre architecturale Béséléel et Ooliab qu'il remplira, à cette fin, de son esprit;

¹ *Exod.* xxxi, 1-7.

le temple de Salomon, une des merveilles du monde, ne sera que la reproduction agrandie du Tabernacle.

VIII. Nous ne terminerons point ce chapitre sans parler de l'éloquence et des influences qu'elle reçoit de la vie mystique.

L'éloquence est l'art d'émouvoir et de persuader par la parole. Elle tient de la poésie par l'élévation des pensées et la richesse des images; de la musique par la variété des tons, les nuances et les émotions de la voix; de la peinture et de la sculpture, par la vivacité et la noblesse des attitudes: tous ces aspects de l'art subissant un rayonnement de la vie divine écoulee dans l'âme par la grâce, il serait étonnant que l'éloquence n'eût point ici sa part.

Cette part est magnifique et glorieuse. L'homme, dit le Sage¹, parlant d'un autre objet, peut-il cacher du feu dans son sein sans que ses habits n'en soient consumés? Quand l'amour de Dieu, de Jésus-Christ et des âmes embrase le cœur, il est difficile que l'enveloppe corporelle n'en ressente pas les ardeurs et que ce feu divin ne se trahisse par les éclats de la parole, les mouvements des membres, par tous les reflets de la physionomie humaine.

Mais parfois cette grâce de l'expression prend des proportions miraculeuses. Il en fut ainsi chez les apôtres², transformés soudainement, au jour de la Pentecôte, par les langues de feu, symboles de l'éloquence qui leur était communiquée en plénitude. Ces prodiges se renouvelèrent fréquemment à l'origine de l'Église en raison des obstacles que l'Évangile avait à surmonter. S'ils deviennent plus rares dans la suite, on les retrouve encore dans des mesures diverses, depuis la facilité de l'élocution jusqu'au don des langues le plus éclatant.

Le bienheureux Ambroise Autpert³, abbé de Saint-Vin-

¹ *Prov.* vi, 27.

² *Act.* ii, 4.

³ BB. 19 jul., t. 81, p. 650, n. 7. Tunc subito soporatus ante sacrum altare,

cent sur le Volturine en Italie, qui éprouvait quelque difficulté dans la parole, demanda à la très sainte Vierge de lui délier la langue, et la Mère de Dieu lui apparaissant aussitôt avec un visage joyeux et resplendissant, toucha les lèvres de son serviteur, lui commanda de célébrer désormais avec fidélité ses grandeurs et ses louanges, et lui promit de l'assister toujours. Transporté de joie, le saint religieux se leva et commença ses hymnes d'amour à la glorieuse Reine des anges.

Saint Bernardin¹ de Sienne, dont on connaît la dévotion pour la Bienheureuse Vierge, obtint également par son intercession d'être délivré d'un enrouement qui l'empêchait de se livrer à la prédication. Notre-Seigneur et sa divine Mère firent descendre invisiblement du ciel dans sa gorge un globe de feu, et il se trouva guéri à l'instant de l'âpreté de sa voix.

Les orateurs chrétiens, dont l'éloquence peut être considérée comme un don spécial de Dieu, sont en grand nombre; dans la multitude, qu'il nous suffise de rappeler les noms des Bernard², des Norbert³, des François d'Assise⁴, des Antoine⁵ de Padoue, des François Régis⁶.

Plus d'une fois, des signes précurseurs ont annoncé cette prédestination glorieuse. Un essaim d'abeilles se reposa sur les lèvres et remplit la bouche d'Ambroise⁷ qui venait à

adesse sibi conspicit in visione... perpetuam Virginem Mariam, læta facie et ultra solis splendorem rutilantem; quæ quasi annuens deprecanti tetigit labia ejus, etc... Lætus ergo de visione surgens, quæ fuerat jussus, ore facundo cœpit persolvere laudes, et carmina digna reddebat alacri corde.

¹ BB. 20 maii, t. 18, p. 96*, n. 14: Christo duce et beatæ Virginis precibus magnifice convaluit, et invisibilis globus igneus e cælo ejus gutturi affuit, qui inveteratam linguæ rubiginem raucitatemque decoxit.

² GAUFRID. BB. 20 aug., t. 38, p. 297, n. 158.

³ BB. 6 jun., t. 21, p. 815, n. 24.

⁴ BB. 4 oct., t. 50, p. 579, n. 182.

⁵ BB. 13 jun., t. 23, p. 200, n. 10.

⁶ P. DAUBENTON. *La Vie de S. François Régis*, l. 3, p. 101.

⁷ PAULINUS. *Vita B. Ambros.* Migne, Patr. lat., t. 14, col. 28, n. 3. Natus est Ambrosius; qui infans in area prætorii in cuna positus, cum dormiret aperto ore, subito examen apum adveniens, faciem ejus atque ora comple-

peine de naître et dormait dans son berceau. Un prodige semblable se retrouve dans la vie de saint Dominique¹. On raconte même que, le portant encore dans son sein, sa mère vit en songe un chien ayant dans sa gueule un flambeau et qui s'échappait de ses entrailles pour embraser l'univers : heureux présage des flots de lumière et d'éloquence que le zèle de Dominique et de ses enfants devait répandre sur le monde².

Au point de vue de l'éloquence et de son efficacité, le plus illustre des Frères-Prêcheurs nous paraît être saint Vincent Ferrier, qui mérite ici une mention spéciale. La nature l'avait heureusement doué, mais sa puissance lui vint de la grâce du Saint-Esprit et de la vertu des miracles³. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il avait reçu de Jésus-Christ même la mission de prêcher aux hommes les grandes vérités du salut. Dès qu'il était annoncé, les foules se pressaient à sa rencontre, et, à l'heure de sa prédication, les

vit... Quo facto territus ait pater : Si vixerit infantulus iste, aliquid magni erit.

¹ THIERRY d'APOLDA. BB. 4 aug., t. 35, p. 387, n. 154 : Cum autem jaceret in cunis, quodam tempore examen apum circa os ejus volitabat; quod linguam ejus melle divinæ sapientiæ effluere præfigurabat.

² *Brev. Rom.* 4 aug., lect. 4. Hujus mater gravida sibi visa est in quiete continere in alvo catulum ore præferentem facem, qua, editus in lucem, orbem terrarum incenderet... Id enim et præstitit per se, et per sui Ordinis socios deinceps est consecutus.

³ RANZANE. BB. 5 april., t. 10, p. 493, n. 12-15. Nam ex christianis hominibus qui perditī atque obstinati in manifestis flagitiis ab hominibus habebantur, supra centum millia ad salutiferam pœnitentiam reduxit... Rarum omnino erat ut ipso prædicante auditores ad lacrymandum non provocarentur; cum vero de futuro judicio, aut de Christi passione, vel de pœnis inferorum loqueretur, tam ipse quam populi adstantes semper in tantum fletum prorumpēbant, quod necessarium erat ut per multum temporis spatium sileret, donec a lacrymis cessaretur. Quam vero acutus, acer, copiosusque disputator contra Judæorum perfdiam fuerit..., quod in diversis utriusque Hispaniæ urbibus, supra viginti quinque millia ex eis ad suscipiendam Christianam adduxerit religionem... Nec minus multi Saraceni..., quorum numerus octo millium fuit... Magna etiam admiratione dignum illud est, quod donum linguarum, sicut et veteribus Apostolis, ei concessum est.

artisans abandonnaient leurs travaux, les maîtres et les docteurs interrompaient leurs leçons ; partout les ennemis se réconciliaient, les impudiques, les brigands, les blasphémateurs, les usuriers détestaient leurs désordres, suspendaient leurs violences et réparaient leurs injustices. On estime à plus de cent mille les pécheurs publics qu'il ramena à la pénitence, et l'on prétend qu'il convertit à la vraie foi plus de vingt-cinq mille juifs et huit mille mahométans. Le plus souvent, la multitude accourue de tous côtés était si grande, jusque dans de simples villages, qu'il était contraint de parler en plein air, et, chose étonnante, quoique le nombre de ses auditeurs fût souvent de plus de cinquante mille, les plus éloignés entendaient aussi distinctement que ceux qui étaient les plus proches.

Il parlait la langue catalane ou lémosine, et il était compris des peuples de la Lombardie et de la Savoie, de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné, de la Bourgogne, de la Flandre, de la Picardie, de la Normandie et de la Bretagne. Les Grecs, les Allemands et les Hongrois entendaient également sa parole, comme s'il eût parlé à chacun dans son propre idiome. Quand il prêchait sur le jugement, sur l'enfer ou sur la passion de Notre-Seigneur, les lamentations et les sanglots de la foule le forçaient souvent à s'arrêter. Lui-même s'interrompait plus d'une fois sous le coup de son émotion, de ses larmes ou de ses extases. A la chaleur et à l'entraînement de sa parole, s'ajoutaient le prestige d'une admirable sainteté et celui d'innombrables miracles. Depuis les apôtres, les hommes n'avaient jamais peut-être vu autant d'éloquence unie à tant de prodiges.

Un siècle après, saint François Xavier devait donner aux peuples de l'Inde et du Japon un spectacle tout pareil. Dans le court espace de dix ans, il prêcha l'Évangile en plus de cent îles ou royaumes différents, et convertit un nombre

incalculable d'âmes. « Je n'entreprends pas, dit son principal historien¹, de compter les lieues qu'il a faites, la supputation serait difficile, et je me contente de dire en général que, selon les règles des géographes qui ont mesuré exactement le globe terrestre, si on mettait bout à bout toutes les courses de Xavier, il y aurait de quoi faire plusieurs fois le tour de la terre. Cependant le moins qu'il faisait dans ces voyages, c'était de voyager ; et ceux qui l'ont pratiqué le plus disent de lui ce que saint Chrysostome disait de saint Paul, qu'il a parcouru le monde avec une vitesse incroyable et comme en volant, non sans travailler et sans aucun fruit, mais prêchant, baptisant, confessant, déracinant l'idolâtrie, réformant les mœurs et établissant partout la piété chrétienne. Ses travaux apostoliques étaient accompagnés de toutes les incommodités de la vie, et si l'on en croit les gens qui l'ont observé de près, c'était un miracle continuel qu'il pût vivre ; ou plutôt le plus grand miracle de Xavier n'était pas d'avoir ressuscité tant de morts, mais de n'être pas mort lui-même de fatigues pendant dix années. »

Sa parole prenait toutes les formes, selon le caractère et la disposition d'esprit de ses auditeurs : simple dans les catéchismes, pathétique dans l'exhortation, subtile dans les controverses. Il lui arrivait même de satisfaire à des questions multiples et d'une nature non seulement différente, mais souvent tout opposée². Dans les commencements Dieu ne lui ac-

¹ P. BOUHOURS. *La Vie de S. François Xavier*, l. 6, p. 567.

² *Ibid.*, l. 5, p. 376. C'est au fort de tant d'interrogations dont le saint était accablé, que par un des plus étranges prodiges dont on ait jamais ouï parler, il satisfaisait d'une seule réponse plusieurs personnes qui l'interrogeaient sur des matières fort différentes et le plus souvent opposées : telles que sont l'immortalité de l'âme, et le mouvement des cieux, les éclipses du soleil ou de la lune, et les couleurs de l'arc-en-ciel, le péché et la grâce, le paradis et l'enfer. La merveille était qu'après les avoir écoutés tous, il leur répondait en peu de mots, et que ses paroles, multipliées dans leurs oreilles par une vertu toute divine, leur faisaient entendre ce qu'ils

corda qu'une grande facilité à apprendre les langues dont il devait se servir¹; plus tard le don fut complet et merveilleux²; il expliquait les mystères de la religion en une seule langue à plusieurs qui usaient d'idiomes différents, et chacun entendait comme s'il n'eût parlé qu'à lui seul³. Des miracles de toutes sortes⁴ venaient confirmer cette prédication déjà si miraculeuse. Ainsi, tous les éléments de l'éloquence surnaturelle se rencontraient en cet apôtre : la lumière qui éclaire, la parole qui exprime, le signe qui sert de garantie divine.

Nous montrerons en son lieu, dans les grâces gratuitement données, ces conditions de l'éloquence, ainsi que celles des autres aptitudes divinement infuses. Il ne s'agit présentement que d'énumérer les faits : dans la troisième partie nous en rechercherons les causes et les moyens.

désiraient savoir, comme s'il eût répondu à chacun en particulier. Ils s'aperçurent plusieurs fois de ce prodige et en demeurèrent si étonnés que, se regardant les uns les autres tout hors d'eux-mêmes, et regardant le Père avec admiration, ils ne savaient que penser ni que dire.

¹ P. BOUHOUB, l. 2, p. 88.

² *Ibid.*, l. 5, p. 115.

³ *Ibid.*, l. 3, p. 173.

⁴ *Ibid.*, passim.

CHAPITRE XIX

LES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES DE L'ORDRE AFFECTIF

DE L'EXTASE

NOTION ET FORMES DIVERSES

Distribution des matières. — L'extase ; sa notion. — L'élément qui la caractérise du côté de l'âme : l'élévation surnaturelle et ses trois degrés. — La part du corps : la suspension des sens et ses diverses formes. — L'extase proprement dite. Va-t-elle jusqu'à séparer l'âme du corps ? Les docteurs et les faits. — L'évanouissement naturel, qu'il ne faut pas confondre avec l'extase. — L'évanouissement extatique et les moyens de le reconnaître. Les deux formes générales : l'extase et le ravissement. — L'existence de l'extase, et les conditions de vertu qu'elle exige dans le sujet.

I. — Nous venons d'exposer les faits mystiques de l'ordre intellectuel ; nous allons, dans les chapitres qui suivent, étudier les faits de l'ordre affectif.

L'âme ne voit et n'entend que pour vouloir et pour aimer. Par l'intelligence, elle rencontre et reconnaît son objet ; par la volonté, elle y adhère, elle aime, elle agit, elle vit.

Dans la vie mystique, dont la volonté est le centre et le foyer, l'âme suit une voie ascendante et subit des transformations graduelles qui l'amènent à une entière consommation en Dieu ; c'est la Contemplation avec ses phases successives.

L'étude de ces ascensions merveilleuses forme l'objet de notre première partie. Mais, dans le cours de ces adhésions ascensionnelles de l'âme au monde divin, l'amour produit d'autres phénomènes que nous devons maintenant considérer.

Le premier est l'extase, dans laquelle l'âme, absorbée par l'objet qui la ravit, suspend sa vie extérieure et sensible, et semble se retirer du corps qu'elle anime. Par les effets qui éclatent au dehors, l'extase appartient à cet ordre de phénomènes que nous avons appelés organiques; par l'état intérieur de l'âme, c'est un fait moral qui procède de l'amour, et qui réside principalement dans la volonté; et, comme ce dernier point de vue nous paraît caractériser l'extase, nous la rangeons parmi les faits de l'ordre moral ou affectif.

Dans l'extase même, ou sans aller jusqu'à l'extase, l'âme surnaturellement attirée et émue éprouve, sous les étreintes de l'amour, des accès d'allégresse ou de douleur, selon la nature des impressions qui la dominent. Quand elle possède son objet et qu'elle en admire la perfection et la beauté, la ferveur l'embrase, et elle s'abandonne aux transports de la joie. Si elle en est séparée, ou qu'elle le voie méconnu et outragé, elle souffre, elle s'attriste; et ces sentiments divers éclatent sur le corps par des effets merveilleux en rapport avec l'état intérieur.

En dehors de la contemplation, les influences mystiques qui intéressent directement la vie affective peuvent donc se ramener aux trois points suivants : l'extase, la jubilation et les souffrances.

II. — Étymologiquement, l'extase signifie une sortie et une fixité hors de soi¹. Le mot est l'expression parfaite de la chose. Dans l'extase, en effet, l'âme déserte les sens pour se fixer sur un objet surnaturel qui la charme et absorbe ses puissances.

¹ Ἐκστασις, de ἐξ-ἵστημι, ex-stare.

Saint Augustin¹ la définit : « Une aliénation qui dégage l'âme des sens du corps , afin que l'esprit de l'homme , sous l'action de l'esprit de Dieu , s'élève jusqu'à la contemplation des choses célestes » ; et saint Bonaventure² : « Une désertion de l'homme extérieur et une élévation délicieuse de l'âme à cette source du divin amour qui surpasse tout entendement. » Selon saint Thomas³ d'Aquin , on souffre l'extase quand on est tiré hors de soi , ce qui a lieu de deux manières : par la force appréhensive de l'intelligence , ou par la vertu appetitive de la volonté sortant d'elle-même pour se porter et se reposer sur l'objet aimé. Gerson⁴ y voit un ravissement de l'esprit qui suspend les opérations des puissances inférieures. Alvarez de Paz⁵ l'appelle un essor de l'esprit en Dieu , qui abstrait des sens extérieurs et qui provient de la sublimité même de cette élévation ; car , les forces et la capacité de l'âme étant limitées , dit-il , plus elle est appliquée à une fonction , moins elle peut donner d'attention aux autres ; ce qui fait dire à Bona⁶ que l'extase n'est autre chose qu'un

¹ *De divers. quæst. ad Simplician.* l. 2, quæst. 1, n. 1, p. 188 : *Mentis alienatio a sensibus corporis, ut spiritus hominis divino spiritu assumptus, capiendis atque intuendis imaginibus vacet.*

² *De septem grad. contempl.* (Inter dubia), t. 12, p. 184 : *Ecstasis est, deserto exteriori homine, sui ipsius supra se voluptuosa quædam elevatio ad superintellectualem divini amoris fontem.*

³ *Sum.* 1. 2. q. 28, a. 3. *Dicendum quod extasim pati aliquis dicitur cum extra se ponitur; quod quidem contingit et secundum vim apprehensivam et secundum vim appetitivam. Secundum quidem vim apprehensivam aliquis dicitur extra se poni, quando ponitur extra cognitionem sui propriam..., dum elevatur ad comprehendenda aliqua quæ sunt supra sensum et rationem... Secundum appetitivam vero partem dicitur aliquis extasim pati, quando appetitus alicujus in alterum fertur, exiens quodammodo extra seipsum.*

⁴ *Theol. myst. specul.* Cons. 36, col. 391 : *Est igitur ecstasis raptus mentis cum cessatione omnium operationum in inferioribus potentiis.*

⁵ *De grad. contempl.*, l. 5, P. 3, c. 8, t. 6, p. 577. *Est ergo ecstasis elevatio mentis in Deum cum abstractione a sensibus exterioribus, ex magnitudine ipsius elevationis procedens; cum enim anima limitatæ virtutis et capacitatis sit, quanto efficacius et vehementius uni functioni attendit, tanto minus aliis intendit.*

⁶ *De discr. spir.* c. 14, n. 1, p. 275 : *Ecstasis idem est ac mentis excessus,*

transport de l'âme par lequel l'exercice des sens extérieurs est tellement empêché, que non seulement ils n'agissent point, mais qu'ils ne peuvent même agir ni être excités par les objets extérieurs.

Ainsi l'extase, comprenant un double aspect, la retraite du monde sensible et l'élévation en Dieu, on peut la définir : une sublime absorption de l'âme en Dieu, qui suspend dans l'homme l'exercice des sens.

III. — C'est le propre de l'extase d'élever l'âme, de l'attirer, de la fixer en Dieu et d'épuiser dans cet effort d'attention et cet épanchement d'amour toutes ses forces, au point de la rendre incapable de considérer et de vouloir rien autre chose.

Les mystiques distinguent trois degrés dans cette attraction divine. Le premier consiste dans la simple aliénation des sens externes, et se réalise communément dans les visions et auditions imaginaires. Le second suspend l'exercice même des sens intérieurs ou de l'imagination. Le troisième s'opère par la contemplation directe de l'essence divine, ou du moins par une communication intellectuelle ineffable où les sens et la raison humaine n'ont point d'accès.

Tel est l'enseignement de Richard de Saint-Victor¹, continué par saint Thomas² et par l'ensemble de l'École. Le car-

quando sensus externi ita sunt impediti, ut non solum non operentur, sed nec operari possint, aut ab objectis exterioribus excitari.

¹ *Benjamin major*, l. 5, c. 19, col. 192 : Ascendit autem aliquando supra sensum corporalem, aliquando etiam supra imaginationem, aliquando vero supra rationem.

² *Sum. 2. 2. q. 175, a. 3, ad 1* : Mens humana divinitus rapitur ad contemplandam veritatem divinam tripliciter : uno modo ut contempletur eam per similitudines quasdam imaginarias, et talis fuit excessus mentis qui cecidit supra Petrum ; alio modo ut contempletur veritatem divinam per intelligibiles effectus, sicut fuit excessus David dicentis (Ps. cxv, v. 2) : *Ego dixi in excessu meo : Omnis homo mendax*. Tertio modo ut contempletur eam in sua essentia, et talis fuit raptus Pauli et etiam Moysis ; et satis congruenter, nam sicut Moyses fuit primus doctor Judæorum, ita Paulus fuit primus doctor gentium.

dinal Bona¹, en particulier, décrit ainsi cette gradation classique.

« L'extase arrive donc en la première et plus imparfaite manière, lorsque l'âme, saisie par la contemplation, emploie toutes ses forces dans ces actes intimes, de telle sorte qu'elle cesse de s'appliquer aux sens extérieurs, ce qui suspend leurs fonctions et rend inutiles les excitations extérieures qui les mettent en exercice. Elle a lieu en la seconde manière, lorsque les sens intérieurs sont absorbés par une haute contemplation, et que Dieu leur refusant son concours, ils sont empêchés d'agir, afin qu'ils ne se puissent porter vers les objets auxquels ils ont une naturelle inclination. Au troisième et plus haut degré, la partie supérieure de l'âme, savoir, la raison et la volonté, est élevée au-dessus de toutes les images sensibles, par un moyen surnaturel et caché que Dieu met en œuvre, et qui n'est connu que de ceux qui en ont fait l'expérience. »

Remarquons, avec sainte Térèse², que souvent cette absorption en Dieu se prolonge, avec plus ou moins d'intensité, après l'extase même; mais alors, ce n'est plus l'extase; c'est simplement une suite et un effet de ce divin transport.

Telle est l'extase dans l'âme.

IV. — Dans le corps, elle se caractérise par la suspension des sens externes.

¹ *De discr. spir.* c. 14, n. 3, p. 278. Fit itaque ecstasis primo et imperfectiori modo, cum anima contemplationi intenta totam suam vim ita actibus internis applicat, ut externis sensibus non attendat; quare cessat illorum usus et ab externis objectis ad suas functiones exercendas non excitantur. Secundo fit, cum etiam interni sensus in altissima contemplatione absorbentur, et, Deo negante concursum suum, impediuntur ne ferantur in objecta ad quæ naturaliter inclinantur. Tertius et supremus gradus est, cum pars superior animæ, ratio scilicet et voluntas, supra phantasmata et omnia sensibilia elevantur in Deum modo supernaturali et occulto quem illi duntaxat norunt qui experti sunt.

² *Sa Vie*, c. 20. Quand l'âme revient à elle, si le ravissement a été grand, ses puissances restent encore, pendant un ou deux jours et même trois, si absorbées et si enivrées, qu'elles semblent être hors d'elles-mêmes.

Cette aliénation des sens dans l'ordre de la contemplation peut se produire de trois manières : la première convient à l'extase parfaite, la seconde est un simple évanouissement naturel, et la troisième tient de l'un et de l'autre, c'est-à-dire, est un évanouissement extatique. Dans l'extase proprement dite, c'est l'âme qui manque au corps ; dans l'évanouissement extatique ou naturel, c'est le corps qui manque à l'âme.

Expliquons nettement cette triple ligature des sens.

V. — Quand on subit une impression puissante, les facultés se concentrent soudainement sur le point qui les provoque, s'y absorbent et deviennent comme insensibles aux autres réalités environnantes ; elles cessent de voir, d'entendre, de sentir tout ce qui n'est pas l'objet fascinateur. Que l'on porte ce charme à une haute puissance, que l'âme soit soumise à l'éclat de l'illumination divine, à l'attraction souveraine de l'infini, et l'on aura l'extase, dans laquelle l'âme perdra tout sentiment de sa présence et de son action dans les organes.

La désertion du corps par l'âme surnaturellement ravie est plus ou moins complète, selon le degré de l'absorption intérieure, et cette absorption varie dans l'extase même. A l'apogée, la suspension des sens est entière ; le corps ne garde plus d'autre activité que celle des fonctions vitales, avec l'expression causée par le resplendissement spontané de la vision intime. Durant les intervalles et les relâches du ravissement complet, l'extatique retrouve, en partie du moins, l'usage de ses sens ; il entend ce qui se dit autour de lui, parfois il profère lui-même quelques paroles.

C'est une question, parmi les théologiens et les mystiques, si la désertion de l'âme peut être si consommée que le lien qui l'unit au corps en soit rompu, de telle sorte que le retour à la vie normale constitue une véritable résurrection.

Saint Augustin¹, après avoir entendu saint Paul n'osant décider si son ravissement a eu lieu dans son corps ou hors du corps, n'ose lui-même se prononcer; mais ailleurs², il estime que cette séparation a pu se produire dans certaines extases, en particulier en celle de l'apôtre. Saint Thomas³, sans contester directement la possibilité de cette rupture, ne voit pas la nécessité de l'admettre, du moins pour saint Paul, et semble conclure à la négative. Le cardinal Bona⁴ imite la réserve de saint Augustin, en s'appuyant sur l'hésitation du grand apôtre et aussi sur celle de sainte Tèrese⁵, qui, après avoir essayé des comparaisons pour expliquer, sans admettre la mort, cette séparation, finit par déclarer qu'elle ne sait peut-être ce qu'elle dit.

On comprend ces perplexités. D'une part, le miracle de la résurrection est si considérable, qu'il ne faut l'admettre qu'en dernière ressource et sur des preuves irrécusables. D'autre part, saint Paul et d'autres après lui se sont demandé si, dans

¹ *De Gen. ad litt.* l. 12, c. 1, p. 566. Quia et hoc ita posuit ut nescire se dixerit, utrum in corpore an extra corpus raptus sit, quis audeat dicere se scire quod se nescire Apostolus dixit?

² *De videndo Deo.* Epist. 147, *ad Paulinam*, n. 31, p. 133. Sic enim raptus est... ut sive in corpore sive extra corpus fuerit, id est, utrum sicut solet in vehementiori extasi, mens ab hac vita in illam vitam fuerit alienata manente corporis vinculo, an omnino resolutio facta fuerit qualis in plena morte contingit, nescire se diceret. Ita fit ut... non sit incredibile quibusdam sanctis nondum ita defunctis ut sepelienda cadavera remanerent, etiam istam excellentiam revelationis fuisse concessam.

³ *Sum.* 2. 2. q. 175, a. 5. Et ideo in raptu non fuit necessarium quod anima separaretur a corpore ut ei non uniretur quasi forma.

⁴ *De discr. spi.* c. 14, n. 1, p. 276 : An vero anima per divinam potentiam in altiori ac vehementiori raptu e corpore interdum abierit vel abire possit, quæstio anceps et difficilis est : nam Apostolus raptus ad tertium cælum se nescire professus est an in corpore, vel extra corpus id contigerit. Quod autem tantus vir ignoravit, nostrum non est definire. *Quis enim*, inquit Augustinus de Pauli raptu doctissime disputans, *audeat dicere se scire, quod se nescire Apostolus dixit?* Eadem ignoratio Theresiæ mentem invasit, etc.

⁵ *Chât. int.*, 6^e Dem., c. 5 : Pendant que tout cela se passe, l'âme est-elle unie au corps, ou en est-elle séparée? Je ne sais, je ne voudrais affirmer ni l'un ni l'autre... Je ne sais peut-être ce que je dis, etc.

leurs ravissements sublimes, l'âme, atteignant un degré de liberté et de dégagement ineffable, n'avait pas été affranchie, dans ce vol tout spirituel, du fardeau et des chaînes de la mortalité. A quoi il faut ajouter que ces transports divins sont parfois si véhéments que l'on cherche vainement dans les organes la plus légère trace de vie.

Quoi qu'il en soit, personne ne songe à contester la possibilité du prodige; ce n'est donc plus qu'une question de fait qui doit se poser ainsi : Oui ou non, existe-t-il des cas où l'extase ait été portée jusqu'à la rupture du lien qui unit l'âme au corps ?

Si l'on en croit des récits dont rien n'autorise à soupçonner l'authenticité, plus d'une fois l'extase aurait opéré cette séparation de la mort et aurait été suivie de véritables résurrections.

Saint Furcy, premier abbé du monastère de Lagny, mourut¹ dans une extase, et, pendant que son corps demeurerait sans vie, son âme, portée sur les ailes des anges, pénétrait dans les demeures célestes; puis elle dut reprendre sa dépouille mortelle et continuer son épreuve. Une seconde fois² la mort survint, pendant qu'il priait, dans une maladie mystérieuse qui avait suivi son premier ravissement. Son âme, après avoir parcouru tour à tour, sous la conduite de son ange, le ciel, l'enfer et le purgatoire, rentra dans son corps, qui n'était plus qu'un cadavre.

¹ BB. 16 jan., t. 2, p. 401, n. 5: Tunc unus ex supernis agminibus armato præcedentique Angelo jussit ad corpus venerandum reducere virum... Tunc primo vir sanctus se corpore exutum cognoscens, a sanctis comitibus quo se deferrent inquit; sanctus Angelus a dextris consistens dixit ei: Oportet te proprium corpus suscipere... Tunc qualiter anima corpus intraverit, hujus carminis suavitate lætificata, intelligere non potuit.

² *Ibid.*, p. 401-405, n. 7-32: Manibus in oratione extensis, lætus excepit mortem... Jubeturque ab Angelo proprium cognoscere et resumere corpus. Tunc ille quasi ignotum cadaver timens, nolle se ibidem appropinquare respondit. Cui sanctus Angelus: Noli timere, inquit, hoc suscipere corpus... Tunc vidit a pectore illius corpus aperiri.

On lit un prodige semblable dans la vie de saint Sauve¹, évêque d'Amiens. N'étant encore que moine, il eut, pendant une grave maladie, une vision qui détacha son âme de son corps et l'introduisit au milieu des chœurs célestes. Ses frères, le voyant mort, se mirent en devoir de l'ensevelir; mais tandis qu'ils allaient procéder aux funérailles, le saint religieux revint à la vie, et on l'entendit exhaler sa douleur en plaintes touchantes sur la dure nécessité d'avoir à rentrer dans ce monde de misères, après avoir savouré les joies éternelles. Il raconta ce que ses yeux avaient contemplé de splendeurs dans les célestes demeures, la gloire, la clarté, la paix, la félicité des bienheureux rassasiés de la présence et de l'amour de Dieu. « Mais, hélas! s'écriait-il, cette ineffable jouissance commençait à peine qu'une voix divine s'est fait entendre et m'a condamné à quitter ce séjour de la lumière et de la vie, pour revenir à ce monde de ténèbres et de mortalité. »

Le bienheureux Raymond² de Capoue raconte, avec des

¹ BB. 11 jan., t. 1, p. 705, n. 5 et 6: Spiritum Salvatori Domino feliciter reddidit. Audientes itaque monachi omnisque plebs fidelis ejusdem monasterii de transitu hujus sanctissimi viri, glomerati in unum pariter concurrentes, more solito defunctorum exsequias præparaverunt... Mane autem facto, fortiter feretrum discussum est in quo corpus ipsius locatum fuerat, et corpus movere se cœpit; et quasi de gravi somno excitatus, apertisque oculis et manibus in cœlum extensis, de loculo quantocyus surrexit, ac voce flebili fortiter clamans, ait: O Domine misericordissime et piissime Deus, quare hoc fecisti? Cur me in hunc mundum tenebrosum et nimia repletum fœditate revocasti?... Voce divina meis dictum est comitibus: Revertatur in sæculo, quoniam necessarius est Ecclesiis meis, etc.

² BB. 30 april., t. 12, p. 914-916, n. 213-218: Tanta fuit vis amoris illius, quod cor virginis scissum a summo usque deorsum, hoc est, ab una extremitate ad aliam, sicque, fractis venis vitalibus, expiravit ex vehementia divini amoris præcise, nullaque alia naturali causa cogente. Miraris, lector? sed noveris de hoc plures fuisse testes et esse, qui et quæ in ejus expiratione fuerunt præsentés, qui et quæ primo mihi retulerunt hoc, quorum nomina infra ponentur. Tunc ego adhuc hæsitans, ad eam accessi diligenterque investigavi quid ipsa de hoc sentiret. Quæ prorumpens in singultuosos fletus... inquit: Nunquid non, Pater, compateremini uni animæ quæ fuisset liberata de carcere tenebroso, et, post visam lucem gratissimam, iterum reclusa esset in tenebris consuetis? Ego, inquam, misera illa sum cui hoc contigit, Dei providentia sic disponente, propter demerita mea...

détails tout à fait circonstanciés, que sainte Catherine de Sienna mourut dans un transport, son cœur ayant éclaté de part en part par la véhémence de l'amour. Son âme demeura pendant quatre heures séparée de son corps; après quoi, le céleste Époux qu'elle croyait posséder à jamais lui ordonna de revenir sur la terre, pour y travailler à sa gloire et au salut des âmes. Le fidèle historien avait appris le fait de l'admirable vierge et des nombreux témoins présents à ce merveilleux trépas, parmi lesquels quatre religieux encore vivants au moment où il écrivait ce récit. La sainte elle-même témoigne dans une lettre¹ adressée à ce bienheureux guide de sa conscience, que, sous l'action de l'extase, son âme avait quitté son corps et avait goûté la céleste béatitude.

Selon les historiens de la mère Agnès de Langeac, cette vénérable servante de Dieu serait morte quatre fois, dans des excès de douleur ou d'amour extatique, et serait revenue autant de fois à la vie. Nous passerons sous silence la première² et la quatrième³ de ces résurrections, parce qu'il ne nous paraît pas suffisamment démontré que la mort, en ces rencontres, ait été réelle. Il en est tout autrement des deux autres, sur lesquelles nous avons les suffrages de M. de Lan-

Tunc ego : Quanto tempore, Mater, stetit absque corpore anima tua ? Et illa : Dicunt funeris mei observatrices, quatuor fuisse horarum spatium inter expirationem et resurrectionem meam... ; sed anima mea, putans se æternitatem fuisse ingressam, de tempore non cogitabat... Æternus quem plene possidere credebam Sponsus ait animæ meæ : Vides quanta gloria privantur quantaque pœna puniuntur qui me offendunt ? Redeas igitur et ostende eis, errorem eorum, pariter et periculum atque damnum... Hæc et similia, dum spiritaliter sive intellectualiter loqueretur animæ meæ, modo, quem ignoro, imperceptibili, se invenit subito reductam ad corpus.

¹ *Epist. 12 ad Raym.*

² De LANTAGES, *Vie de la Vén. Mère Agnès*, rééd. par M. LUCOT. 1^{re} P., c. 12, t. 1, p. 144. Cette oraison, amoureuse et douloureuse tout ensemble, se termina par un grand ravissement qui dura six heures entières, pendant lesquelles ses parents la crurent morte.

³ *Ibid.*, 3^e P., c. 13, t. 2, p. 318, note. Elle mourut encore une quatrième fois à force de douleur, écrit l'auteur de l'*Admir. Vie*, l. 5, c. 5, et, comme les autres fois, retourna en vie pour y continuer ses souffrances.

tages, dont la bonne foi et le bon esprit n'ont jamais été contestés, et qui fut à même de recueillir sur ces faits les informations les plus précises. Sans condamner, ainsi qu'il le dit dans sa préface¹, ceux qui penseraient autrement, pour lui, il croit qu'il y eut, ces deux fois, mort et résurrection. Le lecteur nous saura gré de reproduire ici le récit de ces merveilles.

Voici le premier des deux faits, arrivé en l'année 1625.

« ² Depuis sa profession, le feu de l'amour divin, croissant toujours en elle, lui donna un très-grand dégoût de la vie présente et des désirs inexplicables d'en être délivrée pour aller à Dieu. Et comme en ses oraisons elle parlait sans cesse de ces désirs ardents à son divin Époux et le sollicitait instamment de les exaucer, un jour son ange lui dit qu'elle eût un peu de patience, et que Notre-Seigneur la contenterait bientôt. Cette promesse fut confirmée par la Reine des anges, qui lui apparut incontinent après, et lui dit : « Tiens-toi prête, mon Fils te tirera bientôt à lui. » A peu de temps de là, elle devint malade en cette sorte.

« Un samedi, comme elle était au chœur, et qu'à la fin de complies on chantait le *Salve Regina*, elle tomba par terre en

¹ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès*, rééd. par M. Lucot, 2^e P., ch. 13, t. 1, p. 75. Une autre chose particulière, dont il faut que je dise un mot, c'est le récit des deux résurrections de la mère Agnès. Ce qu'il y a de très-certain dans ce récit, ce sont tous les accidents extérieurs que virent de leurs yeux les personnes très-dignes de foi, qui étaient proches d'elle quand on la crut mourir et ressusciter. Mais je demeure d'accord qu'il n'est point d'une égale évidence qu'elle soit véritablement morte et ressuscitée. Pour mon particulier, j'estime que cela est ainsi pour les raisons que j'ai dites en rapportant la première de ces résurrections, et par le respect que je porte aux serviteurs de Dieu, après lesquels j'écris cette Vie, qui sont tous dans ce sentiment. Mais quoiqu'il me semble que ma créance est pieuse et prudente en cette rencontre, je déclare pourtant au lecteur que je ne le blâmerai pas, ni que je ne disputerai pas même opiniâtrément contre lui, s'il veut être d'un sentiment contraire, et dire comme quelques-uns que la mère Agnès, ces deux fois-là, est seulement revenue à soi d'une grande extase, et non pas ressuscitée, ainsi que je le crois avec beaucoup d'autres et avec elle-même.

² *Ibid.*, 2^e P., ch. 9, t. 1, p. 412.

une très-grande défaillance. Les religieuses étonnées coururent à elle, et l'emportèrent dans sa chambre et sur son lit. On reconnut là qu'elle n'était pas morte, comme on l'avait craint, mais qu'elle endurait intérieurement une peine extrême... Elle fut vingt-quatre heures entières en des étreintes très-violentes, qui l'affaiblirent à tel point qu'on jugea à propos de lui faire donner le très-saint Sacrement. Le confesseur vint le lui administrer en présence de toute la communauté. Quelques heures après, elle supplia la mère prieure de lui faire apporter l'extrême-onction, et le confesseur ayant été appelé pour cela, elle reçut ce dernier sacrement avec autant d'humilité et de dévotion qu'elle en avait fait paraître en recevant la très-sainte Eucharistie. Cependant on s'apercevait qu'elle s'affaiblissait de plus en plus. Le Père confesseur étant demeuré auprès d'elle pour l'assister en l'agonie, et ayant prié quelque temps près de son lit, fut inspiré de lui commander qu'elle lui fit signe si la sainte Vierge daignait la visiter au moment de son départ de ce monde, et qu'elle lui demandât sa bénédiction pour lui et pour ses sœurs. Un demi-quart d'heure après, pour obéir à cet ordre, elle lui fit signe de la main qu'elle voyait la Mère de Dieu, accompagnée de plusieurs anges et d'autres saints. Et quand elle n'eût pas fait ce signe, on eût bien jugé, à la voir, que Dieu la favorisait de quelque admirable apparition ; car on vit sur son visage une beauté céleste et une douceur ravissante, qui fit dans le cœur du bon Père et dans celui de toutes les religieuses de secrètes et fortes impressions de dévotion. A l'instant, chacune se prosterna pour recevoir la bénédiction de la très-sainte Vierge, qui la donna en effet, quoique invisiblement, comme nous verrons aussitôt. Le Père, s'étant relevé, remarqua que le démon apparaissait à la moribonde, parce qu'elle fit une action de dédain ; et dans la suite Agnès lui avoua cette apparition. Aussitôt après il vit que, s'étant tournée de l'autre côté, elle demeura la bouche ouverte, et que son visage était

devenu tout pâle et tout froid, de rouge et de vermeil qu'il était auparavant; ce qui lui fit dire: « Elle est morte. » A cette parole, toutes les religieuses jetèrent des cris pitoyables. Cependant le bon Père approcha plusieurs fois avec grand soin le cierge béni de la bouche et du nez de la sœur Agnès, pour voir s'il lui restait encore quelque souffle, comme dans ses fréquentes extases; mais il n'en reconnut aucune apparence, non plus que de pouls à ses artères¹. Les religieuses et lui, ne doutant pas qu'elle ne fût morte, comme ils étaient tous ensemble autour de son lit, priant, pleurant et songeant à ce qu'ils feraient de son corps; au bout d'un quart d'heure on fut bien étonné d'entendre qu'elle jeta un grand soupir, et dit: « Je suis retournée. » Cette heureuse surprise donna une joie extrême à toutes ses sœurs, et elles rendirent mille actions de grâces à Dieu, qui par un miracle de sa bonté redonnait à leur maison une personne si utile et si nécessaire.

« Comme elle fut revenue de la maladie aussi bien que de la mort, son confesseur exigea d'elle un compte fidèle de tout ce qui s'y était passé. Elle surmonta, pour lui obéir, la très-grande répugnance qu'elle avait à parler de ses grâces, et lui dit, qu'étant proche d'expirer, elle avait vu la très-sainte Vierge, qui lui était apparue avec saint Paul, saint Dominique, sainte Madeleine, sainte Catherine de Sienne, sainte Cécile et plusieurs autres saints et saintes; que la Reine du ciel ayant béni le Père confesseur premièrement et puis toutes les religieuses, son âme sortit de son corps et fut reçue entre les mains sacrées de la Mère de Dieu, qui la présenta à son divin Fils; qu'elle fut quelque temps dans le ciel, et qu'après y avoir demeuré fort peu, à son gré, son ange s'approcha d'elle et lui dit qu'il fallait s'en retourner. A quoi ayant fait, dit-elle, toute la résistance que je pouvais, je me suis pour-

¹ Je l'ai vue souvent en extase, écrit le P. Panassière; mais toujours elle avait la respiration, et sa face était vermeille. Cette fois, elle n'avait plus de souffle; elle était blanche et froide. (*Mém.*, p. 141.)

tant enfin retrouvée en mon misérable corps. « J'étais morte véritablement, ajouta-t-elle, mon Époux ayant voulu satisfaire à la promesse qu'il m'avait faite par mon bon ange et par la sainte Vierge que je mourrais bientôt. »

« Ceux qui ont connu cette grande âme ne peuvent douter de la merveille de cette mort. En particulier, le P. Panassière dominicain, son confesseur, et le P. Boyre, de la Compagnie de Jésus, homme bien capable et fort spirituel, qui l'a dirigée longtemps et examiné très-soigneusement sa conduite, la tiennent indubitable. Et en effet, il semble qu'on ne peut pas dire raisonnablement que ç'a été seulement un ravissement plus grand qu'à l'ordinaire. Car, dans l'extrémité de faiblesse où la maladie l'avait réduite, un tel ravissement ne pouvait lui arriver sans qu'elle en mourût. Et puis, ceux qui ont connu en quel degré cette âme était innocente, humble et favorisée de Dieu, sont entièrement persuadés qu'elle n'était point trompée, et que, puisqu'elle a assuré elle-même que le miracle dont nous parlons était véritable, il n'y a aucun lieu de le révoquer en doute...

« Sur le soir du jour où arriva cette merveille, comme Agnès se plaignait à son Époux de ce qu'il l'avait fait retourner..., elle entendit une voix qui lui dit : « Chère épouse, que veux-tu que je fasse? Ne t'avais-je pas tirée à moi-même comme je te l'avais promis? Mais on m'a importuné de tant de prières, qu'il a fallu que je te fisse retourner. Et puis je me veux servir de toi pour la conversion de quelques âmes qui doivent me glorifier. Aie seulement bon courage et travaille. »

Pendant une maladie miraculeuse, qui consista dans une admirable participation au crucifiement de Notre-Seigneur, la mère Agnès en vint de nouveau aux dernières angoisses de l'agonie. Appelées par le confesseur¹, « les religieuses se ren-

¹ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès*, rééd. par M. Lucot, 3^e P., ch. 13, t. 2, p. 316.

dirent toutes autour du lit de la mourante, où elles pleurèrent fort amèrement, et chacune d'elles lui demanda pardon avec beaucoup de tendresse. Agnès faisait de même par sa grande humilité. Dans ces sentiments de douleur, on se mit à réciter, comme on put, les litanies de la sainte Vierge, pendant quoi la mère Agnès expira en sa posture de crucifiée. Ce fut alors que l'excès d'affliction que ressentirent toutes les sœurs éclata pitoyablement par leurs hauts cris et leurs sanglots redoublés. La mère prieure, particulièrement, fut saisie de tant de déplaisir, qu'elle en demeura un quart d'heure évanouie. Aussitôt qu'elle fut revenue à soi, elle mena ses filles devant le très-saint Sacrement, où elles prirent la discipline sans s'épargner. Cette action de pénitence n'obtint pas le repos de la défunte, comme on prétendait vraisemblablement. Car Notre-Seigneur voulut encore qu'elle retournât en la vie mortelle. Et en ce même temps le confesseur, qui était demeuré auprès de son corps, fut bien étonné de lui voir ouvrir les yeux, et de lui entendre dire : « Je suis retournée. » Il lui demanda d'où elle venait. Elle lui répondit : « Mon Père, il me semble qu'au sortir de mon corps j'ai été conduite en une grande salle où j'ai vu mon Époux et sa sainte Mère, accompagnés d'une troupe d'anges. La très-sainte Vierge a dit à Notre-Seigneur : « Il est temps, mon cher Fils, de retenir cette fille auprès de vous ; elle a assez travaillé et assez souffert. — Non, répartit Notre-Seigneur, il faut qu'elle retourne encore au monde, et qu'elle y endure encore pour les pécheurs. La couronne de ses souffrances n'est pas entièrement formée. J'en ai aussi besoin pour sa maison. » Elle ajouta que son bon ange, s'approchant d'elle, lui dit : « Il n'y a remède, sœur Agnès ; il faut retourner. Il y a encore à travailler et à souffrir pour toi sur la terre. » A quoi elle répondit : « Je suis indifférente et veux endurer jusqu'au jour du jugement, si c'est la volonté de mon Dieu. » Et l'ange lui dit encore : « Tu vois bien les pécheurs, et plus nombreux et plus obstinés. Il

faut bien quelqu'un pour retenir le bras de Dieu. S'il n'y a personne, il est à craindre qu'il ne leur envoie quelque grand fléau. Eh ! que feront les pécheurs, si quelqu'un ne prie pour eux ? Va-t'en donc joyeusement. »

« Comme elle eut fait ce rapport au Père confesseur, il envoya quérir les religieuses, pour voir la merveille que Dieu avait faite en leur faveur, rendant la vie à la sœur Agnès. Elles accoururent transportées de joie, chacune se jetant à son cou ; elle les embrassa réciproquement, et toutes donnèrent à Dieu mille bénédictions. Les mémoires portent que ceci arriva l'an 1626, au mois de février.

« Ce qui confirme la vérité de ce grand miracle, qui paraîtra incroyable à plusieurs, c'est que la ressuscitée se leva de son lit à l'heure même, sans le secours de personne, au grand étonnement de toute la compagnie, dit qu'elle avait faim, et demanda à manger, n'ayant pris presque aucune nourriture depuis six semaines et plus... Ce fut encore un nouveau sujet d'admiration, que dès le soir de ce même jour elle alla à Complies, où elle fut toute confuse de voir que ses sœurs ne pouvaient s'empêcher de la regarder, et que l'on connaissait les merveilles que Notre-Seigneur avait opérées en elle.

« Sans doute le Fils de Dieu voulut ainsi ressusciter son épouse en cette rencontre, pour nous donner à connaître qu'elle n'avait pas alors souffert les douleurs de la mort, ni la mort même, simplement en vertu de la loi commune à tous les enfants d'Adam, mais par une participation toute singulière et toute merveilleuse à la Passion et à la mort de ce divin Époux ; de sorte que la mère Agnès a été une image de Jésus souffrant et mourant, des plus parfaites, des plus remarquables et des plus vénérables qu'on ait jamais vues dans l'Église. »

Nous pourrions encore citer l'exemple d'une autre fille spirituelle de Saint-Dominique, la bienheureuse Étienne

de Soncinno¹, dont tous les ravissements allaient, à ce que l'on croit, jusqu'à la mort; les faits que nous venons de rapporter suffisent pour démontrer la possibilité et les actuations de ces sortes de prodiges.

VI. — Parfois, on prend pour des extases ce qui n'est qu'un évanouissement naturel². Ces syncopes, qui ont lieu dans l'ordre de la piété peuvent être occasionnées par des impressions trop vives et proviennent de la grande débilité du corps ou de son extrême sensibilité. Des suavités intérieures trop tendres, des élancements impétueux, des tristesses profondes déterminent, chez certaines personnes faibles et impressionnables, une aliénation plus ou moins prolongée des sens. Elles s'affaissent subitement et perdent la conscience de leur propre pensée. Un air rafraîchissant, quelques senteurs excitantes suffisent ordinairement pour les rappeler à elles-mêmes.

Il y a cette différence entre cette pâmoison et le ravissement surnaturel, que, dans celui-ci, l'âme, loin de suspendre sa vie intellectuelle et affective, se trouve élevée à une vision qui la captive, à un amour qui la transporte, tandis que, en celle-là, elle cesse de penser et de vouloir, ou n'a que des pensées vagues et indéterminées.

Signalons encore une autre forme de l'évanouissement naturel. Pendant la méditation, on s'absorbe dans une pensée, on s'abandonne à une concentration vaporeuse, à une sorte de passivité qui engourdit et retire de la vie sensible et consciente; si l'on pense encore, on ne sait plus guère à quoi, ou c'est à des choses diverses plus ou moins frivoles et indifférentes.

Il est rare que dans cette somnolence l'aliénation des sens arrive à être complète. Le plus souvent il suffit de secouer

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses filles de l'Ordre de Saint-Dominique*, l. 3, c. 4, t. 1, p. 708.

² BONA. *De discr. spir.* c. 14, n. 4, p. 279: *Interdum etiam raptus creditur ab inexpertis quod est deliquium.*

fortement ces personnes ou de leur parler avec vivacité et énergie, pour les retirer de leur assoupissement.

Sainte Térèse blâme avec sévérité ces excès, qui ne sont que des sensualités spirituelles mal déguisées et dont le résultat est de consumer les forces du corps sans profit pour l'âme, et même de faire perdre l'esprit, si l'on n'y porte remède. « L'on ferait bien mieux, dit-elle ¹, d'employer au service du Seigneur les longues heures perdues dans cette sorte d'ivresse; l'on peut mériter beaucoup plus par un seul acte et en excitant souvent la volonté à aimer Dieu, qu'en la laissant ainsi dans l'inaction. » Et elle ajoute : « Je conseille donc aux prieures d'éliminer, avec tout le soin possible, de leurs monastères, ces longs évanouissements. Ils enlèvent aux facultés et aux sens eux-mêmes leur énergie, et l'âme ne peut plus s'en faire obéir; par là, ils font perdre les mérites qu'on aurait pu acquérir par une sollicitude constante de plaire à Dieu. S'aperçoit-on que dans une religieuse ils viennent de l'épuisement des forces, que la prieure lui retranche les pénitences et les jeûnes qui ne sont pas d'obligation; en certains cas, elle pourra même lui retrancher ceux-ci en toute sûreté de conscience. Enfin, pour la distraire, elle l'occupera aux offices de la maison... Oh! que déplorable est la misère où le péché nous a réduits! Il faut user de mesure, même dans le bien, sous peine de ruiner notre santé et de voir ainsi nous échapper l'avantage spirituel dont nous désirons jouir. Voilà pourquoi il importe vraiment beaucoup, il est même nécessaire à un grand nombre de personnes, surtout à celles qui sont faibles de tête ou d'imagination, de se bien connaître elles-mêmes. »

Il est superflu d'ajouter, avec Godinez ² et Scaramelli ³, que

¹ *Les Fondations*, ch. 6. — Medina del Campo.

² *Pract. de la Theol. myst.* l. 9, c. 8, p. 374 : Ay mugeres de corazon tan pequeño, flaco y tierno, che con qualquiera pasion grande de amor, temor o suavidad, luego se desmayan. Yo tengo para mi, que esto es lo que ordinariamente tienen muchas mugeres.

³ *Dirett. Mist.* Tr. 3, c. 20, n. 188, p. 211. Vi sono persone d'indole

ce sont les femmes principalement qui sont sujettes à ces sortes d'illusions.

VII. — Cependant les directeurs doivent être sur leurs gardes pour ne point se méprendre; car, ainsi que nous l'avons dit, l'évanouissement peut être extatique. Il peut se faire, en effet, que l'illumination surnaturelle ravisse l'âme en l'élevant à des splendeurs divines, et que l'âme, encore imparfaite, se trouve saisie de frayeur à ce spectacle, et sous le coup d'une émotion profonde qui la domine, la trouble et amène une défaillance corporelle¹. Mais, tandis que la pâmoison naturelle suspend totalement ou en grande partie la vie de l'esprit, dans l'évanouissement extatique cette vie continue avec une activité et une élévation qui surpassent la nature². S'il ne restait aucun souvenir de ce qui s'est passé dans l'extase, ce qui arrive quelquefois, on aurait alors recours aux effets qui suivent ces sortes de défaillances et que Joseph Lopez expose ainsi :

« Quand l'évanouissement est naturel, dit cet auteur³, il produit la faiblesse, la lassitude, la tiédeur, le dégoût de la

flacca, di cuor piccolo, di testa debole, quali s'indeboliscono anche più da se stesse con soverchie faiche, o con penitenze indiscrete: e tali il più delle volte sogliono essere le donne.

¹ JOS. LOPEZ EZQUERRA, *Lucern. myst. Tract. 5, n. 186, p. 106*: Hujusmodi deliquia sunt effectus spiritus non purgati neque ad pure spiritualia dispositi, propterea quippe fiunt deliquia; nam si anima omnino purgata esset, nullis deliquiis indigeret ad ejus sensus interceptandos.

² *Ibid.*, n. 190, p. 107: Si dum corpus hoc deliquium patitur, mens est etiam extincta, debilis aut inefficax..., tunc deliquium erit a naturali et non ab infusa causa. Si vero dum emortuus est usus sensuum, potentiae spirituales altissime et vivaciter in Deum aut aliud spirituale objectum occupentur, ita ut clare percipiat (magister) nulla naturali cognitione posse illud ita cognoscere, tunc manifeste erit deliquium ex causa infusa et supernaturali.

³ *Lucern. myst. Tract. 5, n. 190*: Naturale deliquium generat debilitatem, lassitudinem, teporem, tedium virtutis, et requiescendi cupiditatem. In supernaturali vero, quamvis lassitudinem corpus sentiat, spiritus tamen redditur promptus, agilis, fervidus, et ad omnia quæ laboris sunt et virtutis conversus. Quamobrem si prius signum deficiat, recurat (magister) ad verba signi sequentis.

vertu et le désir du repos. S'il est surnaturel, au contraire, quoique le corps ressent de la fatigue, l'esprit en sort dispos, alerte, fervent et prêt à tout entreprendre pour le bien et la vertu. »

Si à ces signes on ajoute, ainsi que le conseille Scaramelli ¹, celui du rappel, dont nous parlerons bientôt, on aura des garanties suffisantes de la présence ou de l'absence du vrai surnaturel. Quand, rappelée au nom de l'obéissance, la personne qui subit ces défaillances équivoques revient aussitôt de son sommeil, et que d'ailleurs les autres marques n'offrent rien de suspect, on peut tenir ces évanouissements pour véritablement extatiques et surnaturels. Si, au contraire, elle n'obéit point à ce commandement de l'autorité, c'est une somnolence naturelle, sinon diabolique.

VIII.— Cette absorption en Dieu, qui rend insensible à toutes les impressions du dehors, peut s'accomplir de deux manières : par un attrait paisible et doux qui retire sans effort l'âme de la vie extérieure et l'élève suavement à la contemplation des choses divines, c'est l'extase proprement dite; ou par une sorte d'irruption divine sur l'âme, qui la sépare violemment de toute relation consciente avec le monde sensible et la précipite avec impétuosité vers la vision qui la charme et la subjugue; l'extase prend alors le nom de ravissement.

« La différence qui distingue le ravissement de l'extase, dit à la suite du Docteur angélique ² le célèbre cardinal

¹ *Dirett. Mist. Tratt.* 3, c. 20, n. 189, p. 211 : Primo, l'esamini diligentemente circa ciò, che ella opera internamente con lo spirito, mentre è perduta nei sensi... Secondo, le faccia precetto che torni in se, che parli, che risponda: se obbedirà, darà un contrassegno di trovarsi in estasi vera, perchè Iddio si accomoda all'obediencia, e, alla voce del Superiore, lascia l'anima che tiene stetta tra le sue braccia, acciochè sia abile ad obbedire. Se poi non obbedirà, sarà indizio che ello non si trova nè con Dio, nè con se stessa, ma fuor di se svenuta.

² *Sum.* 2. 2. q. 175, a. 2, ad 1 : Dicendum quod raptus addit aliquid supra extasim. Nam extasis importat simpliciter excessum a seipso, secundum

Bona¹, est que l'extase détache l'âme des sens avec plus de douceur, et que le ravissement l'en sépare avec plus de force et avec une sorte de violence; en sorte que le ravissement a cela de plus que l'extase, qu'il fait en quelque manière violence à l'âme, et qu'il l'arrache soudainement et puissamment des choses sensibles, pour la porter et l'élever à la contemplation et à l'amour des choses invisibles. »

Toutefois, selon la remarque du cardinal Laurea² reproduite par Benoît XIV³, Schram⁴ et Scaramelli⁵, les auteurs mystiques prennent souvent ces deux mots indifféremment l'un pour l'autre. « On donne au ravissement, dit sainte Térèse⁶, divers noms exprimant tous la même chose : on l'appelle élévation ou vol d'esprit, transport, extase. » Saint François de Sales ne met pas non plus de différence entre les deux expressions. « L'extase, dit-il⁷, s'appelle ravissement, d'autant que par icelle Dieu nous attire et eslève à soy; et le ravissement s'appelle extase, en tant que, par iceluy, nous sortons et demeurons hors et au-dessus de nous-mêmes pour nous unir à Dieu. »

Nous emploierons donc nous-mêmes indistinctement les termes d'extase et de ravissement, quoique nous les ayons

quem scilicet aliquis extra suam ordinationem ponitur; sed raptus super hoc addit violentiam quamdam.

¹ *De discr. spir.* c. 14, n. 2, p. 277 : Hoc est autem discrimen quo inter se distinguuntur raptus et ecstasis; nam hæc suavius mentem a sensibus abstrahit, ille fortius et cum quadam violentia, ita quod raptus hoc ecstasi addit, quod vim quodammodo affert animæ, eamque celerrime ac potentissime a sensibilibus avellit, et ad invisibilium intellectualem inspectionem et amorem impellit ac sursum tollit.

² *Opusc.* 5, de *Orat.* c. 6.

³ *De serv. Dei beatif.* l. 3, c. 49, n. 3, p. 348 : Juxta eundem cardinalem de Lauræa ecstasis et raptus passim promiscue sumuntur.

⁴ *Theol. myst.* § 585, t. 2, p. 320 : Qui tamen (card. Lauræa) cum aliis notat extasim et raptum passim promiscue sumi.

⁵ *Voss. Compend. SCARAMELLI*, l. 2, P. 1, c. 9, p. 310 : Multi mystici doctores raptum ab extasi non distinguunt, quia ejusdem sunt generis.

⁶ *Sa Vie*, ch. 20.

⁷ *Traité de l'amour de Dieu*, l. 7, ch. 4.

distingués comme états particuliers d'oraison ; car, ainsi que nous l'avons dit en son lieu, le ravissement suppose un degré de plus dans l'échelle mystique.

IX. — Nous ne nous arrêterons pas à démontrer l'existence de l'extase ; on rencontre fréquemment ces faits dans les pages tant de l'Ancien¹ que du Nouveau² Testament, et ils sont multipliés à l'infini dans les vies des saints. Sur ce point, observe Benoît XIV³ qui énumère une longue série d'autorités, il y a accord parmi les théologiens, les mystiques, les philosophes et tous ceux qui se sont occupés des matières de canonisation. Les faits déjà racontés et ceux que nous allèguerons encore suffisent à une pleine démonstration ; mais nous devons dire quelques mots du degré de perfection qu'ils supposent dans le sujet.

Considérée en général, l'extase divine ne s'accorde qu'aux âmes pures ou à celles que Dieu destine à une haute sainteté. Aussi le cardinal Bona⁴ assigne-t-il comme une des marques les plus sûres de l'extase véritable, qu'elle se rencontre dans une âme dégagée des affections terrestres. Toutefois, de même qu'une grande sainteté peut être sans extase, l'extase aussi peut survenir à une vertu médiocre, et n'exclut même pas absolument, non plus que la plupart des autres grâces gratuitement données, l'anomalie du péché⁵.

¹ *Gen.* II, 21 ; *xv*, 12 ; *Daniel.* VIII, 8.

² *Act.* I, 10. — *II Cor.* XII, 2 et 3.

³ *De serv. Dei beatif.* l. 3, c. 49, n. 4, p. 349 : Theologi, mystici, philosophi et quotquot de materia canonizationis scripserunt, confirmant ea quæ hactenus dicta sunt.

⁴ *De discr. spir.* c. 14, n. 5, p. 280 : Debet vir prudens, qui animas regendas suscepit, cum quis ecstases patitur, sedulo perpendere, an ejus anima tantæ gratiæ capax sit, an omnem affectum erga creaturas exuerit, ad quem gradum divini amoris pervenerit, qua puritate niteat, qua humilitate prædita sit. Deinde observandum an, sicut in mente, ita etiam in moribus ecstasim habeat, an videlicet vita vivat supermundana et in Deum elevata per omnimodam abnegationem.

⁵ SCHRAM, *Theol. myst.* § 506, sch. 2, t. 2, p. 338 : Aliqui, maxime contemplativi, raro vel nunquam ecstasim patiuntur, cum e contra alii minus contemplativi, vel pure meditativi, imo et incipientes et peccatores, inopi-

Selon Scaramelli, l'extase se diversifie d'après le degré de vertu ; or, nous avons distingué trois sortes d'extases ou trois degrés dans l'extase, selon qu'elle suspend seulement les sens externes, — c'est le degré le plus imparfait ; ou qu'elle enchaîne à la fois les sens du dehors et ceux du dedans, — c'est le second degré ; ou enfin, qu'elle élève au-dessus des sens et de l'entendement, — c'est le troisième degré, de tous le plus parfait.

L'extase du premier degré est quelquefois accordée aux commençants, plus souvent aux parfaits ; mais elle est, selon cet auteur¹, le propre des progressants. L'extase du second degré, qui lie les sens intérieurs, ne convient qu'aux âmes élevées à l'union d'amour² ; à plus forte raison l'extase du troisième degré, qui ne s'accorde que très-rarement et à quelques privilégiés parmi les parfaits.

nato etiam extra orationem in extasim rapiuntur; est enim extasis gratia gratis data quam Deus cui et quando vult largitur, uti docet Lauræa (*Opus. 5, de Orat. c. 6*).

¹ Voss. Compend. SCARAMELLI, *Direct. Myst.* l. 2, P. 1, c. 9, a. 1, p. 313: Raptus isti proficientibus sunt proprii, et quandoque, licet raro, incipientibus conceduntur... Nihil tamen obstat quominus magnæ etiam perfectionis personis concedantur, præcipue si aliorum institutioni deservire debeant.

² *Ibid.* Nonnisi animabus ad unionem amoris jam elevatis conceduntur.

CHAPITRE XX

DE L'EXTASE

LES CAUSES ET LES EFFETS

Dans l'âme, l'extase naît de l'amour. — Les deux principes de l'attraction extatique, la bonté et la beauté. — Ses formes au point de vue de la cause qui la détermine : Extases admirative, amoureuse, joyeuse, douloureuse. — Les causes dans le corps. — L'aliénation des sens est-elle une conséquence naturelle de l'absorption intérieure, ou un don spécial ? — Effets de l'extase dans l'âme : la liberté et le mérite durant l'extase. — L'héroïsme. — L'impatience de mourir. — Effets sur le corps : l'insensibilité, l'expression de la physionomie, l'agilité.

I. — L'extase, avons-nous dit, présente deux faces : l'une intérieure, qui est une suréminente élévation de l'âme jusqu'au monde divin ; l'autre extérieure, la suspension des sens. Étudions successivement comment l'extase prend naissance dans l'âme pour resplendir de là sur le corps, et les effets admirables qu'elle produit sur l'une et sur l'autre.

Saint Denis¹ l'Aréopagite a formulé cette loi, répétée par tous les Mystiques, que l'extase naît de l'amour. Ce mouvement précipité de l'âme vers la vision qui la charme ne peut être, en effet, qu'un mouvement d'amour, l'action de l'âme

¹ *Divin. Nom. c. 4, § 13.* Migne, Patr. gr. t. 3, col. 711 : Est divinus amor extaticus, qui non sinit esse suos, eos qui sunt amatores, sed eorum quos amant.

n'étant au fond qu'un exercice de l'amour en possession ou en quête de l'objet de sa vie. La lumière, sans doute, a une part dans le ravissement de l'esprit; mais, en définitive, l'âme ne cède à la lumière en se portant vers les objets qu'elle révèle que parce qu'elle aime et se complait dans sa vision, ainsi que l'enseigne saint Thomas¹. Le ravissement de l'esprit a donc pour cause véritable l'amour de la volonté².

Écoutons sur ce point le pieux et savant Bona³.

« On est dans l'extase ou dans le ravissement, quand on est tiré hors de soi-même, et cela arrive tant selon l'entendement que selon la volonté; dans l'entendement, parce que la profonde méditation d'un objet le distrait de tous les autres;

¹ *Sum. 2. 2. q. 175, a. 2*: De raptu dupliciter loqui possumus: uno modo quantum ad id in quod aliquis rapitur, et sic, proprie loquendo, raptus non potest pertinere ad vim appetitivam, sed solum ad cognoscitivam... Alio modo potest considerari raptus quantum ad suam causam: et sic potest habere causam ex parte appetitivæ virtutis. Ex hoc enim ipso quod appetitus ad aliquid vehementer afficitur, potest contingere quod ex violentia affectus homo ab omnibus aliis alienetur. Habet etiam affectum in appetitiva virtute, cum scilicet aliquis delectatur in his ad quæ rapitur. Unde et Apostolus dixit se raptum, non solum ad tertium cælum, quod pertinet ad contemplationem intellectus, sed etiam in paradysum, quod pertinet ad affectum.

² *GERSON. Theol. myst. specul. cons. 38, col. 392*: Raptus rationis in actu suo super potentias inferiores fit per voluntatis amorem.

³ *De discr. spir. c. 14, n. 3, p. 277*: Ecstasim ergo sive raptum pati quis dicitur, cum extra se ponitur. Hoc autem contingit et secundum vim apprehensivam, et secundum vim appetitivam, ut docet Princeps Theologorum. In facultate quæ cognitioni deservit, dicitur esse formaliter, quia ex intenta unius meditatione abstrahitur intellectus ab aliis: in potentia appetitiva causaliter, affectus enim vehementia absorbet animam, nec sinit sui juris esse. Celebris est Dionysii sententia: *Amor ecstasim facit*; licet enim ad Deum duabus alis evelet anima, cognitione scilicet et amore; amor tamen majorem vim et agilitatem ad volandum præbet: cognitio siquidem assimilatio quædam est, ad hoc tantum requisita ut amorem accendat; amor autem vim habet unitivam transformans amantem in amatum, sicut dicebat Apostolus (*Gal. II, 20*): *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus*. Ideo Platonicæ perfectam Dei notitiam, quam scientiæ negant, tribuunt amori, quia per cognitionem Deum videmus, per amorem possidemus, et ipsa possessione cognoscimus; nam, ut ait Gregorius M., *ipse amor notitia est*. Bernardus quoque, cum duplicem causam excessus esse statuat, lucem nimirum et amorem, partem tamen potissimam amori tribuit, a quo anima introducitur in cellam vinariam.

mais c'est dans la volonté qu'est la vraie cause de cette abstraction de l'esprit, car la véhémence de l'amour absorbe l'âme et ne lui permet pas de demeurer maîtresse d'elle-même. C'est une célèbre sentence de saint Denis, que l'amour fait l'extase ; et, encore que l'âme s'envole vers Dieu comme par deux ailes, savoir : la connaissance et l'amour ; l'amour néanmoins lui donne pour ce vol plus de force et d'agilité. La connaissance n'est requise que pour allumer l'amour ; mais l'amour a la vertu d'unir l'amant à l'aimé et de transformer l'un en l'autre, comme le disait l'Apôtre dans ces paroles aux Galates : « Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais Jésus-Christ qui vit en moi. » C'est pourquoi les philosophes platoniciens attribuent à l'amour la parfaite connaissance de Dieu, qu'ils refusent à la science, à cause que, par la connaissance, nous ne faisons que voir Dieu, tandis que nous le possédons par l'amour, et que par cette possession nous le connaissons encore, selon cette maxime de saint Grégoire le Grand : « L'amour est lui-même une connaissance. » Et saint Bernard, à son tour, après avoir assigné deux causes des transports surnaturels, la lumière et l'amour, attribue aussi la principale part à l'amour, qui fait entrer l'âme dans les celliers mystiques de l'Époux. »

II. — Afin de mieux entendre d'où part la vertu efficiente de l'extase, arrêtons-nous à considérer les deux aspects que prend la vérité aux yeux de l'âme intelligente, pour la charmer et provoquer en elle l'élan de l'amour, je veux dire la bonté et la beauté.

Le bien attire l'être, parce qu'il répond à un besoin de sa nature et qu'il constitue l'objet même de la vie. Voilà pourquoi tous les êtres aspirent vers le bien, comme ils aspirent à la vie¹. Ils l'appellent avec tant d'ardeur et d'impatience qu'on peut le dire, selon l'expression grecque, l'APPELÉ PAR

¹ ARISTOTE. *Ethic.* l. 1, c. 1, t. 2, p. 3: Διὸ καλῶς ἀπεφώνηκτο τὰγαθὸν ὡς πάντα ἐφίεται.

excellence, *Κάλον*. Quand cette aspiration de l'âme vers le bien que réclament et entrevoient toutes ses puissances, devient si pressante qu'elle lui fait perdre de vue tout autre objet et la rend insensible aux impressions du dehors, c'est l'extase. Ces ardeurs s'accroissent encore dans la possession de la bonté, laquelle, semblable au feu qui s'assimile tout ce qu'il atteint, transforme en elle-même les êtres à qui elle se donne; car c'est le propre de la bonté de rendre bon; elle ne se donne que pour se répandre et tout ramener à soi¹.

Enfin, la sécurité et la jouissance apportent la joie, dont les transports peuvent être tels qu'ils absorbent toutes les forces, jusqu'à rendre incapable de rien voir ni vouloir hors de l'objet aimé et possédé.

La beauté a une plus grande part encore à l'extase.

Le beau est la splendeur du bien, c'est-à-dire c'est le bien dans une si parfaite évidence et un si grand éclat, qu'il attire et ravit les êtres avant même qu'ils aient pu s'apercevoir que cet objet est leur bien et répond aux attraits de leur nature². Ici encore il y a appel; mais c'est le beau qui appelle plutôt que l'être qu'il fascine: c'est le *Κάλον* à l'actif³, dans toute sa puissance.

¹ DENIS L'ARÉOP. *De div. nom.* c. 4, n. 4. Migne, t. 3, col. 699: *Omnia bonitas ad se convertit, primaque, quæ dispersa sunt, colligit, tanquam unifica divinitas, et principium unitatis, omniaque ipsam ut principium, ut complexum, ut finem appetunt.*

² S. FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, l. 7, c. 5: Dieu attire les esprits à soy par sa souveraine beauté et incompréhensible bonté: excellences qui toutes deux ne sont neantmoins qu'une supreme divinité tres-uniquement belle et bonne tout ensemble. Tout se fait pour le bon et pour le beau, toutes choses regardent vers luy, sont mettes et contenûes par luy et pour l'amour de luy. En somme le bon et le beau ne sont qu'une mesme chose: d'autant que toutes choses appetent le bon et le beau... Ainsi Dieu, Pere de toute lumiere, souverainement bon et beau, par sa beauté attire nostre entendement à le contempler; et par sa bonté, il attire nostre volonté à l'aimer... L'amour nous provoquant à la contemplation, et la contemplation à l'amour, dont il s'ensuit que l'extase et le ravissement depend totalement de l'amour.

³ Chose remarquable, qui trahit l'affinité des deux concepts du bien et du beau, les mots qui les expriment dans les principales langues, ont,

III. — En face de cette apparition qui subjugué délicieusement, il se produit dans l'âme plusieurs mouvements successifs.

Le premier est le saisissement, une sorte de stupeur provenant de ce que l'esprit, faisant effort pour s'élargir, afin d'embrasser dans toute son étendue la vision dont la lumière l'excède, et ne parvenant pas à se dilater à son gré, demeure comme interdit et s'arrête immobile ; c'est l'admiration. Ce mouvement se prolonge d'autant plus que l'illumination est plus surabondante. S'il devient assez intense pour soustraire l'âme à toutes les impressions sensibles, il produit l'extase.

A ce premier mouvement succède l'élan de l'amour, le désir impatient d'atteindre l'objet fascinateur, et, dans cet effort, on est encore moins à soi. Que si l'on parvient à jouir de l'objet et qu'il réponde pleinement aux espérances et aux désirs, c'est alors surtout que l'âme sortira d'elle-même pour être tout à l'amour.

Enfin, la jouissance du bien convoité produit l'enivrement de la joie, lequel, à lui seul, suffit pour déterminer l'extase.

Cet élancement de l'âme, provoqué par la révélation de la bonté et de la beauté, revêt donc l'une de ces trois formes : la surprise de l'admiration, l'impatience de l'amour et l'enivrement de la joie. Richard de Saint-Victor¹, suivi par la plupart des mystiques, en particulier par Bona², assigne en effet à l'extase ces trois causes : l'admiration, la dévotion et la

quand ils ne sont pas identiques, une racine commune. En grec, κάλος, signifie à la fois bon et beau. Le mot hébreu *tob* présente aussi cette double acception. Le latin *bellus*, qui a fourni à la plupart des dérivés l'expression de *beau* et de *beauté*, a son étymologie dans *bonus*. (Voir FREUND, *Grand Dict. de la lang. latine*, au mot *Bellus*.)

¹ *Benjamin major*, l. 5, c. 5 : Migne, t. 196, col 174 : Tribus autem de causis, ut mihi videtur, in mentis alienationem abducimur. Nam modo præ magnitudine devotionis, modo præ magnitudine admirationis, modo vero præ magnitudine exultationis fit ut semetipsam mens non capiat, et supra semetipsam elevata in abalienationem transeat.

² *De discr. spir.* c. 14, n. 3, p. 278.

joie, et ces trois sentiments ont manifestement une source commune, l'amour.

Saint François de Sales¹ admet aussi trois espèces d'extases; mais, selon ce saint docteur, la troisième, qui contrôle les deux autres, est dans les œuvres. « Mon cher Theotime, quant aux extases sacrées, elles sont de trois sortes : l'une est de l'entendement, l'autre de l'affection; l'une est en la splendeur, l'autre en la ferveur, et la troisième en l'œuvre : l'une se fait par l'admiration, l'autre par la dévotion, et la troisième par l'opération. »

Au fond, cette dernière est moins une extase qu'un effet caractéristique et une note sûre de l'extase divine, ainsi que saint François de Sales a soin de le faire remarquer².

Mais, outre les trois formes précisées par Richard de Saint-Victor, il peut s'en rencontrer une quatrième déterminée par l'excès de la douleur. La vue de l'objet aimé méconnu, outragé, désolé, jette l'âme aimante dans une tristesse mortelle qui l'absorbe, lui fait redoubler l'élan de son amour, sans rien diminuer de son angoisse.

Telles sont les causes de l'extase dans l'âme et les façons diverses de s'y produire.

IV. — La ligature des sens, qui est la part du corps, peut être considérée comme une grâce spéciale et gratuite³; cependant, il est beaucoup plus probable⁴, et c'est l'enseigne-

¹ *Traité de l'amour de Dieu*, l. 7, c. 4.

² *Ibid.*, l. 7, c. 6 : La seconde marque des vraies extases consiste en la troisième espèce d'extase, que nous avons marquée cy-dessus : extase toute sainte, toute amiable, et qui couronne les deux autres : et c'est l'extase de l'œuvre et de la vie.

³ SUAREZ, *de Relig.* l. 2, c. 15, n. 4, t. 14, p. 190 : Quod non sequatur naturaliter ex contemplatione, quantumcunque perfecta, suaderi potest, etc.

⁴ SUAREZ, *Ibid.*, n. 5 : Nihilominus probabilius videtur, supposita gratia perfectæ contemplationis, ex illa naturaliter seu connaturaliter sequi posse extasim, saltem quoad dictam suspensionem sensuum externorum. Itaque, licet hæc ipsa suspensio et extasis inter dona gratiæ computanda sit, quia revera sequitur ex priori gratia, ita ut non sint duæ gratiæ ita distinctæ ut non sint connexæ inter se, sed una ab alia naturaliter profluat.

ment commun, qu'elle est une conséquence naturelle de l'absorption intérieure. Les forces de l'âme étant limitées, l'intensité de son application sur un point la retire d'autant de tous les autres, et cette intensité peut devenir telle, qu'elle entraîne la cessation des autres opérations naturelles. Sous l'attraction irrésistible qui l'appelle, l'âme, ainsi que s'exprime Marie d'Agréda¹, « congédie les sens pour s'envoler vers ce qu'elle aime, délaissant ce qu'elle anime. »

Tel semble être l'avis de l'Ange de l'École, saint Thomas². Suarez, qui discute savamment ce point de vue, partage ce sentiment et n'en donne³ point d'autre raison que l'impuissance pour l'âme de suffire aux fonctions organiques, quand elle est absorbée au sein de la lumière divine. Les Mystiques les plus autorisés, entre autres Alvarez de Paz⁴ et Joseph Lopez Ezquerra⁵, pensent et prouvent de même.

V. — Après avoir signalé les causes de l'extase, nous devons en étudier les effets, dans l'âme d'abord, puis sur le corps.

L'extase produit dans l'âme une élévation qui l'absorbe en

¹ *Cité mystique*, 1^{re} P., l. 1, c. 3, n. 26.

² *Sum.* 2. 2. q. 175, a. 2: Potest considerari raptus quantum ad suam causam, et sic potest habere causam ex parte appetitivæ virtutis. Ex hoc enim ipso quod appetitus ad aliquid vehementer afficitur, potest contingere quod ex violentia affectus homo ab omnibus aliis alienetur.

³ *De Relig.* l. 2, c. 15, n. 5: Ratio unica est illa, quia virtus animæ est finita, et absorpta vehementer in superioribus ac internis actionibus, non potest simul ad inferiores et externas descendere.

⁴ *De grad. contempl.* l. 5, P. 3, c. 8, t. 6, p. 578: Sunt ergo in ecstasi duo: alterum est vehemens occupatio interior, quæ non ex humana industria (nam hæc procul dubio ad omnimodam alienationem non sufficit), sed ex divina gratia animam lactante et inescante procedit: alterum, abstractio ab omni usu sensuum exterior, quæ ex illa priori occupatione vehementiori, ut Thomas Aquinas sentit, quasi naturaliter manat. Quia videlicet non potest homo tam intense divinis insistere et usum sensuum retinere.

⁵ *Luc. myst.* Tr. 5, n. 203, p. 108: Hæc sensuum abstractio seu alienatio ex eo provenit quod, cum vires animæ limitatæ sint, elevatio sublimis et efficacis trahit et recolligit ad se omnes vires animæ, quin ullæ remanere possint pro sensibus, quamobrem a suis sensificationibus omnino privantur.

Dieu sans détruire sa liberté, et laisse à sa suite une héroïque énergie pour le bien et un ardent désir de sortir de la vie pour posséder Dieu. Le premier point de vue constitue l'essence même de l'extase, et nous en avons parlé en donnant sa notion. Examinons les autres.

En premier lieu, le ravissement laisse-t-il subsister la liberté et le mérite?

Tous les théologiens admettent que les actes qui précèdent l'attraction extatique peuvent être libres, mais ils sont partagés sur l'existence du mérite durant le temps même de l'extase¹. Plusieurs pensent que dans l'absorption du ravissement, l'éclat de la vision et l'entraînement de la volonté sont tels, qu'il n'y a point de place pour les délibérations du libre arbitre. Tel est l'avis de saint Alphonse de Liguori², de Bossuet³ qui signale cependant avec éloge le sentiment contraire, et de quelques autres dont l'autorité ne saurait être dédaignée.

Le plus grand nombre affirme la conciliation de l'extase et de la liberté. Au premier rang apparaît Suarez, qui discute cette intéressante question dans son quatrième TRAITÉ sur la

¹ BENOIT XIV. *De serv. Dei beat.* l. 3, c. 49, n. 14, p. 357: Quæritur inter theologos, an ecstaticus in actibus intellectus, id est videndi, et voluntatis, id est amandi, quos habet in ecstasi, mereatur. Cardinal de Lauræa ait: Ecstaticum mereri in actibus præcedentibus, cum liberi sint, et in objecto versentur, fine et circumstantiis bonis, sicuti sunt cæteri actus religionis et fidei; non mereri autem in actibus qui in ecstasi contingunt, cum non sint liberi. — Suarez stat pro libertate actuum, et sic pro eorum merito; eumque sequitur P. Antonius ab Annuntiatione..., adhæret Gravina, etc.

² *Præc. confess.* n. 127, p. 173: Quando anima pervenit ad statum passivum contemplationis, tunc anima, etsi non mereatur, quia eo tempore non operatur, sed tantum patitur, nihilominus acquirit magnum quemdam vigorem ad operandum postea.

³ *Instruct. sur les états d'oraison*, l. 9, n. 13, t. 6, p. 194: Il est vrai que l'oraison de pure grâce, qui se fait en nous sans nous, de soi n'a point de mérite, parce qu'elle n'a point de liberté; mais il est vrai aussi qu'elle donne lieu à des actes très-éminents, et même c'est la doctrine des savants théologiens, comme Suarez, que Dieu ne prive pas toujours de mérite les oraisons extatiques et de ravissements, où souvent il lui plaît que la liberté se conserve tout entière.

vertu de religion ¹. Il commence ² par reconnaître que, dans la vision contemplative, l'âme ne peut être libre qu'indirectement, c'est-à-dire dans les actes qui précèdent et précèdent la contemplation extatique. La lumière s'impose surtout quand elle brille avec l'éclat de l'évidence, et, à moins de fermer alors les yeux, on n'est pas libre de ne pas voir. Mais si du côté de l'intelligence l'âme n'est pas libre, il en est tout autrement de la volonté. Suarez affirme et défend ouvertement l'exercice et le mérite de la liberté dans l'acte d'amour qui constitue l'extase, et dans les actes spéciaux qui se produisent durant la suspension des sens ³. Il prouve son assertion par trois exemples tirés de l'Écriture : celui d'Adam faisant un acte de foi pendant le sommeil extatique où Dieu lui révéla ses desseins sur la postérité humaine ; celui de Salomon demandant la sagesse dans un songe ; celui de saint Pierre refusant de manger des animaux impurs qui lui furent montrés en vision.

Il l'établit encore par l'argumentation suivante ⁴. Rien

¹ *De Relig.* l. 2., c. 19 et 20, t. 14.

² *Ibid.*, c. 19, n. 23, p. 206 : Assero hanc contemplationem, prout in intellectu pervenit usque ad extasim, non esse actum liberum proxime et directe, licet remote ex actu libero sæpe ducat originem.

³ *Ibid.*, c. 20, n. 5, p. 210 : Dicendum est actum amoris et charitatis, qui in tali contemplatione et extasi exercetur, liberum esse, vel quoad exercitium, vel etiam quoad specificationem, juxta rationem considerationis et judicii intellectualis.

Hæc assertio probari potest exemplis adductis de Salomone, nam tunc habuisse liberam optionem, satis ex superioribus constat. Idem de Adamo, qui in sopore suo actum fidei exercuit, ut Sancti docent, cum tamen sine libertate non fiat. Petrus etiam, *Act. x*, in extasi erat quando vidit lintenum descendentem de cælo...; et tamen idem Petrus libertatem habebat, cum dicebat : *Absit, Domine*, etc.

⁴ *Ibid.*, c. 20, n. 6, p. 210 : Divina gratia non destruit naturam, sed perficit, unde licet in altissima contemplatione moveat et excitet affectum ad sui amorem per inspirationes divinas, quas gratias excitantes appellamus, quæ sunt actus necessarii quatenus per illos Spiritus Sanctus cor tangit ; tamen nunquam excludit liberum consensum in amore perfecto et obedientiali. Quia libertas in hoc amore pertinet ad perfectionem viæ, et est necessaria ut actus sit meritorius ; non est autem verisimile Deum privare hominem

dans le ravissement ne nécessite la volonté, ni la grâce qui la meut, ni la lumière qui l'éclaire. L'action surnaturelle de Dieu, loin de détruire la liberté, la perfectionne. Et n'est-il pas convenable et naturel de supposer que Dieu, en élevant l'âme juste aux sublimes hauteurs de la contemplation, ne la prive pas du fruit ordinaire, et de tous le plus précieux, de la sainteté, qui est le mérite? La lumière extatique ne nécessite pas davantage; ni par son éclat, car c'est une maxime reçue parmi les théologiens, que la volonté n'est irrésistiblement entraînée que par la lumière de la gloire¹, laquelle est supérieure à celle de l'extase; ni parce qu'elle prévient la volonté, la raison ayant tout son jeu dans la contemplation, autant et plus encore que dans la simple lumière de la nature.

Ces raisons de l'illustre théologien nous semblent d'un grand poids.

Alvarez de Paz² se prononce non moins expressément; il n'admet d'exception que pour le sommeil, et encore, avec la réserve que, même pendant ce temps, Dieu peut fortifier par une action miraculeuse les puissances de l'âme, de manière à leur laisser un exercice suffisant pour la liberté et le mérite, ainsi qu'il arriva dans le sommeil surnaturel d'Adam et dans le songe de Salomon.

justum, cum eum elevat ad eximiam contemplationem, hac perfectione et hoc fructu, quia in hac vita maxime expetendus est.

¹ SUAREZ, *ibid.*, c. 20, n. 8, p. 211: Commune axioma theologorum est, extra visionem beatam non necessitari voluntatem quoad exercitium ex vi objecti abstractive cogniti, quantumvis perfecte... Quod vero ille actus in intellectu sit necessarius (esto ita sit) non infert necessitatem in actu voluntatis..., quia illa semper est domina sui actus.

² *De grad. contempl.* l. 5, P. 3, c. 11, t. 6, p. 596 et 597: Libertas auferri non potest ex parte Dei necessitantis voluntatem, cum hoc sit contra finem a Deo in ecstasi et raptu intentum; quod homo sanctior et sibi conjunctior evadat. Nec ex parte rei amatae...; neque ex parte cognitionis aut visionis perfectissimæ... Neque ex parte tandem necessitatis visionis imaginationis aut intellectus... In somnis, affectus ex hac visione (imaginaria) secuti, absque novo et miraculoso dono liberi et meritorii esse non possunt.

Selon Scaramelli¹, la violence de l'extase n'atteint que l'intelligence, mais ne s'étend pas à la volonté.

Philippe² de la Très-Sainte Trinité, reflétant la doctrine de sainte Térèse, aborde plus directement la difficulté et reconnaît que, sous la puissance de l'attraction divine qui fait l'extase, l'âme n'est pas libre de cette liberté qui peut vouloir le mal, mais qu'elle conserve la liberté du bien ; pour employer les termes consacrés par l'École, qu'elle a, non la liberté de contrariété, mais celle de contradiction, liberté qui suffit, certes, pour le mérite, puisque Notre-Seigneur et sa divine Mère n'en eurent point d'autre. C'est une des aberrations de l'homme déchu de croire qu'il cesse d'être libre, dès qu'il est dans l'heureuse impuissance de faire le mal. Sans doute, ajoute le même auteur³, l'âme ravie n'a plus de liberté pour tout ce qui est sensible et extérieur ; mais elle garde la plénitude de sa vie morale dans ce monde sur lequel se concentrent son regard et sa volonté. Toutefois, il peut arriver, surtout dans les commencements, que l'âme encore faible perde entièrement conscience d'elle-même dans le ravissement ; il serait difficile, dans ce cas, de dire où sont la liberté et le mérite⁴.

¹ Voss. *Dir. Myst. Comp.* SCARAMELLI, l. 2, P. 1, c. 9, a. 1, p. 313 : *Violentia ista non infertur voluntati sed intellectui, ita ut anima perfecte maneat libera. Et licet Deus, in raptu, violenta luce quam intellectui infundit, animam ad se rapiat, relinquatur tamen voluntati tantum libertatis, quantum ad operandum cum merito requiritur.*

² *Sum. theol. myst.* P. 2, Tr. 3, D. 3, a. 4, t. 2, p. 339. Solet inter doctores mysticos disputari, utrum in raptu reperiatur libertas sufficiens ad meritum ; quidam affirmant, alii negant. Ad hujus difficultatis evidentiam, sciendum est quod ad meritum sicut ad demeritum requiritur aliqua libertas, ut communiter docent authores, et novissime fuit ab Innocentio X definitum ; sufficit autem libertas contradictionis... Dicimus, cum S. M. N. Theresia..., quod ut plurimum in raptu supernaturali de quo loquimur, est sufficiens libertas ad meritum.

³ *Ibid.*, p. 340 : *Verum est autem quod ligatis sensibus iudicium non est liberum quantum ad ea quæ per sensus recipiuntur ; manet tamen liberum quantum ad ea quæ divinitus ostenduntur animæ, nam anima supra seipsam rapta vere ac perfecte iudicat circa ea quæ sibi manifestantur.*

⁴ *Ibid.*, p. 341. *Potest tamen fieri quod incipientes, ex debilitate et imper-*

VI.— L'effet propre et caractéristique de l'extase divine est de communiquer une énergie surnaturelle qui va jusqu'à l'héroïsme, c'est-à-dire jusqu'à cet élan généreux de l'âme qui lui fait entreprendre et soutenir ce qu'il y a de plus parfait et de plus ardu, en témoignage de sa fidélité et de son amour¹. C'est un fait constant que l'extase véritable allume au cœur un ardent et insatiable amour, et l'amour porté à ce point qu'on est prêt à tout braver pour l'objet aimé, c'est l'héroïsme².

L'effort d'une âme extatique pour tendre à la perfection est d'autant plus énergique que, à la lumière divine qui l'inonde, elle voit, d'une part, la sainteté infinie de Dieu et sa bonté ineffable pour la créature; et que, de l'autre, elle aperçoit, avec une évidence qui la confond, sa propre ingratitude, ses taches et ses imperfections; ce double sentiment lui donne une infatigable activité et ces hardiesses merveilleuses, si bien décrites par le pieux auteur de l'IMITATION³.

Saint François de Sales⁴ appelle la sainte ardeur pour le bien qui suit l'extase divine, l'extase de l'œuvre et de l'action, et il estime fort périlleux les ravissements qui n'ont pas

fectione propria, totaliter absorbentur in raptu, et tunc nullum sit in eis libertatis indicium, et sic mereantur tantum per actus antecedentes et consequentes.

¹ S. THOMAS. 3, q. 7, a. 2, ad 2 : *Habitus ille heroicus non differt a virtute communiter dicta, nisi secundum perfectiorem modum, in quantum scilicet aliquis est dispositus ad bonum quodam altiori modo quam communiter omnibus competat.*

² S^{te} TÉRÈSE, *Sa Vie*, c. 20 : *Quant à moi, je sais très-bien, et j'ai vu par expérience, qu'un ravissement d'une heure, d'une durée même plus courte, suffit, quand il vient de Dieu, pour donner à l'âme un souverain domaine sur toutes les créatures, et une liberté telle, qu'elle ne se connaît plus elle-même...; on avait été témoin de sa faiblesse, et tout à coup, on la voit prétendre à ce qu'il y a de plus héroïque, ne plus se contenter de servir Dieu d'une manière vulgaire, mais aspirer à le glorifier de toute l'étendue de ses forces. Cet héroïsme de sentiment, on le traite de tentation et de folie.*

³ Lib. 3, c. 5. *De mirabili effectu divini amoris.*

⁴ *Traité de l'amour de Dieu*, l. 7, ch. 6.

cette suite¹. La séraphique Tèrese pense de même et l'exprime en plusieurs endroits de ses écrits².

VII. — L'extase, en inspirant l'amour et l'admiration des choses divines, produit dans l'âme un autre effet, celui de faire désirer la mort avec une sorte d'avidité : « Le propre de la véritable extase, dit Bona³, est de faire naître au cœur un désir anxieux de sortir de cette vie. » Après avoir entrevu Dieu à la lumière de la contemplation, l'âme aspire avec une sainte impatience au bonheur de le voir face à face et de le posséder à jamais. « Après ces grandes faveurs, remarque sainte Tèrese⁴, l'âme devient si désireuse de posséder Celui qui les lui donne, que sa vie n'est plus qu'un tourment, quoique mêlé de délices. Elle soupire avec d'ineffables angoisses après la mort, et elle ne cesse de demander à Dieu par ses larmes qu'il la retire de cet exil. Tout ce qu'elle y voit la fatigue ; elle ne trouve de soulagement que dans la solitude ; mais cette peine la ressaisit aussitôt, et elle n'est jamais en repos. »

Outre ces deux résultats principaux, l'énergie dans l'action et l'impatience de mourir pour être à Dieu, l'extase est une source féconde de saintes influences, que nous avons indiquées en traitant de la contemplation en général et de l'union extatique en particulier.

Nous ajournons l'étude de certains effets de l'extase sur le

¹ *Tr. de l'amour de Dieu*, l. 7, c. 7 : Quand doncques on void une personne qui en l'oraison a des ravissements par lesquels elle sort et monte au-dessus de soy-mesme en Dieu, et neantmoins n'a point d'extase en sa vie, c'est-à-dire ne fait point une vie relevée et attachée à Dieu par abnegation des convoitises mondaines..., et sur tout par une continuelle charité ; croyez, Theotime, que tous ces ravissements sont grandement douteux et perilleux ; ce sont ravissements propres à faire admirer les hommes ; mais non pas à les sanctifier... ; et en somme c'est une vraye marque que tels ravissements et telles extases ne sont que des amusemens et tromperies du malin esprit.

² *Sa Vie*, c. 20. — *Chdt. intér.* 6^e Dem., c. 4.

³ *De discret. spir.* c. 14, n. 5, p. 282 : Oritur etiam ex vera ecstasi anxium mortis desiderium.

⁴ *Chdt. intér.* 6^e Dem., ch. 6.

corps, pour en traiter avec plus d'opportunité dans la suite de notre exposition; présentement, nous ramenons aux trois suivants ceux que nous nous proposons de signaler, savoir: l'impassibilité organique, l'expression de la physionomie et l'agilité.

VIII. — L'extase, ainsi que nous l'avons dit en étudiant ses causes, réduit le corps à un état d'insensibilité et d'inaction, plus ou moins complet selon la puissance d'attraction qu'exerce sur l'âme l'objet de la vision.

Cette insensibilité se produit à plusieurs degrés. Dans les plus grands ravissements, elle est à son comble: le tact, l'ouïe, l'odorat, le goût, en un mot, aucun des sens n'atteste la plus légère impressionnabilité; les incisions les plus douloureuses, les commotions les plus fortes, aucun expédient n'est capable de réveiller les sens endormis. Même dans l'extase ordinaire, le sentiment est totalement suspendu quand l'attraction divine est à son apogée¹. Le plus souvent, les yeux conservent toute leur activité; mais c'est pour se fixer sur la vision avec une vivacité qui semble les agrandir; des choses matérielles environnantes, ils ne perçoivent rien, ainsi qu'on peut s'en assurer en présentant subitement la main ou tout autre objet: ni les paupières ni les prunelles ne subissent la moindre impression. Il se produit aussi des larmes, des soupirs, des exclamations², des cris sponta-

¹ SCARAMELLI. *Direct. Mist. Tratt.* 3, c. 19, n. 181, p. 208: Dalle cagioni interiori passiamo agli effetti esteriori che l'estasi produce nel corpo. Questi sono, como ho più volte detto, un' impotenza totale nei sentimenti esteriori a produrre le loro operazioni sensitive, sicchè non possa l'occhio, benchè investito da viva luce, rimirare; nè l'orecchio, benchè percosso da grande strepito, ascoltare; nè il tatto, benchè tormentato da ferro e fuoco, sentire dolore; nè l'odorato sentire la fraganza, nè il palato sentire il sapore, nè possa alcun membro con minimo suo moto dar segno alcuno di vita.

² SCHRAM, *Theol. myst.* § 706, sch. 2, t. 2, p. 339: Suspensio sensuum exteriorum in extasi divina aliquando est omnium, aliquando non omnium, vel non omnimode; nec semper ex minori extasis perfectione oritur, quod in ea usus visus, auditus, loquelæ, etc., licet cum aliqua difficultate ad

nés¹. Dès que l'extase le saisissait, saint Joseph² de Copertino jetait un grand cri suivi d'un long gémissement. Saint Michel³ des Saints entraînait également dans ses transports en poussant un cri plaintif, accompagné de plusieurs soupirs ou de ces mots inarticulés qui expriment la surprise, comme là! là!

Dans les relâches du ravissement, les sens ne sont pas tous entièrement liés. Quelquefois la vue s'exerce, mais rarement. Plus souvent on entend des paroles extérieures, comme un son confus et lointain, et l'on y répond.

En pleine extase même, il arrive que l'extatique parle de l'objet de sa vision⁴; sainte Catherine de Sienne⁵ dictait, dans ses ravissements, des traités entiers; sainte Marie-Madeleine de Pazzi⁶ faisait à haute voix son examen de conscience et sa confession, en présence de son divin Époux. Jeanne de la Croix⁷, religieuse espagnole du tiers-ordre de Saint-François, prêchait pendant ses extases une doctrine sublime et parlait

instar semidormientis remaneat: potest enim extasis esse perfecta et nihilominus dare locum locutioni, gemitibus, lacrymis, exclamationibus quæ ex abundantia spiritualium luminum et affectuum erumpunt, et internam cum Deo unionem magis fovent quam impediunt.

¹ BENOÎT XIV. *De serv. Dei beatif.* l. 3, c. 49, n. 11, t. 2, p. 356: Tum Gravina, tum de Lauræa verba clamoremque in extasi divina admittunt, tanquam ineffabilis gaudii et alacritatis signa, si verba sanctitatem resonent, modo clamores et ejulatus horrorem non inducant.

² PATROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1020, n. 25: Prorumpibat primum in altum ejulatum, deinde vero in vehementem planctum.

³ LOUIS de SAINT-JACQUES. *Vie de Michel des Saints*, l. 2, c. 6, p. 111.

⁴ BENOÎT XIV. *De serv. Dei beatif.* l. 3, c. 49, n. 11, t. 2, p. 356: Negari non potest in ecstasim raptos, loquendo de ecstasi divina et supernaturali, aliquando loqui.

⁵ RAYMOND de CAP. BB. 30 april., t. 12, p. 945, n. 332: In quo dictamine hoc fuit singulare et admirandum, quod totum dictamen fuit ab ea prolatum tunc tantummodo, quando, ex mentis excessu, sensus ejus corporei actu proprio privabantur.... Et tamen, Domino sic operante, virgo sacra in illa extasi posita, totum illum dictavit.

⁶ VINC. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 188, n. 31-34: Hoc examine facto, et raptu eodem nihilominus durante, etc.

⁷ ANTOINE d'AÇA. *Vie admirable de sainte Jeanne de la Croix*, 1614, c. 13, p. 133 et seq.

même plusieurs langues étrangères qu'elle n'avait jamais apprises. Pendant treize ans que dura ce prodige, elle fut visitée par les plus grands personnages de l'Espagne, docteurs, évêques, seigneurs et dames, en particulier par Gonzalve de Cordoue, le cardinal Ximenès et l'empereur Charles-Quint lui-même.

Parfois aussi, l'extatique parle au nom d'un autre, de Dieu, de Jésus-Christ, d'un ange ou de quelque saint. Schram fait remarquer¹, après Cajétan et Silvius², dont il rapporte les paroles, que ces sortes de substitutions rendent les ravissements suspects ; mais il reconnaît qu'il existe des faits de ce genre à l'abri de tout soupçon, et il signale en particulier ceux que l'on raconte des deux saintes que nous venons de nommer : Notre-Seigneur parlait par la bouche de Catherine de Sienne, et les trois Personnes divines, par celle de Marie-Madeleine de Pazzi.

Une des sœurs en religion de sainte Catherine³ de Ricci ne pouvait croire à ses extases. Un jour, « la trouvant dans cet état et se voyant sans témoins, elle se mit à genoux devant la sainte, suppliant ardemment le Seigneur d'avoir pitié d'elle et de lui arracher du cœur son obstination à ne pas ajouter foi aux ravissements de sa sainte épouse. Puis, levant ses yeux vers le visage de Catherine, elle ne vit que le visage de

¹ *Theol. myst.* § 602, t. 2, p. 335: Cajetanus... subdit: « Et hinc patet, quod personæ in extasi positæ, loquentes in persona Christi vel alterius sancti, quasi actæ ab illo et non ex proprio sensu pronuntiantes, aut seducuntur aut seducunt. » — *Schol.* Hoc signum suam patitur exceptionem, in nonnullis circumstantiis, saltem quoad illud quod modo ex Cajetano subditum est. Talis fuit singularis S. Cath. Senensis, in ejus Act. (BB. 30 april., t. 12, p. 884, n. 90), quando suo confessori apparuit, sua facie in faciem Salvatoris transfigurata, et illo attonito interrogante: Quis est qui me respicit? illa reposuit: Ille qui est. — Tales quoque fuerunt singulares doctrinæ quas S. Magdalena de Pazzis (BB. 25 maii, t. 19, p. 237, n. 233) in suis raptibus dictavit, nunc loquens in propria persona, nunc in persona Patris æterni, nunc Verbi, nunc Spiritus sancti.

² Cf. BENOÎT XIV. *De servorum Dei beatif.* l. 3, c. 49, n. 6, p. 354.

³ P. HYAC. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, c. 9, t. 1, p. 161.

Jésus-Christ, avec ses grands cheveux et sa barbe. Saisie de frayeur à cette vue, elle veut s'enfuir. Mais, sans quitter son extase, la sainte, la retenant de ses deux mains par les épaules, et la regardant en face, lui dit : « Qui penses-tu que je sois, Jésus ou Catherine ? » La pauvre enfant, encore plus effrayée, poussa un grand cri, de manière à être entendue d'une foule de ses compagnes qui accoururent de toutes parts, et répondit : « Vous êtes Jésus. » Et trois fois, à la même demande, elle fit la même réponse : « Vous êtes Jésus. » A l'instant même une grande joie inonda son âme ; elle venait d'obtenir la certitude de la grande sainteté de Catherine et de la vérité de ses extases. Elle raconta ensuite naïvement à ses compagnes « que jamais elle n'avait vu beauté comparable à la beauté du visage de Jésus, qui avait pris la place de celui de Catherine ».

La règle décisive, ainsi que l'enseigne Benoît XIV¹, est d'apprécier ces sortes de cas d'après l'ensemble.

On raconte de sainte Marie-Madeleine de Pazzi², de la mère Agnès³ et de plusieurs autres, que leurs longues extases ne les empêchaient pas toujours de vaquer à leurs occupations extérieures. Il est surtout deux circonstances où les extatiques retrouvent la facilité de se mouvoir. Quand il s'agit d'aller communier et d'obéir aux ordres des supérieurs, ainsi qu'on le voit en particulier, pour ne citer qu'un exemple, dans la vie de sainte Françoise⁴ Romaine.

Toutefois, l'immobilité et une sorte de suspension de la

¹ *De serv. Dei beatific.* l. 3, c. 49, n. 11 : Denique regula est ut verba observentur quæ ab ecstaticis referuntur una cum omnibus circumstantiis.

² VINC. PUCCINI. BB. t. 19, p. 206, n. 111. Etiam sic occupata, rapiebatur quidem, non tamen dimittebat ceptum opus.

³ De LANTAGES, *Vie de la M. Agnès*, 3 P., ch. 3, t. 2, p. 105. — Et passim.

⁴ BB. 9 mart., t. 8, p. *185 et *187, n. 40 et 50 : Ista spiritus obductio a sensibus non obsesset quominus cum aliis ad altare accederet, indeque, sumpto Sacramento, reverteretur in locum suum, cetera immobilis ad duas aut tres, aliquando etiam ad plures horas..., in extasi posita et naturalium sensuum usu destituta, patri suo spirituali promptissime obediret.

vie, du moins de la vie de relations, sont l'effet ordinaire de l'extase, et les faits que nous venons de signaler ne sont guère que des exceptions.

En cet état, la chaleur vitale diminue¹, particulièrement aux extrémités, c'est-à-dire aux pieds et aux mains², et parfois le corps est tellement glacé qu'il devient rigide comme un cadavre, bien que la respiration et la circulation ne soient pas entièrement suspendues.

Enfin, le délaissement du corps par l'âme peut être si effectif, que les fonctions vitales sont ou semblent interrompues, que les moindres indices de la vie organique disparaissent : pas un souffle sur les lèvres, pas le plus léger mouvement dans la poitrine, au cœur ni aux veines. Si ce n'est pas la mort, on en a du moins toutes les apparences³, et nous avons déjà dit que la désertion de l'âme pouvait aller jusque-là.

Quand le principe de la vie se retire à ce point des organes, l'expression qu'ils revêtent est celle de l'immobilité et de la mort. Ces effets n'ont guère lieu que dans les ravissements les plus élevés et les plus violents ; d'ordinaire, quoique l'extase enlève le sentiment de la vie extérieure, elle imprime à la physionomie un aspect caractéristique qui trahit le transport intime de l'âme. Par une irradiation qui tient à la nature de l'homme, les enivrements et les clartés du dedans se reflètent au dehors ; la vision surnaturelle ravit et béatifie en même temps, bien que diversement, l'âme et le corps. Sous ces rayons et ces attrait divins, le visage de l'extatique s'il-

¹ SCARAMELLI. *Direct. Mist.* Tratt. 3, c. 21, n. 207, p. 219: Gli manca a poco a poco tutto il calore naturale, si raffredda, si intirizzisce, si gela, e se ne rimane a guisa di cadavere affatto esangue. Tutto questo accade infallibilmente mentre l'anima si trova nel alto del ratto.

² S^{te} TÉRÈSE. *Chât. int.* 6^e D., c. 4: Un tel froid gagne les mains et tout le corps, que l'âme semble en être séparée.

³ GERSON. *De myst. theol. specul.* cons. 36, col. 591. Mens ita in suo actu suspensa est, quod potentia inferiores cessant ab actibus suis; sic quod nec ratio, nec imaginatio, nec sensus exteriores, immo quandoque nec potentia naturales nutritiva, et augmentativa, et motiva possint exire in suas proprias operationes.

lumine d'une beauté toute céleste, qui traduit l'admiration la plus profonde et le plus pur amour. C'est une véritable transfiguration ¹.

Cette expression varie selon la nature de la vision. Tous les sentiments intimes se peignent avec une perfection admirable sur la face et dans l'attitude. Pour peu que l'extase se prolonge, il est rare qu'elle ne présente pas des aspects différents, dont la variété et la transition se reflètent sur le corps avec une souplesse et une fidélité qui n'ont rien d'égal dans la mobilité pourtant si grande de la physionomie humaine. Les formes qui reparaissent le plus souvent, sont : l'admiration, l'amour, la joie, la douleur, et répondent aux différentes sortes de visions que nous avons signalées en parlant des causes, ce qui ramène, au point de vue de l'expression, l'extase admirative, amoureuse, joyeuse, douloureuse.

Généralement, le corps garde la position où l'a surpris l'irruption divine : il est debout, assis ou à genoux, les mains jointes ou étendues, élevées ou abaissées ; cependant l'attitude peut varier avec les phases de l'apparition ².

Enfin, avec l'expression céleste dont s'éclaire la physionomie, l'agilité est un des phénomènes les plus curieux de l'extase. La vision ravissante qui entraîne l'âme et l'absorbe en l'objet aimé attire aussi quelquefois, souvent même, le corps, l'élève, le meut avec un empire irrésistible et le soustrait aux lois naturelles de la pesanteur. Nous n'insisterons pas sur ce prodige, nous réservant d'en traiter plus au long dans un chapitre spécial.

¹ V. CEPARI. *Vita S. Mariæ Magd. de Pazzis*. BB. 25 maii, t. 19, p. 258, n. 46 : Rapta in ecstasim nullum edebat motum ac nec oculi quidem nictabant vel semel; vultus autem, alias pallidus ac macilentus ex morbo, factus erat rubicundus ac plenus, tanquam cælestis cujusdam Angeli.

² ALVAREZ de PAZ. *De grad. contempl.* c. 9, t. 6, p. 585 : Ideo in raptu, aut sedet, aut jacet, aut in loco ubi erat, ceu columna quædam, immotum perstat. Interdum, vi spiritus in aera levatur; interdum manus et brachia in altum levat, aut aliis modis insuetis vehementiam interioris motionis ostentat.

Sainte Tèreſe, décrivant les effets extraordinaires du ravissement, résume ainsi presque tout ce que nous venons de dire.

« Souvent, écrit-elle¹, mon corps en devenait si léger, qu'il n'avait plus de pesanteur ; quelquefois, c'était à un tel point, que je ne sentais plus mes pieds toucher à terre. Tant que le corps est dans le ravissement, il reste comme mort, et souvent dans une impuissance absolue d'agir. Il conserve l'attitude où il a été surpris ; ainsi il reste sur pied ou assis, les mains ouvertes ou fermées, en un mot, dans l'état où le ravissement l'a trouvé. Quoique d'ordinaire on ne perde pas le sentiment, il m'est cependant arrivé d'en être entièrement privée ; ceci a été rare et a duré fort peu de temps. Le plus souvent le sentiment se conserve, mais on éprouve je ne sais quel trouble, et bien qu'on ne puisse agir à l'extérieur, on ne laisse pas d'entendre ; c'est comme un son confus qui viendrait de loin. Toutefois, même cette manière d'entendre cesse lorsque le ravissement est à son plus haut degré, je veux dire lorsque les puissances, entièrement unies à Dieu, demeurent perdues en lui. Alors, à mon avis, on ne voit, on n'entend, on ne sent rien. »

¹ *Sa Vie*, ch. 20.

CHAPITRE XXI

DE L'EXTASE

LE TEMPS

L'extase intervient durant le sommeil ou dans la veille. — Elle est, en général, irrésistible, imprévue, soudaine, transitoire. — Sa durée. Comment se concilie la doctrine commune sur la courte durée du ravissement avec les longues extases des saints. — La fin de l'extase par le réveil naturel. Les phases de ce retour. — La suspension de l'extase par le rappel. — Conditions du rappel. — La conduite à tenir envers les extatiques dans les longs ravissements.

I. — Relativement au temps, nous avons à considérer le commencement, la durée et la fin de l'extase.

L'extase peut se produire dans la veille ou durant le sommeil. L'Écriture contient des exemples du sommeil extatique, en particulier dans Adam¹, le chef et la source de l'humanité, et dans Abraham², le père des croyants.

Le sommeil extatique diffère du sommeil naturel par son intensité. En celui-ci, les sens ne sont pas entièrement liés ; une clarté vive, un grand bruit, une commotion forte suffisent pour les remettre en exercice ; celui-là, au contraire,

¹ *Gen.* II, 21. *Immisit ergo Dominus Deus soporem in Adam, cumque obdormisset, tulit unam de costis ejus, etc.*

² *Ibid.*, xv, 12. *Cumque sol occumberet, sopor irruit super Abram et horror magnus et tenebrosus invasit eum.*

résiste à ces impressions et à d'autres beaucoup plus puissantes¹, bien que les conditions physiologiques du corps semblent être extérieurement les mêmes.

C'est ordinairement pendant la veille que l'extase se déclare et, de préférence, dans le recueillement et la ferveur de l'oraison, après la sainte communion ; mais elle saisit aussi hors de la prière et au milieu des occupations ordinaires, ce qui a lieu surtout dans le ravissement proprement dit².

L'occasion qui détermine le transport peut être une parole que l'on entend. Le bienheureux Gilles³, de l'ordre de Saint-Dominique, ne se possédait plus en entendant le doux nom de Jésus ; il en était de même de saint Pierre⁴ d'Alcantara à ces paroles de l'Évangile : « Le Verbe s'est fait chair, » et, en général, toutes les fois qu'il expliquait les mystères chrétiens. Cette occasion peut être un simple souvenir⁵, une pensée qui naît de pensées précédentes ou qui surgit inopinément dans l'esprit⁶, un objet de piété, un chant religieux ; le

¹ SCHRAM. § 606, sch. 3, t. 2, p. 339 : In somno etiam extasis divina contingere potest, uti patet in somno extatico Adami, quando ex ejus latere Eva formata fuit ; differt autem somnus extaticus a naturali, quod somnus naturalis suavi, facile solubili, et ad evigilandum apto modo sensus suspendat, cum e contra somnus extaticus fortiori resistentia sensus liget ; non ad requiem, uti somnus naturalis, sed ad divinas intelligentias capiendas.

² JOS. LOPEZ EZQUERRA. *Luc. myst.* Tr. 5, n. 216, p. 110 : Raptus igitur sapius fit in homine in diversa occupato (licet fiat interdum recollecto), et tunc, repentino et improvise motu spiritus, violenter in divinum objectum rapitur.

³ ANDRÉ DE RESENDE. BB. 14 maii, t. 16, p. 408, n. 14 : Quoties dulcissimum Jesu nomen nominari ab aliis audiret aut nominaret ipse, quod solitus erat frequentissime, incredibile dictu est quam tota ejus anima liquebat.

⁴ FR. LAURENT. BB. 19 oct., t. 56, p. 755, n. 217 : Cum fidei mysteria explicabat, ordinarie extra sensus rapi et lumine superno a Domino illustrari videbatur, etc.

⁵ S^{te} TÉRÈSE, *Chât. int.*, 6^e Dem., c. 4 : L'une de ces sortes de ravissements arrive souvent sans même que l'on soit en oraison, lorsqu'une personne est touchée en se souvenant de quelques paroles que Dieu lui a dites autrefois.

⁶ S^{te} TÉRÈSE, *ibid.*, 7^e Dem., c. 3. Autrefois, quand elle était consumée

plus souvent, la cause véritable est une vision qui apparaît soudainement aux yeux de l'âme et la met hors d'elle-même.

II. — L'extase s'impose avec une puissance irrésistible. Quelquefois cependant Dieu semble attendre le consentement de l'âme et lui faire une douce violence. L'âme alors peut résister, et, si elle refuse par humilité, elle ressent en elle les effets de cette divine attraction, comme si elle l'avait acceptée.

« On ne peut presque jamais résister au ravissement, disait sainte Térése¹ parlant d'elle-même. Parfois, je pouvais opposer quelque résistance ; mais comme c'était en quelque sorte lutter contre un fort géant, je demeurais brisée et accablée de lassitude. D'autres fois, tous mes efforts étaient vains ; mon âme était enlevée, ma tête suivait presque toujours ce mouvement, sans que je pusse la retenir, et quelquefois même mon corps était enlevé de telle sorte qu'il ne touchait plus à terre... Lorsque je voulais résister, je sentais sous mes pieds une pression étonnante qui m'enlevait ; je ne saurais à quoi la comparer. Nul autre de tous les mouvements qui se passent dans l'esprit n'a rien qui approche d'une telle impétuosité. C'était un combat terrible ; j'en demeurais brisée. Quand Dieu veut, toute résistance est vaine ; il n'y a pas de pouvoir contre son pouvoir. De temps en temps, il daigne se contenter de nous faire voir qu'il veut nous accorder cette faveur, et qu'il ne tient qu'à nous de la recevoir. Alors, si nous y résistons par humilité, elle produit les mêmes effets que si elle eût obtenu un plein consentement. »

Généralement, l'extase arrive d'une façon inopinée, dans ce sens du moins qu'on ne peut la pressentir longtemps d'a-

de ces ardents désirs d'être unie à son divin Époux, il suffisait de la moindre occasion, d'un chant pieux, des premières paroles d'un sermon, d'une dévote image, pour la faire sortir d'elle-même.

¹ *Sa Vie*, ch. 20.

vance ; Dieu, dans ces faveurs extraordinaires, ne s'astreint ni au jour ni à l'heure¹. Toutefois, l'extase peut prendre un caractère périodique, se renouveler par exemple tous les vendredis, après la sainte communion, ou à l'heure du crucifiement et de la mort du Sauveur.

L'âme peut aussi être prévenue par une certaine impression intime, par un recueillement croissant, par des élans irrésistibles, de l'approche du ravissement. Ces symptômes sont souvent accordés aux extatiques pour leur donner le temps de se soustraire aux yeux du public ; car les âmes humbles et saintes ne craignent rien tant que d'être surprises dans ces états qui attirent les regards et provoquent l'estime, et tous les maîtres² recommandent instamment que ces personnes évitent avec le plus grand soin de se produire et de publier ces sortes de faveurs.

Dans tous les cas, lorsqu'elle arrive, l'extase est subite, sans transition ni partage, ainsi que cela se passe dans le demi-sommeil³.

La grâce de l'extase n'est jamais accordée d'une façon permanente, de telle sorte que l'on puisse entrer en ravissement à volonté. « C'est un signe, ou du moins un sujet de soupçonner que l'extase vient de l'esprit mauvais ou d'une cause naturelle, remarque Bona⁴, lorsqu'on se vante d'entrer dans

¹ SCHRAM. § 589, t. 2, p. 325 : Si extasis determinatum tempus sui insultus servet, plerumque extasis naturalis erit... E contra extasis divina, utpote gratia gratis a Deo data, nulli tempori determinato alligetur.

² SCARAMELLI. *Direct. Mist.* Tr. 3, c. 20, n. 194, p. 213 : Se capiterà in mano del Direttore persona che spesso cada in questi eccessi di mente, procuri egli quanto potrà, che fugga la presenza degli uomini in tutti questi casi in cui potrà prevedere o presentire tali elevazioni di spirito.

³ GÖRRES. *Mystique*, l. 4, c. 4, t. 2, p. 242 : L'extase elle-même survient enun instant, sans transition, comme un éclair.

⁴ *De discret. spir.* c. 14, n. 5, p. 281 : Quod ecstasis a malo spiritu vel ab aliqua causa naturali proveniat, signum est vel saltem suspicio, cum quis jactat se rapti quandocumque voluerit; nemini enim datur raptus per modum habitus, sed divina gratia ad se animam trahit quando vult et quomodo vult.

le ravissement toutes les fois qu'on le veut ; car personne ne reçoit ce don par manière d'habitude ; mais Dieu tire l'âme à soi par sa grâce, quand il veut et comme il veut. » Cette règle est si évidente et si sûre qu'elle ne souffre point d'exception ¹.

III.— De l'aveu de tous, l'extase est de courte durée, à cause de la violence que les sens et le corps en souffrent ², et selon sainte Térèse, d'accord avec les mystiques qui l'ont précédée et ceux qui l'ont suivie, « c'est beaucoup quand elle va jusqu'à une demi-heure ³. »

Cependant, on raconte d'un grand nombre de saints qu'ils passaient des heures, des jours, des semaines, des mois entiers dans le ravissement. Sainte Colette ⁴ demeurait dans des transports qui la privaient entièrement de l'usage de ses sens pendant six, dix, et même douze heures. La bienheureuse Angèle de Foligno ⁵ était trois jours de suite hors d'elle-même. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi ⁶ passe de la sorte une fois quatre jours, et une autre fois toute une semaine. Saint Phantin ⁷, moine de Thessalonique, est ravi pendant vingt jours continus. La vénérable mère Agnès de Jésus « était

¹ SCHRAM. § 600, p. 334 : *Si quis pro suo libitu extasin patiatur. Si extaticus rapiatur aut alienetur quoties vult, signum extasis diabolicæ erit; nemini enim datur extasis per modum habitus, sed divina gratia, prout et quando vult, animam ad se trahit.*

² BONA. *De discr. spir.* c. 14, n. 4, p. 282 ; Solet raptus modico tempore durare propter violentiam quæ sensibus et corpori infertur.

³ *Sa Vie*, ch. 18.

⁴ ÉT. de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 557, n. 82 : Interdum in tali statu permanebat per sex horarum spatium, aliquando per decem vel duodecim, nihil sentiens de forensibus.

⁵ ARNAUD. BB. 4 jan., t. 1, p. 206, n. 123 : Duravit mihi ista visio per tres dies continue.

⁶ VINC. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 189, n. 35 : In hac enim (ecstasy) perstitit per octo continuos dies.

Ibid., p. 191, n. 43 : Una in ecstasy perseveravit quatuor diebus quatuor-que continuis noctibus, nec nisi duabus quotidie horis revertebatur ad sensus.

⁷ BB. 30 aug., t. 40, p. 623, n. 1. Per dies omnino viginti, mente in cœlum raptus, nullumque hominum sentiens.

parfois absorbée en Dieu durant quinze jours et trois semaines, faisant néanmoins ses offices, aidée de son saint ange, et répondant toujours à propos, comme si elle eût été à soi¹. » Nous pourrions citer de ces faits en grand nombre.

Pour comprendre et concilier ces affirmations, en apparence contradictoires, il faut distinguer dans l'extase l'apogée et les intervalles. D'après sainte Térèse² qui explique très-clairement ceci, le ravissement subit des alternatives d'union et de relâche de la part de l'entendement, de l'imagination et de la mémoire, tandis que la volonté demeure toujours unie à Dieu, à différents degrés cependant. Au plus fort de l'union, cette faculté maîtresse entraîne et fixe sur l'objet qui la ravit celles qui lui sont soumises. L'adhésion simultanée de toutes les puissances, de concert avec la volonté, dure peu, une demi-heure au plus. Après quoi l'attraction divine se relâche; mais la volonté ne se sépare pas de l'objet qu'elle aime, et maintient encore, du moins en grande partie, la suspension des sens : l'intelligence, la mémoire, l'imagination se détachent, moins pour se distraire, que pour réfléchir sur la vision elle-même, et y chercher des raisons nouvelles d'admiration et de louange, jusqu'à ce que la volonté les rappelle ou que Dieu les applique de nouveau à l'objet dont elles

¹ DE LANTAGES, *Vie de la Vénérable mère Agnès*, 3^e P., ch. 4, t. 2, p. 109.

² *Sa Vie*, c. 18 : La suspension de toutes les puissances ne dure jamais longtemps, c'est beaucoup quand elle va jusqu'à une demi-heure, et je ne crois pas qu'elle m'ait jamais tant duré... Toutes les fois que cette suspension a lieu, il ne se passe guère de temps sans que quelqu'une des puissances revienne à elle. La volonté est celle qui se maintient le mieux dans l'union divine; mais les deux autres recommencent bientôt à l'importuner. Comme elle est dans le calme, elle les ramène et les suspend de nouveau : elles demeurent ainsi tranquilles quelques instants et reprennent ensuite leur vie naturelle. L'oraison peut, avec ces alternatives, se prolonger, et se prolonge de fait pendant quelques heures... J'ajoute que les puissances ne reviennent à elles qu'imparfaitement, elles peuvent rester dans une sorte de délire l'espace de quelques heures, pendant lesquelles Dieu les ravit de nouveau et les fixe en lui.

se sont dégagées, ou à tout autre, ce qui amène une reprise dans l'extase.

Il nous faut entendre sainte Térèse nous attestant sa propre expérience : ses déclarations sur ce sujet font loi parmi les Mystiques ¹.

« Cette transformation totale de l'âme en Dieu, produite par le ravissement à son plus haut point, dit-elle ², est de fort courte durée ; mais, tant qu'elle dure, aucune puissance n'a le sentiment d'elle-même, ni ne sait ce que Dieu opère...

« Ici peut-être vous me demanderez, mon Père, comment le ravissement se prolonge quelquefois plusieurs heures. Je répondrai d'après ce que j'ai souvent éprouvé.

« Le ravissement, comme je l'ai dit de l'union, n'est pas continu ; l'âme en jouit seulement par intervalles. A diverses reprises, elle s'abîme, ou plutôt Dieu l'abîme en lui ; et après qu'il l'a ainsi tenue tout entière quelques instants, la volonté demeure seule unie par le ravissement. Dans les deux autres puissances, il se manifeste un mouvement semblable à celui de l'ombre de l'aiguille dans les cadrans solaires, laquelle ne s'arrête jamais. Mais quand le Soleil de justice le veut, il sait bien les faire arrêter ; et c'est ce ravissement simultané de toutes les puissances qui, à mon sens, est de courte durée. Cependant, comme le transport qui a enlevé l'âme a été si puissant, la volonté, malgré les nouveaux mouvements des deux autres facultés (l'intelligence et la mémoire), reste profondément abîmée en Dieu. En vain, par l'agitation de leur activité naturelle, veulent-elles troubler sa paix, elle les domine en souveraine. Pour n'être pas troublée par les sens, les moindres de ses ennemis, elle les suspend aussi à son gré, parce que telle est la volonté du Seigneur. Les yeux demeurent presque tout le temps fermés, quoiqu'on ne

¹ Voss. *Dir. myst.* l. 2, P. 1, c. 9, a. 1, p. 315 : Talis est doctrina et experientia S. Theresiæ, sicut et aliorum qui tantos favores receperunt.

Sa Vie, ch. 20, trad. du P. Bouix.

voulût pas les fermer; et si quelquefois ils s'ouvrent, ils ne distinguent rien, ainsi que je l'ai déjà dit. En cet état, le corps a perdu tout pouvoir d'agir; d'où il résulte que, lorsque la mémoire et l'entendement s'unissent de nouveau à la volonté, ces deux puissances rencontrent moins de difficulté. Que celui à qui Dieu fait une si grande faveur n'ait donc pas de peine à se trouver, pendant plusieurs heures, le corps comme lié, et la mémoire et l'entendement distraits. Le plus souvent, à la vérité, la distraction de ces deux puissances ne consiste qu'à se répandre en louanges de Dieu, dont elles sont comme enivrées, ou à tâcher de comprendre ce qui s'est passé en elles. Encore ne peuvent-elles le faire à leur gré, vu que leur état ressemble à celui d'un homme qui, après un long sommeil rempli de rêves, n'est encore qu'à demi éveillé.»

IV. — On sort de l'extase de deux manières : par le simple réveil ou par le rappel.

Le retour ordinaire est dû à la cessation du charme intérieur qui transporte l'âme : la cause cessant, l'effet doit cesser. L'extase part de l'âme pour s'étendre au corps; le corps ne retrouve son action que lorsque l'âme est dégagée; ou plutôt, retirée des sens par la vision qui l'entraîne et l'élève à une vie supérieure, l'âme, dès qu'elle est rendue à elle-même, reprend ses fonctions ordinaires dans l'organisme.

Ce retour à la vie extérieure est généralement graduel et ne s'accomplit pas sans souffrance. Si le visage de l'extatique est resté jusque-là suspendu par le charme mystérieux, il tombe insensiblement; ses traits se détendent, la bouche se ferme, les paupières s'abaissent, sa tête se penche, et il se produit alors sur sa physionomie, redevenue humaine, un malaise anxieux et prolongé. Tandis que l'extase retire soudainement l'âme des sens, l'âme, quand la vision a cessé, ne reprend que peu à peu son action sur les organes; elle éprouve d'autant plus de peine à remettre en activité ses sens engourdis et comme paralysés qu'elle en a été séparée avec

plus de violence et d'entraînement. C'est une lutte pénible et une sorte d'angoisse en tout semblable à celle d'une personne qui fait effort pour sortir d'un sommeil profond, d'une léthargie accablante¹.

Ce n'est d'ailleurs qu'à regret que l'âme se voit ramenée d'une vision lumineuse et enchanteresse aux ténèbres et aux servilités de la chair. Parfois, la fixité semble recommencer, et le visage s'éclaire à plusieurs reprises de douces clartés; mais ce ne sont plus que des souvenirs. Quand le bienheureux Gilles², de l'ordre des Frères-Prêcheurs, sortait de la divine contemplation, on l'entendait, même de loin, pousser des soupirs et des gémissements, comme si son âme supportait avec peine d'avoir à reprendre ses fonctions corporelles, tout comme un enfant souffre et se plaint, si, au moment qu'il suce le lait avec une souveraine avidité, on l'arrache du sein maternel. La bienheureuse Christine de Stommeln³ mettait assez longtemps à revenir de ses ravissements. C'étaient d'a-

¹ D^r LEFEBVRE. *Louise Lateau*, 1870 : L'extase se termine par une scène effrayante : les bras tombent le long du corps, la tête s'incline sur la poitrine, les yeux se ferment, le nez s'effile, la face prend une pâleur mortelle, elle se couvre d'une sueur froide, les mains sont glacées, le pouls est absolument imperceptible, elle râle, etc.

² A. de RÉSÈNDE. BB. 14 maii, t. 16, p. 408, n. 11 : Ubi ad humanitatis sensum, ex illa divinæ contemplationis dulcedine, redire animus cogebatur, crebra suspiria et gemitus etiam procul audiebantur, quasi ægre ferentis animæ ad corporeas functiones reverti : quo pacto, dolet et conqueritur infans, si in summo lactis desiderio a carissimæ nutricis uberibus avellatur.

³ PIERRE de DACIE. BB. 22 jun., t. 25, p. 242, n. 26 et 27 : Cum ergo sic sedisset inclinata aliquantulum super quoddam scammum, et faciem et manus peplo velatas haberet, ad trium vel quatuor horarum spatium, singultando ingemuit, ita ut in toto corpore modicum moveretur : et post cœpit aliquantulum spirare, multo tamen rarius et minori motu quam soleant homines communiter... Post hæc cœpit loqui, adeo tamen submisso quod ab auscultante diligenter vix poterat percipi; non tamen oratione perfecta, sed uno enuntiato verbo dulci et amatorio, id est, Amantissimus, Dulcissimus, vel Præcordialissimus, Intimus, vel Sponsus, tanto et tam inusitato exultavit tripudio, ut toto corpore tremefacto..., sub uno Spiritus attractionis motu in hoc perseveraverit... Exilii sui multiplices miseras cœpit, cum maxima cordis amaritudine, et lacrymarum profusione, conqueri ut talem lacrymandi modum nunquam prius viderim.

bord des gémissements entrecoupés, qui imprimaient à tout le corps de légères oscillations ; sa respiration, jusque-là imperceptible, devenait de plus en plus profonde ; ses lèvres articulaient quelques paroles qui trahissaient l'enivrement intérieur et la jetaient dans des transports de jubilation. L'exaltation s'apaisait lentement et finissait par une grande abondance de larmes. Après un ravissement de trois jours, sainte Catherine¹ de Sienne était dans une sorte d'ivresse et de somnolence qu'elle ne pouvait dominer.

Il peut arriver cependant que le réveil soit prompt, sinon instantané, et que l'âme, subitement dégagée du charme surnaturel, reprenne aussitôt son empire sur les organes. Ces exceptions, fort rares, se produisent de préférence lorsque la vision se retire pour permettre à l'extatique de vaquer à ses devoirs d'état et de satisfaire soit à l'obéissance, soit à la charité. On lit des traits de cette nature dans la vie de la mère Agnès² de Langeac et en celle d'une autre servante de Dieu, Marie d'Oignies. Quelquefois³, pendant que cette dernière était plongée dans le sommeil de la contemplation, l'Esprit-Saint la réveillait en lui disant : « Va, quelqu'un t'attend, non par curiosité, mais par nécessité. » Ceci a lieu encore dans le rappel⁴, dont nous allons parler ; mais, dans ces cas mêmes, le réveil est presque toujours lent et douloureux. La

¹ RAYMOND de CAPOUE. BB. 30 apr., t. 12, p. 911, n. 200 : Tandem..., sancta illa extasi terminata, spiritus allectus cœlestibus quæ viderat, tam invite redibat ad vitam corpoream, quod stabat virgo quasi continue dormiens, et in similitudinem debacchati qui non potest a somno evigilare, nec tamen perfecte dormit.

² De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès de Jésus*, passim.

³ JACQ. de VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 562, n. 65 : Quandoque tamen propter indigentium aliquorum utilitatem, nullo nisi Spiritu sancto incitante, cogebatur suum somnum disrumpere. Vade, aiebat Spiritus ; quia non curiose, sed causa necessitatis aliquis expectat te.

⁴ LOUIS de SAINT-JACQUES. *Vie de S. Michel de Sanctis*, l. 2, c. 6, p. 110 : En entendant parler de la gloire des bienheureux, F. Michel pousse son cri ordinaire et tombe en extase... Le général accourt et dit au frère : « Mon cher frère Michel, faites donc attention que je suis ici. » Ce *parfait obéissant* revint à lui, à l'instant même, à la voix de son supérieur.

violence que se faisait Marie d'Oignies¹ pour s'arracher au ravissement allait parfois jusqu'à lui faire jeter le sang à pleine bouche, comme si ses entrailles se fussent déchirées; et Dominique² de Jésus-Marie, carme-déchaussé, n'était jamais rappelé de ses extases sans qu'il vomit le sang en abondance. D'autres, Anne-Catherine Emmerich³, par exemple, sortent instantanément et sans souffrance apparente de leur sommeil extatique, à la voix de l'obéissance.

V.— Le rappel est un ordre fait à l'extatique par le supérieur légitime d'interrompre son ravissement et de revenir à la vie ordinaire. La puissance du rappel peut se déléguer comme l'autorité elle-même.

Cette injonction, dûment intimée par qui de droit, a toujours son effet⁴ dans l'extase véritablement divine, et l'on en trouve des exemples dans les vies de la plupart des extatiques, en particulier en celles de saint Joseph de Copertino⁵ et de la vénérable mère Agnès⁶. Un ravissement qui résisterait à cette épreuve ne devrait pas être regardé comme

¹ JACQ. de VITRY. *Ibid.* Ipsa vera, audito extraneorum adventu, ne forte aliquem scandalizaret, a suavi illa contemplationis jucunditate, ab amplexibus Sponsi sui, vim sibimet inferens, spiritum suum tanto dolore avellebat, quod quandoque, quasi ruptis visceribus, sanguinem purum in magna quantitate evomebat vel conspuebat, malens hoc affligi martyrio quam Fratrum et maxime peregrinorum pacem turbare.

² CARAMUEL. *Dominicus*. Viennæ in Austria 1655, n. 975, p. 485 : Cœpit statim magnam sanguinis copiam emittere, quod solebat; corpus enim, cum abstrahitur animus, cum restituitur sensibus, summam violentiam patitur.

³ P. SCHMOEGER, *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, c. 18, t. 1, p. 278 : Diverses questions faites par les médecins restèrent sans réponse. Alors M. le vicaire général lui dit : « Je vous ordonne de répondre en vertu de l'obéissance. » A peine ces paroles furent-elles prononcées, qu'elle rejeta sa tête du côté où nous étions avec une rapidité surprenante..., et répondit à toutes les interrogations.

⁴ JOSEPH LOPEZ EZQUERRA. *Luc. myst.* Tr. 5, n. 351, p. 129 : In ecstasi, raptu corporis cæterisque favoribus ubi sensus non patitur, debet anima statim ad sensum redire, et integre præcepto directoris parere, ut... communitè tenent Mystæ.

BONAVENT. CLAVER. BB. 18 sept., t. 45, p. 998, n. 34. Nec remittebant ecstases, nisi cum ego per sanctam obedientiam ita imperassem.

⁶ De LANTAGES, *Vie de la Vén. M. Agnès*, 3^e P, c. 3. Et passim.

divin ; mais des auteurs du plus grand poids, comme saint Ignace¹ de Loyola et le cardinal Bona², ne tiennent ce signe pour infaillible qu'autant qu'il a l'appui des autres circonstances. Si le rappel est formulé extérieurement, rien ne démontre en effet que le démon, en le supposant l'auteur de l'aliénation des sens, ne puisse déterminer le réveil, comme il produit le transport, afin de mieux induire en erreur ; mais si le rappel est purement mental, Dieu seul a la vertu de le réaliser, parce que seul il est capable de le connaître.

VI. — Il importe donc beaucoup, à notre avis, de décider quelles sont les conditions rigoureuses du rappel. Sur ce point les auteurs sont en désaccord. Selon les uns, il suffit que le rappel soit intimé mentalement ; selon les autres, l'injonction intérieure n'est efficace que dans le cas d'une inspiration spéciale de Dieu ; et, régulièrement, l'ordre du supérieur doit être verbal. Scaramelli se prononce³ pour ce dernier sentiment, et la raison qu'il allègue est que le commandement, pour obliger, doit être exprimé⁴ extérieurement.

¹ BENED. XIV. *De serv. Dei beatif.* l. 3, c. 49, n. 6, p. 354 : Magna animadversione dignum est exemplum relatam a Patre Ribadeneyra in *Vita S. Ignatii de Loyola*, l. 5, c. 10. Ubi narrat Patrem Reginaldum Dominicanæ familiæ virum gravem convenisse Romæ S. Ignatium et ei coram eodem P. Ribadeneyra, exposuisse Bononiæ... extare Virginem orationis virtute præstantem et quæ adeo sæpe abalienatur a sensibus ut neque admotum ignem sentiret, etc., et a S. Ignatio quæsisisse quodnam ejus esset de hujusmodi rebus judicium, ipsumque respondisse, ex signis expositis illius tantum habendam esse rationem, quod Virgo ut fuerat narratum promptissimam exhiberet superiorum mandatis obedientiam ; cumque Reginaldus deinde discessisset et inceptum sermonem S. Ignatius prosecutus esset, addit Ribadeneyra ab eo conclusum demum fuisse ea signa posse esse a Deo et posse etiam esse a dæmone

² *De discr. spir.* c. 14, n. 5, p. 281 : Virtus divina non est verbis alligata, nisi sit vox superioris obedientia vocantis : quod tamen signum non est infallibile, nisi cætera consentiant.

³ *Dirett. Mist.* Tratt. 3, c. 20, n. 192, p. 212. Sò che alcuni molto si servono di tali comandi mentali, e che vi fanno, sopra gran fondamento, parendo loro di potere per questa via giungere con sicurezza a discuoprire se sia falsa o sia vera l'estasi di qualche loro penitente. Io però non posso in modo alcuno approvarli.

⁴ *Ibid.*, p. 213. Chi a detto mai che il comandamento interno sia vero pre-

Cette raison ne paraît pas décisive, car la perception de cet ordre ne s'opère point par le canal des sens, puisque, de fait, les sens sont suspendus, et que, de l'aveu de tous, cet ordre peut être intimé à distance et dans une langue inconnue de l'extatique. Il s'agit donc ici d'une relation toute spirituelle qui s'établit d'âme à âme, ainsi que les extatiques l'ont plus d'une fois attesté.

Saint Joseph¹ de Copertino, interrogé comment, au nom de l'obéissance, il revenait à lui, tandis qu'il demeurait insensible au fer et au feu, répondit que, dans son abstraction, il n'entendait nullement la voix de son supérieur, mais que Dieu, qui aime l'obéissance, lui retirait la vision pour qu'il obéît aussitôt. Marie Moerl² déclarait aussi qu'elle était rappelée de l'extase, non par la parole extérieure, qu'elle n'entendait point, mais par une voix intérieure à laquelle elle ne pouvait pas ne pas obéir.

Dans ces conditions, un acte intérieur semble devoir suffire. Sans doute, il serait difficile d'établir que Dieu doit absolument se conformer à cette injonction énoncée en dehors des conditions humaines; mais il le serait tout autant de démontrer qu'il doit céder au rappel même extérieur. La question n'est pas de savoir si Dieu est tenu de donner de l'efficacité à un ordre mentalement exprimé, car tout ici est une libre

petto, mentre è di essenza di ogni precetto che sia manifestato? Chi a detto mai che il superiore abbia facoltà di comandare con atti interni, e che il suddito sia sottoposto all'esecuzione di tali comandi? Dunque, imponendo il Direttore all'anima estatica precetti puramente mentali, non vi è ragione, per cui debba Iddio accomodarsi a tali ordini. E se qualche volta vi si accomoda, ciò fa per altri suoi fini, e non perchè sia dovuta a tali comandi una tale condiscendenza.

¹ PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1029, n. 67: *Revera nec impulsus, nec ferrum nec ignis poterant ipsum ab ecstasibus revocare; sed, per obedientiam revocatus, mox sibi reddebatur. Rogatus propterea quo pacto id fieret, respondit: « Vocem superioris a se quidem non audiri, sed Deum obedientiæ amantissimum, visionem tum subtrahendo, velle ut statim obediret. »*

² D. ANTONIO RICCARDI. *Les Stigmatisées du Tyrol*, par Léon Boré, p. 19.

condescendance de sa bonté ; il suffit de constater qu'il l'accorde.

Citons quelques faits.

Le Père Antoine Villacre, chargé de la province franciscaine dans laquelle se trouvait le monastère d'Agréda, voulut examiner par lui-même tout ce qu'on lui mandait sur les ravissements et les états surnaturels de la vénérable Marie de Jésus. Il se transporta donc sur les lieux, questionna les religieuses, vit de ses yeux les prodiges dont on lui avait parlé, et, ce qui l'éclaira bien davantage, reçut de la servante de Dieu, la communication fidèle des grâces sublimes dont elle était l'objet.

« Ayant découvert¹, dans l'examen qu'il venait de faire, la parfaite obéissance en laquelle cette âme était établie dès le commencement, il résolut de faire une épreuve dont l'effet est une marque assurée du bon esprit, quoique le manquement de cet effet ne doive pas toujours être interprété en mauvaise part. Il allait, un matin, au monastère des religieuses, et dans le chemin on lui dit que la servante de Dieu était, après avoir communiqué, ravie en extase à son ordinaire. Le prudent supérieur, rentrant dans soi-même, lui commanda intérieurement de venir au parloir, où il avait quelque chose à lui dire, espérant que le Seigneur ferait cette merveille en confirmation de la parfaite obéissance et du bon esprit de sa servante. Sa divine Majesté fit ce qu'il espérait, faisant connaître, dans la sublimité de sa communication extatique, à l'obéissante inférieure le commandement de son supérieur. Elle revint aussitôt de son ravissement et s'en alla au parloir, où, dans le temps que le provincial arriva au tour, elle était pour y recevoir ses ordres. Le supérieur loua Dieu de l'expérience qu'il venait de faire d'une si claire manifestation de ses faveurs ; et, jugeant à propos d'en établir entièrement la

¹ XIMENÈS SAMANIÉGO. *Vie de la Vén. mère Marie de Jésus d'Agréda*, c. 9, p. 87.

vérité dans le monastère, il communiqua à l'abbesse et aux principales religieuses ce qui était arrivé. L'abbesse en voulut elle-même faire l'expérience. Étant malade dans l'infirmierie, et, ayant appris que la servante de Dieu était ravie en extase dans le chœur, elle lui commanda de venir incontinent la visiter ; et le Seigneur renouvelant la même grâce, sa servante revint du ravissement et alla aussitôt à l'infirmierie, selon l'ordre qu'elle en avait reçu de sa supérieure. Tous ceux qui avaient quelque autorité sur la servante de Dieu expérimentèrent dans la suite la même chose, non seulement ses supérieurs, mais encore ses confesseurs et la maîtresse des novices, et ils la virent revenir du plus haut de ses ravissements à leur seul commandement intérieur. »

Ce que l'on rapporte du serviteur de Dieu, Dominique de Jésus-Marie, est plus explicite et plus merveilleux encore. Son supérieur¹ lui ordonne à haute voix, devant quelques-uns de ses frères, de sortir de son extase, mais en lui-même il formule un acte de volonté contraire, et Dominique demeure dans son ravissement. Conduit devant le roi Philippe II², ce monarque, à qui le général des Carmes avait délégué son autorité, lui enjoint également de vive voix de reprendre ses sens, tandis qu'intérieurement il contredit cet ordre ; et le saint religieux reste immobile ; il lui commande en esprit de parler à la reine, et il parle ; de se taire, et il se tait ; enfin, de rompre son extase, et il revient aussitôt.

Malgré ces faits, nous n'oserions nous prononcer absolu-

¹ CARAMUEL. *Dominicus*. n. 406, p. 192 : Erat in ecstasi Dominicus ; et quia illa erat festiva dies, loco devotæ recreationis generalis antistes advocat nonnullos religiosos. Vult periculum facere de obedientia Dominici, illique clara voce præcipit ut ad se redeat, et tamen mente tacita jubet contrarium : et ille in raptu permanet.

² *Ibid.*, n. 416, p. 196. Voluit rex exitum videre prodigii... Et generalis... delegavit auctoritatem suam regi... Et rex nova hac potestate suffultus, jubet Dominico lingua ut redeat, mente ut maneat ; et ille menti et voluntati regiæ obediens, ut lapis remanet. Jubet mente ut loquatur Augustæ, et loquitur ; ut cesset, tacet. Tandem... serio jubet ut redeat et statim Dominicus se recuperat.

ment pour l'efficacité constante du rappel intérieur, lorsque le Père Scaramelli¹ assure, au nom de l'expérience, que ces ordres secrets demeurent souvent sans effet. Mais, loin de les improuver, ainsi qu'il le fait ouvertement, nous en conseillons au contraire la pratique, parce que le succès est une preuve décisive de la divinité de l'extase, tandis que le rappel sensiblement manifesté ne fait cette démonstration que d'une façon négative, c'est-à-dire, que son insuccès serait un signe que Dieu n'est pas là ; mais, efficace, il ne suffit pas à lui seul pour caractériser le ravissement ; il lui faut les autres garanties de l'intervention divine.

D'ailleurs, que leur autorité soit immédiate ou déléguée, et qu'ils l'exercent mentalement ou verbalement, les supérieurs ne doivent se livrer à ces expériences que pour des raisons légitimes, principalement dans le but de reconnaître ou de convaincre les autres que l'extase est véritable et divine ; jamais par légèreté, vanité, curiosité ou pour tout autre motif non avouable. Ils doivent également s'abstenir de faire à l'extatique des injonctions qu'il ne pourrait accomplir sans miracle², comme de se lever de son lit, s'il est malade ou paralytique, de se tenir suspendu en l'air, de révéler des choses secrètes, d'opérer des guérisons ; ce serait tenter Dieu, qui seul a le pouvoir de réaliser ces prodiges, et Dieu n'est nullement obligé, pour satisfaire aux caprices de l'homme, de déroger aux lois de la nature. Une secrète inspiration du Saint-Esprit peut seule expliquer et légitimer de tels commandements, lesquels alors sont toujours suivis de leur effet.

¹ *Dirett. mist.* Tr. 3, c. 20, n. 192, p. 213. Perciò il più delle volte questi precetti occulti non hanno effetto, come si vede con l'esperienza.

² SCARAMELLI. *Dir. mist.* Tr. 3, c. 20, n. 193, p. 213: Altri passano anchè più avanti, fino a comandare le cose affatto superiori alle forze umane, come sarebbe, e. gr. l'imporre ad una penitente inferma e inabile a muoversi dal proprio letto, che venga a confessarsi nella chiesa, e cose simili. Io non vedo che possono farsi senza scrupolo tali cose, che in realtà sono un volere obbligare Iddio a fare rivelazioni e a far miracoli; il che è un manifesto tentare Iddio.

Hors ce cas, on ne saurait leur trouver d'excuse que dans l'ignorance des règles, et leur inefficacité ne prouverait ni pour ni contre le transport extatique.

Pratiquement, la conduite à suivre dans ces épreuves est celle que trace le Père Scaramelli ¹ et qu'il résume en ces deux points : premièrement, ne rien imposer qui ne convienne à la personne et à l'état où elle se trouve ; secondement, ne lui rien prescrire que ce qu'on aurait le droit d'exiger d'elle si elle avait l'usage de ses sens ; car, de deux choses l'une, ou l'on a l'intention de commander à la créature, et alors c'est parler pour ne rien dire ; ou l'on prétend donner des ordres à Dieu, ce qui serait une insupportable témérité, à moins qu'on ne cède, ainsi que nous l'avons dit, à un mouvement intérieur de l'Esprit-Saint.

VII.— L'extase peut reprendre après un ou plusieurs rappels ; la défense d'y rentrer serait excessive et presque toujours infructueuse : quand Dieu a donné un signe suffisant de sa présence, son action ne saurait être liée par les injonctions humaines. Parfois, cependant, ces sortes de prohibitions ont une efficacité plus ou moins prolongée.

A plus forte raison, l'ordre de ne point sortir de l'extase dépasse-t-il les bornes de l'autorité légitime, d'autant plus que ce résultat négatif ne fournirait aucune preuve en faveur de la surnaturalité et de la divinité du phénomène.

Si le ravissement se prolonge longtemps, qu'il y ait eu rappel ou non, il y aurait de l'inconvenance et de la cruauté à soumettre l'extatique à toutes sortes d'expérimentations,

¹ *Dirett. mist.* Tr. 3, c. 20, n. 192, p. 213 : Io però consiglierèi sempre i Direttori, che dovendo imporre qualche obbedienza a persone estatiche, avessero due riguardi. Primo, che le cose imposte fossero molto convenienti alla persona ed allo stato in cui ella si trova. Secondo, che glielie prescrivessero nel modo con cui tale obbedienze si prescrivono a persone che sono in potere de proprj senzi ; perche dico io, o egli intende di comandare alla creatura, e allora il comando va fatto così ; o egli pretende di comandare a Dio che solo vede il cuore, e questo è temerità, se però Iddio non gli dia speciale impulso di operare così.

comme de chercher à le réveiller par des bruits assourdissants, de le secouer violemment, de lui faire respirer des senteurs délétères, de le torturer avec le fer et le feu. Leur insensibilité actuelle ne fait pas que les organes ne gardent la trace de ces violences et n'en ressentent les suites. Ainsi que le conseillent Godinez¹ et, après lui, Scaramelli², il faut se contenter de soustraire la personne aux regards du public, dans un lieu retiré où on la laissera entre les mains de Dieu; on la visitera seulement de temps en temps pour l'aider et la soulager, si cela est nécessaire, dans le travail du réveil.

¹ *Practica de la Theol. myst.* l. 9, c. 10, p. 382 : Lo mejor que entonces se ha de hazer es poner las tales personas en un aposento, assistirles y regalarles quanto fuere possible:... pero no consentir Medicos, ni medicinas, ni ruidos plaubles, ni concursos, ni alborotos; que Dios que le puso en aquel estremo, le sacará dèl.

² *Directt. mist.* Trat. 3, c. 20, n. 191, p. 212.

CHAPITRE XXII

LA JUBILATION ET LES EMBRASEMENTS MYSTIQUES

La jubilation a son principe dans l'amour. — Elle se traduit par l'ivresse qui transporte. — Elle s'exhale par des cris, des chants, des mouvements extraordinaires. — Les embrasements. Simple chaleur intérieure. — La combustion. — L'incendie. — Jubilation et embrasements de saint Philippe de Néri. — Explication de l'incandescence mystique.

I. — L'amour divin se trahit ordinairement dans les âmes par des consolations et des enivrements inconnus de la terre ; car il est, ainsi que le dit saint Thomas¹ d'Aquin, la source de la joie spirituelle. Mais parfois il jette dans de merveilleux accès de jubilation, qui éclatent sur le corps de différentes manières.

Ce sont ces transports que nous voudrions décrire.

II. — Le plus souvent, c'est une ivresse qui précipite le mouvement du cœur, y allume des ardeurs extrêmes et suaves qui vont jusqu'à faire défaillir. Au jour anniversaire de l'ascension du Sauveur, sainte Julienne² du Mont-Cornillon ne pouvait par moments rester dans sa maison ; il fallait la

¹ *Sum.* 2. 2. q. 28, a. 1. Spirituale gaudium quod de Deo habetur, ex charitate causatur.

² *BB.* 5 april., t. 10, p. 449, n. 19: In solemnitate autem Ascensionis Domini, Juliana interdum se domibus inclusam non poterat sustinere; sed eam deduci seu deferri sub dio, ubi cælum conspiceret, oportebat... Sic repleta et referta gratia fuit, ut, plenitudinem ejus angusto corpore capere non valente, illa ad quam Juliana venerat plurimum timeret ne, disrupto corporis vasculo, sua visitatrix per medium scinderetur.

conduire ou la porter dehors pour qu'elle pût contempler le ciel. Là, elle semblait suivre des yeux la glorieuse humanité du Sauveur pénétrant dans les célestes demeures, et son cœur éprouvait de tels tressaillements, qu'il était comme sur le point de se rompre.

Dans cet état, on pousse des soupirs, on sent le besoin de parler, de crier, pour louer et exalter l'objet de l'amour et se soulager des délicieux tourments qu'il impose. Le frère Gérard ¹, un des premiers disciples de saint Alphonse de Liguori, éprouvait au cœur des impétuosités qui lui arrachaient de bruyants et profonds soupirs. « Si j'étais seul sur une montagne, disait-il une fois au médecin Santorelli, il me semble que j'embraserais le monde de mes soupirs. » Et appliquant la main du médecin sur son cœur, celui-ci le sentait battre violemment, comme s'il voulait s'échapper de la poitrine. Les ardeurs qui consumaient sainte Catherine ² de Sienne étaient si vives, qu'elles lui arrachaient malgré elle des gémissements incessants. Son confesseur l'avertit de s'en abstenir autant qu'elle le pourrait, du moins quand elle serait près de l'autel, afin de ne point troubler les prêtres dans l'action du sacrifice. Pour se conformer à cet ordre, elle se retira loin de l'autel, et elle pria Dieu d'éclairer son directeur sur l'impossibilité où elle était de se contenir, et celui-ci reçut aussitôt une lumière surnaturelle qui lui fit comprendre combien ces mouvements étaient irrésistibles.

« Cette joie que l'âme ressent est si excessive, dit sainte

¹ Tannoja, *Mémoires sur la vie et la congrégat. de S. Alph. de Liguori*, Appendice, t. 3, p. 649.

² RAYMOND de CAP. BB. 30 april., t. 12, p. 908, n. 186 : Præfatus confessor ejus, timens ne rugitus gemitus ejus sacerdotes celebrantes molestaret, dixerat ei, ut quantum poterat, dum esset prope altari, gemitus prædictos compesceret; ipsa sicut vera obediens, remote ab altare se posuit, oravitque Dominum ut confessori suo lumen infunderet, quo videret, qualiter tales motus Spiritus Dei compesci non possent. Quod ut ipsemet confessor scribendo testatur, tam perfecte ei ostensum est, quod amplius non est ausus ipsam de talibus admonere.

Térèse¹, qu'elle n'en voudrait point jouir toute seule, mais la dire à tous, afin que tous l'aidassent à louer le Seigneur. Oh! que de fêtes, que de démonstrations elle ferait, si c'était en son pouvoir, pour faire comprendre à tous quel est son bonheur. »

Parfois le transport s'exhale par le chant, qui est l'expression ordinaire de l'exaltation intime. Le seul nom de Jésus jetait saint Félix² de Cantalice dans un doux enivrement, et lui-même ne le prononçait jamais qu'avec une incomparable suavité. Pour satisfaire l'ardeur de son amour, il composait de pieux cantiques qu'il chantait seul ou avec d'autres, toujours dans les tressaillements d'une sainte ivresse. Un autre fils, beaucoup plus célèbre, du séraphique François d'Assise, saint Pierre³ d'Alcantara, était si rempli des consolations divines, que, quelque effort qu'il fit pour ne pas chanter en public, il ne pouvait s'en empêcher, ce qui le faisait traiter de fou par les mondains; céleste folie, qui faisait envie à sainte Térèse⁴ et qu'elle souhaitait à ses sœurs.

III. — D'autres fois, les expressions sont si enivrantes, que le corps, incapable de supporter le repos, s'abandonne à des mouvements impétueux, qui témoignent que l'âme n'est plus maîtresse d'elle-même.

C'est ainsi que David⁵ dansa devant l'arche du Seigneur, jusqu'à paraître insensé; que saint Pascal Baylon⁶, transporté

¹ *Chdt. int.*, 6^e Dem., ch. 6.

² BOVERIUS. BB. 18 maii, t. 17, p. 243, n. 20: Quanta in Deum caritate æstualet non obscure innotuit: tanta enim in nomine Jesu prolatione voluptate afficiebatur, ut illud absque lacrymis effari non posset. Nomen istud super omnia amabat ac tam suaviter pronuntiare solebat, perinde ac si mel in ore haberet. Quapropter quosdam sibi rythmos, rudi metro... composuerat, quos vel solus decantare, vel interdum... cantandos offerre consueverat; quibuscum et una ipse, Dei spiritu ebrius, concinebat.

³ JEAN de SAINTE-MARIE. BB. 19 oct., t. 56, p. 674, n. 80.

⁴ *Chdt. int.*, 6^e Dem., ch. 6.

⁵ II *Reg.* VI, 14. Et David saltabat totis viribus ante Dominum.

⁶ XIMENES. BB. 17 maii, t. 17, p. 53, n. 17: Invenitque Paschalem coram imagine Mariana... tripudiantem, et retrorsum, antrorsum magno cum jubilo salientem.

de ferveur et le visage tout enflammé, trépigait et dansait devant une statue de la Vierge Marie. Le frère Gérard Majella¹, dont nous avons déjà parlé, dansait aussi parfois dans ses extases. Un jour que Christine² l'Admirable parlait de Notre-Seigneur avec les religieuses d'un couvent qu'elle aimait à visiter, l'Esprit fondit sur elle par une invasion soudaine et inopinée. Son corps se mit à tourner sur lui-même comme une toupie agitée par des enfants, et d'un mouvement si vertigineux qu'on ne pouvait plus distinguer la forme de ses membres. Après qu'elle eut ainsi tournoyé quelque temps, ce mouvement s'apaisa, comme si l'accès fût passé, et elle entra dans un doux repos, pendant lequel on entendit entre sa poitrine et son gosier une merveilleuse harmonie. Puis, revenant un peu à soi, elle se leva, comme ivre, véritablement ivre : « Amenez-moi, s'écria-t-elle d'une voix éclatante, toute la communauté, afin que nous bénissions la souveraine bonté du Sauveur Jésus dans les merveilles qu'il opère. » Les sœurs accoururent aussitôt, car la servante de Dieu leur était un grand sujet de joie et de consolation. Alors elle entonna le *Te Deum*, que toutes continuèrent avec transport. Ce chant terminé, Christine se retrouva entièrement, et ayant appris ce qui lui était arrivé, elle s'enfuit confuse, disant qu'elle était folle.

¹ TANNONJA, *Mémoires sur la vie et la congrég. de S. Alphonse-Marie de Liguori*. Appendice, t. 3, p. 587, 649.

² THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. 24 jul., t. 32, p. 656, n. 35 et 36 : Cum esset familiaris valde monialibus S. Katarinæ extra oppidum S. Trudonis, et cum ipsis aliquando, sedendo, loqueretur de Christo, subito et inspirate rapiabatur a Spiritu, corpusque ejus, velut trochus ludentium puerorum in vertiginem rotabatur, ita quod ex nimia vehementia vertiginis nulla in corpore ejus membrorum forma discerni posset. Cumque diutius sic rotata esset, ac si vehementia deficeret, membris omnibus quiescebat... Tunc post aliquanta spatia, ad se paulisper reversa, quasi ebria et vere ebria consurgebat, clamabat vociferans : Adducite mihi conventum, ut summæ benignitatis Jesum in suis mirabilibus collaudemus. Mox undique concurrente conventu (lætabatur enim multum Christinæ solatio), inchoabat, Te Deum laudamus, et prosequentibus omnibus finiebat.

Ces faits, sans doute, ne doivent pas être érigés en loi; mais leur étrangeté même ne permet pas de les passer sous silence dans une énumération complète des phénomènes mystiques.

IV.— Ces violences de l'amour se manifestent surtout par les dehors de la chaleur et du feu. Dieu est un feu consommant, selon l'expression de l'Écriture¹; quand il apparaît dans l'âme, il la dilate, il l'échauffe, il l'enflamme, et ces ardeurs deviennent parfois si intenses, qu'elles s'étendent jusqu'à la chair, ainsi qu'il arrivait au Psalmiste² quand il s'écriait : « Mon cœur et ma chair ont tressailli dans le Dieu vivant. »

Ces manifestations expressives de l'amour, sous la forme de feu, se produisent à des degrés divers.

Le premier consiste dans une chaleur extraordinaire au cœur, foyer de l'amour, et, de là, rayonnant sur tous les organes. Un témoin digne de foi, dit l'historien³ de la bienheureuse Julienne du Mont-Cornillon, a déposé qu'elle avait vu plus d'une fois une grande fumée s'élever au-dessus de la tête de la pieuse vierge en prière; ce qui était sans doute, ajoute le même écrivain, l'indice du feu qui brûlait dans son cœur. L'amour divin allumait en sainte Brigitte⁴ des ardeurs si vives, qu'elle ne sentait point les froids excessifs de

¹ *Hebr.* xii, 29 : Etenim Deus noster ignis consumens est.

² *Ps.* lxxxiii, 3 : Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.

³ *BB.* 5 april., t. 10, p. 470, n. 39 : Solet quædam persona testari, de cujus assertione non est licitum dubitare, se vidisse Namurci Christi virginem Julianam, aliquando post Evangelium orationi incumbentem, et desuper caput ejus ingentem evaporationem fumi superius ascendentem...; ut videlicet agnosceret quantæ caritatis ignis fervebat in virgineo pectore, a quo tantæ fumus evaporationis monstrabatur sursum ascendere.

⁴ *BB.* 8 oct., t. 52, p. 403, n. 146. Sic ibi dormire solebat, habens super se vestem simplicem vel mantellum. Quæ, dum quærebatur, quomodo illic quiescere posset in frigoribus intensissimis, quæ in partibus illis urgent, respondit dicens : Ego sentio intus in me tantum calorem ex divina gratia quod frigus illud, quod exterius est, non me multum urget ad lectum molliorem.

la Suède. Saint Wenceslâs¹, duc de Bohême, visitant la nuit les églises, nu-pieds, à travers la glace et la neige, laissait derrière lui des empreintes sanglantes qui réchauffaient la terre ; il marchait donc le premier et recommandait à son compagnon, qui souffrait et se plaignait du froid, de poser ses pieds sur la trace de ses pieds.

V. — Le feu du divin amour peut devenir si intense qu'il force à recourir aux réfrigérants, pour tempérer les ardeurs qui envahissent et consomment le corps. On raconte de saint Stanislas² Kostka, de la vénérable mère Agnès³ et d'une infinité d'autres, que les flammes intérieures de l'amour leur causaient de délicieuses tortures, qu'on parvenait à peine à adoucir en leur appliquant sur la poitrine des linges mouillés, ou par des injections d'eau froide. « Le divin amour embrasait tellement saint François Xavier, rapporte son principal historien⁴, qu'on lui voyait d'ordinaire le visage tout en feu, et que, pour tempérer les ardeurs du dedans et du dehors, il fallait lui jeter de l'eau dans le sein. Souvent, en prêchant ou en marchant, il se sentait si épris et si enflammé, que, ne pouvant soutenir cet embrasement intérieur, il ouvrait

¹ CAROL. IV. BB. 28 sept., t. 47, p. 780, n. 6 : Cum quadam vice iret B. Wenceslaus nocturno tempore, dum nives et glacies campos et viam occuparent, miles suus secretarius, nomine Podywoy, eum sequebatur, in cujus pedibus frigus invaluit, quamvis esset calceatus, ut tolerare non posset. Cui B. Wenceslaus aiens dixit : Pone pedes tuos in vestigio pedum meorum ; quod et fecit, et calefacti sunt pedes militis, ita ut nullum frigus deinceps sentiret.

² BREV. ROM. *Pro aliq. loc.* 13 nov., 6 lect. : Inde illi facies semper accensa, nonnunquam radians, perennes lacrymæ ; ardor pectoris tantus ut media quoque hieme foret injecta identidem gelida temperandus.

³ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès*, 3^e p., c. 5, t. 2, p. 133 : Un autre effet aussi fort ordinaire de la véhémence de son amour, était de lui mettre le cœur et le corps tout en feu ; en sorte que ce n'était pas toujours assez de lui appliquer des linges trempés, comme nous avons vu ci-devant ; mais il a fallu quelquefois qu'on lui présentât un bassin rempli d'eau froide, qu'elle versait à pleine main sur sa poitrine. Et encore n'en recevait-elle pas grand allègement, car toute cette eau était consumée en un moment par la violence de son ardeur.

⁴ BOUHOURS. *Vie de S. Franç. Xavier*, l. 6, p. 558.

sa soutane tout à coup devant l'estomac ; et c'est ce qu'on lui a vu faire en plusieurs rencontres , dans les places publiques de Malaca , de Goa et sur le rivage de la mer. »

Un jour d'hiver, que saint François d'Assise était en route, monté, à cause de sa grande faiblesse, sur l'âne d'un pauvre homme, la nuit le surprit ; il dut s'arrêter sous un rocher formant une espèce de voûte, pour s'y mettre à l'abri des incommodités de la nuit et de la neige. Mais bientôt il entend son compagnon se tourner de côté et d'autre et pousser des gémissements plaintifs : le froid, dont ses vêtements trop légers ne pouvaient le défendre, l'empêchait de dormir. Alors le saint, tout brûlant de l'ardeur du divin amour, étend sa main sur lui, et, chose admirable ! au contact de cette main sacrée qui portait en elle l'incendie d'un feu tout séraphique, ainsi que s'exprime saint Bonaventure¹, le froid disparaît et cet homme ressent au dedans et au dehors une chaleur semblable à celle qui sort de la bouche d'une fournaise. *Fortifié* aussitôt en son esprit et en son corps, il dort jusqu'au matin, au milieu des rochers et de la neige, mieux qu'il n'avait jamais fait dans son lit, comme il l'assurait lui-même.

Nous voudrions pouvoir raconter les ardeurs et les saillies admirables que l'amour de Jésus fit éclater en sainte Marie-Madeleine² de Pazzi. Ses transports étaient si impétueux, que,

¹ *Legenda S. Francisci.* c. 13, t. 14, p. 339 : Cum autem vir sanctus hominem illum querulosis submurmurantem gemitibus, hinc inde seipsum jactare sensisset, tanquam qui tenui operimento contactus quiescere præ frigoris acerbitate nequibat, divini amoris fervore succensus, manu illum protensa palpavit. Mirabile certe ! repente illius sacræ manus contactum quæ seraphici calculi gerebat incendium, omni fugato frigore, tantus in virum intus et extra calor advenit, ac si quædam in eum vis flammea ex fornacis spiraculo processisset. Nam illico, et mente et corpore confortatus, suavius inter saxa et nives usque mane dormivit quam unquam in proprio lecto pausaverat, sicut ipse postmodum asserebat.

² V. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 187, n. 28-30 : Non adeo grandis est vapor ardentis fornacis, ut aliquando major non fuerit flamma, quam ex corde ejus prorumpere faciebat ardentissimus ignis divini amoris... Non poterat se continere quin clamaret: O amor ! o amor ! etc... Multoties, etiam cogebatur bibere frigidissimam aquam magna in copia, eique brachia sua

ne pouvant les contenir, elle parcourait le monastère en poussant des exclamations enflammées ; on l'entendait s'écrier sans cesse : « O amour ! ô amour ! » Pour tempérer le feu dont elle était embrasée, elle était souvent contrainte de boire une grande quantité d'eau, la plus froide qu'on pouvait trouver, d'en jeter sur son visage et sur sa poitrine, d'y plonger ses bras, sans parvenir néanmoins à apaiser la chaleur intérieure qui la consumait. Souvent on la voyait agiter un pan de son voile en guise d'éventail, afin d'apporter quelque soulagement à cette étrange torture qui mettait tout son visage en feu.

VI. — Quand l'embrasement arrive à ce point que le corps entre en ébullition, qu'il devient incandescent et brûle les objets soumis à son contact, c'est ce que les mystiques appellent l'incendie.

Le bienheureux Jean Colombini ¹, fondateur de l'ordre des Jésuates, ressentait de telles ardeurs qu'il allait presque nu par les plus rudes hivers. Un jour, un de ses amis le rencontre sur la place publique, et lui demande comment, à peine vêtu, il supporte un froid aussi intolérable, lorsque les autres n'osent sortir bien couverts d'habits et de manteaux. « Don-

immergere; quin et vultum suum eadem conspergere, ipsamque immittere in sinum, dicendo quod videretur sibi ardere atque consumi: suspiciensque in cœlum replicabat crebro: Non possum amplius tantam flammam sustinere... O amor! o amor! quam parum nosceris et amaris!... Quam autem ardens esset amorosa illa flamma, quæ purissimum ejus cor adurebat, poterat ex vultu cognosci, qui ipsimet igni videbatur simillimus: unde cogebatur aliquando, confecto ex capitis sui pannis flabello, ventulum sibi facere ad mitigandum tam grande incendium.

¹ J. B. Rossi. BB. 31 jul., t. 34, p. 377, n. 91 : Hieme sævientie, quando nivibus ventisque rigescit tellus et aer, ab amico in platea forte obvio interrogatus, equi pene nudus intolerabilem vim frigoris sustineret quam ceteri bene penulati ac tunicati vix ferre possent, respondit: Quæso te, porrige dextram, eamque apprehensam aperto pectori apprimis ac sciscitatur: Tum tibi algere videor? Nequaquam, inquit ille, statimque retracta manu ut si in prunas fuisset injecta. Papæ! Quid hoc prodigii est? Carnemne an ferrum candens tetigi? Stupetque æstu non absumi, quem prius mirabatur gelu glacieque non rigescere.

nez-moi votre main, lui dit le saint homme, et la prenant, il lui fait toucher sa poitrine à découvert. — Eh bien ! lui dit-il, vous semble-t-il que je gèle ? — Non, certes, répliqua l'autre, en retirant sa main comme si elle eût rencontré des charbons ardents. Dieu ! quel est ce prodige ? Est-ce de la chair ou un fer chaud que je viens de toucher ? » — Et il s'étonne, non plus que le bienheureux ne gèle point, mais plutôt qu'il ne soit pas consumé par une chaleur aussi intense. Parfois¹, ce feu devenait si ardent, qu'il jaillissait en rayons lumineux de toutes les parties de son corps, de sa face surtout ; lui-même, perdant le sentiment des choses extérieures dans les transports de son amour, tombait à terre, et ses compagnons apercevaient son visage tout illuminé d'une rougeur de flamme, dont leurs yeux étaient impuissants à soutenir l'éclat.

Saint Pierre² d'Alcantara, consumé de ce suave incendie de la charité, ne pouvait, par moments, tenir dans sa cellule ; il se mettait à courir dans la campagne, afin de tempérer par la fraîcheur de l'air l'embrasement de son corps. Un jour que la flamme divine venait de l'envahir, il alla se plonger jusqu'au cou dans un réservoir d'eau glacée ; mais, loin d'y trouver quelque rafraîchissement, on vit la glace se fondre et l'eau bouillir, comme dans un vase sur le feu, tant était em-

¹ J. B. Rossi. BB. 31 jul., t. 34, p. 399, n. 273 : *Ab interioris affluentia luminis ejusdem... in exteriores interdum corporis artus radii effundebantur, qui non conspici sociorum oculis non poterant... Crescente inter verba amoris flamma, a sensibus abstractus humi procubuit et linguam movere desiit.*

² Fr. LAURENT. BB. 19 oct., t. 56, p. 757, n. 221 : *Interdum hoc suavi incendio exardescens, nec cellæ angustiis retineri, nec cordis anxietates pati sufficiens, in campos evolabat, ut vel sic eam partem incendii, qua corpus æstuabat, aeris refrigerio contemperaret... Quadam die, hujus incendii divini flamma etiam corpus sibi correptum sentiens, procurrebat in hortum, ibique se totum usque ad collum congelato stagno promptius immersit...; miro tamen divinæ charitatis prodigio visum est gelu resolvi, stagnumque instar ferventis ollæ ebullire; eo quod cor S. Petri de Alcantara intus accensum, corporis ardore aquam ferventem effecerat.*

brasé le cœur du saint, d'où s'échappaient, comme d'un foyer puissant, ces inextinguibles ardeurs.

La charité qui enflammait l'âme de sainte Catherine¹ de Gênes portait le feu dans toutes les parties de son corps. Sa poitrine, en particulier, et toute la région du cœur, paraissaient incandescentes, et l'on ne pouvait y appliquer la main sans ressentir une douleur intolérable.

L'incendie de l'amour faisait du cœur du bienheureux Nicolas Factor, religieux franciscain, une véritable fournaise. Incapable d'en soutenir la violence, il se jetait en plein hiver dans des eaux glacées, lesquelles devenaient aussitôt chaudes et presque bouillantes².

La bienheureuse Lucie³ de Narni, du tiers-ordre de Saint-Dominique, consumée par ce feu intérieur, avait la peau hâve et noire, et les chairs comme cuites et rôties. Les flammes gonflaient et soulevaient si démesurément sa poitrine, que les sœurs, craignant que ses côtes ne fussent rompues, tâchaient de les contenir de tout l'effort de leurs mains. « Ah! disait-elle au plus fort de ses accès, je brûle et ne saurais plus vivre! Au feu! au feu! mes sœurs; l'amour de Jésus consume. »

Le cœur de saint Paul⁴ de la Croix, fondateur de la con-

¹ CLEM. XII. *Bulla canon.* BB. 15 sept., t. 45, p. 183, n. 39 : *Animus veluti altare Domini... totus exarsit, vaporem exhalans divini ignis, non solum penetrantis inflammantisque cordis intima, sed pertingentis usque ad exteriora corporis et ad sensus mortalium hominum. Nam thorax cæteræque partes corporis, quæ cor ambiunt, ignem spirare videbantur, nec manibus tangi poterant quin et dolore afficerentur et intolerabilem ardorem persentirent.*

² *Process. Canoniz. tit. de Char. in Deum.* (Apud BENEDICT. XIV. *De serv. Dei beatif.* l. 3, c. 23, n. 27, p. 156.) *Hujus ardoris incendium tam violenter eluxit e pectore Nicolai ut illa fornace actus stare loco nesciret, sed, cum ob rigentem hiemem gelu acuto aqua sæviret, ipse lacus et fontes ad extinguendos pectoris æstus impatienter adiret et coniectus in undas in imis visceribus temperiem quæreret, tanquam igne admoto extemplo fervere videbantur et penitus ebullire.*

³ JEAN DE SAINTE-MARIE. *Les Vies et actions mémorables des filles de Saint-Dominique*, t. 2, p. 208.

⁴ BREV. ROM. 28 avril., 6. lect. *Tanta in ejus pectore alebatur divinæ*

grégation des Passionnistes, brûlait à ce point de la divine flamme, que, plus d'une fois, la partie correspondante de sa tunique de laine en était toute grillée, et que deux fausses côtes présentaient une saillie notable du côté gauche.

Pour si extraordinaires que paraissent ces faits, ils ne sont pas rares, principalement parmi les extatiques; mais nous devons borner là nos récits, ou plutôt nous voulons les clore en citant un dernier exemple, celui de saint Philippe de Néri, en qui la plupart des prodiges de la jubilation mystique semblent se résumer comme dans un tableau vivant.

VII.— Philippe¹ demandait avec instance au Saint-Esprit qu'il daignât le remplir de ses dons. Ses vœux devaient être magnifiquement exaucés. Le jour de la Pentecôte de l'an 1544, comme il redoublait sa prière, il se sentit tout à coup embrasé

charitatis flamma ut indusium quod erat cordi propius sæpe veluti igne adustum et binæ costulæ elatæ apparent. — Cf. STRAMBI, *Vie du B. Paul de la Croix*. Casterman. 1861, t. 1, p. 342.

¹ BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 523, n. 22 et seq.: Annos natus undetriginta, quodam die sub festum Pentecostes, Spiritum Sanctum Dominum ardentem orabat, ut dona sua benigne sibi clementerque tribueret. Mos erat Philippo Spiritus Sancti gratiam implorare... Ecce autem tanto amoris igne inflammari se sensit, ut stare omnino non posset. Itaque statim sese abjecit in terram, laxatisque vestibus circa pectus, æstuanti cordi refrigerationem quærebat. Cumque aliquandiu jacuisset, ubi se ardoris impetus aliquantum remisit, erexit se; atque insolito gaudio perfusus, toto corpore concuti cœpit, ut plane cor ejus et caro exultaret in Deum vivum; dein manum mittens in sinum, ad pugni altitudinem repente supra cor pectus intumuisse persensit, quanquam ex illo tumore neque tunc temporis, neque deinde unquam dolor ullus exortus est.

Hujus autem rei causa et origo statim post mortem ejus apparuit: si quidem ex medicorum consilio dissecto corpore, in anteriori parte thoracis, in qua illa erat extuberatio, inspectæ sunt duæ costæ, ex mendosis superiores, quarta scilicet et quinta, omnino fractæ atque ita divisæ, ut earum partes inter se non parum distarent... Palpitatio cordis quæ quinquaginta continuos annos duravit: idque eo duntaxat tempore fieri solebat, quo ille aut orabat, aut sacrificabat, de rebus divinis verba faciebat, Ecclesiæ sacramenta ministrabat, aut his similia peragebat. Tunc vero toto corpore tamque acriter commovebatur, ut plane cor ejus e pectore jamjam erupturum videretur. Quamobrem sedes, lectusque et cubiculum ipsum, quæcumque demum circa illum erant, quasi terræ motu quassata, contremiscebant.

d'une flamme céleste si impétueuse, que, ne pouvant se soutenir, il se jeta par terre, et chercha, en découvrant sa poitrine brûlante, à se donner quelque soulagement. Ces ardeurs s'étant un peu ralenties, il se releva, mais tout inondé encore d'une joie ineffable qui faisait tressaillir tout son corps, son cœur surtout. Il porta la main à son côté et constata qu'il s'était fait dans la région du cœur un soulèvement de l'épaisseur du poing, sans qu'il en éprouvât aucune incommodité.

Il avait alors vingt-neuf ans, et il en vivra encore plus de cinquante, habituellement dispos, toujours alerte et joyeux, sans jamais souffrir ni parler de ce prodige, qui ne sera dévoilé qu'après sa mort. En faisant l'autopsie de son corps, les médecins trouvèrent dans la partie du thorax où s'était produite la protubérance miraculeuse, deux fausses côtes, la quatrième et la cinquième, rompues, et leurs fragments, séparés à une petite distance les uns des autres. Dans cet espace agrandi, son cœur, qui était d'une grosseur et d'une force musculaire extraordinaires, pouvait se dilater avec plus d'amplitude.

Dès que le saint se mettait à prier, à parler des choses divines ou à remplir quelque fonction sacrée, ses palpitations de cœur devenaient extrêmes; on eût dit que sa poitrine allait se rompre, son corps frémissait de telle sorte que tout sous lui et autour de lui en était ébranlé, son lit, sa chambre elle-même, absolument comme dans un tremblement de terre.

Il en résultait dans tout son organisme une chaleur¹ telle,

¹ BARNABEI. BB. 25 maii, t. 19, p. 523, n. 25: Præterea ex summo illo cordis fervore atque incendio, non modo pectus ejus, sed totum etiam corpus vehementer incalescebat; ut in medio hieme senex, vigiliis et inedia prope confectus, vel in extremo tempore ætatis, usquequaque refrigerationem quærere cogeretur. Quamobrem intempesta nocte fenestras foresque cubiculi in quo quiescebat aperire, et linteo aut flabello ventulum illi excitare... opus erat. Interdum etiam Pater, exiguo frigidæ haustu, fauces abluere necesse habebat, quas nimium ex interiori camino erumpens flamma siccaverat.

que, dans sa vieillesse même, et quoique épuisé par toutes sortes d'austérités, il était contraint, jusqu'en plein hiver, de chercher quelque rafraîchissement. Il fallait souvent, pendant les nuits les plus froides, laisser ouvertes les portes et les fenêtres de la chambre où il reposait, et agiter l'air autour de lui avec un linge ou un éventail. Ses vêtements étaient d'ordinaire ouverts sur sa poitrine, et, lorsque par le mauvais temps on l'avertissait de prendre plus de précautions, il répondait que c'était chose inutile, puisque, loin de souffrir du froid, il était en proie à des ardeurs extrêmes. Malgré sa grande mortification, il était obligé de boire de temps en temps un peu d'eau fraîche, pour désaltérer sa gorge desséchée par le souffle brûlant qui s'échappait de sa poitrine.

Parfois¹, les impétuosité devenaient si vives, qu'il trahissait par des exclamations enflammées ses amoureuses angoisses. « Je suis blessé par la charité, s'écriait-il... Laissez-moi, Seigneur, laissez-moi ! ma pauvre mortalité ne peut soutenir plus longtemps tant de joie !... Je me meurs, Seigneur, si vous ne venez à mon aide !

Mais ses transports n'étaient jamais plus ardents ni plus admirables qu'à l'autel². Là, c'était en vain qu'il s'efforçait de les contenir. Tantôt, perdant la voix, il était contraint de s'arrêter ; tantôt il éprouvait une agitation véhémement qui re-

Præterea id causæ erat, quod, vel brumali tempore, circa pectus plerumque vestes laxaret, etc.

¹ BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 523, n. 26, 28 : Hinc sæpe fiebat, ut in summo illo fervore et incendio submissis interruptisque vocibus diceret : Vulneratus charitate ego sum... ! Recede a me, Domine, recede ; neque enim tantam lætitiæ molem sustinere potest mortalis infirmitas. En morior, Domine, nisi me adjuves.

² *Ibid.*, p. 547, n. 153 : In re divina faciendâ, incredibile dictu est quanto spiritus ardore flagraret... Quanquam autem ut poterat se maxime cohibebat ; tamen, compellente vi spiritus, modo inter agendum consistere cogebatur, modo concusso corpore scabellum quoque ipsum altaris concutiebatur : sæpe etiam extra se rapiebatur, ut monitore opus esset, qui, arrepta veste eum velleret, indicaretque quid esset reliqui ad sacrificium perficiendum. Quamobrem si in publico sacrificandum illi erat, nullo alio administro utebatur, quam qui secretum bene nosset.

muait l'autel même. Tout son corps soulevé portait à peine sur la pointe de ses pieds, et, dans cette situation, on le voyait tressaillir d'un mouvement irrésistible et comme danser malgré lui. Souvent, en effet, il était ravi hors de lui-même, et il fallait le tirer par ses habits pour le faire revenir, et lui indiquer où il en était du sacrifice. Aussi, quand il devait célébrer en public, il avait soin de prendre un servant initié à son secret et qui lui rendait ces bons offices.

C'était¹ d'ordinaire à l'offertoire que commençait l'exultation de son esprit et de son cœur. Un tremblement subit le saisissait alors; il ne parvenait à verser le vin dans le calice qu'en appuyant les coudes sur l'autel, et, chose admirable, quoique le calice fût très-petit et qu'il y mit beaucoup de vin, jamais il n'en répandait la moindre goutte. Lorsqu'il élevait, selon l'usage, la divine Hostie, souvent ses bras demeuraient en l'air, comme roidis, sans qu'il pût les abaisser. C'est pour quoi il mettait la plus grande célérité à exécuter ce mouvement; il faisait de même quand il avait à distribuer la sainte communion, car alors² aussi sa ferveur s'enflammait aussitôt et mettait tout son corps en branle; on voyait au-dessus du ciboire, qu'il tenait d'une main tremblante, s'agiter et s'élever les saintes espèces; de l'autre main il posait rapidement l'hostie sur la langue des com-

¹ BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 457, n. 154. Ubi ad Hostiam offerendam ventum erat, exultare spiritus ejus corpusque ipsum gestire videbatur...; subito tremore correptus, vinum, nisi pressis super altare cubitis, in calicem infundere non poterat. Illud autem admirabile dictu est quod, cum vinum non ita paucum invergeret, et quidem tremebundus, caliceque uteretur perexiguo, ne guttula quidem sacrificanti unquam deflueret. Elevans autem de more sacratissimam Hostiam, extenta sursum brachia, quasi jam obriguissent, quandoque retrahere non valebat. Quamobrem homo prudentissimus quam citissime id facere studebat.

² *Ibid.*, p. 523, n. 157: Cum autem Eucharistiæ sacramentum aliis ministraret, subito quodam fervore succensus, non sine magna adstantium admiratione, toto corpore exultabat... Vidit illum repente tanto tremore correptum, ut cœlestis Panis particulæ supra ipsam pyxidem exilirent... Semel... sacra particula, sublata ex illius digitis in aera, visa est; quod quidem spectaculum maximum omnium stuporem excitavit.

munians, sans qu'il en laissât cependant jamais tomber aucune. Une fois seulement, on en vit une s'échapper de ses doigts dans ces agitations convulsives; mais elle demeura suspendue en l'air, à la grande admiration des assistants. Après¹ avoir pris le précieux Sang, il aspirait avec une incroyable avidité les gouttes attachées au bord du calice, et le pressait si fort avec ses lèvres et ses dents qu'il l'avait presque usé. Pour cacher la joie qui rayonnait en ce moment sur son visage, il recommandait au servent de ne présenter les ablutions que lorsqu'il l'en avertirait. Tels étaient, en résumé, les enivrements du divin amour en saint Philippe de Néri.

VIII. — L'explication de ces faits étranges n'est pas sans difficulté, quoique tout ne soit point mystère.

Sans doute, il existe un rapport frappant entre l'amour et le feu, ainsi que l'expose admirablement saint Denis² l'Aréopagite dans sa HIÉRARCHIE CÉLESTE. Comme le feu consume et change en lui-même tout ce qui l'approche et subit son action, ainsi l'amour divin transforme en Dieu la créature qui se soumet à sa puissance.

Il existe une autre raison plus saisissante du rapport entre l'amour spirituel et la chaleur corporelle du cœur. Le cœur est l'organe qui répond à la vie affective; plus l'homme étend et active sa vie d'amour, plus est profond à son cœur le contre-coup de cette activité intérieure, et ce contre-coup s'accuse par une accélération croissante du sang dans cet organe, et, de là, dans le corps tout entier. Or, l'intensité de la chaleur est en rapport direct avec celle du mouvement, qui est son véritable générateur. Ainsi s'expliquent en grande partie la

¹ BARNABÉ. BB. 26 maii, t. 19, p. 547, n. 155. Calicem quoque salutis accipiens, lambere illum et exugere solebat, usque adeo ut oras ipsius frequenti tum labiorum, tum etiam dentium impressione prope contriverit. Idque erat causæ cur in sacrificando ita sibi ministrum adesse juberet, ut vultum suum videre non posset; nec ante purificationem præberet quam ab se admonitus esset.

² C. 15. Migne, t. 3, col. 327 et 328.

plupart des embrasements mystiques : l'amour accélère le mouvement du cœur ; ce mouvement détermine une chaleur proportionnelle dans cet organe d'abord, et puis dans l'ensemble de l'organisme.

Toutefois, la corrélation naturelle entre l'amour intime de l'âme et la chaleur sensible des organes ne suffit pas à donner raison de tous ces phénomènes ; car, en plusieurs, l'incandescence se produit sans aucun symptôme de fièvre ni d'accélération anormale du sang. De plus, le corps ne pourrait naturellement soutenir des secousses aussi violentes : dans les embrasements de l'incendie, surtout quand ils sont répétés, les chairs devraient se consumer, se calciner. Rien de semblable n'a lieu : les embrasements et les transports n'empêchèrent point le bienheureux Colombini, saint Pierre d'Alcantara, saint Philippe de Néri et d'autres encore, de parvenir à un âge avancé.

C'est pourquoi la meilleure explication nous paraît être dans le miracle.

CHAPITRE XXIII

LES SOUFFRANCES MYSTIQUES

LE DON DES LARMES ET LES MALADIES MYSTIQUES

L'esprit du Christianisme sur la réparation par la croix. — Formes diverses des souffrances mystiques. — Le don des larmes. Différentes sortes de larmes. — Sources de larmes infuses. — Les maladies mystiques : leurs causes. — Les trois signes auxquels on les reconnaît, savoir : la manière dont elles surviennent, leur signification symbolique, leurs effets. — Quelques traits. — Admirable tableau dans sainte Lidwine.

I. — C'est la loi du Christianisme que la restauration de l'homme déchu se réalise par la souffrance volontaire. Jésus-Christ a glorifié son Père et racheté l'homme en souffrant, et il prolonge dans les âmes les plus saintes sa réparation et sa rédemption par la douleur. On ne peut l'aimer sans aimer la croix. L'âme enflammée de son amour est donc appelée à reproduire la vie expiatrice de ce divin Réparateur.

L'amour, d'ailleurs, a pour premier effet d'associer aux douleurs du Bien-Aimé : « Souviens-toi, disait Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie¹, que c'est un Dieu crucifié que tu veux épouser ; c'est pourquoi, il te faut rendre conforme à lui, en disant adieu à tous les plaisirs de la vie, puisqu'il n'y en aura plus pour toi qui ne soient traversés de la croix. » Et l'amant pourrait-il ne pas souffrir en voyant l'objet de son amour méconnu, repoussé, outragé ? Si l'amour

¹ *Vie de la Bienheureuse par ses contemporaines*, t. 1, p. 67.

produit la joie, il produit donc aussi, par une conséquence naturelle, la souffrance.

Ainsi s'explique le grand attrait qui porte les âmes aimantes à la vie crucifiée. Jésus-Christ répond à leurs désirs et satisfait ses desseins de réparation en ajoutant aux douleurs et aux tribulations de ses fidèles serviteurs des épreuves spéciales qui hâtent et consomment leur immolation. Le caractère distinctif de ces épreuves est de ne point trouver d'explication dans l'ordre régulier de la nature, et de trahir, par leur nature ou par leurs causes, une origine surnaturelle.

II. — Les larmes sont le signe ordinaire de la douleur. Quand elles proviennent d'une source surnaturelle, on doit les tenir pour un don gratuit de Dieu.

Sans occasionner de lésion ni d'altération dans les organes, l'amour, par ses désolations, peut jeter le corps dans un abattement extrême qui exprime les angoisses intérieures. Mais, ordinairement, la douleur corporelle se localise, et, quand elle résulte d'une altération organique, elle constitue ce que l'on appelle une maladie. Si le principe de l'affection morbide part de la nature, la maladie est naturelle; lorsqu'elle procède d'une cause supérieure, la maladie est, dans ce cas, du ressort de la Mystique.

Enfin, la raison principale de la souffrance mystique est d'associer à la passion du Sauveur, et cette participation peut aller jusqu'à marquer sur la chair les empreintes du crucifiement par la stigmatisation.

Le présent chapitre traite du don surnaturel des larmes et des maladies mystiques; les deux suivants seront consacrés à l'intéressante question des stigmates. Nous avons longuement parlé des désolations et des tristesses intérieures, en décrivant les épreuves passives qui préparent à la contemplation. Ce qui resterait à dire sur ce sujet trouvera sa place parmi les accessoires de la stigmatisation.

III. — Les larmes sont l'expression naturelle de la douleur¹, et, comme le remarque saint Thomas², alors même qu'elles proviennent des joies de l'amour, elles supposent un mélange de tristesse.

Il importe de bien distinguer de quelles larmes il s'agit ici.

Les larmes sont actives ou passives, selon qu'elles jaillissent par le seul effort de la nature, ou qu'elles sont dues à une action spéciale et gratuite du Saint-Esprit. Les larmes actives sont généralement indifférentes en elles-mêmes ; elles deviennent bonnes ou mauvaises, d'après le caractère de leur objet ou de leur fin. Celles qui sont mauvaises naissent de la source même de nos péchés, c'est-à-dire de nos passions³. Parmi les larmes honnêtes, les unes sont provoquées par des motifs naturels, bons en soi ; les autres, par des motifs surnaturels. Ces différentes sortes de larmes actives, soit bonnes, soit mauvaises, naturelles ou surnaturelles, ne sont pas *celles* qui intéressent la Mystique ; elle ne s'occupe que des larmes infuses ou passives.

On les appelle infuses, parce qu'elles n'ont point leur raison d'être dans la nature et qu'elles sont un don gratuit de Dieu ; passives, parce qu'il n'est pas au pouvoir de la volonté de les faire naître ni d'en tarir la source⁴.

¹ GREG. NYSS. *Lib. de hominis opificio*, c. 12. Migne, Patr. gr., t. 44, col. 159: In dolore, propter tristitiam subtiles meatuum transpirationes... quæ deinde guttæ lacrymæ appellantur.

² Sum. 2. 2. q. 82. a. 4, ad 3 : Lacrymæ prorumpunt non solum ex tristitia, sed ex quadam affectus teneritudine, præcipue cum consideratur aliquid delectabile cum permixtione alicujus tristabilis ; sicut solent homines lacrymari ex pietatis affectu, cum recuperant filios, vel caros amicos, quos existimaverant se perdidisse. Et per hunc modum, lacrymæ ex devotione procedunt.

³ JOSEPH LOPEZ EZQUERRA. *Luc. myst.* Tr. 5, n. 137, p. 101 : Malæ et activæ sunt quæ ex malo impuroque fonte profluunt, videlicet quæ stillantur propter pusillanimitatem, iram, vindictam, desperationem, amissionem bonorum temporalium, vel profanam dilectionem.

⁴ J. LOPEZ EZQUERRA. *Ibid.*, n. 146 : Quarum omnium causa prorsus supernaturalis est et infusa, licet naturaliter per oculos profuant : unde ejusmodi

Ce don se rencontre fréquemment parmi les saints. La bienheureuse Marguerite¹ de Hongrie avait les joues consumées par les larmes qui coulaient sans cesse de ses yeux, pendant qu'elle priaît. Saint Anschaire², premier archevêque de Hambourg, demande longtemps et obtient, à la fin de sa vie, de pouvoir pleurer à volonté. Le démon se plaint que les larmes que saint Auxence³ mêle à ses prières le brûlent. Nous pourrions citer à l'infini, et nous croyons pouvoir affirmer qu'aucun autre don gratuit et extraordinaire n'a jamais été accordé avec autant de profusion que celui des larmes, parce que nul autre ne convient mieux à la condition présente de l'homme.

IV.— Parmi ces larmes, on en distingue de plusieurs espèces, que Joseph Lopez Ezquerra⁴ ramène aux trois sources de la douleur, du désir et de l'amour.

Les premières sont causées par la double désolation d'avoir offensé Dieu et de le voir offensé. Telles furent sans doute les larmes dont Marie-Madeleine⁵ arrosa les pieds du Sauveur dans la maison du pharisien. La bienheureuse Marguerite⁶ de Cor-

lacrymas vocamus infusas, non solum propter earum causam, sed etiam quatenus citra omnem animæ facultatem et considerationem effunduntur; nihil enim sufficere posset, si a Deo misericorditer et supernaturaliter non darentur.

¹ GARIN. BB. 28 jan., t. 3, p. 519, n. 30: In orationibus semper flebat. Habebat genas adustas fluxu lacrymarum et multa sudariola consumebat per detersionem earum.

² S. RAMBERT. BB. 3 febr., t. 4, p. 429, n. 59...: In ultimo ætatis suæ anno hanc gratiam diu quæsitam, Domino largiente, promeruit, ut quotiescumque vellet, ploraret.

³ BB. 14 febr., t. 5, p. 775, n. 28: Eo autem orante in cella, cœpit draco loqui...: Mihi infeste Auxenti..., rivi tuarum lacrymarum me comburunt.

⁴ *Luc. myst.* n. 146, p. 102: Lacrymæ perfectæ et penitus passivæ... ad triplex genus possunt referri, videlicet ad lacrymas doloris, ad lacrymas pœnæ impatientis et ad lacrymas amoris vulnerati.

⁵ *Luc.* VII, 38: Lacrymis cœpit rigare pedes ejus.

⁶ JUNCTA, BB. 22 febr., t. 6, p. 307, n. 19: Hæc ita proximorum vitia cum Christi Passione deflevit, quod non solum frequenter præ dolore radices oculorum videbantur de suis orbibus erui, verum etiam aliquando lacrymæ in sanguinem versæ sunt.

tone et sainte Otte¹ répandaient des larmes de sang sur les péchés des hommes et pour obtenir leur conversion. Sainte Marie-Madeleine² de Pazzi, méditant sur l'ingratitude des hommes, pleurait amèrement ; dans sa douleur, son cœur en venait à ce degré d'angoisse qu'il semblait faire effort pour sortir de sa poitrine, et on l'entendait s'écrier : « O Amour ! combien vous êtes offensé ! Vous n'êtes point connu ! Vous n'êtes point aimé ! »

Les larmes infuses naissent aussi du désir d'être à Dieu sans retardement ni incertitude. Sainte Geneviève³ de Paris avait reçu à un haut degré le don des larmes, mais elle ne pouvait surtout en retenir le cours toutes les fois qu'elle levait les yeux au ciel et qu'elle pensait à la prolongation de son exil. L'impatience qu'elle avait de jouir de Dieu faisait également verser à la vierge syrienne, sainte Domnine⁴, une abondance extraordinaire de larmes.

Ce désir impatient vient de l'amour, la source la plus féconde des saintes larmes. Au seul nom de l'adorable *Trinité* et à celui de Jésus-Christ, saint Ignace⁵ de Loyola éprouvait

¹ FR. SCHEMBECK. BB. App. ad 5 maii, t. 20, p. 597, n. 12 : Toto affectu deprecabatur Dominum pro conversione gentium et confirmatione neophytorum, non solum lacrymas, sed sanguinem quandoque ex oculis fundens... Similiter et pro peccatoribus.

² V. CEPARI. BB. 25 maii, t. 19, p. 258, n. 45 : Paulo post lacrymari incipiens, atque erumpens in voces planctu interruptas, aliaque magnæ angustiae indicia dans..., ita agebat ac si cordi exilire de pectore cupienti viam faceret...; magno cum affectu dicebat : O amor, quantopere offenderis ! non agnosceris, non amaris !

³ BB. 3 jan., t. 1, p. 139, n. 14, p. 142, n. 41 : Quotiens cælum conspexit, toties lacrymata est... Idcirco sine intermissione flere consueverat, quandoquidem sciebat se in corpore positam peregrinari a Domino.

⁴ THEODORET. BB. 1 mart., t. 7, p. 33, n. 1 et 3 : Dies totos continuis lacrymis ducens, non solum rigat genas, sed amictus quoque cilicinos : talibus enim indumentis corpus tegit... Lacrymatur, et luget, ac ingemiscit...; ardens enim in Deum amor has parit lacrymas, mentem ad divinam accendens contemplationem, stimulisque pungens et urgens ut ex hac vita excedat.

⁵ BB. 31 Jul., t. 34, p. 539, n. 624 : Ut imprimeretur mihi tam alte Jesu nomen..., succurrebat nova lacrymarum et singultuum copia... Postea etiam in sacello novæ lacrymæ novique sensus pietatis in SS. Triadem semper desinentis.

un tel attendrissement que ses yeux coulaient aussitôt comme deux fontaines. Le bonheur d'être à Dieu donnait à sainte Élisabeth de Hongrie les mêmes émotions, mais calmes et se-reines. « Elle pleurait sans cesse, écrit son grand admirateur Montalembert¹, et le don des saintes larmes, qu'elle avait reçu dès le berceau, était devenu de plus en plus abondant, à mesure qu'elle approchait de la tombe. Plus elle se sentait heureuse, et plus elle pleurait; mais ses pleurs coulaient comme d'une source tranquille et cachée, sans jamais rider son visage, sans altérer en rien ni la pure beauté ni la placidité de ses traits; ils n'y ajoutaient qu'un charme de plus : c'était le dernier épanchement d'un cœur auquel nulle parole ne pouvait plus suffire. »

Il faut compter parmi les larmes de l'amour celles que fait répandre la compassion envers Notre-Seigneur crucifié. La vénérable Marie d'Oignies² en versait des torrents quand elle méditait le mystère de la Passion, sans qu'aucun effort humain pût les contenir. Un prêtre l'ayant repris avec douceur, une veille de vendredi saint, du peu de modération qu'elle semblait mettre dans ses pleurs et ses sanglots, elle se retira de l'église par obéissance et pria le Seigneur de montrer à cet ecclésiastique que l'on n'arrête pas au gré de la volonté les larmes qui jaillissent par le mouvement de l'Esprit-Saint. Ce jour-là même, pendant que ce prêtre disait la messe, il se

¹ *Hist. de sainte Élisabeth*, ch. 28, 5^e éd., p. 547.

² JACQ. de VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 551, n. 17 : *Quadam die ante Parasceven...*, quidam de sacerdotibus ecclesiæ eam ut oraret cum silentio et lacrymas cohiberet, quasi blande increpando, hortabatur. Illa vero... impossibilitatis suæ conscia, egressa clam ab ecclesia..., impetravitque a Domino cum lacrymis, ut prædicto Sacerdoti ostenderet, quia non est in homine lacrymarum impetum retinere, quando flante Spiritu vehementi fluunt aquæ. Cum igitur sacerdos ille die eodem missam celebraret, aperuit Dominus et non fuit qui clauderet; emisit aquas et subverterunt terram. Tanto enim lacrymarum diluvio subversus est spiritus ejus, quod fere suffocatus sit; quantoque reprimere impetum conabatur, tanto magis lacrymarum imbre non solum ipse, sed et liber et altaris linteamina rigabantur.

fit en lui une telle irruption de larmes, qu'il en était presque suffoqué; plus il s'efforçait de les réprimer, plus elles coulaient avec abondance, non seulement sur lui, mais encore sur le livre et sur les linges de l'autel. Il comprit alors, par sa propre expérience et avec confusion, ce qu'il n'avait pas voulu apprendre de l'humilité et de la charité. La servante du Christ, qui avait tout vu en esprit, étant rentrée à l'église longtemps après la messe, raconta au prêtre ce qui venait de lui arriver : « Maintenant, lui dit-elle, vous savez par vous-même qu'il n'est pas donné à l'homme d'arrêter l'impétuosité de l'Esprit, quand il souffle sur nous. »

Lorsque le phénomène mystique que nous décrivons ne dépasse point une certaine mesure, on peut l'expliquer par le rapport physiologique qui existe entre les émotions intimes et les larmes. Mais, quand ce phénomène prend des proportions qui devraient altérer les organes, et qu'ils n'en reçoivent cependant aucune atteinte, il faut en chercher l'interprétation, non dans la nature, mais au-dessus ou en dehors, c'est-à-dire dans le miracle.

Marie¹ d'Oignies, dont nous venons de parler, versait nuit et jour des larmes en si grande abondance, qu'elles ruisselaient sur son visage, et que le sol en eût été détrempé autour d'elle, si elle n'avait eu soin de les recueillir avec les linges qui couvraient sa tête. Son confesseur et son biographe, Jacques de Vitry, lui ayant demandé un jour si cet écoulement

¹ JACO. DE VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 551, n. 18. Cumque autem per dies et noctes continue exitus aquarum deducerent oculi ejus, et lacrymæ. non solum in maxillis ejus, sed ne in ecclesiæ pavimento lutum ex lacrymis relinquerent, lineo quo caput tegebat panno excipiebatur... Dum vero compatiens affectu, post longa jejunia, post multas vigiliis, post tantas lacrymarum inundationes, quærerem utrum exinanito, ut fieri solet, capite, aliquam sentiret læsionem vel dolorem : Hæ, inquit, lacrymæ sunt, reflectio mea, hæ sunt mihi panes die ac nocte; quæ caput non affligunt, sed mentem pascunt; nullo dolore torquent, sed animam quadam serenitate exhilarant; non cerebrum evacuant, sed animam satietate replent et suavi quadam unctione mulcent, dum per violentiam non extorquentur, sed sponte a Deo propinantur.

continuel, joint à ses longs jeûnes et à ses veilles prolongées, ne l'épuisait pas et si sa tête ne s'en trouvait point affaiblie : « Ces larmes, lui répondit-elle, me réconfortent ; c'est mon pain et du jour et de la nuit : loin de me fatiguer la tête, elles raniment mon esprit ; loin de me causer quelque douleur, elles rassèrent et réjouissent mon âme ; au lieu d'affaiblir mon cerveau, elles remplissent mon cœur d'une onction et d'une suavité célestes, parce qu'elles ne sont pas le résultat de la violence, mais le fruit de la Bonté divine qui les donne. »

La bienheureuse Véronique¹ de Binasco répandait continuellement, pendant ses prières et ses méditations, de douces et silencieuses larmes, et, si elle faisait effort pour les retenir, elle était prise aussitôt d'un enrouement violent qui la rendait malade. On l'a vue en répandre une telle quantité, pendant ses oraisons contemplatives, que ses habits en étaient trempés, et la terre inondée tout autour, comme si on y eût jeté un plein vase d'eau. Pour recueillir celles qu'elle versait pendant ses ravissements, on mit dans sa cellule une terrine, dans laquelle elles tombaient si abondamment, qu'il s'en trouva quelquefois jusqu'à deux livres de Milan.

Comment expliquer naturellement une telle effusion de larmes, dont la santé ne ressent aucun dommage ?

V.— Les maladies mystiques ont pour caractère distinctif de provenir d'une cause surnaturelle. Elles peuvent cependant se produire à l'occasion d'une infirmité ou d'un accident

¹ ISIDORE DE ISOLANIS. BB. 13 jan., t. 2, p. 174, n. 11-15 : *Lacrymarum autem ea copia ab oculis ejus fluebat, qua exuberantia flumina viderentur. Nullæ voces, nulli strepitus, nullive motus lacrymis jungebantur... Sategit nonnunquam fluentes retinere lacrymas, qua de re raucedine vocis vehementi laboravit... Retulit Thadæa a secretis Veronicæ, luce quapiam divinitus apparente, tantam lacrymarum copiam effudisse, qua vestes humectatas nimium conspexerit, ac solum veluti si aquæ vas illi effluisset... Cogitavit nonnunquam autem vas terreum in virginis cella servare... Fuit autem vas lacrymarum collectum, ponderis librarum duarum Mediolanensium.*

naturels; le cours et les phases diverses du mal feront apercevoir l'intervention divine.

Les causes de ces épreuves imposées aux âmes aimantes se résument dans les trois suivantes : l'expiation des fautes personnelles, l'amour de Jésus-Christ crucifié, la réparation des péchés des hommes.

VI. — Les signes auxquels on peut reconnaître les maladies mystiques apparaissent souvent dans la manière dont elles se déclarent ou finissent, c'est-à-dire, quand elles commencent ou qu'elles cessent par un acte, une circonstance qui n'ont aucun rapport naturel avec le mal. Ainsi, on peut affirmer le caractère mystique d'une affection morbide, lorsqu'elle se produit pendant la méditation des souffrances du Sauveur; après qu'on s'est offert en victime, soit pour expier ses propres péchés ou ceux des autres, soit pour obtenir toute autre faveur spirituelle ou temporelle; si ses phases concordent avec le cycle ecclésiastique; si elle résulte d'une intervention que Dieu permet pour éprouver ses serviteurs, comme il arriva à Job, et comme cela s'est vu en beaucoup d'autres saints. Il en sera de même, si le mal, après avoir déconcerté l'art humain par l'étrangeté de ses formes, cesse tout à coup à la suite d'une prière, d'un ravissement, d'une communion, sur le commandement des supérieurs; si sa fin est annoncée par révélation ou pour un terme précis, ou encore, si, après la mort, toute trace de plaies et d'altération des organes disparaît, et que le corps resplendisse d'une beauté merveilleuse.

Dans ces cas et autres semblables, on devra regarder le mal comme ayant une origine surnaturelle. L'évidence sera d'autant plus convaincante que la maladie sera mieux constatée et aura résisté à tous les remèdes naturels.

La signification symbolique peut être encore un indice décisif; comme si, par exemple, l'entêtement est puni par un violent mal de tête; les excès de bouche, par l'impuissance de

rien prendre, par une faim extrême, par des vomissements ; les tiraillements du schisme, par la dislocation des membres. Cette signification, on le comprend, n'est connue que par révélation ou par des coïncidences extérieures qui indiquent ce rapport.

Un des signes, de tous le plus admirable et le moins suspect, de la provenance surnaturelle d'une maladie, sont les effets qui en résultent. Dans ces sortes d'infirmités, tandis que le corps est torturé et broyé, l'âme surabonde souvent de consolations et de lumière ; toujours, de force et d'énergie. Il ne suffit pas, pour qu'on puisse conclure au caractère mystique de la maladie, que le patient supporte le mal avec résignation ou même avec joie ; les effets dont nous parlons doivent être éclatants et dépasser les proportions ordinaires du calme et de la patience communes. La marque la plus sûre est une proportion croissante entre les douleurs du corps et les grâces extraordinaires de l'âme. « Lorsque le corps vient à être affligé de quelque douleur, dit sainte Gertrude¹, la partie qui souffre est à l'âme comme une atmosphère tout éclairée des rayons du soleil, et dont elle reçoit de merveilleuses clartés ; en sorte que, plus les souffrances sont grandes et universelles, plus les lumières qu'elles communiquent à l'âme sont pures et brillantes. »

Outre ces effets de sainteté sur l'âme, les maladies mystiques sont souvent accompagnées de phénomènes merveilleux dans l'ordre corporel. Les plus fréquents et les plus extraordinaires sont l'odeur suave qu'exhalent les plaies de ces divins malades et les guérisons qu'opère leur contact.

VII. — Il nous reste à produire des exemples de ces divines

¹ *Vitæ et Revelat.* l. 2, c. 14, p. 112 : Cum contingit corpus per aliquam passionem affligi, ex parte membri patientis, suscipit anima tanquam aerem solari luce perfusum, et ex hoc miro modo clarificatur. Et quo universalior seu gravior est passio, eo puriorem clarificationem animæ præstat.

infirmités, et des circonstances qui permettent de les reconnaître.

Sainte Aldegonde¹ est inspirée de demander à Dieu une maladie qui tourmente son corps et sanctifie son âme ; elle ne tarde pas à ressentir au sein les atteintes d'un horrible cancer.

Anne-Catherine Emmerich reflétait, dans ses étranges et continuelles maladies, les angoisses de l'Église pendant la dernière période du jansénisme et les sombres jours de la grande Révolution. Un de ses historiens, le Père Schmøger, après avoir décrit les bouleversements et les défections opérés par la plus remuante et la plus astucieuse des hérésies, exprime ainsi le contre-coup réparateur que recevait de tous ces excès l'admirable servante de Dieu, devenue comme une victime universelle.

« Tel était, dit-il², le temps où Anne-Catherine portait le poids des souffrances de l'Église, et l'on peut penser que son cœur avait été préparé à l'issue et au but de ses souffrances, qui circulaient en elle, non comme un mal général ou comme une maladie vague répandue dans toutes les parties du corps, mais qui lui était imposée par Dieu, suivant un certain ordre, ou à certains intervalles, comme des tâches bien délimitées qu'elle avait à accomplir complètement, de manière qu'en terminant l'une elle en commençait aussitôt une autre. Chacune de ces tâches lui était montrée à part en vision sous des formes symboliques, afin que leur acceptation fût un acte méritoire de sa charité... Dans la vision, Anne-Catherine voyait et comprenait parfaitement la signification intime de ses souffrances et leur connexité avec la situation de l'Église. Le cycle entier des fêtes de l'Église était pour elle un présent

¹ BB. 30 jan., t. 3, p. 665, n. 16: Tribulari desiderabat in corpore, ut glorificaretur in anima. Et quia humiliter petiit, misericorditer impetravit, quod patientissime supportavit. Accepit ergo cancri vulnus in mamilla corporis... Cœpit gravissimis premi doloribus.

² *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, t. 1, ch. 14, n. 14, p. 212.

toujours vivant et sans voiles ; elle prenait part, comme une contemporaine, aux solennités dans lesquelles l'Église fête tous les jours les mystères de la foi et les faits de la religion... Dans cette participation à la célébration des fêtes, elle recevait de son divin fiancé, non seulement les tâches qu'elle avait à remplir pour son Église selon l'ordre du calendrier ecclésiastique, mais aussi la force, la consolation intérieure et la paix inaltérable du cœur, qui lui étaient nécessaires pour ne pas perdre courage au milieu de ses tortures incessantes. Quoique le rapport entre telle et telle souffrance corporelle et la tâche d'expiation... se montrât clairement et simplement dans la vision..., devant les religieuses ou le médecin, elle n'eût pas osé s'ouvrir sur ce sujet, parce qu'on l'eût crue folle ou en délire. Elle se soumettait donc de bon gré à toutes les prescriptions de l'homme de l'art et supportait avec docilité les tentatives que la science médicale, si étrangère sur ce terrain, faisait pour guérir en elle des souffrances qui étaient le but de sa vie. »

Ces souffrances étaient aussi multipliées qu'étranges et cruelles. « Outre les douleurs continues et singulièrement poignantes qui ne finirent qu'avec sa vie, et qui avaient leur siège dans le cœur, il y avait en elle une succession perpétuelle de maladies très-variées dans leurs formes et présentant souvent les symptômes les plus contradictoires ; car elle avait à supporter non seulement l'ensemble des souffrances de l'Église, mais encore les souffrances variables de ses membres pris individuellement. Il n'y avait pas dans tout son corps un point qui fût sain ou exempt de douleur, car elle avait tout donné à Dieu¹. »

La vénérable Anna-Maria Taigi fut également associée à ce rôle glorieux de la réparation par la croix. « Elle souffrait continuellement des maux de tête extraordinaires, qui aug-

¹ *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, t. 1, ch. 14, n. 12, p. 207.

mentaient encore d'intensité le vendredi, surtout pendant les heures de la passion du Sauveur; ils étaient tellement violents qu'elle était obligée de se mettre au lit, et, lorsque les circonstances ou les exigences de la maison la forçaient à continuer son travail, le mal était alors si fort que, malgré sa vertu et son énergie naturelles, ses larmes coulaient par torrents. Ses yeux étaient comme percés d'épines, et ne pouvaient supporter sans de vives douleurs la lumière du jour. Les oreilles souffraient d'un rhumatisme aigu, qui était presque continu...; elle avait constamment dans la bouche une amertume insupportable. Son odorat sentait d'une façon sensible l'infection horrible des péchés qui couvrent le monde, c'était un tourment intolérable; ses pieds et ses mains souffraient, surtout celle qui avait le pouvoir de guérir les malades, des douleurs violentes et aiguës; tout son corps était tourmenté. La pauvre femme fut atteinte d'une foule de maladies, telles que goutte, asthme, hernie, douleurs dans les jambes, surtout dans les dernières années de sa vie... Crucifiée sur son lit de douleur, elle était la joie et la consolation des autres, la paix et l'allégresse de ceux qui la voyaient, l'ardeur et le courage des affligés; elle s'intéressait affectueusement à tout le monde avec une bienveillance inexprimable, oubliant ses propres souffrances, toujours tranquille, gaie, courageuse, toujours résignée en tout à la volonté de son divin Époux. Les souffrances augmentèrent sans cesse, mais les eaux abondantes des tribulations amères qui fondaient sur sa tête, ne purent jamais éteindre le feu qui brûlait dans son cœur. Afin de prolonger sa douloureuse existence, dans l'intérêt du prochain, Dieu daignait lui indiquer quelquefois ce qui devait la soulager ou la guérir¹. »

« Elle avait continuellement des entretiens célestes; mais, au lieu des jouissances spirituelles qu'elle y goûtait jadis, le

¹ *Relation de son confesseur*. Cf. BOUFFIER. *La Vén. servante de Dieu Anna-Maria Taïgi*, t. 4, n. 4, p. 163.

ravissement la transportait aux contemplations les plus douloureuses, et Dieu lui découvrait les maux du monde, les fléaux préparés par sa justice, les péchés des peuples, ceux des ecclésiastiques, etc. C'est pourquoi les communications et les ravissements n'apportaient aucun soulagement à son cœur; sa charité la portait, au contraire, à prier de nouveau le Seigneur de suspendre sa colère et ses justes vengeances, et à faire des offrandes réitérées d'elle-même; Dieu, agréant ses désirs, vengeait sur elle les droits de sa justice, et c'étaient alors de nouvelles et cruelles souffrances¹. »

Ce mélange de douleurs corporelles et d'illuminations intimes se rencontre également en Jeanne-Marie² de la Croix, religieuse franciscaine. « Elle souffrait presque continuellement; toutes les maladies semblaient conjurées contre elle, et se succédaient de la manière la plus étrange; de sorte qu'elle était souvent obligée de garder le lit pendant longtemps. La fièvre, les douleurs de reins, la pierre, les crampes les plus horribles, les inflammations d'entrailles, les convulsions, les vomissements, les tourments d'une soif que rien ne pouvait apaiser, les maux de dents les plus douloureux, et d'autres maladies encore, faisaient de sa vie un martyre continuel. Mais au milieu des plus cruelles souffrances, elle gardait un visage gai et bienveillant, et n'avait sur les lèvres que des paroles affables qui gagnaient tous les cœurs. Elle se voyait elle-même, sous une image ingénieuse et pieuse à la fois, comme un instrument de musique dont les cordes délicates n'étaient bonnes à rien, lorsqu'elles n'étaient pas touchées par la main du céleste artiste. Mais, lorsque cette main puissante touchait les cordes tendres de son corps, il en sortait comme des sons douloureux, lesquels s'accordaient tous

¹ *Relation de son confesseur*. Cf. BOUFFIER. *La Vén. servante de Dieu, Anna-Maria Taigi*; t. 4, n. 6, p. 169.

² BÈDE WEBER. *Jeanne-Marie de la Croix et son époque*, trad. par Charles de Sainte-Foi, 1856. — p. 355.

dans une ravissante harmonie, et chantaient comme un cantique d'amour à Jésus-Christ. Elle entendait au fond de son âme une voix qui lui disait familièrement : « Courage, ma sœur; chante le Seigneur sur la harpe de la croix. Il a partout des compagnons de sa table, mais bien peu de sa croix et de ses souffrances. » Elle devenait alors comme enivrée d'amour pour la souffrance: « Oh ! que je suis heureuse, soupirait-elle, que Dieu veuille bien laisser tomber sur ma pauvre âme quelques parcelles de la sainte croix ! » ... Le caractère singulier des maladies dont elle était atteinte décida un jour un ecclésiastique à réciter sur elle les prières des exorcismes, afin de la délivrer des influences diaboliques, dont il la croyait victime. Elle devint alors tout embrasée d'amour, et Dieu, la touchant au fond le plus intime de son être, lui dit : « O sainte simplicité ! c'est moi ; aucun exorcisme ne peut me chasser. Tu n'es ni charmée, ni ensorcelée, ni possédée. Laisse agir le Saint-Esprit, il ne suit point les règles des médecins de la terre. » Ses souffrances montaient quelquefois à un tel point, que son âme tombait dans les angoisses de la mort, tant elle se trouvait mal à l'aise dans le corps qui la retenait ; ses nerfs se tordaient d'une manière affreuse, souvent pendant un jour et une nuit sans interruption. Elle allait jusqu'à cette limite extrême qui sépare la mort de la vie. Dieu la délivrait alors lui-même des souffrances dont elle était assaillie, et plongeait toutes les puissances de son âme dans une paix profonde et dans un ravissement ineffable. Sortant avec un doux sourire de cette lutte terrible, elle s'écriait : « Vive l'amour de mon Dieu ! je verserais avec joie pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang. » Des visions merveilleuses venaient parfois la consoler dans ses souffrances, et éclairer de leur douce lumière la nuit profonde dont elle était enveloppée. »

La vénérable Marie¹ Bagnesi, qui offrit en sa personne

¹ AUG. CAMPI. BB. Corollar. ad 28 maii, t. 19, p. 111*, n. 21, 25 : Solebat insuper Dominus dilectam hanc suam certis temporibus specialibus visitare,

un admirable modèle des souffrances mystiques, sentait renouveler ses douleurs tous les vendredis, pendant la semaine sainte et toute celle de Pâque, au jour de l'Ascension, aux fêtes de la Bienheureuse Vierge et de quelques saints, particulièrement de ses patrons. Mais, tandis que son corps subissait ce surcroît de tortures, son âme recevait un accroissement de force et de consolations célestes. Lorsque ceux qui vivaient avec elle voyaient empirer le mal, ils ne s'en étonnaient plus, et l'expliquaient par le temps où l'on était, par l'approche de telle ou telle solennité. Au plus fort de ses souffrances, si l'occasion se présentait d'exercer la charité et d'édifier par de ferventes paroles, elle semblait se retrouver entièrement, et elle parlait comme si elle n'eût souffert de rien. Dans ces saints entretiens, son visage s'enflammait, et il s'y faisait comme un mélange ravissant de la blancheur du lait et de la pourpre des roses; on eût dit une jeune fille de vingt ans; et cependant, depuis son adolescence jusqu'à sa mort, elle passa près de quarante-cinq ans sans pouvoir se lever de son lit.

Lorsque sainte Françoise¹ Romaine méditait sur les plaies

immittendo eidem novos cruciatus : atque ordinario qualibet sexta feria , per hebdomadam sanctam , atque Paschalem totam , in festo suæ admirabilis ascensionis atque in festivitibus Deiparæ Virginis , aliorumque nonnullorum Sanctorum , specialium Patronorum suorum . Quanquam autem iisdem temporibus quoad corpus magis afflicta cernebatur , interius nihilominus corroborabatur... Quoties ergo solito pejus habere ipsam videbant domestici sui , consueverant dicere , id mirum non esse , quia tale esset tempus , vel talis aut talis appropinquabat solemnitas . . Si quando , pleuriticis aggravata cruciatibus... , supervenisset urgens quædam exercendæ erga proximum caritatis occasio , videbatur subito restitui sibi , certaque cum gratia et modestia incipiebat sic loqui ac si nihil mali pateretur . Atque in hujusmodi sancto colloquio effervescens , tota inflammabatur facie : in qua cum lacteo candore certans rosarum purpura , faciebat eam videri quasi annorum viginti puellam .

¹ *MATTIOTTI*. BB. 9 mart., t. 8, p. *96, n. 15 : Singulas Crucifixi plagas amore mirabili contemplans , tanto dolore et compassione afficiebatur , ut in corpore suo eadem vulnera sibi videretur habere... ; ut puta , dum vulnera pedum contemplabatur , Christi sui intima compassione claudicabat ; si vero manuum plagas , quidquid casu tetigisset , ex impotentia ad terram cadebat ; cum autem caput Christi spinis coronatum contemplando intueretur , nec stare , nec sedere , nisi in lecto jacere solummodo poterat .

des pieds du Sauveur, elle souffrait des pieds et ne marchait que difficilement ; quand elle considérait les blessures des mains, elle ressentait une vive douleur dans ses mains, qui laissaient alors tout tomber ; si elle contemplait la tête couronnée d'épines, elle était incapable de se tenir debout ou assise, elle était obligée de se coucher sur son lit.

Par une sorte de sympathie et de solidarité surnaturelles, la vénérable Marie¹ d'Oignies ressentait les infirmités de ses amis et souffrait de leurs tentations. Pour s'en délivrer, elle demandait à un prêtre de faire le signe de la croix à l'endroit malade, et le mal se déplaçait aussitôt, mais pour se jeter sur une autre partie. La délivrance n'était complète qu'après que le signe avait été répété deux ou plusieurs fois.

On lit de plusieurs saintes âmes, que, en célébrant la mémoire des martyrs, elles participaient à leurs tourments. La bienheureuse Jeanne² d'Orvieto éprouvait, aux jours de leurs fêtes, le crucifiement de saint Pierre et la décollation de saint Paul, et prenait dans ces ravissements l'attitude de ces divers supplices.

Sainte Colette³ subissait ainsi tour à tour, la nuit qui pré-

¹ JACQ. de VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 556, n. 40 : Aliquando, cum aliquis ex amicis suis aliquo gravamine laboraret, vel alicui tentationi succumberet, tunc ipsa cum infirmantibus infirmata, cum scandalizatis vehementi dolore urebatur, et tunc plerumque morbum suum prædictum in aliquo membrorum suorum particulariter sentiebat. Statim autem, novi miraculi genere, vocato aliquo sacerdote, dum digito crucis signum super locum infirmitatis sacerdos faceret, quasi virtutem sanctæ crucis expavescens infirmitas, in alium locum fugiebat. Facto vero iterum atque iterum crucis signaculo, vagus morbus et profugus expectare diutius pondus crucis non audebat, sed tandem... a corpore ancillæ Crucifixi penitus discedebat.

² JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies et actions mémorables*, etc., t. 2, p. 126.

³ ÉR. de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 566, n. 124 et 125 : Et erat quiddam valde mirabile, cum nulla pertransiret hebdomada in qua non experiretur unum vel duo martyria veraciter in seipsam, videlicet quod aliquando torquebatur in igne, sicut B. Laurentius... Et illud martyrium communiter per spatium unius integræ noctis protendebatur. Interdum vero torquebatur velut S. Vincentius, aliquando vero crucifigebatur, aliquando autem excoriabatur ut S. Bartholomæus, aliquoties minutatim confricabatur, nonnun-

cédaient les solennités des martyrs, tous leurs supplices. Elle se sentait tantôt brûlée, comme les bienheureux diacres Laurent et Vincent, tantôt écorchée, comme saint Barthélemy, tantôt crucifiée, coupée en morceaux, plongée dans l'eau ou l'huile bouillante. Parfois il lui semblait qu'on lui arrachait le cœur, qu'on lui ouvrait et déchirait les entrailles, qu'on enfonçait dans ses chairs des tiges enflammées, et qu'on la transperçait de part en part.

« La dévotion cordiale que la mère Agnès de Jésus avait pour les très-illustres martyrs saint Laurent et saint Étienne, était récompensée par cette précieuse et terrible grâce de participer à leurs tourments. Les douleurs de la lapidation et les ardeurs du feu, elle les éprouvait au jour de leurs fêtes, d'une façon aussi réelle et sensible que si elle eût été sur un gril ou assommée à coups de pierre. Saint Pierre, le Martyr (de Vérone) pour lequel elle avait une dévotion particulière, lui faisait une pareille faveur. Car tout le jour de sa fête, d'une minute à l'autre, elle sentait comme de grands coups qu'on lui donnait au cœur, et il lui semblait qu'on lui fendait la tête, tant la douleur qu'elle y sentait était violente, participant ainsi au martyre de ce glorieux saint¹. »

VIII. — Sainte Lidwine semble résumer en sa personne et en sa vie tous ces prodiges d'infirmité et de patience.

Lidwine naquit² en Hollande, dans l'avant-dernière année du XIV^e siècle. Elle sortait à peine de l'enfance, que sa rare

quam vero bulliebatur. Nihilominus interdum sibi videbatur quod cor ejus aperiretur, etc. Et similiter de ceteris atrocissimis tormentis, quibus gloriosi martyres exanimati fuerunt singillatim et singulariter, ipsa conjunctim et universaliter, aut successive torquebatur; etsi non ab exteriori persecutore manualiter illatis, a Deo tamen mirabiliter intromissis et inflictis, et ab eadem experimentaliter et realiter toleratis, et interdum vehementius et asperius in ea quam in ceteris.

¹ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès*, 3^e P., c. 18, t. 2, p. 414.

² J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 305, n. 1. *Lydwina nostra de comitatu Hollandiæ traxit originem.*

beauté et la grâce qui resplendissait dans toutes ses manières la firent rechercher en mariage par les partis les plus avantageux. Elle repoussa toutes les offres, s'enferma dans la maison paternelle pour se mettre à l'abri des tentations du monde, et déclara à ses parents que, si on s'obstinait à l'importuner, elle obtiendrait de Dieu quelque difformité qui découragerait toutes les poursuites¹. Vers l'âge de quinze ans, une première maladie lui enleva tous ses charmes, et lui permit de reparaitre sans danger en public. Ses compagnes l'emmenèrent, par une journée d'hiver, se divertir avec elles à patiner, ou du moins à les voir patiner sur la glace, ainsi que les jeunes filles ont l'habitude de le faire en Hollande. Pendant qu'elles se livraient à ce jeu innocent, l'une d'elles, dans sa course rapide, vint heurter Lidwine qui fut jetée violemment sur un tas de glaçons, et dans ce choc se rompit une des petites côtes². Malgré les soins et les remèdes, il se forma à cet endroit un ulcère intérieur qui lui causa les plus cruelles souffrances. Durant une crise qui la mettait hors d'elle-même, s'étant élancée soudainement de son lit entre les bras de son père, l'abcès creva, mais le pus, ne trouvant point d'autre issue, dut sortir par la bouche avec des vomissements si pénibles, que

¹ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 307, n. 10. Cum esset formosa corpore, statura elegans..., admodum grata..., a dignioribus ditioribusque ad conjugium a patre peteretur... Quæ respondit: Non est in voluntate mea, peroptime pater, ut virginitatem meam pro conjugio mortali exponere velim... et si vim passa fuero, talem in corpore mihi deformitatem imprecahor a Domino, quo de cetero ad sponsalium non coarcter.

² *Ibid.*, n. 12 et 13: Ætatis suæ anno decimo quinto vel circiter..., dejecta prolixi languoris gravedine, facta est facies squalida, recessit decor ejus primus, adeo ut spernerent eam qui prius nimio amore capti fuerant... Factum est in una dierum tempore hiemali..., ecce recreationis causa veniunt et reliquæ sociæ virgines, invitantes eam, quatenus paululum solatii super glaciem, more adolescentularum regionis Hollandiæ, accipere dignaretur... Ecce una puellarum rapido cursu veniens..., in Lydwinam casualiter impegit, impactamque super fragmina glaciæ dira collisione dejecit, sicque dejectæ costam unam intrinsecus frangi coegit.

ses parents crurent leur fille aux portes du tombeau¹. Sa vie cependant se prolongera pendant plus de trente ans, mais au milieu d'incessantes douleurs, des maladies les plus étranges qui se succèdent et s'accumulent à l'envi sur le corps de cette admirable victime.

Son estomac débilité ne supportait aucun aliment. Consumée par une soif brûlante, elle buvait, non de l'eau fraîche qu'elle ne pouvait sentir, mais tout ce qu'elle rencontrait, de l'eau tiède, de l'eau bourbeuse et fétide. Le sommeil fuyait loin de ses paupières, et les larmes étaient toute sa consolation pendant ses longues insomnies; en trente-huit ans, elle ne dort pas l'équivalent de trois nuits. Toutes ses compagnes d'enfance l'abandonnèrent, comme si elle eût été morte, et elle se trouva réduite à la plus triste solitude: Dieu seul fut son soutien dans ses incroyables épreuves². Elles se multiplièrent sous toutes les formes. La putréfaction gagna les plaies intérieures; elles se remplirent de vers d'une couleur noirâtre, gros comme la pointe d'un fuseau et de la longueur d'un pouce, lesquels, après avoir rongé les intestins et les parties voisines, se firent jour par trois ouvertures; il en sortait de cent à deux cents par jour³. Une

¹ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 308, n. 16: Vita tandem torturarum voragine, sui ipsius nescia, de grabatulo quo se involverat, in sinum senis miserentissimi se dejecit. Unde mox apostematis apertura subsequuta est, et humore profuente intrinsecus, cum exitus non pateret aliorum, statim accedente pœnosissimo vomitu, membratim discindi videbatur; plorantibus qui aderant quod mors in januis esset.

² *Ibid.*, n. 18: Omnem escam abominabatur anima ejus, quam vel plusculum sumens, discrasia stomachi statim evomere cogebatur. Omnem pretiosum potum similiter exhorrebat, etc... Stomacho vacuo, somnus ei modicus vel nullus, ut ita loquar; lacrymis rigare stratum per singulas noctes solum erat ei solatium... A collectaneis tanquam mortua derelinqui...

³ *Ibid.*, p. 309, n. 20: Cœperunt proxima conmarcescere ventris intestina, et cœperunt insuper vermes horridissimi, modo quodam inaudito, de profundo corporis ebullire, qui quidem ita multiplicati sunt..., ut in uno eodem utero ternam aperturam, post corrosionem viscerum facerent... Vermium autem sic ebullientium numerus interdum centum, interdum ducenti, communius autem ultra centum per singulos dies. Aspectus eorum

plaie nouvelle se forma à l'épaule droite dont la pourriture eut bientôt dévoré les chairs et mit la patiente dans l'impossibilité de se remuer : il fallut attacher avec des bandelletes les deux parties de son corps qui semblaient vouloir se séparer. Le feu sacré envahit son bras droit et en consuma la chair vive jusqu'aux os ; il n'y resta qu'un seul nerf pour le rattacher au tronc. Elle éprouvait à la tête des élancements violents, comme si on lui eût percé le crâne avec des aiguilles, ou qu'on le lui eût brisé à coups de marteau. Elle souffrait pendant des semaines et des mois entiers des maux de dents qui étaient des sortes de rage. Son front se fendit du haut en bas, son menton se divisa également jusqu'à la lèvre inférieure, sa langue s'enfla au point que souvent elle ne pouvait plus parler. Ses yeux ne furent point épargnés ; après d'affreuses douleurs, l'un s'éteignit entièrement et l'autre devint si faible, que la lumière lui était insupportable. Une esquinancie chronique se forma dans sa gorge, qui lui causa des angoisses inouïes et l'empêcha souvent de recevoir la sainte Eucharistie. Ce qu'elle rendait de sang par les narines, la bouche, les yeux et les oreilles était prodigieux. Elle vomissait encore habituellement une eau rougie, en si grande quantité que, dans le cours d'un seul mois, il y aurait eu la charge de deux hommes, de sorte que ses infirmités mêmes faisaient de sa vie un miracle permanent¹.

horribiles, color quoque eorum griseus..., spissitudo juxta grossitudinem extremæ partis fusi communioris, longitudinem articuli digiti manus protendebatur.

¹ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 309, n. 22 et 23. Cœpit exinde dextera scapula putrescere, adeo quod non nisi fasciis vel mappulis ad hoc aptis in aliam poterat gyrari partem, alioquin compago membrorum fuisset prorsus dissoluta... Dextrum quidem brachium ignis, quem vulgus sacrum nominat, usque ad ossa consumpserat...; uno tantum nervo firmiore pendulum reliquæ massæ corporis cohærebat. Caput ejus punctionum aculeis et malleationibus affligebatur sursum; frons vero ejus antrorsum fissura longa lataque ad modum anfractus deformabatur; similiter et mentum ejus fissura usque ad labrum divisum, cum coagulo sanguinis, tumefacientis

Elle rejeta également par morceaux les poumons et le foie; ses seins étaient couverts de pustules presque toujours purulentes; ses pieds et ses jambes, paralysés; ses entrailles, à demi consumées par les vers et en proie à une hydropisie qui dura dix-huit ans; pour achever son martyre, à tous ces maux vint s'ajouter celui de la gravelle, qui la tortura horriblement jusqu'à sa mort. La peste ayant fait invasion en Hollande, Lidwine en fut la première atteinte. En un mot, les fièvres de tout genre, toutes les maladies connues et d'autres encore la travaillèrent pendant trente-huit ans, quelques-unes, continuellement jusqu'à la fin de sa vie, d'autres, pendant des intervalles de temps plus ou moins considérables¹.

Au milieu de ces afflictions corporelles dont nous n'avons pu donner qu'une description sommaire, Lidwine gardait une sérénité et une patience admirables. Dans les commentaires, il est vrai, il y eut dans son âme des moments de défaillance; mais peu à peu elle se raffermir, et bientôt son courage devint héroïque². « S'il ne fallait, disait-elle, qu'un

loquelæ membra, sæpius loqui prohibebat. Oculorum passiones inexhorribiliter pertulit...; dolores vero dentium, frequentes, etc... Guttur ejus sæpissime squinancia... præfocabatur..., copioso fluxu sanguis per nares, os, aures et oculos versabatur... Habebat interea sæpissime rubentis aquæ vomitum, in tanta copia, quod interdum in uno mense magnum vix sufficisset capere fusum liquorem quantum conjuncti modo duo viri communiter possent portare.

¹ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 310, n. 24 et 25 : Pulmonis penitus et hepatis partes quasi frustatim... amisit. Ubera ejus ineffabilibus pustulis atque apostematibus, ut plerumque, saniem immittebant. Calculi tortura mirabilis eam vexans ad mortem usque perduxit... Marcentibus cunctis partibus inferioribus ventris... Tibiarum et pedum sensibilitate privata... Cujuslibet speciei februm..., non in latitudine medicinalis facultatis ægritudo memoratur, cujus donativum non persenserit... Harum ægritudinum, aliquæ fuerunt permanentes... aliquæ vero perseverantes ad tempus.

² *Ibid.*, n. 32, 33 : Ab illo die, cœpit oculos mentis aperire, cœpit incrementum infirmitate, robor spiritus concipere, cœpit omne amarum carni spiritui dulcescere; adeo ut nihil ei saperet nisi solus Jesus, et hic crucifixus... Posito quod unica salutatione Angelica omnes a me possem repellere... passiones, minime vellem.

Ave Maria pour opérer le miracle de ma guérison, je me garderais bien de le dire. » Elle supportait toutes ses douleurs avec joie, et, tandis qu'au dehors elle semblait accablée par la main de Dieu, au dedans cette divine main lui dispensait des faveurs incomparables. Nous avons raconté, en parlant des bilocations, ses pérégrinations merveilleuses à travers les saints lieux, dans le temps même qu'elle était clouée sur son lit par la multitude de ses infirmités. Dans ses visions et ses extases, elle prévoyait les diverses souffrances qu'elle aurait à supporter et le sens symbolique que la volonté divine y attachait. Tout était en quelque sorte miracle autour d'elle. Ses parents¹ conservaient dans un vase ce qui était sorti de son corps par suite des opérations ou par dissolution, car il s'exhalait de ces matières putrides une senteur qui surpassait les plus agréables parfums ; il en était de même de ses plaies et de tout ce qui avait été à son usage.

Nous ne raconterons pas la multitude de prodiges qui remplirent cette vie. Mais il nous faut mentionner la miraculeuse transformation qui s'opéra sur sa chair, à la mort de la servante de Dieu². Dès qu'elle eut rendu son âme, son visage, défiguré par la maladie, devint d'une beauté ravissante ;

¹ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 313, n. 43: *Beatissima igitur virgo Lydwina..., facta velut apotheca cœlestium aromatum..., quamvis revera frustatim vitalia, tam pulmonis quam hepatis quam etiam viscerum seu intestinorum, integritati corporis necessaria, longo marcentium cruciatu diroque vomitu perdidisset. Hæc tamen omnia, sic amissa particulatim, pro fetore, merorum instar electuariorum aut aromaticarum specierum de se præbebant odorem.*

² *Ibid.*, n. 285-292: *Non aliud sibi videbatur domus mortuæ Virginis, quam locus aromaticus, promptuarium unguentorum, cella balsami... Ecce prodiit facies ejus candida instar imaginis exquisitæ pictoris egregii artificio studiosissime depictæ. Deponentes quoque vestimenta quæ circa corpus eo tempore posita fuerant, invenerunt corpus pulchrum, planum, solidum atque perfectum, quasi eadem hora purissimo colore per omnia membra delibutum... Fatebantur autem virgines cum aliis qui jugiter diu noctuque sacrum depositum observabant, non siti, non somno, non esurie se gravari...; et hoc ex mira suavitate fragrantis odoris, etc.*

toutes les parties de son corps, naguère en décomposition, apparurent intègres et sans aucune trace de plaies, d'une couleur uniforme et éclatante qui charmaient les regards en inspirant la pureté. Il s'échappait de cette dépouille bénie une odeur si délicieuse et si fortifiante, que les vierges préposées à sa garde n'éprouvèrent pendant deux jours et trois nuits, ni le besoin du sommeil ni celui de la nourriture.

C'est ainsi que Dieu sait faire éclater sa force au sein des infirmités humaines.

CHAPITRE XXIV

LES SOUFFRANCES MYSTIQUES

LA STIGMATISATION

SES FORMES DIVERSES

En quoi consiste la stigmatisation. — Ses formes diverses : elle est apparente ou invisible, — Permanente ou périodique et transitoire, — Simultanée ou successive. — Les stigmates des mains et des pieds. — La blessure du côté. — La couronne d'épines. — L'agonie et la sueur de sang. — La flagellation. — Reproduction successive des autres scènes de la Passion. — Les formations plastiques sur la chair. — Les incrustations et les inscriptions intérieures.

I. — Les blessures imprimées sur la chair du Sauveur dans le crucifiement demeurent l'expression la plus haute et la plus simple du drame divin consommé au Calvaire. Ces marques glorieuses de la réparation par la Croix survivent en Jésus-Christ à la transformation de son corps, et il les grave quelquefois, par la vertu ineffable de son amour, sur les corps des saints, pour en faire des images vivantes de sa vie crucifiée. Ces plaies dont il garde les traces dans la gloire et qu'il communique aux amants de la Croix sont appelées stigmates, d'un mot grec (στίγματα) qui signifie percer, blesser, ouvrir avec le fer, et, par extension, marquer d'un fer rouge, ce qui se pratiquait sur les esclaves de la Grèce et de Rome : de là est venu aux crucifiés de l'amour le nom de stigmatisés.

Ces ouvertures sacrées sont en Jésus-Christ au nombre de cinq : deux aux mains, deux aux pieds, et celle du cœur. La stigmatisation pure et simple emporte la communication de ces cinq empreintes. Mais, outre ces blessures principales, Notre-Seigneur reproduit encore dans ses serviteurs la série de ses souffrances : l'agonie, la flagellation, le couronnement d'épines, les stations et les phases diverses du crucifiement jusqu'au Calvaire. Aux signes qui remettent en acte ces scènes de douleur, se rattachent les formations plastiques par lesquelles le Sauveur grave sur quelque partie intérieure ou extérieure du corps l'image de la Croix, les instruments de la Passion, ou toute autre marque semblable. Tout cet ensemble de phénomènes tendant à reproduire les douleurs intimes du divin Crucifié et les circonstances extérieures de son supplice, fait en quelque sorte partie de la stigmatisation. Elle est cependant censée complète lorsqu'elle présente les cinq plaies et la couronne d'épines; et, rigoureusement parlant, les cinq plaies suffisent, alors même que les autres aspects de la Passion ne seraient point reproduits.

Remarquons attentivement que la participation purement intérieure aux souffrances de Jésus-Christ n'emporte point l'empreinte des stigmates; les stigmates n'existent que lorsque les douleurs caractéristiques du crucifiement se localisent dans le corps, comme cela eut lieu en Notre-Seigneur.

II. — Les stigmates sont apparents ou invisibles. Ils sont invisibles, lorsqu'on souffre telle ou telle douleur de la Passion dans la partie du corps et sous la forme qui leur correspondent en Jésus-Christ crucifié, mais sans que cette souffrance locale se révèle par aucune trace extérieure.

Ils furent apparents en saint François d'Assise et en plusieurs autres. Les saints et les saintes qui ont demandé à Dieu que ces empreintes sacrées demeurassent invisibles, et

qui l'ont obtenu, sont beaucoup plus nombreux. Dominique¹ de Jésus-Marie, voyant Notre-Seigneur qui s'apprêtait à graver les stigmates sur son corps, le supplia de ne le point faire, se réputant indigne d'une telle faveur. Jésus exauça en partie sa prière, et imprima seulement dans son âme l'empreinte de ses blessures. Après avoir tenté par toutes sortes de moyens de faire disparaître les divines plaies dont elle avait été marquée, la vénérable Ida² de Louvain s'efforça de dérober celles des mains aux regards des hommes; mais, parce que la vivacité de la douleur la trahissait, et que la nécessité de gagner sa vie ne lui permettait pas de tenir ses mains toujours couvertes, craignant par-dessus tout que ce prodige ne l'exposât à la vénération publique, elle supplia la Bonté divine de retirer cette faveur. Dieu exauça sa prière en faisant disparaître entièrement les marques extérieures, et en adoucissant la douleur qu'elle ressentait. Sainte Lidwine³, se voyant marquée de ces blessures, demanda au Seigneur de les soustraire à tout regard humain, et aussitôt elles furent recouvertes par la peau, tout en demeurant imprimées dans la chair. Celles

¹ CARAMUEL. *Dominicus*, c. 5, p. 140: Voluit Christus benedictionis nomine sua illi stigmata imprimere; oravit Dominicus ne faceret...; Christus... impressit animo.

² HUGUES de FLORE. BB. 13 apr., t. 11, p. 163, n. 16: Videns itaque Dei famula præfata stigmata locis supradictis tam firmiter impressa consistere, quod nullo valisset ea medicationis aut chirurgicæ curationis artificio removere, primo quidem hæc ipsa quæ præferebat in manibus oculere studuit... Sed cum incassum in hac absconsionis diligentia sese laborasse conspiceret..., timens, ut post accidit, ne fortassis hujus miraculi novitas, ob sui raritatem, in populo divulgaretur..., omnipotentis Dei clementiam profusis precibus exorare cæpit... ut... a suo corpore stigmata removerit; qui clementer eam exaudiens, ipsas quidem cicatrices, a locis quibus olim impressæ fuerant, penitus auferendo dimovit; sed doloris pristini læsionem ab eisdem locis ex toto non abstulit.

³ BRUGMAN. BB. 14 apr., t. 11, p. 330, n. 429: Timens Dei signifera quod vulnera tam patula in futurum latere non possint, cum ex hoc concursus hominum et applausum timeret, oravit Dominum...; repente superinducta est cutis quinque vulneribus ipsis; eo tamen salvo quod reliquis succedentibus annis vitæ nonnunquam dolore pariter et livore postmodum caruit.

de la bienheureuse Lucie¹ de Narni furent visibles pendant sept ans ; puis, à sa prière, elles disparurent, sauf le stigmate latéral, moins exposé aux regards, qu'elle conserva encore quelque temps, et qui finit aussi par se fermer.

Quelquefois, ces empreintes apparaissent sous une autre forme que celles qu'elles ont en réalité, ainsi qu'on le voit en sainte Catherine de Ricci. Tandis que ses mains étaient ouvertes de part en part, plusieurs de ses sœurs apercevaient seulement des foyers lumineux qui les éblouissaient ; d'autres, des plaies enflées et rouges, mais cicatrisées, avec un rond noir au milieu, de la largeur d'un denier, autour duquel on voyait du sang circuler².

III. — Il est difficile de rien préciser sur la permanence des stigmates. En général, ils persévèrent jusqu'à la fin de la vie, et même après la mort ; car, plus d'une fois, on en a vu couler un sang rose et pur, comme si la personne jouissait encore de la plénitude de la vie. Ce qui est particulièrement merveilleux, mais aussi plus rare, c'est que, longtemps après le trépas, ces sacrées ouvertures se conservent dans un corps qu'elles semblent préserver de la corruption. Dès que la bienheureuse Hélène³ de Hongrie eut rendu le dernier soupir, les plaies dont elle avait été marquée aux pieds et aux mains se fermèrent ; mais, dix-sept ans après, celle de son côté fut trouvée intacte, et un prêtre, y ayant mis ses deux doigts, les en retira tout imprégnés d'une liqueur huileuse très-odoriférante. Chez plusieurs, les blessures et les douleurs stigmatiques disparaissent entièrement avant la fin de la vie ou cessent d'être visibles, presque toujours par l'effet de leurs prières.

Ces plaies peuvent aussi ne se produire qu'à des périodes

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses filles de Saint-Dominique*, t. 2, l. 1, c. 7, p. 209.

² P. HYAC. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, ch. 10, t. 1, p. 175.

³ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses filles de Saint-Dominique*, t. 1, l. 3, c. 1, p. 762.

déterminées, pendant le carême ou la semaine sainte, par exemple; ou bien à des jours fixes, comme le vendredi de chaque semaine, tous les Vendredis saints, et en des circonstances analogues qui rappellent les mystères douloureux du Sauveur. Le plus souvent, les crises qui rouvrent ces plaies et en font couler le sang n'ont lieu qu'à des intervalles plus ou moins distancés et précis, soit que les empreintes extérieures se maintiennent ou qu'elles s'effacent.

Sainte Jeanne¹ de la Croix reçut les stigmates le Vendredi saint, et les garda jusqu'à la fête de l'Ascension de la même année; mais ils ne paraissaient que du vendredi au dimanche matin, à l'heure de la résurrection; hors ce temps, les marques et les douleurs cessaient entièrement. La vénérable Gertrude² d'Oosten fut également honorée des plaies sacrées du Sauveur dans la nuit du jeudi saint, et, au moins jusqu'à l'Ascension de cette même année 1340, sept fois le jour, aux heures canoniales, il s'en échappa un sang d'une belle couleur rouge. Le concours nombreux qui venait troubler sa solitude pour contempler ce prodige et qui effrayait son humilité, lui fit demander d'en être délivrée. Le Seigneur l'exauça; le sang cessa de couler; les empreintes seules demeurèrent jusqu'à sa mort. Son amour lui fit redemander dans la suite les traces sanglantes, mais sa prière demeura sans effet.

La bienheureuse Étienne³ de Soncino avait ses plus grands accès de douleur tous les vendredis de l'année et aux deux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix. C'était le mercredi et le vendredi, et particulièrement pendant

¹ ANTOINE d'ACA. *Vie admirable de sainte Jeanne de la Croix, du Tiers-Ordre de Saint-François*, 1614, p. 149.

² BB. 6 jan., t. 1, p. 351, n. 20: Hæc devota virgo Gheertrudis de Oosten... susceperat ante diem Parasceves in nocte quinque vulnera Christi, de quibus septies in die multis hebdomadis emanavit gratia sanguinis rubicundi, vel ad minus usque ad Ascensionem Domini anno eodem et ejusdem MCCCXL.

³ JEAN de SAINTE-MARIE. *Vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses filles de Saint-Dominique*, t. 1, l. 3, c. 2, p. 704.

toute la semaine sainte, que la bienheureuse Osanne⁴ de Mantoue ressentait la douleur de ses stigmates, dont elle ne cessait jamais d'ailleurs de souffrir. Elle avait obtenu de Notre-Seigneur que ces blessures demeuraient invisibles à tous ; elle seule les voyait ; mais, au moment de sa mort, elles reparaltront, et pendant des siècles sa chair incorruptible en gardera la trace².

IV. — La stigmatisation est tantôt simultanée et tantôt successive. Saint François³ d'Assise reçut les cinq empreintes le jour de l'Exaltation de la Croix, dans une rapide vision. La bienheureuse Osanne⁴ de Mantoue obtint d'abord la couronne d'épines, puis la plaie du cœur, et, un an après, celles des pieds et des mains. La bienheureuse Hélène⁵ de Hongrie reçut le stigmate de la main droite le jour de saint François d'Assise, qu'elle avait coutume d'honorer d'un culte spécial ; et celui de la main gauche, dans la fête des glorieux apôtres Pierre et Paul, à l'heure de midi ; pour les stigmates des pieds et du côté, on ne sait ni le jour ni l'heure où ils lui furent donnés.

V. — La forme des stigmates apparents varie suivant les sujets. D'ordinaire, ils se produisent avec hémorragie, sinon

¹ FR. SYLVESTR. BB. 18 jun., t. 24, p. 580, n. 105 : Horum stigmatum dolor nulla intermissione Virginem excruciat : Mercurii tamen et Veneris die majorem in modum excrecebat. At, ea hebdomada quam sanctam appellamus, usque adeo invalescebat, ut omnes ejus vires pessumdaret... Latebant præterea hæc stigmata universos, sibi autem manifesta et aperta erant, tanquam subtili et perspicuo velo contacta.

² *Ibid.*, p. 557, n. 19 : Apparet in integro Beatae corpore vultus nullibi læsus, apparent nudi pedes manusque, in iisque vestigia sacrorum stigmatum clare conspiciuntur.

³ S. BONAVENTURE. *Legend. S. Franc.* c. 13, t. 14, p. 338.

⁴ FR. SYLVESTR. BB. 18 jun., t. 24, p. 579, n. 101-104 : Tum ille, sese de cælo Osannæ offerens, coronam diris acerrimisque extractam sentibus affert... Læta admodum Osanna impetrato munere multo majorem universo suo potiundi optato spem concepit ; quippe Christum, qui eam vulnere lateris donarat, cetera quoque præbiturum putabat. Quare... cum crebras et importunas preces pro impetrandis reliquis stigmatibus longo tempore profudisset, una dierum quarto idus martias, anno insequenti, etc.

⁵ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses filles de Saint-Dominique*, t. 1, l. 3, c. 1, p. 762.

d'une manière continue, du moins à l'heure des crises, principalement dans la région du cœur. Cependant, il n'est pas rare que les empreintes ne soient accompagnées d'aucun écoulement, ou seulement de simples exsudations aqueuses, comme une sorte de rosée.

Aux pieds et aux mains, la configuration stigmatique est très-variée. En saint François¹ d'Assise et en plusieurs autres, c'étaient des excroissances charnues semblables à des clous. D'autres fois, les pieds et les mains sont perforés comme ils le furent en Notre-Seigneur, et la place des clous s'accuse par un vide d'où le sang suinte, à des moments déterminés, avec plus ou moins d'abondance. En d'autres, c'est une blessure sanguinolente, toujours sans suppuration; ou même une simple congestion sanguine, qui s'étend d'un côté à l'autre des mains et des pieds, mais sans les perforer de part en part. Cette plaie détermine tantôt une *dépression* et tantôt un léger renflement, et revêt des formes et des couleurs diverses. Les stigmates de Jeanne² de la Croix étaient ronds, de la grandeur d'une petite pièce de monnaie (d'un réal), frais et vermeils comme les roses. Ceux de la vénérable Ida³ de Louvain étaient comme des cercles diversement nuancés, qui ressortaient en dedans et en dehors. En Jeanne-Marie⁴ de la Croix « c'étaient des points bleus semés de taches de sang, ressemblant à des têtes de clous, que recouvrait une pellicule très-mince. Ils étaient grands comme un denier, mais ils ne paraissaient qu'à la main gauche et au pied droit, et seulement d'un côté, sans jamais saigner. » La bienheu-

¹ S. BONAVENTURE. *Legend. S. Franc.*

² ANTOINE d'ÂÇA. *Vie admirable de sainte Jeanne de la Croix*, ch. 14, p. 148.

³ HUGUES de FLORE. BB. 13 april., t. 11, p. 162, n. 13: In locis manuum aut pedum, illis scilicet ubi jam manus pedesve Domini clavorum punctio-nibus arcebantur, quasi circuli quidam diversi coloris, repræsentationes quædam stigmatum intrinsecus simul et extrinsecus excreverunt.

⁴ BÈDE WEBER. *Jeanne-Marie de la Croix*, ch. 13, p. 368.

reuse Marie-Françoise¹ des Cinq-Plaies avait les mains percées d'outre en outre ; mais, à sa prière, ces plaies s'étaient recouvertes d'une légère membrane, au travers de laquelle on pouvait encore apercevoir l'ouverture intérieure.

Signalons dans la stigmatisation des pieds une particularité digne de remarque. Un grand nombre de stigmatisés placent, pendant l'extase douloureuse qui renouvelle en eux la scène du crucifiement, leurs pieds l'un sur l'autre, comme s'ils étaient réunis par une transfixion unique. Peut-on inférer de cette attitude singulière que le Sauveur aurait eu, lui aussi, les pieds superposés sur la croix par un seul et même clou ?

Cette question, purement historique², n'appartient point

¹ P. BERNARD LAVIOSA. *Vie de la B. Marie-Françoise des Cinq-Plaies*, ch. 17, p. 89.

² La tradition chrétienne est fort divisée sur ce point d'histoire. Les uns, parmi lesquels Thomas Bertholin (*de Cruce*, Hyp. 1, § 5, p. 59), Bellarmin (*De septem Christi Verbis*, Proœm.), Benoît XIV (*De festis*, l. 1, c. 7, n. 87, p. 89); de nos jours, M. l'abbé Martigny (*Dict. des Antiquités chrét.*, mot CRUCIFIX, § 4), et M. Rohaut de Fleury (*Mémoire sur les instruments de la Passion*, l. 2, c. 1, § 1), et la plupart des modernes veulent que les pieds aient été transpercés chacun séparément, et ils s'appuient sur la difficulté de réunir les deux par un seul clou sans briser les os, ce qui contredirait la prophétie : *Os non comminuetis ex eo* (Joan. xix, 36); sur l'historique des quatre clous rapportés par sainte Hélène, sur l'autorité de plusieurs Pères, enfin sur d'anciennes peintures qui représentent le Sauveur fixé à la croix par quatre clous.

D'autres, comme saint Bonaventure (*De Medit. vitæ Christi*, c. 78, t. 12, p. 606), et le célèbre Tostat (*Paradox.* 3, c. 10), croient que le crucifiement se fit avec trois clous, deux pour les mains et un pour les deux pieds. Ils invoquent eux aussi le témoignage des docteurs, la coutume des premiers siècles chrétiens de représenter ainsi le Sauveur sur la croix (Baronius, *Annal.* anno 34, n. 118. — Anno 326, n. 52), coutume perpétuée de nos jours parmi les Latins ; car chez les Grecs, l'usage est depuis longtemps de représenter le Sauveur crucifié avec quatre clous. D'autres, enfin, demeurent indécis en face de ces raisons contradictoires ; parmi ces derniers, citons D. Calmet (*Dict. de la Bible*, mot Clous), Suarez (*De Myst. Christi*, disp. 36, sect. 4, n. 7, p. 567) qui regarde la solution comme impossible : *In hac re nihil certi statui posse existimo* ; Juste-Lipse, dont le traité de la Croix est un monument d'érudition sur la matière, et qui conclut ainsi (*De Cruce*, l. 2, c. 9, p. 48) l'étude de la question présente : *Itaque si morem veterem vides, arbitrium fuit de clavis, et frustra litigamus. Si de Christo tamen quæritur, nescio, et*

à notre sujet; mais nous ne pouvons dissimuler qu'elle s'est compliquée de difficultés parties de la mystique. Sainte Brigitte déclare à plusieurs reprises, dans ses **RÉVÉLATIONS**¹, avoir vu le Sauveur attaché à la croix avec quatre clous, deux aux mains et deux aux pieds. D'autre part, plusieurs extatiques, en qui se reproduisent d'une manière vivante les scènes de la Passion, superposent les pieds comme s'il n'y avait qu'un seul clou pour les deux. Nous citerons en particulier sainte Marie-Madelcine² de Pazzi, Marie-Marguerite³ des Anges, la vénérable mère Agnès⁴ de Langeac, sainte Catherine⁵ de Ricci. La bienheureuse Gerardesque⁶ de Pise voit Notre-Seigneur pendu à la croix les deux pieds réunis par un seul clou. La bienheureuse Baptista Varani⁷ entend, de la bouche même du divin Crucifié, ces paroles : « J'ai été attaché

in dissensu Patrum non est meum arbitrari. Ainsi, d'après ce dernier auteur, les anciens avaient coutume de crucifier les criminels avec trois ou avec quatre clous indifféremment. Qu'en a-t-il été de Jésus-Christ? le dissentiment des docteurs rend la difficulté à peu près insoluble.

¹ Lib. 4, c. 70, p. 276: *Ecce malleus et quatuor clavi acuti in promptu sunt... (p. 272). Et pedes similiter ad foramina sua distenduntur... et... duobus clavis ad crucis stipitem per solidum os, sicut et manus erant, configuntur.* — Lib. 7, c. 15, p. 551: *Junctos pedes affixerunt in cruce duobus clavis.*

² VINC. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 226, n. 184: *Postea se extendit in terra, in brachia sic porrexit ut appareret quod se aptaret supra crucem Jesu et quod configeretur ei pes uterque.* (Cf. CEPARI, *ibid.*, p. 296, n. 219.)

³ *Vie de la mère Marie-Marguerite des Anges, religieuse carmélite et fondatrice du couvent d'Oirschot, dans le Brabant hollandais.* — 3^e P., c. 24, p. 344: *La plaie du pied droit correspondait à celle du pied gauche, comme si un seul clou les eût simultanément percés.*

⁴ De LANTAGES, *Vie de la mère Agnès*, 3^e P., c. 18, t. 2, p. 305: *Elle fut mise tout de son long sur une croix invisible, et pourtant très-dure, les bras étendus, et les pieds posés l'un sur l'autre, et si bien attachés qu'il était impossible de les séparer.*

⁵ HYAC. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, c. 8, t. 1, p. 146: *A l'heure du crucifement, elle... posait ses pieds l'un sur l'autre, tout comme faisait Jésus quand on le clouait sur la croix.*

⁶ BB. 29 maii, t. 20, p. 173, n. 56: *Vidi Dominum Jesum Christum tenentem pedes conjunctos, uti tenuit in cruce affixos.*

⁷ BB. 31 maii, t. 20, p. 486, n. 58: *Fui crucifixus in cruce tribus clavis; et tu etiam totidem crucifigeris, videlicet paupertate, obedientia et castitate.*

par trois clous sur la croix, tu dois être crucifiée par autant de clous, qui seront : la pauvreté, l'obéissance et la chasteté. »

Enfin un dernier fait, non moins remarquable, est celui des instruments de la Passion imprimés dans le cœur de la bienheureuse Claire¹ de Montefalco, parmi lesquels il ne se trouve que trois clous.

Que conclure de ces divergences? Ceci, du moins, que la question en litige demeure dans le même état, et qu'il ne convient pas, pour la résoudre, d'opposer les unes aux autres ces affirmations; elles ne prouvent, selon la sage remarque du savant Papebroch², ni pour ni contre. Doit-on, à cause de leur désaccord, rejeter ces révélations? Pas davantage: les unes et les autres sont dignes de respect; seulement, à raison de leur incompatibilité, on est forcé de reconnaître qu'elles ont dû se produire selon les idées préconçues des différents sujets, et que la vision surnaturelle s'opère selon les dispositions préexistantes de la nature, Dieu intervenant, non pour trancher les controverses oiseuses, mais dans le but de sanctifier les âmes.

VI. — Le stigmate latéral ne présente pas moins de diversité.

Quelquefois l'empreinte est superficielle, et les chairs ne sont point ouvertes; mais, le plus souvent, c'est une blessure qui atteint le cœur et le transperce profondément, sinon

¹ CORNEL. CURTIUS. BB. 18 aug., t. 37, p. 672, n. 46 et 47: Pendebant ibidem ex tribus nerviculis, quasi filis, tres clavicali.

² BB. 25 maii, *Parergon*, t. 19, p. 245, n. 7: Ego in istis omnibus nullam probare aut reprobare præ aliis intendo: unum dico, si ista omnia fuerint acta, dicta, visa in vera ac supernaturali ecstasi (uti absque ipsarum partium gravi injuria nequit dubitari) profecto jam constat, ex ipsa sententiarum tam contrariarum incompatibilitate, quod etiam talibus multum interveniat a natura, divinitus non impedita quo minus secundum præhabitas species agat... Cur autem... Deus non etiam curavit aptare et corrigere ad normam sibi notæ veritatis? Credo quia id nihil ad spiritualement fructum miraculo illo intentum faciebat.

de part en part. En la vénérable Ida¹ de Louvain, l'ouverture était si large et si avancée, que le souffle de la respiration, passant à travers, pénétrait jusqu'à la région du foie. Outre que le sang est là plus près de sa source, et par conséquent plus abondant, la profondeur de la plaie suffit à expliquer pourquoi les hémorragies sont plus copieuses à ce stigmaté qu'à tous les autres. Parfois, au sang se mêle une eau qui rappelle celle qui sortit du côté entr'ouvert de Jésus-Christ.

Une diversité singulière se produit encore ici. Parfois c'est le côté droit de la poitrine qui est ouvert, comme on le voit en saint François² d'Assise et en sainte Marie-Madeleine de Pazzi³, mais le plus souvent c'est le côté gauche, ainsi qu'il arrive à sainte Catherine⁴ de Sienne et à la plupart des stigmatisés. Le caractère essentiel de ce phénomène est l'empreinte commémorative dans la région du cœur, et non la reproduction absolument identique de la blessure que reçut le Sauveur sur la croix⁵. En supposant d'ailleurs qu'en Jésus-

¹ HUGUES de FLORE. BB. 13 april., t. 11, p. 162, n. 14 : Lateris etiam aperturam tam hiantem et patulam... hæc Christi passionis æmulatrix et socia persensisse dicitur, quod in eodem, ad instar oblongi vulneris patefacto, ad hepar usque proveniens, halitus per ipsa corporis interstitia laberetur.

² S. BONAVENTURE. *Leg. S. Franc.* c. 13, p. 338 : Dextrum quoque latus, quasi lancea transfixum, rubra cicatrice obductum erat.

³ V. PUCCINI. 25 maii, t. 19, p. 223, n. 172 : Mittebat mihi certos radios ad pedes, manus ac latus dextrum.

⁴ RAYMOND de CAPOUE. BB. 30 april., t. 12, p. 910, n. 195 : Tunc ego : Igitur non pervenit aliquis radiatorum ad latus dextrum ? At illa : Non, inquit, sed ad sinistrum directissime super cor meum.

⁵ Les auteurs ne s'accordent pas sur le côté atteint par la lance. La plupart croient que ce fut le côté gauche, et ce sentiment, comme le remarque Suarez (*De Myst. Christi*, D. 41, s. 1, n. 3, p. 686), paraît d'abord le plus vraisemblable, pour cette raison que le soldat romain voulant s'assurer de la mort du supplicié, c'est au cœur qu'il a dû frapper. D'autres cependant, en grand nombre, soutiennent que le coup fut porté au côté droit, et ils s'appuient sur l'ancienne liturgie grecque (MARTIGNY. *Dict. des Antiq. chrét.*, mot *Lance*), et sur d'autres monuments de la plus haute antiquité, entre autres sur une médaille grecque dont Juste-Lipse (*de Cruce*, p. 111), et Gretzer (*de Observ. Eccl.*, c. 10) ont reproduit l'em-

Christ la transfixion ait eu lieu au flanc droit, il est encore facile d'expliquer comment les stigmatisés reçoivent l'empreinte au flanc opposé ; il suffit d'admettre que le rayonnement qui la produit s'opère en ligne directe, qu'il part du côté droit du Sauveur pour aboutir au côté gauche du stigmatisé.

On a vu les autres stigmates se grouper autour du stigmate latéral et les cinq plaies se réunir dans la région du cœur comme pour n'en faire qu'une seule ¹.

VII. — On participe de plusieurs manières au couronnement d'épines. Quelquefois c'est par de violents maux de tête, sans qu'il y ait aucune couronne extérieure ou invisible, ainsi qu'on le raconte de la bienheureuse Emilie² Bicchieri. D'autres fois, ces douleurs sont causées par une couronne symbolique que le Sauveur semble poser sur la tête dans une vision. « Allant un jour à la sainte communion, écrit la bienheureuse

preinte; on y voit le Sauveur attaché à la croix, un soldat à droite, avec sa lance, prêt à percer le flanc de la victime, et tout autour cette légende : *Le sang divin est la rançon du monde*. Quelques Pères, parmi lesquels Eustathe d'Antioche, saint Léon le Grand et Prudence, ont imaginé une double blessure, l'une à droite, l'autre à gauche, supposition tout à fait gratuite, invraisemblable, peu conforme au récit évangélique et à la tradition chrétienne. Berti (*Hist. évangél. Prælect.* 40, t. 1, p. 194), croit tout concilier en admettant une large ouverture s'étendant au côté droit au côté gauche de la poitrine. Il est plus naturel de supposer, avec M. Rohault de Fleury (*Les instruments de la Passion*, l. 2, c. 6, p. 273), que la lance en entrant par la droite a percé le cœur de part en part et que sa pointe est sortie à gauche sous le sein.

¹ TUOPH. RAYNAUD. *De stigmatismo sacro et profano*, p. 232 : In vicinia ante annos viginti, Paternis Cavarum oppido, matrona S. Francisci tertia, sanctorum operum et omnium virtutum femina, post mortem piissimè obitam, cum ad sepulturam a piis sororibus ablueretur, deprehensa est stigma habere in regione cordis; quod advocati medici et chirurgi vires naturæ transcendere pronuntiarunt. Apparebant in eo uno stigmate quinque Christi vulnera; ita disposita ut medium occuparet quasi rosa vernans coloris purpurascens; quatuor vero alia ad mediam cicatricem, in oblongo quadrangulo efformata viserentur.

² SOEUR ANNE-MECHTIDE FUAZA. BB. App. ad 3 maii, t. 20, p. 555, n. 29 : Iterum meditantem mysterium coronæ spineæ, accidit petere, ut hujus quoque tormenti participem se faceret; Christus autem id oranti per os Crucifixi respondit quod erat exaudienda. Tum, vero ab oratione surgens, tam intensum subito sensit capitis dolorem, ut triduo toto nequiverit de lecto surgere.

Marguerite-Marie¹ parlant d'elle-même, la sainte hostie me parut resplendissante comme un soleil dont je ne pouvais supporter l'éclat ; et Notre-Seigneur, au milieu, tenant une couronne d'épines, me la mit sur la tête un peu après que je l'eus reçu, en me disant : « Reçois, ma fille, cette couronne en signe de celle qui te sera bientôt donnée par conformité avec moi. » Je ne compris pas alors ce que cela voulait dire ; mais je le sus bientôt par les effets qui s'ensuivirent, savoir, deux terribles coups que je reçus par la tête, en telle sorte qu'il me sembla avoir tout le tour de la tête entouré de très-poignantes épines de douleurs, dont les piqûres ne finiront qu'avec ma vie. »

Quand le stigmaté est apparent, il consiste d'ordinaire en un suintement de sang autour de la tête ou à la partie frontale, occasionné par une couronne réelle ou imaginaire, visible ou voilée. Celle d'Anne-Catherine Emmerich paraît avoir été véritable. « Elle la décrivait, dit le P. Schmøger², comme composée de trois différentes tresses d'épines. L'une des tresses provenait d'un arbuste épineux où elle voyait des fleurs blanches avec des étamines jaunes ; la seconde, d'un arbuste qui avait des fleurs semblables, mais des feuilles plus larges ; la troisième lui paraissait comme d'églantier sauvage. Souvent, dans l'ardeur de la prière, elle pressait fortement cette couronne contre sa tête, et, chaque fois, elle sentait les épines s'enfoncer plus profondément. Lorsque dans le couvent les plaies commencèrent à saigner..., une des sœurs surprit une fois Anne-Catherine comme elle essuyait le sang qui coulait de ses tempes, mais elle lui promit le secret. »

La bienheureuse Christine³ de Stommeln reçut pareille-

¹ *Sa Vie écrite par elle-même*, p. 426.

² *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, t. 1, c. 11, p. 152.

³ PIERRE de DACIE. BB. 22 jun., t. 25, p. 269, n. 48: Statim venit quasi corona spinea per totum caput ejus, et imprimebatur ei, ita quod fluxit sanguis in faciem ejus, et in collum ejus.

ment une couronne invisible dont les épines, s'enfonçant par toute sa tête, en faisaient couler des flots de sang qui se répandaient sur sa face et le long de son cou.

Il arrive aussi qu'il se forme sur la tête, en guise d'épines, une sorte de couronne dessinée avec la chair, comme les stigmates protubérants des mains et des pieds. Lorsque, en 1618, la commission nommée par l'archevêque de Burgos pour inspecter les stigmates de Jeanne¹ de Jésus-Marie, procéda à cet examen, ceux qui la composaient remarquèrent tout autour de la tête de cette servante de Dieu, un cercle large de plus d'un doigt, qui cédait sous la pression comme s'il eût été enflé, formait une cannelure profonde d'un demi-doigt, et s'étendait, ainsi qu'en jugèrent les médecins, jusqu'à la région osseuse. La vénérable mère Agnès² de Langeac avait la tête « ceinte d'une couronne verte. Ce cercle avait un doigt de saillie et les épines de couleur rouge qui en sortaient s'enfonçaient dans la peau. » En Jeanne-Marie³ de la Croix on voyait autour de son front, entre peau et chair, un cercle d'un rouge éclatant semblable à une couronne d'épines. Cette couronne s'étendait parfois sur tout le front, le long des joues et jusqu'à la nuque, et donnait à tout le visage une couleur livide.

Enfin ce sont encore des meurtrissures sanglantes, plus ou moins multipliées. Marie-Dominique Lazzari⁴ avait la tête percée de plus de cinquante trous. La vénérable Ida⁵ avait comme une plaie vive autour de la tête, et, aux déchirures, on croyait voir les épines dont le Sauveur fut couronné par les soldats romains.

¹ Cf. GÖRRES, *Mystique*, l. 4, c. 15, t. 2, p. 221.

² DE LANTAGES. *Vie de la Vén. mère Agnès*, 3 P., c. 13, t. 2, p. 291.

³ BÈDE WEBER. *Jeanne-Marie de la Croix*, c. 18, p. 539.

⁴ ANTONIO RICCARDI. *Relation sur Marie-Dominique Lazzari*, p. 125. — Cf. LÉON BORÉ. *Les Stigmatisées du Tyrol*, 2^e édit., 1846.

⁵ HUGUES de FLORE. BB. 13 apr., t. 11, p. 162, n. 15 : Capitis quoque circumferentiam ex omni parte tam vehemens læsio comprimebat, ut nihil minus quam spineam coronam portendere videretur, quæ, sanctissimo passionis tempore, pungendo simul et cruentando caput Dominicum ambiebat.

VIII. — Nous avons dit que la stigmatisation, considérée dans sa généralité, embrassait tous les aspects de l'expiation divine consommée au Calvaire. On a vu un grand nombre de serviteurs et surtout de servantes de Dieu, subir, dans leur succession douloureuse, les tourments du divin Crucifié, et reproduire en eux, avec une vivacité touchante, les scènes de sa Passion.

L'agonie s'est souvent renouvelée, et, plus d'une fois, avec la sueur de sang. Lorsque la pensée de sainte Lutgarde¹ se portait, durant ses ravissements, sur les douleurs de Jésus-Christ, il lui semblait que le sang ruisselait de tout son corps. Un prêtre qui entendit parler de ce prodige, voulant s'assurer par lui-même qu'il était véritable, vint voir l'admirable vierge, dans un temps où elle devait être occupée à méditer les douloureux mystères. Il la trouva appuyée contre un mur et plongée dans la contemplation. Sa face et ses mains, les seules parties de son corps qui fussent à découvert, étaient inondées d'un sang frais; des gouttes de sang coulaient aussi, comme des perles de rosée, de ses cheveux. Il lui en coupa furtivement une mèche, qu'il se mit à considérer à la lumière avec un religieux étonnement; mais, dès que Lutgarde revint à elle, le sang disparut et les cheveux que le pieux et indiscret visiteur tenait à la main reprirent aussitôt leur couleur naturelle. On raconte des faits semblables de la bienheureuse Christine² de

¹ Th CANTIMPRÉ. BB. 16 jun., t. 24, p. 200, n. 23: Quoties rapta in spiritu, passionis Dominicæ memor erat, videbatur ei quod essentialiter per totum corpus sanguine perfusa ruberet. Hoc cum quidam religiosus presbyter secretius audivisset, observans eam tempore opportuno, quo dubium non erat secundum tempus Christi fore memorem passionis: aggressus est illam videre: ubi acclinis ad parietem in contemplatione jacebat. Et ecce vidit faciem ejus et manus, quæ tantum nudæ patebant, quasi recenti perfusas sanguine relucere: cincinnos vero ejus, quasi guttis noctium, infusos sanguine. Quod videns, clam forcipe partem illorum in partem tulit, et ad lucem eos in manu ferens, cum supra modum attonitus miraretur, pia Lutgarda de raptu contemplationis ad sensum forinsecus revertente, cincinnati quoque in manu stupentis ad colorem naturalem protinus revertuntur.

² PIERRE de DACIE. BB. 22 jun., t. 25, p. 269, n. 48.

Stommeln, de sainte Marguerite¹ de Cortone et de plusieurs autres.

Les auteurs² sont partagés sur la nature de ce phénomène. Selon les uns, il est miraculeux ; selon d'autres, il s'explique naturellement par la violence de la tristesse intérieure. Benoît XIV³ conclut de ce dernier sentiment, le plus commun et le mieux motivé, que, dans les procès de canonisation, ces sortes de faits doivent être écartés comme ne remplissant pas les conditions du miracle incontestable. Il serait difficile cependant en certains cas de donner raison des circonstances sans recourir au miracle.

IX. — La flagellation est rarement apparente. On en ressent les douleurs sans marques extérieures autres qu'une fatigue extrême et une sorte de dislocation générale de tout le corps. Plus d'une fois, cependant, les coups de fouet laissent des traces manifestes ; la chair est déchirée ou devient livide par le nombre des meurtrissures ; les mains et les bras gardent l'empreinte des liens qui retiennent attaché. Après que la bienheureuse Véronique⁴ de Binasco a subi ce tourment de la main du démon, Notre-Seigneur la ravit en extase, lui déclare qu'il l'a fait participer à une des scènes les plus douloureuses de sa Passion, et la guérit de ses douleurs, en laissant toutefois subsister les marques des coups sur son corps, qui reste tout noir des suites de cette flagellation cruelle.

X. — La série des autres scènes de la Passion, avec les

¹ F. JUNCTA. BB. 22 febr., t. 6, p. 307, n. 19.

² BENOÎT XIV. *De serv. Dei beatif.*, l. 4, P. 1, c. 25, n. 4-6, p. 189.

³ *Ibid.*, n. 7, p. 190 : Ex hoc efficitur, ut, si aliquando in evolvendis actis servorum Dei sive beatorum, similia occurrant, hæc a classe miraculorum arcenda sint.

⁴ ISIDORE DE ISOLANIS. BB. 13 jan., t. 2, p. 180, n. 20-22 : Aggrediens dæmon ferox, crudelibus verberum ictibus affecit... et seminecem virginem spiritus nequam reliquit... Veronica continuo ad superos rapitur. Asseruit vero ad terrestrem regressa sedem, Salvatorem hac oratione se hortatum fuisse... : Mysteria meæ Passionis tibi nota effeci, etc. Ad corporis officia rediens, sospes inventa est. Omnis dolor, omnisque ægritudo, divini aspectus medicina recessit, totius corporis sola nigredine perseverante.

douleurs et les signes extérieurs correspondants, est souvent représentée avec une fidélité si expressive, que l'on croit assister au déroulement de ce drame sanglant. La sœur Marguerite du Saint-Sacrement, l'instigatrice de la dévotion à la Sainte-Enfance, offre un admirable exemple de cette association à Jésus crucifié.

« L'application de Marguerite à la passion du Sauveur, raconte un de ses biographes¹, présentait les phénomènes les plus extraordinaires; elle eut lieu, pour la première fois, aux approches du carême de l'année 1632. Nous ne parlerons que de celle-là... Marguerite fut d'abord transportée en esprit au désert où Notre-Seigneur se prépara par le jeûne à racheter les hommes. Comme lui, elle y passa également quarante jours, pendant lesquels elle ne sortit pas un instant de son ravissement, et vécut sans prendre aucune nourriture... Ces quarante jours étaient à peine écoulés, qu'elle fut, dans un autre ravissement, transportée au jardin des Oliviers, où Notre-Seigneur lui communiqua la tristesse de son âme divine, ses craintes, sa sueur de sang, son agonie, et les imprima en elle, autant qu'elle fut capable de les supporter. Pendant les deux premières heures, Marguerite demeura le visage collé contre terre, versant des larmes avec tant d'abondance, que toute la communauté en était vivement émue. Elle se releva ensuite, se tint droite pendant un quart d'heure, les yeux élevés au ciel, tremblante et paraissant fort effrayée; après quoi elle se prosterna de nouveau. Insensiblement, on vit son corps se courber et sa tête se pencher à terre avec une indicible expression de terreur, jusqu'à ce que, ne pouvant soutenir le spectacle déchirant de l'agonie et des douleurs infinies de son Sauveur, elle retomba la face contre terre, s'abandonnant à Dieu comme l'avait fait Jésus-Christ pour porter sa croix et le fardeau des péchés du monde...

¹ LOUIS de CISSEY. *Vie de Marguerite du Saint-Sacrement*, c. 11, p. 127.

« La nuit suivante, elle fut appliquée à l'impression qu'éprouva Notre-Seigneur lorsque les Juifs l'arrêtèrent au jardin des Oliviers et l'emmenèrent devant les juges. Au moment où elle aperçut en esprit la troupe conduite par Judas, elle se leva, comme avait dû le faire Notre-Seigneur, calme, sereine, avec un port plein de majesté, dans une paix et une douceur surnaturelles. Peu d'instants après, ses mains se fixèrent l'une sur l'autre, comme si elles eussent été liées avec des cordes, dont les marques s'imprimèrent si fortement dans les chairs, que les sœurs apercevaient très-distinctement deux longues enflures, qui semblaient suivre toutes les sinuosités de la corde et former deux espèces de bourrelets, laissant entre eux le passage de la corde. Ses bras étaient si rudement garrottés par ces liens invisibles, que plusieurs sœurs essayèrent inutilement de les soulever. Toute la nuit se passa pour Marguerite dans ce douloureux état. Tantôt elle marchait péniblement, comme si elle eût été violemment traitée; tantôt elle demeurait immobile, paraissant livrée à des douleurs excessives.

« Le matin, ce ravissement fut suspendu pendant une heure environ, après laquelle elle parut encore resserrée par les liens invisibles dont nous avons parlé. Les meurtrissures noires et livides, et l'enflure causée par les cordes augmentèrent sensiblement; néanmoins sa figure, qu'elle tenait baissée, conservait une douceur et une majesté toutes célestes... Marguerite passa une journée entière dans cet état. Sans doute elle fut alors, comme Notre-Seigneur, livrée en esprit aux coups et aux insultes du peuple excité par les prêtres de Jérusalem; car le soir son état était si pitoyable qu'elle faisait mal à voir. Son visage, noir et flétri, était défiguré, comme s'il eût reçu les coups les plus violents; son front, si fort enflé, qu'elle ne pouvait ouvrir les yeux. Elle avait le nez écrasé, les lèvres déchirées; le menton paraissait avoir reçu les coups les plus violents, et sur cette partie de la figure

existait une tumeur noire et sanguinolente qui la déformait complètement.

« Comme du visage du divin Sauveur, pendant sa passion, on eût pu dire de celui de Marguerite qu'il n'avait plus ni forme ni beauté; et cependant, d'après le témoignage de toutes les sœurs, sa figure, qui eût dû paraître hideuse, loin de donner de l'horreur, demeurait admirable par la douceur et la majesté inexplicables qu'elle conservait dans les supplices. Au moment surtout où elle fut appliquée au supplice de la flagellation, Marguerite parut revêtue d'une grâce surnaturelle. Notre chère sœur alors se leva et se tint droite, immobile; puis elle courba légèrement la tête et les épaules, et croisa ses mains sur le dos, comme avait dû le faire Notre-Seigneur lorsqu'il fut attaché au poteau. Elle était à peine depuis quelques secondes dans cette position, quand la puissance divine, laissant éclater tout à coup les effets de sa justice, fit tomber sur l'humble victime une infinité de coups de verges dont les marques s'imprimèrent de toutes parts sur son corps meurtri et sillonné d'innombrables cicatrices. Marguerite, pendant ce supplice, ne releva qu'une fois la tête, qu'elle renversa sur ses épaules. La tristesse et le délaissement, exprimés en ce moment par sa physionomie, parurent égaler les souffrances de son corps.

« Elle fut ainsi appliquée pendant cinq heures à la participation de la flagellation de Notre-Seigneur. Au bout de ces cinq heures, le Fils de Dieu fit cesser le supplice de Marguerite et la remit dans son état ordinaire, sans qu'elle conservât aucune trace des coups qu'elle avait reçus. Mais ce repos fut court; car elle ne sortait des impressions de quelques-unes des scènes de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ que pour en subir une autre.

« Quand elle fut appliquée au couronnement d'épines, son corps fut ployé par une vertu secrète qui la fit asseoir sur un siège. Son visage se pencha sur sa poitrine, et l'on entendit

une espèce de petit bruit, comme d'épines qui fussent entrées violemment dans sa tête et qui laissèrent des traces nombreuses sur son front, où l'on vit le sang suinter à travers une grande quantité de piqûres rouges. En ce moment, on remarqua en elle un violent frisson qui parcourut tous ses membres ; et elle raconta depuis que, dans cet instant, son âme fut remplie de tant d'amertume, qu'elle fût morte si Dieu ne l'eût soutenue par sa puissance.

« Ce ne fut qu'après avoir partagé toutes les douleurs de son Époux dans les différents états de sa passion, qu'elle fut chargée de la croix et condamnée à gravir avec lui le Calvaire, dans une suite de ravissements qui se succédèrent pendant plusieurs jours. Les douleurs et les fatigues si cruelles qu'avait éprouvées Notre-Seigneur en montant au Calvaire étaient trop vives pour que Marguerite pût les supporter avec continuité ; aussi les ravissements pendant lesquels elle eut à porter le fardeau de la croix furent-ils beaucoup moins longs que les précédents ; mais ils se renouvelaient à de fort courts intervalles, de telle sorte qu'on pourrait dire qu'une de ces extases servait de préparation aux suivantes.

« Dès la première, la croix fut placée sur ses épaules, invisiblement, il est vrai, mais de telle sorte que les sœurs s'entenaient aussi assurées que si elles l'eussent vue de leurs propres yeux. Courbée par le poids énorme de l'instrument du supplice de son Sauveur, elle ne marchait qu'avec peine et comme si on l'eût traînée violemment, élevant une main pour soutenir ce pesant fardeau, dont la marque s'enfonçait sur ses épaules fortement comprimées. Plusieurs fois, elle s'affaissa sous ce poids et tomba défaillante, épuisée et hors d'état de se relever sans le secours des sœurs.

« Lors du dernier de ces ravissements qui eut lieu le Vendredi saint et qui précéda peu l'heure à laquelle Notre-Seigneur rendit son âme à Dieu, soit que Marguerite fût plus accablée, soit qu'elle fût pénétrée par un sentiment d'humili-

lité plus profond, elle ne marcha plus qu'à genoux, s'appuyant à terre avec une main, et tenant l'autre élevée pour soutenir sa croix. Vers les trois heures, elle fut plus particulièrement appliquée à la contemplation de la mort du Sauveur du monde. On la vit se prosterner contre terre, les lèvres collées sur les pieds d'un crucifix qu'elle serrait avec une admirable ferveur. Elle demeura trois heures dans cette position, sans qu'il fût possible de l'en faire sortir. Pendant ces trois heures, son âme fut accablée par les peines immenses de son Époux et l'amertume où l'avaient plongé les péchés des hommes. Insensiblement, son corps devint raide et glacé comme celui d'un mort. Ses pieds et ses mains conservèrent la position qu'ils avaient, sa tête seule s'inclina un peu. Son visage pâle et défait avait un aspect cadavéreux. Les Carmélites la crurent morte, et, se mettant à genoux autour d'elle, elles admirèrent la toute-puissance de Dieu, qui, après avoir reproduit les grâces de son enfance, puis les douleurs de sa passion dans leur sœur, l'appelait à lui à l'heure où il avait rendu son dernier soupir pour le salut du genre humain : mais Dieu destinait Marguerite à d'autres souffrances, avait d'autres desseins sur elle et ne l'appelait pas encore à la gloire qu'elle avait déjà si bien méritée.

« Cet état d'assimilation à la mort du Sauveur dura environ un quart d'heure, après lequel Marguerite revint peu à peu à la vie, sans toutefois retrouver ses forces et sans que son esprit pût se détacher de la vue des souffrances de son divin Époux, jusqu'au saint jour de Pâques, où, après la communion, elle fut, comme elle l'avait été tant de fois déjà, surnaturellement guérie, rétablie dans la plénitude de ses forces, et vit instantanément disparaître toutes les traces de ses souffrances... Le jour de Pâques elle assista à la fête solennelle qui se célèbre ce jour-là au ciel...

« Cette application aux douleurs de la passion de Jésus-

Christ et aux fêtes de sa résurrection se renouvela plusieurs fois, aux approches de la semaine sainte. Comme la première fois elle se terminait le saint jour de Pâques, où, pour récompense de sa fidélité, Marguerite recevait toujours un surcroît de grâces nouvelles. »

En sainte Catherine de Ricci, cette mise en scène de la Passion se renouvelait toutes les semaines, et cela pendant douze années consécutives. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement la série de ces représentations merveilleuses. Citons seulement une page où son récent historien¹ résume les attitudes variées et successives que prenait la sainte pendant cette admirable compassion.

« Dans cette extase, comme dans toutes les autres, son visage apparaissait avec une splendeur surhumaine et un caractère de majesté qui n'appartient qu'aux anges, inspirant à tous ceux qui la voyaient un respect profond et un vif attrait pour les choses de Dieu. Mais tandis que dans les extases ordinaires elle demeurait privée de l'usage de ses sens, le corps immobile et les yeux fixes, ne trahissant ses émotions que par la couleur de son visage qui pâlisait ou rougissait selon les sentiments qui agitaient son âme ; dans l'extase de la Passion, par une exception merveilleuse, son corps sortait de son immobilité pour se conformer aux gestes, aux attitudes, aux mouvements divers du corps de Jésus-Christ dans le cours de ses douleurs. Elle présentait ses mains, comme lui, quand on le chargeait de liens, quand on l'attachait à la colonne de la flagellation, et reproduisait tous les mouvements qu'elle lui voyait accomplir sous les coups dont on l'accablait. Pendant le couronnement d'épines, elle portait doucement sa tête tantôt sur une épaule et tantôt sur l'autre, selon que les exécuteurs poussaient celle de Jésus à droite ou à gauche. A l'heure du crucifiement, elle étendait sa main

¹ P. HYAC. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, ch. 8, t. 1, p. 145.

droite, puis sa main gauche, puis enfin posait ses pieds l'un sur l'autre, tout comme faisait Jésus quand on le clouait à la croix. Et toutes ces attitudes, tous ces mouvements, elle les accomplissait avec tant de modestie et une si douce gravité, qu'elle faisait penser tout naturellement à la douceur ineffable de cet agneau dont parle Isaïe, qui offre sans murmure ses membres à la main qui le dépouille, et sa tête au couteau qui lui arrache la vie. »

Nous voudrions pouvoir reproduire en détail tout ce qu'on raconte de ces images vivantes de Jésus crucifié: de sainte Marie-Madeleine de Pazzi¹, de sainte Colette², de la bienheureuse Madeleine³ de Panateri, de la vénérable mère Agnès⁴, et d'une infinité d'autres; mais nous devons nous borner.

XI. — Les formations plastiques de la croix et des autres signes ou instruments de la Passion se rattachent naturellement à la question des empreintes stigmatiques.

Ces sortes de phénomènes reviennent fréquemment dans l'histoire de la Mystique et se produisent de diverses manières.

Parfois c'est au dehors, en plein visage, sur la poitrine, que ces signes sont gravés. Le frère Pacifique aperçut un jour sur le front du séraphique François⁵ d'Assise la lettre T, ou une grande croix, nuancée de couleurs diverses et répandant sur la face du saint un admirable éclat. En M. Olier, cette marque fut permanente dans les dernières années de sa vie: « Un de ses enfants spirituels (M. de la Pérouse), a souvent raconté que, malgré le soin qu'avait le serviteur

¹ V. PUCCINI. BB. 23 maii, t. 19, p. 222, n. 167 et seq.

² ÉR. de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 560, n. 94 et seq.

³ BB. Auctarium ad diem 14 oct., t. 60, p. 174*, n. 3.

⁴ De LANTAGES. *Vie de la mère Agnès*, 3 P., c. 13, t. 2, p. 283 et suiv.

⁵ S. BONAVENT. *Leg. S. Francisc.* c. 4, p. 306: Hic postmodum in omni sanctitate proficiens..., meruit iterato magnum Thau in fronte Francisci videre, quod, colorum veritate distinctum, faciem ipsius miro venustabat ornatu.

de Dieu de cacher cette faveur, ne découvrant jamais son front pendant tout le temps que ses dernières infirmités l'avaient retenu dans sa chambre, on s'en était néanmoins aperçu plusieurs fois. Comme il lui parlait lui-même avec beaucoup de familiarité, et qu'il lui tenait souvent compagnie, il remarqua qu'une des branches de cette croix, de couleur rouge, et qui s'élevait du milieu d'un cœur comme enflammé, n'était presque pas formée : « Mon Père, lui dit-il, votre croix n'a qu'un travers. — Mon enfant, répondit M. Olier, c'est que ma croix n'est pas achevée, » voulant dire qu'il avait encore beaucoup à souffrir. » Mais, après sa mort, la croix apparut entière, et tout le monde put la voir peinte en traits fort sensibles sur son front¹.

Anne-Catherine Emmerich² avait plusieurs croix visiblement dessinées sur sa poitrine. La bienheureuse Christine de Stommeln³ avait eu cette partie de son corps cruellement déchirée en trois endroits par les démons. A la place de ces plaies, il se forma trois croix, merveilleuses par leur éclat, leur forme et les inscriptions dont elles étaient entrelacées.

XII. — Plus souvent encore, c'est à l'intérieur même du cœur que s'impriment ces signes symboliques de la compassion douloureuse envers le Sauveur crucifié. Nous avons déjà parlé des instruments de la Passion découverts, après sa mort, dans le cœur de la bienheureuse Claire de Montefalco; mais il convient d'exposer ici le fait dans son ensemble. Durant une extase qui survint à la bienheureuse dans sa dernière maladie, le démon osa lui apparaître, redoublant ses menaces à cette heure suprême; mais elle, l'interpella vivement, et, par les accents de sa foi, le contraignit

¹ M. FAILLON, *Vie de M. Olier*, 3^e P., l. 9, n. 37, t. 3, p. 480.

² P. SCHMOEGER. *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, c. 17, t. 1, p. 274.

³ PIERRE de DACIE. BB. 22 jun., t. 25, p. 303, n. 33. Tria illa loca quæ prius a dæmonibus unguis transfugebantur, tribus crucibus mirifici coloris, cum dispositione et circumscriptione mirabili signabantur.

à prendre la fuite. Une des sœurs qui étaient auprès d'elle, craignant que ces obsessions ne lui inspirassent quelque trouble, s'approcha et fit sur la malade le signe de la croix. Claire, sortant aussitôt de son ravissement : « Soyez sans crainte, ma fille, lui dit-elle, car je porte imprimée dans mon cœur la croix avec le Christ. » Et, s'adressant à une autre religieuse, elle lui dit : « Si vous cherchez la croix de Jésus, prenez mon cœur ; vous y trouverez ce divin Crucifié¹. »

Ces paroles donnèrent l'éveil, et dès que la sainte eut rendu le dernier soupir, il ne fut plus question que d'extraire et d'inspecter son cœur pour voir s'il ne contiendrait pas quelque marque spéciale de la croix de Jésus-Christ². Une des sœurs lui ouvrit le thorax et en retira le cœur qui était gros comme la tête d'un enfant. Après des hésitations et des prières, il fut résolu qu'on procéderait à l'autopsie de cet organe, et la sœur Françoise, désignée pour cette opération, prit le cœur entre ses mains et, avec un rasoir, le divisa en deux, non sans avoir versé beaucoup de larmes. Les religieuses, rangées en cercle un cierge à la main, contemplent alors le plus étonnant spectacle ; elles voient, représentés par des signes merveilleux, les mystères de la passion de Jésus-Christ³.

¹ Mosc. BB. 18 aug., t. 37, p. 684, n. 44 : Id cum audisset una ex sororibus, timens ne fallacias dæmonis formidasset accessit crucisque eam signo munivit. Cui Clara, non secus ac si somno expergisceretur : Non est, inquit, quod de me dubites, filia ; crucem enim cum Christo gero in corde meo impressam. Quin et alteri moniali dixit : Si Christi crucem quæris, accipe cor meum, in quo Christum crucifixum reperies.

² *Ibid.*, p. 685, n. 48 : Maturo igitur adhibito concilio, quidnam de eo corpore agendum, quasi cœlitus admonitæ, in eam spem deveniunt fore, ut, si ex illius corpore præcordia extrahantur occulta, Dominicæ passionis mysteria quæ vivens animo semper volutabat, intueri liceat.

³ *Ibid.*, n. 48-49 : Corpus aperiunt : ibi puerilis instar capitis cor inveniunt... ; hoc exercuit ministerium una ex monialibus... Absolutis precibus, communi omnes suffragio cor esse dividendum statuerunt. Die igitur decima octava mensis Augusti, Francisca monialis, cui id munus erat delatum, cor illud manu tenens, profusis prius lacrymis..., no-

Sur le côté droit du cœur, apparaissait l'image du Sauveur crucifié, ayant un peu plus de longueur que n'en mesure un pouce de femme; il avait les bras étendus et un peu élevés, la tête penchée en avant. Le côté droit était ouvert, et il s'en échappait du sang en abondance; et, au côté gauche, on voyait un linge taché de gouttelettes de sang. Aux pieds, vers la droite, un cercle, composé de petites fibres, dessinait la couronne hérissée d'épines avec des pointes acérées. Plus haut, pendaient, suspendus à trois fibres, trois clous pointus, noirs et plus durs au toucher que la chair. Au-dessous, était la lance, dont la pointe, aiguë et de la couleur du fer, était dirigée vers le côté droit, comme si elle sortait de la blessure. On apercevait encore, jointe à d'autres fibres, une masse informe de couleur rouge que l'on prit pour l'éponge.

Sur la partie gauche du cœur, paraissait un fouet avec cinq fibres flexibles dont chacune avait plusieurs nœuds, toutes teintes d'un sang noir, séparées de la chair et attachées à un manche qui ressemblait à du bois et se terminait par une petite lanière destinée à le suspendre. Entre l'extrémité des cordes du fouet et la couronne d'épines, était la colonne, entourée de cordes d'une couleur de sang. Tous ces signes qui rappelaient la passion du Seigneur, quoique formés de la substance de la chair, avaient la dureté et la couleur des instruments qu'ils représentaient. Quelques-uns furent envoyés au pape Jean XXII, comme pièces authentiques pour le procès de canonisation; les autres furent conservés dans le tombeau de la servante de Dieu, où on peut les voir encore¹. Ce qui ajoute au prodige, c'est que, dans la dissection du cœur qui se fit avec le fer et par des mains

vacula in duas partes secat...; illico omnes, ut avide rei eventum expectarant, cereos manu gestare diligenterque omnia inquirere: neque spes eas fefellit; cruciatus enim Christi et admirabilia mysteria oculis viderunt.

¹ Mosc. BB. 18 aug., t. 37, p. 685, n. 50-51. In parte cordis dextera, Jesu Christi crucifixi imago magnitudine muliebris pollicis, licet aliquando

inexpérimentées, ainsi que nous l'avons dit, ces images furent mises à découvert sans qu'aucune subît la moindre altération.

Ces stigmatisations plastiques qui ont rapport au crucifiement sont fréquentes et diverses. Tantôt c'est un crucifix ou une simple croix, tantôt un clou ou tout autre signe de la Passion. Nous nous bornons à signaler ces faits par leur caractère principal, sans entrer dans des détails circonstanciés qui forceraient à des répétitions. Mais c'est ici le lieu de mentionner les incrustations et inscriptions du même genre ayant un autre objet que les souffrances de la Croix. Quelques récits feront entendre en quoi elles consistent.

La bienheureuse Marguerite ¹ de Tiferne avait souvent dit

longior, extenta tenens brachia, aliquantulum sublata, caput extra humeros declive et deflexum. Pars dextra corporis in qua vulnus situm est, lividum colorem gerebat, sanguine confecta. In sinistra vero, vidisses *sindonem* minutis sanguinis guttulis aspersam. Vulnus in latere multo *cruore manabat*. Inh ac eadem parte, circulus e nerviculis confectus spineam delineabat coronam, quæ hirsutis spinis tortuosisque constabat aculeis: ibidem tres nerviculi, veluti tria fila, in una parte pendebant, in quorum extremo devincti pendebant ferrei clavi, cuspidis acutæ, nigri, tactu duiiores carne...; sub quorum loco clavorum alteraderat nerviculus lanceam designans, cujus erat cuspidis acuta sane, coloris ferruginei et duritiei, etc.; erat idem a superficie erectus ac si ex suo latere cuspidis exiret. Fuit itidem hac in parte nerviculorum confusa quædam congeries, rubei coloris, cujus forma incerta erat; illam autem in arundine spongiam interpretabantur. — In sinistra parte cordis erat flagellum ex quinque flexis nerviculis nodisque pluribus revinctum; pendens particula carnis mollis gracilisque ceterum, quo flagellum suspenditur, referebat: post eam manica carnea, sed ligno similis, sequebatur; eodemque modo funiculi erant atro sanguine tincti, et a carne elati et separati: quæ omnia vel hodie in ipsius Claræ sepulchro ostenduntur. Prope erat alter nerviculus, qui columnam rectam flexis et exiguis funiculis circumseptam notabat... Hæc omnia, discerpto corde, integra remanserunt.

¹ J. BB. 13 apr., t. 11, p. 191, n. 7: Nonnulli ex fratribus memoria retinentes B. Margaritam, dum in humanis ageret, cum suis domesticis sæpius repetere solitam esse pretiosum thesaurum in corde gestare; capti desiderio cor inspiciendi..., humata repetunt exta, et cor inter sepulta viscera quæridentes, intestinum a quo cor ipsum dependet incidunt; tresque statim lapides, quasi sculpti globi, mespilorum magnitudine, mirabiliter erumpunt: in quibus imagunculæ quædam, Christi nativitatem cum B. Virgine ac præsepe, necnon S. Josephum cum alba columba repræsentantes, inspiciebantur.

de son vivant qu'elle portait un trésor dans son cœur. Après sa mort on ouvrit donc ce cœur, et l'on y trouva trois pierres arrondies, de la grosseur d'une nêfle, sur lesquelles était gravée une petite image représentant la scène de la nativité du Sauveur : on y voyait la crèche, le divin Enfant et la Bienheureuse Vierge sa mère, saint Joseph et une blanche colombe.

Un papillon merveilleux décrit sur les habits de sainte Rose¹ de Lima, vers la région du cœur, l'image parfaite d'un cœur, qui fut aperçue et remarquée par plusieurs jeunes filles qui travaillaient avec la sainte.

Le bienheureux Henri Suso² avait inscrit sur sa poitrine, en traits sanglants, le nom de Jésus. Ces blessures finirent par se cicatriser, et le nom béni resta imprimé jusqu'à sa mort sur sa chair en lettres longues comme l'articulation du petit doigt. Quand il lui survenait quelque épreuve, il regardait ce signe de l'amour, et il sentait son âme fortifiée. Un jour qu'il se reposait dans sa cellule, la tête appuyée sur un volume de la vie des Pères, il fut saisi par l'extase, et il vit s'échapper de son sein une abondante lumière qui resplendissait autour d'une croix d'or toute garnie de pierres précieuses, sur lesquelles était gravé avec un art admirable le nom de Jésus. En vain tâchait-il de voiler

¹ L. HANSEN. BB., 26 aug. at. 39, p. 927, n. 133 : Expleto opere, disparuit, et ecce cordis effligem plene ac scitissime formatum in veste Rosæ, quam a papillone ibi depictam relictamque conspicue observarunt puellæ quotquot in eodem conclavi laborabant.

² LAURENT SURIUS. BB. 25 jan., t. 3, p. 270, n. 13 : Ad mortem usque tulit hoc nomen in suo pectore... Si quid postmodum adversi illi accidisset, hoc amoris signum contuebatur et levius ferebat. In cubiculo residebat in sede sua, capitique cervicalis loco supposuit librum qui vitas Patrum inscribitur. Passus est autem mentis excessum, videbaturque ipsi quippiam luminis ex ejus corde emergere, respiciensque vidit in suo corde crucem auream multis gemmis intertextam, in quibus miro decore nomen Jesu luculenter apparebat. Mox cucullo cor suum operiens, splendorem illum mirificum premere nitebatur, ne quis eum conspiceret. Tum vero ferventes illi radii, mirum in modum flagrabant, adeo ut nulla ratione efficacissimam illorum vim et splendorem celare posset.

avec ses habits ce rayonnement qui débordait de sa poitrine; mais plus il faisait d'efforts, plus ce foyer lumineux devenait intense et l'inondait de ses flots.

La veille de l'Annonciation, le 24 mars de l'an 1585, sainte Marie-Madeleine¹ de Pazzi méditait le mystère du Verbe incarné. En étant venue à ces paroles de saint Jean : « Et le Verbe s'est fait chair, *Et Verbum caro factum est*, » elle fut ravie dans une extase sublime qui dura depuis dix heures du soir jusqu'au lendemain à trois heures de l'après-midi. Tout ce qui jaillit de cette sainte âme, pendant ce transport, en admiration, en amour, en louange, ne peut se décrire. Tandis qu'elle exhalait en paroles enflammées les ardeurs qui la consumaient, saint Augustin vint se mêler à sa vision; ne pouvant plus parler sensiblement, elle portait ses mains et ses bras sur son cœur, et de ses regards, elle suppliait le saint Docteur d'y inscrire ces paroles sacrées : *Verbum caro factum est*; enfin, dans son impatience retrouvant la voix, elle disait : « Voici mon sang, c'est l'encre pour écrire; que tardez-vous, ô Augustin ? » Bientôt après, on l'entendit s'écrier en se tournant vers le saint : « Vous venez d'écrire la sublimité du Verbe dans l'humilité de ma chair ! » L'inscription tant désirée était en effet accomplie : le mot *Verbum* était écrit en lettres d'or, et le reste en lettres de sang; elle-même indiquait le sens du mystère : l'or exprimait la divinité, et le sang l'humanité de Jésus-Christ. Pour lui donner la certitude que

¹ V. Puccini. BB. 25 maii, t. 19, p. 221, n. 161-164 : Juxta hæc : *Verbum caro factum est*, subito in ecstasim rapta fuit... Manibus ac brachiis designabat locum cordis ut S. Augustinus, qui sibi apparuerat, inscriberet ei desiderata sibi verba. Quare ad eum conversa dixit : Sanguis, id est atramentarium, apertus est, ne tardes, o Augustine... Postea ad S. Augustinum se vertens, dixit : Tu scripsisti sublimitatem Verbi in mea humilitate... Vox *Verbum* scripta ab eo sit litteris aureis; et litteris sanguineis *caro factum est*; idque non sine mysterio, quia, sicut aiebat, aurum denotabat divinitatem, sanguis humanitatem Christi. Præterea ex eodem Sancto intellexit quod, in signum quod vere haberet scripta in corde verba ista, semper habitura esset coram se memoriam magni mysterii Verbi incarnati.

l'inscription était réelle, saint Augustin l'assura qu'elle ne cesserait jamais, jusqu'à la fin de sa vie, d'avoir présente à son esprit la pensée de ce grand mystère, ce qui eut lieu en effet.

Tels sont les aspects divers que présente la stigmatisation ; il nous reste à étudier les causes d'où procèdent ces phénomènes étranges ; ce sera l'objet du chapitre suivant. En terminant celui-ci, remarquons qu'à ces blessures extérieures, à ces marques symboliques sur le corps, correspondent dans l'âme des impressions intimes, et qu'entre les empreintes du dedans et celles du dehors, il existe ce rapport inverse que plus celles-ci sont crucifiantes et douloureuses, plus celles-là sont délicieuses et enivrantes¹. Nous avons déjà constaté ce prodige de l'enivrement dans la douleur, quand nous parlions des blessures et des plaies de l'amour.

¹ SCARAMELLI, *Direct. myst.* Tr. 3, c. 27, n. 262, p. 239: Quando la ferita di amore passa a far piaga nel corpo, finchè questa sta aperta e dà dolore alle membra, quella dà diletto allo spirito, e continua sempre un dolce tormento ed un soave martirio.

CHAPITRE XXV

LES SOUFFRANCES MYSTIQUES

LA STIGMATISATION

LES CAUSES ET LES SUJETS

Interprétation rationaliste. — Elle est gratuite et en désaccord avec les faits. — La manière dont s'opère la stigmatisation contredit également l'explication du rationalisme. — Les deux stigmatisés les plus célèbres: saint François d'Assise et sainte Catherine de Sienna. — Sujets de la stigmatisation: la perfection qu'elle requiert. — Nombre des stigmatisés.

I. — C'est un fait d'expérience que la stigmatisation se produit habituellement dans la méditation profonde et amoureuse des souffrances du Sauveur. Plusieurs ont cru pouvoir en conclure que cette association et ces ressemblances avec Jésus-Christ crucifié sont le fruit de l'imagination exaltée par les mystères de la croix. Selon Benoît XIV¹, François Pétrarque et d'autres encore ont imputé à cette cause l'impression visible des stigmates que reçut saint François d'Assise, et Pomponace², d'accord avec l'aristotélicien et le musulman Avicenne, attribuait à cette faculté le pouvoir de transformer

¹ *De servor. Dei beatif.* l. 4, P. 1, c. 33, n. 19; *Synopsis* ab Emm. de AZEVEDO, p. 279. Imaginationi quoque Franciscus Petrarca aliique stigmatum impressionem in S. Francisci corpore adscribunt, quos tamen fuse præter alios Bartholomæus de Pisis, ord. Minorum, redarguit.

² *Ibid.*, n. 11. Avicenna eam esse imaginationis vim opinatur, ut alienum corpus transmutari possit... Huic sententiæ adhæsit Pomponatius, etc.

même les corps étrangers, à plus forte raison celui d'affecter le corps propre que l'âme anime. Cette interprétation ne pouvait manquer de plaire aux rationalistes, uniquement parce qu'ils suppriment le surnaturel dans une des situations où il éclate avec le plus d'évidence. Nous discuterons les négations et les explications de l'incrédulité à l'endroit où nous traiterons explicitement des causes auxquelles sont imputables les faits de l'ordre mystique; mais nous devons signaler ici, pour la combattre, la manière dont l'illustre Görres entend la stigmatisation.

Ce savant auteur, qui défigure trop souvent le surnaturel des faits par les interprétations auxquelles il les soumet, semble avoir particulièrement cédé à son penchant dans la question qui nous occupe, où il tente d'expliquer ces blessures prodigieuses d'une façon de tout point conforme au procédé rationaliste. Selon lui¹, l'âme reçoit d'abord l'empreinte des plaies sacrées dans les ardeurs de la contemplation, et, à son tour, par la vertu plastique qu'elle exerce sur le corps, l'âme lui imprime ces plaies selon le modèle divin qui lui apparaît dans ses visions. Les correctifs par lesquels l'auteur s'efforce de tempérer sa théorie, ne suffisent pas à l'excuser du reproche de naturalisme.

« Une condition indispensable pour recevoir les stigmates, écrit-il², c'est une immense compassion pour les souffrances du Sauveur. L'âme, contemplant la passion de cet Homme de douleur, reçoit son empreinte. Elle est comme environnée d'un océan d'amertume et semble se dissoudre dans une ineffable tristesse. Or, il est dans la nature du sentiment de la compassion de transporter hors de soi celui qui l'éprouve, de le dépouiller de soi-même, pour le revêtir en quelque sorte de celui qu'il aime et pour graver en lui son image... Enivrée de ce vin brûlant qu'elle boit aux plaies du Sauveur,

¹ *Mystique divine*, l. 4, ch. 17, t. 2, p. 232.

² *Ibid.*, p. 233.

l'âme n'a de repos que lorsqu'elle voit sur son propre corps l'image et l'empreinte de ses souffrances, et qu'elle se trouve ainsi toute transformée en lui. Lorsqu'elle a conçu ce désir avec pleine réflexion et qu'elle l'a exprimé avec une liberté parfaite, elle obtient quelquefois, par une faveur spéciale de Dieu, ce qu'elle demande, et elle reçoit dans son corps l'empreinte des plaies sacrées du Sauveur. C'est, en effet, dans le corps que doit s'accomplir cette transformation de l'homme en Notre-Seigneur; car c'est le spectacle des souffrances matérielles de Jésus-Christ qui excite dans l'âme cette tendre compassion, et c'est après des douleurs physiques qu'elle soupire. Le rapport qui s'établit en ces circonstances entre l'homme et son Rédempteur va du corps de celui-ci au corps du premier, et opère en lui une transformation matérielle et sensible. »

Ces premières explications n'offrent rien qu'on ne puisse absolument admettre, avec cette réserve cependant que la plupart des âmes qui ont reçu les stigmates ne les ont point demandés. Mais, après avoir professé, ainsi que nous venons de l'entendre, que la stigmatisation externe est une faveur spéciale de Dieu, le docte écrivain allemand s'attache à démontrer qu'elle est une conséquence naturelle de la stigmatisation intérieure.

« L'âme, principe de la vie, continue-t-il¹, ne peut recevoir aucune empreinte sans que celle-ci se reproduise dans le corps qu'elle anime; car elle est éminemment plastique; et, tant que dure cette vie, elle est unie au corps par des liens si intimes, qu'il ne peut rien se passer en elle qui ne se reflète en lui. C'est d'après cette loi qu'elle s'est elle-même en quelque sorte construit son propre corps, et que toute modification qui se produit en elle-même amène dans le corps une métamorphose semblable. Si donc l'âme, par suite de la com-

¹ *Mystique divine*, l. 4, ch. 17, t. 2, p. 234.

passion qu'elle éprouve à la vue des souffrances du Sauveur, en reçoit l'empreinte, l'acte qui l'assimile ainsi à l'objet de ses affections se reflète aussitôt au dehors, et le corps prend part, lui aussi, à sa manière, à cette assimilation merveilleuse; c'est ainsi que se produit le phénomène de la stigmatisation.»

Nous passons sous silence la théorie physiologique sur laquelle on essaie d'étayer ces interprétations. Ce que nous avons cité suffit pour établir qu'elle supprime le surnaturel de la stigmatisation; il nous reste à démontrer qu'elle est entièrement erronée.

II. — On prétend que la condition pour recevoir les stigmates est la compassion pour les souffrances du Sauveur. Que telle soit la condition ordinaire, on ne saurait le mettre en doute; que cette condition soit indispensable, il est très-permis de le contester, et le fait suivant, dont nous empruntons le récit à Görres ¹ lui-même, en est la preuve.

« Angèle de la Paix, à l'âge de neuf ans, était entrée dans une église avec une de ses anies. Là, elles se séparèrent, et Angèle alla s'agenouiller seule dans la chapelle de Saint-François pour prier. Voyant les stigmates du saint, elle se mit, dans sa simplicité d'enfant, à lui parler comme s'il eût vécu. « Mon Père, lui dit-elle, qui vous a fait ces blessures? Elles me font mal, et je veux vous les guérir, si vous me le permettez. — Ce ne sont pas des blessures, lui dit le saint, mais des bijoux. — Comment, des bijoux! répondit la petite; ils saignent. — Non, répliqua la voix, ce sont des bijoux; et, si tu le veux, je te montrerai comment je les ai reçus. — Je le veux bien, mon Père, » dit Angèle. Et au même instant la voûte de la chapelle parut s'ouvrir, et le saint lui fit signe de lever les yeux. Elle le fit et vit Notre-Seigneur sous la forme d'un enfant, les bras étendus en croix, tandis qu'elle était elle-même environnée d'une grande lumière. L'appari-

¹ *Mystique divine*, l. 4, t. 2, ch. 16, p. 228.

tion vint à elle et lui imprima les stigmates ; ce qui lui causa une si grande douleur, qu'elle tomba par terre comme morte, en poussant un cri perçant, et resta ainsi jusqu'au soir, toujours environnée de lumière. Ce ne fut qu'alors que sa compagne revint ; et la trouvant au milieu de cette lumière, qui lui semblait un incendie, elle appela par ses cris des gens qui l'emportèrent chez ses parents, encore abîmée dans l'extase. Les médecins lui tâtèrent le pouls et ne purent remuer son bras. Sa mère, voulant la soutenir, lui découvrit la main ; et c'est alors que l'on s'aperçut qu'elle était, ainsi que l'autre, marquée des stigmates. Les médecins inspectèrent aussi les pieds, et les trouvèrent également blessés et sanglants. Ils lui donnèrent des remèdes pour la faire revenir de son extase, qu'ils regardaient comme une suite de ses blessures ; mais tout fut inutile. Elle resta huit jours dans cet état, puis elle revint à elle. Comme sa mère la regardait en pleurant, elle lui dit : « Ne pleurez pas, car c'est Dieu qui l'a voulu ainsi ; renvoyez les médecins, leurs remèdes ne peuvent me soulager. » Elle resta encore deux ans sur son lit, en proie à de grandes souffrances, et finit par être abandonnée des siens. Elle fut guérie plus tard, et sa guérison fut aussi miraculeuse que l'avait été sa maladie¹. »

Mais, fallût-il admettre que la stigmatisation est, par le fait, inséparable de la méditation des douloureux mystères, il ne s'ensuivrait nullement qu'il existe entre l'une et l'autre la relation et la dépendance de l'effet à la cause. Qui pourrait compter les saintes âmes qui se sont abîmées dans la contemplation des douleurs du Christ, et qui n'ont pas eu les stigmates ? Si, par son propre effort, la compassion produisait les empreintes de la croix, la très-sainte Vierge Marie eût été la première des stigmatisés, selon la juste remarque de Barthélemy de Pise².

¹ MARCHESI, t. 5, p. 514.

² Cf. BENED. XIV. *De serv. Dei beatif.*, l. 4, P. 1, c. 33, n. 19, p. 247.

On suppose, en second lieu, que les stigmates sont dus à la violence des désirs. La vérité est que, si un petit nombre d'âmes, folles de l'amour de la croix, ont sollicité ces marques sensibles du crucifiement, la plupart ne les ont reçues qu'avec un étonnement mêlé de terreur, et ont demandé au Sauveur, avec l'instance des larmes, de supprimer du moins toute manifestation extérieure. Loin donc que l'âme concoure comme cause dans la stigmatisation, c'est, le plus souvent, contre le gré de l'âme que le corps est marqué de ces empreintes.

Et puis, comment l'âme dirigerait-elle, sans même en avoir conscience, le sang ou les humeurs sur tel ou tel point du corps? Ni la volonté ni l'imagination ne sont capables de détourner ainsi des voies ordinaires le cours de la vie. Si l'incrédulité savante n'était pas obsédée par la préoccupation de repousser à tout prix le surnaturel, elle regarderait comme une insigne bétise de soutenir que, par le seul effort de l'imagination, on peut, selon son caprice, déterminer des fluxions sanguines à la tête, au cœur, aux pieds et aux mains, et elle aurait raison; mais ce qui est bétise reste bétise, et le parti pris n'autorise pas, que nous sachions, à changer la logique ni à violer le sens commun. Il est surtout de mise aujourd'hui, parmi les médecins incroyants, d'attribuer la plupart des phénomènes extranaturels, les stigmates notamment, aux perturbations et aux anomalies hystériques, à la suspension, chez les femmes, des fonctions périodiques. Nous reviendrons, dans notre troisième partie, sur ces interprétations soi-disant physiologiques. Présentement, contentons-nous de remarquer qu'elles sont gratuites, puisque la connexion entre l'hystérie comme cause et la stigmatisation comme effet n'est jamais sortie des conditions d'une hypothèse intéressée; que, dans leur généralité, elles sont fausses, ces prétendues causes ne pouvant être alléguées que pour la femme, et la stigmatisation se rencontrant aussi dans l'homme; enfin, qu'elles

sont directement contredites, chez la femme même, soit par la régularité dûment constatée des fonctions que l'on suppose en elle déviées, soit par la période d'âge où les stigmates lui sont imprimés.

L'explication rationaliste paraîtra plus puérile encore et plus insoutenable, si l'on considère les blessures stigmatiques en elles-mêmes et dans les prodiges qui les accompagnent. Ainsi que nous l'avons dit, les pieds et les mains sont parfois transpercés de part en part; le plus souvent, la lésion du cœur, si elle était naturelle, entraînerait la mort; le sang se maintient pur et vermeil dans ce flux anormal qui devrait dégénérer en purulence. Bien plus, ces plaies qu'on voudrait expliquer naturellement, exhalent des parfums exquis, inconnus à la terre, comme on le voit en sainte Jeanne¹ de la Croix, en la bienheureuse Lucie² de Narni, et en plusieurs autres. Il en sort des fleurs embaumées, des rayons éclatants, ainsi qu'on le raconte de la bienheureuse Hélène³ de Hongrie; en la vénérable mère Agnès⁴ de Langeac, c'étaient des croix rouges qui perçaient de part en part et avaient une fleur de lis au bout de chaque branche; ces miracles sont de toute sorte et sans nombre.

¹ ANTOINE D'ACA. *Vie admirable de sainte Jeanne de la Croix*, ch. 14, p. 148.

² JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies et actions, etc., des saintes et bienheureuses Filles de Saint-Dominique*, t. 2, l. 1, ch. 5, p. 204.

³ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies et actions, etc., des saintes et bienheureuses Filles de Saint-Dominique*, t. 2, l. 3, c. 1, p. 762: Deux grandes merveilles parurent es stigmates de ses deux mains; car en celui de la main droite certains filets dorés avec plusieurs petites fleurs de lys, violettes et autres, lui croissoient de temps à autre comme si sa main eût été quelque petit parterre semé de ces fleurs; de quoy la bienheureuse Hélène restant grandement étonnée, et craignant la vanité, elle les arrachoit aussitôt; mais elle ne put si bien faire que les sœurs ne découvrirent le secret et luy en dérobaient quantité, que plusieurs conservèrent pendant le temps de leur vie avec une extrême dévotion. Une autre fois, Dieu, voulant assurer l'esprit de quelque sœur qui doutoit fort de celui de la B. Hélène et particulièrement de la réalité et vérité de ses stigmates, luy fit voir es mains de la B. Hélène, pendant qu'elle faisoit sa prière, deux lampes ardentes qui rayonnaient à merveille.

⁴ De LANTAGES, *Vie de la mère Agnès*, 3^e P., ch. 2, t. 2, p. 82.

III. — Enfin, l'histoire de la stigmatisation atteste que la vertu qui marque ces divines empreintes ne part point de l'âme, mais d'une cause extrinsèque surnaturelle. Pour l'impression des cinq plaies, Notre-Seigneur apparaît souvent dans l'attitude du crucifiement, et, de chacun de ses stigmates glorieux, darde des rayons qui viennent frapper, dans les stigmatisés, les parties du corps correspondantes; les rayons des mains se dirigent sur les mains, ceux des pieds sur les pieds; celui du cœur va au cœur: c'est de la sorte que fut stigmatisée sainte Marie-Madeleine¹ de Pazzi.

Quand les stigmates sont apparents, la lumière est de couleur rouge; elle est blanche s'ils doivent rester invisibles². Parfois, les traits lumineux partent d'une image de la croix, ainsi qu'il arrive à la bienheureuse Gertrude³ d'Oosten; ou de l'Eucharistie, comme le raconte d'elle-même Jeanne-Marie⁴ de la Croix. Le crucifiement se produit aussi comme pour le Sauveur: la victime semble couchée sur la croix et y être attachée par des clous qui transpercent successivement ses mains et ses pieds. Sainte Catherine⁵ de Ricci et Marcelline Pauper⁶ paraissent avoir été crucifiées de cette manière.

Le côté est fréquemment ouvert par un dard, une flèche, une lance.

C'est encore Notre-Seigneur qui accomplit ordinairement le couronnement douloureux, tantôt laissant tomber la couronne de son front sur celui de ses amants, ou, de ses pro-

¹ V. PUCCINI. 25 maii, t. 19, p. 223, n. 172: *Contemplando sanctissimam passionem, vidi quod Dominus mihi daret sacras plagas suas; quia mittebat mihi certos radios ad pedes, manus ac latus dextrum, quia videbantur esse ignei, figebanturque in medio ubi sunt plagarum loca, sic ut ibi suum sigillum relinquerent.*

² Cf. GÖRRES. *Mystique*. l. 4, c. 17, t. 2, p. 235.

³ BB. 6 jan., t. 1, p. 351, n. 16.

⁴ BÈDE WEBER. *Jeanne-Marie de la Croix*, ch. 13, p. 363.

⁵ P. H. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, ch. 10, t. 1, p. 175.

⁶ *Vie de Marcelline Pauper, de la congrég. des Sœurs de la Charité de Nevers, écrite par elle-même*, ch. 12, p. 64.

pres mains, la posant sur leur tête ; tantôt leur présentant deux couronnes, l'une de fleurs, d'or ou de pierreries ; l'autre d'épines, et agissant sur leur cœur pour qu'ils choisissent celle qui doit les associer à ses douleurs. D'autres fois, ce sont les anges ou les saints qui apportent ce diadème : saint Jean de Dieu¹ le reçut des mains de la Bienheureuse Vierge Marie et de celles de l'Évangéliste saint Jean.

IV.— Pour mieux montrer comment s'opère la stigmatisation, et combien elle est en dehors des lois naturelles, citons les deux faits de ce genre les plus célèbres et les plus authentiques, l'exemple du séraphique François d'Assise, et celui de sainte Catherine de Sienne. Nous empruntons le premier récit à saint Bonaventure, et le second au bienheureux Raymond de Capoue : c'est assez dire le respect que l'on doit à de tels récits.

L'homme angélique, François, écrit saint Bonaventure², avait coutume de ne jamais se reposer dans le bien, et, semblable aux esprits célestes de l'échelle de Jacob, il montait vers Dieu ou descendait vers le prochain. Il avait appris à partager si prudemment le temps qui lui était accordé pour accroître ses mérites, qu'il en consacrait une partie au gain laborieux auprès des hommes, et l'autre, aux paisibles ravissements de la contemplation. Lors donc qu'il s'était employé, selon l'exigence des lieux et des temps, à procurer le salut des autres, il abandonnait les agitations de la foule et se retirait dans un lieu solitaire et tranquille, afin de secouer, en se rapprochant plus librement de Dieu, ce qui avait pu

¹ ANT. GOVEA. BB. 8 mart., t. 7, p. 837, n. 18: Vidit ipsam Virginem Dominam nostram, sanctumque Joannem Evangelistam ad se descendere ex altari capitique suo spineam coronam imprimere.

² *Legenda S. Francisci*, c. 13, t. 14, p. 337: Mos erat angelico viro Francisco nunquam otuari a bono... Unde cum secundum exigentiam locorum et temporum alienæ condescendisset procurandæ saluti, inquietationibus derelictis turbarum, solitudinis secreta petebat... Biennio itaque antequam spiritum redderet cœlo, divina Providentia duce, post labores multimodos, perductus est in locum excelsum seorsum, qui dicitur mons Alvernæ.

s'attacher sur lui de poussière dans ses rapports avec les hommes.

C'est ainsi que, deux ans avant sa mort, il fut conduit par la divine Providence, après de nombreux travaux, en un lieu fort élevé des Apennins, appelé le mont Alverne. Ayant commencé le carême qu'il avait coutume de faire en l'honneur de l'archange saint Michel, il fut inondé dans sa contemplation d'une abondance inaccoutumée de douceurs célestes ; la flamme des saints désirs l'embrasa d'un feu nouveau, et il sentit s'écouler sur son âme, à flots plus pressés, les divines effusions de la grâce. Il s'élevait et s'efforçait de fixer son regard en haut, non comme le scrutateur curieux de la majesté suprême, qui s'expose à être accablé par la gloire, mais comme le serviteur fidèle et prudent qui cherche à connaître le bon vouloir de Dieu, et brûle de s'y conformer sans réserve. Il fut donc averti par une inspiration intérieure qu'en ouvrant les Évangiles il lui serait révélé par Notre-Seigneur ce que Dieu aurait par-dessus tout pour agréable d'accomplir en lui et par lui. Après avoir prié avec une grande dévotion, François, prenant sur l'autel le livre sacré, le fit ouvrir trois fois, au nom de la sainte Trinité, par son compagnon, qui était un fervent et saint religieux. Et comme à chaque fois on tomba sur la passion du Sauveur, le saint, rempli de l'Esprit de Dieu, comprit qu'après avoir imité Jésus-Christ dans les actes de sa vie, il devait, avant de sortir de ce monde, lui ressembler dans les afflictions et les douleurs de sa passion. Quoique les austérités de sa vie passée et son application continuelle à porter la croix eussent épuisé son corps, loin de se laisser épouvanter, il s'anime avec un courage nouveau à ce nouveau martyr. L'amour dont il était consumé par le doux Jésus avait les proportions d'un incendie qui se répandait en étincelles brûlantes et en flammes embrasées ; les eaux les plus violentes n'auraient pu éteindre ce foyer si puissant de sa charité.

Tandis que les séraphiques ardeurs de ses désirs le fai-

saient monter vers Dieu et que la tendresse de sa compassion le transformait en Celui qui dans l'excès de sa charité a voulu être crucifié, un matin, c'était vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, pendant qu'il priaït sur le flanc de la montagne, il vit descendre des hauteurs des cieux un séraphin soutenu par six ailes embrasées et resplendissantes, et qui d'un vol rapide vint se reposer, en planant, près de lui. Entre les ailes, apparut la figure d'un homme crucifié, les mains et les pieds étendus et attachés à une croix. Deux ailes s'élevaient de dessus sa tête, deux autres étaient déployées pour voler, et deux autres couvraient le corps.

A cette vue, le saint demeura saisi d'étonnement, et il se fit dans son cœur un singulier mélange de joie et de tristesse. Le doux spectacle de son Sauveur fixant sur lui ses regards sous la forme d'un séraphin le réjouissait; mais, en le voyant ainsi cloué à la croix, une compassion douloureuse transperçait son âme d'un glaive. Il admirait sans mesure la mystérieuse vision, sachant que l'infirmité de la passion ne se pouvait concilier avec l'immortalité d'un esprit bienheureux¹.

Enfin, il comprit, par une révélation du Ciel, que la Providence divine avait montré ce spectacle à ses yeux, pour lui apprendre, à lui l'ami de Jésus-Christ, que c'était, non par le martyre de la chair, mais par un total embrasement de l'âme, qu'il devait devenir une image parfaite du divin Crucifié. En disparaissant, la vision laissa donc dans son cœur une ardeur admirable, et imprima dans sa chair des

¹ *Legenda S. Francisci*, c. 13, t. 14, p. 338 : Cum igitur seraphicis desideriorum ardoribus sursum ageretur in Deum, et compassiva dulcedine in eum transformaretur, qui ex charitate nimia, voluit crucifigi, quodam mane, circa festum Exaltationis sanctæ Crucis, dum oraret in latere montis, vidit Seraph unum sex alas habentem.. ; apparuit inter alas effigies hominis crucifixi in modum crucis manus et pedes extensos habentis, et cruci affixos... Hoc videns, vehementer obstupuit, mixtumque merore gaudium cor ejus incurrit... Admirabatur quam plurimum..., sciens quod passionis infirmitas cum immortalitate spiritus seraphici nullatenus conveniret.◊

empreintes non moins merveilleuses. Car, aussitôt commencent à paraître aux mains et aux pieds les signes des clous, tels qu'il venait de les apercevoir sur l'image du séraphin; il voyait ses membres transpercés des mêmes clous, dont les têtes apparaissaient à l'intérieur des mains et sur les pieds, et dont les pointes sortaient à la partie opposée. Ces têtes étaient noires et rondes; et les pointes, longues, recourbées et comme rabattues, traversant les chairs, mais s'en distinguant ensuite par une proéminence marquée. Son côté droit, comme transpercé d'un coup de lance, portait l'empreinte d'une cicatrice rouge dont les lèvres étaient entr'ouvertes, et d'où le sang s'échappait avec une telle abondance, que sa tunique et ses habits de dessous en étaient souvent imbibés¹.

Le serviteur de Jésus-Christ, comprenant qu'il ne pourrait cacher ces stigmates, si ostensiblement imprimés sur sa chair, à ceux avec qui il vivait, et d'autre part, craignant de publier le secret du Seigneur, se trouva dans une grande perplexité pour savoir s'il ferait connaître ou s'il tairait ce qu'il avait vu. Ayant appelé quelques-uns de ses frères, et leur parlant en termes généraux, il leur proposa son doute et leur demanda conseil. Un d'entre eux, éclairé de la grâce et devinant par son langage et l'état de stupéfaction qui paraissait en lui, qu'il avait eu quelque vision merveilleuse,

¹ *Legenda S. Francisci*, c. 13, t. 14, p. 338 : Intellexit tandem ex hoc, Domino revelante, quod ideo hujusmodi visio sic, divina providentia suis fuerat præsentata conspectibus, ut amicus Christi prænosceret se, non per martyrium carnis, sed per incendium mentis totum in Christi crucifixi similitudinem transformandum. Disparens igitur visio mirabilem in corde ipsius reliquit ardorem, sed et in carne non minus mirabilem signorum impressit effigiem. Statim namque in manibus ejus ac pedibus apparere cœperunt signa clavorum quemadmodum paulo ante in effigie illa viri crucifixi conspexerat. Manus enim et pedes in ipso medio clavis conifixa videbantur... Erantque clavorum capita in manibus et pedibus rotunda et nigra, ipsa vero acumina oblonga, retorta et quasi repercussa... Dextrum quoque latus, quasi lancea transfixum, rubra cicatrice obductum erat, quod sæpe sanguinem sacrum effundens, tunicam et femoralia respergebat.

lui dit : « Frère, sachez que ce n'est pas seulement pour vous, mais encore pour les autres que les secrets divins vous ont été manifestés. Vous devez craindre justement, si vous cachiez ce qui vous a été donné pour l'utilité de plusieurs, que vous ne soyez repris au jour du jugement d'avoir enfoui le talent que vous deviez faire fructifier. » Touché de ces paroles, le saint dérogea à ses habitudes de discrétion qui lui faisaient dire en toute autre rencontre : « Mon secret est pour moi, » et rapporta avec beaucoup de crainte toute la suite de la vision, ajoutant cependant que celui qui lui avait apparu lui avait dit certaines choses qu'il ne confierait jamais, pendant sa vie, à homme quelconque. Ces secrets du séraphin, ajoute saint Bonaventure, étaient sans doute de ceux qu'il n'est pas permis à l'homme de redire¹.

Après que le véritable amour du Christ eut ainsi transformé en sa ressemblance celui qui en était pénétré, les quarante jours consacrés à la solitude étant passés et la solennité de l'archange saint Michel arrivée, l'angélique François descendit de la montagne, portant avec lui l'image du Crucifié, image non gravée sur la pierre ou sur le bois par la main de l'ouvrier, mais imprimée dans sa chair par le doigt du Dieu vivant. Cependant, comme il est bon de cacher le secret du roi, l'homme qui en avait reçu la confiance faisait tout ce qu'il pouvait pour dérober aux regards ces signes sacrés. Mais aussi, comme il appartient à Dieu de révéler pour sa gloire les merveilles de sa puissance, lui-même, après avoir secrètement imprimé en François ces stigmates, ac-

¹ *Legenda S. Francisci*, c. 13, t. 14, p. 337: Cernens autem Christi servus quod stigmata carni tam luculenter impressa socios familiares latere non possent, timens nihilominus publicare Domini sacramentum, in magno positus fuit dubitationis agone, utrum videlicet, quod viderat diceret vel taceret... Quidam vero ex fratribus, gratia illuminatus..., dixit ad virum sanctum: Frater, non solum propter te, sed etiam propter alios, scias tibi ostendi aliquando sacramenta divina... Ad cujus verbum motus vir sanctus..., cum multo timore seriem retulit visionis, etc.

complît par eux des miracles éclatants, afin de manifester, à la clarté de ces prodiges, l'admirable vertu cachée sous ces empreintes¹.

Nous ne raconterons point ces miracles ; on peut les voir dans saint Bonaventure. Nous ajouterons seulement, avec le pieux légendaire, que la stigmatisation de son séraphique père a l'incontestable notoriété de l'histoire. Plusieurs frères, dont la sainteté garantit le témoignage, affirmèrent avec serment s'être convaincus de leur réalité en les touchant : quelques cardinaux les constatèrent également, et le pape Alexandre IV déclara un jour au peuple dans une prédication publique devant plusieurs frères, parmi lesquels se trouvait saint Bonaventure lui-même, les avoir vus de ses yeux. A la mort du saint, plus de cinquante frères les virent aussi, et avec eux la bienheureuse Claire, ainsi que toutes ses religieuses et une foule innombrable de laïques, dont plusieurs les baisèrent avec les sentiments d'une tendre dévotion, et les touchèrent de leurs mains, afin d'en rendre un témoignage plus assuré².

Le second exemple que nous voulons citer est celui de sainte Catherine de Sienne. Voici, selon le bienheureux Raymond³ de Capoue, son confesseur et son confilent,

¹ *Legenda S. Francisci*, c. 13, t. 14, p. 339.

² *Ibid.* Viderunt enim, dum viveret, fratres plurimi... Viderunt etiam... aliqui cardinales... Summus etiam pontifex dominus Alexander, cum populo prædicaret coram multis fratribus et meipso, affirmavit se, dum sanctus viveret, stigmata illa sacra suis oculis conspexisse. Viderunt in morte plus quam quinquaginta fratres, virgoque Deo devotissima Clara cum cæteris sororibus suis, et sæculares innumeri, ex quibus... quamplurimi et osculati sunt ex devotionis affectu, et contrectaverunt manibus ad testimoniî firmitatem.

³ BB. 30 apr., t. 12, p. 910, n. 194 et 195 : In civitate Pisa, dum enim ipsa illuc venisset et quamplures cum ea, quorum ego extiti unus, ipsa hospitio est recepta in domum... juxta ecclesiam sive capellam S. Virginis Christianæ. In hac ecclesia, quadam die dominica..., remansit absque corporeorum sensuum usu... Subito nobis cernentibus, corpusculum ejus, quod prostratum jacuerat, se paulisper erexit, et super genua stans, brachia extendit et manus, facie rutilante. Cumque sic diu staret totaliter rigidum et

comment cette admirable vierge fut honorée des sacrés stigmates.

L'an 1375, elle se trouvait à Pise avec le Père Raymond et quelques autres personnes, et logeait dans une maison voisine de l'église de Sainte-Christine. Un dimanche, tandis qu'elle assistait dans cette église à la messe du bienheureux, elle fut, après la communion, ainsi que cela lui arrivait souvent, privée de l'usage de ses sens et ravie hors d'elle-même. Ceux qui étaient auprès d'elle attendaient qu'elle se retrouvât, avides de recevoir quelques paroles de consolation spirituelle, comme il s'en échappait de temps en temps de ses lèvres au retour de ses extases, lorsqu'ils virent tout à coup son corps se redresser un peu, se tenir sur ses genoux, étendre les bras et les mains, et tout son visage éclater de lumière. Après être restée longtemps dans cette attitude, elle s'affaissa soudain, comme frappée d'une blessure mortelle.

Enfin elle retrouva ses sens, et faisant appeler le bienheureux Raymond, elle lui dit en secret : « Apprenez, mon Père, que par un bienfait de sa miséricorde, je porte dans mon corps les stigmates du Seigneur Jésus. — Je m'en étais douté aux mouvements et à l'attitude de votre corps pendant votre extase ; mais de grâce, dites-moi, ajouta-t-il, comment

oculis clausis, tandem ac si fuisset letaliter vulneratum, nobis cernentibus cecidit quodammodo in instanti, et post parvam moram, reducta est anima ejus ad sensus corporeos.

Post quod, mox fecit me vocari, et secreta me alloquens, ait: Noveritis, Pater, quod stigmata Domini Jesu misericordia sua ego jam in corpore meo porto... Dominum vidi cruci affixum, super me magno cum lumine descendentem... Tunc ex sacratissimorum ejus vulnerum cicatricibus quinque in me radios sanguineos vidi descendere, qui ad manus et pedes et cor meum tendebant corpusculi: quapropter advertens mysterium, continuo exclamavi: Ha, Domine Deus meus, non appareant, obsecro, cicatrices in corpore meo exterius. Tunc adhuc me loquente, antequam dicti radii pervenissent ad me, colorem sanguineum mutaverunt in splendidum; et in forma puræ lucis venerunt ad quinque loca corporis mei, manus scilicet, et pedes, et cor. Tunc ego: Igitur non pervenit aliquis radiorum ad latus dexterum? At illa: Non, inquit, sed ad sinistrum, directissime super cor meum.

ce prodige s'est opéré? — Elle reprit : J'ai vu le Sauveur attaché à la croix descendre sur moi tout resplendissant de lumière. Sous l'effort de mon âme s'élançant à la rencontre de son Créateur, mon corps s'est relevé. Alors j'ai vu sortir de ses plaies sacrées cinq rayons sanglants qui se dirigeaient sur mes mains, mes pieds et mon cœur. Comprenant le mystère, je me suis écriée : « Oh ! Seigneur mon Dieu, que ces blessures du moins ne paraissent point sur mon corps ! » Je n'avais pas achevé ces paroles et ces rayons n'étaient pas encore parvenus jusqu'à moi, que la couleur de sang s'est changée en couleur d'or, et cinq rayons d'une pure lumière ont atteint mes mains, mes pieds et mon cœur. — Il n'y a donc pas eu de rayon sur votre côté droit? — Non, mais sur le côté gauche, immédiatement sur le cœur, parce que ce trait lumineux qui partait du côté droit de mon Sauveur ne s'est pas croisé, mais est tombé sur moi en ligne directe. — Ressentez-vous quelque douleur? — Catherine poussant un profond soupir : La douleur que j'éprouve à ces endroits de mon corps, et particulièrement au cœur, est telle, que, sans un nouveau miracle, ma vie ne saurait se prolonger longtemps. »

On crut, en effet, dans les premiers jours qui suivirent le prodige, que la sainte allait succomber. Ses disciples la conjurèrent de demander à son Époux qu'il tempérât la violence de ces douleurs; elle refusa d'exprimer sur elle-même d'autre vœu que celui de la divine volonté. Alors ils redoublèrent leurs larmes et leurs instances auprès de Dieu, et leurs prières furent entendues. Huit jours après l'impression miraculeuse des stigmates, Catherine se trouva entièrement guérie. Le bienheureux Raymond¹ lui ayant demandé si elle ressentait

¹ BB. 30 apr., t. 12, p. 911, n. 197 et 198 : Ad eam accessimus lugentes et flentes ac dicentes : Scimus quidem, mater, Christum te sponsum tuum desiderare : sed... nostri potius miserere...; supplicamus igitur ut ores eum, ut te nobis concedat ad tempus... Illa respondit : Ego, inquit, jam diu propriæ voluntati renuntiavi... Sed non contempsit lacrymas nostras Altis-

encore les vives douleurs de ses blessures : « Dieu vous a exaucés, répondit-elle, au grand regret de mon âme ; mes plaies, loin de me faire souffrir, me sont maintenant une source de force et de santé. »

Invisibles tant qu'elle vécut, à sa mort les stigmates devinrent apparents, et se conservèrent sur son corps respecté par la corruption. Aujourd'hui même, on peut voir ces glorieuses empreintes sur une de ses mains encore recouverte de chair et conservée dans l'église de Saint-Sixte à Rome, et sur son pied gauche, que l'on possède à Venise dans l'église de Saint-Jean-et-Paul¹.

Ce que nous venons de rapporter de la stigmatisation de saint François d'Assise et de sainte Catherine de Sienne, nous aurions à le redire, si nous voulions exposer les faits de ce genre, autant de fois qu'ils se reproduisent. Toujours et surtout, c'est le miracle sous des formes multiples, c'est le miracle surtout dans l'impression, sur les membres, de ces signes sacrés. En présence de ces faits, à ne parler que de ceux que nous avons cités, la thèse rationaliste que c'est l'imagination qui ouvre les stigmates, soutenue même au sens de Görres, savoir, que c'est l'âme qui, par sa vertu plastique sur le corps, détermine et localise ces fluxions merveilleuses ; — de bonne foi, une semblable thèse est-elle soutenable ?

Saint François de Sales, il est vrai, semble favorable à cette interprétation ; à l'entendre, c'est par une contemplation amoureuse de la Passion que l'âme se trouve toute transformée en un second Crucifix, ainsi qu'il s'exprime ; « l'âme, dit-il encore, comme forme et maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur iceluy, imprima les douleurs des playes dont elle estoit blessée, ès endroits correspondans à ceux esquels

simus... Dixi ei : Numquid, mater, dolor ille vulnere inflictorum in corpore tuo, amplius perseverat ? At illa : Exaudivit, inquit, Dominus orationes vestras, licet cum meæ mentis afflictione ; et vulnera illa non modo corpus non affligunt, sed etiam roborant et confortant.

¹ CHAVIN de MALAN. *Sainte Catherine de Sienne*, c. 14, t. 2, p. 569.

son amant les avoit endurées... ; l'amour fit donc passer les tourmens intérieurs de ce grand amant, saint François, jusques à l'extérieur, et blessa le corps d'un mesme dard de douleur duquel il avoit blessé le cœur. » Exagération de langage qu'il se hâte de réduire en ajoutant aussitôt : « Mais de faire les ouvertures en la chair, par dehors, l'amour qui estoit dedans ne le pouvoit pas bonnement faire ; c'est pourquoy l'ardent Seraphin, venant au secours, darda des rayons d'une clarté si penetrante, qu'elle fit reellement les playes extérieures du crucifix en la chair, que l'amour avoit imprimées intérieurement en l'ame¹. »

C'est déjà beaucoup de supposer à l'imagination la puissance de localiser à son gré la douleur, ainsi que le fait l'aimable saint. En prenant l'assertion dans sa généralité, nous ne voudrions pas y contredire : il est difficile d'assigner les limites que peut atteindre l'imagination en fait d'impression subjective et de sensation ; mais, dans le cas précis de la stigmatisation, avec l'ensemble de circonstances qui la caractérisent, avec les blessures réelles, invisibles ou apparentes, qu'elle emporte sur le corps, nous contestons pleinement que de tels effets puissent s'expliquer par la seule vertu de l'imagination, et nous tenons, avec Théophile Raynaud², une telle explication pour une plaisanterie dont un homme de bon sens ne saurait se contenter. Le dernier mot de ces phénomènes, bien constatés, est le miracle ; la haine des hommes imprima au Christ ses stigmates ; le Christ les imprime de nouveau sur les hommes par amour.

V.— Il nous reste à parler du sujet de la stigmatisation pour apprécier la fréquence de ce don et le degré de vertu qu'il requiert en ceux qui le reçoivent.

¹ *Traité de l'amour de Dieu*, l. 6, ch. 15.

² Apud BENED. XIV, *De serv. Dei beatif.*, l. 4, P. 1, c. 33, n. 13 : Ut in corpore proprio homo jam grandis natu insculpere possit aliquas notas, illudve præter naturam afficere interventu solius imaginationis, tam nugatorium est, ut ferri ab homine sano non possit.

Relativement au second point de vue, que nous considérons en premier lieu, il semble que les stigmates divins ne conviennent point aux pécheurs. Comment, en effet, concilier dans une âme la haine de Dieu et cette sympathie merveilleuse avec Jésus-Christ crucifié? A n'envisager même les choses que par le dehors, n'y a-t-il pas incompatibilité manifeste entre la souillure volontaire du péché et les traces extérieures de la passion du Sauveur? Quand donc ces signes se rencontrent dans les pécheurs, on doit les tenir pour l'œuvre du démon.

Bien plus, c'est une loi communément suivie que la grâce des stigmates n'est point accordée aux imparfaits¹; qu'elle est le privilège des âmes avancées, à qui Dieu le confère comme la récompense de l'amour parfait ou comme un excitant souverain à la consommation de l'amour².

Toutefois, le miracle de la stigmatisation ne semble pas exiger qu'on soit parvenu à l'apogée de la perfection. Elle peut se rencontrer en des âmes appelées à une haute sainteté ou à un rôle providentiel d'édification dans l'Église, et qui pourtant ne sont encore que dans le progrès de la vertu.

La variété que l'on constate dans les périodes de la vie où s'opère l'impression des stigmates, confirme ces observations.

¹ SCARAMELLI, *Directt. Mist.* Tr. 3, c. 28, n. 265, p. 240: L'esame que dovrà fare il Direttore, sarà circa i seguenti punti. Primo, se benchè l'anima non fosse ancora perfetta, sia però molto avvantaggiata nella perfezione, e sia già stata, se non in tutto, almeno in gran parte purificata da Dio con molte prove, perchè non suole Iddio compartire tali favori, che hanno del prodigioso, ad anime deboli ed imperfette. Secondo, se una tal anima abbia gran comunicazione con Dio..., perchè le ferite ed impressioni soprannaturali che Iddio scolpisce nel corpo di alcun suo servo, sono como caratteri e come attestazioni sensibili dell' amor particolare che gli porta; e però non si concedono se non a quelli con cui tiene Iddio un tratto molto intimo e famigliare.

² JOS. LOPEZ EZQUERRA, *Luc. myst.* Tr. 5, c. 26, n. 285 et 286, p. 420: Prædictus favor solum conceditur perfectissimis animabus... Et licet possit incipientibus concedi juxta divinum beneplacitum, nunquam tamen (quod nos sciamus) nisi his perfectissimis concessum est.

Angèle de la Paix¹ en fut marquée à neuf ans, et elle vécut cinquante-deux ans; la bienheureuse Lucie de Narni² et sainte Catherine de Ricci³ les reçurent à l'âge de vingt ans, et moururent l'une et l'autre septuagénaires; sainte Marie-Madeleine⁴ de Pazzi, à vingt et un ans, et elle les portera pendant vingt ans; la mère Agnès⁵ de Langeac, à vingt-trois ans, et elle mourra âgée de trente-deux; Jeanne de la Croix⁶, à vingt-trois ans aussi, et elle vivra encore trente ans; la bienheureuse Catherine⁷ de Racconigi et sœur Dominique⁸ du Paradis, à vingt-quatre ans, et la première ira jusqu'à soixante ans, et la seconde jusqu'à quatre-vingts; la bienheureuse Christine⁹ de Stommeln, à vingt-six ans, et elle en vécut soixante-dix; la bienheureuse Osanne¹⁰ de Mantoue, à vingt-huit ans, et elle ne meurt qu'à cinquante-six; la bienheureuse Étienne¹¹ de Soncino, à trente-trois ans, et sa vie se prolonge encore pendant quarante ans; sainte Véronique¹² de Julianis, à trente-sept ans, et elle atteindra soixante-sept ans; Anne-Catherine Emmerich¹³, à trente-huit ans, et elle ne meurt qu'à cinquante.

En d'autres, les stigmates coïncident avec la fin de l'épreuve, et semblent être la récompense et le couronnement de leur vertu. Sainte Catherine¹⁴ de Sienne recevra ces sacrées

¹ GÖRRES. *Mystique*, l. 4, c. 16, t. 2, p. 230.

² JEAN de SAINTE-MARIE, t. 2, p. 190.

³ H. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, c. 10, t. 1, p. 178.

⁴ V. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 223.

⁵ DE LANTAGES. *Vie de la mère Agnès*, 3^e P., ch. 13, t. 2, p. 293.

⁶ ANTOINE d'ÀÇA. *Vie admirable de sainte Jeanne de la Croix*, ch. 14, p. 147.

⁷ JEAN de SAINTE-MARIE, t. 1, p. 415.

⁸ MARCHESI. 5 Agost.

⁹ PIERRE de DACIE. BB. 22 jun., t. 23, p. 378.

¹⁰ FR. SILVESTRE. BB. 18 jun., t. 24, p. 580.

¹¹ JEAN de SAINTE-MARIE, t. 1, p. 697.

¹² PHILIPPE SALVATORI. *Vita della B. Veronica Giuliani*, p. 560.

¹³ P. SCHMOEGER. *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, ch. 16, t. 1, p. 266.

¹⁴ RAYMOND de CAPOUR. BB. 30 apr., t. 12, p. 910.

empreintes cinq ans avant sa mort; saint François¹ d'Assise, deux seulement; plusieurs, la dernière année ou même dans les derniers jours de leur vie, comme sainte Catherine de Gênes², par exemple.

VI.— Le phénomène de la stigmatisation complète et visible est assez rare. Si nous laissons de côté les personnes encore vivantes, le chiffre total ne dépasse guère soixante. Les stigmatisations partielles, principalement celle du cœur, de toutes la plus souvent répétée, viennent accroître ce nombre sans toutefois l'égaliser. Celles qui demeurent invisibles sont beaucoup plus multipliées; on en cite presque autant que de stigmatisations apparentes, et un plus grand nombre sans doute sont restées inconnues. Si l'humilité a pu voiler pendant la vie des empreintes extérieures et sensibles, combien plus celles qui se dissimulent d'elles-mêmes?

Saint Paul fut peut-être le premier des stigmatisés; car plusieurs entendent dans ce sens ces paroles de l'épître aux Galates³: « Je porte sur mon corps les stigmates de Notre-Seigneur Jésus-Christ; » mais cette interprétation est peu fondée, et la tradition commune explique ce texte des souffrances que l'apôtre a endurées, et dont son corps garde la trace, trace glorieuse qui atteste l'amour et la servitude dont il fait profession envers Jésus-Christ crucifié.

Saint François d'Assise ouvre la série historique des stigmatisés, en 1224. Depuis cette date, le prodige de la stigmatisation a été pour ainsi dire permanent dans l'Église, quoique avec parcimonie. Comme dans toutes les faveurs mystiques, les femmes ont la meilleure part; c'est à peine si l'on compte trois ou quatre hommes dans la liste des stigmatisations complètes, et une vingtaine dans l'ensemble; c'est

¹ S. BONAVENTURE. *Legend. S. Franc. c. 13*, p. 337.

² BB. 15 sept., t. 45, p. 148, n. 128.

³ *Gal. vi, 17*: Stigmata Domini Nostri Jesu Christi in corpore meo porto.

toujours comme au Calvaire, où les femmes compatissantes furent nombreuses, et les hommes aimants et fidèles, absents, à l'exception d'un seul.

De nos jours, on connaît un nombre relativement considérable de stigmatisées. En quelques-unes, l'action divine est manifeste ; en d'autres, moindre et peut-être contestable. Nous nous sommes fait une loi de ne point nous prononcer sur ces faits actuels.

CHAPITRE XXVI

LES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES RELATIFS AU CORPS

LES ABSTINENCES ET LES VEILLES

Admirables abstinences des saints. — L'Eucharistie leur tient lieu de nourriture corporelle. — Les conditions et les signes de l'abstinence miraculeuse. — Afferanchissement de la loi du sommeil chez les contemplatifs. — Caractère surnaturel de ces insomnies.

I. — Nous avons exposé les faits mystiques dans lesquels dominant la vision et l'amour ; il nous reste à étudier ceux où le merveilleux atteint principalement l'organisme. Nous verrons le corps soustrait tour à tour aux lois naturelles qui président à sa conservation, au jeu de ses organes, à ses relations avec le monde physique qui l'environne.

Parmi ces lois, il n'en est pas de plus impérieuse que celles de la nourriture et du sommeil. Tout corps organisé perd par l'exercice, se répare par le repos et par une assimilation nouvelle. Or, un des effets les plus ordinaires de la vie mystique est de supprimer ou de restreindre dans des proportions plus ou moins larges cette double servitude de la vie animale.

Parlons d'abord du miracle de l'abstinence. Il se rencontre fréquemment chez les saints. On en a vu qui passaient, sans prendre aucune nourriture, des jours, des semaines, des carêmes et des avents entiers, quelquefois une ou plusieurs

années. Par deux fois, Moïse¹ demeure quarante jours sur la montagne, sans autre aliment que la loi du Seigneur, qu'il devait transmettre à son peuple. Après avoir goûté du pain mystérieux que l'ange lui présente, Élie² marche quarante jours et quarante nuits jusqu'au mont Horeb. Le Sauveur devait consacrer par son exemple ce jeûne de quarante jours³.

Saint Siméon Stylite⁴, sainte Élisabeth⁵ qualifiée de thaumaturge par les Grecs, sainte Colette⁶ et plusieurs autres ont renouvelé cette abstinence absolue pendant la quarantaine liturgique. Saint Siméon⁷ Salus jeûnait tout le carême, jusqu'au jeudi saint. Saint Dalmace⁸ passa également tout un carême sans prendre de nourriture, jusqu'au jeudi de la grande semaine, où, après les offices sacrés, il prit son repas avec les frères. Le soir de ce même jour, il s'assit sur son escabeau et demeura encore quarante-trois jours, c'est-à-dire jusqu'à la solennité de l'Ascension, dans l'immobilité de l'extase. Enfin son supérieur Isace le rappelle, et le saint raconte alors une vision qui fournit à tous la preuve que l'illumination dont son âme avait joui venait véritablement du Seigneur.

Hors même des temps consacrés par la piété chrétienne, ces faits sont multipliés à l'infini. Saint Pierre d'Alcantara avouait à sainte Térèse⁹ qu'il ne donnait d'aliment à son corps

¹ *Exod.* xxiv, 18 ; — xxxiv, 28.

² *III Reg.* xix, 8.

³ *Matth.* iv, 2.

⁴ MÉTAPHRASTE. *BB.* 5 jan., t. 1, p. 276, n. 11 : Novem omnino et triginta dies sine ullo cibo transigebat.

⁵ *BB.* 24 apr., t. 12, p. 275, n. 1 : Quadraginta diebus, nihil prorsus gustans jejunavit.

⁶ ÉT. de JULIERS. *BB.* 6 mart., t. 7, p. 573, n. 166 : Per quadraginta dies totidemque noctes nihil penitus manducavit neque bibit.

⁷ LÉONCE, évêque. *BB.* 1 jul., t. 28, p. 143, n. 47 : Adveniente enim sancta jejuniorum quadragesima, non gustabat aliquid usque ad sanctam feriam quintam.

⁸ *BB.* 3 aug., t. 35, p. 220, n. 3-5. Cum totos quadraginta quadragesimæ dies jejunus egisset usque ad sanctam feriam quintam, oblata deinde liturgia, cibum omnes sumpserunt, etc.

⁹ *Sa Vie*, ch. 27.

que de trois en trois jours ; et ses historiens racontent que, parfois, il prolongeait son abstinence pendant des semaines entières¹. L'abbé saint Elpide² vécut vingt-cinq ans dans une grotte, ne prenant de nourriture que le dimanche et le jeudi. Saint Euthyme³, surnommé le Grand, ne mangeait que le samedi ou le dimanche. La vénérable Marie⁴ d'Oignies était huit, onze, et quelquefois trente jours sans boire ni manger, absorbée dans une douce contemplation, et n'éprouvant de faim que pour l'Eucharistie, qui était alors sa seule nourriture.

II.— Il importe de remarquer ces deux points, savoir, que ce sont principalement les extatiques qui se trouvent affranchis de la loi de la nutrition, et que l'adorable sacrement de l'autel est l'aliment qui supplée tous les autres. Ces faits ne se comptent pas⁵. En voici seulement quelques-uns : Sainte Catherine⁶ de Sienne, en qui la vie contemplative a rayonné d'un si vif éclat, passait tout le carême et le temps pascal sans autre réfection que l'Eucharistie, et elle obtint de son confesseur de n'avoir plus d'autre aliment que cette viande céleste. Les jours où elle communiait, la vénérable Catherine⁷, qui fonda avec le bienheureux Colombini l'ordre des Jésuates,

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. BB. 19 oct., t. 56, p. 662, n. 28 : Imo aliquoties modicam hanc suam refectiorem ad octavum usque diem distulit.

² PIERRE de NATALIBUS. BB. 2 sept., t. 41, p. 383, n. 37 : Per annos xxv quos ibi vixit, Dominico tantum et Jovis diebus sumebat, aliis diebus nihil omnino gustabat.

³ CYRILLE, moine. BB. 20 jan., t. 2, p. 675, n. 58 : Nemo unquam viderit comedentem nisi sabbatho aut die dominico.

⁴ JACQUES de VITRY. BB. 23 jun., t. 25, p. 552. Plerumque diebus octo, quandoque vero undecim..., nihil manducans vel bibens, jejunabat... Aliquando triginta diebus, nullo corporali usa est cibo, nullumque verbum per dies aliquot proferre poterat nisi istud solummodo : Volo corpus Domini nostri Jesu Christi.

⁵ Cf. JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies des saintes et bienheureuses de l'Ordre de Saint-Dominique*, passim.

⁶ RAYMOND de CAPOUE. BB. 30 apr., t. 12, p. 905, n. 170 et 171 : A quadragesimali tempore usque ad festum Ascensionis Dominicæ, absque quocumque cibo et potu corporeo... Cœpit sic absque cibo corporeo vivere.

⁷ BB. 31 jul., t. 34, p. 364, n. 155 : Quoties angelico reficiebatur pane, ne micam quidem profani, aut aliud sumeret edulii genus.

ne goûtait point d'autre nourriture. L'Eucharistie causait à sainte Rose¹ de Lima un tel rassasiement, qu'elle la mettait dans l'impuissance d'avalier une bouchée de pain ni une goutte d'eau. La vénérable Marie² Bagnesi ne pouvait supporter, dans ses maladies, la plus légère nourriture; mais elle gardait les saintes espèces et s'en trouvait fortifiée.

« Il est arrivé plusieurs fois, écrit de la mère Agnès de Langéac son pieux historien³, que, pendant un temps considérable, son corps n'était sustenté d'aucun aliment que de l'Eucharistie, laquelle merveille dura une fois plus de six mois de suite, pendant lesquels il n'y avait que le très-saint Sacrement qui demeurât dans son estomac, lui étant impossible d'avalier quoi que ce fût d'aucune autre chose qu'elle ne le vomît tout incontinent. »

Le bienheureux Nicolas⁴ de Flue ou de la Roche obtint de sa femme, dont il avait eu dix enfants, de se consacrer à Dieu dans une solitude profonde. Il y passa le reste de ses jours, depuis l'âge de cinquante ans jusqu'à celui de soixante-dix, sans user d'aucun aliment. Après les premiers six mois, sur l'ordre de ses supérieurs, il essaie de manger; il parvient avec peine à introduire dans son estomac quelques miettes et quelques gouttes de vin qu'il rejette aussitôt. Interrogé comment il pouvait vivre ainsi, il répond que c'est l'Eucharistie qui est sa vie. Une attestation inscrite aux archives de la paroisse de Saxlen, du vivant de cet ermite célèbre, et citée par son biographe⁵,

¹ LEONARD HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 958, n. 279: Respondebat, præ ingenti satietate a mensa Domini alium se cibum admittere nondum posse, adeo ut citra extremam vim et cruciatum, nec panis bolum glutire, nec aquæ guttulam sorbillare se posse adverteret.

² CAMPI. BB. Coroll. ad 28 maii, t. 19, p. 111*, n. 25: Deus ipsam potius cœlesti illo Pane quam alio cibo quocumque sustentaret.

³ DE LANTAGES. *Vie de la mère Agnès*, 3^e P., c. 15, t. 2, p. 360.

⁴ P. HUGON, jésuite. BB. 22 mart., t. 9, p. 405-408, n. 34-37: Ex eo momento (n. 27) quo lares paternos damnavit..., nihil omnino nec cibi nec potus admiserat... Christi corpus (n. 37) ejusdemque sanguis unica mea sagina est.

⁵ *Ibid.*, p. 427, n. 93: Deus enim sustentavit absque cibo et potu ad

est ainsi conçue : « Qu'il soit fait savoir à tous et à chacun, que l'an du Seigneur 1487, vivait un excellent homme du nom de Nicolas de Flue, né et élevé dans la paroisse de Saxlen, à la montagne, lequel abandonnant père et frère, sa propre épouse et ses enfants, cinq fils et cinq filles, s'en est allé dans le désert de Raust, où Dieu l'a soutenu sans nourriture ni boisson pendant longtemps, c'est-à-dire dix-huit ans. Au moment où l'on écrivait ceci, il était plein de sens et menant une sainte vie, ce que nous avons vu et savons en vérité. »

III. — Après ces récits, que nous pourrions multiplier, il convient de se demander dans quelle mesure ces abstinences sont miraculeuses, et à quels signes on peut reconnaître qu'elles ont un caractère surnaturel.

C'est une loi incontestée de la physiologie que la nutrition est la condition régulière de la santé et de la vie¹. Cette loi comporte deux exceptions : un état morbide et le *miracle*. En principe, ou du moins en règle générale, le premier cas infirme le second ou en rend la constatation problématique.

Là ne s'arrête pas la difficulté. Les perturbations organiques sont si multiples, si complexes, parfois si excentriques, qu'il devient malaisé de faire la part de la nature. Les recueils de médecine citent des cas nombreux d'abstinences prolongées où le surnaturel n'apparaît point, et qui ressemblent aux faits allégués par les hagiographes ; de sorte qu'on est réduit ici à renverser les termes, c'est-à-dire à conclure le surnaturel de l'abstinence par l'évidence de la sainteté, plutôt que la sainteté par le fait de l'abstinence.

longum tempus, scilicet octodecim annos. Quando hæc scripta sunt, et ipse erat adhuc bonæ rationis et sanctæ vitæ, quod vidimus et scimus in veritate.

¹ BRACHET. *Physiologie élémentaire de l'homme*, 2^e éd., t. 1, p. 181 : L'homme n'entretient sa vie que par l'artifice d'une génération incessante, d'un enfantement continu dans l'activité des tissus, ou bien, selon la belle expression de Buffon, la nutrition ne serait qu'une génération continue.

Telle est la marche tracée par le juge le plus éminent en ces matières, Benoît XIV. Il veut qu'après s'être assuré du fait de l'abstinence, on examine si elle a coïncidé, comme cause ou comme effet, avec la maladie ou la fatigue; quels sont les motifs qui l'ont inspirée; si elle a nui aux autres pratiques pieuses obligatoires; enfin, si elle offre la garantie d'une vertu héroïque¹. Il signale aussi une autre marque, que plusieurs auteurs déclarent toute décisive, et qui nous paraît telle en réalité, c'est lorsque l'Eucharistie tient lieu de nourriture. Mais cette épreuve ne conclut rigoureusement au miracle qu'autant qu'elle est à la fois positive et négative, c'est-à-dire que, reçue, la manne divine de l'autel supplée toute autre alimentation, et que, manquant, il en résulte dans le sujet l'épuisement ordinaire de l'inanition.

Le merveilleux de ces abstinences, en les supposant surnaturelles, s'explique sans peine. C'est une sorte d'incorruptibilité anticipée qui suspend la loi de l'incessante déperdition des organes, et dispense par là même de la loi corrélatrice de la réfection alimentaire.

IV. — Le sommeil, comme la nourriture, est nécessaire à la conservation normale de l'organisme²: la vie s'épuise par

¹ *De serv. Dei beatif.*, l. 4, P. 1, c. 27, n. 14, p. 201: Ut nostram pro-mamus sententiam quam sacre Congregationis judicio libenter subjecimus, si in causa Beatificationis et Canonizationis aliquo longum proponatur jejunium a Dei servo factum, quod a postulatoribus fuisse supra naturam contendatur, sedula de facti cognitione assumenda est indago, de abstinentia videlicet ab omni cibo et potu per totum illud tempus, ad quod dicitur fuisse protractum jejunium; et promotores memores esse debent in hac, sicut et in ceteris probationibus, fidei promotores consuevisse esse admodum severos... Posita facti probatione, videndum erit an jejunium a morbo inceperit... Illud quoque necessarium erit perpendere qua de causa fuerit susceptum...; an jejunans tempore jejunii a ceteris piis operibus abstinnerit quæ exercere tenebatur... Spectandi sunt demum mores et virtutes ejus de cujus longo agitur jejunio.

² DUPINEY de VOREPIERRE. *Dict. au mot Sommeil*, p. 1095: Le besoin du sommeil est, comme le besoin des aliments, un besoin de conservation. Lorsqu'il n'est pas satisfait, il devient impérieux, et quels que soient l'heure et le moment, l'homme succombe à ses atteintes.

Dr H. GEORGE, *Traité élément. d'hygiène*, 1870, p. 303: Le sommeil est

l'exercice, elle se reconstitue dans le repos. Les saints ont toujours tendu à restreindre cette exigence de l'animalité. Outre leur attrait pour la mortification, ils trouvaient encore ici le bénéfice de la multiplication du temps : heureux de transformer en prière féconde les heures qu'ils dérobaient à l'insconscience du sommeil. Comme l'abstinence, les veilles se rencontrent surtout chez les contemplatifs et les extatiques.

Saint Macaire¹ d'Alexandrie passe vingt jours et vingt nuits de suite sans dormir ; mais à la fin il est obligé de céder, sentant sa tête s'en aller en délire. Sainte Colette² donnait très-peu au sommeil, quelquefois à peine une heure dans toute une semaine ; et, au dire de son historien³, elle fut une année entière sans discontinuer sa veille. Pendant plus de trente ans, sainte Lidwine⁴ ne dort pas l'équivalent de trois nuits. Saint Pierre d'Alcantara⁵ ne dort, pendant quarante ans, qu'une heure et demie par nuit, et il déclarait que, dans les commencements, aucune autre pénitence ne lui avait tant coûté. Sainte Rose⁶ de Lima restreignit à deux heures le temps qu'elle accordait au sommeil, et parfois elle donnait

aussi nécessaire au repos du corps qu'à celui de l'esprit... Le sommeil insuffisant, surtout poussé jusqu'à l'insomnie, laisse une grande fatigue musculaire, amène l'hébétéude de tous les sens et de l'intelligence, etc. L'insomnie prolongée par violence amène la mort.

¹ BB. 2 jan., t. 1, p. 85, n. 15 : Totis viginti diebus et noctibus non sum tectum ingressus ut somnum vincerem...; ita mihi erat arefactum cerebrum, ut deinceps agerer in extasim.

² Ét. de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 557, n. 82 : Aliquoties in octo diebus vix dormiebat per unicum horam.

³ *Ibid.*, p. 573, n. 166 : Cum ipsa vigilando perseveraverit absque dormitione somni per totum unius anni spatium continuum, ex speciali gratia cœlitus ei collata.

⁴ J. BRUGMAN. BB. 14 april., t. 11, p. 312, n. 38 : Veritatem autem dicam : Lydwina etenim nostra annis triginta et amplius panem non comedit quantum vir sanus et incolumis pro tribus diebus necessarium vitæ habet ; sic nec somnum cepit qui sano sufficeret tribus noctibus competenter.

⁵ S^{te} TÉRÈSE, *sa Vie*, ch. 27.

⁶ L. HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 922, n. 110 : Ipsa somnum suum intra duarum horarum angustias coercuit, et aliquando etiam minus spatii indulsit.

moins encore. Sainte Catherine ¹ de Ricci, « dès son enfance, ne dormait jamais plus de deux ou trois heures par nuit, regrettant encore ces courtes heures comme un temps perdu pour Jésus-Christ. Mais à mesure que son amour pour lui grandissait, il gagnait du terrain sur son sommeil; de sorte que, lorsqu'à l'âge de vingt ans l'extase s'était emparée de sa vie, elle finit par ne dormir qu'une heure par semaine, et quelquefois à peine deux ou trois heures par mois. »

La bienheureuse Agathe ² de la Croix passa les huit dernières années de sa vie dans une veille incessante. Saint Elpide ³, dont nous avons déjà signalé l'abstinence, ne dort, dit-on, jamais pendant vingt-cinq ans, consacrant toutes les nuits à la prière et au chant des psaumes. Après la mort de ce maître admirable, son disciple Sisinnius ⁴ s'enferma dans un tombeau, et y vécut trois années durant, debout, immobile et dans une oraison continuelle.

V. — Lorsque la veille se prolonge sans la moindre interruption pendant des semaines, des mois, des années, et sans qu'il en résulte d'amointrissement pour la vigueur et l'exercice de la vie corporelle, il n'est pas douteux qu'on ne doive tenir ce phénomène pour surnaturel. On peut restreindre la ruineuse nécessité de dormir; sans miracle, on ne la domine pas absolument. Médecins et physiologistes professent unanimement que, sans sortir des lois normales de la nature organique, on ne parvient pas plus à se priver de sommeil qu'à se priver de nourriture ⁵. La difficulté est de décider à quel

¹ P. HYAC. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, t. 1, p. 319.

² JEAN DE SAINTE-MARIE. *Les Vies des Saintes et Bienheureuses Filles de l'ordre de Saint-Dominique*, t. 1, p. 194.

³ BB. 2 sept., t. 41, p. 383, n. 37 : Per annos xxv... per totam noctem stando et orando psallebat.

⁴ *Ibid.* Cujus exemplo, discipulus ejus Sisinnius, cum apud eum septem annis fuisset, in sepulcro se clausit, in quo stans per triennium semper oravit, nunquam die vel nocte deambulans aut sedens aut jacens.

⁵ *Dict. des sciences médic.*, art. SOMMEIL, signé Montfalcon, t. 52, p. 97 : Le sommeil est une manière d'être et une condition indispensable de la vie

point commence la dérogation. Où finit la puissance de l'habitude, où doit forcément s'arrêter la lutte sous peine d'excéder la nature ou de toucher au miracle? Nul ne saurait le dire.

Il est du moins incontestable que l'habitude de la contemplation, et particulièrement celle de l'extase, dégagent des servitudes de la vie animale; que plus l'âme se nourrit et s'enivre de Dieu, moins elle goûte les mets grossiers du corps; que plus elle est absorbée et concentrée en Dieu, moins elle est sujette à la somnolence et aux assoupissements de la chair.

des animaux. Quelques-uns d'entre eux et même certains hommes cèdent moins souvent que les autres à ce besoin; aucun ne veille continuellement.

BURDACH, *Traité de physiologie*, t. 5, p. 234 : Trop peu de sommeil cause la lassitude, l'amaigrissement, la vieillesse prématurée; son absence totale amène la fièvre, le délire et la mort.

CHAPITRE XXVII

L'ODEUR MYSTIQUE

Fréquence de ce prodige. — L'odeur s'exhale parfois des corps en proie à la maladie et couverts de plaies. — Elle est habituelle dans les stigmates et l'anneau mystique. — Elle éclate souvent à la mort des serviteurs de Dieu et se déclare, même après des années et des siècles, dans leurs reliques. — Elle se fait sentir à de grandes distances et quelquefois aussi à la simple pensée. — Ces odeurs se rapprochent rarement de senteurs connues. — L'explication de ces phénomènes n'est possible qu'en les rapportant au miracle, surtout si l'on considère les circonstances qui les accompagnent. — Signification mystique.

I. — Notre corps a un besoin incessant de nourriture, parce qu'il subit un travail continu qui désagrège ses éléments et fait de notre organisme un foyer permanent d'excrétions et d'exhalaisons plus ou moins putrides : la mort commence avec la vie. Nous venons de le voir, les saints ont été plus d'une fois exemptés de la loi physiologique de l'alimentation. Plus souvent encore, leurs corps, exténués par la pénitence, travaillés par la maladie, et jusque dans la corruption du tombeau, ont exhalé des parfums et sécrété des liqueurs odoriférantes. Ces prodiges forment l'objet du présent chapitre et du suivant.

Celui-ci est consacré aux odeurs surnaturelles.

Ces émanations embaumées se produisent souvent dans les apparitions du Sauveur, de la Bienheureuse Vierge Marie, des anges et des saints. Les nombreux récits que nous

avons faits, en traitant des objets de la vision, nous dispensent d'insister sur un point de vue qu'il serait facile d'ailleurs de justifier par quantité d'autres exemples. Nous ne voulons présentement considérer le prodige que dans la personne des saints vivant encore sur la terre, ou dans leurs restes bénis.

Parmi les indices de la sainteté, les faits de ce genre sont peut-être de tous les plus multipliés, et l'Église, si sévère dans la discussion et l'affirmation du merveilleux, les relate en grand nombre dans les légendes du Bréviaire. Saint Étienne de Muret répandait autour de sa personne une admirable odeur : signe certain, comme le remarque son biographe¹, que l'auteur de toute suavité le remplissait de sa présence. Il s'échappait de la bienheureuse Christine² de Stommeln, pendant ses extatiques contemplations, un parfum tout céleste. La pureté virginal de saint Philippe³ de Néri s'exhalait par une senteur exquise n'ayant rien de la terre. Les sœurs de la mère Agnès⁴ de Langeac virent et sentirent, un jour de dimanche, au moment où elle se disposait à communier, une vapeur très-odoriférante qui sortait de sa bouche, quelque effort que fit la servante de Dieu pour serrer les lèvres, afin de cacher cette faveur. « Beaucoup de personnes fort dignes de foi, écrit encore l'historien⁵ de cette admirable épouse de Jésus-Christ, assurent qu'elles ont remarqué souvent, pendant sa vie, que son corps pudique exhalait une

¹ GÉRALD. BB. 8 febr., t. 5, p. 208, n. 21 : *Miri odoris fragrantia, quam cum eo loquentes et astantes circa eum ex ipso procedere sentiebant, totius suavitatis auctorem in eo requiescere testabatur.*

² PIERRE de DACTE. BB. 22 jun., t. 25, p. 251, n. 65 : *Odorem sentio omnibus aromatibus meliorem et omnibus compositionibus suaviorem.*

³ J. BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 567, n. 264 : *Philippus hominem complectitur et aperto accipit sinu. Tum vero Fabricius suavissimum odorem ex eo efflari sentit et plane cœlestem, neque enim in terris similem unquam persenserat. Cumque deinde audisset Philippum virginali pudicitia præditum esse, tum demum inusitati illius odoris originem intellexit.*

⁴ De LANTAGES, *Vie de la mère Agnès*, 3^e P., ch. 15, t. 2, p. 352.

⁵ *Ibid.*, ch. 1, p. 75.

très-bonne odeur qui réjouissait et consolait le cœur de ceux qui l'approchaient. Ces parfums s'exhalaient particulièrement du corps de notre vierge après qu'elle avait reçu à la sainte table le Bien-Aimé de son cœur : elle était alors d'esprit et de corps, pour ses sœurs et pour tous ceux qui l'entouraient, la bonne odeur de Jésus-Christ. » Les martyrs ont été souvent fortifiés et consolés par de semblables merveilles, ainsi qu'on le voit, pour ne nommer que les suivants, dans les actes de saint Potit¹, des saints Julien et Celse², de saint Hermagoras³, de sainte Prisque⁴, de sainte Martine⁵.

II. — Ces émanations embaumées viennent parfois de corps en proie à la maladie et soumis à un travail actif de décomposition. Sainte Lidwine⁶ en est un mémorable exemple. Dans les incroyables infirmités qui mirent son corps en putréfaction, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, ses plaies exhalaient une suave odeur, et une partie de ses intestins, qu'elle avait rejetés par la bouche avec des flots de sang, gardaient, même desséchés, un arôme qui attirait dans la pauvre chaumière de la sainte une foule considérable de visiteurs, jusqu'à ce qu'enfin elle eût obtenu de son frère qu'il ensevelît ces débris d'elle-même au cimetière. Les plaies dont saint Jean de la Croix⁷ fut affligé dans sa dernière maladie répandaient une senteur si agréable, qu'elle embaumait tout le monastère.

III. — Les stigmates sont ordinairement des foyers de ces

¹ BB. 13 jan., t. 2, p. 39, n. 15 : Carcer enim sic olebat quasi aromata.

² BB. 11 jan., t. 1, p. 582, n. 33 : Nectareum odorem reddens.

³ BB. 12 jul., t. 30, p. 243, n. 112 : Odor suavis replebat carcerem.

⁴ BB. 18 jan., t. 2, p. 550, n. 8 : Odoratus est odorem suavitatis.

⁵ BB. 1 jan., t. 1, p. 14, n. 26 : Odoratis et vos odorem nimum ?

⁶ J. BRUGMAN. BB. 14 apr., t. 11, p. 274, n. 20 ; — p. 276, n. 24 : Evomuit pulmonem et hepar absque ullo fœtore : imo quicumque ea manibus attrectasset, adeo suaviter manus ejus fere per diem redolebant, quasi species aromaticas tetigisset, sicut multi eo tempore experti sunt.

⁷ P. JÉRÔME de SAINT-JOSEPH. *Abrégé de la vie du B. P. Jean de la Croix*, 1877, c. 18, p. 255.

odeurs merveilleuses, comme on le voit, entre autres, en sainte Jeanne¹ de la Croix et en la bienheureuse Lucie² de Narni. Il s'échappait de l'anneau que sainte Catherine³ de Ricci avait reçu de la main de Notre-Seigneur, dans ses noces mystiques, un parfum tout céleste. Mais ce qui est raconté à cet égard dans la vie de Jeanne-Marie⁴ de la Croix est encore plus extraordinaire. « A partir du moment où elle eut reçu l'anneau mystérieux, le doigt exhala une odeur très-agréable qu'elle ne put cacher, et que toutes les sœurs remarquèrent bientôt. Aussi profitaient-elles de toutes les occasions pour le toucher et le baiser. L'odeur qu'il répandait était si forte, qu'elle se communiquait au toucher et persistait pendant longtemps. C'est ainsi que la sœur Marie-Ursule lui ayant touché le doigt, sa main exhala pendant plusieurs jours le parfum le plus délicieux. Cette odeur était particulièrement sensible lorsqu'elle était malade, parce qu'elle ne pouvait pas alors prendre autant de précautions pour cacher la chose. Elle se répandit peu à peu sur toute la main, puis sur tout le corps, et se communiquait aux objets qu'elle avait touchés. Elle ne pouvait être comparée à aucun des parfums de cette terre; car elle en différait essentiellement et pénétrait l'âme et le corps de délices ineffables. Elle était plus forte lorsqu'elle revenait de la communion. »

Sainte Catherine⁵ de Gênes, en flairant la main du prêtre qui dirigeait son âme, ressentait une odeur d'une suavité ineffable qui lui reconfortait à la fois et l'âme et le corps, et dont la vertu était telle qu'il lui semblait que les morts, selon son expression, dussent en ressusciter. Le confesseur aurait

¹ ANTOINE d'ACA. *Vie admirable de sainte Jeanne de la Croix*, ch. 14, p. 148.

² JEAN de SAINTE-MARIE. *Vie des Filles de Saint-Dominique*, t. 2, p. 204.

³ P. H. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, c. 10, t. 1, p. 171.

⁴ BÈDE WEBER. *Jeanne-Marie de la Croix*, c. 13, p. 373.

⁵ *La Vie et les Œuvres spirituelles de sainte Catherine d'Adorny de Gennes*. Paris, 1646, p. 305.

bien voulu jouir de la même faveur ; mais il avait beau flairer sa main, pour lui l'odeur merveilleuse n'existait point.

La bienheureuse Marie¹ des Anges « n'exhalait d'abord son parfum que par intervalles ; il devint ensuite plus fréquent, et finalement habituel. Quoique toujours suffisante pour produire une sensation délicieuse, l'émanation se faisait cependant plus fortement sentir aux solennités de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, aux fêtes de la sainte Vierge, de saint Joseph, aux neuvaines qu'elle avait coutume de faire, et lorsqu'elle approchait de la sainte table. »

IV. — C'est principalement à la mort des serviteurs de Dieu que l'odeur de sainteté se déclare. Tandis que les cadavres humains sont insupportables par la puanteur qu'ils répandent, les corps des saints embaument souvent par les plus délicieuses senteurs. Au moment où saint Paternien², évêque de Boulogne, rendait l'esprit, une odeur suave se fit sentir à tous les assistants, et plusieurs d'entre eux furent guéris de leurs infirmités ; ce que l'on raconte également de saint André³ le Scot, de saint Omer⁴ et d'un grand nombre d'autres. Mais, il faut bien l'observer, c'est la dépouille mortelle elle-même qui exhale ces parfums, comme on le rapporte du martyr saint Piat⁵, de sainte Rose de Lima⁶, de sainte Térèse⁷, de saint Pierre⁸ d'Alcantara, de la vénérable

¹ LABIS. *Abrégé de la vie de la B. Marie des Anges*, c. 29, p. 158.

² BB. 12 jul., t. 30, p. 286, n. 19 : Cælo spiritum reddidit. Tanta autem, illo recedente, illic odoris fragrantia est respersa, ut omnes qui aderant inæstimabili odore repleverentur, et in diversa infirmitate laborantes, qui eum secuti fuerant, ex ipsius odoris aspersione sanarentur.

³ BB. 22 aug., t. 38, p. 546, n. 22.

⁴ BB. 9 sept., t. 43, p. 410, n. 22.

⁵ BB. 1 oct., t. 49, p. 9, n. 12 : Dum sepulturæ mandaretur, odor gratissimus emanavit.

⁶ LÉONARD HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 986 : Mirifica cœlestis odoris qui a sacro corpusculo spirabat fragrantia, ne quidem cessavit in sepulchro.

⁷ RIBERA. BB. 15 oct., t. 55, p. 643, n. 110 : Totum corpus suavissimum exhalabat odorem, qui qualem aromatum nidorem referret dicere nemo poterat.

⁸ RIBADENEIRA, *Vies des Saints*, 19 oct., t. 10, p. 281.

mère Agnès¹ de Jésus. Parmi ces prodiges, un des plus remarquables est celui qui signala les obsèques de sainte Élisabeth², reine de Portugal. Deux jours après la mort de cette princesse, son corps fut porté à Coïmbre, d'une distance de plus de trente lieues et par les grandes chaleurs de l'été. La putréfaction était complète, et le pus distillait par les fentes du cercueil. Mais loin d'infecter, durant le trajet qui dura sept jours, les porteurs et ceux qui accouraient sur leur passage, il exhalait au loin une suave et incomparable odeur.

Le comble du merveilleux est que les ossements des saints conservent ce parfum du ciel plusieurs années et même plusieurs siècles après la mort. Nous n'aborderons point ces récits; le nombre en est incalculable; qu'il nous suffise de citer quelques noms et une courte série de chiffres *relatant* l'espace écoulé entre l'époque de la mort, et une autre *postérieure* où l'odeur de sainteté a été presque toujours juridiquement constatée.

Sainte Rose³ de Lima présente ce prodige quinze ans après sa mort; saint Thomas⁴ de Villeneuve, vingt-sept ans après; saint Jean⁵ de Saint-Façond, après soixante; saint Jean⁶ de Caramole, après un siècle; sainte Térèse⁷, après deux cents ans; saint Raymond⁸ de Pégnafort, après trois cents; sainte Eulalie⁹, après quatre cents; saint Ynigo¹⁰, après cinq cents;

¹ De LANTAGES. *Vie de la mère Agnès*, 2^e P., c. 21, p. 42.

² BB. 4 jul., t. 29, p. 192, n. 106-112 : Illico senserunt odorem inde efflari, qui fragrantior erat quam quidquid unquam in hoc mundo olf-cissent aut credi posset... Et fieri aliter non potuit quin aliquid humoris e feretro stillantis infecerit manus ac vestes portantium.

³ LÉONARD HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 989, n. 30.

⁴ BB. 18 sept., t. 45, p. 938, n. 5.

⁵ BB. 12 jun., t. 23, p. 155, n. 154.

⁶ BB. 26 aug., t. 39, p. 858, n. 23.

⁷ F. X. PLASSE. *Souvenirs du pays de sainte Thérèse*, c. 12, p. 290.

⁸ *Bulla* CLEMENT. VII. BB. 7 jan., t. 1, p. 414, n. 44.

⁹ BB. 12 febr., t. 5, p. 578, n. 4.

¹⁰ BB. 1 jun., t. 21, p. 119, n. 49.

saint Davin¹, après six cents ; sainte Julienne², martyre, après sept cents ; sainte Aldégonde³ de Maubeuge, huit cents ans après ; sainte Monique⁴, mère de saint Augustin, après neuf cents ; saint Athanase⁵, après mille ans ; saint Matthias⁶, apôtre, après onze cents ; sainte Fortunat⁷ et ses frères, après douze cents ; saint Étienne⁸, pape et martyr, après treize cents ; les saints martyrs⁹ Dulcissime, Carissime et Crescent, après quatorze cents ans.

Cet arôme, qui témoigne d'une manière si touchante de la présence de Dieu dans ses élus, s'étend aux objets extérieurs qu'ils ont sanctifiés par leur contact. Ce qui est raconté des habits et du pauvre mobilier du bienheureux Pierre¹⁰ Pétron est admirable. On distinguait à l'odeur la cellule de saint Joseph¹¹ de Copertino, et cette odeur était telle qu'elle imprégnait tout ce qui servait à son usage ; il avait beau se laver, rien ne pouvait la faire disparaître ; après plus de douze ans, sa chambre gardait encore ce parfum. Des lettres écrites de la main de sainte Térèse¹² et d'autres objets qu'elle avait simplement touchés conservaient longtemps après sa mort une odeur exquise.

V. — Ces effluves miraculeuses se communiquent parfois

¹ BB. 3 jun., t. 21, p. 326, n. 20.

² BB. 16 febr., t. 5, p. 885, n. 9.

³ BB. 30 jan., t. 3, p. 669, n. 7.

⁴ BOUGAUD. *Vie de sainte Monique*, c. 16, p. 408.

⁵ BB. 2 maii, t. 14, p. 261, n. 441.

⁶ BB. 24 febr., t. 6, p. 451, n. 3.

⁷ BB. 14 oct., t. 54, p. 452, n. 12.

⁸ BB. 2 aug., t. 35, p. 136, n. 113.

⁹ BB. 6 jul., t. 29, p. 257, n. 23.

¹⁰ BARTHÉLEMY de SIENNE. BB. 29 maii, t. 20, p. 196, n. 25 : *Tantum odoris fragrantiam etiamnum ex se effundunt, ut nulla eis aromata vel opobalsami rivuli, si per aëdes fluerent, comparari possent.*

¹¹ BB. 18 sept., t. 43, p. 1003, n. 61-72 ; n. 67 : *Cella in qua frater Josephus habitabat, fragrantiam et odorem paradisi spirabat, idemque in ceteris ejus vestibis contingebat.*

¹² RUBERA. BB. 15 oct., t. 55, p. 724, n. 57 et 58 : *Olim acceptas litteras... has ergo produxit suavissime redolentes.*

à de grandes distances, ainsi qu'il arriva à la mort de saint Louis¹ Bertrand, dont le corps répandit au loin une suavité incomparable, et comme on le raconte d'un moine appelé Véran, depuis longtemps privé du sens de l'odorat, et qui, à l'heure où trépassait la bienheureuse Maure², sentit, à quatre milles de distance, le parfum qui s'exhalait du corps de la pieuse vierge. Soixante-dix ans après la mort de saint Trévère³, son corps fut découvert intact et répandant une odeur délicieuse. Au moment où on le leva de terre, tout le monde sentit à un mille à la ronde comme un mélange exquis de roses, de lis, de baume et d'encens.

La simple pensée suffit quelquefois pour manifester de cette sorte la douce influence des serviteurs de Dieu. Saint Columba ou Columkill⁴, ce célèbre abbé d'Irlande dont M. de Montalembert⁵ a si suavement décrit la poétique et originale physionomie, visitait en esprit ses moines et les assistait sensiblement en allégeant le poids de leurs fardeaux et en faisant ressentir à chacun une odeur exquise, une douce chaleur intérieure et une dilatation de cœur qui leur ôtait tout sentiment de chagrin et de fatigue.

VI.— Décrire et qualifier ces odeurs sacrées est chose difficile, sinon impossible. Parfois elles semblent se rapprocher

¹ *Bulle de Canonisation*. BB. 10 oct., t. 53, p. 486, n. 26 : Non solum proxime vicinos, sed longius dissitos, mirifico peregrinæ fragrantiae oblectamento anhelavit.

² S. PRUDENCE, évêque de Troyes. BB. 21 sept., t. 46, p. 278, n. 17 : in ipsa hora migrationis sanctæ Virginis, Veranus monachus, olfactus sensu diu ante prorsus amisso, eundem odorem suavitatis sensit in monasterio Leonis, quem proximi sancto corpori sentiebant.

³ BB. 16 jan., t. 2, p. 399, n. 14 : Invenerunt corpus sanctissimi Treverii confessoris Christi, illæsum et integrum..., fragrans multis odoribus suavitatis... Levantes sanctum corpus, in uno milliario per gyrum omnes senserunt odorama virtutum, quasi rosarum folia, et lilia, et balsamum, et incensum.

⁴ ADAMN. BB. 9 jun., t. 22, p. 207, n. 30 : Quamdā miri odoris fragrantiam, acsi universorum florum, in uno sentio collectorum.

⁵ *Moines d'Occident*, l. 10, t. 3.

d'espèces connues. La cellule de sainte Rose¹ de Viterbe gardait le parfum de la rose ; saint Cajétan², fondateur des Théatins, sentait la fleur d'oranger ; sainte Catherine³ de Ricci, la violette ; sainte Térèse⁴, tour à tour le lis, le jasmin et la violette ; saint François⁵ de Paule, le musc ; saint Thomas⁶ d'Aquin, l'encens.

Les hagiographes mentionnent le baume⁷, le nectar⁸, les aromates⁹, sans préciser davantage et pour traduire en quelque manière ce qui n'a pas d'équivalent parmi les choses connues.

Plus généralement, en effet, c'est un arôme singulier qui n'a rien des parfums ordinaires et qu'on a qualifié d'odeur de sainteté¹⁰, d'odeur paradisiaque ou du paradis¹¹, d'odeur céleste¹², surnaturelle¹³, et quand il émane du tombeau ou des restes des saints, d'odeur de reliques¹⁴. Les auteurs qui rapportent ces prodiges épuisent toutes les expressions pour faire entendre combien sont agréables, délicieuses, pénétrantes ces effluves merveilleuses. Tantôt ils y voient les finesses de toutes

¹ BB. 4 sept., t. 42, p. 428, n. 69. Per olfactus omnium permanere cœpit suavissimus rosarum odor.

² BB. 7 aug., t. 36, p. 261, n. 95. Suavissimum quemdam mali citrei odorem adflare consuevisse.

³ P. H. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, t. 2, p. 316.

⁴ RIBERA. BB. 15 oct., t. 55, p. 711, n. 1. Erat hic odor suavissimus, nec semper idem ; interdum lilliorum, interdum jasmès et violarum referebat fragrantiam.

⁵ *Proc. de Canon*. BB. 2 april., t. 10, p. 127, n. 22 : Fragarat odore suavi..., habebatque persona sua odorem musci.

⁶ BB. 7 mart., t. 7, p. 688, n. 12 : Sensit suavem fragrantiam odoris, quasi incensi..., de corpore ipsius Fr. Thomæ dictus odor exibat.

⁷ BB. 9 jan., t. 1, p. 581, n. 25. Balsamo eum putaverunt perfusum.

⁸ BB. 11 jan., t. 1, p. 582, n. 33 : Nectareum odorem reddens.

⁹ BB. 13 jan., t. 2, p. 39, n. 15 : Carcer enim sic olebat quasi aromata.

¹⁰ FRANC. SYLVESTRE. BB. 18 jun., t. 24, p. 577, n. 90 : Sanctitudinis odorem.

¹¹ BB. 18 sept., t. 45, p. 1004, n. 67. Odorem paradisi spirabat. — BB. 24 febr., t. 6, p. 451, n. 3. Paradisiaciis odoribus.

¹² *Ibid.*, p. 1003, n. 62 : Fragrantiam cœlestem spirasse.

¹³ *Ibid.*, n. 63. Odorem suavissimum et supernaturalem.

¹⁴ BB. 16 febr. t. 5, p. 885, n. 8 : Odore ipsarum sanctarum reliquiarum.

les compositions aromatiques¹, la réunion de toutes les fleurs ensemble², un parfum idéal comme le nectar³; tantôt ils en sont réduits à dire que c'est une odeur inconnue⁴, une sorte d'émanation de la béatitude éternelle⁵, n'ayant rien de comparable sur la terre⁶. « Quiconque approche de la châsse précieuse qui contient ses restes sacrés, écrit de sainte Euphémie Evagre⁷, auteur du VI^e siècle, aspire une suave odeur qui surpasse de beaucoup toutes les senteurs accoutumées. Ce n'est point celle des vertes prairies ou des choses les plus odoriférantes; elle ne ressemble pas davantage aux compositions de la main de l'homme; c'est pour notre monde un parfum exotique qui, par son excellence même, atteste la vertu surnaturelle des reliques dont il émane. »

Le parfumeur de la cour de Savoie fut envoyé au couvent de la bienheureuse Marie⁸ des Anges, pour essayer de reconnaître la nature de l'odeur qu'exhalait cette servante de Dieu, et il dut confesser qu'elle ne ressemblait à rien des parfums d'ici-bas. Aussi les religieuses, ses compagnes, l'appelaient-elle une odeur de paradis et de sainteté.

¹ BB. 24 apr., t. 12, p. 291, n. 18 : Arbitrabantur quasi omnium aromatum species perfragrassæ.

² BB. 19 sept., t. 46, p. 889, n. 8 : Videtur balsamum cum floribus omnibus permixtum fragrare.

³ S. GRÉGOIRE de TOURS. *De glor. mart.*, c. 31. Migne, Patr. lat., t. 71, col. 731 : Oleum cum odore nectareo.

⁴ BB. 3 jun., t. 21, p. 386, n. 20 : Redolet totam corpus et capsæ odore grato, non tamen molli nec aromatico, sed ignoto.

⁵ BB. 23 jun., t. 25, p. 416, n. 8. Odor tantæ suavitatis apparuit, ut putarent se foveri deliciis æternitatis.

⁶ BB. 10 oct., t. 53, n. 146, p. 428 : Suavissimus odor diversus a cunctis aromatibus quæ in hoc mundo reperire est.

⁷ BB. 16 sept., t. 45, p. 250, n. 22 : Ubi quis ad eum locum accesserit in quo est arca illa pretiosa quæ sacras continet reliquias, ejusmodi odoris suavitatem sentit quæ omnes consuetos odores longe superat. Nam neque odori qui ex pratis colligitur, neque ei qui ex rebus fragrantissimis exhalat, similis est odor ille, nec qualis ab unguentariis conficitur, sed peregrinus quidam et excellens, per seipsum declarans quanta sit virtus reliquiarum quæ ipsum emittunt.

⁸ LABIS. *Alréyé de la vie de la B. Marie des Anges*, ch. 29, p. 158.

VII.— Il est inutile, comme tente de le faire Görres¹, suivant en cela ses tendances au rationalisme ou à une physiologie nuageuse, de chercher dans l'organisme même la cause de ces exhalaisons embaumées; il faut tout simplement recourir au miracle. Comment le corps pourrait-il produire, par une vertu naturelle, ces effluves odoriférantes jusque dans les états morbides et cadavériques? Même en santé, l'incessante déperdition est la loi de la nature organisée; la maladie accélère la corruption, et la mort, qui ne le sait? ne donne pas de signe plus évident d'elle-même que la putréfaction: l'incorruptibilité et la bonne odeur, surtout après que la vie s'est retirée, ne peuvent être que surnaturelles. « Bien que certains mélanges rendent, en s'altérant, une agréable odeur, remarque le savant pontife Benoît XIV, il en est autrement du corps humain après que l'âme s'est éloignée. Qu'il puisse naturellement ne pas sentir mauvais, c'est chose possible; mais qu'il sente bon, cela est en dehors de la nature, ainsi qu'il ressort de l'expérience. Par conséquent, que le corps se corrompe ou qu'il reste intact, qu'il soit en putréfaction ou non, si une odeur se déclare persistante, suave, n'incommodant personne, agréable à tous, et qu'il soit constant qu'il n'existe ou n'a existé aucune cause naturelle capable de la produire, on doit la rapporter à une cause supérieure et tenir le fait pour miraculeux². »

¹ *Mystique*, l. 3, c. 4, t. 1, p. 339: Des que l'âme a déployé ses ailes et pris son essor vers le ciel, l'économie de la vie tout entière est profondément modifiée. En montant dans une région supérieure, elle emporte le corps avec elle dans une sphère élevée. De nouveaux rapports s'établissent et pour l'âme et pour le corps. La vie de l'un et de l'autre est réglée par de nouvelles lois; les diverses fonctions vitales se succèdent dans un ordre différent, et le mélange des éléments qui entrent dans la composition du corps humain s'accomplissant d'après d'autres bases, il en résulte un changement profond dans le composé tout entier. Les matériaux qu'il s'assimile deviennent plus fins, plus déliés, plus éthérés que dans l'état ordinaire... Cette transformation de la vie corporelle s'annonce souvent par la bonne odeur que le corps exhale.

² *De serv. Dei beatif.*, l. 4, P. 1, c. 31, n. 24, p. 233: *Asserimus autem*,

Les circonstances extérieures qui accompagnent la plupart de ces émanations ajoutent à l'évidence du miracle. Tantôt ce sont des guérisons subites opérées en ceux qui aspirent ces suaves odeurs, ainsi que nous avons eu occasion de le remarquer; tantôt ces merveilleuses effluves sont senties par les uns tandis qu'elles échappent à d'autres placés dans les mêmes conditions. Parmi les faits nombreux de cette nature, nous ne raconterons que le suivant. Les lettres de sainte Térése, ainsi que nous l'avons déjà dit, exhalaient après sa mort l'odeur de sainteté. Une religieuse¹ qui en possédait une, s'avisa d'y effacer quelque chose qu'elle voulait tenir secret. Elle se mit donc à gratter ce passage; puis, s'interrompant, elle se demanda si elle faisait bien en cela. Se rassurant sur la droiture de son intention, elle continua à effacer; mais l'anxiété la reprit bientôt, et un prodige inattendu lui révéla qu'elle n'était point vaine, car l'odeur qu'elle avait sentie jusque là cessa tout à coup. Un religieux franciscain étant venu voir cette personne, reconnut à l'odeur qu'elle portait sur elle des reliques de sainte Térése. Elle avoua qu'elle avait en effet une lettre de la séraphique mère, et la tirant du sachet qui la contenait, elle la porta à son nez, espérant retrouver le parfum évanoui, mais inutilement: il n'existait plus pour elle. A quelque temps de là, le moine revint et

licet aliqua mista, dum corrumpuntur, gratum odorem emittant, aliter tamen rem se habere in corpore humano, quod post animæ discessum, quamvis naturaliter possit non male olere, bene olere nihilominus naturaliter nequit, uti constat experientia; ita ut, sive illud incorruptum sit, sive corruptum, sive putridum sive non, si constet nullam causam naturalem adesse aut adfuisse aptam ad producendum odorem, et odor effluat, qui non sit momentaneus, qui sit suavis, qui nemini noxam inferat, sed omnibus omnino gratus sit, id ad causam superiorem sit referendum, et ita miraculo adscribendum.

¹ RIBERA. BB. 15 oct., t. 55, p. 724, n. 58. In obliterando pergit et aliam lineæ tergit partem. Tum de novo inaugeri angor, et aliud sequi prodigium. Quem enim hactenus perceperat in epistola odorem, prorsus evanuit... Id vero tum patuit manifestum, cum idem non multo post monachus mirabilem quendam odorem ait ab eadem epistola proficisci, quem tametsi alii percipiebant, haudquaquam tamen ipsa olfaciebat.

aspira encore la même odeur ; seule, la religieuse qui en gardait la source avait cessé d'en jouir.

Le propre de cette odeur, qui lui assigne un caractère manifeste de surnaturel, est que, non seulement elle délecte le corps comme les autres parfums, mais encore atteint l'âme et y opère des effets de grâce et de sanctification. Sainte Catherine ¹ de Bologne exhalait de sa bouche un souffle embaumé qui récréait agréablement les sens et remplissait en même temps l'esprit d'une céleste douceur. Le prodige avait lieu principalement au chœur, qui se trouvait tout parfumé de cet arôme merveilleux. Un prêtre de grande piété, passant par devant la maison de la bienheureuse Osanne ² de Mantoue, ressentit une odeur extraordinaire qui respirait la sainteté. Il s'informa quel était le saint qui habitait cette demeure. On lui amena Osanne, à laquelle il demanda de prier pour le salut de son âme, ce qu'elle promit de faire.

Il faudrait nier les faits ou fermer les yeux à la lumière, pour méconnaître la portée surnaturelle de telles merveilles. La grâce intime, sans doute, est la raison de ces émanations délicieuses, ainsi que le faisaient observer les rapporteurs de la cause de sainte Tère³. Quand Dieu pénètre et règne dans une âme, non seulement il la purifie, l'illumine, l'embrace et l'embaume, il tend encore à rayonner au dehors par de bienfaisantes influences. Et comme l'homme ne s'élève au monde invisible qu'à l'aide des impressions sensibles,

¹ J. GRASSET. BB. 9 mart., t. 8, p. *57, n. 49. *Afflatus illius corporis est suavissimus odor, quem et expirare quandoque inter loquendum videbatur... Observaverint... suavissimi cujusdam odoris fragantiam toto choro diffusam, quæ et sensum earum demulcebat mirifice, et animos cœlesti quadam dulcedine recreabat.*

² Fr. SYLVESTRE. BB. 18 jun., t. 24, p. 577, n. 90 : *Novum quemdam percipit odorem qui sanctitatem præ se ferebat... Sensi enim de hac domo quempiam sanctitudinis odorem prodire, quo mihi persuasi divinum hic hominem immorari, etc.*

³ *Actes authentiq.* BB. 15 oct., t. 55, p. 368, n. 1130 : *Odor enim spiritualis ex interna partium animæ contentione virtutumque debita connexionem promanat, et internam pulchritudinem magnopere commendat.*

Dieu frappe les sens pour avertir l'homme de sa présence¹. L'odeur de sainteté est un de ces avertissements divins; mais il ne procède point de la nature de l'homme, tel qu'il est actuellement organisé; on ne parvient à l'expliquer qu'en supposant une dérogation miraculeuse.

VIII. — La bonne odeur représente, d'après saint Thomas², l'effet de la grâce dont Notre-Seigneur fut rempli, selon ces paroles prophétiques de la Genèse : « L'odeur qu'exhale mon fils est celle d'un champ plein de fleurs, » et qui de Notre-Seigneur s'épanche sur les fidèles par l'intermédiaire de ses ministres, ainsi que le disait l'Apôtre aux Corinthiens : « C'est par nous qu'il répand en tout lieu l'odeur de sa connaissance : nous sommes la bonne odeur du Christ devant Dieu et devant les hommes. » Les saints font admirablement l'office des ministres sacrés pour la sanctification de l'Église, et les prodiges par lesquels la puissance divine manifeste leur vertu, sont comme autant de sacrements qui, avec les biens temporels, font couler sur les âmes la grâce du salut, tandis que devant le trône de Dieu, ils sont, par la prière et l'amour, comme des encensoirs toujours fumants.

On peut dire de tous les saints qui répandaient autour d'eux ces exhalaisons suaves, ce que le pieux de Lantages³ écrivait de la vénérable mère Agnès : « Ces odeurs merveilleuses... signifient sans doute que la très-ardente et très-pure charité de cette incomparable épouse de Jésus-Christ

¹ S. GRÉG. le GR. *Hom.* 38 in *Ev.* n. 15. Migne, t. 76, col. 1291 : Sancta anima illa a carne soluta est; tantaque subito fragrantia miri odoris aspersa est, ut ipsa quoque suavitas cunctis ostenderet illic auctorem suavitatis venisse.

² *Sum.* 3. q. 83, a. 5, ad 2 : Pertinet (thurificatio) ad repræsentandum effectum gratiæ, qua, sicut bono odore Christus plenus fuit, secundum illud (Gen. xxvii, 27) : *Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni*; et a Christo derivatur ad fideles officio ministrorum, secundum illud (II Cør. ii, 14) : *Odorem notitiæ suæ spargit per nos in omni loco.*

³ *Vie de la Vén. mère Agnès de Jésus*, 3^e P., ch. 21, t. 2, p. 533.

a fait d'elle une hostie toujours sainte et en odeur de suavité devant la Majesté divine; que son merveilleux exemple de ferveur a été la bonne odeur de son divin Époux d'une manière excellente, tant qu'elle a vécu sur la terre; et qu'à présent sa mémoire est comme une composition de diverses senteurs très-agréables, ainsi qu'il est écrit de la mémoire du saint roi Josias¹. »

¹ *Eccl.* XLIX, 1.

CHAPITRE XXVIII

LES LIQUEURS BALSAMIQUES

Ces phénomènes sont rares du vivant des saints; on en signale cependant plusieurs. — Ils sont nombreux après la mort. Écoulements sous forme de lait, d'eau, de sueur, de sang, de manne, de baume. — D'ordinaire, ces liqueurs ont l'apparence d'huile parfumée et médicinale. — L'huile odoriférante et salutaire qui découle du tombeau de saint Nicolas de Myre. — Raison et sens mystiques de ces écoulements. — *Surnaturel* de ces faits: précautions à prendre — Le miracle est encore plus *évident*, si le corps se conserve dans une complète intégrité et souplesse.

I. — C'est encore un fait hors de conteste pour quiconque est tant soit peu versé dans l'hagiographie, qu'il découle parfois des corps des saints des liqueurs odorantes et balsamiques. Elles ont ordinairement une apparence huileuse, ce qui les fait souvent désigner sous le nom d'huiles saintes; mais elles prennent aussi d'autres formes, celles du lait, du sang, de l'eau, de la rosée, d'une manne fondante.

Ces sortes de phénomènes sont rares du vivant des saints; on en cite cependant quelques exemples. Christine ¹ l'Admirable, enchaînée par ses proches qui voulaient empêcher son vol et ses courses extatiques, n'ayant pour toute nour-

¹ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. 24 jul., t. 32, p. 654, n. 19 : *Virginea enim ubera ejus clarissimi olei liquorem cœperunt effluere. Quem illa in condimentum sicci panis assumens pro pulmento habebat, et pro unguento; liniebatque ex eo vulnera membrorum suorum putrescentium. Quod ubi sorores ejus et amici viderunt, cœperunt flere, nihilque ulterius divinæ voluntati in Christianæ miraculis renitentes, eam solverunt a vinculis.*

riture qu'un peu de pain et d'eau, une partie du corps déjà en putréfaction, fut secourue d'une merveilleuse manière. Ses seins se remplirent d'une huile très-limpide dont elle arrosa le pain sec qu'elle ne pouvait plus manger, et dont elle oignit aussi ses plaies. A la vue d'un tel prodige, ses sœurs et ses amis, émus jusqu'aux larmes et cessant de résister à la volonté divine, mirent en liberté cette vierge véritablement admirable.

Pendant les fêtes de Noël, sainte Gertrude¹ d'Oosten méditait avec une incroyable dévotion combien avait dû être profonde la joie de la très-pure et très-glorieuse Vierge Marie dans l'enfantement du Dieu son Sauveur, et avec quelle pieuse tendresse elle l'avait nourri de son lait virginal. Dieu la récompensa par de grandes suavités intérieures dont il voulut donner au dehors un témoignage singulier. Un lait miraculeux emplit les mamelles de la pieuse vierge, et ne cessa point de couler pendant quarante jours, depuis le dimanche de la Nativité jusqu'à la fête de la Purification.

Un jour pendant que la bienheureuse Christine² de Stomeln demeurait ravie en extase, il parut sur la partie du manteau qui couvrait sa tête, une rosée très-fine. Un des assistants, le frère Jean, qui depuis plus de deux semaines avait une grosseur considérable à la jointure du poignet, humecta l'autre main de cette liqueur et en frota l'excrois-

¹ BB. 6 jan., t. 1, p. 350, n. 14 : Contigit vero signum maximum virginæ gratitudinis per dies quadraginta... Cœperunt ipsius Gheertrudis virginis ubera tumescere lacteque manare; sicque per singulos dies a festo Dominicæ nativitatis usque ad festum Purificationis non cessavit exitus virginei lactis ab uberibus virginis.

² PIERRE de DACIE. BB. 22 jun., t. 25, p. 254, n. 74 : Pallium suum quo caput cooperuerat, plenum subtilissimo humore quasi rore, quem omnes vidimus et pro rore habuimus... Accessit, et aliam manum in humore illo madefecit et super excrescentiam posuit; quæ ab illa hora citius incepit decrescere quam prius potuit crescere, ita ut infra paucos dies omnino deficeret.

sance, laquelle commença aussitôt à se réduire, et disparut au bout de quelques jours. Sainte Lutgarde¹ était allée voir une recluse avec qui elle entretenait des rapports d'une sainte amitié. Un jour, au sortir de la contemplation, inondée de suavités ineffables, elle appelle son amie et lui montre les doigts de sa main ruisselants d'une liqueur merveilleuse : « Voilà, ma sœur, s'écrie-t-elle, comment en agit avec moi le Tout-Puissant; de la surabondance de la grâce dont je suis remplie au dedans, s'échappe au dehors par mes doigts comme une sorte d'huile, symbole de la grâce. » Et véritablement ivre, elle courait dans toute la maison, exprimant par ses gestes et ses trépignements l'excès de sa jubilation.

Pendant qu'ils consultaient ensemble le Seigneur, saint Rainier² de Pise et un saint homme nommé Albert, qui avait été l'instrument de sa conversion, furent l'un et l'autre ravis au sein d'une éclatante lumière, et, après leur extase, leur tête se trouva humide d'une huile qui pendait à leurs cheveux comme des perles de rosée.

Là où sainte Agnès³ de Montepulciano faisait sa prière, on voyait souvent le sol jonché de fleurs, et, presque toujours, quand elle sortait de l'oraison, son manteau était parsemé de petites croix blanches comme de la neige. Le jour où elle fut consacrée prieure⁴, cette manne mystérieuse couvrit l'au-

¹ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. 16 jun., t. 24, p. 194, n. 16 : *Accidit ut post orationis contemplationem, tanta spiritus dulcedine repletur, quod, vocata Reclusa, manus suæ digitos ostendebat, et eos exprimendo dicebat : Ecce, soror, qualiter mecum agit Omnipotens, quia ex superabundanti gratia repleor interius, etiam digiti mei exterius ad significandam gratiam, velut oleo nunc distillant. Et hæc dicens, quasi ebria et vere ebria, cum gestu et tripudio mirabili per reclusorium ferebatur.*

² A. BENINSEGA. BB. 17 jun., t. 24, p. 350, n. 15 : *Peracto aliquo horæ spatio, lux illa discessit, odoris fragrantia et roris oleum in eorum capillis remansit.*

³ DOMINIQUE PONS. *Vie de sainte Agnès de Montepulciano*. Paris, 1865, ch. 5, p. 205.

⁴ *Ibid.*, ch. 6, p. 206.

tel, le parvis de l'église et les assistants eux-mêmes, toujours en forme de petites croix.

II. — Ces faits sont rares pendant la vie des saints; ils le sont beaucoup moins après leur mort. Benoît XIV¹ atteste qu'il s'en rencontre dans les procès de canonisation, et que, plus d'une fois, ils ont été expressément reconnus pour miraculeux. Le nombre en effet en est considérable, comme il est facile de s'en convaincre en feuilletant les recueils hagiographiques.

L'eau qui servit à laver la dépouille de sainte Maure fut changée en lait, en témoignage de sa virginale pudicité, dit son biographe saint Prudence² évêque de Troyes, qui déclare avoir été témoin oculaire du fait.

Plusieurs années après sa mort, les restes de sainte Franque³ furent retrouvés nageant dans une eau qui avait la couleur de l'huile et un goût aigrelet de sel. Cette eau fut recueillie précieusement et opéra dans la suite des guérisons, et, toutes les fois que l'on visitait ces saintes reliques, on constata qu'elles continuaient à distiller la même liqueur.

Pendant les deux jours qui suivirent la mort de sainte Marguerite⁴ de Ravenne et que son corps demeura exposé, sa face se couvrit d'une sueur merveilleuse comme une sorte de rosée, et le mouchoir dont on se servit pour l'es-

¹ *De serv. Dei beatif.* l. 4, P. 1, c. 31, n. 20 : De hisce liquoribus actum aliquando est in causis canonizationum.

² BB. 21 sept., t. 46, p. 278 : Corpusque de more lavantes, aquam in lac conversam, testimonium pudicitiae virginalis, videndam meis oculis præstarunt, quod Leontius..., abunde deglutiens, a febrili ardore sanatus est.

³ BERTRAM. BB. 25 apr., t. 12, p. 399, n. 36. Capsam cum aperuissent, viderunt et invenerunt eam aqua, quasi oleo colorata, plenam, et ossa S. Franchæ supernatantia... Adducebantur infirmi..., et statim, ut dicitur, aut brevi tempore, curabantur quacumque tenerentur ægitudine.

⁴ JÉRÔME ROSSI. BB. 23 jan., t. 3, p. 167, n. 8 : Per duos dies cadaver sanctum insepultum servatum est, quo tempore cum sudore facies tanquam rore madesceret, Gentilisque assidua magistræ comes, linteolo... deterisset, linteolum ad ignem exsiccatum, violarum suavissimum odorem afflavit, qui multis etiam annis in eodem linteolo permansit.

suyer, séché au feu, répandit aussitôt une odeur exquise de violettes, qui se conserva plusieurs années.

Parfois c'est le sang qui apparaît. Il décollait si abondamment des reliques de sainte Euphémie, qu'au rapport d'Evagre¹ et d'autres historiens dignes de foi², on en pouvait distribuer aux foules avides qui accouraient à ce tombeau. La vénérable Anne de Saint-Barthélemy, la célèbre compagne de sainte Térèse, déposa juridiquement³ dans le procès préliminaire de sa canonisation, que, étant venue visiter le corps de sa séraphique mère, elle aperçut sur ses épaules une rougeur comme celle d'un sang vif et frais, et qu'ayant appliqué un linge, elle le retira teint de sang. On pourrait citer d'autres exemples. On raconte en particulier de plusieurs saints, entre autres de saint Amand de Maëstricht⁴, de sainte Jeanne de Valois⁵ et de la vénérable mère Agnès⁶ de Langeac, que, longtemps après leur mort, leurs reliques rendirent du sang, lorsqu'on essaya de les profaner ou d'en détacher des parcelles.

L'écoulement se fait aussi sous forme de manne plus ou moins condensée, qui naît des ossements à la façon dont ces sortes de sucs se détachent des arbres ou des plantes qui les produisent. Le corps de saint Vitalien⁷, évêque de Capoue

¹ BB. 16 sept., t. 45, p. 256, n. 21 : Tanta autem est cruoris qui illinc extrahitur copia, ut... universa populi multitudo ibidem collecta abunde ex eo accipiat.

² BB. *Ibid.*, p. 257, n. 25.

³ BB. 15 oct., t. 55, p. 346, n. 1048 : Intuemur corpus cum magna reverentia... Animadverti circa scapulas partem adeo coloratam ut sanguis vivus illic adesse videretur : quam cum linteo attigissem, hoc confestim sanguine tinctum fuit.

⁴ MILON. BB. 6 febr., t. 4, p. 897, n. 12 : Dens sublatus ab ore, fudit sanguineas ut vivo e corpore guttas.

⁵ *Procès de canon.* BB. 4 febr., t. 4, p. 584, n. 14. Copiosissimum sanguinem effudit, cum tamen ultra 58 annos sepulturæ mandatam fuisset.

⁶ Lucor. *Vie de la Vén. mère Agnès*, 3^e P., c. 22, t. 2, p. 558.

⁷ BB. 16 jul., t. 31, p. 172, n. 11 : Jam diu manna scatebat, usque ad tempus quo fuit prope locum ubi sacra pignora latebant, sepulturæ traditum cadaver cujusdam inhonestæ mulieris.

vers l'an 700, exsudait une manne qui tariten 1584, — une attestation officielle des chanoines du lieu et du temps en fait foi, — après qu'on eut enseveli auprès de ces reliques une femme de mauvaise vie. Un an après ses obsèques, la bienheureuse Jeanne d'Orvieto¹ apparut à un religieux, et lui commanda de faire transférer ses restes dans un endroit plus convenable. On déterra donc son corps, et on le trouva dans un parfait état de conservation et de souplesse. Sur le côté, ses habits étaient imbibés d'un sang frais provenant de la plaie du cœur. Sa tête était parsemée d'une manne odoriférante, et il en découlait, ainsi que de ses pieds, une huile d'où s'exhalèrent les plus délicieux parfums.

Souvent encore, les auteurs qualifient cette liqueur de baume, soit qu'elle en ait les caractères, soit qu'elle s'en rapproche par la composition et par l'odeur. Des reliques du martyr saint Thérapont², on vit jaillir à flots pressés un onguent exquis dont l'arome se répandait au loin. Après que sainte Agnès³ de Montepulciano eut rendu le dernier soupir, de suaves émanations commencèrent à s'échapper de son corps. Ce prodige et la réputation de sainteté dont jouissait la servante de Dieu attirèrent de telles foules, que l'on fut obligé de surseoir aux funérailles, et, dans la crainte que, pendant une longue attente, la corruption ne gagnât le corps, on envoya quérir des aromates à Genève pour l'embaumer. Mais bientôt voilà que les pieds et les mains de la vierge deviennent comme des sources d'un baume précieux; ce qui fit courir après les envoyés dont la mission devenait inutile, le corps se trouvant naturellement ou plutôt surnaturellement embaumé.

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. *Vies des saintes et bienheureuses filles de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. 2, p. 133.

² BB. 27 maii, t. 19, p. 677, n. 9. Unguentum quippe fragrantissimum, torrentis instar, e sacris Therapontis reliquiis scaturiens, odoris pulcherrimi, quo navis erat impleta, fontem ostendebat certissimum.

³ DOMINIQUE PONS. *Vie de sainte Agnès de Montepulciano*, l. 3, ch. 1, p. 267.

III. — D'ordinaire ces écoulements ont lieu sous forme d'huiles parfumées et médicinales. Nous passons sous silence les phénomènes merveilleux que l'on rapporte au sujet des lampes allumées devant le tombeau des saints. Parfois l'huile s'y trouve miraculeusement renouvelée ou ne se consume pas ; plus fréquemment, elle acquiert une vertu thérapeutique¹. Nous ne voulons parler que des reliques qui distillent cette liqueur. Ces faits sont racontés en grand nombre dans les vies des saints. Signalons-en quelques-uns.

Des membres de sainte Walburge, particulièrement de sa poitrine, sortait une huile qui guérissait toutes sortes d'infirmités. L'évêque Philippe², qui a écrit la vie de cette vierge, rapporte de lui-même, qu'étant dangereusement malade, il fit remplir une fiole de la liqueur miraculeuse, et qu'après l'avoir bue, il revint à la santé.

Sur la tombe de saint Ange³, religieux carme, poussait un lis, et, coupé, il repoussait toujours. Les témoins du prodige, intrigués, creusèrent à cet endroit, et mirent à découvert le corps du saint martyr, d'où s'échappait la plus suave odeur. On s'empressa de lever de terre ces vénérables restes et de les renfermer dans une châsse précieuse. Or, au lieu même où ils avaient été inhumés, jaillit une source d'eau vive, et du point où avait reposé la tête, commença à couler une huile médicinale qui opéra de nombreuses guérisons.

La première fois qu'on ouvrit le tombeau de la séraphique

¹ *Office de sainte Lucie*. BB. 19 sept., t. 46, p. 102, n. 8 : *Arsit enim ignis in lampade præter olei consumptionem, lampade mutata in fontem olei in medicinam.*

² BB. 25 febr., t. 6, p. 567, n. 36 et 37 : *De membris ejus virgineis maxime pectoralibus, sacrum emanat oleum, quod, gratia Dei et intercessione B. Walpurgæ virginis, cæcos illuminat, surdos audire facit et gressum claudis reddit, cunctisque debilibus optatum effectum devote petentibus misericorditer indulget. Quam etiam gratiam curationis ipsi experti sumus.*

³ BB. 5 maii, t. 15, p. 58, n. 8-11. *Ex loco ubi prius jacuerat corpus, fons vivus aquæ nitidissimæ et suavissimi odoris emanavit : ex ea vero parte ubi caput Martyris requiescebat cœpit fluere medicinalis olei liquor.*

Térèse¹, neuf mois après son décès, son corps fut trouvé intact, exhalant un délicieux parfum, et distillant une huile très-douce, en telle abondance, qu'elle avait imbibé les vêtements qui recouvraient le corps et la terre qui était tout autour. Vingt-quatre ans après, rapporte un témoin² oculaire, la ceinture de cuir, avec laquelle la sainte avait été ensevelie, laissait encore découler quelques gouttes de cette extraordinaire liqueur.

On raconte de semblables prodiges des reliques de l'apôtre saint André, — Baronius³ disait de cet écoulement miraculeux que presque tout le monde chrétien en avait été le témoin ; — des reliques de saint Matthieu⁴, plus de mille ans après la mort de cet Évangéliste ; du martyr saint Démétrius⁵ le Grand, de saint Paul⁶ de Verdun, de sainte Candide⁷, de sainte Hedwige⁸ et d'un grand nombre d'autres.

IV. — Parmi la multitude des faits que nous pourrions encore citer, nous n'en mentionnerons plus qu'un seul, remarquable entre tous. Il concerne saint Nicolas de Myre, moins célèbre par sa vie, d'ailleurs mémorable, que par les merveilles qui ont illustré son tombeau. Après sa mort, il coula de ses ossements une huile odoriférante, salutaire à tous les maux, prodige qui attira des régions les plus lointaines des foules avides de le contempler, et qui venaient chercher auprès du saint le soulagement de leurs misères tant physiques que morales. Sept cent quarante-cinq ans

¹ BB. 15 oct., t. 55, p. 343, n. 1036. Oleum tam abundanter e sacris membris defluebat ut adhærens terra ac vestimenta eo imbuerentur.

² *Ibid.* Hodiedum, postquam anni fere viginti quatuor elapsi sunt a S. Matris funere, visitur... cingulus quocum sepulta fuit; e quo ab eo tempore ad præsentem usque diem cernitur oleum guttatim scaturiens.

³ *Martyrol.* 9 maii : De perenni miraculo scaturientis inde liquoris medici ad curandos morbos, totus pæne christianus orbis est testis.

⁴ BB. 24 febr., t. 6, p. 452, n. 4.

⁵ BB. 8 oct., t. 52, p. 73, n. 94.

⁶ BB. 8 febr., t. 5, p. 174, n. 32.

⁷ BB. 4 sept., t. 42, p. 230, n. 3.

⁸ BB. 17 oct., t. 56, p. 263, n. 170.

après sa sépulture, lorsque les mahométans se furent rendus maîtres de la Lycie, des marchands italiens conçurent le hardi projet d'enlever ce précieux dépôt et de le transporter dans leur patrie. Ils brisèrent les marbres qui le renfermaient et l'emportèrent, du moins en grande partie, sur leurs vaisseaux. L'alarme fut donnée, mais trop tard, aux habitants du pays, qui accoururent sur le rivage en poussant des cris de vengeance et de douleur. Les spoliateurs s'étaient hâtés de faire voile vers l'Italie et débarquèrent au port de Bari le 9 mai 1087. Le saint dont ils ravissaient la dépouille à l'Orient sembla se prêter à ce pieux larcin par les nombreux miracles qui signalèrent sa bienvenue, et que nous a racontés un témoin contemporain et oculaire, l'archidiacre Jean¹. Depuis, le tombeau du saint n'a pas cessé d'être glorieux. La liqueur merveilleuse continua à couler de ses os et à opérer d'innombrables guérisons.

« Dieu, écrivait il y a trois siècles le savant Baronius² relatant dans son commentaire du Martyrologe romain ce fait toujours persistant de l'huile miraculeuse, Dieu, dont la bonté égale la puissance, et qui a illustré de tant de manières les cendres de ses serviteurs, a daigné ajouter à leur gloire de faire de leurs ossements arides des sources intarissables de précieuses liqueurs, destinées au soulagement des

¹ SURIUS. 8 maii, p. 399: Universis Christi ecclesiis litteris nostris cognoscenda significamus quæ miranda, laudanda, et veneranda nostris in temporibus Nicolai beatissimi famuli sui meritis pro sanctissimis omnipotens Deus mortalibus insinuare dignatus est, videlicet qualiter de Mira metropoli, Barenibus per pontum transferentibus, illius artus sacratissimi Barum sunt asportati, ubi sunt etiam innumeræ ostensæ virtutes et stupenda miracula.

² *Martyrol.* 9 maii. Deus opt. maximus, cum multis modis sanctorum suorum cineres illustrarit, eo etiam honore dignatus est ut ex aridis ossibus (ut olim ex asini maxilla qua Samson Philisthæos delevit, aquæ fontem manare fecit, *Jud.* xv), liquorem medicamenti vim habentem ad curandas malas valetudines et impios hagiomachos convincendos jugiter fluere voluit: idque, non tantum Andreæ apostoli ac Nicolai, sed et aliorum complurium sanctorum sacris reliquiis præstitit.

malades et à la confusion des impies qui osent attaquer les saints; de même qu'il fit jaillir autrefois une eau désaltérante de la mâchoire avec laquelle Samson terrassa les Philistins. Et ce ne sont pas seulement, continue ce grave auteur, les reliques de l'apôtre saint André et de saint Nicolas de Myre, dont il est question en cet endroit du Martyrologe, qui présentent ces merveilles, mais encore celles d'un grand nombre d'autres saints. »

Et, longtemps avant Baronius, saint Jean Damascène¹, justifiant le culte des reliques par les miracles qui les recommandent à la foi des croyants, disait : « Le Christ Notre-Seigneur a fait de la dépouille des saints comme des fontaines salutaires qui laissent écouler sur nous de nombreux bienfaits, et d'où s'échappe parfois un onguent très-suave. Il n'y a là rien d'incroyable. Car si, au désert, l'eau jaillit d'une roche sèche et dure, et si Dieu permet qu'il en sortit de la mâchoire d'un âne pour désaltérer la soif de Samson, quoi d'étonnant que l'on voie aussi s'écouler un baume exquis des reliques des martyrs? Ceux-là n'en sauraient douter qui connaissent quelle est la puissance de Dieu et combien grand l'honneur qu'il rend à ses saints. »

V.— Si l'on cherche la raison et le sens de ces écoulements merveilleux, nous dirons qu'ils figurent, l'huile principalement², l'abondance de la grâce divine dans les saints; le vase est plein quand il déborde. Ils signifient encore que les bienheureux sont comme des réservoirs où Dieu veut que nous

¹ *De fide Orthod.* l. 4, c. 15. Migne, t. 94, col. 1166. Christus Dominus sanctorum reliquias velut salutare fontes præbuit, ex quibus plurima ad nos beneficia manant, suavissimumque unguentum profluit. Nec quisquam his fidem detrahat. Nam si aqua in deserto ex aspera et dura rupe, atque ex asini maxilla ad sedandam Samsoni sitim, Deo ita volente, prosiliit, cur incredibile videatur ex martyrum reliquiis suave unguentum scaturire? Minime certe, iis quidem quibus Dei potentia et honor quo sanctos suos afficit, explorata sunt.

² S. THOMAS. *Sum.* 4. 2. q. 102, a. 3, ad 13: Oleum figurat gratiam Christi.

allions puiser les secours dont nous avons besoin. Les auteurs signalent d'autres raisons mystiques qu'il ne faut point dédaigner, sans tomber toutefois, comme le fait Gorres¹, dans des imaginations que rien ne justifie. Sainte Brigitte² raconte d'elle-même qu'étant venue au tombeau de saint Nicolas de Myre, elle se mit à penser à la liqueur extraordinaire qui en découlait, et que, entrant aussitôt en extase, elle aperçut en esprit un personnage tout embaumé d'une huile odoriférante, qui lui adressa ces paroles : « Je suis l'évêque Nicolas, qui vous apparais dans l'extérieur que j'avais dans ma vie mortelle. Tous mes membres étaient alors souples et flexibles au service de Dieu, comme un instrument imbibé d'huile qui cède sans résistance à toutes les impulsions que la main lui imprime. Au fond de mon âme surabondait la louange, sur mes lèvres la parole de Dieu, et la patience dans le travail ; et je puisais tout cela dans les vertus d'humilité et de chasteté que j'ai aimées par-dessus toutes les autres. Et maintenant, c'est parce que la plupart de ceux qui sont dans le monde n'ont point leurs os humectés de la grâce divine, qu'ils rendent un son vain, s'entre-choquent pour se détruire, vivent stériles de tout fruit de justice, et sont abominables aux yeux de Dieu. Vous, du moins, sachez que, comme la rose a son parfum et le raisin sa saveur, ainsi Dieu a accordé à mon

¹ *Mystique*, l. 3, c. 4, t. 1, p. 345 et seq. La vie mystique, dans la diète qu'elle s'impose, préfère les aliments fournis par le règne végétal : elle a même une certaine répugnance pour la chair des animaux. Cette abstinence, jointe à l'éloignement de tout ce qui peut exciter les passions, doit à la longue simplifier merveilleusement les opérations de la vie, donner aux produits qui sont destinés à l'entretenir une nature plus végétale, et favoriser la formation de cette huile dont nous avons constaté la présence dans le corps de plusieurs saints, etc. etc.

² *Revelationes*, l. 6, c. 103, p. 522 : Ego sum Nicolaus episcopus... Omnia membra mea ita habilitata et flexibilia erant ad servitium Dei, sicut res uncta quæ flexibilis est ad opus possidentis, etc... Tu vero scias, quod sicut rosa profert odorem et uva dulcedinem, sic Deus corpori meo emanandi oleum singularem dedit benedictionem, quia ipse non solum honorat electos suos in cælis, sed et lætificat et exaltat in terris, ut plures ædificentur et participentur de gratia eis data.

corps la faveur singulière d'en faire découler une huile salubre ; car non seulement il honore ses élus dans les cieux, mais encore il les glorifie et les exalte sur la terre, afin qu'ils soient pour plusieurs une cause d'édification, et qu'ils les rendent participants de la grâce qu'ils ont reçue. »

Ainsi Dieu élève les saints au-dessus de la nature par des prodiges de l'ordre physique, pour attirer plus puissamment les âmes à la vie surnaturelle.

VI. — C'est assez dire que ces phénomènes, dûment constatés, doivent être tenus pour miraculeux ; mais la prudence commande ici de grandes précautions. Voici, selon Benoît XIV, la manière de procéder en ces rencontres. « Quand ces sortes de cas sont proposés dans les procès de béatification ou de canonisation, — et ce qui est recommandé dans ces circonstances formule une règle très-sage dont on ne doit point s'écarter, — si le miracle se présente avec le caractère de guérisons obtenues par l'usage d'eau, d'huile ou d'onguent provenant du corps d'un saint dont on a préalablement invoqué l'intercession, l'examen devra se porter sur la réalité et le merveilleux de ces guérisons. S'il s'agit seulement du fait de l'écoulement d'eau ou de toute autre liqueur qui naîtrait d'ossements desséchés, l'attention se concentrera sur le lieu où gisent ces os, pour voir si la liqueur qui en émane ne viendrait pas d'une cause naturelle, c'est-à-dire d'une source qui aurait là son issue, ou d'une cause artificielle qui amènerait le liquide à ce point. En un mot, pour qualifier ces faits de miraculeux, il faudra auparavant démontrer que la liqueur sort des os arides et en dehors de toute humidité locale extérieure. Que si, pour trancher la difficulté, on retirait les ossements du tombeau, et que dès lors l'écoulement cessât de se produire en ce lieu, il deviendrait évident qu'il avait sa cause, non dans la nature du sol, mais dans les ossements mêmes¹. »

¹ *De serv. Dei beatif.* l. 4, P. 1, c. 31, n. 21, p. 231 : Si in causis Beatif. et Canoniz. consimiles res proponantur, et eas inter miracula recensendas

Les examinateurs de la cause de sainte Tèreſe¹, discutant le phénomène de l'huile odoriférante qui découlait de ses reliques, déclarent qu'un fait pareil, non seulement ne peut être que miraculeux, mais encore constitue un miracle de premier ordre, par la raison qu'il est en dehors de l'ordre naturel que les corps morts, après la consommation des chairs, puissent produire ni humeur ni liqueur quelconque.

VII. — Le miracle n'est pas moindre, si l'écoulement s'opère dans un corps parfaitement conservé ; car le prodige de l'incorruptibilité s'ajoute alors à celui d'une source salutaire qui ne s'alimente à rien et qui ne tarit point.

Dieu aime à préserver les saints de la corruption du tombeau, et à donner à l'Église qui les honore ce signe éclatant de leur glorieuse immortalité. En général, lorsque l'intégrité se maintient longtemps dans les corps de ceux qui ont vécu pieusement, il est permis d'y voir un indice de sainteté. C'est

esse contendatur ; et si prævia invocatione servi Dei aut Beati, hausta aqua ex ejus sepulcro manante, aut oleo vel unguento ex beato corpore fluentibus, quæ ægris applicentur, vera fiant miracula, et sanationes contingant habentes omnia requisita veri miraculi, examen ad sanationes et earum requisita erit reducendum... Si miraculum reponatur in sola effusione aquæ, olei vel liquoris ex ossibus siccis..., magna cum cautione de loco videndum erit in quo ossa sunt tumulata, veluti scribit Bordonus... : *Sepulcrum est aperiendum, et videndum ex quo liquor procedat, an ex causa naturali, quia ibi sit fons; vel ex arte, an illuc sit liquor immissus...* Uno verbo, ut approbetur miraculum aquæ aut liquoris ad longum tempus manantis ex ossibus servi Dei aut Beati, demonstrandum est ex iis jam aridis et extra locum humidum constitutis emanare... Quod si forte ad omnem submoven- dam difficultatem, ossa... e tumulo vel fovea educerentur, eorumque fieret translatio ad alium locum, cautela hæc non esset omnino spernenda; si enim ossibus subductis, liquor cessaret, nec amplius e loco emanaret e quo emanabat, dum ossa erant in eodem loco reposita, signum evidentissimum hoc esset liquorem, non a loco aut a natura loci, sed ab ipsis aridis ac siccis ossibus scaturire.

¹ *Actes authentiques de la canonis.* BB. 15 oct., t. 55, p. 368, n. 1132 : Cum ex se pateat quantum præter ordinem omnis naturæ creatæ hoc eveniat, quantum illius vires excedat et alienum sit a corporibus mortuis..., necessario est fatendum esse opus supernaturale, et in facti substantia omnes naturæ creatæ vires excedere, et sic miraculum primi ordinis esse.

ce qu'enseigne Benoît XIV¹, avec un grand nombre d'autres qu'il cite lui-même, et l'on peut ajouter à ces témoignages de la science² l'impression commune de la piété chrétienne.

Cependant, alors même qu'il conste de l'héroïcité des vertus, s'il s'agit de conclure rigoureusement de ces faits extraordinaires à leur caractère miraculeux, le grave auteur³ que nous venons de nommer apporte plusieurs restrictions. Elles se réduisent toutes à s'assurer qu'aucune cause naturelle n'est intervenue capable de produire cet effet, comme l'embaumement, la sépulture dans un lieu qui conserve les chairs ou en soutire les humeurs; de telle sorte, selon Benoît XIV⁴, que la seule exsiccation ne suffirait pas pour constituer le miracle; il ne faudrait pas moins que la souplesse et l'entière conservation du corps, à moins toutefois que l'incorruptibilité n'atteignît, pour des raisons spéciales, certaines parties, comme, par exemple, en saint Jean⁵ Népomucène, la langue, pour

¹ *De serv. Dei beatif.* l. 4, P. 1, c. 30, n. 3, p. 214 : Post approbatas virtutes, cadaveris incorruptio inter miracula recensetur.

² BB. 15 oct., t 55, p. 367, n. 1128 : Quod talis incorruptio sit sanctitatis signum et pro maximo miraculo habenda, satis apparet ex pluribus corporum servorum Dei exemplis, quibus impartitus fuit hanc gratiam.

³ *Synops.* ab E. de AZEVEDO, l. 4, P. 1, c. 30, n. 8, p. 271. Ex his omnibus indubitatum videtur non statim ac de heroicis constat virtutibus, cadaveris incorruptionem miraculo esse adscribendam, quin prius sedulo investigetur an aliqua præcesserit naturalis causa cui incorruptio tribui possit, eoque magis quod multo plura sunt sanctorum corpora quæ corruptioni obnoxia fuerunt quam quæ incorrupta permanserunt... Et quod caput est, quoties sacra rituum congregatio hujusmodi incorruptionis miraculum tanquam beatificationis et canonizationis fundamentum admisit, semper in suis decretis addidit, nullam adfuisse naturalem incorruptionis causam.

⁴ *Ibid.*, n. 9 et seq : Ut incorruptio igitur inter miracula recenseatur, tum putredine, tum exsiccatione cadaver carere debet, uti laudatus Zacchias aliique notarunt... Ex his omnibus, comprobatum est, ad hoc ut ejusmodi incorruptio miraculis accenseatur, opus esse ut corpus integrum ac tractabile sit, exclusa incorruptionis naturali causa, itemque exclusa putredine et exsiccatione.

⁵ *Ibid.*, l. 4, P. 1, c. 30, n. 15, p. 271. Et quod ad S. Joannis Nepomuc. linguam spectat, ejus incorruptio tanquam miraculum in ejus causa proposita fuit...; incorruptio ipsa inter miracula secundi ordinis locum obtinuit.

glorifier sa fidélité à ne point trahir le secret de la confession.

Ces règles respirent la sagesse, et nous n'oserions les dire trop sévères, quand il s'agit d'en faire la base d'un jugement solennel tel que celui de la béatification ou de la canonisation. Mais le miracle peut exister sans arriver au degré d'évidence exigé par la congrégation des Rits. Ainsi, un corps demeure intact pendant un temps notable et se corrompt ensuite; la conservation, quoique limitée, peut être miraculeuse. Pareillement l'incorruptibilité se produira avec exsiccation partielle ou totale; la plupart de ces cas présenteront une véritable dérogation à la loi générale de la corruption, quoique la preuve juridique se complique de difficultés qui ne permettent pas de conclure. Pour ne citer qu'un exemple, le corps de sainte Catherine de Bologne, depuis plus de quatre cents ans se conserve à découvert dans une remarquable intégrité, et toujours souple comme une chair vivante, sans autre aromate, ainsi que s'exprimait Jacques Albergati¹, que celui de sa sainteté. Cependant, sur les doutes qu'élevèrent des médecins au sujet même de la non-corruption, à cause de la siccité qu'ils avaient remarquée dans le cadavre, la sacrée Congrégation² refusa d'admettre le fait comme miraculeux, à l'encontre de ce que purent dire plusieurs autres. Autre chose est conclure au merveilleux d'un fait, par la sainteté établie d'ailleurs; autre chose, arguer de ce fait à la sainteté.

¹ BENOIT XIV. *De serv. Dei beat.* l. 4, P. 1, c. 30, n. 7, p. 217.

² *Ibid.*, n. 12, p. 219.

CHAPITRE XXIX

LE RAYONNEMENT

Le rayonnement du corps peut se produire dans la contemplation et hors de la contemplation. — Il est souvent restreint à telle ou telle partie du corps : la tête, les mains, les pieds, les yeux, la bouche, la poitrine. — Au lieu d'émaner du corps, le rayonnement peut être extrinsèque. — Fréquence de ces manifestations à la mort des serviteurs de Dieu, et aussi à leur naissance. — La lumière est ordinairement blanche, mais parfois elle a d'autres nuances. — Explication rationnelle de ces prodiges.

I. — Ce que nous avons dit de l'embrasement mystique touche de près au rayonnement corporel dont nous allons parler, et il arrive fréquemment que les deux phénomènes se confondent. Toutefois, l'un peut exister sans l'autre, et, comme le premier est un effet immédiat de l'amour, nous avons dû le mentionner en décrivant les faits de l'ordre affectif.

Le rayonnement mystique émane le plus souvent du corps des saints comme d'un foyer lumineux, principalement à l'heure de la contemplation et de l'extase.

Sainte Zite¹ de Lucques s'enfermait dans le lieu le plus retiré de sa maison, pour s'y entretenir tranquillement avec Dieu et dérober le secret des consolations dont elle était inondée ; mais souvent, pendant la nuit, on voyait la lumière sourdre à flots de cette retraite, comme si le soleil y resplen-

¹ BB. 27 apr., t. 12, p. 508, n. 17 : Tanta claritas sæpe videbatur de nocte acsi fons luminis sol oriretur ibidem.

dissait de tout son éclat. Un jour que saint Guillaume¹ d'Olive commençait l'office divin, une flamme mystérieuse, qui semblait sortir de sa bouche et y rentrer, l'environna tout entier et le cacha à tous les regards. Saint Arsène² apparaissait également tout en feu dans la ferveur de son oraison, et l'on raconte le même prodige de deux abbés d'Irlande, saint Fintan³ et saint Comgall⁴, de saint Jean⁵ de Saint-Facond, de saint François⁶ de Borgia et d'une foule d'autres.

Ces illuminations se produisent encore hors de la prière. Le corps de la glorieuse martyre Agnès⁷, qu'un juge infâme avait condamnée à une ignominie plus odieuse que la mort, resplendit de clartés merveilleuses qui éblouirent les satellites et les libertins. Dieu fit également un vêtement de lumière qui déroba leur nudité aux regards des païens, à deux autres vierges martyres, sainte Barbe⁸ et sainte Prisque⁹. Saint André¹⁰ Avellini revenait, pendant une nuit obscure et orageuse, de confesser un malade. La pluie et le vent éteignirent la

¹ BB. 10 febr., t. 5, p. 499, n. 25 : Officium divinum persolvere cepit. Et ecce subito lux de cælo in modum ignis circumciavit eum, diuque involvit, ita ut a circumstantibus minime videretur. Imo cælestis splendor ab ore ejus exire et in illud iterum intrare videbatur.

² THÉODORE STUDITE. BB. 19 jul., t. 31, p. 622, n. 13 : Frater... observans per fenestram... vidit Senem totum quasi ignem.

³ BB. 17 febr., t. 6, p. 19, n. 18 : Vidit circa illum immensam lucem per magnum spatium, ut pene oculi ejus excæarentur.

⁴ BB. 10 maii, t. 15, p. 581, n. 3 : Cum S. Comgallus... cum lacrymis orasset, lux superna circumfulsit eum.

⁵ BB. 12 jun., t. 23, p. 131, n. 25 : Magnum lumen tota cella diffusum reperit, atque in ejus medio orantem in ecstasi sanctum.

⁶ RIBADENEIRA. BB. 10 oct., t. 53, p. 285, n. 223 : Franciscum lumine splendere faciemque solis instar radios emittere deprehendit.

⁷ S. AMBROISE. BB. 21 jan., t. 2, p. 716, n. 8. Ingressa autem turpitudinis locum, Angelum Domini illic præparatum invenit, ut circumdaret eam immenso lumine, ita ut nullus posset eam præ splendore nec contingere nec videre.

⁸ RIBADENEIRA. *Vies des Saints*, 4 déc., t. 12, p. 67.

⁹ BB. 18 jan., t. 2, p. 549, n. 7. Sancta autem Prisca videbatur candida sicut nix, cujus splendebat corpus in tantum, quod nitor claritatis ejus caligare faciebat respicientes in eam.

¹⁰ BREV. ROM. 10 nov., lect. 5. Inusitato splendore e suo corpore mirabiliter emicante, sociis inter densissimas tenebras iter monstravit.

lumière qui éclairait la marche. Non seulement le saint n'eut pas ses habits mouillés, malgré la pluie qui tombait à torrent, mais de son corps s'échappa une splendeur miraculeuse qui guida ses compagnons dans ces épaisses ténèbres.

II. — Souvent le rayonnement se trouve circonscrit dans certaines parties du corps. La tête est le siège ordinaire de l'illumination. Lorsque Moïse¹ descendit de la montagne, portant les tables de la loi, son front projetait des faisceaux de lumière qui éblouissaient et effrayaient les enfants d'Israël, de telle sorte qu'il dut voiler son visage pour parler au peuple. Pendant qu'un saint religieux, nommé Wolfram², célébrait les divins mystères, sa face devenait éclatante. Dans ses extases, la figure de saint Kentigern³, évêque d'Écosse, paraissait également tout en feu. Deux fois par jour, sainte Otte⁴ était élevée et soutenue en l'air par les anges, pendant qu'elle priait, et son visage s'illuminait d'une clarté céleste. La ferveur de saint Philbert⁵, premier abbé de Jumièges, était telle, qu'une nuit un de ses religieux vit ses yeux briller comme deux lampes ardentes. Ces sortes de faits sont innombrables, et l'on ne finirait pas si l'on entreprenait de les raconter tous, ainsi que le remarque Benoît XIV⁶.

Quelquefois la lumière paraît s'échapper des mains. Sainte

¹ *Ex.* xxxiv, 29-35.

² *BB.* 29 sept., t. 48, p. 108, n. 490: *Quemdam monachum nomine Wolframum... reperit celebrantem... , cujus facies erat quasi cornuta, sicut de Moysse legitur, præ fulgoris magnitudine.*

³ *CAPGRAVE.* *BB.* 13 jan., t. 2, p. 101, n. 28. *Facies ejus quasi ignea apparet, stupore et extasi circumstantes replevit.*

⁴ *Fr. SCHEWBECK.* *BB.* App. ad 5 maii, t. 20, p. 597, n. 11: *Bis die quolibet solitam elevari in aere, ministerioque angelorum sic sustineri, donec a colloquio Domini, instar Moysis vultu coruscante, reverteretur.*

⁵ *BB.* 20 auz., t. 38, p. 77, n. 12. *Quadam nocte..., tanquam duas lampades fulgentes, oculos illius in Spiritu sancto micare prævidit.*

⁶ *De serv. Dei beatif.* l. 4, P. 1, c. 26, n. 14, p. 191: *Si quis in hoc capite afferre vellet radios, lumina et splendores qui in facie sanctorum, dum viverent, apparuerunt et qui inter miracula recensentur, nunquam finem faceret.*

Geneviève¹ de Paris, étant entrée dans la basilique de Saint-Martin, guérit plusieurs possédés par la vertu de sa prière et par le signe de la croix. Or ces possédés criaient avec rage, au moment où la vierge du Seigneur levait les mains sur eux, qu'ils voyaient ses doigts allumés et embrasés comme autant de cierges. L'archevêque de Raguse prit un jour, pour la baiser, la main de saint Philippe de Néri², et demeura stupéfait en la voyant brillante comme l'or et resplendissante comme le soleil. On raconte de saint Marien³ de Ratisbonne, de saint Felan⁴ d'Écosse, de saint Columba⁵ d'Irlande et de plusieurs autres que, la nuit, leur main gauche devenait lumineuse et projetait ses rayons sur le livre qu'ils lisaient ou copiaient de la main droite.

« On cite des cas, dit Görres⁶, où les pieds sont devenus lumineux. En effet, Césaire d'Heistersbach, dans son douzième livre des CHOSSES MERVEILLEUSES, raconte qu'un docteur de Paris, qui était au lit malade, se mit à penser comment il pouvait se faire que des corps mangés par les vers devinssent radieux et brillants comme le soleil après la résurrection. Comme il regardait ses pieds, qui sortaient de dessous la

¹ BB. 3 jan., t. 1, p. 142, n. 44: Fatebantur in hora cruciatus sui, quod digiti manuum Genovefæ singillatim velut cerei divinitus cœlesti igne flagrarent, et circa se ardere, fœtidissime debacchantes clamabant.

² JÉRÔME BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 585, n. 361: Apprehensamque ejus dexteram reverenter osculatur: quam quidem auro ipso nitidiorum et solari radio splendidiorem intuetur.

³ BB. 7 febr., t. 5, p. 367, n. 11. Ipse tamen sine omni luce materiali scribere non hæsîtavit; quoniam divina misericordia tres digitos manus suæ sinistrae ad instar trium lampadarum splendescere faciebat.

⁴ BB. 9 jan., t. 1, p. 594, n. 3: Quandoque cum esset in tenebris, sinistra manus, instar facis lucidissimæ, dexteræ manui dum scriberet aut legeret, lumen præbere a cæteris monachis videbatur.

⁵ MONTALEMBERT. *Les Moines d'Occident*, t. 3, p. 124. Étant en visite chez son ancien maître Finnian, notre saint trouva moyen de faire une copie clandestine et pressée du psautier de cet abbé, en s'enfermant la nuit dans l'église où le psautier était déposé, et en s'éclairant pour ce travail nocturne de la lumière qui s'échappait de sa main gauche.

⁶ Cf. GÖRRES. *Mystique*, l. 4, c. 7, t. 2, p. 93.

couverture, ils jetèrent un tel éclat qu'il ne pouvait le supporter. »

Le prodige prend plus fréquemment une forme qui manifeste la pureté de l'âme, ses illuminations et ses ardeurs. La lumière sort de la bouche avec le souffle et la parole. Les sœurs de sainte Colette¹ voyaient sortir de sa bouche, pendant qu'elle priait, une traînée de flamme qui allait jusqu'au ciel. Tout son oratoire semblait en feu ; mais si l'on s'approchait pour éteindre cet étrange incendie, il s'évanouissait tout à coup. Une seule fois, le voile qui la couvrait se trouva brûlé. En une autre rencontre, on aperçut sur ses lèvres comme un soleil resplendissant qui éclairait l'oratoire où elle priait. Un jour que sainte Lutgarde² chantait au chœur avec sa dévotion accoutumée, une de ses compagnes vit une flamme mystérieuse sortir de sa bouche et se perdre dans les airs.

D'autres fois, c'est le cœur qui devient le foyer d'où part l'irradiation. Saint Colombini³ de Sienne vint frapper un soir à la porte d'un hospice et demanda à y passer la nuit. L'heure était avancée, et tout le monde dormait quand on l'introduisit dans la salle commune qui servait de dortoir. A peine le saint eut-il ouvert sa tunique pour se coucher, que de sa poi-

¹ ÉTIENNE de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 557, n. 83 : Videbatur eisdem, quod realiter viderent quamdam facem igneam, ex ore ejus procedentem, lucidam et resplendentem, sic in altum adscendentem, quod cœlos tangere videbatur... Si quis approximaret ad extinguendum ignem illum subito apparentem, subito disparebat. Semel tamen est repertum velum ejus combustum... Quædam etiam religiosa... vidit semel, existente matre in orationis fervore, quemdam solem magnum et resplendentem, oratorium totum illustrantem, ab ore ejus procedentem.

² THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. 16 jun., t. 24, p. 199, n. 18 : Cum ergo die quadam in vespertis cantaret in choro, monialis quædam... visibilibus oculis corporalis luminis flammam de ore ejus vidit ascendere, et in sublimi aere penetrare.

³ J. B. ROSSI. BB. 31 jul., t. 34, p. 386, n. 168 : Cum vero... quietem capturus lectulum conscenderet, diducta manibus tunica, e pectore repente lux ingens irradiavit, quæ per totum dormitorium conclave fusa, æquare solares radios videbatur. Expergefacta ibidem jacentium turba oculos in hospitem recentem conjicit unde illa prodibat, et mirabatur, dicens quod sub humano schemate angelo hospitium præbuisent.

trine s'échappa une splendeur merveilleuse, comparable à celle du soleil. Réveillés en sursaut par cette clarté soudaine, la foule de ceux qui étaient couchés tout autour regardent avec admiration le nouvel hôte de qui émanent ces flots de lumière, et le prennent pour un ange en forme humaine descendu du ciel pour honorer cet asile de la pauvreté.

III. — L'effet lumineux, au lieu d'émaner du corps des saints, peut être extérieur et rayonner sur eux d'une source extrinsèque. Ce sont des globes enflammés, des rayons ou des traînées de lumière qui viennent resplendir autour d'eux et les environner comme d'une auréole éclatante.

Sainte Gertrude¹ de Nive le racontait elle-même à l'historien qui nous a conservé ce récit, qu'étant en prière devant l'autel de saint Sixte, martyr, elle avait vu descendre au-dessus de sa tête une sphère enflammée, qui remplit pendant une demi-heure toute l'église de ses clartés et remonta ensuite peu à peu vers le ciel. Une autre fois, ses sœurs virent le prodige se renouveler sur elle de la même manière. Une personne digne de foi et en grande réputation de sainteté, déclara avoir vu un jour une splendeur céleste venir sur le bienheureux Ambroise² de Sienne, pendant qu'il prêchait au peuple, et planer sur sa tête jusqu'à la fin de son discours. Au procès de béatification de saint Louis³ Bertrand, un témoin oculaire, qui avait eu le bonheur de lui servir la messe pen-

¹ BB. 17 mart., t. 8, p. 593, n. 5 : Vidit super se descendentem sphæram flammeam, perlucidam, ita ut tota basilica illius claritate fuisset illustrata, quasi hora dimidia : paulatimque recessit unde venerat. Et postea, cernentibus aliis sororibus, iterum super ipsam apparuit eo modo.

² BB. 20 mart., t. 9, p. 191, n. 53. Splendorem e cælo venientem super caput ipsius beati viri quiescentem vidit, qui subinde finita prædicatione recessit.

³ BB. 10 oct., t. 53, p. 315, n. 40 : Melchior Magnes in processu testatus est se..., dum... Ludovico sacrificanti frequenter inserviret, creberrime vidisse, quando sanctissimum Sacramentum in manu sua tenebat, descendentem super eum candidissimam nubem, cum aliquot gyris lucidissimis inter sanctissimum Sacramentum et caput sacerdotis, unde tantus prodibat splendor acsi duo luminaria arsisent.

dant deux ans, déclara qu'il avait aperçu très-souvent une nuée radieuse descendre sur l'autel au moment où le bienheureux tenait dans ses mains l'adorable Sacrement, et former entre la tête du prêtre et l'hostie des cercles lumineux qui jetaient un vif éclat. Le bienheureux Angelo¹ d'Acri aimait à se prosterner dès son premier âge devant une image de la Vierge suspendue à la muraille, et plusieurs fois on vit des rayons partir de cette image et resplendir sur le visage du pieux enfant.

IV. — Ces manifestations surnaturelles ont souvent lieu à la mort des serviteurs de Dieu, et sont un des indices les plus ordinaires de la sainteté.

Au moment où saint Médard², évêque de Noyon, rendait son âme à Dieu, les cieux s'entr'ouvrirent et des clartés divines brillèrent, pendant près de trois heures, sur la dépouille du saint. Se sentant près de sa fin, saint Sévérin³, l'apôtre des Noriques, exhala une dernière prière, et aussitôt une lumière immense l'environna, et quand cette lumière disparut, son âme s'envola avec elle vers le Seigneur. A la mort de sainte Chélidoine⁴, une splendeur incomparable se répandit du lieu où elle venait d'expirer bien au loin dans toute la région, au point que l'on crut d'abord à un grand incendie. A l'heure même où mourait saint Louis⁵ Bertrand, ceux qui étaient présents virent apparaître une lumière semblable à une lampe resplendissante.

¹ *Vita del B. Angelo di Acri*. Roma, 1825, p. 2.

² VENANCE FORTUNAT. BB. 8 juo., t. 22, p. 81, n. 9 : Cœli prorsus aperti sunt, et ante sancti corpusculum fere per tres horas divinia luminaria cunctis videntibus adstiterunt.

³ BB. Adlenda ad 8 jan., t. 1, p. 743, n. 20 : Oratione facta, lux immensa apparuit.

⁴ GILL. de NARNI. BB. 13 oct., t. 51, p. 367, n. 9-10 : E sæculo migrans, factus est cœlitus mirus splendor a loco quem incoluerat ad cœlum usque tensus... Porro qui aderant existimabant in aliqua Campaniæ parte copiosum ignem existere, de quo tantus splendor exsiliret.

⁵ BB. 10 oct., t. 53, p. 331, n. 229 : Testati sunt se vidisse lumen ad instar lampadis lucidissimæ.

Il n'est pas rare non plus que ces phénomènes lumineux signalent la naissance des saints, et deviennent une annonce prophétique du rayonnement salutaire qu'ils exerceront un jour dans l'Église. Les exemples en sont nombreux. Citons seulement les noms de saint Wilfrid¹, de saint Pétrone², de saint Iléribert³, de saint Jean de Dieu⁴, de saint Charles Borromée⁵, de sainte Brigide⁶ abbesse de Kildar.

V. — La lumière surnaturelle qui émane des corps saints ou qui les environne, est ordinairement blanche; mais parfois elle revêt des nuances différentes. Les sœurs de sainte Catherine⁷ de Bologne aperçurent un jour, pendant la messe et le chant des Heures, sa face toute resplendissante d'une clarté rouge qui éblouissait les yeux; merveille d'autant plus étonnante que la servante de Dieu, par suite de ses continuelles infirmités et de fréquentes pertes de sang, avait un teint pâle et jaunâtre. Trois jours après son trépas, saint Volfheim⁸, abbé de Brauviler, au lieu de la pâleur de la mort, présentait un visage de couleur rose, plein de grâce, et tout couvert de petites gouttes de rosée.

Parfois c'est une transparence lumineuse qui laisse ou donne aux différentes parties du corps leur couleur naturelle. « Aussitôt que la mère Agnès eut expiré, raconte son biographe⁹, sa face devint très-belle, resplendissante comme un

¹ EADMER. BB. 24 apr., t. 12, p. 296, n. 4.

² BB. 4 oct., t. 50, p. 427, n. 19.

³ BB. 16 mart., t. 8, p. 462, n. 3.

⁴ Ant. GOVEA. BB. 8 mart., t. 7, p. 834, n. 2.

⁵ GIUSANO. *Vie de saint Charles Borromée*, l. 1, ch. 2, p. 6.

⁶ LAURENT de DURHAM. BB. 1 febr., t. 4, p. 173, n. 6.

⁷ J. GRASSET. BB. 9 mart., t. 8, *57, n. 50: Viderunt eam omnes sequenti die, dum missa et Horæ canonicæ decantantur in choro, facie supra modum lucenti et flammeo quodam rubore accensa, sic ut defixos in eam oculos nequirent continere; quod tanto accidebat mirum magis, quanto magis obscurus ei ac pene luridus color esset, etc.

⁸ CONRAD. BB. 22 april., t. 12, p. 88, n. 43: Cum esset triduanus mortuus, apparuit non defuncti more pallidus, sed roseo colore perfusus, gratia plenus, et veluti roscidulis guttis sudore respersus.

⁹ De LANTAGES, *Vie de la mère Agnès*, 2^e P., ch. 21, t. 2, p. 40.

soleil, et tout son corps aussi blanc que l'albâtre. Le lendemain son visage parut tout riant et sa bouche plus fraîche et plus vermeille que lorsqu'elle était en vie... On eût dit que ce corps virginal était déjà en possession de la clarté des corps bienheureux ressuscités... Cette beauté, écrit un témoin oculaire, M. Branche, ancien curé de Langeac, donna son éclat principal durant la grand'messe des funérailles. Car le vermillon de sa face parut avec plus de vigueur; les yeux et la bouche étaient comme rians, et ces merveilles prenaient leur accroissement à mesure que la messe s'avancait... Les parties de son corps qui paraissaient à l'opposite des flambeaux, quoique de loin, étaient transparentes, et l'on voyait au dedans les os et les nerfs, comme on les aurait vus à travers un verre incarnat. »

La bienheureuse Catherine de Racconigi présente, de son vivant, un fait de même nature, agréablement raconté par le naïf historien ¹ des filles de l'ordre de Saint-Dominique.

« Étant parvenue à l'âge de quatorze ans, écrit-il, les grâces du ciel enchérissant grandement sur sa beauté naturelle, la faisoient paroître aux yeux des hommes aussi bien angélique de corps, comme elle l'étoit de l'âme. Car on voyoit sur ses jouës un vermillon pourprin mêlé avec un blanc qui la rendoit d'une exquise beauté. Toutes les voisines de son quartier, grandement étonnées de voir tant de grâces en son visage, crurent qu'elle se fardoit en cachette, et sur cette croyance luy demandèrent comment et avec quels ingrédients elle se peignoit ainsi la face. Elle, se riant de leur demande, et ne voulant pas d'un autre côté leur dire la vérité, répondit qu'elle ne se servoit d'autre chose que du pain mâché, entendant le saint Sacrement, qui causoit en elle ces vives couleurs, d'autant que les grandes couleurs qu'il allumoit en

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. *Les Vies des saintes et bienheureuses Filles de Saint-Dominique*, t. 1, p. 416.

son âme, redondant jusques au corps, luy couvroient ses joues de ce vermillon et les rendoient ainsi belles. »

VI.— L'explication rationnelle de ces phénomènes est dans le rapport qui existe entre l'illumination intime de la grâce et le rayonnement extérieur de la lumière physique. Saint Denis¹ l'Aréopagite voit dans le soleil une image parfaite de la bonté divine, et, de tous les symboles, le feu et la lumière sont, en effet, ceux qui expriment avec le plus de vivacité l'action mystique du Saint-Esprit sur les âmes. Les clartés merveilleuses que nous venons de décrire sont autant de manières par lesquelles Dieu révèle et atteste sa présence dans les saints.

On peut les regarder aussi comme un effet de la prédominance de l'âme sur le corps. C'est une loi de l'organisation humaine, que l'âme projette sur la chair des reflets d'elle-même. Quand elle subit l'empire des sens, *tout au dehors* trahit cette honteuse servitude; si la vie divine règne au dedans, l'expression devient pure, lumineuse, rayonnante comme le foyer d'où elle émane.

Toutefois cette irradiation éclatante, qui est comme une anticipation de l'empire souverain que l'esprit exercera un jour sur le corps glorifié, est toujours miraculeuse. Dans les conditions présentes l'âme peut, par sa vertu propre, faire resplendir sur les organes quelque chose de sa pureté, de sa sérénité, de ses illuminations intimes; elle ne saurait, sans sortir de l'ordre providentiel et actuel de la nature, épandre sur eux des flots de lumière. Ceci est encore plus évident lorsque le rayonnement est extrinsèque.

Le plus difficile est de s'assurer avec certitude de la réalité du prodige. Selon Benoît XIV², le témoignage de plusieurs

¹ *De divinis Nominibus*, c. 4, § 4. Migne, Patr. gr., t. 3, col. 698.

² *De serv. Dei beatif.* l. 4, P. 1, c. 26, n. 26, p. 193: *Haud exiguum probationi pondus accedet, si non unus sed plures testes... testimonium reddiderint...; unus quoque testis sufficere posset si esset sanctitate eximius et summa præditus prudentia.*

témoins oculaires, ou même celui d'une seule personne, mais recommandable par sa sainteté et sa prudence, offre des garanties suffisantes; et, bien constaté, le fait doit être tenu pour miraculeux, principalement s'il accompagne une œuvre divine, comme la prière ou la prédication, s'il en résulte des effets de grâce, et surtout si le sujet se recommande par des mœurs pures et saintes¹.

¹ *De serv. Dei beatif.* l. 4, p. 1, c. 26, n. 27, 196. Pro miraculo quidem facere potest si lux ceteris lucibus fuerit splendidior; si non momentanea fuerit, sed diuturnior...; si ea non una, sed pluribus vicibus apparuerit; si visa sit dum sermo de Deo habebatur, vel aliud quippiam in honorem Dei peragebatur; si de sanctis moribus cujus caput ignitum aut splendidum apparuit nulla sit dubitatio; si illi qui viderunt ad Deum conversi sunt; si quodcumque aliud spirituale bonum subsecutum est.

CHAPITRE XXX

LA TRANSFORMATION DES SENS

Les merveilles de la vie mystique sur la parole et le chant, — la vue, — l'ouïe, — l'odorat, — le goût et le tact. — Tous ces prodiges en Catherine Emmerich. — Explication de ces faits par la nature du composé humain et par le miracle.

I.— Sous l'action mystérieuse de la grâce, l'âme se transforme, et l'âme à son tour, par l'influence qu'elle exerce sur le corps, le transfigure en lui jetant un reflet d'elle-même. C'est, pour ainsi dire, tout un ordre nouveau de sensations qui s'établit¹. Cette spiritualisation du corps par l'âme a son effet ordinaire et régulier sur la physiologie; mais, quand il plaît à Dieu de déroger à l'ordre commun, elle s'étend encore au delà, opérant tantôt sur un sens, tantôt sur un autre, une transformation miraculeuse qui modifie leurs conditions naturelles d'exercice. Nous devons signaler les principales manières dont se produisent ces merveilleux effets.

La vie mystique communique souvent à l'organe de la pa-

¹ JOS. LOPEZ EZQUERRA, *Lucern. myst.* Tr. 5, c. 13, n. 119, p. 99: Multifariam multisque modis hujusmodi sensificationes in anima percipiuntur... Quædam quidem fiunt sensibus externis, scilicet olfactui exhibentur odores suavissimi, universos mundi hujus longe superantes; auditui mirabiles et harmonici concentus; gustui, inexplicabiles dulcedines, præcipue in receptione sacrosanctæ Eucharistiæ; tactui delicatissimæ sensationes, quæ usque ad compagines medullasque ossium perveniunt et recreant; visui denique luces, splendores, atque adeo pulcherrima objecta quod ipsam ideam et desiderium superant.

role une suavité, une souplesse, une puissance qui tiennent du prodige. Parmi les prédicateurs de l'Évangile, un des plus célèbres par la vertu sensible de sa voix est sans contredit saint Antoine¹ de Padoue. Quoique né et élevé en Portugal, il parlait l'idiome italien avec tant de pureté, le timbre de sa voix était d'ailleurs si éclatant et son accent si onctueux, que les foules accouraient à ses discours, attirées autant par le charme de sa diction que par la sublimité de sa doctrine et la véhémence de ses mouvements. La nature avait donné à saint Vincent² Ferrier une voix belle et puissante; mais on peut regarder comme une émanation de la grâce intérieure la facilité avec laquelle il en variait l'expression, la rendant à son gré, et selon les circonstances, grave, perçante, gracieuse, sonore. Ce qui tient manifestement du prodige, c'est que, dans les multitudes immenses auxquelles il était souvent obligé de parler en plein air, les auditeurs les plus éloignés entendaient aussi distinctement que ceux qui se trouvaient autour de lui.

Sainte Marie-Madeleine³ de Pazzi recevait, dans ses extases, une admirable facilité pour exprimer les rôles les plus divers. Elle avait des dialogues avec les personnes de la sainte

¹ BB. 13 jun., t. 23, p. 202, n. 16: Tanta illum Dominus gratia perfuderat, ut lingua facundissima, voce clarissima, sua verba, instar tubæ cujusdam, expromens, ab omnibus et audiretur et intelligeretur. Nec in admiratione vacat, cum in longinqua regione natus et educatus multo tempore fuisset, quod Italico idiomate adeo polite potuit, quæ voluit, pronuntiare acsi extra Italiam nunquam posuisset pedem.

² RANZANE. BB. 5 apr., t. 10, p. 493, n. 13 et 14: Vox ejus sic erat a natura disposita quod eam pro libito voluntatis quomodo volebat, facile emittebat: nam pro rei necessitate, acutam, gravem, gracilem ac sonoram vocem edebat.. Non minus ab eis qui plurimum distantes erant quam ab eis qui erant proximi, distincte audiebatur sermo ejus.

³ V. CEPARI. BB. 25 maii, t. 19, p. 261, n. 57: In iisdem extasibus, loquebatur aliquando in forma dialogi, modo cum æterno Patre, modo cum Verbo incarnato, aut cum Spiritu, Deipara Virgine vel aliis sanctis; atque in ipsorum persona interrogabat respondebatque, aut in persona propria, prout res exigebat. Nec erat difficile distinguere in cujus persona loqueretur..., mutabat enim vocem..., itaque variabat vocem, secundum varietatem personarum in ipsa loquentium.

Trinité, avec la Bienheureuse Vierge et les saints ; et sa voix rendait, par des intonations variées et convenables, les paroles de chacun des interlocuteurs. Lorsqu'elle représentait la personne du Père, c'étaient des accents graves, majestueux, solennels ; quand elle prêtait sa voix au Verbe et au Saint-Esprit, le ton était encore plein de dignité et de majesté, mais plus doux ; enfin, si elle parlait en son propre nom, sa voix devenait si humble, qu'on avait de la peine à l'entendre.

Un autre prodige, qui se rapporte aux transformations miraculeuses de la voix est celui de plusieurs martyrs qui ont articulé des sons et fait entendre des paroles après avoir eu la langue coupée. Saint Pierre¹ de Damas célèbre à haute voix le sacrifice de la messe, malgré l'amputation de sa langue. D'autres, comme saint Téréntien², saint Maxime et saint Anastase³, saint Eusèbe⁴, saint Aïou⁵ de *Lérins* et ses compagnons, saint Léger⁶ ont également parlé, après avoir subi le même supplice, soit à leur juge, soit aux amis et aux infidèles qui les approchaient. Saint Raymond⁷ Nonnat, prisonnier chez les Maures d'Afrique, prêchait librement la parole de Dieu, quoique ses lèvres fussent fermées avec un cadenas de fer.

Après les merveilles de la parole viennent celles du chant. Elles ont lieu dans l'extase ou hors de l'extase, et de diverses manières. Tantôt c'est la voix humaine qui improvise des mélodies charmantes, échos harmonieux des enivrements intimes de l'âme. Après le chant des Matines, quand tout le

¹ BB. 4 oct., t. 50 p. 494, n. 2 : Petro sanctissimo Damasci metropolitæ... linguam jussit præscindi... Missæ sacrificium clara voce celebravit.

² BB. 1 sept., t. 41, p. 115, n. 10.

³ BB. 13 aug., t. 37, p. 130, n. 49 et 50.

⁴ BB. 25 aug., t. 39, p. 116, n. 8.

⁵ BB. 3 sept., t. 41, p. 746, n. 15.

⁶ BB. 2 oct., t. 49, p. 404, n. 201.

⁷ BB. 31 aug., t. 40, p. 738, n. 6 : Ejus labia repagulo ferreo occlusa sunt, ne verbum Dei effunderet; expeditius tamen loqui, non sine barbarorum admiratione auditus est.

monde s'était retiré de l'église, sainte Christine¹ l'Admirable entonnait des cantiques d'une incomparable douceur. Tantôt l'harmonie semble se former ailleurs que dans le gosier, au cœur, à la poitrine. Parfois alors ce sont encore les modulations de la voix humaine, mais avec je ne sais quoi qui tient de l'ange et du ciel. Dans des ravissements qui succédaient à de cruelles douleurs d'estomac, la bienheureuse Humiliane² Cerchi faisait entendre un chant délicieux qui semblait monter de son âme, si subtil, si délicat, que pour le saisir il fallait appliquer l'oreille à ses lèvres, et encore ne parvenait-on à distinguer aucune des paroles.

D'autres fois, ce sont de célestes accords d'une indéfinissable suavité, où ne se détachent ni sons ni paroles humaines. Telle l'inimitable harmonie qu'on entendit un jour en sainte Christine³ l'Admirable, pendant un de ses accès de jubilation, et qui sortait, non de ses lèvres, sur lesquelles on ne pouvait saisir le moindre souffle, mais des profondeurs de sa gorge, entre la poitrine et le gosier ; telle encore la mélodie ravissante qui s'échappait du cœur d'une autre sainte de même nom, presque du même temps et du même pays⁴, Christine⁵ de Stommeln.

C'est aussi un oiseau mystérieux qui alterne par son ramage avec les plus doux éclats de la voix humaine. Ce qui est

¹ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. 24 jul., t. 32, p. 657, n. 34 : *Canticum tantæ dulcedinis emittebat, ut potius videretur cantus Angelicus quam humanus.*

² BB. 19 maii, t. 17, p. 394, n. 34. *Quandoque in quodam júbilo dulciter canentem audierunt, tam subtiliter et tacite, quod audiri non poterat, nisi apponeretur juxta os suum auris : vocem quidem jubilationis audiebant, sed discerni non poterat quid proferret in cantu.*

³ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. t. 32, p. 656, n. 35 : *Sonabatque inter guttur et pectus ejus quædam harmonia mirabilis, quam nemo mortalium vel intelligere potest, vel aliquibus artificibus imitari.*

⁴ Christine l'Admirable meurt en 1224 à Saint-Trond, ville de Belgique, distante d'environ trente-quatre lieues de Stommeln (Stumbela), dans la Prusse rhénane, où la seconde Christine naît vers l'an 1242. — Cf. D. Papebroch. BB. 22 jun., t. 25, p. 232, n. 1. — Et 24 jul., t. 32, p. 659.

⁵ PIERRE de DACIE. BB. 22 jun., t. 25, p. 249, n. 35 : *Sonus supradictus audiebatur quasi in pectore esset Christianæ.*

raconté dans la vie de sainte Rose¹ de Lima est d'un charme inexprimable; le trait suivant, que nous empruntons à l'histoire de sainte Élisabeth² de Hongrie, n'est pas moins suave. « Un jour qu'elle semblait retournée contre la muraille de sa chambre, une de ses femmes, nommée comme elle Élisabeth, qui était assise à côté de son lit, entendit comme une douce et exquise mélodie qui s'échappait du gosier de la malade. Un moment après, la duchesse changea de place, et se tournant vers sa compagne, elle lui dit : « Où es-tu, ma bien-aimée? — Me voici, répondit la suivante, en ajoutant : Oh! Madame, que vous avez délicieusement chanté! — Quoi! lui dit Élisabeth, as-tu aussi entendu quelque chose? » Et sur sa réponse affirmative, la malade reprit : « Je te dirai qu'un charmant petit oiseau est venu se poser entre moi et la paroi, et il m'a chanté pendant longtemps d'une manière si douce et si suave, et il a tellement réjoui mon cœur et mon âme, qu'il m'a bien fallu chanter aussi. Il m'a révélé que je mourrais dans trois jours. » C'était sans doute, dit un ancien narrateur, son ange gardien qui venait sous la forme de ce petit oiseau lui annoncer la joie éternelle. »

II. — Le sens de la vue est souvent transformé, dans les saints, d'une manière miraculeuse. La bienheureuse Marguerite³ d'Ypres apercevait le directeur de son âme à une distance de cinq lieues. Le bienheureux François⁴ Dyrrachin, de l'ordre des Frères-Mineurs, entend, de la cuisine où le retenait son office, sonner la clochette qui donne, dans l'église du couvent, le signal de l'élévation. Aussitôt il se prosterne,

¹ LÉONARD HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 932, n. 162-164.

² De MONTALEMBERT, *Hist. de sainte Élisabeth*, ch. 29, p. 552.

³ JEAN DE SAINTE-MARIE. *Vies des saintes et bienheureuses Filles de Saint-Dominique*, t. 2, p. 347.

⁴ BB. t. 17, 7 mai, p. 45, n. 5: Ecce a templo tintinnabuli signum datur: Christi corpus ostendi populo intelligit... Posito genu, mentem et oculos intendit... Apertis sponte nutuque divino tribus muris qui interjecti erant, nullo apparente motu, nullo audito sono, via sanctissimi viri oculis ad aram facta est, unde Sacrum populo ostendebatur.

et, tournant ses regards et son cœur dans la direction de l'autel, il se frappe la poitrine, et par ses soupirs, par ses larmes, il exprime sa peine de ne pouvoir adorer de plus près la divine Eucharistie. Chose merveilleuse! les trois murs qui séparent le saint homme du lieu où s'accomplit le sacrifice s'entr'ouvrent, et son regard se prolonge librement jusqu'à la Victime adorable que le prêtre élevait dans ses mains.

Plusieurs saints jugeaient du mauvais état de la conscience par la laideur qui, de l'âme, passait sur la figure des pécheurs. Une personne de qualité conduisit un jour à saint Joseph¹ de Copertino un jeune gentilhomme qui désirait le voir. « Quel éthiopien m'amenez-vous là ? lui dit le bienheureux. Ne voyez-vous pas comme il est noir ? » Puis, se tournant vers le jeune homme : « Allez donc, mon fils, lui dit-il ; allez donc vous laver le visage. » Celui-ci comprit l'avertissement, s'en alla se confesser et revint auprès du saint qui l'embrassa cette fois, en lui disant : « C'est bien ! vous êtes beau maintenant, mon fils. Lavez-vous souvent ; hier, vous étiez aussi laid qu'un éthiopien. » A quiconque l'approchait en état de péché, il répétait ces paroles² : « Allez, lavez-vous ; vous avez la figure toute souillée d'encre. »

Dans ses extases, sainte Marie-Madeleine³ de Pazzi continuait ses occupations extérieures pendant des heures entières.

¹ PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1023, n. 49 : Quis est iste æthiops quem mihi huc adduxisti? Nonne vides ut niger sit? Deinde vero ad nobilem conversus: Vade, inquit, vade, fili mi, lava tibi faciem... Quapropter sic reducem amplexus est: Eia, inquiens, jam bellus es, fili mi, lavato te sæpius; heri enim fœdus eras instar æthiopsis.

² *Ibid.*, p. 1031, n. 73: Cuicumque occurreret, qui animam peccato infectam habebat: Vade, aiebat, lava tibi faciem quam atramento conspurcatam habes.

³ VINC. PUCCINI. BB. 25 maii, t. 19, p. 206, n. 111: Cum sueret, aurum scinderet, vel in charta devotas imagines pingeret, etiam sic occupata rapiebatur quidem, non tamen dimittebat cœptum opus... Monachæ autem, experiri volentes an corporeis oculis tunc uteretur, quandoque hos ei obvelebant aut fenestras claudabant: et illa, absorpta in Deum, prosequabatur exercitium suum.

Les religieuses, voulant éprouver si, en cet état, elle voyait avec les yeux du corps, les lui voilaient, ou fermaient les volets des fenêtres; et elle poursuivait son travail avec la même facilité et la même perfection, ne cessant ni de coudre, ni de peindre des images, ni de faire de charmants petits ouvrages que l'on conserva longtemps après sa mort.

C'est surtout relativement aux objets sacrés, parmi lesquels il faut placer en première ligne l'Eucharistie, que se produit la transformation mystique de la vue corporelle. Le nombre est considérable des saints et des saintes qui apercevaient des yeux du corps Notre-Seigneur sur l'autel et dans le tabernacle, sous une forme distincte des apparences eucharistiques. La bienheureuse Lucie¹ de Narni voyait les hosties consacrées toutes rayonnantes de lumière. Elle distingua ainsi une hostie consacrée entre douze autres qui ne l'étaient point, et que lui présentait un nouveau confesseur, pour s'assurer par cette expérience de l'esprit qui l'animait. Une autre fois, Notre-Seigneur lui révéla sa présence sur l'autel sous la forme d'un petit enfant qui lui dardait sur le visage une clarté pareille à celle du soleil. Nous n'insisterons pas sur ces sortes de prodiges si multipliés dans les vies des saints, d'autant que nous en avons parlé ailleurs, en traitant des apparitions corporelles du Sauveur.

III.— La vie mystique communique aussi parfois au sens de l'ouïe une impressionnabilité merveilleuse. Dans l'extatique Marie-Dominique² Lazzari, la finesse de cet organe était extraordinaire, car de son lit elle entendait, de manière à pouvoir le reproduire intégralement, le sermon prêché à l'église paroissiale, distante de cinq ou six cents pas. Le plus souvent, ce sont des faits miraculeux transitoires, tel que

¹ JEAN DE SAINTE-MARIE. *Vies des saintes et bienheureuses Filles de Saint-Dominique*, t. 2, p. 208.

² D. ANTONIO RICCARDI. *Relation sur Marie-Dominique Lazzari, ou la patiente de Capriana*, p. 128.

celui qui est rapporté de saint Séverin¹ de Cologne. A l'heure où mourait le thaumaturge des Gaules, saint Martin de Tours, et que les anges portaient son âme au séjour des bienheureux, il entendit leurs chants harmonieux et il déclara à son archidiaque que le grand évêque sortait de ce monde et montait au ciel. Le bienheureux Davanzato² était récréé, vers la fin de sa vie, par des concerts angéliques que son oreille était seule à saisir ; pour les faire entendre au clerc qui lui servait de compagnon, il mit sa main dans sa main, posa son pied sur son pied, et aussitôt, comme deux corps sonores qui se communiquent leurs vibrations, l'un et l'autre ouïrent également la céleste mélodie.

IV. — L'odorat reçoit de la sainteté d'admirables influences. Il permet souvent aux serviteurs de Dieu de reconnaître les vertus et les vices de ceux qui les approchent, ainsi qu'on le rapporte du saint abbé Oyent³, de saint Philippe⁴ de Néri, de la vénérable mère Agnès⁵ et de beaucoup d'autres. Saint Hilarion⁶ devinait à la seule odeur du corps, des vêtements, ou des objets qu'on avait touchés, de quel démon ou de quel vice on était esclave. Saint Joseph⁷ de Copertino, dont l'angé-

¹ S. GREG. de TOURS. *De Mirac. S. Martini*. l. 1, c. 4. Migne, t. 71, col. 918 : Beatus autem Severinus Coloniensis civitatis episcopus... illa hora qua Beatus obiit, audivit chorum cantantium in sublimi.

² BB. 7 jul., t. 29, p. 528, n. 11 : Qui Davanzatus manu famulum capiebat pedemque suum pedi clerici præponebat, ei dicens : Ausculta, fili mi, si quidquam audis... Audio nempe, pater, inquit, supernarum angelorum canticum.

³ BB. 1 jan., t. 1, p. 53, n. 20 : Ex cujuslibet superventu personæ, ita per odoris fragrantiam fetorisque afflatum, meritorum insignia dignoscebat, ut præsciret illico, cui quisque virtuti vel vitio subjaceret.

⁴ ANTOINE GALLONI. BB. 27 maii, t. 19, p. 469, n. 39 : Illud in Philippo fuit ex multis admirabile, quod, ut virginitatem cæterasque vir-utes ex odore, ita impudicitiam et id genus alia ex fetore divinitus deprehendebat.

⁵ De LANTAGES, *Vie de la mère Agnès de Jésus*, 3^e P., c. 1, t. 2, p. 75 : Si quelqu'un venait la trouver, dont la vie fût dérégulée ou le cœur gâté, elle en sentait l'odeur insupportable.

⁶ S. JÉRÔME. *Vita S. Hilarionis*, n. 28. Migne, Patr. l., t. 23, col. 42.

⁷ PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1028, n. 61 : Satis ipsi erat vidiss e libidinosum, ut eundem ex fetore cognosceret..., tantum fetorem, ut eum, etiam adhibito tabaco, nequiret expellere.

lique pureté exhalait un parfum céleste, ressentait une infection extraordinaire à la seule vue des personnes qui péchaient contre cette vertu. Il en était réduit à prendre du tabac, s'efforçant ainsi d'émousser son odorat et de chasser une odeur infecte par une autre qui lui semblait plus supportable. Dès qu'elle entendait des paroles qui offensaient Dieu, sainte Brigitte¹ sentait dans ses narines une horrible puanteur de soufre, qu'elle avait toutes les peines du monde à supporter.

Des choses saintes il s'échappe encore pour les saints des émanations suaves qui les embaument.

« Souvent, écrivait d'elle-même Jeanne-Marie² de la Croix, dès que j'avais reçu la sainte hostie sur ma langue, elle me semblait comme un rayon du plus doux miel, qui remplissait ma bouche d'une douceur inexprimable. Cette suavité était accompagnée d'une odeur délicieuse qui était comme la quintessence des senteurs les plus agréables. Cette douceur et cette odeur se répandaient d'abord dans les hautes régions de l'âme, puis dans tout le corps, me remplissant d'un sentiment de bien-être ineffable, et me communiquant une force merveilleuse. » — « Rien que l'approche du saint Sacrement, ajoute son biographe³, développait en elle les parfums les plus variés ; c'était tantôt celui des fleurs les plus odorantes, tantôt celui du baume, tantôt comme un composé de tous les parfums ensemble... Ce phénomène opérait souvent dès avant la communion des effets merveilleux sur son corps. A peine avait-elle commencé à sentir ces parfums célestes qu'elle tombait en extase. » Quand elle assistait à la messe, la bienheureuse Jeanne⁴ d'Orvieto sentait fort souvent une odeur si agréable que son âme était comme liquéfiée de douceur.

¹ BIRGER. BB. 8 oct., t. 52, p. 492, n. 25 : Si aliquis loquebatur et aliqua verba vitiosa vel dolosa, quæ Deum offenderent, statim sentit in naribus fætores horribiles sulfuris quem vix poterat tolerare.

² WEBER. *Jeanne-Marie de la Croix*, l. 8, p. 221.

³ *Ibid.*, p. 212.

⁴ JEAN de SAINTE-MARIE. *Vies des saintes et bienheureuses Filles de Saint-Dominique*, t. 2, p. 128.

En recevant la divine hostie, sainte Catherine¹ de Sienne aspirait à flots une odeur délicieuse qui la faisait presque défaillir.

Un jour qu'elle venait de communier, sainte Catherine² de Gênes se trouva embaumée d'une odeur ineffable et tellement suave qu'elle pensait être en paradis. Dans son humilité, elle conjura le Seigneur de ne point lui faire de ces grâces sensibles et extérieures.

Saint Charles Borromée, entrant un jour dans l'église de Sommasque, où reposaient les restes de saint Jérôme³ Émilien, fut averti par une odeur très-suave de la présence de ce précieux dépôt, auquel il donna des marques spéciales de sa vénération.

Lorsque le bienheureux Herman Joseph⁴ entendait dans l'office le nom de Marie et qu'il se prosternait à terre, il respirait un tel parfum de fleurs et d'aromates qu'il ne savait plus se relever. A la fin de Laudes, pendant le chant du *Benedictus*, il sentait comme une odeur d'encens, et tous les jours, quand après le repas il psalmodiait, selon la coutume du monastère, en passant du réfectoire à l'église, le psaume *Miserere*, il éprouvait des exhalaisons d'une telle suavité qu'il lui semblait entrer dans le paradis⁵.

¹ RAYMOND de CAPOUE. BB. 30 april., t. 12, p. 907, n. 181 : Sæpius sentiebat tantum odorem et tam suavem, sumendo supervenerabile Sacramentum, quod fere deficiebat in corpore.

² *La vie et les œuvres de sainte Catherine d'Adorny de Gennes*, c. 3, p. 21.

³ Ro-si. BB. 8 febr., t. 5, p. 218, n. 4 : Anno m.cdlxvi, Somascham profectus, ac vix portam templi ingressus, mox ob suavissimum odorem a se perceptum, raptus in sanctam admirationem..., dixit in ea ecclesia quiescere corpus alicujus magni servi Dei. Et ubi, divinitus illuminatus, cognovit aliquem odorem prodire ex reliquiis P. Hieronymi, petiit... sibi ostendi sepulchrum viri Dei.

⁴ BB. 7 apr., t. 10, p. 690, n. 16 et 17 : Ecce, inquit, quotiens ad nomen sacræ Virginis prosternor ad terram, odor omnium florum et aromatum, cum tantæ suavitatis abundantia mihi de terra redolere videtur, ut semper ibi vellem recumbere in his deliciis, si liceret... Cum cantaretur ex more evangelicus hymnus *Benedictus*, etc., Dominus eum... suavitate mirifica visitare dignatus est, faciens illum sentire suavitatem odoris incensi.

⁵ *Ibid.*, p. 689, n. 15. Quotiescumque post refectionem corporalem psal-

Les odeurs sont encore un signe que Dieu donne à ses serviteurs de sa présence miraculeuse. C'est par une semblable faveur que saint Rainier¹ de Pise démêlait les véritables visions des illusions perfides ; il reconnaissait l'intervention divine à un parfum dont il était tout pénétré.

Plus d'une fois, elles donnent aux saints un témoignage éclatant de la prédilection divine qui les environne. La bienheureuse Angèle² de Foligno, pressée du désir d'aller à Dieu, demandait avec instance la grâce de sortir de ce monde : Dieu répond à sa prière en lui faisant éprouver des senteurs d'une suavité indicible, qui lui communiquent un avant-goût du ciel.

V. — Le sens du goût, malgré son rapport en apparence exclusif avec la vie animale, peut avoir une part dans les manifestations surnaturelles de la vie mystique.

Lorsqu'il arrivait à sainte Brigitte³ de faire quelque péché de parole, elle ressentait aussitôt dans le palais une amertume extrême qui ne cessait qu'après qu'elle s'était confessée. Saint Félix⁴ de Cantalice articulait le nom de Jésus avec une incomparable délectation, comme s'il eût eu du miel dans la bouche. Son glorieux père en religion, le séraphique François⁵ d'Assise, tressaillait d'aise en prononçant ou en enten-

mum Miserere mei Deus in gratiarum actione canendo, a refectorio monasterium introivit, odor aromaticus, imo paradisiacus, illum tantæ suavitatis excepit, ut se paradisum Domini crederet introire.

¹ BENINCASA. BB. 17 jun., t. 24, p. 350, n. 21 : Cum a Deo esset visio, totus respergeretur odore miro.

² ANNAUD. BB. 4 jan., t. 1, p. 194, n. 57 : Sæpe sensi odores indicibiles...; sed delectationem et dulcedinem quam sensi, non possum referre.

³ A. BIRGER. BB. 8 oct., t. 52, p. 492, n. 25 : Quando vero aliquid loquebatur quod esset offensa Dei, statim sentiebat in ore suo amaritudinem maximam..., ad aquas salutaris confessionis cucurrit citius.

⁴ BB. 18 maii, t. 17, p. 243, n. 19 : Tanta enim in nominis Jesu prolatione voluptate afficiebatur..., ac tam suaviter pronuntiare solebat, perinde ac si mel in ore haberet.

⁵ S. BONAVENTURE. BB. 4 oct., t. 50, p. 770, n. 148 : Nomen autem Jesu cum exprimeret vel audiret, júbilo quodam repletus interius totus videba-

dant ce nom béni, et il passait sa langue sur ses lèvres comme s'il eût savouré une liqueur délicieuse.

L'expérimentation de ces douceurs surnaturelles a principalement pour objet la divine Eucharistie. La bienheureuse Marie-Madeleine¹ des Ursins éprouvait, en s'approchant du saint Sacrement, une saveur inexprimable. Sainte Marguerite² de Cortone reconnaissait au goût les hosties consacrées. Sainte Angèle³ de Foligno sentait l'hostie s'étendre sur sa langue non avec le goût du pain ou d'aucune des viandes que l'on mange, mais avec un goût de chair inconnu, d'une saveur exquise, qui n'avait rien de comparable au monde. Elle aurait gardé longtemps dans sa bouche ce céleste aliment, si elle n'eût obéi à la recommandation que l'on fait de l'avaler avec promptitude ; mais la déglutition elle-même lui procurait un sentiment de plaisir ineffable qui faisait tressaillir tout son corps.

Nous signalerons plus tard la vertu bienfaisante attachée au contact des saints ; il n'est question présentement que de l'influence produite sur ce sens par la vie mystique.

Presque tous les extatiques ont dans leurs transports la faculté de distinguer au tact les objets sacrés ou bénits. Ce que nous allons rapporter d'Anne-Catherine Emmerich suffira à montrer comment se réalise ce prodige.

VI. — Personne, peut-être, n'a possédé au même degré le don de distinguer les choses saintes à l'aide des sens exté-

tur exterius alterari, ac si mellifluus sapor gustum vel harmonicus sonus ipsius immutasset auditum.

¹ JEAN de SAINTE-MARIE. *Vies des saintes et bienheureuses Filles de Saint-Dominique*, t. 2, p. 690.

² F. JUNCTA. BB. 22 febr., t. 6, p. 343, n. 197 : Domini autem famula Margarita, nullam sentiens in communionem dulcedinem, ut solebat, etc.

³ ARNAUD. BB. 4 jan., t. 1, p. 203, n. 118 : Quando communico, hostia extenditur in ore, et non habet saporem panis, nec carnis istius quam comedimus, sed alium saporem carnis, sed saporis sapidissimi quem nescio assimilare alicui rei de mundo... Quando autem descendit, dat mihi unum sentimentum magnum placabile.

rieurs. En elle, cette grâce semblait aussi permanente qu'universelle. « Le son des cloches bénites était pour son oreille essentiellement différent de tout autre son, même aussi harmonieux. Elle sentait au goût la bénédiction de l'eau et distinguait l'eau bénite de celle qui ne l'était pas, aussi sûrement et aussi facilement qu'une autre personne distingue l'eau du vin. Elle reconnaissait les ossements des saints par l'odorat, aussi bien que par les yeux et le toucher. Elle avait un sentiment aussi vif de la bénédiction sacerdotale, quand elle lui était envoyée de la distance la plus éloignée, que quand elle lui était donnée du point le plus rapproché d'elle; soit en extase, soit en état de veille, elle suivait involontairement les doigts consacrés du prêtre comme un pouvoir saint d'où découlaient en elle la force et la bénédiction... Elle voyait ce qui était saint sous forme de lumière, de rayons de lumière... Elle sentait et percevait l'action de cette lumière comme quelque chose qui la soulageait, la fortifiait, lui apportait la joie et l'attirait fortement vers soi; de même qu'au contraire elle était subitement et involontairement repoussée, elle se sentait remplie de dégoût et d'horreur, quand un objet profane sur lequel pesaient le péché et la malédiction, était porté dans son voisinage, ou quand elle arrivait dans un lieu où quelque acte coupable avait été commis, ou sur lequel pesaient les conséquences de crimes non expiés. »

Elle assurait¹ que jamais personne n'avait eu le don de reconnaître les reliques au degré où Dieu le lui avait accordé. Elle distinguait avec non moins de sûreté les objets bénits. Un jour qu'elle tenait déjà dans ses mains des reliques, on lui présenta un *Agnus Dei*. « Ceci est bon et touché de la force d'en haut, dit-elle²; c'est béni : mais ici, dans les reliques, j'ai la force elle-même. » Et parlant d'une croix bénite : « La

¹ E. SCHMOEGER. *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, c. 13, t. 3, p. 235.

² *Ibid.*, p. 237.

³ *Ibid.*, p. 434.

bénédictio, dit-elle, y brille comme une étoile ! Il faut l'honorer grandement ! mais les doigts du prêtre, ajouta-t-elle en se tournant vers son confesseur, sont encore au-dessus. Cette croix peut périr : la consécration des doigts est ineffaçable ; elle est éternelle ; ni la mort ni l'enfer ne peuvent l'anéantir ; dans le ciel même elle se distingue encore. Elle provient de Jésus, qui nous a rachetés. »

VII. — Si l'on fait attention au rôle que jouent les sens dans notre connaissance, on trouvera facilement la raison des aptitudes surnaturelles qu'ils acquièrent dans la vie mystique. L'impression organique, selon nous, n'est au fond qu'un signal qui détermine dans l'âme la conscience de la vie intellectuelle. Par la sensation proprement dite, l'esprit exerce sa faculté perceptive sur les corps ; par le langage, qui n'est en définitive qu'une sensation, il entre, selon la loi commune, en conscience du monde idéal, et ainsi la plupart de ses opérations intimes, sinon toutes, s'accomplissent sous l'excitation d'un signe sensible, qui procède plus ou moins des sens externes. Les deux éléments dont se compose l'homme prenant de cette sorte chacun leur part dans les actes de l'homme, s'unissent et se complètent dans un tout harmonieux. Mais ces rapports naturels n'ont rien de nécessaire, ni dans leur fond ni dans leurs modes. Selon la loi actuelle de l'organisation humaine, les sens ne peuvent accuser que la présence et les actions physiques des objets environnants sur notre corps ; mais évidemment il dépend de Dieu de rattacher la connaissance des choses invisibles et surnaturelles à telle ou telle impression organique. Présentement, sans doute, cette connexité n'est point dans la nature ; mais que s'ensuit-il, sinon qu'elle est extranaturelle et miraculeuse ? Le miracle, en effet, nous paraît la seule explication plausible des phénomènes que nous venons de signaler.

Nous croyons inutile de mentionner ici, sinon en passant et sans discussion, la manière dont quelques auteurs, fidèles

jusqu'au bout aux théories péripatéticiennes, ont expliqué ces sensations surnaturelles, savoir, par l'injection miraculeuse dans les sens d'espèces matérielles ou fantômes répondant aux objets physiques qui manquent au dehors. Selon Joseph Lopez Ezquerro¹, qui signale ces interprétations dans sa *LAMPE MYSTIQUE*, le sentiment de beaucoup le plus probable et qui se recommande de l'autorité de saint Thomas², est que ces impressions sont plutôt une redondance de la partie supérieure de l'âme sur la partie sensible; et c'est au fond ce que nous venons de dire. Selon la loi commune, c'est le corps qui semble donner à l'âme; ici, c'est l'âme qui donne au corps: dans l'un et l'autre cas se révèle l'harmonieuse unité de l'homme.

¹ Tr. 5, c. 13, n. 120 et 122, p. 99. *Modus quo hæ supernaturales sensationes fiunt, in maximam Mystas hæsitacionem confert. Quidam putant quod in sensibus supernaturaliter intuduntur earum species materiales, eodem tempore quo anima spiritualiter in divina cognitione et amore occupatur... Sed longe probabilior est sententia D. Thomæ asserentis prædictas sensificationes a superiorum potentiarum efficaci motione in materiales indubie sensus redundare.*

² *Sum.* 1. 2. q. 24, a. 3, ad 1.

CHAPITRE XXXI

LA RÉNOVATION DU CŒUR

Influence de la vie mystique sur le cœur.— Rénovation du cœur en la vénérable Mechtilde, sainte Gertrude, sainte Marie-Madeleine de Pazzi, la bienheureuse Jeanne de Valois, sainte Catherine de Ricci. — Extraction physique du cœur en la bienheureuse Osanne de Mantoue, la bienheureuse Catherine de Raconigi, la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, la vénérable mère Agnès de Langeac. — Don que Notre-Seigneur fait de son cœur à sainte Lutgarde, à sainte Catherine de Sienne, à saint Michel des Saints. — Interprétation du prodige.

I. — Le cœur est le centre, la source même de la vitalité. La sainteté, qui épure et transforme les sens extérieurs, ne peut pas ne pas se manifester à ce foyer principal. Cela ressort de l'organisation même de l'homme. Le cœur, en effet, est en nous l'organe qui répond à la vie affective; l'âme subissant une transformation dans sa vie d'amour, le contre-coup ne peut manquer de retentir sur l'organe corporel qui atteste l'impulsion intime et en marque la mesure par sa propre action et par l'intensité même de ses mouvements. Il n'est donc pas douteux que la vie mystique n'opère un renouvellement du cœur et que Dieu n'exauce ce désir exprimé autrefois par David¹, et si ardemment répété par tous les saints : « Mon Dieu, créez en moi un cœur pur ! »

Cette création, le roi pénitent et tous ceux qui ont redit sa prière l'entendaient d'une influence de grâce qui contiendrait

¹ Ps. L, 12 : Cor mundum crea in me, Deus.

ou supprimerait les instincts charnels, et multiplierait dans l'âme les ardeurs et les élans de l'amour. Dieu, dont les inventions sont inénarrables et la puissance infinie, s'est plu à réaliser à la lettre en quelques-uns de ses saints ce vœu d'obtenir un cœur nouveau, retirant de leur poitrine le cœur qui y battait déjà, pour le renouveler ou lui en substituer un autre plus pur et plus embrasé. Quelquefois même Jésus-Christ semble échanger son propre cœur contre le cœur de ses amants. De toutes les merveilles mystiques celle-ci nous paraît une des plus prodigieuses. Il importe de la signaler et d'en discuter la signification.

II — La vénérable Mechtilde¹ de Spaheim reçut un jour le cœur de la Bienheureuse Vierge Marie avec une légende qui en rappelait les mérites et les bienfaits. Une autre fois², la même sainte exprimait dans l'oraison un ardent désir de posséder le Bien-Aimé de son âme. Soudain la vertu divine attira si puissamment son cœur qu'il lui semblait monter au côté même du Sauveur, de qui elle reçut un doux et suave baiser. Par ce baiser, Jésus enivra tellement son cœur et déversa sur elle tant de grâce que tous les membres de la pieuse vierge paraissaient être devenus autant de sources qui arrosaient les saints; de sorte que tous, émus d'une joie extraordinaire et tenant leurs cœurs en leurs mains, comme des lampes ardentes remplies des bénédictions célestes, qui, de Mechtilde, s'écoulaient sur eux, tous rendaient au Seigneur d'immortelles actions de grâces.

Sainte Gertrude, sa compagne et sa sœur en religion, rapporte au cinquième livre de ses RÉVÉLATIONS³ que Notre-Sei-

¹ *Lib. de sp. gratia*, l. 1, c. 65, p. 252.

² *Ibid.*, l. 2, c. 14, p. 303.

³ C. 7, p. 700 : *Ipse Dominus...*, *commonefaciens eam doni illius prædignissimi, quo ante aliquot annos... cor suum donaverat sibi in pignus amoris...* *Hiuc blandissime salutans ipsam, ait: Et ubi est xenium meum? Ad quod illa cor suum in cor dilecti sui obtulit et immersit. Dominus quoque cor suum sanctissimum cordi illius applicans, totam eam suæ divinitatis virtute absorptam gloriæ suæ feliciter sociavit.*

gneur apparut à Mechtilde au moment de sa mort, et que, lui rappelant la faveur insigne qu'il lui avait faite quelques années auparavant, de lui donner son cœur pour gage de son amour, les joies et les consolations que ce don avait répandues dans son âme, il lui dit avec un visage plein de bénignité : « Où est mon présent ? » A quoi elle répondit en offrant son cœur, qu'elle plongeait dans le cœur de son Bien-Aimé. Et Notre-Seigneur, à son tour, appliquant son sacré Cœur au cœur de la vierge, l'absorba tout à fait par la vertu de sa divinité, et la mit heureusement en possession de la gloire éternelle.

Sainte Gertrude¹ nous raconte encore d'elle-même qu'elle avait reçu à plusieurs reprises une grâce semblable du divin Sauveur, qui tantôt lui donnait simplement son cœur, tantôt, par un témoignage plus touchant de leur familiarité réciproque, l'échangeait contre le sien.

Notre-Seigneur promet à sainte Marie-Madeleine² de Pazzi le don de son cœur, comme il le fit autrefois à sainte Catherine de Sienne, et il dépose en effet ce cœur béni entre les bras de cette amante fidèle, qui éclate en transports d'amour et d'actions de grâces.

Dans une apparition à la bienheureuse Jeanne³ de Valois, Notre-Seigneur et sa sainte Mère, qui lui avaient promis un

¹ *Revel.* l. 2, c. 23, p. 141. Deificatum cor tuum præbendo..., nunc gratis dando, nunc ad majus indicium mutæ familiaritatis illud mihi pro meo commutando.

² V. Puccini. BB. 25 maii, t. 19, p. 230, n. 202-204 : Tunc promisit ei Dominus dare cor suum quemadmodum olim S. Catharinæ Senensi... Aperiens brachia seque versus Sponsum suum elevans, recepit cor ejus... Tantamque ostendebat lætitiã, ut quasi respirare non amplius valens, videretur abitura ex hac misera vita.

³ *Procès de canon.* BB. 4 febr., t. 4, p. 583, n. 8 : Vidit Christum ejusque Matrem... prædictas epulas, duo scilicet corda in disco, sibi offerentes. Volens proinde et ipsa cor suum secundum Christi petitionem apponere, manum in sinum misit; illudque non repiens, plurimum obstupuit, dulcissimo Jesu suaviter ei arridente. Sed nihil mirum, si non repererit, quod jam cordi Christi per amorem unitum, in eo magis quam proprio in corpore vivebat.

doux festin, lui présentèrent sur un plat deux cœurs, en l'invitant à y joindre le sien. Elle porte la main à son côté et s'aperçoit, avec une stupeur qui redouble son extase, qu'elle n'a plus de cœur dans sa poitrine, tandis que le Sauveur sourit de sa surprise avec une incomparable suavité. Quoi d'étonnant, ajoute son historien, qu'elle n'ait pas trouvé où elle le cherchait son cœur uni par l'amour au Cœur de Jésus et vivant plutôt en Jésus qu'en son propre corps ?

« Sainte Catherine¹ de Ricci s'adressait à la très-sainte Vierge et la suppliait instamment de lui obtenir de son fils Jésus un cœur nouveau, tout divin et tout céleste. Ce fut le 6 du mois de juin de l'année 1541, à l'âge de dix-neuf ans, qu'elle reçut cette faveur, le jour de la fête du Corps de Notre-Seigneur. Le matin de ce jour, après avoir reçu la sainte communion, elle fut ravie en esprit dans le ciel. Là, il lui sembla que la glorieuse Reine des anges la présentait à Notre-Seigneur Jésus-Christ son fils et le pria avec d'humbles instances de vouloir bien lui accorder la grâce de changer son cœur, comme elle le désirait depuis si longtemps. Le Fils de Dieu s'empressa d'exaucer la prière de son auguste Mère. Alors, dans un de ses enivrements d'amour, comme en éprouvent les bienheureux, elle sentit quelque chose de mystérieux s'accomplir en elle dans la région du cœur, et des flots d'une vie inconnue se répandre tout d'un coup au dedans d'elle-même. Le divin Rédempteur venait de lui ôter son cœur et de lui en donner un nouveau, formé sur le modèle de celui de sa très-sainte Mère, la Vierge Marie. Une immense, une indicible allégresse s'empara de Catherine en se voyant en possession d'une autre vie, d'un autre être bien supérieur à celui qu'elle avait auparavant. Ce n'était pas une illusion produite par sa présence dans le séjour des bienheureux ; car, après son extase, ayant repris ses sens et touché terre, elle voyait bien

¹ P. HYAC. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, c. 8, t. 1, p. 137.

que c'était un bienfait, un don réel de la divine munificence. »

Si le prodige ne dépassait pas les proportions que nous venons de décrire, il serait extraordinaire sans doute, mais enfin on pourrait le rapprocher de plusieurs autres manifestations surnaturelles par lesquelles Dieu et le Rédempteur donnent à entendre leur miséricordieux amour envers la créature. Ce qui déconcerte la pensée humaine, c'est que, en plusieurs, cette rénovation semble s'être accomplie par une extraction matérielle du cœur naturel, et la substitution, après un temps plus ou moins considérable, d'un cœur nouveau, et, en plus d'une rencontre, d'un cœur que Notre-Seigneur a affirmé être le sien propre.

Citons, car ici il faut des faits.

III. — La bienheureuse Osanne¹ de Mantoue suppliait un jour la bonté divine de lui changer le cœur. Jésus, accédant à sa prière, lui ouvrit la poitrine, en arracha le cœur, et, après lui en avoir montré les taches et les défauts, il disparut, l'emportant dans ses mains. Osanne demeura ainsi quelque temps privée de cet organe de la vie. Après une courte attente, son Époux revint, tenant un cœur nouveau d'où sortaient de tous côtés des rayons de flamme, et il le mit à la place du premier en disant : « J'ai fait, ma chère épouse, ce que tu m'as demandé : à ton tour maintenant de m'aimer de toutes tes forces, de m'obéir et de

¹ Fr. SYLVESTRE. BB. 18 jun., t. 24, p. 579, n. 98 et 99 : Christo cœlesti juncta connubio, nulla cor terreni amoris infectum iri macula gestiens..., ab ipso summa fide cor alterum petit. Excipit ille facili benignaque aure sponsæ sanctissimas preces : nam ad eam summo splendore cœli delapsus, aperto ejus latere, inde cor propria evellit manu, non mediocri Osannæ delectatione... Aliquantulum temporis post decerptum cor, exanimis perstitit; ignara prorsus quo illud Sponsus (sese enim oculuerat) detulisset. Post modicam cunctationem rediit, alterum cor ferens quod ardentis omnifariam radios emittebat, idque prioris recondidit loco. Tum sponsam affatur: Egi, carissima sponsa, quod me rogaveras... Tantoque Christi desiderio affectit, ut tres annos liberum nunquam sensuum usum habuerit.

m'honorer. » La servante de Dieu se confondit en actions de grâces, et, à partir de ce moment, elle sentit dans son cœur renouvelé d'incroyables ardeurs pour les choses divines, et ses transports envers Notre-Seigneur furent tels qu'elle passa trois ans sans retrouver le libre usage de ses sens.

La bienheureuse Catherine de Racconigi eut son cœur renouvelé jusqu'à cinq fois d'une manière miraculeuse. Écoutez à ce sujet le P. Jean de Sainte-Marie¹, dans son style naïf et souvent trop maniéré.

« Comme une autre sainte Catherine de Sienne, dont elle pourchassoit la plus parfaite imitation, notre bienheureuse avoit souvent en bouche cette oraison jaculatoire du prophète royal : O Dieu, créez en moy un cœur pur et monde, et renouvelez votre Esprit-Saint en mon intérieur. Elle dit une fois ce verset avec tant de larmes et de sanglots (c'était le troisième jour d'août, la veille de notre Père saint Dominique, à l'heure de prime, l'an 1512), que Notre-Seigneur, ayant compassion de celle qui réclamoit si ardemment son secours, luy apparut avec une troupe de saints qui l'accompagnoient. Il luy donna sa bénédiction et l'entretint longtemps familièrement de plusieurs grands secrets qu'il luy révéla. Après quoy, elle, lui demandant instamment un cœur pur et net, il luy arracha le sien de la poitrine, lequel fut trouvé couvert de poussière et sembloit comme languissant partout, excepté un seul endroit d'iceluy, où il y avoit écrit en lettres d'argent : JESUS, SPES MEA, Jésus, mon espérance. Jésus-Christ l'ayant entre ses mains, il le nettoya en présence de cette compagnie céleste qui l'environnoit, et après avoir changé ces lettres d'argent en caractères d'or, il le remit en sa première place.

« Depuis une si favorable visite, l'heureuse Catherine,

¹ *Vies des saintes et bienheureuses Filles de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. 1, l. 2, c. 6, p. 433-435.

croissant tous les jours en une plus grande connoissance des perfections infinies de Dieu, elle crût aussi en de plus véhéments désirs de tenir pur et net son cœur qui logeoit en soy la même pureté. Aux désirs se joignirent les prières, et aux prières, les larmes et les sanglots, redemandant la même faveur, qu'elle avoit reçue de son Époux en la susdite visite. Ce qu'enfin elle eut, l'année suivante qui étoit 1513, un jour de sainte Catherine, la martyre... Notre-Seigneur luy apparut accompagné de sa sainte Mère, de sainte Catherine la martyre, et de plusieurs autres saints; et alors, s'approchant amoureusement d'elle, il mit la main sur sa poitrine, et luy arracha pour la seconde fois son cœur, et disparut aussitôt. Elle tomba pâmée de douleur, et bien qu'elle n'eût point de cœur, Jésus-Christ, qui n'est point attaché aux lois de la nature quand il agit par sa puissance extraordinaire, la fit revenir à soy, et reprendre cœur sans avoir de cœur, l'espace de dix jours tout entiers, souffrant cependant des peines incroyables. Au bout d'iceux, Notre-Seigneur luy apparut derechef, tenant entre ses mains le cœur qu'il luy avoit arraché, si beau, si pur et net, qu'il ne sembloit plus être celui qu'il avoit été; et puis le remit comme auparavant en sa place.

« Avec plus de magnificence et d'effet, Jésus-Christ luy arracha et nettoya le cœur pour une troisième fois, le trentième de son âge, l'an de salut 1516, au quatrième de may, jour de la glorieuse Ascension. A cette fête, contemplant la gloire de son Sauveur montant au ciel, elle fut tout à coup surprise d'un certain pantèlement de cœur, souhaitant qu'il suivit Jésus-Christ en sa triomphante entrée dans le ciel... « Me voicy, Catherine, dit Jésus-Christ, luy apparaissant à même temps, je veux emporter avec moy ce cœur qui brûle d'amour pour moy. Sur ce il luy ouvrit la poitrine, et lui arrachant pour la troisième fois le cœur, il le retint avec soy l'espace de cinquante-cinq jours. Chose inouye, et plus que prodigieuse,

la playe de son côté était si large et si grande qu'elle aspirait et respiroit l'air par icelle.

« Le jour de saint Jean-Baptiste étant venu, où se finissoit le nombre des jours susdits, son séraphin et son ange gardien luy apparurent, l'avertissant qu'elle se préparât à la visite de Jésus-Christ qui devait bientôt descendre pour luy rapporter son cœur... Cependant qu'elle répondoit à ses anges gardiens, une grande lumière fondit en la chambre, et au milieu d'icelle, Jésus-Christ parut. En même temps, l'heureuse Catherine se jeta par terre, étendant les bras en croix, et adora son Sauveur. Il la releva luy-même, et ..., de sa main droite, il luy remit le cœur à son lieu naturel. Alors il luy dit ces belles paroles : « Tu sçais, ma chère épouse, que je suis la sagesse éternelle qui ai fait et parfait toutes choses de rien et qu'il est en ma volonté de faire et refaire les cœurs à mes amys et élus : voylà maintenant que ce cœur, lequel tu m'as tant de fois offert et consacré, je te le rends plus beau, plus pur et plus ardent que jamais il ayt été. »

Une quatrième¹ et une cinquième² fois, le Sauveur arrache le cœur à cette admirable vierge, non pour le renouveler, mais pour en faire une victime de réparation. Elle-même avoua qu'après la dernière extraction, elle avait été sept jours durant sans cœur.

Écoutons maintenant la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque nous raconter de quelle manière s'accomplit sur elle-même cet étonnant prodige.

« Une fois donc, écrit-elle³, étant devant le saint Sacrement..., je me trouvai tout investie de cette divine présence, mais si fortement que je m'oubliai de moi-même et

¹ *Vies des saintes et bienheureuses Filles de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. 1, l. 2, c. 6, p. 436.

² *Ibid.*, c. 8, p. 442.

³ *Vie de la Bienheureuse*, écrite par elle-même, t. 2, p. 379.

du lieu où j'étais, et je m'abandonnai à ce divin Esprit, livrant mon cœur à la force de son amour. Il me fit reposer fort longtemps sur sa divine poitrine, où il me découvrit les merveilles de son amour, et les secrets inexplicables de son sacré Cœur, qu'il m'avait toujours tenus cachés jusqu'alors qu'il me l'ouvrit pour la première fois, mais d'une manière si effective et sensible, qu'il ne me laissa aucun lieu d'en douter... Il me demanda mon cœur, lequel je le suppliai de prendre, ce qu'il fit, et le mit dans le sien adorable, dans lequel il me le fit voir comme un petit atome qui se consommait dans cette ardente fournaise, d'où le retirant comme une flamme ardente en forme de cœur, il le remit dans le lieu où il l'avait pris, en me disant : « Voilà, ma bien-aimée, un précieux gage de mon amour, qui renferme dans ton côté une petite étincelle de ses plus vives flammes, pour te servir de cœur et te consommer jusqu'au dernier moment... Et pour marque que la grande grâce que je te viens de faire n'est point une imagination, et qu'elle est le fondement de toutes celles que j'ai encore à te faire, quoique j'aie refermé la plaie de ton côté, la douleur t'en restera pour toujours... » Après une faveur si grande, poursuit la sainte, et qui dura un si long espace de temps pendant lequel je ne savais si j'étais dans le ciel ou en terre, je demeurai plusieurs jours comme tout embrasée et enivrée, et tellement hors de moi que je ne pouvais en revenir, pour dire une parole, qu'avec violence... Cette plaie, dont la douleur m'est si précieuse, me cause de si vives ardeurs, qu'elle me consume et me fait brûler toute vive. »

Il est peu de faveurs mystiques auxquelles la vénérable mère Agnès de Langeac n'ait point participé; celle dont nous parlons ne lui a point manqué. Voici ce qu'on lit dans son histoire ¹.

¹ DE LANTAGES. *Vie de la V. mère Agnès*, rééd. par M. LUCOT, 3^e P., ch. 5, t. 2, p. 132.

« Sur le commencement de l'année 1626, comme elle faisait oraison après les Vêpres, elle fut dans un ravissement plus merveilleux que les ordinaires, où il lui sembla que son Époux lui ôta le cœur et l'emporta. Après quoi, elle demeura longtemps comme morte. Au dernier signe de Complies, elle entendit une voix dans son intérieur qui lui dit : « Lève-toi, ma chère fille, va chanter les louanges de ton divin Époux. » Et alors il lui sembla que son cœur fut remis en sa place, et tout à coup, elle sentit ses forces rétablies comme auparavant. Cette même faveur lui a été accordée plusieurs fois. »

IV. — Le prodige grandit encore, lorsque ce renouvellement du cœur s'opère par la substitution du cœur même de Jésus-Christ.

Sainte Lutgarde¹ avait reçu le don de guérir par le simple attouchement toutes sortes d'infirmités; mais le concours des malheureux devenant un empêchement à la vie d'oraison, elle demanda que cette grâce lui fût retirée, et qu'en échange Dieu lui donnât l'intelligence des psaumes, afin de pouvoir réciter l'office avec plus de dévotion. Cette prière fut exaucée, et cependant l'épouse du Christ n'était point encore satisfaite. Le Seigneur lui dit alors : « Que veux-tu? — Ce que je veux, c'est votre cœur! — Et moi, je désire encore plus le tien. — Qu'il en soit ainsi, s'écrie Lutgarde, que l'amour de votre cœur soit l'amour du mien, et que je n'aie plus mon cœur qu'en vous! » Et cette heureuse communication s'accomplit aussitôt.

Sainte Catherine² de Sienne faisait un jour avec un re-

¹ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. 16 jun., t. 24, p. 193, n. 12: Cui Dominus: Quid vis? Volo, inquit, cor tuum. Et Dominus: Quin ego potius et cor tuum volo. Cui illa: Ita sit, Domine... Facta est ex tunc communicatio cordium.

² RAYMOND de CAPOUE. BB. 30 apr., t. 12, p. 907, n. 179-180: Videbatur siquidem ei quod Sponsus æternus ad eam solito more veniret, ejusque latus sinistrum aperiens, cor inde abstraheret et discederet, sicque ipsa sine corde penitus remaneret... Pluribus diebus hoc idem repetens, se dixit vivere sine corde...

doublement de ferveur la prière du prophète : « Créez en moi, mon Dieu, un cœur pur. » Aussitôt elle aperçut son divin Époux venir à elle, lui ouvrir le côté gauche, en extraire le cœur et s'éloigner. La vision passée, elle comprit qu'elle n'avait pas été purement symbolique, car elle ne put saisir dans sa poitrine le moindre signe qui accusât la présence du cœur. Étant allée trouver son confesseur, elle n'hésita pas à lui déclarer le prodige, et comme celui-ci ne faisait qu'en rire et la reprenait de sa crédulité, estimant qu'il était impossible de vivre sans cœur : « Rien n'est impossible à Dieu, répondit Catherine, et je ne puis m'empêcher de croire que mon cœur a disparu de ma poitrine. » Et, pendant plusieurs jours, on l'entendit répéter qu'elle vivait sans avoir de cœur. A quelque temps de là, Jésus lui apparut de nouveau au sein de la lumière, ayant dans ses mains augustes un cœur humain, rouge et lumineux comme la flamme. A cette vue, l'humble épouse se prosterna dans un saint frémissement. Le Seigneur s'approcha d'elle, lui ouvrit pour la seconde fois le côté gauche et replaça à l'endroit le cœur qu'il tenait dans ses mains, en lui disant : « Ma chère fille, naguère j'ai pris ton cœur ; maintenant je te donne le mien, pour qu'il soit désormais ta vie. » Après ces paroles, il ferma et solidifia l'ouverture qu'il avait faite dans la chair, laissant subsister en signe du miracle les rebords d'une cicatrice « que ses sœurs, ajoute le bienheureux Raymond ¹ de Capoue, m'ont assuré, ainsi qu'à plusieurs autres,

In luce apparuit ei Dominus, habens in sacris suis manibus cor quoddam humanum, rubicundum et lucidum... Appropians Dominus, latus ejus sinistrum aperuit iterum, ipsumque cor, quod in manibus gestabat intromittens, inquit : Ecce, carissima filia, sicut pridie tibi abstuli cor tuum, sic in presentiarum trado tibi cor meum quo semper vivas. Et his dictis, aperturam quam in carne fecerat, clausit et solidavit.

¹ RAYMOND de CAPOUE. BB. 30 apr., t. 12, p. 907, n. 180 : *Remansitque in signum miraculi loco illo cicatrix obducta, prout ejus sociæ mihi et pluribus aliis frequenter se vidisse asseruerunt, et ipsa mihi seriose percunctanti negare non valens, verum esse confitens, confirmavit.*

avoir vue de leurs yeux, et dont elle-même m'a avoué l'existence.» A partir de ce jour, il lui fut comme impossible de redire la prière qui jusque-là était sans cesse sur ses lèvres : « Seigneur, je vous recommande mon cœur ! » et il sembla que sa poitrine fût devenue une fournaise dont les ardeurs redoublaient à la seule vue et aux approches de la sainte Eucharistie, de telle sorte que ses compagnes entendaient alors comme un pétilllement sonore et harmonieux de flammes¹ s'échapper de son cœur.

Citons un dernier exemple que nous empruntons à la vie de saint Michel des Saints.

« Le fait que nous avons à raconter, écrit son biographe², est une des plus grandes preuves d'amour que Notre-Seigneur ait données à quelques-uns de ses plus fidèles serviteurs. F. Michel s'était donné à Dieu si parfaitement dès son enfance, qu'il pouvait dire dès lors... que son bien-aimé était tout à lui et qu'il était tout à son bien-aimé... Mais comme l'amour est une de ces choses qui ne disent jamais : c'est assez, il lui semblait qu'il n'aimait pas beaucoup son Dieu, et tous ses désirs étaient de l'aimer de plus en plus.

« Comme il faisait un jour oraison, dans cette disposition habituelle d'esprit, peu satisfait de son amour pour Dieu, il demanda à Notre-Seigneur Jésus-Christ de lui changer son cœur et de lui en donner un autre plus tendre et plus sensible aux attraits de l'amour divin. Cette supplique amoureuse fut si agréable à Notre-Seigneur, elle fut si favorablement accueillie et si largement exaucée, que jamais le suppliant n'aurait pu s'imaginer quelle marque singulière d'amitié

¹ RAYMOND de CAPOUE, BB. 30 apr., t. 12, p. 907, n. 181 : Videndo vel sumendo Sacramentum altaris, novum et indicibile gaudium generabatur in mente ipsius, ita ut sæpius cor ejus præ gaudio saltaret in corpore, faciendo strepitum sonorosum sive sonantem, quem clarissime audiebant sociæ circumstantes.

² LOUIS de SAINT-JACQUES. *Vie de saint Michel des Saints*, ch. 4, p. 85, trad. par Veyrenc. Paris, Vivès, 1862.

son divin Maître voulait lui donner. Ce souverain Seigneur enleva le cœur de son bien-aimé Michel, et, à la place de ce cœur qu'il prit et qu'il cacha dans sa poitrine, il mit son propre cœur, laissant le Frère si heureux, si riche de cet échange et tellement embrasé d'amour, qu'il est impossible à une plume de retracer ces mystères...

« Cet admirable privilège, Fr. Michel lui-même le déclara à son confesseur, F. François de la Mère de Dieu, lequel l'a déposé sous la foi du serment, et c'était non seulement un témoin au-dessus de tout soupçon, mais un homme d'un mérite distingué par ses vertus et par sa doctrine.

« Quoique ce fait n'ait pas besoin d'autres preuves..., il plut néanmoins à Notre-Seigneur de le faire connaître d'une autre manière pour l'honneur de son serviteur et fidèle ami. Il y avait à Séville, une religieuse de l'Ordre des Déchaussées, la vénérée Anne de Jésus, qui finit ses jours en cette ville dans une grande réputation de sainteté, que Notre-Seigneur daigna lui-même confirmer en opérant quelques miracles à son intercession le jour de ses funérailles. Cette servante de Dieu désirait que son bon Maître lui embrasât tellement le cœur de son pur amour, qu'elle pût l'aimer autant que les séraphins. Dans la pieuse témérité de sa ferveur, elle ne demanda rien moins à son doux Jésus que le don de son propre cœur. Et il paraît bien que ce bon Maître ne s'offensa point de cette hardiesse, puisqu'il daigna lui répondre : « Je ne te donnerai pas mon cœur, parce que Michel le possède, et que je possède le sien. » Un jour que la même servante de Dieu était en oraison, Notre-Seigneur lui montra le F. Michel, et elle vit dans sa poitrine, à la place du cœur, l'enfant Jésus tout entouré de flammes. »

V. — Voilà le prodige. Il s'agit maintenant de l'expliquer.

De quelque manière qu'il s'opère et qu'on l'entende, on ne peut pas ne pas voir dans ce changement de cœur le témoignage d'une rénovation de la vie affective de l'âme.

Mais n'y a-t-il là qu'un pur symbole? L'extraction du cœur, la concession d'un cœur nouveau ou renouvelé, surtout ce qui porte la merveille à son comble, la substitution du cœur même de Jésus-Christ, tout cela se passe-t-il en figure seulement, ou bien faut-il y voir des réalités physiques, concrètes; faut-il prendre rigoureusement à la lettre ces récits?

Afin de répondre avec plus de précision et d'exactitude, il convient de considérer séparément ces points de vue multiples et divers.

La véracité des récits faits précédemment une fois admise, il devient indubitable que l'extraction du cœur a été matérielle, véritable. Comment expliquer autrement la cicatrice qui referme l'ouverture, ainsi que nous l'avons vu en sainte Catherine de Sienne; la douleur qui suit l'opération, comme en la bienheureuse Marguerite-Marie; cette plaie béante par laquelle la bienheureuse Catherine de Racconigi aspire l'air extérieur pendant plus de cinquante jours? L'alternative est inévitable : il faut subir le fait ou contester la narration.

Mais un esprit raisonnable ne conteste pas sans de justes motifs de méfiance. Quels peuvent être ces motifs? D'une part, les témoins et les sources ne paraissent avoir, en dehors du fait qu'ils apportent, rien de suspect. Resterait donc le fait même, auquel on reprocherait son impossibilité ou son étrangeté. Or, dans l'ordre contingent, il n'y a rien de nécessaire. Dieu aurait bien pu organiser l'homme sans lui faire un cœur : pourquoi lui serait-il interdit de lui maintenir la vie après lui avoir retiré ce viscère principal? Ce serait là évidemment une dérogation aux lois actuelles et ordinaires de l'organisme humain; mais cette dérogation ne constitue pas une impossibilité; elle porte un autre nom, familier aux croyants : elle s'appelle le miracle.

Miracle étrange! dira-t-on peut-être. — A cela on répond que tous les miracles sont plus ou moins étranges par rap-

port à l'ordre actuellement existant, et que Dieu n'a pas plus à prendre conseil de la créature pour la refaire ou la modifier, que pour lui donner l'être et sa première forme.

Si l'on admet que l'extraction est physique et réelle, le renouvellement ou le changement du cœur ne présentent aucune difficulté, surtout à qui considère que ce résultat répond aux désirs des saints et énonce la raison fondamentale du prodige.

Mais, de fait, quel rapport y a-t-il entre cette réorganisation du cœur corporel et la Mystique, la vie sainte et surnaturelle de l'âme?

Outre la raison de signification que nous avons indiquée, il en est une autre plus directe qui se tire de la nature même de l'homme. L'homme se compose d'un double élément, de l'âme et du corps, ainsi réunis et organisés que le corps n'a de vie et d'action que par l'âme, et que l'âme n'entre en conscience de ses opérations les plus intimes qu'avec le concours du corps. L'âme est la vie du corps, et le corps est l'instrument de l'âme. Or, voir et aimer, c'est toute la vie de l'âme, c'est l'âme tout entière. La vie consciente de la pensée a le cerveau pour organe instrumental; le cœur est l'organe instrumental de l'amour conscient. Sans doute, le cœur ne fait pas plus l'amour que le cerveau ne fait la pensée : la pensée et l'amour ont leurs sources dans l'âme; mais, c'est de l'écho qui revient du corps à l'âme de cette double opération, que l'homme en reçoit l'attestation et le sentiment : à ce point de vue, le cœur est à l'amour ce que le cerveau est à la pensée¹. Que la bonne ou

¹ Ce que nous disons ici sur le rôle du cœur dans la vie psychologique de l'homme semblera contredire des assertions récentes, produites au nom de la physiologie expérimentale. Le désaccord n'est peut-être qu'apparent. Quoi qu'il en soit, nous croyons pouvoir et devoir maintenir sur le point en question les affirmations traditionnelles et unanimes des langues et des peuples. — Cf. *Le cœur de l'homme et le sacré Cœur de Jésus*, par M. A. RICHE, p. 109 et suiv. — Paris, 1878.

la mauvaise disposition de ces organes soit un secours ou un obstacle au libre exercice des fonctions psychologiques, ce n'est un mystère pour personne. L'organisation matérielle du cœur, ayant son contre-coup sur la vie affective de l'âme, plus cette organisation sera parfaite, plus elle contribuera au perfectionnement intérieur de l'amour.

La substitution du cœur de Jésus au cœur de l'homme, est moins facile à expliquer. Il est tout d'abord inadmissible que la sainte humanité du Sauveur soit dépossédée de son propre cœur, de telle sorte qu'il cesse d'être uni hypostatiquement à la personne du Verbe. Il ne l'est pas moins, que le cœur de tel ou tel saint passe dans la poitrine du Christ, à ce point que le Verbe incarné le revendique comme faisant partie de sa personnalité divine.

Au surplus, il est difficile d'entendre comment le cœur physique du Sauveur peut, sans cesser de lui appartenir, devenir le cœur d'un autre, à plus forte raison de plusieurs à la fois. Tout au plus, pourrait on admettre que Jésus-Christ donne alors son cœur, de la même manière qu'il donne son corps dans la communion eucharistique.

L'interprétation la plus naturelle ne serait-elle pas, qu'en substituant son Cœur au cœur préexistant, Notre-Seigneur fait à l'heureuse créature qu'il dépouille et enrichit de cette sorte, un double don ; à son âme, celui de dispositions et de sentiments qui reflètent les affections intimes de son âme divine ; à son corps, celui d'un cœur en harmonie avec l'état intérieur, comme son cœur sacré s'harmonisait avec les élans de son âme¹ ?

Le savant pape Benoît XIV adopta cette interprétation en déclarant vénérable Michel des Saints. Voici ce qu'on lit dans

¹ P. SÉRAPHIN. *Étude sur le Cœur de Jésus*, n. 14, p. 459 : Jésus-Christ, ne pouvant pas donner à cette âme la substance même de son Cœur divin hypostatiquement uni à la personne du Verbe, par un excès d'amour lui en donne toutes les affections.

la Vie de ce serviteur de Dieu, concernant le prodige que nous avons déjà rapporté¹ : « Quelques-uns crurent d'abord que cet échange avait été réel, véritable, physique. Il paraît même que le P. F. Joseph de Jésus-Marie, qui écrivait en 1688, partageait cette opinion et qu'il l'appuyait sur des preuves que nous pourrions déduire, si nous voulions sortir des limites dans lesquelles notre plan nous oblige à nous renfermer. Toujours est-il que ce fait, regardé comme rare et prodigieux, fut examiné avec soin par la sacrée congrégation des Rites, selon les règles de la sévère critique que de telles matières exigent et qui sont dans les habitudes de ce respectable tribunal, véritable aréopage de l'Église catholique. Et comme l'historien ne marche d'un pas sûr que lorsqu'il suit ce guide infallible, en se conformant à son jugement, il doit avertir, en terminant ce récit, que lorsque N. S. P. le pape Benoît XIV déclara l'héroïcité des vertus du bienheureux P. F. Michel, il fit de ses vertus un éloquent panégyrique dans l'église du couvent de Saint-Charles des Espagnols, et dans ce discours il dit, avec ce profond savoir qui lui est propre, que l'échange du cœur de Jésus avec celui de son fidèle serviteur fut un échange mystique et spirituel ; et c'est là maintenant l'opinion de ceux qui se règlent sur le jugement infallible de l'Église². »

L'autorité personnelle du pape Benoît XIV, de glorieuse et savante mémoire, fournit un appui suffisant à une opinion qu'il importe assez peu de décider, sans qu'il soit besoin de recourir à l'infailibilité pontificale, qui ne semble pas s'être exercée en cette occasion.

Ainsi, pour résumer notre appréciation sur les phénomènes

¹ LOUIS de SAINT-JACQUES. *Vie de saint Michel des Saints*, ch. 4, p. 87.

² La S. Congrégation des Rites consacre cette interprétation dans l'office du saint dont nous parlons : « Hunc servum suum fidelè m peculiari voluit illustrare prodigio, quo ipse divini sui cordis mysticam commutationem cum corde illius inire dignatus est. — BREV. ROM. *Pro aliq. locis*, 5 Jul. lect 6.

qui sont l'objet du présent chapitre, la rénovation du cœur peut s'accomplir d'une manière mystique, et on n'est pas obligé de supposer davantage toutes les fois que l'exposé des faits ne semble pas l'exiger. Mais lorsqu'il ressort de témoignages authentiques et sincères que pour avertir plus efficacement des transformations intimes qu'il opère dans ses saints, Notre-Seigneur extrait de leur poitrine, par une action réelle et physique, leur cœur, pour le modifier ou le remplacer, rien n'empêche de prendre ces récits à la lettre. Que si le cœur substitué est le cœur même de Jésus-Christ, les raisons alléguées permettent difficilement d'entendre cette substitution d'un échange réel et physique, et la ramènent à des transformations intérieures et extérieures réalisées sur le modèle du Sauveur, à moins d'y voir une spéciale communication semblable à celle qui se fait dans l'Eucharistie.

CHAPITRE XXXII

AFFRANCHISSEMENT DES INFLUENCES EXTÉRIEURES

Dispense de la loi de la pesanteur. — Suspension, ascension, vol extatiques. — Agilité surnaturelle hors de l'extase. Courses aériennes de sainte Christine l'Admirable. — Énergie de cette attraction ascensionnelle. — — Marche sur les eaux. — Explication de ces phénomènes. — Facilité de pénétrer les corps solides. — L'immobilité, l'invulnérabilité, l'inaltérabilité corporelles. — L'incombustibilité. — Le privilège de se rendre invisible et la manière de l'expliquer.

I. — Nous venons d'étudier les transformations intrinsèques que les saints reçoivent, dans leurs corps, de la vie mystique. Il nous reste à considérer les actions miraculeuses qu'ils exercent au dehors et les réactions auxquelles ils échappent. Relativement au milieu, tous les privilèges se ramènent, en effet, à ce double point de vue : affranchissement et influence; affranchissement des servitudes extérieures, et, autour de soi, influence extranaturelle sur les êtres environnants. Le premier de ces aspects fournit la matière du présent chapitre, le second sera l'objet du chapitre suivant.

Les exemptions les plus multipliées et les plus étonnantes concernent la loi de la pesanteur.

Les êtres corporels sont reliés entre eux comme les anneaux d'une longue chaîne par des actions et des réactions qui se prolongent et se répercutent jusqu'aux derniers confins du

monde physique. A chaque point de l'espace matériel, s'inscrit la résultante des actions réciproques qu'exercent les unes sur les autres les parties qui le composent.

Considérée en général, cette loi primordiale de la matière qui met ses éléments constitutifs en relation de dépendance, de liaison ou, comme s'expriment les philosophes scolastiques, de continuité, porte le nom d'attraction; et, appliquée au rapport avec la masse terrestre des objets qui l'entourent, c'est ce que nous appelons la pesanteur. Tous les corps sont soumis à l'attraction impérieuse qui les pousse vers le centre de la terre, jusqu'à ce que l'équilibre soit établi entre l'action et la résistance; les corps vivants eux-mêmes la subissent. Cependant la vie organique est une sorte de lutte et de réaction contre cet asservissement de la matière par la matière, et, plus le principe de la vie est puissant et dégagé, plus le corps qu'il anime et qu'il commande semble soustrait aux servitudes extérieures. Une âme vaillante communique aux membres et aux organes quelque chose de la prestesse et de l'agilité de l'esprit.

Dans la vie mystique, cette spiritualisation est souvent portée jusqu'au miracle. Laissant de côté les phénomènes ordinaires qui résultent de la simple influence de l'âme sur le corps, comme une marche facile, légère, précipitée, des mouvements vifs et rapides, sous l'impulsion d'un transport intérieur: faits d'ailleurs dont nous avons signalé le caractère merveilleux en parlant de l'extase et de la jubilation; — présentement, nous voulons seulement mentionner ces dérogations à la loi physique de la pesanteur que l'action vitale ne suffit pas à expliquer.

II. — Elles se produisent principalement dans l'extase et à des degrés divers. Il est peu d'extatiques qui n'aient été vus, une fois ou une autre, dans leurs ravissements, élevés au-dessus de terre, suspendus en l'air sans appui, flottant parfois et se balançant au moindre souffle.

« Dans le ravissement, écrit d'elle-même sainte Térèse¹, mon corps devenait si léger qu'il n'avait plus de pesanteur, à ce point, que quelquefois je ne sentais plus mes pieds toucher à terre. » Lorsque Marie² d'Agréda était saisie par l'extase, son corps s'élevait également comme s'il n'eût eu aucun poids naturel, et un souffle, même lointain, la faisait osciller et mouvoir comme une plume légère. On citerait de ces exemples par centaines. On raconte en particulier de plusieurs saints prêtres, entre autres de saint Pierre d'Alcantara³, de saint Philippe⁴ de Néri, de saint François Xavier⁵, de saint Joseph⁶ de Copertino, de saint Paul⁷ de la Croix, qu'ils avaient à l'autel de ces extases aériennes.

Parfois ce n'est pas une simple élévation au-dessus du sol, mais une véritable ascension dans les airs. Dominique⁸ de Jésus-Marie, religieux carme, si célèbre par ses extases, s'élevait au point que ses frères pouvaient à peine, en étendant leurs bras, toucher la plante de ses pieds. Saint Pierre d'Alcantara⁹ atteignait quelquefois, dans ses transports, jusqu'aux

¹ *Sa Vie*, ch. 20.

² XIM. SAMANIEGO, *Vie de la Vén. mère Marie de Jésus*, trad. par Croset, ch. 9, p. 87.

³ FR. LAURENT. BB. 19 oct., t. 56, p. 734, n. 138 : Antequam ad sanctissimi corporis communionem pervenisset, vehementi raptu per tres horas ultra cubitum a terra sublevatus, etc.

⁴ BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 584, n. 359 : Cum pridie Sacrum faceres atque in aere sublimem te viderem.

⁵ BOUHOURS. *Vie de S. François Xavier*, l. 6, p. 557 : De temps en temps, durant le sacrifice de la messe, lorsqu'il venait de prononcer les paroles de la consécration... on le vit élevé de la sorte.

⁶ PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1035, n. 93 : Vidit illum... ad elevationem consecratæ hostiæ tribus palmis a terra elevari.

⁷ STRAMBI. *Vie du B. Paul de la Croix*, l. 2, c. 3, t. 1, p. 301 : Le serviteur de Dieu s'éleva en l'air à la hauteur de deux palmes, et cela, à deux reprises, avant et après la consécration.

⁸ CARAMUEL. *Dominicus*, c. 5, p. 138 : Crebro raptus in ecstasim a terra elevabatur; et ad altitudinem tantam interdum, ut Religiosi vix potuerint ejus in aere pendentis corporis plantas manibus tangere.

⁹ FR. LAURENT. BB. 19 oct., t. 56, p. 764, n. 239 : Ita ut orans in choro et in Dei contemplatione absorptus, usque ad laquearia spiritus ardore ferretur.

lambris du chœur. Un jour de l'Ascension, tandis qu'elle psalmodiait au jardin entre deux de ses compagnes, la bienheureuse Agnès¹ de Bohême, soudainement ravie, s'éleva à leurs yeux dans les airs, où elles la perdirent bientôt de vue; et ce ne fut qu'après une heure qu'elle reparut, le visage rayonnant de grâce et de joie. Plusieurs fois, pendant ses oraisons contemplatives, sainte Colette² disparaissait entièrement dans l'espace, aux regards de ses sœurs.

Certaines extases impriment au corps un mouvement prompt et impétueux que l'on a justement qualifié de vol. Saint Pierre³ d'Alcantara, entendant chanter dans le jardin du couvent, par un frère qui s'exerçait à l'office, les premières paroles de l'Évangile selon saint Jean : *IN PRINCIPIO ERAT VERBUM*, est soudain ravi hors de lui-même; et, se ramassant *en boule* par une sorte d'instinct irrésistible, ne touchant plus à terre, il s'élançait, traverse avec une incroyable célérité, sans blessure ni accident, trois portes fort basses qui conduisaient à l'église, et vient se reposer devant le grand autel, où ses frères qui couraient après lui le retrouvent abîmé dans l'extase. Il lui arrivait souvent de s'agenouiller au pied des arbres, et là, saisi par l'extase, il s'élevait, avec la légèreté de l'oiseau, jusqu'aux plus hautes branches. Le bienheureux Philippin⁴, lui aussi de l'ordre de Saint-François, demeurait suspendu dans les airs, par-dessus les grands chênes, comme un aigle qui plane librement.

¹ BB. 6 mart., t. 7, p. 510, n. 10 : *Eo die quo Ascensum Domini in cœlis Ecclesia solennem agit, cum in horto inter Benignam et Priscam virgines psalleret, rapta ex medio illarum, vix in hora illis reddita fuit.*

² Ét. de JULIERS. BB. 6 mart., t. 7, p. 558, n. 83 : *Pluries visa fuit prædictis Religiosis corporaliter elevata sic in altum in aera, quod ipsarum penitus frustrabatur intuitus, ab earum oculis evanescens.*

³ Fr. LAURENT. BB. 19 oct., t. 56, p. 764, n. 239 : *Sæpe ad radices arborum genuflexus, supremos ramos velut avis volando attingere videbatur; aliquando ab horto ad ecclesiam subito impetu per aera ducebatur.*

⁴ BB. 25 apr., t. 12, p. 408, n. 6 : *Ad consortia rapiebatur Angelorum, supra altissimas quasque arbores elevatus. Viderunt eum aliquando... immobiliter in aere hærentem supra ilices proceras.*

Ces prodiges surabondent dans la vie du bienheureux Joseph¹ de Copertino. On le voyait s'envoler aux voûtes de l'église, sur les bords de la chaire, le long des murailles où pendaient le crucifix ou quelque image pieuse, vers les statues de la sainte Vierge et des saints, planer sur l'autel et autour du tabernacle, s'élançer dans les airs et aux cimes des arbres, se tenir et se balancer sur les plus petites branches avec la légèreté d'un oiseau, franchir d'un bond de grandes distances. Une parole, un regard, le moindre incident ayant trait à la piété le jetaient dans ces transports. Nous voudrions pouvoir décrire quelques-unes de ces scènes que le monde taxerait d'étranges et de ridicules, et que nous trouvons admirables, parce qu'elles attestent la merveilleuse puissance des âmes saintes sur le corps et sur la nature, et mieux encore sur le cœur de Dieu, qui les affranchit à son gré des servitudes vulgaires; mais ces descriptions prolongées n'entrent point dans notre dessein.

III. — L'agilité surnaturelle se manifeste encore hors de l'extase, et sous les formes multiples que nous venons de décrire. Marguerite² du Saint-Sacrement passait presque instantanément d'un point à un autre. On la trouvait au chœur, à l'infirmerie, à la salle des exercices, sans même que les portes fussent ouvertes, et plusieurs fois ses sœurs la virent soulevée au-dessus du sol, comme si son corps n'avait plus de pesanteur. Un jour qu'elle allait cueillir un raisin pour une malade, elles l'aperçurent s'élevant comme sans effort jusqu'à la hauteur du fruit, le détacher et revenir à terre. Anne-Catherine Emmerich³ raconte d'elle-même que, remplissant les fonctions de sacristine, elle grimpa et se tenait debout sur les fenêtres, sur les corniches, sur des ornements en relief; qu'elle nettoyait tout en des endroits humai-

¹ PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1020 et seq.

² L. de CISSEY. *Vie de Marguerite du Saint-Sacrement*, c. 16, p. 199.

³ SCHMOEGER. *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, xv, t. 1, p. 243.

nement inaccessibles, sans éprouver de frayeur ni d'inquiétude, accoutumée qu'elle était dès l'enfance à être assistée par son bon ange, et se sentant d'ailleurs portée et soutenue en l'air par une invisible vertu.

Non seulement l'agilité et la simple ascension se rencontrent hors de l'extase, mais encore le vol dans ce qu'il a de plus merveilleux. Sainte Christine, surnommée l'Admirable, nous en offre un incomparable exemple. Nous n'avons pas à discuter ici le caractère historique des étonnantes excentricités attribuées à cette sainte, que les Bollandistes eux-mêmes qualifient de paradoxale; il nous suffit que ces savants auteurs aient accepté les récits qui la concernent et les aient déclarés, dans la partie du moins que nous alléguons, dignes de respect et de créance¹. Omettre de tels récits par crainte du scandale que l'incrédulité peut s'en faire, *serait céder* à un respect humain qui aurait dû nous arrêter depuis longtemps et qui nous paraît aussi contraire à la piété qu'à la science. Voici en quelques mots le précis de cette singulière existence.

Christine² naquit à Saint-Trond, dans la province de Liège, vers le milieu du XII^e siècle. Orpheline de bonne heure, elle demeura avec deux sœurs, ses aînées, et fut occupée à garder les troupeaux dans les champs. Mais, activées par la contemplation, les ardeurs de son âme devinrent si intenses, que son corps ne put y résister. Elle tomba malade et mourut. Le lendemain on porta sa dépouille à l'église pour la cérémonie des funérailles. A l'AGNUS DEI de la messe qu'on

¹ BB. 24 jul., t. 32, p. 637, n. 2 : De nostræ Sanctæ, quantumcumque paradoxæ, mirabilibus mox temere non judicemus.

² THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. t. 32, p. 651, n. 4 et 5 : Memorabilis Christi virgo Christina ex oppido S. Trudonis in Hasbania honestis parentibus oriunda fuit... Ex interno contemplationis exercitio virtute corporis infirmata, vita excederet... Mane ergo facto, ad ecclesiam deportatur. Cumque pro depositione ejus missarum oblatio fieret, subito commotum corpus exsurrexit in feretro, statimque instar avis evecta, templi trabes ascendit... A presbytero ecclesiæ sacramento constricta, est coacta descendere.

célébraient pour elle, on la vit tout à coup se remuer, se lever dans son cercueil et s'envoler comme un oiseau jusqu'à la voûte du temple. Tout le monde s'enfuit épouvanté, à l'exception de la sœur aînée, qui demeura là immobile, mais non sans frayeur, jusqu'à la fin de la messe. Sur le commandement du prêtre, Christine descendit sans se faire aucun mal et s'en revint à la maison, où elle prit son repas avec ses sœurs. Elle raconta ensuite aux amis venus pour la questionner, qu'aussitôt après sa mort les anges l'avaient successivement transportée au purgatoire, dans l'enfer, au paradis. Là, le choix lui avait été donné de demeurer à jamais dans ce lieu ou de retourner sur la terre, pour y travailler, par ses souffrances, au rachat des âmes du purgatoire, ce qu'elle avait accepté sans hésitation¹.

Le purgatoire ne devait point lui manquer, car dès lors commence pour cette admirable vierge la vie la plus étrange. La présence et l'odeur des hommes lui est insupportable ; pour l'éviter elle s'enfuit dans les déserts, s'envole sur les arbres, au sommet des tours, aux pignons des églises, sur tous les points élevés. On la croit possédée, on la poursuit, on l'atteint à grand'peine et on la lie avec des chaînes de fer. Mais elle se dégage et reprend ses courses aériennes, allant d'un arbre à l'autre comme l'eût fait un oiseau. La faim cependant la presse ; elle invoque alors le Seigneur, et, contre toutes les lois de la nature, ses seins distillent un lait abondant dont elle se nourrit pendant neuf semaines². Une se-

¹ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. t. 32, p. 651, n. 6 et 7 : Statim, inquit, ut defuncta sum, susceperunt meam animam ministri lucis, angeli Dei, et deduxerunt me in quemdam locum tenebrosum... Hic locus purgatorius est. Inde deduxerunt ad tormenta inferni... Post hæc delata sum in paradysum... Et Dominus... Optionem propono : aut nunc scilicet permanere mecum ; aut ad corpus reverti... Respondi... velle reverti.

² *Ibid.*, p. 652, n. 9 : Cum Christina hominum præsentias miro horrore fugeret in desertis, in arboribus, in summitatibus turrium vel templorum, vel quarumlibet rerum sublimium, putantes eam plenam dæmonibus, tandem cum magno labore captam vinculis eam ferreis manciparunt...

conde fois, elle tombe entre les mains de ceux qui la poursuivaient, mais elle leur échappe encore et s'en vient à Liège demander à un prêtre la divine Eucharistie. Munie de cet aliment céleste, elle sort de la ville, emportée par l'esprit avec la rapidité d'un tourbillon, traverse la Meuse, légère comme un fantôme, et recommence sa vie errante, loin des demeures humaines, aux cimes des arbres et des tours, souvent sur les pieux qui bordaient les haies, sur les branches les plus minces, où elle se reposait et se balançait comme un passereau ¹.

Honteux de ces apparentes extravagances, que le public attribuait à une légion de démons, ses sœurs et ses amis payèrent pour la ressaisir un méchant homme, très-fort, qui se mit à sa poursuite. Ne parvenant pas à l'atteindre de ses mains, il la joignit néanmoins d'assez près pour lui briser l'os de la jambe d'un coup de massue, et ce fut en cet état qu'il la ramena à ses sœurs. Par compassion, elles la firent conduire sur une charrette à un médecin de Liège, en lui recommandant à la fois et de la guérir et de la retenir captive. Celui-ci l'enferma dans une cave qui n'avait d'autre ouverture que l'entrée, l'attacha fortement à une colonne et referma la porte, après avoir appliqué au membre fracturé les bandages convenables. Dès qu'il se fut retiré, Christine rejeta cet appareil, estimant indigne de recourir à un autre médecin que le Sauveur Jésus. Son espoir ne fut pas trompé. Une nuit l'esprit de Dieu vint fondre sur elle, brisa ses

Vinculis et compedibus solutis, evasit... Cumque egeret cibo..., petivit supplex... Nec mora : ad se reflectens oculos, videt aridas mammas virginei pectoris sui contra ipsa naturæ jura lactis stillare dulcedinem... Novem hebdomadibus proprio virginei lactis ubere nutrita est.

¹ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. t. 32, p. 652, n. 10. Liberata enim a Domino, venit apud Leodium civitatem... et petiit corpus Christi... Quodam impetu commota difugiens civitatem, egressa est... Usque ad fluentem Mosæ fluminis insecuti sunt... Cernunt stupidi ante se in vero corpore feminam quasi phantastico profundos aquæ gurgites introire, et per aliam fluminis ripam ab aquis immunem exire.

chaînes, la guérit de sa blessure, et elle, libre, de courir et de trépigner de joie dans ce cachot, louant et bénissant Celui pour qui seul elle avait résolu de vivre et de mourir. Bientôt, son esprit se sentant à l'étroit entre ces murs, elle parvint, à l'aide d'une grosse pierre, à s'ouvrir une issue, et, prompte comme le trait qui s'échappe de l'arc puissamment tendu, elle s'élança au dehors et reconquit sa liberté¹.

Reprise une troisième fois, elle fut liée avec des chaînes à un banc de bois, si étroitement que ses chairs furent bientôt entamées. Accablée de souffrances auxquelles vint s'ajouter le tourment de la faim, elle recourut de nouveau au Seigneur, et l'on vit alors couler de ses mamelles, ainsi que nous l'avons déjà raconté, une huile limpide dont elle arrosa son pain et oignit ses plaies. Attendries à ce spectacle, ses sœurs, jusque-là inhumaines par incrédulité, lui ôtèrent ses chaînes et lui permirent de suivre en toute liberté l'esprit qui l'animait. Elle continua, en effet, ses saintes folies pendant de longues années, car il s'écoula quarante-deux ans entre sa première résurrection et sa mort, qui arriva vers l'an 1224².

IV. — Cette puissance ascensionnelle se produit quelquefois avec une telle énergie, qu'aucun obstacle n'est capable de la contenir. Ce que nous venons de raconter de Christine l'Admirable suffirait à le prouver ; mais ce n'est pas le seul exemple. Signalons encore saint Joseph³ de Copertino, en qui

¹ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. t. 32, p. 653, n. 47 et 48 : Pro his et hujusmodi, sorores ejus et amici erubescens non modice, eo quod eam homines plenam dæmonibus reputarent, nequissimum quemdam et fortissimum virum conveniunt, qui, accepta mercede, eam insequeretur ac caperet...; semel tandem attingens eam, tibiam ipsius clava confregit... Deducta est ergo apud Leodium in curru. Consciens autem medicus fortitudinis illius, eam in cellario ex omni parte munito... inclusit... Nocte quadam, cum divinitatis in eam spiritus irruisset, solutis vinculis, sanata ab omni incommodo per aream cellarii deambulabat, etc.

² *Ibid.*, p. 659, n. 54 : Vixit autem postquam primo resurrexit a mortuis quadraginta duobus annis, et defuncta est anno circiter ab Incarnatione Domini MCCXXIV.

³ PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1022, n. 37 et 38 : Rogatus a Josepho

semblent se réunir toutes les merveilles de la vie extatique. Un jour de l'Immaculée Conception, il invite le Père gardien à redire avec lui : *PULCHRA MARIA!* « Marie est belle! » Et, dès qu'il a répété ces paroles, le saint, entrant en extase, saisit à bras-le-corps son supérieur et l'emporte avec lui dans les airs, l'un et l'autre redisant de concert : *PULCHRA MARIA! PULCHRA MARIA!* Une autre fois, on lui amène un gentil-homme atteint de démente, pour qu'il obtienne de Dieu sa guérison. Le saint le fait mettre à genoux, et lui posant la main sur la tête : « Seigneur Baltazar, lui dit-il, soyez sans crainte; je vous recommande à Dieu et à sa très-sainte Mère. » Au même instant il pousse le cri accoutumé qui annonce l'extase : « Ah! » saisit cet homme par les cheveux, s'élève avec lui dans l'espace, où il le tient suspendu pendant quelque temps, et, quand ses pieds retrouvent terre, le malade était guéri.

V. — L'ascension aérienne n'est pas la seule forme de l'agilité surnaturelle; elle se produit aussi par la marche sur les eaux. L'Évangile¹ nous en offre les premiers exemples. On sait que le Sauveur marchait sur les flots comme sur la terre ferme, et qu'il accorda au prince des apôtres de s'avancer vers lui sur les vagues agitées. Le prodige s'est reproduit mille fois sur la mer, sur les lacs, les fleuves et les rivières, pour attester que Dieu se plaît à affranchir ses saints des servitudes naturelles.

Le Bréviaire romain² signale, parmi les plus éclatants

ut secum repeteret, Pulchra Maria, vidit se ab eo apprehensum constrictumque ad latera, et ab ipso et cum ipso sæpius exclamante : Pulchra Maria! Pulchra Maria! in aera sublatum... Quidam vir nobilis, amens et furiosus..., in sedili ad Josephum delatus est... Servus Dei, manu capitij ejus imposita, ait : Domine Baltazar, ne metue, etc. Hæc dicens apprehendit capillos ejus..., sustulit se e terra et ipsum per capillos secum elevatum brevi tempore in aere sic detinuit.

¹ *Matth.* xiv, 25-31.

² 23 jan., lect. 6. Multa patravit miracula; inter quæ illud clarissimum, quod ex insula Baleari Majori Barcinonem reversurus, strato super aquas pallio, centum sexaginta millia sex horis confecerit.

miracles attribués à saint Raymond de Pégnafort, sa traversée de l'île Majorque à Barcelone, c'est-à-dire une étendue de mer de cent soixante milles, que lui et son compagnon franchirent en six heures, sans autre nacelle que son manteau.

Saint Hyacinthe, ne trouvant pas de batelier pour traverser la Vistule, se munit du signe de la croix et entra résolument dans le fleuve, dont les eaux devinrent fermes sous ses pieds. Mais ses compagnons, moins confiants, n'osaient le suivre. Il revient donc à eux, et, étendant son manteau sur les ondes, il les fait monter dessus et les conduit ainsi à l'autre rive sous les yeux d'une foule nombreuse. L'Église a immortalisé ce miracle en le consignait dans la bulle de canonisation¹ et dans la légende du Bréviaire².

Dans une autre rencontre, le même saint renouvelle ce prodige d'une manière encore plus éclatante³. Les Tartares venaient d'escalader d'assaut la ville de Kiev et livraient déjà tout au pillage, lorsqu'on avertit le saint, qui était à l'autel, qu'il n'y avait pas un instant à perdre, s'il voulait se sauver avec toute sa communauté. Il se rend à cet avis, et, sans quitter les vêtements sacrés, il prend dans ses mains le saint ciboire et se met en devoir de sortir. Vers le milieu de l'église, il entend une voix forte et plaintive qui part d'une statue de la Vierge, en albâtre, du poids de huit à neuf cents livres : « Mon fils Hyacinthe, lui crie-t-elle, tu m'abandonnerais aux profanations des Tartares ! Emporte-moi avec toi. — Glorieuse Vierge, répond le dévot serviteur, cette image est

¹ CLÉMENT VIII. *Bulla canoniz.* 1594. — Bull. p. 26.

² BREV. ROM. 16 aug., lect. 6. Inter quæ (miracula) illud insigne, quod Vandalum fluvium prope Visogradum, aquis redundantem, nullo navigio usus trajecit, sociis quoque expanso super undas pallio traductis.

³ BB. 16 aug., t. 37, p. 316, n. 40-41 : *Historiæ autem veritas sic habet... Ipso aî altare sacra mysteria perficiente... ecce subito ex repentino Tartarorum incursu clamor in urbe exortus est... Accepto ex sacrario divinissimo Sacramento, fugere cœpit. Et cum mediam ecclesiam transiisset, imago gloriosæ Virginis ex lapide alabastrino, pondere quatuor vel quinque talentorum, magna voce post ipsum clamare cœpit... Substracta fratribus suis cappa, siccis pedibus in alteram partem fluminis trajecit.*

si pesante ; comment pourrais-je la porter ? — Prends , mon Fils en allégera le poids. » Le saint, tenant d'une main la sainte Eucharistie, saisit de l'autre la statue devenue aussi légère qu'un roseau, et, chargé de ce double trésor, il passe sain et sauf avec les siens à travers les barbares qui déjà envahissent le monastère, et arrive sur les bords du Dnieper. Là, de sa chape il fait une barque à ses frères, et lui, traverse à pied sec le fleuve dans toute sa largeur, en imprimant sur les eaux la trace de ses pas. Nous aurions bien d'autres faits semblables à raconter, car ils abondent dans les vies des saints ; mais nous devons clore ces récits pour en rechercher l'interprétation.

VI. — Nous ne nous arrêterons pas aux explications rationalistes et fantaisistes de Görres¹, qui, avec un sérieux auquel ses lecteurs ne sont pas tenus, essaie de ramener ces miracles de la sainteté à une transformation physiologique où « l'élément de l'air prend dans l'homme le dessus sur les autres », où « l'oiseau se développe en lui, pour ainsi dire, l'emporte sur la brute, et, se dégageant de son enveloppe, s'envole joyeusement vers la lumière supérieure qui l'attire ». Avec Joseph Lopez Ezquerro², reproduit par Scaramelli³, nous aimons mieux voir dans ce dégagement des

¹ *Mystique*, l. 4, ch. 23, t. 2, p. 367.

² *Luc. myst.* Tr. 5, c. 30, n. 339, p. 127: Videmus etiam in hac elevatione quasi dotes corporis, quandoquidem reperitur, licet imperfecte, IMPASSIBILITAS; siquidem neque pœnam neque molestiam patitur, nec acus punctum dolet; SUBTILITAS, quia redditur quasi diaphanum, et crystallinum, et potius videtur cœleste quam terrenum; AGILITAS, nam a terra in altum extollitur, ibique elevatum diu perstat, et ad tenuissimum flatum, amissa omnino ejus gravitate, circumducitur; CLARITAS, quia manet formosum, rubicundum, et splendens.

³ *Dirett. Mist.* Tr. 3, c. 30, n. 276, p. 246: L'altra autorità, appoggiata al commune parere de' Dottori mistici, è quella... cioè che la contemplazione è una beatitudine imperfetta dell' anima... Si scorge di fatto nei corpi di quei Servi di Dio... un' ombra di dette doti... Ma più chiaramente si scuopre in essi la dote dell' agilità in quelle stupendi elevazioni, per cui si sollevano prestamente in alto, e vi perseverano lungo tempo sospesi, divenuti mobili a guisa di leggerissima piuma.

attractions terrestres une communication anticipée et miraculeuse de l'agilité des corps glorieux. C'est dans la contemplation que se produisent régulièrement ces phénomènes; hors de là, ce ne sont que des exceptions passagères; et la contemplation, au sentiment des docteurs mystiques, est une sorte de prélude de l'éternelle béatitude: c'est pourquoi elle commence dans le corps ce que la glorification y consommera pendant l'éternité.

VII. — Au miracle de l'agilité se rattache celui de la pénétration des corps solides. Après sa résurrection, le Sauveur apparaît à ses disciples, quoique les portes de la maison où ils étaient réunis fussent fermées¹. Saint Raymond² de Pégnafort entre également dans son couvent, les portes étant closes. Saint Dominique³ et un frère convers de l'ordre de Citeaux qui l'accompagnait, arrivent un soir devant une église qu'ils trouvent fermée. Ils s'agenouillent à la porte; mais à peine ont-ils commencé leurs prières qu'ils se voient, par une faveur mystérieuse, introduits dans le saint lieu, où ils passèrent la nuit à bénir le Seigneur.

Ce don, qui supprime toutes les résistances de la matière, nous paraît consister dans une jouissance prématurée de la subtilité corporelle promise aux bienheureux. Ce dégagement de l'espace extérieur est comme un prélude de l'entière liberté de la gloire⁴.

VIII. — L'indépendance vis-à-vis des éléments extérieurs

¹ *Joan.* xx, 19.

² *BREV. ROM.* 23 jan., lect. 6. Suum cœnobium, januis clausis, fuerit ingressus.

³ *BB.* 4 aug., t. 35, p. 568, n. 47. Venit etiam aliquando famulus Omnipotentis cum quodam converso Cisterciensis ordinis..., ad unam ecclesiam sero, et invenit eam clausam: qui, cum orassent ad ostium, intus se subito, clausis januis, mirabiliter invenerunt.

⁴ *SCARAMELLI. Dirett. Mist.* Tr. 3, c. 30, n. 276, p. 246: Si scorge ancora nei loro corpi un vestigio di quella dote che chiamasi sottigliezza..., e alcuni, como narrasi nelle loro istorie, sono entrati nelle stanze a porte chiuse con quella facilità con cui il raggio de sole penetra in un cristallo.

se manifeste encore par la résistance aux actions qu'ils exercent.

Tantôt c'est une immobilité qui rend vains toutes les impulsions et tous les efforts. Un jour que le bienheureux Gilles¹ des Frères - Prêcheurs demeurait suspendu en l'air par l'extase, son compagnon et les gens de la maison où ils étaient, tentèrent de ramener son corps à terre ; ils ne parvinrent même pas à le faire changer tant soit peu de position. Sainte Lucie², la martyre de Syracuse, menacée des lieux infâmes, devint si immobile, que ni les bourreaux qui avaient ordre de l'enlever, ni plusieurs paires de bœufs auxquels on l'attacha avec des cordes, ne purent jamais la faire remuer.

Tantôt c'est dans le corps une invulnérabilité contre laquelle viennent se briser les armes et tous les engins de tortures. Parmi les prodiges de cette sorte, sans nombre dans les actes des martyrs, qu'il nous suffise de rappeler la roue de sainte Catherine³, qui vole en éclats à la prière de cette célèbre martyre. D'autres fois, c'est le poison qui perd sa vertu sur le corps des saints, comme on le voit en saint Antoine⁴ de Padoue, qui, après avoir fait dessus le signe de la croix, mange, en preuve de la foi catholique, les mets empoisonnés que les hérétiques lui présentent, et n'en reçoit

¹ ANDRÉ de RÉSENDE. BB. 14 maii, t. 16, p. 409, n. 15. Absorptus est, ut terra elevatus, nullo sustentante, penderet immobilis. Quod cernens socius ejus..., aliquot frustra impulsioneibus et attractionibus illum nitebatur deponere: non enim modo moveri de loco non potuit, sed nec etiam vel leviter inclinari.

² BREV. ROM. 13 dec., 6 lect. Luciam eo trahi jussit ubi ejus virginitas violaretur. Sed divinitus factum est ut firma virgo ita consisteret, ut nulla vi de loco dimoveri posset.

³ BREV. ROM. 25 nov., lect. 6. Rota expeditur crebris et acutis præfixa gladiis, ut virginis corpus crudelissime dilaceraretur. Quæ machina brevi, Catharinæ oratione, confracta est.

⁴ BB. 13 jun., t. 23, p. 217, n. 6. Suadent ergo cibum sumat appositum, promittentes, quod si sibi nil nocuerit, fidei Evangelii adhærebunt perpetuo... Cibo ergo sumpto, sanus apparuit nec sensit in corpore aliquid nocuenti.

aucun dommage ; dans le martyr saint Victor¹, qui deux fois subit victorieusement la même épreuve, au nom de Jésus-Christ ; dans le bienheureux apôtre saint Paul², qui, mordu par une vipère dans l'île de Malte, la secoue sur le feu et n'en ressent aucun mal ; en un grand nombre d'autres saints, en qui s'est réalisée la parole du Sauveur³ : « En mon nom, ils prendront les serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur nuira point. »

Ce privilège est comme un essai de l'impassibilité glorieuse dont jouiront les élus⁴.

IX.— Parmi les agents naturels, le plus énergique est le feu. Le feu lui-même respecte les favoris de la grâce. On ne saurait compter le nombre des martyrs que les flammes n'osaient atteindre. Les uns, jetés, comme autrefois les compagnons de Daniel⁵, dans des fournaises ardentes, en sortent sans avoir perdu un cheveu ; tels saint Victor⁶, saint Éphyse⁷, sainte Christine⁸. D'autres, comme saint Jean⁹ l'Évangéliste, sont plongés dans des chaudières d'huile bouillante et y retrouvent la vigueur de la jeunesse ; ceux-ci, comme saint Clément¹⁰ d'Ancyre et ses compagnons, sont arrosés d'huile, de poix et de soufre embrasés, et demeurent intacts ; ceux-là, comme saint Polycarpe¹¹ et sainte Agnès¹², sont placés sur des bûchers dont les flammes, au lieu de les consumer, les envi-

¹ BB. 14 maii, t. 16, n. 266, n. 4 : Tunc jussit confici venenum mortiferum et dari in carnibus a malefico, ut ederet ab eis... Et manducavit S. Victor et non est mortuus.

² Act. xxviii, 5.

³ Marc. xvi, 18.

⁴ SCARAMELLI. *Direct. Mist.* Tr. 3, n. 276, p. 246. Si vedi in essi un non so che di impassibilità.

⁵ Dan. iii.

⁶ BB. 14 maii, t. 16, p. 266, n. 3.

⁷ MARC. BB. 15 jan., t. 2, p. 285, n. 32.

⁸ BB. 24 jun., t. 32, p. 527, n. 15.

⁹ TERTULL. *De Præscript. hæret.* c. 36, p. 245.

¹⁰ BB. 23 jan., t. 3, p. 80, n. 34.

¹¹ BB. 26 jan., t. 3, p. 319, n. 13.

¹² S. AMBR. BB. 21 jan., t. 2, p. 716, n. 11.

ronnent d'un rempart protecteur, ou se retournent contre ceux qui les allument.

Le prodige ne se rencontre pas seulement dans les martyrs, mais encore très-fréquemment dans la multitude des autres saints. Il en est qui portent entre leurs mains, sur leur poitrine et leurs habits des charbons ou des fers brûlants, qui, sans s'éteindre ni se refroidir, suspendent momentanément toute action combustive et délétère, ainsi qu'on le raconte, entre cent autres, de saint Duthac¹, de saint Lambert², de saint Jole³. Plusieurs, cédant à une inspiration secrète du Saint-Esprit, ont accepté l'épreuve du feu : tantôt en témoignage de la divinité de l'Évangile, comme saint Boniface⁴ de l'ordre des Camaldules, qui, pour convaincre le roi des Russes de la vérité de sa prédication, traverse sain et sauf un immense brasier ; tantôt, en preuve de leur innocence, comme l'impératrice sainte Cunégonde⁵, qui se justifia de l'infâme accusation d'avoir manqué à la foi conjugale, en marchant les pieds nus sur des socs de charrue embrasés ; tantôt en signe de dessein particulier de la Providence, par exemple, sainte Christine⁶ l'Admirable, qui, ayant accepté, ainsi que nous l'avons dit, de revenir à la vie pour se vouer au soulagement des âmes du purgatoire, entrainé dans des fours ardents, dans des chaudières pleines d'eau bouillante, y souffrait de telles douleurs qu'elle poussait des cris lamentables, et cependant en sortait sans aucune trace de brûlure.

Les extatiques semblent particulièrement soustraits à la loi de la combustion. Il arrivait souvent à sainte Catherine⁷ de Sienne de tomber dans le feu pendant ses transports

¹ BB. 8 mart., t. 7, p. 798, n. 4.

² BB. 19 mart., t. 9, p. 37, n. 5.

³ BB. 9 jun., t. 22, p. 251, n. 1.

⁴ S. PIERRE DAMIEN. BB. 19 jun., t. 24, p. 760, n. 6.

⁵ BB. 3 mart., t. 7, p. 271, n. 2.

⁶ THOMAS de CANTIMPRÉ. BB. 24 jul., t. 32, p. 652, n. 11.

⁷ RAYMOND de CAPOUE. BB. 30 apr., t. 12, p. 894, n. 127: Ipsam de igne

et d'y rester même plusieurs heures sans avoir aucun mal, sans que ses vêtements fussent endommagés. L'extase portait souvent saint Joseph¹ de Copertino vers le tabernacle, au milieu des cierges et des lampes allumées, et jamais le feu ne prit à ses vêtements. Un jour qu'il priait dans l'église d'un couvent à Naples, on l'entendit tout d'un coup pousser un cri et on le vit s'élançer vers l'autel, voltiger, les bras étendus en croix, entre les cierges et les fleurs: « Il brûle, il brûle! » crient les religieuses effrayées; mais lui, sans avoir rien dérangé et sans que la flamme l'ait atteint, revient d'un vol léger se remettre à genoux à terre, en répétant avec transport ces paroles: « Ah! la Bienheureuse Vierge! ah! la Bienheureuse Vierge! » Un incendie venait d'éclater au monastère du Rosaire et menaçait l'église où saint Pierre² d'Alcantara était en prière. Les frères, s'approchant du bienheureux, parlent d'emporter ailleurs le saint Sacrement: « Ne craignez rien, leur dit-il, Dieu nous viendra en aide. » Puis, se levant, il se dirige vers l'ermitage voisin où le feu faisait le plus de ravage, entre au milieu des flammes, en retire quelques tables à demi consumées; et les flammes, comme dociles à son commandement, diminuent et s'éteignent, sans avoir osé l'atteindre.

trahens, invenit et corpus et indumenta in nullo penitus læsa fuisse ab igne; imo nec vestigium nec odorem ignis apparere in eis. Et quod plus est..., pluribus horis in igne fuisse credatur... Nec tantum semel hoc in ea ignis miraculum accidit, imo fuit sæpius repetitum.

¹ PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1021, n. 29-34: Tabernaculum sanctissimi Sacramenti complexus, quarta circiter parte horæ suaviter raptus hæsit, nec tamen ullum e cereis ardentibus, quorum altare plenum erat, interim dejecit, nec ulla ipsius vestimenti pars igne contacta est... Membris inter flores et ardentes cereos ita insertis, ut moniales altis vocibus exclamarent: Aduritur, aduritur! Verum ille... illæsus reversus est.

² F. LAURENT. BB. 19 oct., t. 56, p. 726, n. 121. Flamma vorax forte accensa appropinquabat ecclesiæ... Mox egressus ad propinquum eremitorium, ubi incendium grassabatur..., flammam tunc recta ingreditur, atque inde tabulas aliquas correptas projicit in medium. Mirum visu, quod statim, quasi ipso imperante, flamma decresceret, nec ipsi, nec cuiquam alteri rei ultra noceret, donec brevi extingueretur.

Il ne faudrait pas conclure de ces faits que l'extase communique régulièrement l'incombustibilité : l'expérience démontre, au contraire, que ce privilège n'est que l'exception. Si l'on soumet les extatiques à l'action du feu, ils ne sentent rien, à la vérité, en plein transport : mais dès qu'ils reviennent à eux-mêmes ils éprouvent, comme tout le monde, la douleur de la brûlure et ils en gardent la trace sur leurs membres. Pour ne citer qu'un exemple, saint Michel¹ des Saints avait coutume dans ses extases d'étendre les bras en croix ; or un jour, pendant qu'il était à l'autel, il fut soudainement ravi, et sa main rencontra un cierge allumé dont la flamme fit dans les chairs une profonde blessure.

X. — Sur l'indépendance du monde extérieur, il nous reste à signaler un dernier prodige, celui d'échapper aux regards par l'invisibilité, prodige non moins admirable que ceux que nous venons de raconter, et dont on cite un certain nombre d'exemples.

Violente, reine d'Aragon, par un sentiment de curiosité facile à concevoir dans une personne de son sexe, demanda à saint Vincent² Ferrier la faveur de visiter sa chambre. L'homme de Dieu refusa de se prêter à une semblable condescendance, et la souveraine, supportant impatiemment ce refus, ordonna qu'on lui ouvrit de force la cellule. Mais, par un juste châtiment de son indiscrétion, ni elle ni son escorte ne purent jamais apercevoir le saint, quoiqu'il fût présent. Comme elle demandait aux frères qui l'accompagnaient où

¹ LOUIS de SAINT-JACQUES. *Vie de saint Michel des Saints*, ch. 6, p. 107.

² RANZANE. BB. 5 avril, t. 10, p. 495, n. 20 : Violantes. Aragoniæ regina, Joannis regis uxor, quadam feminea cupiditate permota, affectabat ingredi viri Dei cellulam... Cumque hoc a beato viro impetrare non posset, nefas namque ei videbatur ut feminae servorum Dei cellas ingrederentur, illa indignans cellula ostium violenter aperiri jussit; moxque ingrediens, loca quæ videre cupiebat, vidit quidem, sed virum Dei qui intus erat, nec ipsa, nec illi qui eam comitabantur, videre potuerunt. Illa... sciscitatur ubinam Frater Vincentius esset. Respondent illi quod eum ibidem præsentem ante oculos suos haberet... Quandiu hoc loco commorabitur, divino miraculo fiet quod ejus oculi tenebuntur, etc.

était donc le Père Vincent, étrangement surpris, ceux-ci lui répondirent qu'il se trouvait là sous ses yeux. Puis, s'adressant à lui-même : « Bon Père, lui dirent-ils, pourquoi en agissez-vous ainsi envers Sa Majesté, lorsqu'elle vous fait l'honneur de venir à vous? Vous ne lui dites rien; vous ne vous levez même pas pour la saluer. — Vous savez bien, mes amis, repartit Vincent, qu'il n'est pas permis aux femmes d'entrer dans nos cellules. Il ne faut pas d'exception, même pour la reine; et tant qu'elle restera ici, par un miracle de Dieu, ses yeux ne me verront point. » La reine se hâta de sortir, et Vincent la suivit. Elle put alors l'apercevoir, et, se prosternant à ses pieds, elle lui demanda pardon avec beaucoup d'humilité. « Si votre faute, lui dit-il, n'avait pour excuse une ignorance de femme, vous auriez été autrement punie. Tâchez de mieux vous comporter désormais avec les serviteurs de Dieu, car il venge sévèrement les injures qu'on leur fait. »

Voici ce que raconte le Père Tannoja¹ dans sa notice sur le frère Gérard : « Le frère Gérard, sans cesse entouré de prêtres et de gentilshommes, ne trouvait plus ni le temps ni le moyen de se recueillir. Ayant donc demandé au Père Juvénal, recteur de la maison, de pouvoir faire un jour de retraite, celui-ci le lui accorda; mais, le lendemain matin, ayant besoin de lui, il l'envoie chercher dans sa chambre, et on ne l'y trouve pas; on se rend au chœur, point de frère Gérard; on parcourt toute la maison, on ne le rencontre nulle part. Sur ces entrefaites arrive le médecin Santorelli, à qui le Père Juvénal s'empresse de dire : « Nous avons perdu le frère Gérard. » Santorelli lui répond : « Peut-être s'est-il caché sous son lit; allons voir. » Et prenant un frère avec lui, il va tout examiner par lui-même, mais sans plus de succès. « Ce n'est rien, dit-il alors; quand l'heure de la communion sera venue, vous le verrez sortir de sa retraite. » En effet, il parut précisément alors;

¹ *Mémoires sur la Vie et la Congr. de S. Alph. de Liguori*, t. 3. *Appendice*, p. 645.

aussitôt le Père recteur appelle Gérard et lui demande où il avait été. « A ma chambre, » répondit-il. « Comment, à votre chambre, répliqua le recteur ; on y a été deux fois sans vous y trouver. » Gérard se tut en souriant ; mais ayant reçu le commandement d'expliquer une chose aussi étrange, il dit avec simplicité : « Craignant d'être distrait dans ma retraite, j'ai demandé à Jésus-Christ la grâce de devenir invisible. » Cette réponse frappa d'étonnement le Père Juvénal et Santorelli ; mais le recteur lui dit d'un air un peu fâché : « Quels sont ces mystères ? Pour cette fois, je vous pardonne ; mais gardez-vous bien dans la suite de faire de semblables prières. » La chambre de Gérard n'avait que douze palmes en carré : il ne s'y trouvait qu'un pauvre lit et une petite table, sans aucun autre meuble qui eût pu empêcher de l'apercevoir. Il faut donc s'écrier ici avec le roi-prophète, que « Dieu est admirable dans ses saints, et qu'il ne sait rien refuser à leurs prières ».

Nous trouvons de semblables récits dans les vies de saint Étienne¹ le Thaumaturge, de saint Coengen², de sainte Bonne³ de Pise, de sainte Anthuse⁴, du bienheureux Névélo⁵ de Favence et d'autres encore que nous pourrions nommer, et dont les gestes sont rapportés dans les histoires particulières et les recueils hagiographiques, principalement dans les ACTA SANCTORUM des Bollandistes, notre source favorite, où nous avons puisé tous les exemples précédents.

Parfois, ce ne sont pas seulement des faits, mais c'est le don d'invisibilité en permanence et au gré de la volonté. Léonce⁶, le disciple et le biographe de saint Étienne le Thau-

¹ LÉONCE, BB. 13 jul., t. 30, p. 449, n. 17.

² BB. 3 jun., t. 21, p. 313, n. 39.

³ BB. 29 maii, t. 20, p. 150, n. 32.

⁴ BB. 27 jul., t. 33, p. 449, n. 5.

⁵ BB. 27 jul., t. 33, p. 497, n. 7.

⁶ BB. 13 jul., t. 30, p. 521, n. 43. Est enim prima illa anachoretarum petitio apud Deum, quamque, ab ipso statim exordio, cum egressi monaste-

maturge, tenait de son maître que certains anachorètes obtenaient de Dieu, par leurs prières, de pouvoir se soustraire ainsi à volonté aux regards humains, et il cite le nom d'un cénobite appelé Jean, qui jouissait de cette faveur et en avait usé envers lui-même. L'Anthologe des Grecs¹ rapporte que le prêtre saint Lucien, martyrisé à Nicomédie sous Maximien, pouvait à son gré, quand il sortait dans la ville, se montrer ou s'effacer, de telle sorte même qu'il était vu par les uns, tandis qu'il demeurait invisible pour les autres.

On raconte du bienheureux Herman Joseph² de Steinfeld qu'il possédait aussi à l'état habituel le don de l'invisibilité. Ses frères passaient souvent devant lui sans l'apercevoir, et, plus d'une fois, après l'avoir vainement cherché dans tous les coins du monastère, ils le voyaient soudain apparaître devant eux, au moment où il lui plaisait de se montrer. La bienheureuse Marie³ Raggi, de l'Ordre de Saint-Dominique, paraît avoir joui du même privilège.

Görres se prend à douter de l'authenticité de ces faits, effrayé sans doute par l'in vraisemblance de la théorie qu'il imagine pour les expliquer; car, selon cet auteur, de même que, « pour devenir visibles, les puissances spirituelles doi-

riis valedixerunt fratribus, proponere Deo consueverunt, ne a quoquam conspiciantur, nisi cum aliter velint.

¹ BB. 7 jan., t. 1, p. 363 : Tanto autem homine fuit sublimior, ut cum urbem perambulet, a quibus vellet videretur, a quibus nollet non cerneatur.

² BB. 7 apr., t. 10, p. 703, n. 50 et 51 : Nec una vice contigit eum, licet presentem, a presentibus non videri, ut veritas tanti miraculi (quæ etiam testibus confirmatur) nulla posset tergiversatione celari... Nec rarum fuit, imo pene quotidianum, ipsum a Fratribus per omnes angulos officinarum monasterii studiose quæsitum, minimeque repertum, et quando ei placuisset, cum admiratione eorum fuisse revisum.

³ JEAN de SAINTE-MARIE. *Vies des saintes et bienheureuses Filles de Saint-Dominique*, t. 2, p. 556 : A ces grâces miraculeuses nous pouvons ajouter celle que Dieu luy donna de se rendre invisible quand elle vouloit. On ne le croyroit point, si les expériences n'en eussent été plus que palpables et qu'elle-même ne l'eût avoué.

vent revêtir un corps, afin que les sens puissent les saisir à l'aide du voile qui les recouvre...; si, au contraire, l'esprit veut soustraire aux regards l'enveloppe qui le cache, il faut qu'il la retire à soi, et qu'au lieu de s'en revêtir, il la revête en quelque sorte et l'embrasse au contraire, de sorte qu'elle passe, pour ainsi dire, dans l'esprit et participe à son invisibilité¹. » Nous comprenons bien comment l'esprit se cache et se révèle à la fois sous les formes matérielles qu'il anime et qu'il meut; mais, nous l'avouons simplement, nous comprenons moins, ou plutôt nous ne comprenons pas du tout, comment le corps peut se réfugier et s'effacer derrière l'esprit. C'est compliquer beaucoup la chose, sinon la rendre inintelligible.

L'explication naturelle de ces faits, trop nombreux pour qu'il soit raisonnablement permis de mettre en cause leur authenticité, — ce qui d'ailleurs importe peu, car qui oserait nier leur possibilité? — l'explication naturelle, selon nous, est d'admettre que Dieu suspend une des lois physiques en vertu desquelles s'opère la vision, soit au foyer même du rayonnement, en empêchant l'action des éléments qui la détermine; soit dans le milieu, en modifiant l'irradiation; soit au point d'arrivée, en supprimant l'impression organique ou la sensation. Tous ces rapports de l'ordre matériel, librement établis et librement maintenus par le Créateur, peuvent être changés par un acte souverain de sa libre volonté. Dans les cas où la vision a lieu dans les uns, et point dans les autres, le miracle semble alors circonscrit dans le sujet qui ne voit pas, et se ramener à une modification momentanée qui empêcherait la perception des sens.

¹ *Mystique*, l. 4, ch. 8, t. 2, p. 105.

CHAPITRE XXXIII

EMPIRE SUR LES ÊTRES ENVIRONNANTS

Dieu rend aux saints l'empire de l'homme innocent sur la création. — Leurs interventions miraculeuses sur la nature inanimée : les masses énormes déplacées ; — Les inondations contenues et les lacs desséchés ; — Les tempêtes apaisées ou soulevées sur mer et sur terre ; — La foudre du ciel, la pluie et les sources salutaires ; — Multiplication et transformation des aliments ; — Recomposition d'objets fragiles brisés. — Prodiges sur les champs, les moissons, les fleurs, les fruits. — Influences miraculeuses sur les animaux : sermon de saint Antoine de Padoue aux poissons. — Empire sur les bêtes sauvages et autres, — Sur les oiseaux et les insectes. — Le théâtre ordinaire des interventions surnaturelles de la sainteté, c'est l'homme dans son corps et dans son âme. — Les effets miraculeux sur les âmes s'exercent par la prière, — La parole, — Le contact, — Le simple aspect, — Ou par divers autres prodiges. — Conclusion de l'exposé des phénomènes mystiques.

I. — Nous venons de le voir, Dieu a mille manières d'affranchir les saints des servitudes extérieures ; nous voudrions sommairement énumérer dans ce dernier chapitre, les influences positives et surnaturelles qu'il leur permet d'exercer sur les êtres environnants. Dieu rend partiellement à ses serviteurs l'empire que l'homme innocent avait sur la nature, et parfois il ajoute encore à la souveraineté primitive que nous avons perdue par le péché. Toute la création est au service des élus, « et quelque grand que cet avantage nous paroisse, dirons-nous avec Bossuet¹, ce n'est pas une

¹ 1^{er} *Serm. pour la fête de tous les Saints*. Vivès, t. 8, p. 23.

chose à refuser aux bienheureux que de commander à toutes les créatures, puisqu'ils ont le bonheur d'être nés pour posséder Dieu. Aussi n'ont-elles point toutes de plus véhémence inclination que de les servir; tout l'effort que font les causes naturelles, selon ce que dit l'Apôtre, ce n'est que pour donner au monde les enfans de Dieu... Elles se plaignent sans cesse du désordre du péché, qui leur a caché les vrais héritiers de leur maître en les confondant avec les vaisseaux de sa colère. Tout ce qu'elles peuvent faire, c'est d'attendre que Dieu en fasse la découverte à ce grand jour du jugement... Ils ne manqueront pas d'y accourir pour combattre avec lui contre les insensés, mais plutôt encore pour rendre l'obéissance à ses enfans. Que si, dans cet intervalle, il y en a quelques-uns qui portent plus visiblement sur leur front la marque du Dieu vivant, les bêtes les plus farouches se jeteront à leurs pieds, les flammes se retireront de peur de leur nuire, et je ne sais quelle impatience fera éclater en mille pièces les roues et les chevalets destinés pour les tourmenter. »

Nous parlons de ces privilégiés « qui portent plus visiblement sur leur front la marque du Dieu vivant », et des merveilles qu'ils opèrent « pendant cet intervalle » qui précède la glorification suprême. Pour préciser davantage la raison de ces prodiges dans leurs formes innombrables, remarquons qu'ils tendent tous à ce triple but : secourir l'homme, réprimer le mal, manifester avec honneur la sainteté elle-même; qu'ils peuvent par conséquent se réaliser partout où se rencontrent les besoins et les misères de l'homme, les turpitudes et les audaces des méchants, les réparations, les louanges et les divines ardeurs des saintes âmes. Nous n'avons pas la prétention, nous ne disons pas de raconter tous les faits : cette entreprise est au-dessus des forces humaines; non pas même de décrire dans leur ensemble la variété des aspects auxquels ils se rattachent :

nous espérons néanmoins signaler assez fidèlement les formes principales, pour qu'on entende combien est glorieuse l'influence surnaturelle que les amis du Seigneur exercent autour d'eux.

II. — Leurs interventions miraculeuses dans le monde inanimé sont fréquentes. On les a vus soulever sans effort des masses énormes et déplacer même des montagnes, contenir dans leurs débordements les torrents et les fleuves, apaiser les tempêtes, conjurer les orages, appeler du ciel la foudre qui consume, et plus souvent la pluie qui rafraîchit et fertilise; faire jaillir des rochers ou d'une terre aride de limpides fontaines, multiplier les aliments ou les transformer, rajuster les débris d'un objet fragile.

Citons quelques exemples et quelques noms.

Saint Vincent Ferrier¹ prend dans ses mains et place sur un char une pièce de bois que dix hommes auraient eu peine à lever de terre. Une autre fois², il fait porter au couvent, sans aucune fatigue, une poutre qu'une paire de bœufs n'auraient pu traîner, par un éclopé, lequel, après cette besogne, se trouve aussitôt guéri.

Ces faits sont très-multipliés dans les Actes des saints. A la demande d'un prêtre des idoles qui ne pouvait accepter le mystère d'un Dieu incarné, et qui voulait, pour y croire, un signe du ciel, saint Grégoire³ le Thaumaturge fit

¹ *Procès*. BB. 2 apr., t. 10, p. 132, n. 59 : Dixitque præfatum lignum fuisse tantæ magnitudinis quod vix decem homines potuissent illud a terra tollere; ipseque solus illud in planitiem deduxit.

² *Ibid.*, n. 57. Duxit eum ad trabem quamdam, quam par boum non potuissent movere... Sicque dictus testis acceptans trabem tulit ad monasterium absque aliquo fastidio, fuitque crure incontinenti sanatus.

³ S. GRÉGOIRE DE NYSSÈ. *De Vita S. Greg. Thaum.* Patr. gr., t. 46, col. 918: Cum enim postularet antistes, ut saxum quoddam ingens, quod oculis eorum subjectum prospiceretur, et absque manu humana moveretur, ac per solam fidei virtutem, jussu Gregorii, ad alterum locum transferretur, nulla interjecta mora, magnus ille statim imperasse dicitur saxo tanquam animato, ut transiret ad illum locum quem designasset; quo facto extemplo credisse sermoni dicitur antistes.

passer instantanément de son lieu en un autre, par une simple parole de sa foi, un énorme rocher qui était devant eux; et le païen se convertit. Une fois, le même saint voulant construire une église dans un site commode, mais trop resserré entre un rocher et la mer, vint, la nuit, s'agenouiller en ce lieu et rappeler au Seigneur sa promesse de déplacer les montagnes à la prière confiante. Le lendemain, l'obstacle avait reculé, laissant libre l'espace nécessaire à l'emplacement du temple. La liturgie consacre ce souvenir en faisant lire à la messe de ce pontife l'endroit de l'Évangile où Notre-Seigneur dit à ses disciples : « Je vous l'assure, quiconque dira sans hésitation à cette montagne : Lève-toi et te jette dans la mer, ce qu'il aura cru se fera en effet ; » et, au Bréviaire¹, en commentant ces mêmes paroles, par le récit que fait de ce prodige le vénérable Bède.

III. — Saint Grégoire de Nysse, à qui nous devons un long et enthousiaste panégyrique de l'illustre thaumaturge du Pont, rapporte² deux autres miracles consignés également dans la légende du Bréviaire, et qui trouvent ici leur place. Une rivière que les pluies des montagnes transformaient fréquemment en un torrent dévastateur, avait rompu ses digues et portait la désolation par toute la campagne. Les habitants éplorés vinrent supplier le saint évêque, dont ils connaissaient le crédit auprès de Dieu, de les secourir dans une si pressante calamité. Il les accueillit avec bonté et alla avec eux, en leur tenant de pieux discours, jusqu'à l'endroit où se faisait l'irruption. Là, après une ardente prière à Jésus-Christ, il enfonça son bâton dans la terre détrempée, en commandant aux eaux de respecter cette bar-

¹ 17 nov., 3 Noct.

² S. GRÉGOIRE de NYSSE. *De Vita S. Greg. Thaum.* Patr. gr., t. 46, col. 931: Magna voce, Christum... precatus, scipionem quem manu tenebat in corrupto ripæ loco defigit... Protinus enim, vel haud multo tempore post, baculus quidem, radicibus in ripa actis, arbor evasit. Flumini vero hæc planta pro termino fixa est.

rière. Les vagues s'arrêtèrent, et le bâton, prenant racine, devint en peu de temps un grand arbre qui raffermi la rive et prévint les inondations. Ces sortes de prodiges se répètent souvent dans les Vies des saints.

L'autre fait n'est pas moins merveilleux. Deux frères étaient en désaccord à propos d'un étang qui faisait partie de l'héritage paternel, et dont l'un et l'autre convoitaient la possession. Tous les moyens de conciliation devenant inutiles, les deux parties, exaspérées, étaient résolues de trancher la difficulté par les armes. La veille du jour fixé pour le combat fratricide, l'homme de Dieu se transporta sur le bord de ces eaux, objet de la querelle, et y passa la nuit en oraison. Le matin le lac avait disparu, et, à la place, s'étendait un terrain inculte sur lequel les frères ennemis s'em brassèrent en se jurant une affection inaltérable¹.

IV. — D'autres calment, par leur commandement ou leur prière, les fureurs de la mer. Au moment où saint Gobin² et ses compagnons allaient s'embarquer pour gagner les côtes de France, une violente tempête se déclare : le saint prêtre monte à l'autel, et à la secrète de la messe, les vents et les flots s'apaisent tout à coup. Saint François³ Xavier se rendait à Cochin sur un vaisseau portugais qui fut assailli, au détroit de Ceylan, de la plus horrible tempête. Après avoir entendu les confessions des passagers et les avoir exhortés à la confiance, le bienheureux apôtre se retira dans une des cabines, et, à genoux devant son crucifix, il fit monter vers Dieu la plus ardente prière. Puis, revenant sur le tillac, lorsque le navire donnait déjà contre les bancs qui bordent

¹ S. GRÉGOIRE de NYSSÉ. *De Vita S. Greg. Thaum.* Patr. gr., t. 46, col. 926 et 927 : Pridie ejus diei quo prælium utriusque committendum fuerat, cum homo Dei ad ripas stagni permansisset noctemque pervigilasset, miraculum quoddam Mosaicum edidit in aqua..., omnem eum lacum in incultam et terram redigens, diluculo ostendit.

² BB. 20 jun., t. 25, p. 21, n. 4 : Cumque pervenisset ad secretæ Missæ orationem, statim gratia Dei, in mari magna facta est tranquillitas.

³ BOUHOERS. *La Vie de saint François Xavier*, l. 4, p. 148.

l'île, il demande au pilote le fil à plomb qui sert à sonder la mer, le déroule sur les flots avec cette invocation : « Grand Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, ayez pitié de nous ! » — Et au même instant le vaisseau s'arrête et le vent s'apaise.

Plus d'une fois la tempête s'est mise au service des saints pour punir ceux qui méprisaient leurs exhortations ou leurs prières. Il est raconté, par exemple, du saint prêtre Senzio ¹, en grand honneur à Spolète, que le navire qui avait refusé de le recevoir, lui et ses compagnons, fut contraint par une violente tourmente de revenir à terre et de les prendre à son bord. C'est ainsi que Dieu semble se mettre aux ordres de ses fidèles serviteurs.

Sur terre, ils dissipent également ou conjurent les orages. « Comme² un jour d'été le temps était disposé à une furieuse tempête qui menaçait les blés et les vignes d'un grand dégât, une des sœurs ayant fait remarquer à la mère Agnès le mal que cela était capable de faire au pauvre peuple, elle se mit à genoux, touchée de compassion envers les pauvres qu'elle aimait tant et animée d'une foi vive en la bonté divine. Et aussitôt qu'avec ces dispositions de son cœur elle eut élevé ses yeux au ciel, il commença de s'éclaircir, et l'épaisse nuée qui faisait craindre l'orage se fondit en une douce rosée. »

Parfois ils provoquent ces révolutions atmosphériques dans des desseins particuliers que Dieu seconde avec une tendre sollicitude. Parmi ces traits, qu'on nous permette de rappeler celui de sainte Scholastique, raconté avec tant de charme par saint Grégoire ³ le Grand, à qui l'Église emprunte en entier la légende du Bréviaire ⁴ sur l'angélique sœur de saint

¹ BB. 25 maii, t. 19, p. 71, n. 3 : Mare turbari cœpit fluctibus ut putarent quod Charybdis glutiret eos. Cœperunt flere... dixeruntque ad invicem : Eamus et levemus servos Domini... Et placatum est mare.

² DE LANTAGES, *Vie de la Vénérable mère Agnès*, 3^e P., ch. 20, t. 2, p. 453.

³ *Dialog.* l. 2, c. 33. Migne, t. 66, col. 194.

⁴ BREV. ROM. 10 febr., lect. 2 Noct.]

Benôtt. Scholastique habitait dans une solitude non loin du Mont-Cassin, et elle venait tous les ans passer un jour avec son frère, pour lui ouvrir son âme et s'entretenir avec lui des choses divines. Dans la dernière visite qu'elle lui fit, lorsque, le soir, saint Benoît voulut se retirer avec le religieux dont il se faisait toujours accompagner au lieu du rendez-vous situé non loin du monastère, sa sœur, qui avait eu sans doute quelque révélation ou pressentiment de sa mort prochaine, le conjura de prolonger pendant cette nuit leurs pieux entretiens. L'austère fondateur, effrayé des suites que pourrait avoir pour la discipline monastique une semblable condescendance, demeura inflexible. La vierge alors, laissant tomber sa tête entre ses mains, se mit à prier le Seigneur avec une grande abondance de larmes. Quand elle se releva, le ciel, jusque-là serein, se couvrit de sombres nuées, et, à l'instant même, un violent orage éclata. Les éclairs, le tonnerre, la pluie qui tombait par torrents ne permettaient plus à Benoît de mettre un pied dehors. « Que Dieu te pardonne, ma sœur, dit-il; mais qu'as-tu fait? — Eh bien! oui, répondit-elle, je t'ai prié, et tu n'as pas voulu m'entendre; j'ai prié Dieu et il m'a écoutée. Sors maintenant, si tu le peux, et donne-moi congé pour monter à ton monastère. » Il fallut se résigner et passer toute la nuit en conversation spirituelle. C'est ainsi que Dieu exauce les désirs de ceux qui l'aiment.

V. — On cite quelques rares exemples où leurs invocations ont attiré du ciel les éclats de la foudre. Le roi Ochozias charge un officier à la tête de cinquante hommes, de lui amener Elie¹, parce qu'il a osé lui prédire une mort prochaine. Arrivé avec sa compagnie au pied de la montagne où se tenait le prophète, l'officier lui crie: « Homme de Dieu, le roi vous ordonne de descendre. — Si je suis homme de Dieu, répond Élie, que le feu descende du ciel et te dévore

¹ IV Reg. 1, 2-17.

toi et tes soldats. » Et le feu tomba du ciel et dévora ces audacieux. Ochozias envoya une seconde escouade, qui procéda de même et eut le même sort; puis une troisième dont le chef fut plus avisé et plus heureux. Étant venu devant Élie, il se mit à genoux en suppliant et lui dit : « Homme de Dieu, prenez en pitié vos serviteurs; vous avez fait tomber le feu du ciel sur les deux premiers officiers et les cinquante hommes qu'ils commandaient : qu'il n'en soit pas ainsi de nous. » Et l'ange du Seigneur dit à Élie : « Suis-le sans crainte. » Le prophète se leva et descendit avec ce capitaine et se présenta devant le roi, à qui il parla de cette sorte : « Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez envoyé consulter Béalzebub, le dieu d'Accaron, comme s'il n'y avait pas un Dieu en Israël que vous puissiez interroger, vous ne vous lèverez plus de ce lit, et votre mort est certaine. » Et le roi Ochozias mourut en effet.

Ces rigueurs sont rares; bien plus souvent les saints font descendre du ciel, au lieu du feu qui consume, une pluie bienfaisante. Les exemples sont en grand nombre : le lecteur se contentera du trait suivant pris à la source où nous en avons puisé tant d'autres, la vie de la mère Agnès de Lantagac. « Un jour, raconte son pieux et naïf biographe ¹, notre épouse du Fils de Dieu s'affligeait beaucoup de ce qu'on lui faisait manger de la viande à cause de quelques infirmités... La supérieure, ayant compassion de sa peine, lui dit en riant et pour la contenter un peu : « Sœur Agnès, je vous promets que, s'il pleut aujourd'hui, vous ne mangerez plus de viande. » Cette bonne mère parlait de pluie à l'occasion d'une fort grande sécheresse qui faisait appréhender au pauvre peuple une année de stérilité et de famine. La sœur Agnès, considérant qu'obtenir la pluie de Notre-Seigneur était le moyen de ne plus manger de viande et en même temps de procu-

¹ De LANTAGES, 3^e P., ch. 20, t. 2, p. 451.

rer aux pauvres gens du pain à manger, conçut un grand désir de cette eau précieuse, et tout ensemble une ferme espérance que son divin Époux l'accorderait à sa prière. Dans ces mouvements elle dit à sa prieure : « Ma mère, souvenez-vous bien, s'il vous plaît, de ce que vous promettez. — Oui, répondit la mère prieure, je vous promets encore que s'il pleut aujourd'hui, je vous ôterai la viande... » Avant la fin du jour il tomba une grande pluie qui dura toute la nuit. Ainsi Dieu octroya au désir de cette âme humble et fervente ce que les prières publiques des provinces entières n'avaient pu obtenir de sa miséricorde.

On trouve le miracle en sens contraire dans la vie de saint Philippe de Néri¹. Pendant un de ses pèlerinages, un violent orage paraissait imminent, et ses compagnons ne songeaient qu'à fuir pour se mettre à l'abri. Le bienheureux père leur assure qu'ils n'ont point à craindre la pluie, et, sur sa parole, la plupart restent auprès de lui ; les autres moins confiants se sauvent dans toutes les directions. Mais bientôt une pluie torrentielle tombe sur tous les fuyards, tandis que pas une goutte n'atteint ceux qui continuaient leur route à côté du saint.

Un bienfait du même ordre, quoique sous une forme différente, et qui se retrouve tout aussi fréquemment dans les Vies des saints, est celui de sources dues à leur foi et à leurs prières. Selon la juste remarque du P. Victor de Buck², l'un des récents continuateurs de Bollandus, la coutume chrétienne de mettre les fontaines sous le patronage d'un saint est un détournement heureux de la superstition païenne, qui y voyait des divinités tutélaires. Il ne faudrait donc pas

¹ J. BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 534, n. 83 : *Quicumque Philippum secuti sunt, reliquum iter feliciter confecerunt, ut ne guttula quidem aquæ eos tetigerit; ceteri vero qui illum deseruerunt, quamvis alioqui ab iis haud longe distarent, maximo imbre perfusi, incredulitatis et perversitatis poenas dederunt.*

² BB. 24 oct., t. 58, p. 763, n. 2.

faire régulièrement honneur aux saints des sources plus ou moins mêlées au culte qu'on leur rend. Cependant les récits qui leur attribuent l'origine même de nombreuses fontaines sont tellement multipliés qu'il serait indécent de les révoquer tous indistinctement en doute. Parmi tant de noms, citons ceux du pape saint Clément¹, de saint Venant², de saint Julien³ du Mans, de sainte Ethelburge⁴, de la vénérable mère Agnès⁵.

VI. — La foi et la charité qui font jaillir d'un sol aride l'eau des fontaines se manifestent plus souvent encore pour procurer à l'homme les aliments nécessaires à sa vie. Les faits de leur multiplication sont innombrables, et parmi les saints célèbres par leurs aumônes, il n'en est pas en qui ne se rencontre ce genre de miracle⁶. Sans parler du Sauveur⁷ qui rassasie la multitude dans le désert, une fois avec cinq pains et deux poissons, une autre fois avec sept pains et quelques petits poissons, la seule nomenclature des noms auxquels il faut faire honneur de ce prodige, ne finirait pas, depuis le prophète Élisée⁸, multipliant l'huile dans les vases de la pauvre veuve, jusqu'au saint curé d'Ars⁹, dilatant par la bénédiction de sa parole la pâte dans le pétrin. Parmi tant de traits nous ne citerons que le suivant, recueilli d'un témoin oculaire¹⁰, mais dont nous empruntons la traduction au plus illustre biographe¹¹ de saint Dominique.

¹ BREV. ROM. 23 nov., lect. 5.

² BREV. ROM. 17 mai, lect. 5.

³ LETHALD. BB. 27 jan., t. 3, p. 378, n. 8.

⁴ CAPGRAVE. BB. 11 oct., t. 53, p. 650, n. 2.

⁵ LUCOT. *Vie de la Vén. mère Agnès*, 2^e P., c. 2, t. 1, p. 322.

⁶ LIGNY. *Hist. de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, c. 24, n. 7, t. 1, p. 271 : Multiplication miraculeuse, fruit ordinaire de l'aumône. C'est peut-être le plus commun de tous les prodiges. Tout n'est pas écrit; mais on peut douter si, parmi les personnes qui font de grandes aumônes, il s'en trouverait qui ne l'ait pas éprouvé plus d'une fois.

⁷ *Matth.* xvi, 9 et 10.

⁸ *IV Reg.* iv, 1-7.

⁹ MONNIN. *Le curé d'Ars*, c. 8, t. 1, p. 237, 9^e édit. in-12.

¹⁰ *Relation de la sœur Cécile*. Cf. *Vie de saint Dominique*.

¹¹ LACORDAIRE. *Vie de saint Dominique*, c. 12, p. 450 et 451.

A la fin d'une journée laborieuse, le bienheureux Dominique vint au couvent de Saint-Sixte, où il avait naguère transféré les premières religieuses de son Ordre, et il leur fit une grande conférence. « Après quoi il leur dit : Ce sera une bonne chose, mes filles, que nous buvions un peu. Et appelant le frère Roger, le cellérier, il lui ordonna d'aller chercher du vin et une coupe. Le frère les ayant apportés, le bienheureux Dominique lui dit de remplir la coupe jusqu'au bord. Ensuite il la bénit, en but le premier, et après lui tous les frères qui étaient présents. Or ils étaient au nombre de vingt-cinq, tant clercs que laïques, et ils burent tant qu'il leur plut, sans que la coupe fût diminuée. Quand ils eurent tous bu, le bienheureux Dominique dit : « Je veux que mes filles boivent aussi. » Et appelant la sœur Nubia, il lui dit : « Allez au tour, prenez la coupe, et donnez à boire à toutes les sœurs. » Elle y alla avec une compagne et prit la coupe pleine jusqu'au bord, dont pas une goutte ne se répandit. La prieure but la première, ensuite toutes les sœurs tant qu'elles voulurent, et le bienheureux père leur répétait souvent : « Buvez à votre aise, mes filles. » Elles étaient alors au nombre de cent quatre, qui burent toutes et tant qu'il leur plut, et néanmoins la coupe demeura pleine, comme si l'on n'eût fait que d'y verser le vin, et lorsqu'elle fut rapportée, elle était pleine jusqu'au bord. »

Non seulement les saints multiplient la nourriture, mais, plus d'une fois, ils la transforment. Le miracle accompli par Notre-Seigneur aux noces de Cana a été renouvelé par ses serviteurs. « Un jour, pendant l'absence de son mari, sainte Élisabeth¹ de Hongrie mangeait seule son pauvre repas composé de pain sec et d'eau. Le duc, étant survenu à l'improviste, voulut, en signe d'amitié, boire dans son verre ; il y trouva, à sa grande surprise, une liqueur qui lui sembla être le meilleur vin qu'on pût boire au monde. Il demanda aussi-

¹ MONTALEMBERT. *Hist. de sainte Élisabeth*, c. 7, p. 241.

tôt à l'échanson d'où il l'avait pris, et celui-ci répondit qu'on n'avait servi à la duchesse que de l'eau. » Les actes de saint Élouan¹ d'Irlande, trop riches peut-être en miracles de toutes sortes, rapportent que ce saint abbé changea une fois l'eau puisée à la fontaine en un lait qui avait toute la saveur du miel et la force enivrante du vin. Sainte Brigide², célèbre abbesse d'Irlande, par un simple signe de croix, transforme l'eau en bière.

VII. — Signalons encore une série de prodiges, parmi tant d'autres que nous sommes obligé de passer sous silence, et qui attestent la puissance de la sainteté sur le monde matériel : c'est la recomposition dans leur première unité d'objets fragiles brisés ou endommagés. Une négresse d'Amérique, qui portait au marché un panier plein d'œufs, fut jetée à terre par la violence d'un passant, et, dans la chute, tous les œufs furent cassés. Grande désolation de la part de cette pauvre fille, qui n'avait d'autres ressources pour vivre pendant plusieurs jours. Sur ces entrefaites, l'apôtre des nègres, le bienheureux Pierre Claver³, de la compagnie de Jésus, survint; et, touché de compassion, il dit à l'esclave : « Remettez vos œufs dans votre panier, et ne pleurez plus. » Puis, comme pour l'aider à les ramasser, il se mit à les toucher du bout de son bâton, et, à mesure qu'il les touchait, ils devenaient aussi entiers qu'auparavant. La négresse se croyait le jouet d'un songe, mais elle n'en mettait que plus d'ardeur à reprendre un à un ses œufs miraculeusement rétablis. Au dernier, elle relève la tête pour remercier son bienfaiteur, mais lui, disparut aussitôt.

¹ BB. 4 aug., t. 35, p. 250, n. 34 : Cui Lugidius ait : *Ite, et aqua fontis vasa implete. Quod cum fecissent, factum est lac, quod saporem mellis, et ebrietatem habebat vini.*

² LAURENT. BB. 1 febr., t. 4, p. 179, n. 55 : *Cum aquis iisdem signum sanctæ Crucis impressisset, visæ sunt confestim aliquantulum densari et in alium colorem permutari... Optimam ori bibentium cerevisiam sapiebat.*

³ P. FLEURIAU. *La Vie du V. P. Claver*, l. 4, p. 287.

La vénérable Agnès¹ de Langeac, étant encore dans la maison paternelle, laissa tomber une vaisselle de terre qui se cassa en plusieurs pièces. La crainte de donner à sa mère l'occasion de se fâcher la fit recourir à son Époux par ce cri du cœur : « Jésus, secourez-moi ! » A l'instant toutes les parties de la vaisselle brisée se réunirent, sans qu'il apparût la moindre trace de cassure. Grégoire² le Grand raconte un trait semblable de saint Benoît encore enfant.

VIII. — Les champs, les récoltes, les fleurs et les fruits touchent de trop près à l'homme pour n'avoir pas été, de la part des saints, l'objet d'interventions miraculeuses. Les faits revêtent encore ici toutes les formes. Ce sont des campagnes ravagées ou stériles qui se couvrent de moissons³, des tiges⁴ coupées qui, rejointes au tronc, reprennent aussitôt; des fleurs⁵, qui éclosent en plein hiver; des fruits⁶ cueillis hors de saison aux branches dépouillées; des arbres⁷ qui se dessèchent par miracle. On raconte de saint Aldhelm⁸ que, pendant qu'il prêchait au peuple, son bâton, qu'il avait planté à terre, devint un grand arbre plein de sève, riche de branches et de feuillage.

Un jour que saint Louis⁹ Bertrand était en route dans ses missions d'Amérique, un espagnol qui l'accompagnait se

¹ De LANTAGES, *Vie de la Vén. M. Agnès*, 1^{re} P., c. 17, t. 1, p. 223.

² *Dialog.* l. 2, c. 2. Migne, t. 66, col. 128 : Ab oratione surgens, ita juxta se vas sanum reperit, ut in eo inveniri fracturæ nulla vestigia potuissent.

³ RIBADENEIRA. *Vie des Saints*, 17 nov., S. Aignan, t. 11, p. 318.

⁴ THEOBALD. BB. 11 oct., t. 53, p. 683, n. 7.

⁵ BB. 9 jan., t. 1, p. 577, n. 7.

⁶ De LANTAGES, *Vie de la Vén. mère Agnès*, 3^e P., c. 20, t. 2, p. 467.

⁷ BB. *Appendix* ad 12 maii, t. 20, p. 743, n. 132.

⁸ CAPGRAVE. BB. 25 maii, t. 19, p. 89, note d : Forte baculum fraxineum quo utebatur, terræ fixit, et interim, per Dei virtutem, miram in magnitudinem crevisse, succo animatus, cortice indutus, foliorum et frondium decorem emisisse dicitur.

⁹ AVIGNON. BB. 10 oct., t. 53, p. 352, n. 80 : In spissam ingressi sunt silvam, in quam parum procedentibus occurrit arbuscula pulchris maturisque malis onusta... Quia poma ista sapuerant... volebat sibi providere..., sed accurrens Beatus prohibuit.

mit à murmurer d'avoir à courir l'estomac vide. Pour le satisfaire, le charitable missionnaire s'enfonça avec lui dans un bois épais où s'offrirent bientôt à leur vue un arbuste, le seul de son espèce dans toute la forêt, tout chargé de fruits aussi beaux que savoureux, et, au pied, une source d'une limpidité et d'une fraîcheur délicieuses. Après avoir mangé et bu à son gré, le compagnon du saint voulut emporter de ces fruits merveilleux; mais celui-ci s'y opposa énergiquement, et, comme cet homme en avait glissé furtivement quelques-uns dans sa besace, il les en retira avec des paroles de blâme et les jeta, son humilité ne voulant pas laisser subsister la moindre trace du prodige que venait d'accomplir sa charité.

Pour punir des paysans qui se livraient le dimanche au travail du labour, saint Leufroi¹, abbé de la Croix, en Normandie, demanda au Seigneur que cette terre fût frappée de stérilité, ce qui eut lieu en effet, si l'on en croit son biographe.

IX. — On ferait un livre charmant en racontant la merveilleuse puissance exercée sur les animaux par les amis de Dieu. Quelques traits suffiront ici pour faire entendre comment leur est restitué l'empire qu'avait l'homme innocent sur les êtres de la création. Saint Blaise², évêque de Sébaste, et le séraphique François³ d'Assise jouissent à cet égard d'une célébrité exceptionnelle. Nous passons entièrement sous silence leurs nombreux exploits, dont le détail nous mènerait trop loin. Citons d'autres noms.

Saint Antoine de Padoue, rebuté par les hérétiques de Rimini, qui accueillaient sa parole avec mépris, s'en alla un jour par une inspiration divine prêcher aux poissons, à

¹ BB. 21 jun., t. 25, p. 96, n. 25 : *Conversus ad Dominum cum lacrymis imprecatu est dicens: Fiat, Domine, terra ista sterilis... Quod ita factum oculis comprobamus.*

² BB. 3 febr., t. 4, p. 343 et seq.

³ BB. 4 oct., t. 50, passim.

l'endroit où la Marecchia se déverse dans la mer Adriatique. Il les appela de la part de Dieu, et, à sa voix, ils affluèrent par troupes nombreuses près du rivage. « Ce fut une chose belle et admirable, est-il dit dans les naïves chroniques des Frères-Mineurs¹, qu'à ces paroles l'on vit aussitôt paroître sur l'eau une quantité presque infinie de poissons de la mer et de ladite rivière, lesquels s'assemblant peu à peu, s'unissaient selon leurs espèces et qualités, s'agençant d'eux-mêmes, d'un ordre admirable, en sorte que les petits s'approchèrent de la rive, et ainsi les plus grands et plus gros, de main en main, tellement que c'estoit chose très-agréable à voir. Après qu'ils se furent bien accommodés, le saint leur fit le sermon suivant : Mes frères les poissons, qui estant créatures du commun Créateur comme nous, estes aussi obligés à le louer, attendu que vous avez reçu de luy l'estre et la vie, et qu'il vous a donné pour demeure le noble élément de l'eau douce ou salée, selon votre naturelle nécessité et maintien. Il vous a puis après en icelle donné des cachots et retraites pour vous garantir des aguets de vos poursuivants. Il luy a pleu aussi que cet élément fust transparent, diaphane et clair, afin que vous puissiez plus aisément cognoistre ce que vous devez embrasser ou fuir : pour quoi il vous donna pareillement des ailerons et la force pour vous conduire où vous voudriez ; mais surtout luy êtes-vous grandement obligés de ce que vous seuls de toutes les autres créatures fustes sauvés du déluge universel : pour quoi vous estes creus en nombre sur tous les autres. Vous fustes choisis pour sauver le prophète Jonas, et l'ayant gardé trois jours dans votre ventre, vous le rendistes vif sur la terre. Vous avez payé le cens et tribut pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour son premier apôtre, saint Pierre. Vous avez aussi toujours été sa viande pendant sa vie et après sa mort lorsqu'il ressuscita. Pour lesquelles raisons

¹ Liv. 5, ch. 18.

et autres dont je ne me souviens pas maintenant, vous êtes entièrement obligés à remercier Dieu. — Les poissons consentirent à ces paroles avec tous les gestes qu'ils peuvent montrer, baissant leurs testes, remuant leurs queues, et faisant signe de le vouloir approcher. Pour lesquels signes, le saint Père se retourna vers les cœurs rebelles et diamantins des hérétiques, et leur dit en présence d'une grande multitude qui s'estoit là assemblée pour la venue d'une telle quantité de poissons, qui ne se bougeoient, attendant que le saint les licenciât : Dieu soit loué de ce que les poissons mesmes oyent bien volontiers sa parole ! Quel autre témoignage voulez-vous plus évident de la parole de Dieu ? N'avez-vous point honte de vous cognoistre moindre que les poissons qui n'ont point de raison ? — Lors donc tous les habitants là présents, sans attendre davantage, se convertirent à la foy, et les catholiques se confirmèrent de tant plus. Or les poissons ne se bougeoient, ains leur nombre s'augmentait toujours, sans aucunement confondre leur ordre, jusqu'à ce qu'ils eussent tous eu la bénédiction du saint Père, après laquelle ils se séparèrent, et alla chacun d'eux où il s'adonna, et saint Antoine, rentrant dans Rimini, y convertit le reste des hérétiques qui y estoient, lesquels ne s'estoient trouvés au miracle. »

Quelque étrange qu'il paraisse, ce miracle est aussi incontestable que touchant, et il suffit d'ailleurs d'un moment de réflexion pour comprendre que ce délicieux sermon était moins à l'adresse des habitants de l'onde qu'à celle des hérétiques. On éleva dans la suite, à cet endroit, une chapelle que Daniel Papebroch¹ visitait en 1660, ainsi qu'il le rappelle lui-même, en éditant, sans la moindre réserve, cette partie des Actes de l'illustre convertisseur.

X. — Au fond, cette merveille est-elle plus étonnante que

¹ BB. 13 jun., t. 23, p. 217, n. 6.

celle des bêtes sauvages devenant, sous le regard ou la main des serviteurs de Dieu, inoffensives et douces, comme nos animaux domestiques? Or, qui ne sait que ce phénomène se reproduit assez fréquemment dans les Actes des martyrs? Citons, entre bien d'autres, les saints Abdon et Sennen¹, saint Julien² et ses compagnons, les martyrs Samaritains³, saint Astère⁴ et ceux qui moururent avec lui pour la foi.

Les martyrs ne sont pas les seuls à qui on impute ces prodiges. Saint Jacques⁵ de Tarentaise attelle un ours au joug à la place du bœuf qu'il a dévoré. Saint Humbert⁶, fondateur du monastère de Maroilles, charge un ours aussi du fardeau que portait le cheval qu'il a mangé. Saint Macaire⁷ d'Alexandrie rend la vue au petit d'une hyène, laquelle reparait le lendemain et dépose, en témoignage de sa reconnaissance, une peau de brebis aux pieds du saint. Celui-ci n'accepte le présent qu'après avoir fait promettre à la bête fauve de ne plus toucher aux brebis des pauvres; à quoi elle s'engage en inclinant la tête. Lorsque saint Louis Bertrand⁸ rencontrait des tigres dans ses courses apostoliques, loin d'en recevoir aucun mal, il semblait plutôt être l'objet de leur protection. Une biche nourrissait dans sa solitude l'ermite saint Ivan⁹. Un chevreuil sauvage qu'on avait envoyé aux

¹ BB. 30 jul., t. 34, p. 149, n. 6.

² BB. 9 jan., t. 1, p. 586, n. 60.

³ BB. 22 jun., t. 25, p. 165, n. 13.

⁴ BB. 19 jan., t. 1, p. 582, n. 13.

⁵ BB. 16 jan., t. 2, p. 391, n. 7 : Qui protinus ad vocem servi Dei, licet rugiens, collum jugo subposuit.

⁶ BB. 25 mart., t. 9, p. 559, n. 5 : Quia tu nostrum... necasti jumentum... oportet ut sarcinulas nostras toto peregrinationis nostræ itinere obedienter feras. Videres horribilem belluam ad verba hominis mansuescere.

⁷ BB. 2 jan., t. 1, p. 88, n. 29 : Hyæna autem humi inclinato capite genu flectebat ad pedes Sancti, et ponebat pellem. Ipse autem ei dicebat : Dixi me non accepturum, nisi juraveris te non amplius offensuram pauperes, comedendo eorum oves. Illa vero ad hoc quoque capite suo annuit.

⁸ ARTIST. BB. 10 oct., t. 53, p. 325, n. 88 : Referebat sibi per deserta montesque ac silvas proficiscentibus, aliquoties magnos tigres aliaque ferocia animalia occurrisset.

⁹ BB. 24 jun., t. 25, p. 706, n. 2 : Famis suæ cervam interemisset.

religieuses carmélites de Livourne et qui, dans ses fureurs, rompait ses liens et jetait l'épouvante par tout le monastère, devenait doux comme un agneau en présence de sainte Marie-Madeleine ¹ de Pazzi.

Saint Martin de Porres est célèbre par la bonté compatissante qu'il avait pour les animaux et par la sympathique attraction qu'il exerçait sur eux. Entre plusieurs autres traits, citons le suivant. « Un jour ², le frère sacristain se plaignit au bienheureux que les souris rongeaient tous les ornements de l'église; il voulait les détruire, mais le bienheureux l'en empêcha: « Non, non, dit-il, ce sont les créatures de Dieu; elles sont excusables quand elles n'ont pas autre chose à manger. » Alors il prit une grande corbeille qu'il mit au milieu de la sacristie, puis il les appela. A sa voix, toutes les souris sortirent de leurs trous et vinrent se réunir dans la corbeille. Il les porta dans un coin du jardin où il les nourrissait, leur défendant de faire aucun dégât, et elles étaient dociles à ses ordres. Aujourd'hui encore en Amérique et en Italie, on place son image dans les bâtiments que l'on veut protéger contre les ravages des animaux rongeurs, et on dit qu'ils le respectent encore comme pendant sa vie. »

Saint François ³ de Solano, religieux franciscain, apôtre lui aussi et patron de l'Amérique du Sud, fit défense aux fourmis qui gâtaient tout dans l'infirmerie du monastère de Lima et en rendaient le séjour intolérable, de molester désormais aucun malade ni de toucher à leurs aliments; et ses ordres furent pleinement respectés.

XI. — Les habitants des airs, comme ceux de la terre et des eaux, reconnaissent cet empire de la sainteté. Un corbeau

¹ V. CEPARI. BB. 25 maii, t. 19, p. 293, n. 209: Ad ejus prostrata pedes, facta est mansueta atque tractabilis.

² RIBADEIRA. *Vies des Saints*, 5 nov., t. 11, p. 122.

³ BB. 24 jul., t. 32, p. 882, n. 147: Infestantes conventus Limensis valedudinarum formicas ita solius voluntatis imperio abegit, ut deinceps nullam infirmis molestiam nec eorum alimentis damnum inferrent.

apporta tous les jours, pendant soixante ans, la moitié d'un pain à saint Paul¹, premier ermite, et, lorsque saint Antoine vint le visiter, le miraculeux pourvoyeur apporta une double ration, c'est-à-dire un pain tout entier.

Les oiseaux environnaient saint François² de Solano, dont nous avons déjà parlé, et, perchés sur sa tête, ses épaules, ses bras aussi librement que sur les branches des arbres, ils écoutaient en silence, et dans l'attitude d'une attention profonde, l'exhortation qu'il leur faisait de célébrer par leurs chants la bonté du Créateur, mêlaient leur agréable ramage aux accents de sa voix; puis chacun venait prendre dans sa main les miettes de pain qu'il leur servait. A sa mort, on en vit plusieurs, quoique ce fût dans la saison de l'hiver, qui firent entendre à la fenêtre de sa cellule les mélodies les plus suaves, en témoignage sans doute de la béatitude que Dieu venait d'accorder au saint, leur ami.

Des hirondelles troublaient un jour par leur gazouillement le bienheureux François³ de Fabriano, tandis qu'il était à l'église à faire son oraison. Il leur recommanda de s'en aller et de ne plus revenir dans la maison ni dans le temple. Elles s'envolèrent aussitôt et ne reparurent point de toute l'année.

Nous ne faisons que mentionner le fameux miracle par lequel saint Jacques⁴ de Nisibe dispersa l'armée de Sapor II, roi de Perse : à sa prière, surgit un essaim de moucheron qui, s'attachant aux trompes des éléphants, aux oreilles et

¹ S. JÉRÔME. *Vita S. Pauli*. Migne, Patr. lat., t. 23, col. 25.

² BB. 24 jul., t. 32, p. 882, n. 147, p. 885, n. 169: Sæpe enim visus est et auditus... inter aviculas conversari; illæ vero, quasi rationis compotes, capitî ejus, humeris brachiisque velut arborum ramis insidebant, cum ipso divina cantica vocis naturalis concentu personabant, oblatam sibi panis in frustula conscisci annonam e manu ejus familiari rostro carpebant.

³ WADDING. BB. 22 apr., t. 12, p. 92, n. 12. Dum semel ista meditaretur in ecclesia, hirundines multo garritu mentis turbabant quietem : jussit ille ut evolarent, neque amplius in templum aut domum illam ingrederentur : præcepto obedientes, tanquam rationales creaturæ, statim abierunt, neque per integrum illum annum sunt regressæ.

⁴ BB. 15 jul., t. 31, p. 38, n. 45.

aux narines des chevaux, mirent toutes les légions en déroute. On connaît cette particularité charmante de la légende de saint Ambroise¹, encore dans son berceau, d'un essaim d'abeilles qui vient se reposer sur ses lèvres, en présage de son éloquence et de sa sainteté. Selon les traditions hispaniques², le prodige se serait renouvelé en faveur de saint Isidore de Séville.

Ce qui est raconté de sainte Rose³ de Lima est aussi gracieux que merveilleux. Sa chambre était remplie nuit et jour de moustiques qui couvraient les parois, voltigeaient dans l'air, entraient et sortaient comme des flots vivants, mais sans jamais la piquer, ni même se reposer sur elle. Aux premières lueurs de l'aube, elle invitait ceux qui étaient demeurés la nuit dans sa cellule à s'unir à elle pour louer Dieu. « Allons, mes amis, leur disait-elle, bénissons ensemble le Dieu tout-puissant. » Et aussitôt l'essaim de bourdonner en une sorte de concert harmonieux, de tourner en chœur ; après quoi, ils couraient à leur pâture. Le soir, les mêmes louanges recommençaient jusqu'à l'heure du sommeil ; Rose alors donnait le signal du silence, et tout se taisait jusqu'au matin.

XII. — La sainteté exerce son empire et marque son empreinte sur toute la nature, pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'homme ; mais le sujet privilégié de ses salutaires influences c'est l'homme même, l'homme dans son corps et dans son âme.

¹ BREV. ROM. 7 dec., lect. 4.

² BB. 20 jun., t. 25, p. 17, n. 1.

³ L. HANSEN. BB. 26 aug., t. 39, p. 928, n. 126-129: Quotiescumque Rosa primo diluculo reserabat cellulæ portam, et laxabat fenestrellæ valvulas, culicibus (quotquot intus ad parietes densi pernoctarant) præcipiebat: Eia, amici, ad laudes omnipotentis Dei! confestim illi concentu lenissimo erumpebant in bombos, sparsique in gyros varie miscebant arguta murmura, phalange tam ordinata ac in se flexibus aptissimis retorta, ut credidisses aut chorum aut choreas esse, quibus ratio dux præsideret. Hoc perfuncti officio, evolabant ad pastum. Similiter ad solis occubitum... donec, jubente Rosa, simul omnes conticescerent.

Qui oserait entreprendre d'énumérer les prodiges accomplis en faveur de l'homme dans le cercle de sa vie corporelle, soit pour l'affranchir de la domination de Satan, soit pour le guérir de ses infirmités ou le rappeler de la mort, soit enfin pour le délivrer de quelque servitude matérielle? C'est un fait notoire pour quiconque n'est pas tout à fait étranger à l'histoire religieuse, que les saints commandent en maîtres au démon et le chassent des corps qu'il tyrannise; on n'a qu'à se rappeler l'apôtre saint Paul¹, saint Antoine², saint Bernard³, saint Philippe⁴ de Néri. Les guérisons miraculeuses se passent et se racontent partout; les résurrections mêmes sont tellement multipliées que pas un chrétien ne songe à les mettre en doute, non plus que les autres interventions miraculeuses qui ont pour objet les nécessités corporelles de l'homme. Et puisque c'est pour les croyants que nous écrivons, et que parmi eux nul n'ignore ces choses, pourquoi insisterions-nous?

Les influences psychologiques et morales ne sont ni moins nombreuses ni moins certaines. Le rayonnement de la sainteté est avant tout spirituel. De ces âmes pures que Dieu illumine, dirige et pacifie, s'échappe une grâce de lumière pour l'esprit, de souplesse pour la volonté, de calme pour les passions; c'est une admirable émanation qui répand au dehors je ne sais quel parfum de Dieu, le fait pénétrer dans les âmes et leur en fait savourer l'indéfinissable jouissance. Les obscurités éclaircies, les inquiétudes apaisées, les résistances vaincues, les tentations évanouies, la haine faisant place à la charité et l'égoïsme à l'amour, de magnifiques élans succédant à de honteuses faiblesses: tels sont les effets ordinaires qu'opère sur les âmes le commerce des saints. Nous ne croyons pas nécessaire d'aborder le détail de ces merveilles invisibles et

¹ Act. xix, 12.

² S. ATHANASE. *Vita S. Antonii*, n. 62 et seq. — Migne, Patr. gr., t. 26, col. 931 et seq.

³ BB. 20 aug., t. 38, p. 129, n. 132, et alibi passim.

⁴ BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 602, n. 472.

intimes. Ce que nous allons dire des divers moyens mis en jeu pour les réaliser en dessinera suffisamment les caractères.

XIII.— Les saints ne touchent aux âmes qu'en passant par Dieu ; voilà pourquoi la prière est le moyen normal et ordinaire qu'ils mettent en œuvre pour les atteindre. Même quand ils recourent à d'autres expédients, ils commencent régulièrement ou finissent par celui-là, qui est la source première de leur puissance, et qui, le plus souvent, suffit à lui seul. Parmi d'innombrables exemples, citons le suivant, pris dans la vie de saint Dominique¹.

« Il y avait au couvent (de Sainte-Sabine) un jeune novice, citoyen romain, nommé frère Jacques, qui, ébranlé par une violente tentation, avait résolu de quitter l'ordre après matines, lorsqu'on ouvrirait les portes de l'église. Dominique, qui en avait eu la révélation, fit venir le novice à l'issue des matines et l'avertit doucement de ne pas céder aux ruses de l'ennemi, mais de persister avec courage dans le service du Christ. Le jeune homme, insensible à ses avis et à ses prières, se leva, s'ôta l'habit de dessus le corps et lui dit qu'il avait absolument résolu de partir. Le très-miséricordieux père, touché de compassion, lui dit : « Mon fils, attendez un peu ; après cela vous ferez ce que vous voudrez. » Et il se mit à prier, prosterné par terre. On vit alors quels étaient les mérites du bienheureux Dominique auprès de Dieu et combien facilement il pouvait obtenir de lui ce qu'il souhaitait. En effet, il n'avait pas achevé sa prière, que le jeune homme se jeta en larmes à ses pieds, le conjurant de lui rendre l'habit qu'il s'était ôté à lui-même dans la violence de la tentation et lui promettant de ne jamais quitter l'ordre. Le vénérable père lui rendit donc l'habit, non sans l'avertir encore de demeurer ferme dans le service du Christ ; ce qui arriva, car ce religieux vécut longtemps dans l'ordre avec édification. »

¹ LACORDAIRE. *Vie de saint Dominique*, ch. 12, p. 453, 3^e éd.

XIV. — Après et avec la prière, la parole est le signe et comme le sacrement qui porte dans les âmes la grâce miraculeuse. C'est ainsi que procédait saint Thomas¹ de Villeneuve, dont les exhortations avaient une vertu puissante pour donner la paix aux âmes, pour calmer les plus vives colères et les haines les plus invétérées. Il commençait par s'adresser à Dieu, et puis il parlait aux hommes, et dès qu'il avait ouvert la bouche, toutes les résistances tombaient. Il en était de même de sainte Élisabeth² de Portugal, dont la naissance inaugura le rôle de pacificatrice qu'elle devait exercer entre les princes de sa maison. Les saints prêtres dont la parole a soulagé les âmes, a triomphé de leur obstination ou de leurs faiblesses, sont de tous les temps dans l'Église de Dieu. La merveille est que souvent ils rendent la paix avant de recevoir aucune confiance et sans faire la moindre allusion aux peines, dont ils délivrent. Voici une déposition, entre plusieurs autres, qui atteste à quel degré M. Olier³ possédait cette grâce.

« Lorsque je fus assez heureuse pour entretenir M. Olier, notre bienheureux Père, certifiait après la mort du serviteur de Dieu une personne digne de foi, il y avait cinq ou six mois que je souffrais des peines intérieures les plus sensibles que l'on puisse endurer : opposition à Dieu, pensées contre la foi, tentations de toute espèce. Au milieu de cette affreuse désolation, je parlais à mon confesseur plus par mes larmes que par mes paroles, et tout ce qu'il pouvait me dire était insuffisant pour me consoler. Il arriva pendant ce temps que M^{lle} de Richelieu, allant voir au séminaire notre bienheureux Père, M. Olier, me mena avec elle... Me regardant fixement, il me dit : « Ma fille, je veux vous parler en particulier ; quand je le pourrai, je vous ferai avertir. » En effet, quelques jours

¹ BB. 18 sept., t. 45, p. 868, n. 162-164.

² BB. 3 jul., t. 29, p. 173, n. 5 ; — p. 178, n. 29 ; — p. 180, n. 45.

³ FAILLON. *Vie de M. Olier*, 4^e éd., 2^e P., l. 8, n. 7, t. 2, p. 288.

après, il me fit dire d'aller lui parler à Issy, près Paris. Mon confesseur, à qui je demandai cette permission, en fut ravi et me recommanda de bien dire toutes mes peines à M. Olier, m'assurant qu'il avait une grâce admirable pour soulager les âmes. Je m'en allai fort résolue à le faire ; mais dès que je fus avec ce saint homme, il se mit à me parler de l'intérieur de la très-sainte Vierge et des moyens de l'honorer. Les choses qu'il me disait étaient si ravissantes, que toutes mes peines s'en allaient à mesure qu'il me parlait, à peu près comme si on me les avait ôtées avec la main et que l'on eût mis à la place la paix et la joie des bienheureux. Cette paix toute céleste m'inondait des plus ineffables consolations, au point que j'oubliai entièrement mes peines et ne lui en dis pas un mot. Je restai même plusieurs mois sans me souvenir de ce qui m'avait si étrangement tourmentée, et depuis je n'en ai plus rien senti... La chose qui m'a paru la plus extraordinaire, c'est que notre bienheureux Père ne m'ait rien dit touchant mes peines et que cependant j'en ai été sur-le-champ délivrée. Ce que je viens d'écrire est si véritable que je serais prête à le signer de mon sang. »

XV. — Ces grâces surnaturelles se communiquent quelquefois par le contact. Saint Philippe¹ de Néri fait évanouir les plus horribles pensées de désespoir par un simple attouchement ; il dissipe² les frayeurs et les obsessions dont un jeune homme était assailli, en lui prenant les mains et en les approchant de sa poitrine ; d'autres fois³, il presse contre son

¹ GALLONI. BB. 26 maii, t. 19, p. 481, n. 76: Sebastianum manu leniter apprehendit. Quo attactu illud confestim factum est, ut æger a summa desperatione atque tristitia ad magnam animi tranquillitatem lætitiã que... traductus.

² *Ibid.*, 491, n. 118: Tum Philippus, manibus ejus pectori admotis..., bonum habere animum jubet... Remansit alumnus, abeunte Philippo, ingenti lætitiã perfusus.

³ J. BARNABEI. BB. 26 maii, t. 19, p. 524, n. 24. Nec defuere, qui ex ejus pectore tantum virtutis hauserunt, ut ab impugnationibus dæmonum extemplo se liberos esse intellexerunt, etc.

cœur, et cette étreinte calme à l'instant toutes les tentations de la chair et allume dans l'âme les flammes du saint amour. Il lui arrivait¹ aussi de rendre la liberté d'esprit aux personnes tentées en leur donnant des soufflets, comme pour frapper le démon et le contraindre à s'éloigner.

Ce que l'on raconte de sainte Marie-Madeleine² de Pazzi est plus extraordinaire encore. Il suffisait de l'approcher et d'effleurer le bord de ses vêtements pour être délivré des pensées et des impressions mauvaises.

XVI. — Le seul aspect des serviteurs de Dieu produit un rayonnement de grâce. Marie-Madeleine³ de Pazzi, dont nous venons de parler, inspirait par sa présence un sentiment si vif de pureté, que ses sœurs n'osient paraître devant elle, lorsqu'elles avaient contracté la moindre souillure, et que les personnes dans l'état du péché ne pouvaient soutenir son regard. Au contraire, celles qui luttaienent contre le mal ou qui souffraient de quelque affliction se sentaient consolées et fortifiées à son approche.

Sa contemporaine et son émule, sainte Catherine de Ricci, possédait aussi à un haut degré le don d'émouvoir les âmes par l'expression de sa physionomie et la douceur de son regard. Voici deux traits que nous empruntons textuellement au dernier biographe⁴ de cette aimable sainte.

« Pendant que son maître était au parloir en conférence avec la sainte, un jeune homme (un vrai débauché, qui l'accompagnait) voulut s'approcher de la grille, pas assez pour

¹ GALLONI. BB. 26 maii, t. 13, p. 479, n. 71. Colaphum infligere consueverat, dicens: Non te cædo, sed diabolum.

² V. CEPARI. BB. 25 maii, t. 19, p. 293, n. 208: Sunt etiam quæ affirmant, quod tentationibus pulsatæ conabantur ei appropinquare et vel extremam vestem leviter contingere, eoque se liberas sentiebant.

³ V. CEPARI. BB. *Ibid.* Expertæ Monachæ quod non possent in ejus præsentia quiete consistere, si quam vel levissimam labeculam contraxerant... Sicut autem peccatis maculati non poterant coram ea consistere... E contrario personis afflictis tentatisve maximo solatio erat ejus conspectus.

⁴ H. BAYONNE. *Vie de sainte Catherine de Ricci*, ch. 15, t. 1, p. 267-268.

entendre leur conversation, mais suffisamment pour voir distinctement le visage de Catherine. La grâce de Dieu le saisit aussitôt, mais de la manière la plus étonnante pour un pécheur comme lui. Le spectacle de cette douce physionomie remplit son âme de je ne sais quelle onction céleste qui semblait transporter toutes ses pensées, toutes ses affections au-dessus des choses périssables de cette vie. Ce n'était pas une illusion, son cœur était désormais acquis à la vertu. De retour à Lucques, il remplit le théâtre de ses anciens égarements du spectacle de sa piété et des œuvres de la perfection chrétienne... »

« Un autre jeune homme, non moins dissolu que le précédent, étant venu faire visite à deux de ses sœurs, religieuses, à Saint-Vincent, celles-ci firent appeler la mère Catherine, afin qu'elle adressât au visiteur, selon son habitude, une pieuse exhortation pour le salut de son âme. A peine fut-elle à la grille du parloir, que, levant les yeux sur le visage du jeune homme, et le pénétrant du regard, elle se prit d'une grande tristesse et d'une profonde pitié pour son âme, à la vue des horreurs dont elle était souillée. Puis, après être restée quelque temps dans cette mélancolique attitude, elle se retira sans avoir dit une seule parole. Les sœurs, étonnées et toutes confuses de ce silence et de ce brusque départ, qui ressemblait à un procédé injurieux, attendirent quelques instants, et enfin la firent appeler de nouveau. Elle revint, fixa de nouveau son regard plein de tristesse sur le jeune homme, et, un moment après, se retira, gardant le même silence. De plus en plus étonnées et confuses, les sœurs revinrent encore à la charge, et la firent prier d'avoir la bonté de descendre au parloir. Mais cette fois la mère Catherine s'excusa, leur faisant dire qu'elle était souffrante. Alors les pauvres sœurs toutes déconcertées s'en prirent à leur frère d'une conduite si étrange et si contraire à toutes ses habitudes. Le malheureux jeune homme, n'y tenant plus, leur découvrit tout le mystère.

Il leur avoua que du premier moment où ses yeux avaient rencontré le regard de la sainte, il y avait vu passer comme dans un miroir accusateur tous les crimes, toutes les abominations de sa vie, toutes ses ingratitude envers Dieu, et qu'à ce spectacle, pénétré de la contrition la plus vive, il avait promis au Seigneur de le servir fidèlement tous les jours de sa vie. Ses sœurs se hâtèrent de venir raconter les choses à Catherine, qui leur assura que non seulement leur frère serait un chrétien fidèle, mais que, rempli des ardeurs de l'Esprit-Saint, il deviendrait un instrument de salut pour un grand nombre d'âmes. »

XVII. — Enfin, c'est par des prodiges de toutes sortes qui échappent par leur variété à une énumération concise et complète que les saints ébranlent les âmes et les ramènent à Dieu. Qu'il nous suffise de rappeler la façon miraculeuse dont saint Joseph¹ de Copertino retira de l'hérésie luthérienne le duc de Brunswick, Jean-Frédéric. Ce prince, alors âgé de vingt-cinq ans, visitait en 1649 les principales cours de l'Europe. La renommée du saint religieux, répandue jusqu'en Allemagne, le conduisit à Assise, dans le dessein de le voir et de l'entretenir par pure curiosité. Il se présenta donc au monastère avec deux gentilshommes attachés à sa personne, l'un catholique et l'autre protestant, et exprima son désir de parler au Père Joseph et de repartir aussitôt après. On le reçut avec

¹ A. PASTROVICCHI. BB. 18 sept., t. 45, p. 1024, n. 43-45: Hic princeps..., curiositate sua ductus, Roma Assisium studiose divertit, Josephi videndi gratia, quem ex fama in Germania jam noverat... Ad portam ecclesiæ deductus est. Celebrabat tum ibidem missam Beatus...; dum consecratam Hostiam rumpere vellet, durissimam comperit...; in vehementem clamorem prorupit, deinde vero cum ingenti stridore per quinque passuum retrorsum volavit flexis genibus per aera... Voluit ejusdem missæ postridie interesse; in qua missa dum sacra Hostia elevaretur, ejusdem crux nigri coloris omnibus apparuit, eodem tempore quo celebrans cum solito clamore raptus in aera, cum Hostia et brachiis sic elevatis octava circiter horæ parte permansit... Hæc omnia bonus princeps humiliter exsecutus est, affirmans se catholicum esse... Anno subsecuto, ut promiserat..., abjuravit in manibus B. Josephi.

honneur, et le lendemain matin on le conduisit aux portes de la chapelle où le bienheureux disait la messe, mais sans que celui-ci eût été prévenu. Il ne tarda pas à l'être d'une étrange manière. A la fraction de l'hostie, il la trouva si dure, qu'il fit de vains efforts pour la rompre. Étonné, il la replace sur la patène, la fixe de ses regards, et, après quelques instants, il éclate en sanglots; puis, poussant le cri accoutumé de l'extase, il s'élève en l'air, les genoux ployés, recule sans se détourner d'une distance de cinq pas, et, après un nouveau cri, se rapproche de l'autel, reprend l'hostie, et parvient cette fois, quoique avec beaucoup de peine, à la diviser.

Après la messe, le prince lui fit demander par son supérieur la cause de ses larmes : « Ceux que vous avez envoyés ce matin à ma messe, répondit-il, ont le cœur dur, parce qu'ils ne croient pas tout ce que croit la sainte Église notre mère; c'est pour cela que le tendre Agneau est devenu si dur ce matin entre mes mains, que je ne pouvais le rompre. » Vivement frappé du fait et de cette réponse, le duc se montra moins pressé de partir. Il voulut avoir ce jour-là même avec le Saint un entretien qui dura depuis le dîner jusqu'à l'heure de Complies, et, le lendemain, assister encore à sa messe. Il y fut témoin d'un miracle qui décida de sa conversion. A l'élévation, la croix marquée sur l'hostie parut à tous les yeux d'une couleur noire, tandis que le célébrant, subitement ravi en extase avec son cri ordinaire, s'éleva de la hauteur d'un palme au-dessus du marchepied de l'autel, et resta ainsi suspendu en l'air, les bras élevés, avec la sainte hostie, pendant environ un demi-quart d'heure. A ce spectacle, le duc se prit à pleurer à chaudes larmes, et le gentilhomme protestant qui l'accompagnait s'écria avec dépit : « Malheureux que je suis d'être venu en ce lieu ! Dans mon pays, j'avais l'esprit tranquille ; ici, je suis en proie aux furies et aux scrupules de la conscience. » Joseph, qui voyait tout dans une lumière supérieure, assura à un des religieux, son

confident, que le duc arriverait à la vraie foi : « Réjouissons-nous, disait-il, la biche est blessée. » Il s'entretint, en effet, avec le prince jusqu'à l'heure du dîner ; et le soir, après Vêpres, l'ayant aperçu qui rentrait dans sa chambre, il courut au-devant de lui, lui passa autour du corps son propre cordon, en s'écriant dans un grand transport d'esprit : « Je vous ceins pour le paradis. Et maintenant allez vénérer saint François, assistez à Complies, suivez dévotement la procession, et faites ce que feront les religieux. » Le prince, docile, exécuta le tout humblement, déclara qu'il était catholique, et s'inscrivit de sa propre main sur les registres des Cordigères de Saint-François. Avant d'abjurer publiquement l'hérésie, il voulut retourner dans ses états et en régler les affaires. Mais l'année suivante il revint à Assise, ainsi qu'il l'avait promis, et fit son abjuration à genoux devant le saint Sacrement, en présence des deux cardinaux Facchinetti et Rappaccioli, entre les mains du bienheureux qui, par ses prières, avait gagné son âme et procuré cette gloire à Dieu.

XVIII.— Nous avons terminé l'exposition des phénomènes mystiques. Après avoir étudié la contemplation et ses degrés successifs comme le but et l'objet principal de la vie mystique, nous avons essayé d'énumérer les modes innombrables sous lesquels cette vie se révèle encore dans les âmes ou rayonne au dehors indépendamment de l'acte contemplatif, en ramenant ces formes diverses au triple point de vue intellectuel, affectif et organique.

C'est au lecteur à décider si nous avons été complet, méthodique et fidèle. Quelle que soit l'appréciation des hommes, Dieu sera seul à savoir ce que nous a coûté d'efforts, de combinaisons et de patientes recherches ce complexe et interminable exposé. Puisse ce labeur servir à sa gloire, à l'utilité des âmes et à notre éternelle récompense !

Après avoir constaté les faits, il ne reste plus qu'à reconnaître les causes. La cause régulière, nous n'avons pas cessé

de le faire entendre, c'est Dieu. Mais le démon tente des contrefaçons de l'œuvre divine, et la nature elle-même, dans l'homme surtout, présente parfois des analogies qui la rappellent.

Dans notre dernière partie, nous discuterons les caractères distinctifs de l'action divine, des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines. Alors seulement sera pleinement justifié le titre que nous avons donné à notre ouvrage, et qui nous semble formuler la doctrine théologique sur la matière.

FIN



ERRATA



P. 205 : A la suite de la note commencée à la page 204, ajouter : (*Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie. 5^e lettre, p. 205.*)



TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

LES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES

DISTINCTS

DE LA CONTEMPLATION

PRÉAMBULE

Tome I (1). — Pages.

Ces phénomènes se groupent sous les trois ordres : intellectuel, affectif, corporel. 435

I. LES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES DANS L'ORDRE INTELLECTUEL

1^o LES VISIONS

Des Visions en général.

CHAPITRE PREMIER

I. Divers points de vue sous lesquels se groupent les phénomènes de l'ordre intellectuel.	437
II. Les visions ; leur notion.	438
III. Trois espèces : la vision corporelle, la vision imaginaire, la vision intellectuelle.	439
IV. Ces trois sortes de visions, loin de s'exclure, sont souvent mêlées ensemble.	440
V. Leur excellence respective.	442
VI. Le degré de sainteté qu'elles supposent dans le sujet qui les reçoit.	444
VII. Conduite à tenir dans les visions.	450
VIII. Elles constituent de vrais miracles.	452

(1) Afin de mettre sous les yeux du lecteur la série complète et le déroulement logique des questions traitées dans la deuxième Partie, nous reproduisons à la table du tome II les indications des quatre premiers chapitres de cette Partie contenus dans le tome I.

Différentes Espèces de Visions.

1. La Vision corporelle.

CHAP. II	ages.
I. En quoi elle consiste et si elle s'adresse à tous les sens.	455
II. Deux manières de se produire : par une action prestigieuse sur les organes, ou par l'apparition réelle et véritablement extérieure d'un corps organisé ou fantastique.	456
III. Précautions pour ne pas confondre la vision corporelle avec la vision imaginaire	458

2. La Vision imaginaire.

CHAP. III	
I. Ce qu'elle est, et en quoi elle diffère des imaginations naturelles.	462
II. Sa courte durée.	464
III. Elle se produit fréquemment pendant le temps du sommeil.	466
IV. Quand elle arrive durant la veille, elle n'emporte pas toujours l'aliénation des sens.	469
V. Elle est représentative ou symbolique.	473
VI. Les éléments qui concourent à sa formation.	477

3. La Vision intellectuelle.

CHAP. IV	
I. Sa Notion	482
II. Comment elle se distingue des conceptions naturelles de l'entendement,	483
III. Et des visions soit corporelles, soit imaginaires.	485
IV. Elle se produit dans les états d'extase, de veille et de sommeil.	487
V. Ses deux éléments. Le premier est l'objet manifesté : la connaissance intellectuelle de l'objet suppose qu'il est présent à l'esprit.	488
VI. Cette rencontre se fait-elle à l'aide d'images mentales ou par perception immédiate?	492
VII. Ce que l'on voit est souvent inexprimable.	493
VIII. Le second élément : la lumière surnaturelle.	494
IX. Ses trois degrés.	496
X. Sa pleine certitude et son origine exclusivement divine.	497
XI. Sa nature	500

Les objets de la vision surnaturelle.

1. Dieu.

CHAP. V	Tome II.
I. Énumération des objets de la vision surnaturelle.	2
II. Apparitions corporelles de Dieu dans l'unité de sa nature; leurs formes diverses.	2
III. Manifestations sensibles de la Trinité et de chacune des trois Personnes	4
IV. Dieu intervient-il personnellement ou seulement par le ministère des anges?	10
V. Visions imaginaires de Dieu Un et Trinité.	16

	Pages.
VI. Sont-elles personnelles ou impersonnelles?	22
VII. Révélation intellectuelle de Dieu, dans l'unité de sa nature et la variété de ses attributs,	23
VIII. Et du mystère même de la Trinité.	27
IX. Les trois visions obscure, lumineuse et glorieuse de Dieu. . . .	28

2. Jésus-Christ.

CHAP. VI.

I. Apparitions du Sauveur avant son ascension.	33
II. Apparitions corporelles depuis qu'il est monté au ciel, dans son état de gloire,	34
III. Tel qu'il était sur la terre,	36
IV. Enfant,	37
V. Infirme, pauvre et pèlerin.	39
VI. L'Eucharistie est le théâtre ordinaire de ces manifestations. . .	42
VII. Visions imaginaires et les formes diverses sous lesquelles le Sauveur s'y révèle.	43
VIII. Visions intellectuelles.	50
IX. Jésus-Christ apparaît personnellement dans les visions intellec- tuelles.	52
X. Les différentes opinions sur le caractère personnel des appari- tions corporelles.	52
XI. La raison du sentiment excessif des scolastiques sur ce point.	57
XII. Les visions imaginaires elles-mêmes peuvent être personnelles.	60

3. La Bienheureuse Vierge Marie.

CHAP. VII

I. La plupart des pèlerinages en l'honneur de la très-sainte Vierge ont pour légende quelque apparition.	62
II. Manifestations spéciales à presque tous les fondateurs ou réfor- mateurs d'ordres religieux.	63
III. Faveurs accordées à quelques saints privilégiés, en particulier à la vén. mère Agnès de Langeac.	68
IV. Formes diverses de ces apparitions.	73
V. Leur caractère personnel	74

4. Les Anges.

CHAP. VIII

I. Les anges se manifestent en vision intellectuelle,	77
II. En vision imaginaire,	78
III. En vision corporelle.	80
IV. Nature et forme des corps qu'ils revêtent.	81
V. Les circonstances où ils se montrent.	83
VI. Ils apparaissent à l'autel pendant le saint sacrifice et distri- buent la sainte Eucharistie.	83
VII. Ils avertissent les amis de Dieu de l'heure de la mort, assistent à leurs derniers moments, et transportent leurs âmes au ciel. .	87
VIII. Ils combattent visiblement les ennemis de Dieu et de ses saints, et prêtent leur concours dans les batailles.	90

	Pages.
IX. Quels sont les anges susceptibles de ces missions?	92
X. Les trois nommés dans l'Écriture : Michel, Gabriel et Raphaël.	94
XI. Les anges gardiens; leur intervention ordinaire.	99
XII. Nouveaux anges gardiens donnés à quelques âmes.	103
5. Les Bienheureux.	
CHAP. IX	
I. Les saints apparaissent rarement en vision intellectuelle.	106
II. Fréquence des visions imaginaires,	107
III. Et des visions corporelles.	109
IV. Les causes et les circonstances qui les déterminent.	110
V. Leurs formes diverses.	116
VI. Ces apparitions sont-elles personnellement accomplies par les bienheureux, ou, en leur nom, par les anges?	119
6. Les Ames du Purgatoire.	
CHAP. X	
I. Visions du purgatoire accordées à plusieurs saintes âmes.	124
II. Apparitions particulières faites aux vivants.	126
III. Une fois délivrées, ces âmes ne reviennent plus, sinon pour rendre grâces.	129
IV. Les formes sous lesquelles elles se manifestent.	129
V. Apparaissent-elles en personne ou sont-elles représentées par les anges?	131
VI. Elles n'informent pas les corps de manière à les rendre vivants, à moins qu'il n'y ait résurrection. — Histoire très authentique d'une semblable résurrection	133
7. Les Démon.	
CHAP. XI	
I. Luites glorieuses des saints contre Satan.	137
II. Saint Antoine.	138
III. Saint Guthlac.	142
IV. Diverses circonstances dans lesquelles les démons apparaissent : pour effrayer et ressaisir les âmes repentantes,	145
V. Pour déconcerter les saintes résolutions,	146
VI. Pour empêcher les influences, les institutions et les réformes salutaires; pour inspirer, à leur insu et contre leur gré, l'horreur du péché; enfin, pour troubler l'âme à l'heure de la mort.	149
VII. Les démons apparaissent en visions intellectuelles, imaginaires, corporelles. Où prennent-ils les corps qu'ils revêtent?	151
VIII. Ils empruntent souvent les traits de l'homme.	152
IX. Ils se transfigurent en anges de lumière et sous les dehors les plus propres à induire en erreur.	153
X. Le plus souvent ils recourent aux formes bestiales, de préférence aux plus abjectes.	156
XI. Autres manières de manifester leur présence : projectiles et vacarme.	158
XII. Résumé par Bona.	161

8. Les Damnés.

CHAP. XII	Pages.
I. Les enfants morts dans le péché originel.	163
II. Diverses visions de l'enfer.	164
III. Apparitions des damnés aux vivants.	169
IV. Les formes auxquelles on peut les reconnaître.	173

9. Les Vivants.

CHAP. XIII	
I. Certitude et diversité de ces faits.	174
II. Visions intellectuelles ayant pour objet les vivants.	175
III. Visions imaginaires.	176
IV. Visions corporelles : les translations instantanées et successives.	179
V. Les bilocations : saint François d'Assise au chapitre d'Arles.	183
VI. Saint Antoine de Padoue à la fois dans la cathédrale de Montpellier et dans son couvent.	184
VII. Pérégrinations surnaturelles de sainte Lidwine.	184
VIII. Saint François Xavier en même temps sur le navire et sur la chaloupe en détresse.	185
IX. Voyages mystérieux de saint Martin de Porres sans qu'il quitte jamais Lima.	188
X. Le bienheureux Angelo d'Acri se donnant la discipline dans sa chambre pendant qu'il apparaît à un malade.	189
XI. Saint Joseph de Copertino, sans sortir de son couvent, assiste à la mort un ami et sa propre mère.	191
XII. Marie d'Agréda, toujours présente à sa communauté, convertit par ses prédications une tribu indienne du Nouveau-Mexique.	192
XIII. Apparition de la mère Agnès de Langeac à M. Olier, tandis qu'on la voit comme morte dans son monastère.	197
XIV. Saint Alphonse de Liguori assiste le pape Clément XIV mourant, sans cesser d'être à Arienzo.	199
XV. État psychique pendant les bilocations.	201
XVI. Explication du phénomène : la substitution angélique,	201
XVII. Le dédoublement corporel et le dédoublement spirituel,	204
XVIII. L'âme séparée du corps.	207
XIX. Réalité de la double présence en corps et en âme.	209

10. Les Créatures non raisonnables.

CHAP. XIV	
I. Apparitions d'animaux.	214
II. La germination et les fleurs.	216
III. Les choses inanimées : la croix et le crucifix,	220
IV. Les images et les statues,	225
V. Les saintes reliques.	229
VI. Le soleil d'Anna-Maria Taigi.	233
VII. Les cloches qui sonnent d'elles-mêmes.	237
VIII. Les cierges et les lampes miraculeusement allumés.	238

II° LES PAROLES SURNATURELLES

CHAP. XV	Pages.
I. Les paroles surnaturelles diffèrent des visions.	241
II. Il n'est pas requis qu'elles soient comprises de celui qui les entend.	242
III. Comme les visions, les paroles sont de trois ordres : auriculaires, imaginaires, intellectuelles. Perfection relative de ces trois espèces	242
IV. Les paroles auriculaires, de qui elles procèdent, et leur mode d'exécution.	244
V. Les paroles imaginaires, leurs diverses manières de se produire, leur distinction des paroles surnaturelles vocales et des paroles intérieures purement naturelles.	248
VI. Elles se font entendre durant le sommeil, dans la veille, avec ou sans suspension des sens; jamais au plus haut point de l'extase.	250
VII. Leurs causes.	252
VIII. Notion des paroles intellectuelles, et les marques qui les distinguent des visions du même ordre.	253
IX. Le secret de leur réalisation dans l'esprit.	254
X. La classification que fait saint Jean de la Croix des paroles mystiques en successives, formelles et substantielles.	257
XI. Les paroles successives à la fois naturelles et surnaturelles.	258
XII. Les illusions auxquelles elles exposent et les signes qui distinguent les véritables.	260
XIII. Les paroles formelles, leur extension.	263
XIV. Les paroles substantielles; elles embrassent les trois genres, mais principalement les paroles intellectuelles.	266

III° LES RÉVÉLATIONS

CHAP. XVI	
I. Notion et classification.	269
II. Les révélations se font par vision, par paroles ou par instinct.	270
III. Elles sont publiques ou privées: la Mystique ne s'occupe que de la seconde espèce.	270
IV. Existence des révélations particulières.	271
V. Portée des approbations que l'Église leur donne quelquefois.	273
VI. Ces révélations imposent-elles la foi à ceux qui les reçoivent et aux autres qui viennent à les connaître?	275
VII. Danger des révélations privées;	277
VIII. D'où il suit qu'il ne faut ni désirer, ni demander de ces sortes de faveurs.	278
IX. Encore moins faudrait-il en faire la règle de sa conduite, en dehors du contrôle de l'autorité.	280
X. La Prophétie; ses deux éléments: la vision et l'expression.	283
XI. L'illumination intérieure qu'elle suppose, et ses degrés.	286
XII. La prophétie peut s'accomplir avec ou sans extase, mais toujours avec calme et dignité.	287

TABLE DES MATIÈRES

647

Pages

XIII. Valeur de la prophétie prise en elle-même.	289
XIV. Difficultés de la bien entendre : exemples mémorables et causes de ces fausses interprétations.	291
XV. Le Discernement des esprits.	297
XVI. Ses formes et ses degrés.	297
XVII. Les révélations peuvent absolument avoir pour organes les pécheurs et les imparfaits ; en général elles sont le partage de la sainteté.	301
XVIII. Ces dons ne sont point permanents.	303

IV° LES APTITUDES INTELLECTUELLES INFUSES

1° La Science.

CHAP. XVII

I. Espèces différentes et degrés divers de ces aptitudes.	305
II. Initiation miraculeuse aux premiers éléments de l'instruction.	306
III. Secours transitoires pour des nécessités particulières.	308
IV. La science infuse dans Adam et Salomon.	310
V. Deux autres exemples de science universelle : Grégoire Lopez et Marie d'Agréda.	312
VI. Infusions partielles : la philosophie et les sciences naturelles.	317
VII. La médecine.	319
VIII. Les connaissances surnaturelles, principalement la théologie mystique	320
IX. La théologie dogmatique et morale.	322
X. Science des divines Ecritures accordée à un grand nombre de saintes femmes,	324
XI. A plusieurs illustres docteurs : saint Grégoire le Grand, Rupert, saint Thomas d'Aquin.	326

2° Les Arts

CHAP. XVIII

I. Reflet de la vie surnaturelle sur les organes.	331
II. La poésie dans la Bible,	333
III. Et dans les annales de la sainteté.	335
IV. La musique : les inspirations qu'elle reçoit de la religion et de la piété.	337
V. Les chants inspirés dont il est parlé dans l'Écriture, et les mélodies des saints.	338
VI. La peinture et ce qu'elle doit à la Mystique.	343
VII. La sculpture et l'architecture.	346
VIII. L'éloquence sacrée, avec ses diverses formes surnaturelles.	347

II. LES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES DE L'ORDRE AFFECTIF

I° DE L'EXTASE

Notion et formes diverses.

CHAP. XIX	Pages.
I. Distribution des matières.	353
II. L'extase; sa notion.	354
III. L'élément qui la caractérise du côté de l'âme : l'élévation surnaturelle et ses trois degrés	356
IV. La part du corps : la suspension des sens et ses diverses formes.	357
V. L'extase proprement dite. Va-t-elle jusqu'à séparer l'âme du corps? Les docteurs et les faits.	358
VI. L'évanouissement naturel, qu'il ne faut pas confondre avec l'extase.	369
VII. L'évanouissement extatique et les moyens de le reconnaître.	371
VIII. Les deux formes générales : l'extase et le ravissement.	372
IX. L'existence de l'extase, et les conditions de vertu qu'elle exige dans le sujet.	374

Causes et Effets.

CHAP. XX	
I. Dans l'âme, l'extase naît de l'amour.	376
II. Les deux principes de l'attraction extatique, la bonté et la beauté	378
III. Ses formes au point de vue de la cause qui la détermine dans l'âme : extases admirative, amoureuse, joyeuse, douloureuse.	380
IV. Les causes dans le corps. L'aliénation des sens est-elle une conséquence de l'absorption intérieure, ou un don spécial?	381
V. Effets de l'extase dans l'âme : la liberté et le mérite durant l'extase;	382
VI. L'héroïsme,	387
VII. L'impatience de mourir.	388
VIII. Effets sur le corps : l'impassibilité organique, l'expression de la physionomie, l'agilité.	389

Le Temps.

CHAP. XXI	
I. L'extase intervient durant le sommeil ou dans la veille	396
II. Elle est, en général, irrésistible, imprévue, soudaine et transitoire	398
III. Sa durée. Comment se concilie la doctrine commune sur la courte durée du ravissement avec les longues extases des saints.	400
IV. La fin de l'extase par le réveil naturel. Les phases de ce retour	403
V. La suspension de l'extase par le rappel	406

TABLE DES MATIÈRES

649

Pages.

VI. Conditions du rappel.	407
VII. La conduite à tenir envers les extatiques dans les longs ravissements.	412

II° LA JUBILATION ET LES EMBRASEMENTS MYSTIQUES

CHAP. XXII

I. La jubilation a son principe dans l'amour.	414
II. Elle se traduit par l'ivresse qui transporte.	414
III. Elle s'exhale par des cris, des chants, des mouvements extraordinaires.	416
IV. Les embrasements. Simple chaleur intérieure.	418
V. La combustion.	419
VI. L'incendie.	421
VII. Jubilation et embrasements de saint Philippe de Néri.	424
VIII. Explication de l'incandescence mystique.	428

III° LES SOUFFRANCES MYSTIQUES

Le don des larmes et les maladies mystiques.

CHAP. XXIII

I. La loi du christianisme sur la réparation par la croix.	430
II. Formes diverses des souffrances mystiques.	431
III. Le don des larmes. Différentes sortes de larmes.	432
IV. Sources des larmes infuses.	433
V. Les maladies mystiques. Leurs causes.	437
VI. Les trois signes auxquels on les reconnaît: savoir, la manière dont elles surviennent, leur signification symbolique, leurs effets.	438
VII. Quelques traits	439
VIII. Admirable tableau dans sainte Lidwine.	447

La Stigmatisation.

1. Ses formes diverses.

CHAP. XXIV

I. En quoi consiste la stigmatisation.	454
II. Ses formes diverses: elle est apparente ou invisible,	455
III. Permanente ou périodique et transitoire,	457
IV. Simultanée ou successive.	459
V. Les stigmates des mains et des pieds.	459
VI. La blessure du côté.	463
VII. La couronne d'épines.	465
VIII. L'agonie et la sueur de sang.	468
IX. La flagellation.	469
X. Reproduction successive des autres scènes de la Passion.	469
XI. Les formations plastiques sur la chair.	476
XII. Les incrustations et les inscriptions intérieures.	477

2. Les Causes et les Sujets.		Pages.
CHAP. XXV		
I. Interprétation rationaliste.		484
II. Elle est gratuite et en désaccord avec les faits.		487
III. La manière dont s'opère la stigmatisation contredit également l'explication du rationalisme		491
IV. Les deux stigmatisés les plus célèbres : saint François d'Assise et sainte Catherine de Sienne.		492
V. Sujets de la stigmatisation : la perfection qu'elle requiert.		501
VI. Nombre des stigmatisés.		504

III. LES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES RELATIFS AU CORPS

Les Abstinenances et les Veilles.

CHAP. XXVI		
I. Admirables abstinenances des saints.		506
II. L'Eucharistie leur tient lieu de nourriture corporelle.		508
III. Les conditions et les signes de l'abstinence miraculeuse.		510
IV. Affranchissement de la loi du sommeil chez les contemplatifs.		511
V. Caractère surnaturel de ces insomnies.		513

L'Odeur mystique.

CHAP. XXVII		
I. Fréquence de ce prodige.		515
II. L'odeur s'exhale parfois de corps en proie à la maladie et couverts de plaies.		517
III. Elle est habituelle dans les stigmates et l'anneau mystique.		517
IV. Elle éclate souvent à la mort des serviteurs de Dieu et se déclare, même après des années et des siècles, dans leurs reliques.		519
V. Elle se fait sentir à de grandes distances et quelquefois aussi à la simple pensée.		521
VI. Ces odeurs se rapprochent rarement des senteurs connues.		522
VII. L'explication de ces phénomènes n'est possible qu'en les rapportant au miracle, surtout si l'on considère les circonstances qui les accompagnent.		525
VIII. Signification mystique		528

Les Liqueurs balsamiques.

CHAP. XXVIII		
I. Ces phénomènes sont rares du vivant des saints; on en signale cependant plusieurs.		530
II. Ils sont nombreux après la mort. Écoulements sous forme de lait, d'eau, de sueur, de sang, de manne, de baume.		533
III. D'ordinaire, ces liqueurs ont l'apparence d'huile parfumée et médicinale.		536

TABLE DES MATIÈRES

651

Pages.

IV. L'huile odoriférante et salutaire qui découle du tombeau de saint Nicolas de Myre. 537

V. Raison et sens mystiques de ces écoulements. 539

VI. Surnaturel de ces faits : précautions à prendre. 541

VII. Le miracle est encore plus évident, si le corps se conserve dans une parfaite intégrité et souplesse. 542

Le Rayonnement.

CHAP. XXIX

I. Le rayonnement du corps peut se produire dans la contemplation et hors de la contemplation. 545

II. Il est souvent restreint à telle ou telle partie du corps : la tête, les mains, les pieds, les yeux, la bouche, la poitrine. 547

III. Au lieu d'émaner du corps, le rayonnement peut être extrinsèque 550

IV. Fréquence de ces manifestations à la mort des serviteurs de Dieu, et aussi à leur naissance. 551

V. La lumière est ordinairement blanche ; mais parfois elle a d'autres nuances. 552

VI. Explication rationnelle de ces prodiges. 554

La Transformation des sens.

CHAP. XXX

I. Les merveilles de la voie mystique sur la parole et le chant, . . . 556

II. La vue, 560

III. L'ouïe, 562

IV. L'odorat, 563

V. Le goût et le tact. 566

VI. Tous ces prodiges en Catherine Emmerich. 567

VII. Explication de ces faits par la nature du composé humain et par le miracle. 569

La Rénovation du cœur.

CHAP. XXXI

I. Influence de la vie mystique sur le cœur. 571

II. Rénovation du cœur en la Vén. Mechtilde, sainte Gertrude, sainte Marie-Madeleine de Pazzi, la B. Jeanne de Valois, sainte Catherine de Ricci. 572

III. Extraction physique du cœur en la B. Osanne de Mantoue, la B. Catherine de Racconigi, la B. Marguerite-Marie Alacoque, la Vén. mère Agnès de Languac. 575

IV. Don que Notre-Seigneur fait de son cœur à sainte Lutgarde, à sainte Catherine de Sienne, à saint Michel-des-Saints. 580

V. Interprétation du prodige. 583

Affranchissement des influences extérieures.

CHAP. XXXII	Pages.
I. Dispense de la loi de la pesanteur.	589
II. Suspension, ascension, vol extatiques.	590
III. Agilité surnaturelle hors de l'extase. Courses aériennes de sainte Christine l'Admirable.	593
IV. Énergie de cette attraction ascensionnelle.	598
V. Marche sur les eaux.	600
VI. Explication de ces phénomènes.	601
VII. Facilité de pénétrer les corps solides.	601
VIII. L'immobilité, l'invulnérabilité, l'inaltérabilité corporelle. . . .	603
IX. L'incombustibilité	604
X. Le privilège de se rendre invisible et la manière de l'expliquer. . . .	606

Empire sur les êtres environnants.

CHAP. XXXIII	
I. Dieu rend aux saints l'empire de l'homme innocent sur la créa- tion.	611
II. Leurs interventions miraculeuses sur la nature inanimée : les masses énormes déplacées;	613
III. Les inondations contenues et les lacs desséchés;	614
IV. Les tempêtes apaisées ou soulevées sur mer et sur terre	615
V. La foudre du ciel, la pluie et les sources salutaires.	617
VI. Multiplication et transformation des aliments	620
VII. Recomposition d'objets fragiles brisés	622
VIII. Prodiges sur les champs, les moissons, les fleurs, les fruits. .	623
IX. Influences miraculeuses sur les animaux : sermon de saint An- toine de Padoue aux poissons	624
X. Empire sur les bêtes sauvages et autres,	626
XI. Sur les oiseaux et les insectes	628
XII. Le théâtre ordinaire des interventions surnaturelles de la sain- teté, c'est l'homme dans son corps et dans son âme	630
XIII. Les effets miraculeux sur les âmes s'exercent par la prière, . .	632
XIV. La parole,	633
XV. Le contact,	634
XVI. Le simple aspect,	635
XVII. Ou par divers autres prodiges	637
XVIII. Conclusion de l'exposé des phénomènes mystiques.	639